

DOCUMENT RESUME

ED 467 145

FL 027 309

AUTHOR Matthey, Marinette, Ed.

TITLE Le Changement linguistique: Evolution, variation, and heterogeneity. Actes du colloque de Neuchatel Université (Neuchatel, Suisse, 2-4 Octobre 2000) (Linguistic Change: Evolution, Variation, Heterogeneity. Proceedings of the University of Neuchatel Colloquium [Neuchatel, Switzerland, October 2-4, 2000]).

INSTITUTION Neuchatel Univ. (Switzerland). Inst. de Linguistique.

ISSN ISSN-1010-1705

PUB DATE 2001-10-00

NOTE 424p.; For individual articles, see FL 027 310-335.

PUB TYPE Collected Works - Proceedings (021) -- Collected Works - Serials (022)

JOURNAL CIT Travaux Neuchatelois de Linguistique (Tranel); n34-35 Mar-Oct 2001

LANGUAGE French

EDRS PRICE EDRS Price MF01/PC17 Plus Postage.

DESCRIPTORS Adjectives; Adults; Bilingualism; Creoles; Diachronic Linguistics; Foreign Countries; French; German; Grammar; Greek; Infants; Language Acquisition; *Language Variation; Latin; Negative Forms (Language); *Phonetics; *Regional Dialects; Research Methodology; Romance Languages; Second Language Learning; Sociolinguistics; Structural Analysis (Linguistics); Toddlers; Uncommonly Taught Languages; Verbs; language Research

IDENTIFIERS Belgium (Brussels); France; *Language Change; *Language Contact; Metonymy; Spain; Switzerland

ABSTRACT

Articles in this issue focus on language evolution, variation, and heterogeneity. The following are English translations of the French article titles appearing in the issue: "Irregular Phonetic Development Due to Frequency; Regional Traits in Proto-Romance"; "Linguistic Evolution and Evolution of Perspective in the Comparative Grammar of Indo-European Languages: The Case of the "Endingless Locative"; "Evolutionary Phonetics and Analogic Reconstructions (The Case of Greek)"; "Genetic Kinship and Phonetic Correspondences: About Proto-Global"; "Causes and Rhythms of Language Change in the Latin Occident (3rd-8th Centuries)"; "Prototypical Conceptions and Articulation of Diachronic Change"; "On Some Types of Heterogeneousness of the Grammatical Structures in French"; "Language Contact and the Poetic Function of Linguistic Change"; "Metadiscursive Particles and Other Language Modes: Cases of Linguistic Change"; "Metonymies in the Press: Between Discourse and Language"; "The Use of Denominal Adjectives--Sign of an Anomaly?"; "Two Patterns of Dialect Accommodation of Valais German Speakers in Berne" (written in English); "Linguistic Change in the City: The Example of Bale"; "'Gheada': A Phenomenon of Phonetic, Geolinguistic, and Sociocultural Variation in Galician"; "A Statistical Method for the Control of Vocalic Changes Affected by Speaking Style. Applications to Spanish"; "Syntactic Maturation in the Young Child (9-36 Months): Continuity or Rupture?"; "Genesis and Grammatical Changes: Some Modest Lessons Drawn from the Emergence of Creoles and the Acquisition of Foreign Languages"; "Synchronic

Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made
from the original document.

and Diachronic Variation in the Syntax of French Negation in Adults in a Guided Environment"; "Variation and Heterogeneity of the French Narrative Productions of Young Tunisian Students"; "Linguistic Change and Language Contact in Brussels and Strasbourg;" "What Linguistic Changes in the Attrition of the L1 in Late Bilinguals?"; "Homogeneity and Heterogeneity in the Latin Language According to Varron and Aulu-Gelle: Historic, Social, and Functional Aspects"; "French Unilingualism versus Sociolinguistic Change"; "Images of Variation in French: Dominant and Harmonic, Changes"; and "Tensions, Contaminations, and Progressive Appropriation of Other Languages in the Linguistic and Sociocultural Universe of Daniel Pennac." (Individual articles contain references.) (JR)

Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made
from the original document.

✓ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

□ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

ED 467 145

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Esther Py

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

1

34/35

mars/octobre 2001

Le changement linguistique

Evolution, variation, hétérogénéité

Actes du colloque de Neuchâtel,
Université, 2-4 octobre 2000

Marinette Matthey (éd.)

Institut de linguistique
Université de Neuchâtel



travaux neuchâtois de linguistique

BEST COPY AVAILABLE

2

Le changement linguistique **Evolution, variation, hétérogénéité**

**Actes du colloque de Neuchâtel,
Université, 2-4 octobre 2000**

Marinette Matthey (éd.)

Institut de linguistique
Université de Neuchâtel

Les demandes d'abonnement ou de numéros séparés peuvent être adressées au CLA, administration des TRANEL, Faculté des lettres et sciences humaines, Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel.
tél. ++41(0)32 718 16 90 — fax ++41(0)32 718 17 01

Internet: <http://www.unine.ch/linguistique/>

Abonnement annuel (2 numéros):

Suisse et étranger: CHF 51,- (EUR 34,80)

Numéros séparés:

Suisse et étranger: CHF 27,- (EUR 18,40)

N° double: CHF 40,- (EUR 27,30)

Paiement:

Pour la Suisse:

- compte de chèque postal (CCP): n° 20-8961-6, Neuchâtel, Université, CLA, Cours spéciaux

Pour l'étranger:

- mandat postal international (compte ci-dessus)
- virement bancaire: compte n° 155298.02, auprès de la Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

Rédaction: Institut de linguistique, Université de Neuchâtel,
CH-2000 Neuchâtel

© Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel, 2001
Tous droits réservés

ISSN 1010-1705

Table des matières

MARINETTE MATTHEY

Préface 7-13

THÉORIE GÉNÉRALE, COMPARATISME

WITOLD MAŃCZAK

Le développement phonétique
irrégulier dû à la fréquence 15-25

ROBERT DE DARDEL

Traits régionaux en protoroman 27-36

SYLVIE VANSÉVEREN

Evolution linguistique et évolution de perspective
en grammaire comparée des langues indo-
européennes: le cas du «locatif sans désinence» 37-46

FRANCINE MAWET

Phonétique évolutive et réfections
analogiques (le cas du grec) 47-57

GUY JUCQUOIS

Parenté génétique et correspondances phonétiques.
A propos du proto-mondial 59-84

RÔLE DES PHÉNOMÈNES DE DISCOURS DANS LE CHANGEMENT

MICHEL BANNIARD

Causes et rythmes du changement langagier
en Occident Latin (IIIe-VIIIe s.) 85-99

JACQUES POITOU

Conceptions prototypiques et articulation
du changement diachronique 101-115

ANDRÉ VALLI	
Sur quelques types d'hétérogénéité des structures grammaticales en français	117-130
FRANK JABLONKA	
Contact de langues et fonction poétique du changement linguistique	131-139
DIANE VINCENT & GUYLAINE MARTEL	
Particules métadiscursives et autres modes langagières: des cas de changement linguistique	141-152
MICHELLE LECOLLE	
Métonymie dans la presse écrite: entre discours et langue	153-170
MAŁGORZATA NOWAKOWSKA	
L'emploi des adjectifs de relation – signe d'une anomalie?	171-183
MARC MATTER & JOHANNA ZIBERI	
Two Patterns of Dialect Accommodation of Valais German Speakers in Berne	185-201
LORENZ HOFER & ANNELIES HÄCKI BUHOFER	
Le changement linguistique en ville: l'exemple de Bâle	203-217
M. CARMEN ALÉN GARABATO	
La <i>gheada</i> : un phénomène de variation phonétique, géolinguistique et socioculturelle du galicien	219-232
BERNARD HARMEGNIES, KATHY HUET & DOLORS POCH-OLIVÉ	
Une méthode statistique pour le contrôle des changements vocaliques sous l'effet du style de parole. Applications à l'espagnol	233-249

ACQUISITION L1/L2

GABRIELLE KONOPCZYNSKI

Maturation syntaxique chez le jeune
enfant (9-36 mois). Continuité ou rupture? 251-272

DANIEL VÉRONIQUE

Genèse(s) et changement(s) grammaticaux:
quelques modestes leçons tirées de l'émergence
des créoles et de l'acquisition des langues étrangères 273-303

CORINNE ROYER

La variation synchronique et diachronique
de la syntaxe de la négation du français
chez des adultes en milieu guidé 305-321

CHIRAZ ANANE

Variation et hétérogénéité de récits
en français de jeunes élèves tunisiens 323-338

CONTACTS DE LANGUES ET CHANGEMENT

JEANINE TREFFERS-DALLER

Le changement linguistique et le contact
linguistique à Bruxelles et à Strasbourg 339-354

BARBARA KÖPKE

Quels changements linguistiques dans
l'attrition de la L1 chez le bilingue tardif? 355-368

LES REPRÉSENTATIONS DU CHANGEMENT CHEZ LES LOCUTEURS-SCRIPTEURS

RENÉ AMACKER

Homogénéité et hétérogénéité de la
langue latine selon Varron et Aulu-Gelle:
aspects historique, social et fonctionnel 369-382

HENRI BOYER

L'*unilinguisme* français contre
le changement sociolinguistique 383-392

VÉRONIQUE CASTELLOTTI & DIDIER DE ROBILLARD

**Images de la variation du français:
dominantes et harmoniques, changements 393-410**

ANTONELLA LEONCINI BARTOLI

**Tensions, contaminations et appropriation
progressive d'autres langages dans l'univers
linguistique et socioculturel de Daniel Pennac 411-426**

POSTFACE**DANIEL COSTE**

Quelques remarques rétrospectives 427-432

Préface

Marinette MATTHEY
Université de Neuchâtel¹

L'Université de Neuchâtel accueille dans les différentes unités de recherche et d'enseignement de la Faculté des lettres et sciences humaines plusieurs linguistes aux compétences variées: des diachroniciens (historiens des langues, dialectologues, comparatistes) et des synchroniciens (sociolinguistes, psycholinguistes, linguistes spécialistes du français, de l'allemand et de l'anglais...). Certains sont des linguistes «de bureau», d'autres opèrent dans des laboratoires en soumettant des locuteurs (volontaires!) à des expériences (*manip* dans le jargon familier des expérimentalistes); d'autres encore peuvent être qualifiés de linguistes «de terrain» dans le sens que prend de nos jours cette dénomination (*cf.* Blanchet, 2000): il s'agit des sociolinguistes ou des dialectologues qui récoltent des données linguistiques lors d'une enquête par questionnaire ou en menant des entretiens. Tous partagent un intérêt théorique pour la thématique du changement linguistique, ce qui a motivé la mise sur pied d'une rencontre internationale centrée sur le thème protéiforme et fédérateur du *changement linguistique*². Les textes réunis dans ce double volume des TRANEL reprennent certaines des communications prononcées lors des trois jours de colloque (2-4 octobre 2000).

L'appel à communications encourageait les participants à porter un regard distancé sur la linguistique du XXe siècle, tout en laissant ouverte la possibilité de venir présenter ses recherches actuelles. Une dimension essentielle du colloque tenait dans la tension que l'on perçoit aujourd'hui

1 Centre de linguistique appliquée, FLSH, Espace Louis-Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel; marinette.matthey@unine.ch

2 Le comité scientifique était composé de Marie-José Béguelin, Gilles Eckard, François Grosjean, Andres Kristol, Anton Näf, Bernard Py, Claude Sandoz et la soussignée. Esther Wagnières, avec son efficacité coutumière, s'est chargée de tous les aspects administratifs et techniques, tant pour la mise sur pied du colloque que pour la publication de ces actes. Nous remercions toutes ces personnes pour leur engagement, ainsi que les collègues qui ont accepté de relire et de commenter anonymement une première version des textes présentés ici. Nous remercions également les assistants en linguistique et les concierges de la faculté des lettres et sciences humaines. Par leur disponibilité et leur sens pratique, ils ont contribué de manière déterminante à la réussite de cette manifestation.

entre la notion de *système* et celle de *changement*. Elle était lumineusement résumée par Bernard Py dans le texte de l'appel à communications:

Un des principaux traits qui caractérisent la linguistique du XXe siècle est un effort constant visant à concilier la notion de système, qui a fondé la linguistique contemporaine, avec des données qui mettent en évidence l'importance du changement, de la variation, ou encore de l'hétérogénéité qui marquent profondément l'ensemble des phénomènes linguistiques.

Les niveaux d'analyse du changement

Les propositions de communication ont été très diverses et ont touché plusieurs niveaux d'analyse linguistique. Plusieurs ont thématiqué le niveau phonétique ou phonologique, en s'intéressant à l'évolution ou à la comparaison de la prononciation de certains phonèmes, certains dans une perspective sociolinguistique. Marc MATTER & Johanna ZIBERI font un lien entre ce niveau d'analyse et la question de l'identité. Lorenz HOFER & Annelies HÄCKI BUHOFER présentent les résultats d'une recherche sur l'évolution du dialecte en ville de Bâle, en prenant notamment en compte ce niveau d'analyse linguistique³, María Carmen ALÉN GARABATO propose une réflexion sociolinguistique sur l'évolution d'un trait phonétique du galicien (la *gheada*). Dans une perspective expérimentale, Bernard HARMEGNIES, Kathy HUET & Dolores POCH-OLIVÉ étudient les liens entre type de discours (les auteurs préfèrent parler de «style de parole») et l'articulation plus ou moins centrale des voyelles en espagnol.

Les observables morphosyntaxiques dans différents domaines ont également retenu l'attention de plusieurs communicants: Gabrielle KONOPCZYNSKI s'intéresse à l'émergence des énoncés syntaxiques chez l'enfant et met en lumière le rôle essentiel de la prosodie dans l'apparition de ces premiers énoncés. Daniel VÉRONIQUE se penche sur le développement de la finitude⁴ dans les constructions verbales attestées au cours du parcours d'acquisition du français langue seconde par des adultes d'une part, dans la genèse des créoles français d'autre part. Il montre que l'évolution des formes est à mettre en rapport avec la tension existante entre les phénomènes de motivation et d'iconicité, fortement à l'œuvre dans les phases initiales du processus, et l'arbitrarité induite par les marques de finitude (les morphèmes de temps, d'aspect et de personnes dans le verbe)

3 La contribution de ces deux derniers auteurs envisage également d'autres niveaux d'analyse linguistique.

4 La notion de finitude (*finiteness* en anglais) renvoie aux marques de grammaticalisation tels que, dans le verbe, les morphèmes de temps, d'aspect et de personnes.

qui apparaissent plus ou moins rapidement au cours du processus de grammaticalisation.

André VALLI, dans une perspective diachronique sur le français, s'intéresse lui aussi au changement linguistique qu'est la grammaticalisation. Il met en rapport ce processus avec les phénomènes d'hétérogénéité (attestation de constructions différentes) et de variation (emploi plus ou moins généralisé de ces différentes constructions par les locuteurs). Il montre que l'existence de l'hétérogénéité grammaticale ne donne pas systématiquement lieu à d'importants phénomènes de variation. Il montre aussi que certains traits caractéristiques des différentes étapes normatives que le français a connues avant et pendant le XVIII^e siècle, peuvent s'observer aujourd'hui dans le français quotidien parlé par des locuteurs marseillais, relativement âgés et peu scolarisés. Dans ce cas, hétérogénéité et variation (sociale, diachronique, stylistique) vont de pair.

D'autres communications ont envisagé des phénomènes de discours. Diane VINCENT & Guylaine MARTEL utilisent les données fournies successivement par trois grands corpus sociolinguistiques du français contemporain de Montréal (1971, 1984 et 1995) pour analyser ce qu'elles appellent les *particules métadiscursives*: celles qui indiquent le plus explicitement un commentaire du locuteur sur sa propre énonciation (par exemple: *c'est malheureux à dire, c'est une manière de parler, comment je pourrais dire cela..*) mais également les particules plus grammaticalisées comme *je veux dire*, forme qui a perdu à la fois de son pouvoir grammatical (la subordonnée que l'on attendrait après *je veux dire* est absente) et de sa force sémantique (c'est maintenant davantage un «marqueur de structuration de la conversation» – pour reprendre le terme de Roulet, Auchlin, Moeschler, Rubattel & Schelling (1985) – qu'une forme à valeur sémantique pleine).

Enfin, la question des représentations du changement, de la variation et de l'hétérogénéité chez les locuteurs-scripteurs a également été thématisée dans différents contextes: Antonella LEONCINI BARTOLI montre comment l'écrivain Daniel Pennac utilise stylistiquement ces représentations (transcription phonétique d'accents divers, néologismes par emprunt, syntaxe typique d'interlangue...) pour donner littérairement vie à des personnages de langues et de cultures différentes. Dans une réflexion à la fois historique et contemporaine sur la politique linguistique française, Henri BOYER s'attache à démontrer les traces de l'idéologie monolingue de l'État-Nation, qui conduit à des représentations caractérisées par ce qu'il appelle l'*unilinguisme* français, unilinguisme peu favorable à la reconnaissance et à la valorisation de la diversité linguistique du territoire national. Véronique CASTELLOTTI & Didier DE ROBILLARD explorent les représentations et les

stéréotypes liés à différents accents prototypiques du français, tout en menant une réflexion méthodologique et épistémologique approfondie sur ce type d'enquête. René AMACKER nous présente quant à lui les vues et les réflexions de deux érudits latins – Varron (né en -116, mort en -27) et Aulu-Gelle (IIe siècle de l'ère chrétienne) – sur l'homogénéité de la langue latine.

Cinq thématiques...

Les quelques communications qui viennent d'être mentionnées donnent un aperçu des actes du colloque mais n'épuisent pas le contenu de ce double volume des TRANEL. Nous n'avons finalement pas choisi de regrouper les contributions en fonction du ou des niveau(x) d'analyse envisagé(s), mais de les rassembler dans cinq sections thématiques.

La première de ces sections est consacrée à la linguistique historique. On y trouvera un texte sur les changements phonétiques irréguliers (Witold MAŃCZAK), trois textes entrant en matière sur des problèmes de méthode en linguistique historique (Robert DE DARDEL, Sylvie VANSÉVEREN et Francine MAWET) ainsi qu'un texte synthétique (Guy JUCQUOIS), qui présente les développements théoriques récents en matière de reconstitution historique des langues, développements permis par le recours aux données de la génétique des populations. Ces données conduisent certains linguistes à poser l'existence de superfamilles, voire pour certains d'un protomondial... En d'autres termes, c'est la question de l'origine des langues qui se retrouve ainsi posée et légitimée, plus de cent ans après avoir été bannie de la connaissance scientifique par la toute nouvelle Société linguistique de Paris, en raison du manque d'outils théoriques appropriés pour y répondre. Le développement de la génétique permet aujourd'hui de redonner un sens à cette quête des origines⁵.

La deuxième section réunit des communications qui mettent en rapport le rôle de la parole (ou du discours) et le changement linguistique. Michel BANNIARD, dans une entreprise de sociolinguistique rétrospective, met en exergue le rôle des représentations des locuteurs et des situations de communication pour décrire et expliquer le passage du latin aux langues romanes. Jacques POITOU souligne également le rôle des contraintes communicatives dans l'évolution des langues, tout en remarquant qu'on ne

5 C'est en 1866 que la Société linguistique de Paris décide d'exclure la question de l'origine du langage de la recherche linguistique: elle n'acceptera aucune communication sur ce thème (cf. le forum de discussions sur cette question dans la revue électronique *Marges Linguistiques* (http://marges.linguistiques.free.fr/forum_disc/forum_disc3.htm)).

saurait voir là une quelconque intention des locuteurs pour changer la langue: «A proprement parler, une langue ne change pas, elle est changée sous l'effet des productions des locuteurs qui n'ont pas ce but» (Poitou, ici même, p. 103). Frank JABLONKA prend également en compte le rôle des locuteurs, par le biais d'une réflexion «jakobsonienne» sur contacts de langue et fonction poétique. Outre les communications de Valli, Vincent & Martel, Matter & Ziberi, Hofer & Häcki Buhofer, Alén Garabato et Harmegnies *et al.* que nous avons déjà présentées ci-dessus, cette section accueille encore une réflexion sur l'usage des métonymies dans la presse, ce trope étant envisagé comme «un changement individuel de la dénomination par rapport à l'usage ordinaire dans un but de raccourci ou d'effet stylistique» (Michelle LECOLLE, ici même, p. 153), ainsi qu'une contribution de Małgorzata NOWAKOWSKA sur l'emploi et le fonctionnement des adjectifs qu'elle appelle «de relation», c'est-à-dire ceux qui ne peuvent que difficilement remplir la fonction de prédicat⁶.

La troisième section réunit les communications qui ont porté sur l'acquisition du langage (L1 ou L2). Outre les contributions de Konopczynski et de Véronique déjà présentée ci-dessus, elle accueille le texte de Corinne ROYER sur la place de la négation dans les productions en français L2 d'adultes en milieu guidé et celui de Chiraz ANANE sur la variation observée dans les structures narratives de récits produits également en français L2 et en milieu guidé, mais par des élèves cette fois.

La quatrième section ne contient que deux communications qui thématisent toutes deux le lien entre contacts de langues et changement. Jeanine TREFFERS-DALLER planche sur la question des facteurs intra- et extralinguistiques dans l'explication du changement: doit-on chercher les raisons du changement avant tout dans la spécificité des systèmes linguistiques en présence, ou faut-il plutôt invoquer des facteurs sociolinguistiques liés aux situations de communications, autrement dit aux contextes micro et macrolinguistiques? L'auteure soutient la première thèse sur la base de la comparaison entre deux corpus conversationnels provenant de villes où le français est en contact avec des variétés germanophones différentes (l'allemand à Strasbourg et le néerlandais à Bruxelles). En étudiant les variantes de contact produites par des locuteurs des deux villes, Treffers-Daller montre que l'hypothèse structurale résiste mieux aux données que l'hypothèse sociolinguistique et conclut à la prédominance des facteurs proprement

6 Par exemple *municipal*, comme le montre plaisamment l'énigmatique titre du dernier album de Sarclo (chanteur romand) «L'amour est un commerce mais la décharge est municipale».

linguistiques dans l'explication du changement sous l'influence des contacts de langues. Barbara KÖPKE présente une étude psycholinguistique sur les phénomènes d'attrition de la langue première chez des migrants de première génération, bilingues allemand-anglais. Elle défend la thèse selon laquelle les phénomènes d'attrition ne sont pas seulement dus au manque de pratique de la langue d'origine, mais également aux contacts, dans la région d'accueil, avec d'autres migrants provenant de la même région. On peut dire ainsi que les contacts sociaux entre les membres de la communauté migrante génèrent de nouvelles normes linguistiques, phénomène que Grosjean & Py (1991) ont également mis en évidence à propos de la communauté migrante espagnole de Neuchâtel.

La cinquième et dernière section est consacrée aux représentations de la variation, de l'hétérogénéité et du changement chez les locuteurs, avec les textes d'Amacker, de Boyer, de Castellotti & Robillard, et de Leoncini, déjà présentés ci-dessus.

... et une postface

C'est à Daniel COSTE que revient la difficile mission du commentaire «à chaud», subjectif mais synthétique, rituellement approuvatif mais critique... Il accomplit brillamment cette tâche, et le texte qu'il nous propose en guise de conclusion de ces actes souligne la variété et la richesse des communications présentées. Dans une démarche réflexive et évaluative, D. Coste met en évidence les représentations du changement mobilisées par les intervenants dans leurs contributions, en résumant les espaces de questionnement et en relevant, en creux, les thématiques non abordées durant le colloque.

La présente livraison des TRANEL n'a pas la prétention de donner une image fidèle et exhaustive de la réflexion scientifique sur le changement linguistique en ce début du XXI^e siècle. Elle se veut simplement le reflet d'une rencontre conviviale, durant laquelle des linguistes spécialistes d'un domaine se sont donné la peine de présenter leurs travaux à d'autres linguistes non-spécialistes du domaine en question. L'effort de didactisation des savoirs qui a dû être fourni à cette occasion contribue également à faire exister une discipline – les sciences du langage – elle-même bien hétérogène!

Marinette Matthey

Bibliographie

- Blanchet, Ph. (2000) *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Grosjean, F. & Py, B. (1991). La restructuration d'une première langue: l'intégration de variantes de contact dans la compétence de migrants bilingues. *La Linguistique*, 27, 2, 35-60.
- Roulet, E., Auchlin, A. Moeschler, J., Rubattel, Ch. & Schelling, M. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne: Peter Lang.

Le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence

Witold MAŃCZAK
Université de Cracovie¹

Until now, irregular sound change due to frequency (first mentioned as early as 1846 by Diez, the founder of the comparative grammar of the Romance languages) has been considered as something sporadic, affecting only the vocabulary, whereas, to the present writer's mind, irregular sound change due to frequency, which concerns also reductions in morphemes, especially in inflectional ones (which are even more frequently used than words), is the third essential factor of linguistic evolution, in addition to regular sound change and analogical development: in any text of any language, more or less one third of the words show an irregular sound change due to frequency.

La notion de développement phonétique irrégulier dû à la fréquence n'est pas neuve. Il nous serait difficile de dire qui a été le premier à employer ce terme. De toute façon, Diez (1846, p. 12), le fondateur de la linguistique romane, considérait *sire* < *senior* comme «durch häufigen Gebrauch verkürzt». Un peu plus tard, Pott (1852, p. 315) constatait que l'it. *andare*, l'esp. *andar* et le fr. *aller* provenaient de *ambulare* «mit zwar ungewöhnlichen, aber durch häufigkeit des gebrauchs von diesem worte gerechtfertigten buchstabenwechseln». D'autres linguistes les ont suivis. Pourtant, il y a une différence essentielle entre les opinions de nos prédécesseurs et la nôtre à ce sujet.

Jusqu'ici, on considérait l'évolution phonétique irrégulière due à la fréquence comme quelque chose de sporadique et s'appliquant uniquement au vocabulaire, tandis qu'à notre avis, le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence concerne aussi des réductions dans les morphèmes, surtout flexionnels, qui sont d'un emploi encore plus fréquent que les mots. J'estime que le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence est, à côté du développement phonétique régulier et du développement analogique, le troisième facteur essentiel qui décide de la forme des mots: dans n'importe quel texte de n'importe quelle langue, environ un tiers des mots présente un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence (Mańczak, 1969, 1977 et 1987). A titre d'exemple, voici

¹ Prof. émérite; Zakątek 13/59, PL-30076 Kraków.

un fragment d'une fable de La Fontaine, où tous les mots à développement dû à la fréquence sont imprimés en italique:

*Le renard s'en saisit, et dit: Mon bon Monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute.
Le Corbeau honteux et confus
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.*

Dans la plupart des cas, ces irrégularités sont expliquées par le caractère atone de ces mots. Mais, à notre sens, la division des mots en toniques et atones, qui est vieille de deux millénaires, s'appuie, en réalité, sur une fausse généralisation. Il est vrai que dans *levant, avoir, émoi* les syllabes *le-, a-, -é* sont atones et qu'il y a les homonymies suivantes:

*le vent = levant
à voir = avoir
et moi = émoi*

mais il est faux d'en conclure que les mots *le, à, et* sont atones parce que les mots toniques sont traités de la même manière:

*dix vers = divers
vingt cœurs = vainqueur
va tôt = Watteau*

et personne n'en conclut que les mots *dix, vingt, va* sont atones. En outre, l'homonymie existe entre des groupes de mots comprenant des «proclitiques» et des groupes de mots composés uniquement de mots accentués:

*j'en vois = Jean voit
leur compte = l'heure compte
l'on vient = Long vient*

Pour expliquer toutes ces homonymies, il faut admettre que:

- 1) Tous les mots sont toniques;
- 2) dans un groupe de deux mots, il n'arrive jamais que les deux mots soient accentués avec la même intensité; autrement dit, l'accentuation *'*Charles 'vient* n'existe pas. Dans un groupe de deux mots, le cas le plus fréquent est que le premier mot est accentué plus faiblement que le second, tandis qu'une accentuation inverse est plus rare. Autrement dit, l'accentuation du type '*Charles "vient* est beaucoup plus répandue que celle du type "*oui. mon'sieur*.

La vraie accentuation des groupes de mots examinés ci-dessus est la suivante: '*le "vent = le'vant, 'à "voir = a'voir, 'et "moi = é'moi, 'dix "vers = di'vers, 'vingt "cœurs = vain'queur, 'va "tôt = Wa'tteau, 'j'en "vois = 'Jean*

"voit, 'leur "compte = 'l'heure "compte, 'l'on "vient = 'Long "vient (Mańczak, 1991).

A mon avis, les formes réduites mentionnées ci-dessus s'expliquent par ce que j'appelle un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence. Résumée au maximum, la théorie de ce dernier développement se présente comme suit. Il y a une loi synchronique selon laquelle les éléments linguistiques plus employés sont plus petits que ceux usités plus rarement. Il existe une sorte d'équilibre entre le volume des éléments linguistiques et leur fréquence. Mais on sait que le volume des éléments linguistiques n'est pas stable. A cause du développement phonétique régulier, la longueur des mots peut changer sensiblement, comme le montre la comparaison de quelques mots latins avec leurs équivalents français:

lat. *te* (2 phonèmes) > fr. *toi* (3) – augmentation de 50%
tu (2) > *tu* (2) – aucun changement
portam (6) > *porte* (4) – diminution de 33%
illam (5) > *elle* (2) – diminution de 60%
Augustum (8) > *aout* (1) – diminution de 88%

La fréquence des mots n'est pas stable non plus. Un mot comme *sire*, très employé au moyen âge, est maintenant peu utilisé. Inversement, un mot comme *chauffeur* est plus employé de nos jours qu'il n'a été dans le passé. Dans cet état de choses, rien d'étonnant que l'équilibre entre la longueur d'un élément linguistique et sa fréquence peut être bouleversé. Si un mot devient trop court par rapport à sa fréquence, on le remplace par une expression plus longue, par exemple *aout* [u] est souvent remplacé par [ut] ou bien par *le mois d'aout*. Mais si un élément linguistique, c'est-à-dire un morphème, un mot ou un groupe de mots, devient trop long par rapport à sa fréquence, il doit être abrégé, et il existe deux possibilités: ou bien un abrègement mécanique (*autobus* > *bus*, *faculté* > *fac*) ou bien un changement phonétique irrégulier dû à la fréquence: le suffixe germanique *-isk* aboutit normalement à *-ois*, cf. le prénom *Franç-ois*, mais l'ethnonyme *Franç-ais*, sensiblement plus employé que le prénom, présente une réduction de *-ois* à *-ais* (Mańczak, 1991a); la négation latine *non*, employée isolément, aboutit régulièrement à *non*, mais la même négation utilisée devant un verbe (ce qui constitue un emploi plus fréquent) présente une réduction de *non* à *ne*; le groupe de mot *mon seigneur* conserve sa prononciation primitive dans le titre ecclésiastique *monseigneur*, mais le même groupe de mots employé fréquemment dans la langue de tous les jours présente une réduction de *monseigneur* à *monsieur*.

Si le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence est assez avancé, il consiste dans la chute de un ou plusieurs phonèmes, par exemple *sapio* > *sais*, *cantare habetis* > *chanterez*, mais quand l'évolution phoné-

tique irrégulière se trouve dans sa phase initiale, elle ne consiste que dans une réduction partielle du phonème. Voici quelques exemples:

la quantité de la voyelle peut être réduite, par exemple *nostrum* > *nôtre* > *notre*;

le timbre de la voyelle peut être réduit, cf. le futur *fera* de *faire* en regard du futur régulier *plaira* de *plaire*;

l'aperture de la voyelle peut être réduite: *a* > *e* > *i* ou bien *a* > *o* > *u* (par exemple, le lat. *sine* a abouti, en a. espagnol, régulièrement à *sen*, qui est devenu, par la suite, irrégulièrement *sin*);

une consonne palatale peut être réduite en une consonne non palatale, par exemple *illos* est devenu en espagnol *los*, bien qu'un *l* mouillé existe en espagnol à l'initiale, cf. *llo*;

une consonne sourde peut être sonorisée (par exemple, en anglais, la désinence *-s*, qui est à la fois la désinence du pluriel, du génitif et de la 3e pers. du sing., a subi une sonorisation irrégulière).

Il y a six arguments qui témoignent à l'appui de la théorie du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence:

Premier argument. S'il existe, pour la langue et la période en question, un dictionnaire de fréquence, on peut en user parce que la grande majorité des mots subissant un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence se trouve parmi les mille mots les plus employés. Par exemple, en français moderne, ces mots se présentent comme suit:

1er mille	99	86%
2e mille	9	8%
3e mille	4	3%
4e mille	2	2%
5e mille	1	1%
6e mille	–	

Si, par hasard, quelqu'un doutait que ces données statistiques prouvent qu'il y a un lien entre les réductions irrégulières et la fréquence des mots, on pourrait attirer son attention sur le fait que l'application du test χ^2 donne comme résultat $\chi^2 = 405 > 11,07$ (5 degrés de liberté, probabilité 0,05).

Deuxième argument. Si le morphème, mot ou groupe de mots apparaît dans une langue donnée sous une double forme, régulière et irrégulière, le développement phonétique irrégulier se caractérise par le fait que la forme régulière est en général plus employée que la forme normale. Dans un texte, j'ai trouvé les formes suivantes:

aux < ad illos	4	à eux	–
aux < ad illas	1	à elles	–
des < de illas	14	d'elles	1
des < de illas	8	d'eux	–
la < illa(m)	52	elle	3

les < illos	22	eux	1
les < illas	30	elles	12
me, m' < me	46	moi	19
messieurs < meos seniores	4	messieurs	–
monsieur < meum seniore	6	monseigneur	–
ne, n' < non	71	non	2
nos < nostros	5	nôtres	–
notre < nostrum	8	nôtre	–
que < quid	18	quoi	5
se, s' < se	27	soi	–
te, t' < te	1	toi	–
vos < *vostros	5	vôtres	1
votre < *vostrum	7	vôtre	–

Il en résulte que les mots français qui proviennent de mots ou groupes de mots latins et présentent des réductions sont plus employés que leurs équivalents à développement normal. Il est également facile de montrer que les morphèmes ayant subi des réductions sont plus fréquemment usités que leurs équivalents, cf. *français*, qui est plus employé que *suéd-ois*.

Troisième argument. Si les réductions irrégulières ont lieu à l'intérieur d'un paradigme ou d'une famille de mots, les abrègements irréguliers se produisent plus souvent dans des formes plus fréquentes que dans des formes moins employées. Prenons en considération le développement du prés. de l'ind. *habeo, habes*, etc. et du prés. du subj. *habeam, habeas*, etc. Parmi les formes italiennes *ho, hai, ha, abbiamo, avete, hanno* sont irréguliers *ho, hai, ha, hanno*, ce qui s'explique par le fait que le singulier est plus employé que le pluriel et la 3e personne est plus employée que les autres. Les formes du prés. du subj. *abbia, abbia, abbia, abbiamo, abbiate, abbiano* sont toutes régulières, ce qui s'explique par le fait que le subjonctif est moins employé que l'indicatif. Il en est de même des familles de mots. Le groupe intervocalique *-tr-* aboutit en français normalement à *-rr-*, cf. *petram > pierre*. Il en résulte que *père < patrem* présente une réduction, alors que le développement de *parrain < *patrinum* est normal. Il est évident que l'irrégulier *père* est plus fréquemment usité que le régulier *parrain*.

Quatrième argument. Si, pour une langue donnée, on dispose à la fois d'un dictionnaire de fréquence et d'un dictionnaire inverse, il est instructif d'examiner des séries de mots commençant par la même lettre ou par les mêmes lettres ou bien des séries de mots terminés par la même lettre ou par les mêmes lettres. Il peut s'agir des séries de mots parmi lesquels il y a des liens génétiques, comme par exemple entre les mots anglais présentant le

suffixe *-ess* ou *-iness*, ou bien des séries de mots qui ne sont pas génétiquement liés, comme par exemple les mots anglais commençant par *h-* ou *spr-*. Grâce au dictionnaire de Thorndike & Lorge (1944) et celui de Lehnert (1971), il m'a été possible d'établir ce qui suit.

En anglais, il y a 16 verbes faibles monosyllabiques terminés en *-ay*, par exemple *play*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul dont les formes présentent des réductions irrégulières, à savoir *say* (*says, said*), et il est intéressant de noter que *say* est le verbe le plus employé en *-ay*.

Il y a 5 mots terminés en *-ayer*, par exemple *layer*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul dont la prononciation soit réduite, à savoir *prayer*, et il faut insister sur le fait que *prayer* est le mot le plus utilisé parmi les mots en *-ayer*.

Il y a 9 mots en *-een*, par exemple *seen*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul dont la prononciation puisse être réduite, à savoir *been*, et *been* est le mot le plus employé parmi les mots en *-een*.

Dans le dictionnaire inverse de Lehnert, il y a plus de 200 féminins en *-ess*, par exemple *princess*, parmi lesquels il n'y en a que deux dont la prononciation puisse être réduite, à savoir *mistress* > *Mrs.* et *Miss*, et *Mrs.* ainsi que *Miss* sont les féminins le plus fréquemment usités.

Il y a 34 mots monosyllabiques en *-f*, par exemple *if*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul dont la consonne finale ait subi une sonorisation irrégulière, à savoir *of*, et *of* est le mot le plus employé parmi les mots en *-f*.

Il y a 34 mots en *-ill*, par exemple *still*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul dont la prononciation puisse subir une réduction, à savoir *will*, et *will* est le mot le plus employé en *-ill*.

Il existe 15 mots terminés par une consonne fricative + *-in*, par exemple *coffin*, parmi lesquels il n'y en a que deux qui aient subi une réduction, à savoir *cousin* et *basin*, et, du point de vue de la fréquence, *cousin* et *basin* occupent, parmi ces mots, la première et la deuxième position.

Il y a 12 mots monosyllabiques en *-ine*, par exemple *line*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul qui ait subi une réduction, à savoir *mine* > *my*, et *my* est plus utilisé que tous les mots en *-ine*.

Dans le dictionnaire inverse de Lehnert, il y a presque 700 dérivés en *-iness*, par exemple *happiness*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul qui ait subi une réduction, à savoir *business*, et *business* est le mot le plus fréquemment usité parmi les mots en *-iness*.

Il y a 36 mots en *-ire*, par exemple *fire*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul qui ait subi un abrègement, à savoir *sire* > *sir*, et, du point de vue de la fréquence, *sir* occupe, parmi ces mots, la deuxième position.

Il y a 11 mots monosyllabiques en *-one*, par exemple *tone*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul dont la voyelle ait été abrégée, à savoir *gone*, et *gone* est le mot le plus employé parmi les mots en *-one*.

Il y a 9 mots monosyllabiques en *-our*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul où *-our* puisse se réduire en [ə], à savoir *your*, et *your* est le mot le plus utilisé parmi les mots en *-our*.

Il y a 6 mots en *-over*, par exemple *clover*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul dont la prononciation puisse être réduite, à savoir *over* > *o'er*, et *over* est le mot le plus employé parmi ces mots.

Il y a 7 mots en *-teen*, par exemple *thirteen*, mais le numéral *ten*, qui, au point de vue étymologique, est la même chose que *-teen*, a subi un abrègement, et il mérite d'être mentionné que *ten* est plus employé que les numéraux en *-teen*.

Il y a 35 mots en *-ther*, par exemple *father*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul, à savoir angl. *wither*, qui ait été réduit en *with*, et *with* est plus employé que les mots en *-ther*.

Il y a 6 composés qui présentent un *al-* atone comme leur premier terme, par exemple *already*. Parmi ces composés, il n'y en a qu'un seul où la voyelle de *al-* se réduit en [ə], à savoir *alone*, et *alone* est le plus employé parmi les composés en *al-*.

Il y a 34 prétérits commençant par *be-*, par exemple *believed*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul dont le préfixe ait été, dans le passé, quelquefois supprimé, à savoir *began* > *gan*, et *began* est la forme la plus employée parmi celles qui commencent par *be-*.

Il y a 15 mots commençant par *count-*, par exemple *county*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul qui ait subi une réduction, à savoir *country*, et *country* est le plus employé parmi les mots commençant par *count-*.

Il y a beaucoup de mots d'origine germanique commençant par *h-*, parmi lesquels il n'y en a qu'un seul qui, dans l'orthographe officielle, ait perdu *h*, à savoir *it* < *hit*, et *it* est plus employé que tous les mots où *h-* a persisté.

Il y a 18 mots commençant par *spr-*, par exemple *spring*. Parmi ces mots, il y en a eu, en anglais, aussi le verbe *sprecan*, dont la partie initiale a subi, par la suite, une réduction, comme en témoigne la forme moderne *speak*. Il faut insister sur le fait que *speak* est plus employé que tous les mots où *spr-* s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Il y a 62 mots commençant par *sw-*, par exemple *sweet*. En a. anglais, ces mots ont été un peu plus nombreux parce que les mots modernes *so*, *such*, *sister* et *sword* présentaient *sw-*. Parmi quelques dizaines de mots qui

commencent, de nos jours, ou ont commencé dans le passé par *sw-*, du point de vue de la fréquence, *so* occupe la première place, *such*, la deuxième, *sister*, la quatrième et *sword*, la dix-neuvième, à ceci près qu'il est indubitable qu'autrefois *sword* a été plus employé que maintenant.

Parmi les mots commençant par *th-*, la plupart a conservé la prononciation régulière sourde, par exemple *think*, tandis que la minorité présente une sonorisation anormale, par exemple *that*. En prenant en considération tous les mots commençant par *th-*, j'ai établi que la fréquence moyenne des mots ayant subi une sonorisation irrégulière est d'environ 9000, tandis que la fréquence moyenne des mots qui ont conservé la prononciation régulière sourde est d'environ 300.

Il y a 13 mots dérivés du numéral *two*, par exemple *twelve*, *twice*, *twilight*, etc. Dans tous les dérivés le groupe *tw-* s'est maintenu tel quel, tandis que, dans le numéral *two*, le groupe initial *tw-* a subi une réduction. Il est significatif que *two* est plus employé que tous les dérivés en question.

Évidemment, il est impossible d'imaginer que toutes ces données statistiques que je viens de citer soient dues au hasard. Au contraire, elles témoignent de ce que, entre la fréquence d'emploi et les réductions irrégulières, il existe un lien de cause à effet.

Cinquième argument. A côté du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, il existe une autre évolution irrégulière, consistant en des accidents phonétiques connus depuis longtemps sous le nom d'assimilations, dissimilations et métathèses, en des formes hypercorrectes ou expressives. Toute cette évolution se caractérise par le fait qu'elle a lieu, dans des langues diverses, dans les mots les plus divers. *Chercher* < *cercher* présente une assimilation, *faible* < *flebilem* une dissimilation, *troubler* < **turbulare* une métathèse, tandis que *s* dans *besicles* est hypercorrect et *h* dans *herse* est censé être expressif. Mais il serait difficile de trouver, dans une autre langue indo-européenne, un mot signifiant «faible» avec une dissimilation, un mot signifiant «troubler» avec une métathèse ou un mot signifiant «herse» avec un phonème d'origine expressive. Bref, il n'y a aucun parallélisme entre les irrégularités dites assimilations, dissimilations, métathèses, etc. En revanche, le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence a lieu, dans des langues diverses, d'une manière plus ou moins parallèle, ce qui s'explique par le fait que, malgré les différences qui séparent des communautés linguistiques, les mots les plus fréquents sont partout plus ou moins les mêmes. Par exemple, le verbe signifiant «parler» présente dans beaucoup de langues des réductions irrégulières, cf. fr. *parler*, it. *parlare* < *parabolare*, des formes de *narrare* devenu en sarde *nàrrere* (*nau*, *nas*, *nat*, etc.), lat. *ajo*

< *agiō (en face du régulier *adagium*), angl. *says, said* (en regard du régulier *lays, laid*, où la diphtongue a persisté), russe dial. *gyt < gryt < govorit*, a. polonais *pry < prawi*, etc.

Sixième argument. De deux formes à développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, la forme plus fréquemment usitée existe, en principe, sur un territoire plus vaste que la forme moins employée. Dans un texte français, j'ai trouvé 101 infinitifs en *-er*, 36 en *-ir* et 18 en *-oir*. En ce qui concerne les parlers français, on sait qu'il y en a où le suffixe de l'infinitif subit la chute irrégulière du *r* non seulement dans les infinitifs du type *aller*, mais aussi dans ceux du type *dormir* et sporadiquement même dans ceux du type *avoir*. Dans l'ALF, j'ai trouvé 291 points où coexistent les formes d'infinitifs avec et sans *-r*, à ceci près que la répartition des points où *-r* se maintient se présente de la façon suivante:

aller	—
dormir	103
avoir	283

Il en résulte que l'aire de la prononciation *alle(r)* est plus grande que celle de la prononciation *dormi(r)*, et celle-ci est plus grande que celle de la prononciation *avoi(r)*. Il existe donc un lien entre la fréquence des types d'infinitifs *aller, dormir, avoir* et la grandeur des aires où les suffixes de ces infinitifs subissent la chute irrégulière de *-r*.

La théorie du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence explique énormément de choses, entre autres elle permet de résoudre le problème de l'origine de verbes comme fr. *aller*, it. *andare*, esp. *andar*, prov. *ana* ou rhéto-roman *la, ma, na*. Cette question peut être considérée comme le problème de l'étymologie romane numéro 1, si l'on prend en considération que, pour expliquer ces verbes, on a proposé, depuis le XVI^e siècle, au moins une soixantaine d'étymons: *ambulare, andruare, aditare, adnare, addere, ambitare, amdare, addare, enatare, antedare*, etc. Parmi les étymons proposés, il y en a qui sont étranges. Un romaniste a émis l'hypothèse d'après laquelle l'it. *andare* et l'esp., port. *andar* proviendraient de **anitare*, dérivé du substantif lat. *anas, anitis*, c'est-à-dire que **anitare* signifierait «marcher comme une cane». Un autre romaniste, estimant que «tout est permis à propos de cette inépuisable étymologie», a proposé de tirer *andare, andar, amnar, lar, anar* et *aller* de *ambulare* devenu *ambΔare*, où «Δ a le son à la fois d'un *d* gras, d'un *n* gras et d'un *r* lingual». Encore un autre romaniste s'imaginait que *aller* contiendrait une racine indo-européenne **A₁el* (où *A₁* est une laryngale), qui doit être apparentée à certaines racines du sémitique, du géorgien, du basque et du finno-ougrien, tandis que *andare* présenterait la racine indo-européenne

**A₁en*, qui, à son tour, doit se retrouver dans certains mots sumériens, tibétains, caucasiens, dravidiens et mandchous.

J'ai consacré deux articles à l'étymologie de verbes comme fr. *aller*, esp. *andar*, etc. A mon avis, ce problème a été résolu dès 1852 par le célèbre étymologiste Pott, qui s'est rendu compte du fait que tous ces verbes proviennent de *ambulare*. La théorie du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence permet d'énumérer les arguments suivants à l'appui de l'étymologie de Pott:

- 1) La fréquence d'*aller* est supérieure à celle de *ambulare*: *ambulo* ne figure pas parmi les 300 mots les plus usités que comprend le petit dictionnaire de fréquence publié par Diederich, tandis que, dans le dictionnaire de fréquence de Juilland, Brodin & Davidovitch, *aller* occupe, comme verbe normal, la 110e place et, comme verbe auxiliaire, la 104e place;
- 2) le verbe signifiant «aller» présente des réductions irrégulières également dans des langues non romanes, par exemple par rapport au got. *gaggan*, toutes les formes germaniques modernes, all. *gehen*, angl. *go*, etc., sont réduites (Mańczak, 1987a);
- 3) à côté des formes irrégulières du type *aller*, *andar*, etc., il existe des formes régulières comme fr. *ambler*, prov., esp., port. *amblar* ou it. *ambiare*. Le lien entre le développement irrégulier et la fréquence saute aux yeux parce que les formes régulières du type fr. *ambler* sont d'un emploi extrêmement rare;
- 4) l'opinion de Pott d'après laquelle *aller*, *andar*, etc. proviennent de *ambulare*, est une conception monogénétique, mais il y a aussi des conceptions polygénétiques. En voici une: *ambulare* a été remplacé en Espagne par **am(bi)vehitare*, d'où *andar*, en Provence par **amvehinare*, d'où *ana*, et en France par **advehulare*, d'où *aller*. Etant donné que l'alphabet comprend un peu plus de 20 lettres, il est évident qu'il n'y a tout au plus qu'une chance sur 20 pour qu'un mot remplacé par un autre commence par la même lettre. Étant donné qu'il y a, en latin, quatre conjugaisons, il est évident qu'il n'y a qu'une chance sur 4 pour qu'un verbe remplacé par un autre appartienne à la même conjugaison. Étant donné que $20 \times 4 = 80$, il est évident qu'il n'y a qu'une chance sur 80 pour qu'un verbe commençant par *a-* et se terminant en *-are* soit remplacé par un autre verbe commençant par la même voyelle et appartenant à la même conjugaison. Étant donné que $80 \times 3 = 240$, il est évident qu'il n'y a qu'une chance sur 240 pour que *ambulare* puisse être remplacé, par exemple, par **am(bi)vehitare* en

espagnol, par **amvehinare* en provençal et par **advehulare* en français, comme s'imaginait un romaniste. On voit donc que le calcul des probabilités nous oblige à abandonner la conception polygénétique (Mańczak, 1974 et 1975).

Bibliographie

- Diez, F. (1846). *Altromanische Sprachdenkmale*. Bonn.
- Lehnert, M. (1971). *Rückläufiges Wörterbuch der englischen Gegenwartssprache*. Leipzig.
- Mańczak, W. (1969). *Le développement phonétique des langues romanes et la fréquence*. Kraków: Uniwersytet Jagielloński.
- (1974). Une étymologie romane controversée: *aller, andar, etc.* *Revue roumaine de linguistique*, 19, 89-101.
- (1975). Etymologie de fr. *aller*, esp. *andar*, etc. et calcul des probabilités. *Revue roumaine de linguistique*, 20, 735-739.
- (1977). *Słowiańska fonetyka historyczna a frekwencja*. Kraków: Uniwersytet Jagielloński.
- (1987). *Frequenzbedingter unregelmässiger Lautwandel in den germanischen Sprachen*. Wrocław: Ossolineum.
- (1987a). Etymologie von *gehen* und *stehen*. *Kwartalnik Neofilologiczny*, 34, 3-10.
- (1991). La division des mots en toniques et atones est-elle justifiée? *Lingua Posnaniensis*, 32-33, 181-185.
- (1991a). Pourquoi *Français* en face de *François*? *Linguistica*, 31, 367-374.
- Pott, A. F. (1852). *Plattlateinisch und romanisch. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, 1.
- Thorndike, E.L. & Lorge, I. (1944). *The Teacher's Word Book of 30,000 Words*. New York.

Traits régionaux en protoroman

Robert DE DARDEL
Université de Groningen¹

Every spoken linguistic system shared by the community in its whole linguistic field has, in addition, structurally related regional variants covering a smaller space; for instance, present-day French *soixante-dix* of the common norm, has *septante* as a regionalism in eastern France, Belgium and French Switzerland. This implies that Proto-Romance, the mother tongue of Romance, has also had a common norm with regionalisms; the problem, however, is that the comparative method, the only one enabling us to reconstruct a proto-language, has been conceived for the reconstruction of the common norm only; fortunately, the existence of certain types of regionalisms may nevertheless be proven by means of alternative methods, as the present paper is meant to show.

1. Introduction

On parle actuellement beaucoup de régionalismes à propos de langues vivantes, parfois aussi à propos de langues mortes pour lesquelles on dispose de témoignages écrits localisés². Mais comment aborder une langue morte sans témoignage écrit? La question se pose pour le protoroman reconstruit à partir des parlans romans, dont j'ai fait ma spécialité. Cet exposé est censé y apporter une réponse.

Je commence par un bref tour d'horizon théorique des notions de champ, d'isoglosse et de régionalisme, en me fondant sur des données actuelles, tirées du domaine francophone, surtout suisse romand (référence au *DSR*)³; puis, j'applique cette théorie au protoroman et l'illustre d'éventuels régionalismes lexicaux. Mon approche est essentiellement descriptive⁴.

-
- 1 Professeur honoraire; Oosterweg 36, NL-9751 PH Haren.
 - 2 Des principes d'analyse ont été formulés pour l'ancien gallo-roman par Henry (1972, pp. 254-255) et Serme (1999).
 - 3 Pour la terminologie relative aux champs (2.1) et aux isoglosses (2.2), cf. Dardel (1991, 1993), dont certains passages sont repris ici presque textuellement.
 - 4 L'examen des fonctions du régionalisme, qui est d'ordre explicatif, est prévu dans une étude séparée.

2. Tour d'horizon théorique

2.1. *Champs*

En fait d'entités spatiales, on peut distinguer, en s'inspirant de Pohl (1978), deux types de champ: le **champ linguistique**, qui est un espace à l'intérieur duquel les sujets parlent la même langue, donc sans problèmes d'intercompréhension sérieux, et le **champ de communication**, qui est un espace à travers lequel une information donnée se répand sans rencontrer d'obstacle sérieux de nature linguistique ou non linguistique. La France francophone et la Suisse romande appartiennent au même champ linguistique, tandis que la France et la Suisse, envisagées dans leur totalité, constituent chacune un champ de communication. Le plus souvent, champ linguistique et champ de communication ne se recouvrent pas; ce que j'appellerai ici un **champ moyen** est l'espace qu'un champ linguistique et un champ de communication ont en commun; la France francophone et la Suisse romande sont deux champs moyens.

2.2. *Isoglosses*

Le champ moyen n'est pas absolument uniforme; il est parcouru en tous sens par des **isoglosses**, qui pour la plupart ne compromettent pas l'intercompréhension; tel est le cas, par exemple, dans le français parlé en France, de l'articulation apicale ou vélaire du phonème /r/ et des synonymes *soixante-dix* et *septante*. Ces isoglosses possèdent une certaine mobilité au sein du champ moyen; c'est pourquoi je les appelle **isoglosses instables**.

L'isoglosse instable peut, dans sa progression spatiale, atteindre la limite entre deux champs moyens au sein d'un champ linguistique, voire, au-delà, celle du champ linguistique lui-même. Arrivée à l'une ou à l'autre de ces limites, l'isoglosse a tendance à s'immobiliser, à devenir une **isoglosse stabilisée**; et l'accumulation de telles isoglosses le long d'une limite forme un **faisceau d'isoglosses, monolingues** dans le premier cas, **bilingues** dans le second. Dans les rapports linguistiques entre la France et la Suisse romande, la prononciation vélaire du /r/, venue de France, forme une isoglosse qui franchit nettement la limite des deux champs moyens, tandis que l'isoglosse des adjectifs numériques *soixante-dix / septante* s'y stabilise à peu près dans l'usage oral, scolaire et administratif (*DSR*).

2.3. Régionalismes

L'analyse des régionalismes se fondera sur les réflexions suivantes, inspirées par la littérature ou par mes propres observations.

Le système d'une langue parlée commune, c'est-à-dire couvrant uniformément dans l'espace un champ linguistique ou un champ moyen, est doublé par des régionalismes, d'une étendue spatiale moindre. Il s'agit là probablement d'un phénomène universel⁵. Les régionalismes se caractérisent par des isoglosses instables, qui s'entrecroisent en tous sens; dans ces conditions, il ne faut pas chercher à définir un parler régional, mais seulement des régionalismes⁶.

Les régionalismes et les dialectes sont des faits distincts. Les régionalismes ne s'organisent pas en systèmes, mais font système avec la langue commune, tandis que les dialectes forment des systèmes à part. Le régionalisme est donc utilisé aussi en l'absence de dialectes; à travers la langue commune, les utilisateurs de régionalismes se comprennent assez bien de région à région, alors qu'il n'y a pas nécessairement d'intercompréhension entre locuteurs de dialectes situés dans l'espace d'une langue commune⁷.

Il faut distinguer le **régionalisme au sens strict**, réservé à une réalité commune à tout le domaine de la langue commune, et le **régionalisme au sens élargi**, réservé à une réalité régionale⁸. Pour le premier vaut qu'entre un régionalisme et sa contrepartie dans la langue commune, en général un lexème⁹, il y a un rapport synonymique soit total, impliquant un choix libre (*huitante / quatre-vingts*), soit partiel, en termes d'hyponyme et d'hypéronyme (3.2.1, 3.2.2), ce qui n'exclut pas des différences d'emploi dans une perspective sociolinguistique¹⁰. Pour le second type, le régionalisme au sens élargi, vaut que la contrepartie dans la langue commune est une périphrase (3.2.3), éventuellement sous la forme d'une définition de la chose nommée, comme pour le régionalisme suisse *bisse* «canal d'irrigation,

5 Wolf, 1972, p. 171; Rey, 1983, p. 556; Corbeil, 1986, p. 56.

6 Tuailon, 1977, p. 16; Straka, 1983, p. 36; Martin, 1997, p. 58.

7 Rey, 1983, p. 552; Straka, 1983, p. 39; Martin, 1997, p. 58.

8 Poirier, 1995, p. 29.

9 Il arrive qu'à la place d'un lexème la langue commune présente dans ce cas une périphrase brève, comme *passible d'amende* pour le suisse romand *amendable* (DSR) ou *femme qui dirige...* pour (*la*) *chefe* (DSR), ce dernier cas illustrant le fait que le français de Suisse est plus prompt que celui de France à féminiser les noms de professions (cf. DSR 801).

10 Francard (1995), à propos de *diner* et *souper* en Wallonie.

creusé dans la terre et le roc ou fait de planches de bois soutenues par des poutres ...» (DSR)¹¹.

En face du terme de la langue commune, on peut n'avoir qu'un ou deux régionalismes (*quatre-vingts / huitante / octante*), ou toute une série, répartie dans l'espace en forme de «patchwork», ce qui est le cas des régionalismes français pour *tourner la salade* (Walter, 1988, pp. 166-168)¹².

La formation aussi bien de la langue commune que des régionalismes demande une explication. On peut soutenir que la langue commune résulte soit d'une norme, éventuellement auréolée de prestige, imposée dans le champ, soit des exigences de la communication entre individus de ce champ (cf. l'expansion du mot suisse *chalet* en France, DSR 218-220), soit d'une combinaison des deux¹³. Si les régionalismes échappent à ces deux facteurs, c'est qu'ils sont régis par d'autres facteurs, tout aussi déterminants, mais de portée locale¹⁴.

Historiquement parlant, le régionalisme a des origines diverses; voici des exemples suisses romands: substrat (*chalet*), adstrat (*poutzer*), dialecte (*bisse*), évolution de la langue commune décalée dans l'espace (*déjeuner* «repas du matin» / *déjeuner* «repas de midi»), archaïsme de la langue commune (*fin* comme adverbe, *il est fin rond* «il est tout à fait ivre», Baldinger, 1961, p. 161) et création locale (*ficelle* «funiculaire»)¹⁵.

11 Tuaille, 1977, p. 10; Boulanger, 1985, p. 127; Poirier, 1995, p. 30.

12 Les éléments de la définition donnés jusqu'ici ne sont pas innocents et peuvent prêter à discussion, dans la mesure où l'on admet, comme je l'ai fait, que tout régionalisme a sa contrepartie lexicale ou périphrastique dans la langue commune. Par là sont en effet exclues d'éventuelles covariantes diatopiques dont aucune ne serait sentie comme non marquée et représentative de la langue commune. Tuaille (1977, p. 10) discute cette question à propos du système phonologique en français.

13 Pour Wolf (1972, pp. 172, 176), la substitution de la koiné française à l'ancien idiome régional est le résultat d'un développement historique, à savoir l'accession du francien au statut de langue nationale française, «favorisée par sa situation géographique centrale et avant tout par la centralisation politique».

14 Tels l'économie linguistique, un besoin de communication plus restreint dans l'espace ou plus spécifique, un besoin d'identification locale, l'avantage d'une exploitation sémantique ou diastatique de paires synonymiques et naturellement la nécessité des régionalismes au sens élargi.

15 Martin, 1977, pp. 62-64; DSR (10-11).

3. Analyse du protoroman

Si les réflexions théoriques que je viens de livrer sont fondées, le protoroman, en tant que langue commune du latin parlé de l'antiquité, n'échappe pas à la règle et est, lui aussi, doublé de régionalismes. La difficulté est de mettre cette réalité supposée en évidence, parce que la grammaire comparée historique ne permet de reconstruire que la langue commune et qu'il faut chercher des méthodes alternatives pour y repérer d'éventuels régionalismes.

Je distinguerai et traiterai séparément deux phases du protoroman, ordonnées chronologiquement, entre lesquelles il n'y a pas de différence qualitative ni de solution de continuité.

3.1. *L'existence de régionalismes*

3.1.1. Première phase

Dans l'antiquité, Rome régissait un vaste champ de communication, au sein duquel, autour du bassin occidental de la Méditerranée, le latin parlé par les masses formait un champ moyen. Ce champ correspondait dans l'espace à ce que les romanistes nomment la **Romania**. Il avait sa langue commune, d'extension variable selon l'époque, dont l'uniformité dans l'espace, attestée par les parlers romans, était sans doute moins le fait d'une norme imposée, comme aujourd'hui en France, que celui des exigences de l'intercompréhension entre locuteurs du champ et de ce que Hock (1991, p. 470) nomme «dialect levelling»¹⁶.

C'est dans ce cadre qu'on peut supposer l'existence de régionalismes. Il est vrai que leurs isoglosses ont depuis lors été en grande partie effacées par la formation des parlers romans. Et pourtant, on en trouve aujourd'hui encore des vestiges, dans les dialectes vivants, qui n'ont presque jamais de limites franches et diffèrent entre eux par une série ininterrompue d'isoglosses simples, recouvrant, de proche en proche, tout le domaine et s'additionnant en fonction de leur distance¹⁷. Il s'agit donc bien d'isoglosses originaire-

16 Il s'agit en l'occurrence d'une tendance à l'effacement, dans les territoires conquis, des différences dialectales ayant pu exister au départ, en Italie centrale, entre les conquérants. Hock illustre ce phénomène par l'anglais, qui présente un réseau d'isoglosses dialectales plus serré en Angleterre qu'aux Etats-Unis, et, dans ce dernier cas, un réseau plus serré dans l'est que dans l'ouest, conquis dans un second temps.

17 Je me réfère aux pages de Schuchardt (1928, pp. 166-170) où sont décrites les impressions d'un linguiste se rendant à pied ou sur sa monture, de village en village, de la Toscane jusqu'en France. On trouve des remarques de même portée chez Saussure (1949,

ment instables et qui ne se sont point groupées en faisceaux, donc de traits régionaux du protoroman, antérieurs aux limites linguistiques et politiques modernes.

C'est en cela que consiste la première phase du protoroman.

3.1.2. Seconde phase

Dans une seconde phase, logiquement, sinon toujours temporellement, postérieure à la première, Rome tend à se décentraliser et la Romania à se fragmenter sur le plan socio-économique et politique: isolement au moins relatif de la Sardaigne et de la Dacie, réformes de Dioclétien, empire de Charlemagne, et j'en passe. Il se forme de ce fait, à l'intérieur de la Romania, des champs de communication, aux limites desquels des isoglosses instables, activées par de nouveaux centres d'expansion, s'accroissent et se stabilisent, produisant de nouveaux champs moyens, puis de nouveaux champs linguistiques, que caractérisent des innovations communes, doublées à leur tour de nouveaux régionalismes. C'est ce type de fragmentation qui est à l'origine des parlers romans modernes. Ainsi se reforme, mais en unités spatiales plus réduites, la situation de la première phase: à savoir, la coexistence de langues communes et de régionalismes.

Les isoglosses instables de la première phase subsistent çà et là comme limites dialectales, mais ne font pas partie du système des langues communes et des régionalismes. Se confirme donc pour le protoroman ce que d'autres admettent, au moins en théorie, à savoir que, dans une perspective diachronique, le régionalisme et le dialecte participent d'une même évolution, dont le régionalisme marque le début, le dialecte la fin.

3.2. Exemples de régionalismes dans la première phase

Après ce long préambule, ce qui nous intéresse, c'est évidemment d'épingler et de décrire des régionalismes de la première phase. En voici quelques exemples, illustrant trois méthodes d'enquête alternatives.

3.2.1. Régionalisme issu d'un lexème substratique

Dans mon premier exemple, je tire parti d'un lexème substratique.

De la part de lexèmes substratiques, antérieurs donc aux conquêtes des Romains, on peut s'attendre, s'ils subsistent, à ce que, le moment venu, ils

pp. 278-279), et, chez Hock (1991, p. 446), une carte d'isoglosses de l'ancien haut-allemand, qui met ce phénomène en relief.

soient pris en charge par le protoroman en tant que langue commune et, par cette voie, répandus, au-delà de leur domaine d'origine, dans la Romania entière. C'est d'ailleurs ce qui se produit pour les mots d'origine gauloise *beccum*, *caballum*, *carrum* et *pettiam*.

Or, il n'en est pas toujours ainsi, et les grammaires historiques des parlers romans font état de traits substratiques affectant une partie limitée de la Romania, voire un seul parler. Un exemple en est le gaulois *cassanum* «chêne». Ce mot apparaît aujourd'hui en gallo-roman et dans quelques régions limitrophes, le reste de la Romania étant occupé par plusieurs autres termes de l'antiquité latine et prélatine désignant le chêne; cette situation me semble renvoyer, en protoroman, à une distribution des termes où en tout cas *cassanum* est un régionalisme, de sens spécifique et sans autre contrepartie dans la langue commune que le terme générique correspondant *arborem*¹⁸.

3.2.2. Régionalisme lexical d'origine latine

Mon deuxième exemple se rapporte au lexique latin en protoroman.

L'exemple de *cassanum*, que je viens d'évoquer à propos des lexèmes substratiques, s'inscrit à vrai dire dans un processus plus étendu¹⁹. Outre ce terme, il existe pour désigner le chêne toute une série d'étymons latins, comme *quercum* et *roborem*, et prélatins. Il se peut que, même compte tenu de la désignation des différentes variétés du chêne et sous réserve de leur étagement diachronique, des dérivés de ces étymons, en relation synonymique, aient eu en protoroman, dès la première phase, une disposition spatiale par juxtaposition de régionalismes («patchwork»), hyponymes d'*arborem*; c'est une hypothèse fragile pourtant, qu'il faudrait encore vérifier par une analyse historique complète des termes romans appartenant à ce champ sémantique²⁰.

3.2.3. Régionalisme au sens élargi

Mon troisième et dernier exemple concerne un régionalisme au sens élargi, c'est-à-dire exprimant un référent local.

18 Cf. Rohlfs, 1971, pp. 98-99. Il ne faut pas exclure l'action d'un facteur culturel, le chêne étant l'arbre saint des druides. Cet exemple est traité, mais dans une optique un peu différente, par Dardel (1996, p. 42).

19 Je me réfère au *REW*, qui comporte (p. 1187-1200) une liste de concepts exprimés en allemand et renvoyant aux entrées des étymons romans.

20 La question des régionalismes d'origine latine s'est déjà posée pour moi à propos des noms composés (Dardel, 1999, p. 190).

Liver (1999, pp. 149-150) rappelle que, dans plusieurs parlers alpins romans (francoprovençal, réto-roman des Grisons et des Dolomites) et germaniques (des Walser et des Grisons), les adverbes de lieu revêtent une structure où se reflète un mode d'orientation spatiale particulier; en sursilvan, ces adverbes sont fondés sur les dimensions verticale (*si* «en haut, vers le haut» et *giu* «en bas, vers le bas») et horizontale (*en* «dedans, vers l'intérieur», mais aussi «en amont», et *or* «dehors, vers l'extérieur», mais aussi «en aval»), et ils se combinent dans des composés, comme *siadén* «vers le haut et vers l'intérieur» (*brentinas sesguschan dalla val siaden* «Nebel schleichen das Tal hinauf [und hinein]»).

Cette structure lexicale pourrait être la manifestation d'un mode d'orientation très ancien, peut-être antérieur à la présence des Romains, et s'expliquant à l'origine par le relief accidenté des Alpes. Dans ce cas, nous serions en présence d'une caractéristique locale, qui persiste en protoroman sous la forme d'un régionalisme au sens élargi, dont le pendant dans la langue commune ne peut être qu'une définition ou une périphrase, comme dans la traduction allemande de l'exemple ci-dessus.

4. Conclusion

Le résultat de cette petite enquête peut se résumer ainsi. En réponse aux questions que j'ai posées au début, il y a moyen de compenser dans une certaine mesure, au niveau de la première phase du protoroman, les limitations méthodologiques du comparatisme. Beaucoup reste cependant à faire pour vérifier les hypothèses existantes, étendre la gamme des méthodes alternatives et augmenter le corpus d'exemples²¹. Les latinistes seuls sont en mesure d'examiner si ma description du protoroman, qui est du latin parlé, se reflète dans le latin des textes²².

D'un autre point de vue du reste, l'exercice n'aura pas été vain. La question de savoir si, oui ou non, le protoroman est uniforme dans l'espace, question qui agite tant les esprits, et depuis si longtemps, reçoit ici un commencement de réponse: selon qu'on considère la langue commune ou des régionalismes de la première phase, il est uniforme ou il ne l'est pas, autrement

21 Il serait utile d'explorer des études onomasiologiques d'ensemble, comme celle de Söll (1967).

22 Le problème a été repris récemment, à propos du latin d'Afrique, par Petersmann (1998), pour qui les régionalismes se concentrent dans les inscriptions et sont surtout le fait de locuteurs peu lettrés.

dit, pour reprendre les thèmes de notre colloque, il est homogène ou hétérogène²³.

Bibliographie

- Baldinger, K. (1961). L'importance du vocabulaire dialectal dans un thesaurus de la langue française. In *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes*. (pp. 149-176). Paris: Editions du C.N.R.S.
- Boulanger, J.-C. (1985). A propos du concept de «régionalisme». *Lexique*, 3, 125-146.
- Corbeil, J.-C. (1986). Le régionalisme lexical: un cas privilégié de variation linguistique. In L. Boisvert, C. Poirier & C. Verreault (éd.), *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*. (pp. 55-65). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Dardel, R. de (1991). Types d'isoglosses en roman commun. In D. Kremer (éd.), *Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves (Trier), 1986*. (vol. 3, pp. 478-484). Tübingen: Niemeyer.
- (1993). Vues nouvelles sur l'unité du protoroman. In W. Viereck (éd.), *Verhandlungen des internationalen Dialektologenkongresses, Bamberg 29.7.-4.8.1990*. (vol. 2, pp. 50-60). Stuttgart: Steiner.
- (1996). *A la recherche du protoroman*. Tübingen: Niemeyer.
- (1999). Composés rectionnels nominaux nom+nom en protoroman. *Probus*, 11, 177-208.
- DSR = Thibault, A., sous la direction de Knecht, P. (1997). *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*. Carouge-Genève: Editions Zoé.
- Francard, M. (1995). La description des variantes topolectales en Wallonie. In M. Francard & D. Latin (éd.), *Le régionalisme lexical*. (pp. 57-66). Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Henry, A. (1972). Lexicographie géographique et ancienne langue d'oïl. *Romance Philology*, 26, 228-255.
- Hock, H. H. (1991). *Principles of Historical Linguistics* (Second revised and updated edition). Berlin / New-York: Mouton de Gruyter.
- Liver, R. (1999). *Rätoromanisch*. Tübingen: Narr.
- Martin, J.-B. (1997). Le français régional. Variation diatopique du français de France. *Le Français moderne*, 65, 55-69.
- Petersmann, H. (1998). Gab es ein afrikanisches Latein? Neue Sichten eines alten Problems der lateinischen Sprachwissenschaft. In B. García-Hernández (éd.), *Estudios de Lingüística Latina. Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina*. (2 volumes). (vol. 1, pp. 125-136). Madrid: Ediciones Clásicas, 1.
- Pohl, J. (1978). Communication field and linguistic field: the influence of the border (France and Belgium) on the French language. *International Journal of the Sociology of Language*, 15, 85-90.
- Poirier, C. (1995). Les variantes topolectales des lexiques français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois. In M. Francard & D. Latin (éd.), *Le régionalisme lexical*. (pp. 13-56). Louvain-la-Neuve: Duculot.
- REW = Meyer-Lübke, W. (1935). *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. 3. vollständig neu bearbeitete Auflage. Heidelberg: Winter.

23 Je tiens à remercier Pierre Knecht (Université de Neuchâtel) de m'avoir si amicalement aidé à m'orienter dans la littérature sur les régionalismes.

- Rey, A. (1983). Normes et dictionnaires (domaine du français). In E. Bérard & J. Maurais (éd.), *La norme linguistique*. (pp. 541-569). Québec: Conseil de la langue française.
- Rohlf, G. (1971). *Romanische Sprachgeographie*. München: Beck.
- Saussure, F. de (1949). *Cours de linguistique générale*. (Troisième édition). Paris: Payot.
- Schuchardt, H. (1928). *Hugo Schuchardt-Brevier. Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft*. (Zweite erweiterte Auflage). Halle (Saale): Niemeyer.
- Serme, J. (1999). Le lexique français commun comme source de régionalismes: le phénomène de survivance et ses avatars. *Le Français moderne*, 67, 169-197.
- Söll, L. (1967). *Die Bezeichnungen für den Wald in den romanischen Sprachen*. München: Hueber.
- Straka, G. (1983). Problèmes des français régionaux. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques (Académie royale de Belgique)*, 5e série, tome LXIX, 27-66.
- Tuailion, G. (1977). Réflexions sur le français régional. In G. Taverdet & G. Straka (éd.), *Les français régionaux*. (pp. 7-29). Paris: Klincksieck.
- Walter, H. (1988). *Le français dans tous les sens*. Paris: Robert Laffont.
- Wolf, L. (1972). Le français régional. Essai d'une définition. *Travaux de linguistique et de littérature (Strasbourg)*, X, 1, 171-177.

Evolution linguistique et évolution de perspective en grammaire comparée des langues indo- européennes: le cas du «locatif sans désinence»

Sylvie VANSÉVEREN

Université Libre de Bruxelles, FNRS¹

This paper deals with the problem of the casual origin of the Greek infinitives in *-men*, *-ein*, with respect to the «endingless locative» and the «casus indefinitus» hypothesis. These assumptions can be connected with the progress made in the linguistic research especially on the nominal inflection, from a chronological and methodological point of view.

1. La définition générale de l'infinitif comme «nom verbal»² a, la plupart du temps, incité les linguistes à rechercher sous quelle forme casuelle ont pu se figer les diverses formes d'«infinitif» attestées dans les langues indo-européennes anciennes. Cette recherche, fondée sur la *comparaison* de formes de différentes langues, tente également d'aboutir à la *reconstruction* d'un ou plusieurs «infinitif(s) indo-européen(s)», caractérisés par une désinence casuelle expliquant en syntaxe la valeur des formes. La situation de l'infinitif et le statut des formes varient sensiblement d'une langue à l'autre: alors que la frontière entre nom verbal et infinitif est souvent ténue dans les langues indo-iraniennes³, le grec possède, dans l'état où nous le connaissons, un véritable infinitif, intégré au système verbal et doté de marques diathétiques et temporelles⁴, et le vieil-irlandais ne connaît pas

1 Faculté de Philosophie et Lettres, 50, av. F.D. Roosevelt, CP 175, B-1050 Bruxelles.

2 Cf. Mounin, 1974, s.v. infinitif; Gippert, 1978, pp. 5-6. La terminologie et les critères de description varient d'un auteur à l'autre: cf., par exemple, pour des questions de dénomination, Haudry, 1977, p. 65 (et n. 1, où l'auteur propose l'appellation de «nom de procès»); Pinault, 1996; García-Ramón, 1997 (qui distingue entre des «infinitifs», des «quasi-infinitifs» et des «abstrait verbaux»); pour des questions de critères morphologiques, syntaxiques ou fonctionnels dans diverses langues indo-européennes: Renou, 1937, pp. 25-26; Benveniste, 1948, p. 69; Kuryłowicz, 1964; Mawet, 1981, pp. 141-165; Reichler-Béguelin, 1986, p. 177; Sandoz, 1992. Pour une synthèse sur ces problèmes, cf. Vanséveren, 2000, pp. 11-15.

3 Cf. principalement pour le védique Renou, 1937; 1952, pp. 309-313; Sgall, 1958; Disterheft, 1980; pour l'avestique Kellens, 1984, pp. 338-352; Hoffmann-Forsman, 1996, pp. 240-243.

4 Duhoux, 1992, p. 247; Burguière, 1960, pp. 23-30.

d'infinitif⁵. A cette disparité de situations s'ajoute un problème méthodologique fondamental, car la notion de comparaison implique celle d'une norme à partir de laquelle elle pourra être opérée: or il s'avère que, d'une manière générale, l'indo-iranien (et principalement le sanskrit védique) constitue cette norme et amène à poser la question en termes de *désinence casuelle*⁶.

La question de l'origine casuelle de l'infinitif grec touche à des problèmes essentiels de la grammaire comparée des langues indo-européennes, de son histoire et son évolution, notamment dans le domaine de la flexion nominale. On verra ainsi que les hypothèses formulées sur l'origine casuelle des infinitifs grecs en nasale – pour me limiter à un type de formation (-ειν, -μεν) – sont fortement liées aux recherches menées sur la constitution et l'histoire de la flexion nominale.

La perspective adoptée dans ces lignes sera donc essentiellement chronologique et méthodologique, et le thème de ce colloque «évolution, variation, hétérogénéité» sera abordé dans le cadre des hypothèses formulées sur les infinitifs grecs en nasale et sur la flexion nominale indo-européenne plutôt qu'en termes de changement et d'évolution propres à une langue donnée ou à un groupe de langues.

2. Au problème de l'interprétation morphologique – car il s'agit avant tout d'une perspective morphologique⁷ – des infinitifs grecs en nasale sont liées deux théories et deux appellations: celle du «locatif sans désinence» et celle du «cas indéfini». Elles ont été proposées toutes deux au début du siècle, mais sont toujours d'actualité, qu'elles soient rejetées ou acceptées, dans de nombreux travaux consacrés à l'origine casuelle de l'infinitif grec en nasale.

Il est intéressant de noter que ces deux types d'hypothèses se fondent sur un même matériel linguistique d'analyse difficile: il s'agit essentiellement de vieilles formes adverbiales, peut-être d'anciennes formes casuelles figées, et de formes pourvues d'une désinence casuelle de locatif opposées à des formes qui en sont dépourvues. Chacune des théories en présence propose des interprétations qui placent donc les formes dans des perspectives différentes, qui découlent de l'image que l'on peut se forger de l'histoire de la flexion nominale ou réagissent sur celle-ci.

5 Voir principalement l'étude de Gagnepain, 1963.

6 Sur ce problème méthodologique et ses illustrations, cf. Vanséveren, 2000, pp. 35-73.

7 Cf. Vanséveren, 2000, pp. 32-33.

Le linguiste allemand H. Hirt⁸ avait soulevé, dès 1904-1905, le problème que posaient certaines formes dépourvues de finales casuelles. Il s'agit de formes de nominatif (féminin de thèmes en *-ā*, neutre du type de πολύ, nominatif masculin et féminin avec degré long du type de véd. *pitā* «père», gr. πατήρ «père», δαίμων «démon», lat. *homō*, neutre pluriel identique au nominatif féminin sg. du type de got. *waúrda* «mots», neutre: *giba* «don», féminin), de formes de vocatif et de locatif (de thèmes en nasale, de thèmes en *-i-* et en *-u-*: véd. *agnā* de *agnís* «feu», *sūnāú* de *sūnú-* «fils», got. *sunau*, lat. *noctū*). Selon Hirt, des formes telles que véd. *mūrdhán* «à la tête», *áhan* «de jour», gr. αἰφέν «toujours», αἰφών «temps», les infinitifs grecs en *-μεν*: δόμεν, ἴδμεν, ἔμμεν seraient des locatifs, parce qu'elles en assument la fonction sur le plan syntaxique, mais elles seraient dépourvues de finale casuelle, d'où l'appellation couramment admise de «locatif sans désinence». Le problème était, pour l'auteur, d'expliquer sur le plan morphologique l'identité formelle entre des formes caractérisées (véd. *mūrdháni*, *áhani*) et des formes non caractérisées (*mūrdhán*, *áhan*) par une désinence, et qui fonctionnent de façon similaire du point de vue syntaxique. Deux exemples védiques suffiront à montrer qu'une forme sans désinence peut, en effet, fonctionner comme un locatif:

RV 3.4.2 || *yám devāsas trír áhann āyájante divé-dive vánuṇo mitró agníḥ* | «(le bois) que les dieux, Varuṇa, Mitra, Agni, se procurent trois fois par jour, jour après jour |

RV 10.88.5 || *yáj jātavedo bhúvanasya mūrdhān ātiṣṭho agne sahá rocanéna* | «toi, ô Jatavedas, qui te trouves sur le sommet du monde, ô Agni, avec la lumière»

Pour Hirt, le locatif n'aurait pas comporté, à l'origine, de marque casuelle et les formes interprétées comme «locatifs sans désinence» seraient, en définitive, les vestiges d'une époque préflexionnelle, que l'auteur définit comme «Kasus indefinitus». Cette hypothèse établit donc d'emblée une perspective chronologique en introduisant la notion d'«époque préflexionnelle»: dans cette optique, les formes caractérisées par une désinence et celles qui ne le sont pas ne peuvent théoriquement être mises sur le même plan, puisqu'elles sont le reflet de périodes linguistiques différentes.

3. Le second type d'hypothèse envisagé ici se trouve synthétisé dans le *Grundriß der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* de K. Brugmann (1911) et dans l'*Altindische Grammatik* de J. Wackernagel (1930). Ces auteurs retiennent l'appellation de «locatif sans désinence»: la coexistence de formes telles que véd. *mūrdhán* et *mūrdháni*, *áhan* et *áhani* permettrait de distinguer, à côté des formes de locatif en **-i*,

8 Hirt, 1904-1905, pp. 42-43.

des formes de «locatifs sans désinence». Ces dernières formes concerneraient les thèmes en nasale (véd. *mūrdhán*, *áhan*, hitt. *dagan* «à terre», v.sl. *kamen-e* (*kamen-* «pierre»), gr. αἰέν «toujours», les infinitifs δόμεν, ἴδμεν, ἄγειν), en liquide (véd. *svár* «dans l'éclat (du ciel)», *áhar* «de jour», av. *zðmar* «dans la terre», hitt. *É-ir* = **pir* «à la maison», *ŠA-ir* = **kir* «dans le coeur», gr. νύκτωρ «de nuit»), en -s (gr. αἰές «toujours», lat. *penes* «chez», hitt. *nepis* «au ciel», v.sl. *sloves-e* de *sloves-* «parole») et les thèmes en -i- (véd. *srutá* locatif sg. de *srutí-* «mouvement»; av. *gara* de *gairi-* «montagne») et en -u- (véd. *sūnāú* de *sūnú-* «fils», lat. *noctū*)⁹.

La coexistence de formes telles que véd. *udán* et *udáni* serait donc l'indice d'une adjonction de **-i* à la forme de thème nu fonctionnant comme locatif.

Dans cette hypothèse, les formes sont confrontées en synchronie et semblent être mises sur le même plan, sans perspective chronologique apparente.

Les hypothèses concernent, on l'a vu, de nombreux thèmes nominaux (en nasale, en liquide, en sifflante, en **-i-*, en **-u-*). Nous nous limiterons, dans ces lignes, aux formations en nasale et en liquide, qui intéressent de plus près la question de l'origine casuelle de l'infinitif grec en nasale.

4. Ces deux types d'analyse constituent le fondement des hypothèses formulées par la suite. L'étape suivante est illustrée par l'étude du locatif menée par E. Benveniste en 1935, dans son ouvrage *Origines de la formation des noms en indo-européen*¹⁰. L'approche est résolument descriptive et synchronique, mais elle aboutit ensuite à une interprétation diachronique des formes étudiées. Benveniste a retenu l'appellation de «cas indéfini», mais en lui donnant une définition plus stricte.

Parmi les formes en nasale et en liquide déjà citées¹¹ (véd. *mūrdhán*, *áhan*, *áhar*, etc.) peuvent être comptées des formes grecques telles que νύκτωρ «de nuit», ἡμαρ «de jour», ὄναρ καὶ ὕπαρ «en songe ou en état de veille», ἄφαρ «aussitôt après», εἴθαρ «immédiatement», ἴκταρ «près de», de même que les adverbes grecs en -α du type de τάχα, λίπα, πύκα et les

9 Cf. également, pour les infinitifs grecs Schwyzer, 1953, p. 139; 1950, pp. 358-359; Aalto, 1953, pp. 15, 20; Kuryłowicz, 1964, p. 164; Rix, 1976, pp. 237-238; Disterheft, 1981, p. 25; Nussbaum, 1986, p. 198, n. 5; pour les formes hittites, Sommer, 1932, p. 96; Götze-Pedersen, 1934, p. 72b; Pedersen, 1938, cités chez Neu, 1980.

10 Benveniste, 1935, pp. 87-99 («La question du locatif singulier»).

11 Les formes indo-iraniennes et grecques sont principalement prises en compte par Benveniste.

infinitifs grecs en nasale. Ces formes sont intégrées, dans l'hypothèse de l'auteur, dans les formations hétéroclitiques en **-r/n-* et elles présenteraient un degré plein ou zéro du suffixe (**-en*, **-er* face à $-\alpha < *-\eta$ et $-\alpha\rho < *-\rho$). Il s'agirait donc d'anciens substantifs neutres, d'anciens nominatifs-accusatifs. L'hypothèse élude en quelque sorte la question du rapport entre le thème nu et l'expression du lieu: la question du locatif deviendrait dès lors factice puisqu'il s'agirait d'anciens dérivés de thèmes en **-r/n-*, de «cas indéfinis».

Les données de diverses langues semblaient confirmer la thèse de Benveniste: véd. *ráthar* serait un ancien thème en **-r/n-*, dont on aurait la trace dans la composition *rathar°/rathan°* (*rathantará-* «qui traverse en char» avec un thème **rathan* et peut-être *ratharyáti* «il va en char» avec un thème **rathar*); *vasar°/vasan°* dans *vasar-hán-* «in der Morgenfrühe schlagend», *vāsará-* «matinal», *vasantá-* «printemps»; *vanar°/vanan°* «dans la forêt» peut survivre dans *vanarśád-* «habitant dans les bois» et *vānanvant-* «pourvu d'une partie du char»; *áhan* et *áhar* directement attestés, *udan* et les dérivés en *-r-* comme *udrín-* «aqueux», *samudrá-* «océan» qui attestent indirectement une forme en *-r* (**udar*)¹². Les formes hittites renforceraient de même cette hypothèse avec des formes sans désinence servant à l'expression du lieu; ces dernières, tout en sortant du cadre strict des thèmes hétéroclitiques en **-r/n-* semblent confirmer l'hypothèse que des formes sans désinence pouvaient servir de locatifs¹³.

A une époque donc, définie comme préflexionnelle, des formes dépourvues de finales casuelle auraient pu servir à l'expression du lieu, ainsi qu'à celle d'autres valeurs sémantiques: en effet, le locatif ne serait qu'une des modalités possibles du «cas indéfini».

5. D'un point de vue méthodologique et terminologique, il convient, avant de progresser dans le temps, de revenir sur quelques notions utilisées jusqu'à présent sans discussion, mais qui toutes se réfèrent à une certaine conception de la flexion nominale.

L'appellation de «locatif sans désinence» s'avère peu satisfaisante sur le plan morphologique: une forme sans désinence ne pourra être définie comme locatif que d'un point de vue syntaxique. En outre, la plupart des formes citées sont des désignations spatiales, temporelles ou des noms de parties du corps: on conçoit aisément que des termes au contenu séman-

12 Cf. Renou, 1952, pp. 129, 167, 181-182, 227.

13 Cf. principalement Brixhe, 1979; Neu, 1980, et les formes citées *supra*.

tique suffisamment clair (c'est-à-dire comportant un sème locatif) aient pu assumer la fonction dévolue par la suite au locatif en **-i*¹⁴.

La notion de «thème nu» reste essentiellement descriptive et arbitraire. Elle n'est pas apte à rendre compte du fonctionnement d'une forme dans un contexte syntaxique donné.

La notion de «cas indéfini» reçoit des définitions différentes chez Hirt et chez Benveniste: chez ce dernier auteur, elle est plus limitée et est à entendre comme «ancien nominatif-accusatif neutre de thème hétéroclitique en **-r/n-*». On notera cependant que cette appellation ne satisfaisait pas entièrement Benveniste, car elle se fonde sur le critère de la flexion nominale, alors que celle de «cas indéfini» repose sur l'idée d'une époque préflexionnelle¹⁵.

6. Bien qu'il soit évidemment impossible de donner un aperçu général des théories formulées sur la constitution de la flexion nominale, il sera utile pour notre propos d'illustrer, par la confrontation de deux points de vue totalement opposés, le degré de variation pouvant exister dans ce domaine. On opposera ainsi une hypothèse accordant la primauté aux «thèmes nus»¹⁶ (avec les réserves qu'il faut faire sur ce type d'appellation) et une autre privilégiant les «postpositions casuelles»¹⁷.

Dans la première optique, les désinences casuelles attestées à l'époque historique seraient d'anciennes finales de thèmes réinterprétées (notamment la finale de locatif). Cette thèse accorde donc un rôle important aux thèmes purs qui auraient pu, à date ancienne, être employés pour exprimer des relations syntaxiques très diverses, le contexte fournissant alors l'interprétation correcte. La finale de thème aurait pu être ressentie comme «indicateur» de la relation syntaxique et s'ériger en véritable désinence. Le principal problème posé par ce type d'hypothèse est qu'il suppose une influence considérable de l'environnement contextuel sur une finale de thème, influence telle qu'elle entraîne pour cette finale une valeur casuelle bien déterminée.

Dans la seconde optique, les ancêtres des cas directs seraient d'anciennes formes à postpositions casuelles à valeur locative. Un phénomène d'hypos-

14 Cf. Vanséveren, 2000, pp. 39-40.

15 Benveniste, 1935, p. 95. Pour une critique: Haudry, 1977, pp. 21 n. 3, 22; cf. également Vanséveren, 1999, pp. 115-116.

16 Adrados, 1989.

17 Haudry, 1982.

tase aurait permis de traiter la forme fléchie comme base de flexion: ainsi lat. *it-er*, où *-er* serait postposition, aurait signifié d'abord «en chemin». La réinterprétation des postpositions comme finales de thèmes auraient ensuite entraîné la constitution d'une flexion nominale. Ce type d'hypothèse soulève plusieurs problèmes. Tout d'abord, on ne voit pas pourquoi et par quelle évolution une forme de locatif a pu donner une forme ressentie comme nominatif: l'évolution de «en chemin» à «le chemin» n'est pas évidente. Quelle valeur précise attribuer à l'élément qui, une fois dépouillé de sa valeur originelle, donne à un terme une valeur casuelle définie? On peut certes poser l'hypothèse d'une postposition à valeur locative, mais d'autres possibilités sont ouvertes et l'on pourrait même supposer que cet élément n'avait pas de valeur particulière.

Peu d'indices permettent, en définitive, de remonter jusqu'aux prémices de la constitution de la flexion nominale. Les questions sous-jacentes restent sans réponse: les «éléments» constitutifs de la flexion nominale ont-ils été, à un moment donné, suffixes ou désinences? Comment ont-ils évolué, de suffixes en désinences ou l'inverse?

Reste que ces différents points de vue réagissent directement sur l'interprétation de l'infinitif grec en nasale, analysé comme forme sans désinence ou comme forme à postposition casuelle. Loin d'être éclairants, ils posent en outre une question fondamentale, car l'infinitif, formation déverbative et issue d'un ancien nom verbal, peut difficilement entrer dans le cadre de vieilles formations immotivées (qui seules peuvent être prises en compte dans la reconstruction de types flexionnels).

7. Dans une perspective plus proche des faits attestés, des études ont montré que les cas obliques se sont constitués, au moins en partie, à l'aide de particules d'origine pronominale, spécialisées en certaines fonctions et permettant au nom de se réaliser syntaxiquement dans la phrase¹⁸. Toute descriptive et théorique qu'elle soit, la notion d'époque préflexionnelle possède alors une certaine légitimité. Légitimité limitée cependant, car des recherches récentes semblaient battre en brèche cette notion ainsi que celle du «cas indéfini».

En effet, diverses recherches, dont celles de J. Schindler¹⁹ qui portent notamment sur la flexion nominale et les thèmes en **-r/n-*, ont montré que l'*Ablaut* a pu jouer un rôle analogue à celui des désinences par la suite.

18 Cf. Bader, 1973; 1991; 1992.

19 Schindler, 1975.

Ainsi, le paradigme du nom de l'«eau» opposerait un cas direct **wéd-ōr* (hitt. *ú-i-da-a-ar*) à un locatif **ud-én* (véd. *udán*). Ce type de reconstruction montre que les neutres hétéroclitiques excluaient le degré plein (*-*en* ou *-*er*) au nominatif-accusatif²⁰. La reconstruction proposée par Benveniste aboutissant à des formes de «cas indéfinis», anciens nominatifs-accusatifs neutres, semblait donc devoir être abandonnée.

Toutefois, et en tenant compte de l'évolution de perspective illustrée au fil de ces hypothèses, on peut s'interroger sur ce type de reconstruction. Il se fonde sur des formes historiquement attestées, ce qui, du reste, est bien normal et inévitable, mais n'empêche pas le risque de projection au niveau de l'indo-européen reconstruit: si une forme telle que véd. *udán* fonctionne bien comme locatif à l'époque historique, rien n'indique cependant qu'il faille interpréter, sur le plan du paradigme *reconstruit*, la forme **udén* comme un *locatif*. *A fortiori*, rien n'empêche de l'interpréter plus largement comme forme d'oblique à valeurs diverses.

8. La question de l'origine casuelle de l'infinitif grec en nasale est donc loin de se limiter aux seules formations d'infinitif. On déborde, en effet, de ce cadre restreint, pour entrer dans le domaine, extrêmement vaste et complexe, de la flexion nominale et des questions qu'elle pose. Toutefois, le long détour forcé par la flexion nominale apporte, au premier abord, peu d'éléments de réponse et l'on soulignera encore la difficulté méthodologique qui consiste à comparer, voire assimiler, des formes anciennes, pour la plupart adverbiales, avec une formation déverbative, plus récente, telle que l'infinitif. Celle-ci sort totalement du cadre de la reconstruction de paradigmes flexionnels et il convient donc de séparer les deux problèmes.

Pour l'infinitif, la question est généralement posée en termes de désinence casuelle: une évolution similaire, voire identique, est donc postulée pour les diverses langues indo-européennes. Il s'agit là d'un problème récurrent en grammaire comparée, qui voulant atteindre une certaine unité par la restitution de prototypes tend à poser des solutions parfois uniformes ou réductrices, laissant par là-même les phénomènes de variation de côté²¹: problème d'évolution linguistique et de perspective en grammaire comparée des langues indo-européennes.

20 Cf. pour le singulier **wód-r* (hitt. *lwadar*), **yék*-r* (lat. *iecur*, sk. *yákṛ*, gr. ἦπαρ): Schindler 1975, *passim*.

21 Cf. Reichler, 1988.

Bibliographie

- Aalto, P. (1953). *Studien zur Geschichte des Infinitivs im Griechischen*. Helsinki: Suomalaisen tiedeakatemia toimituksia.
- Adrados, F. R. (1989). Agglutination, Suffixation or Adaptation? For the History of Indo-European Nominal Inflection. *Indogermanische Forschungen*, 94, 21-44.
- Bader, F. (1973). Lat. *nempe*, *porceo* et les fonctions des particules pronominales. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 68, 27-75.
- (1991). Problématique du génitif thématique sigmatique (I. Substituts sigmatiques en *-sy(o), *-so). *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 86, 89-157.
- (1992). Problématique du génitif thématique (II. Substituts non sigmatiques, type lat. -ī). *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 87, 71-119.
- Benveniste, E. (1935). *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Paris: Adrien Maisonneuve.
- (1948). *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris: Adrien Maisonneuve.
- Brixhe, C. (1979). Le directif du vieux-hittite et son ascendance indo-européenne. In *Florilegium Anatolicum. Mélanges offerts à E. Laroche*. (pp. 65-77). Paris: de Boccard.
- Brugmann, K. (1911). *Grundriß der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen II/2*. (2ème éd.). Strasbourg: Karl J. Trübner.
- Burguière, P. (1960). *Histoire de l'infinitif en grec*. Paris: Klincksieck.
- Disterheft, D. (1980). *The syntactic Development of the Infinitive in Indo-European*. Columbus: Slavica Publishers.
- (1981). Remarks on the History of the Indo-European Infinitive. *Folia Linguistica Historica*, III/1, 3-33.
- Duhoux, Y. (1992). *Le verbe grec ancien; éléments de morphologie et de syntaxe historiques*. Louvain-La-Neuve: Peeters.
- Gagnepain, J. (1963). *La syntaxe du nom verbal dans les langues celtiques. I. Irlandais*. Paris: Klincksieck.
- García-Ramón, J. L. (1997). Infinitive im Indogermanisch? Zur Typologie der Infinitivbildungen und zu ihrer Entwicklung in den älteren indogermanischen Sprachen. *Incontri Linguistici*, 20, 45-69.
- Gippert, J. (1978). *Zur Syntax der infinitivischen Bildungen in den indogermanischen Sprachen*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Götze, A., & Pedersen, H. (1934). *Mursilis Sprachlähmung: ein hethitischer Text mit philologischen und linguistischen Erörterungen*. Copenhagen: Levin und Munksgaard.
- Haudry, J. (1977). *L'emploi des cas en védique. Introduction à l'étude des cas en indo-européen*. Lyon: L'Hermès.
- (1982). *Préhistoire de la flexion nominale indo-européenne. Etudes Indo-européennes*. Lyon: Institut d'études indo-européennes.
- Hirt, H. (1904-05). Über den Ursprung der Verbalflexion im Indogermanischen. *Indogermanische Forschungen*, 17, 36-84.
- Hoffmann, K., & Forssman, B. (1996). *Avestische Laut- und Flexionslehre*. Innsbruck: Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.
- Kellens, J. (1984). *Le verbe avestique*. Wiesbaden: Reichert.
- Kuryłowicz, J. (1964). *The Inflectional Categories of Indo-European*. Heidelberg: Winter.

- Leroy, M. (1973). A propos de la rection verbale en indo-européen. In *Indogermanische und allgemeine Sprachwissenschaft. Akten der IV. Fachtagung der indogermanischen Gesellschaft*. (pp. 65-75). Wien.
- Mawet, F. (1981). La fonction prédicative des dérivés grecs en -μα. *Die Sprache*, 27, 141-165.
- Mounin, G. (1974). *Dictionnaire de la linguistique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Neu, E. (1980). *Studien zum endungslosen «Lokativ» des Hethitischen*. Innsbruck: Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.
- Nussbaum, A. (1986). *Head and Horn in Indo-European*. Berlin, New York: de Gruyter.
- Pedersen, H. (1938). *Hittitisch und die anderen indoeuropäischen Sprachen*. Copenhagen: Levin und Munksgaard.
- Pinault, G.-J. (1996). Aspects de la reconstruction de l'abstrait en indo-européen. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain, *Les noms abstraits. Histoire et théories*. (pp. 199-211). Paris: Presses Universitaires du Septentrion.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1986). *Les noms latins du type mēns; étude morphologique*. Bruxelles: Latomus.
- (1988). La méthode comparative de Meillet: statut et légitimité des reconstructions. In S. Auroux (éd.), *Antoine Meillet et la linguistique de son temps. Histoire Epistémologie. Langage*, 10/2, 11-24.
- Renou, L. (1937). *Monographies sanskrites 2. Le suffixe -tu- et la constitution des infinitifs*. Paris: Adrien Maisonneuve.
- (1952). *Grammaire de la langue védique*. Paris: IAC.
- Rix, H. (1976). *Historische Grammatik der Griechischen, Laut- und Formenlehre*. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Sandoz, C. (1992). Syntaxe et formation des mots: un type d'emploi de noms verbaux en latin. *Tranel*, 18, 245-252.
- Schindler, J. (1975). L'apophonie des thèmes indo-européens en -R/N-. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 70, 1-10.
- Schwyzler, E. (1950, 1953). *Griechische Grammatik* (I: 1953, II: 1950). Munich: Beck.
- Sgall, P. (1958). *Die Infinitive im Rgveda*. Prague: Universita Karlova.
- Sommer, F. (1932). Die Ahhijavā-Urkunden. *Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, NF 6.
- Vanséveren, S. (1999). Thèmes en *-r/n-, «locatif sans désinence» et histoire de la flexion nominale. *Indogermanische Forschungen*, 104, 110-119.
- (2000). «Prodige à voir». *Recherches comparatives sur l'origine casuelle de l'infinitif en grec ancien*. Louvain-la-Neuve: Peeters.
- Wackernagel, J. (1930). *Altindische Grammatik III*. Göttingen: Vandenhoeck und Ruprecht.

Phonétique évolutive et réfections analogiques (le cas du grec)

Francine MAWET

Université Libre de Bruxelles¹

The principle of «sound laws» is discussed from examples in greek phonetics. It is shown how analogy and the weight of grammatical paradigms may modify the regularity of sound changes and interfere with our perception of reconstructed forms or stages of language evolution. The concept of morphonology is also examined in relation with analogical processes.

I. La régularité des changements phonétiques, ou «lois phonétiques», est considérée comme l'un des piliers de la grammaire comparée depuis sa création au 19^e siècle, et comme la garantie de son caractère scientifique².

C'est le garde-fou contre l'amateurisme et ce qui distingue cette discipline d'étymologies pseudo-scientifiques comme celles que l'on peut lire dans des brochures touristiques à propos de tel nom de lieu, tel personnage, tel terme technique.

Ces changements phonétiques, qui affectent systématiquement le même phonème en une même position à une époque donnée, ont pour caractéristique commune d'être inconscients et réguliers. En effet, pour qu'une évolution phonétique ait lieu et se généralise, il faut que les locuteurs aient le sentiment de prononcer toujours le même phonème, sinon cette entorse au code de la langue serait aussitôt condamnée. Ce que soulignait A. Meillet, dans son *Introduction*, en parlant de «continuité» dans les changements linguistiques³ et que F. de Saussure qualifie d'«identité diachronique»⁴.

1 Faculté de Philosophie et Lettres, CP175, 50, av. F.-Roosevelt, B-1050 Bruxelles.

2 Leroy, 1971, pp. 38-40, 43-44; Mounin, 1974, pp. 206-216; von Wartburg-Ullmann, 1969, pp. 34-53.

3 Meillet, 1937, p. 20: «Dans tous les cas il y a continuité: les changements qui ont lieu spontanément et qui ne résultent pas de l'imitation de quelque manière de parler étrangère ne proviennent pas d'un désir d'innover; ils apparaissent au contraire malgré l'effort fait par l'enfant pour reproduire la langue des adultes, et à aucun instant ils ne sont si grands ni si nombreux que les générations dont les représentants vivent simultanément perdent le sentiment de parler la même langue.» (Voir aussi p. 21).

4 Peeters (2000, pp. 89-90, 92), dans un article plein de remarques et de mises au point pertinentes sur la notion de changement linguistique, auquel nous reprenons les observations

L'idée de changement implique donc une certaine permanence au cours du temps⁵.

II. Des réflexions plus récentes sur la méthode de reconstruction de l'indo-européen remettent en cause la conception d'un prototype commun unitaire d'où dériveraient les formes dialectales historiquement attestées⁶. Ceci introduit indirectement une contradiction avec le principe de régularité des changements phonétiques, qui ne peut se concevoir qu'à partir d'une forme unique. Le principe de régularité des changements phonétiques pourrait cependant être maintenu, à condition de considérer que cette évolution (régulière et inconsciente) se fasse à partir d'une seule des variantes. Mais l'incertitude demeure de savoir à partir de quelle variante exactement se produit cette évolution (ou «continuité diachronique») et quelles étaient ces autres variantes. Il y a donc quelque part une rupture, un «hiatus», dans l'évolution de la langue, dont il faudrait pouvoir tenir compte dans la reconstruction.

III. Autre contradiction, soulignée par plusieurs linguistes et comparatistes, et qui s'oppose également à la conception d'un modèle unique reconstitué: l'évolution linguistique elle-même ne s'explique qu'à partir du phénomène de variation⁷.

Soulignons en passant que l'aspect «régularité» et l'aspect «variation» dans la langue reconstituée correspondent grosso modo à deux écoles ou deux tendances différentes dans la reconstruction linguistique, la reconstruction structurelle (illustrée par F. de Saussure) et la reconstruction formelle (illustrée par A. Meillet), ou encore les formalistes opposés aux réalistes⁸.

IV. Par la notion d'«identité diachronique», nous l'avons vu, de Saussure a mis en évidence le fait que le changement – changement inconscient –

ci-dessus («Nous ne reconstruisons pas les proto-langues mais seulement les formes des langues originelles qui dans les diverses langues attestées n'ont jamais été remplacées par de nouvelles formes mais ont été fidèlement transmises de générations en générations, sans que les locuteurs contemporains s'aperçoivent du moindre changement.»).

- 5 Ainsi, *a* ne devient pas *e*, c'est toujours le même *a*, mais prononcé différemment. On ne peut dire de quelqu'un qu'il a changé que s'il s'agit toujours de la même personne. Réflexions reprises à Chr. Peeters, 2000, pp. 89-90. Voir aussi von Wartburg-Ullmann, 1969, p. 44.
- 6 Par exemple: [Reichler]-Béguelin, 1986, p. 226 (§ 232), p. 230 (§ 240), pp. 189-190 (§ 191); 1988, pp. 21-23; Vanséveren, 2000, pp. 143-144.
- 7 Hagège, 1986, p. 371 («La variation est, en dépit de l'apparence, liée à la notion de système»; le système est caractérisé par des unités qui se définissent par leurs différences, ces différences mêmes impliquant une diversification); Serbat, 1988, p. 11.
- 8 [Reichler]-Béguelin, 1988; Peeters, 2000, p. 91.

implique une certaine permanence à travers le temps⁹. Cette conception permet de distinguer la notion de changement de celle de remplacement, de substitution¹⁰. Le fait d'admettre des variantes dans le prototype reconstitué introduit inévitablement, à côté de changements réguliers («identités diachroniques»), des éléments de substitution, une variante s'imposant, lors de l'évolution, ou prenant la place des autres. Ce que percevait A. Meillet dans son *Introduction*¹¹. Les processus analogiques, qui provoquent eux aussi des phénomènes de remplacement, de substitution, s'opposent donc de même à la régularité des changements phonétiques, au caractère inconscient et permanent de l'évolution phonétique.

C'est ce que nous allons illustrer par quelques exemples au niveau du grec.

V. Des processus analogiques sont effectivement postulés pour expliquer certains traitements phonétiques «aberrants», soit entre l'indo-européen reconstitué et le grec, soit à l'intérieur du grec, au cours de son évolution.

V.a. Les désinences thématiques primaires actives des 2e et 3e personnes du singulier peuvent être reconstituées (sur le modèle, notamment, de l'indo-iranien et du latin) comme *-e-s-i, *-e-t-i. Le passage aux formes grecques, les désinences -εις, -ει, fait phonétiquement problème. Il est expliqué par H. Rix¹² par un phénomène de métathèse: *-e-s-i > -eis et *-e-t-i > -ei(t). Cette explication se heurte cependant à une difficulté phonétique, à savoir que la métathèse n'existe, en grec, que dans le traitement de *ry / ly précédés des voyelles de timbre a / o¹³. A moins de supposer un traitement pré-grec particulier et non attesté par ailleurs, nous

9 Peeters, 2000, pp. 86, 89-90.

10 Peeters, 2000, p. 86.

11 Meillet, 1937, p. 30: «Seulement la «loi» pourra échapper au linguiste; il y a eu ainsi des changements phonétiques inconnus et qui resteront inconnus.» Ou: «Les effets d'une «loi» peuvent, il est vrai, être détruits au bout d'un certain temps par des changements propres à certains mots, par des actions analogiques, par des emprunts.» [Reichler]-Béguelin (1986), 122-124 (§§ 119-120). Chez les néo-grammairiens de même, les exceptions apparentes aux «lois» phonétiques étaient expliquées par les effets de l'analogie: Leroy (1971), 38.

12 Rix, 1976, § 274; Duhoux, 1992, pp. 474-476. Critique dans Bader, 1977, p. 140.

13 μοῖρα < *μόρ-γα, τεκμαίρω < *τεκμάργω: Lejeune, 1972, §§ 155, 176. Le témoignage du mycénien empêche en tout cas, pour la 3e personne, une explication *-e-ti > *-esi > *-ehi > -ey, puisque, en mycénien, *-s- intervocalique étant probablement devenu -h-, une notation **-e-i pour *-e-hi serait, dans cette hypothèse, attendue, contrairement à -e attesté (ex.: e-ke ἔχει «il a»): Duhoux, 1992, pp. 474-475 (de même à propos de l'hypothèse d'une 2e personne *-e-si-s > *-e-hi-s > -eis). Il faut souligner aussi que le -ει- des 2e et 3e personnes du singulier est une véritable diphtongue, et non un [ē]: Chantraine, 1961, §§ 343, 346; Lejeune, 1972, § 240.

nous trouvons donc, pour cette explication, face à une règle phonétique isolée et ad hoc. Plus satisfaisante intellectuellement est la supposition d'une réfection $*-e-s-i > eis$ au lieu de $**ei$ selon le carré analogique (ἔ)φερει: (ἔ)φερεις (formes d'imparfait) = φέρει: φέρεις (formes de présent), la 3e personne étant, elle-même, directement expliquée à partir d'une forme indo-européenne $*-e-i$ ¹⁴.

V.b. Les réfections analogiques sont fréquentes et exemplaires à l'intérieur des paradigmes flexionnels, la pression du système morphologique y étant particulièrement forte.

Pour expliquer certaines formes phonétiquement «aberrantes», des manuels scolaires n'hésitent d'ailleurs pas, à leur propos, à formuler des règles phonétiques tout à fait non scientifiques et incohérentes linguistiquement. Ce qui pédagogiquement nous semble une grossière erreur. En mathématique, on ne dira pas qu'on «ajoute zéro» quand on passe de 10 à 100, on glisse plutôt de la colonne des dizaines à celle des centaines. «Ajouter zéro» n'a aucun sens¹⁵. L'erreur est identique lorsque l'on invente des règles phonétiques, soi-disant pour la clarté ou la facilité pédagogique, mais qui ne répondent à aucune logique phonétique.

Ainsi, à propos des verbes se terminant en consonne, nous lisons ceci: «dans les verbes dont le radical se termine par une dentale, la dentale disparaît devant σ et κ, et se change en σ devant μ, τ et θ¹⁶.» Cette «règle» recouvre des règles phonétiques régulières, à savoir les traitements de dentale + s > s et de dentale + dentale > s+ dentale (ex.: *ἐλπίδ-σι > ἐλπίσι, *οἶδ-θα > οἶσθα), mais aussi des processus analogiques (*πέπειθ-ται > πέπεισται --> πέπεισμαι pour **πέπειθμαι) et des procédés de «fausse coupe», aussi sous la pression de l'analogie: πέ-πει-κα pour **πέπειθ-κα ou κε-κόμι-κα pour **κε-κόμιδ-κα. Car jamais, en grec, une dentale ne se change en -s- devant -m- (ex.: οἶδ-μα «gonflement des vagues»)¹⁷. Ce type de règle grammaticale a pour principal défaut de

14 Kuryłowicz, 1964, p. 156; Watkins, 1962, p. 103; 1969, p. 122; Bader, 1971, p. 307. Le développement, relativement tardif, du type thématique indo-européen explique les divergences de fonctionnement et de forme d'un dialecte à l'autre. Ainsi, $*-e/o-i$ donne le type thématique actif en grec (ἔχει), mais, en védique, le moyen thématique (*stáve*) ou le moyen athématique (*sáve* - grec στεῦτο).

15 J. Dony, instituteur de 6e primaire à l'école francophone «La Fermette» de Wezembeek-Oppem (commune de la périphérie bruxelloise), année 1986-87.

16 Roesch-Thomas-Hombert, 1964, p. 85 (§ 95.2).

17 Chantraine, 1968-1980, p. 780; Lejeune, 1972, §§ 56-57. La séquence dentale + gutturale, quant à elle, n'est pas attestée, les seuls groupes d'occlusives attestés en grec étant ceux dont le second élément est une dentale.

confondre deux niveaux d'analyse, la «loi phonétique», processus évolutif diachronique, et le processus analogique qui intervient au niveau morphologique.

De même, on enseigne que le *-n* final des thèmes en nasale «devant *-μ*, se change en *-σ¹⁸*» (φαίνω: πέφασμαι, πεφασμένος), ce traitement anormal correspondant, en fait, probablement à une réfection analogique sur le modèle des thèmes en dentale.

Processus analogique également dans le cas du «parfait en aspirée» de certains verbes en labiale ou gutturale (à partir de formes comme πεφύλαχθε < *πε-φύλακ-θε), dans le «futur contracte ou attique» des verbes en liquide et en nasale (βαλῶ, futur de βάλλω), étendu analogiquement à partir de thèmes se terminant originellement en laryngale (ὀλῶ formé sur un thème *h₃el-h₁-s-), etc.¹⁹.

Soulignons que les processus analogiques (au sein desquels nous rangeons les «fausses coupes») permettent d'expliquer à la fois la création de morphèmes (-σθα et -σθε)²⁰ et leur extension (parfaits en -κα, futur en -σω). Il est d'ailleurs intéressant de souligner que ces actions analogiques se produisent sous nos yeux, entre l'époque mycénienne et le grec alphabétique: ex. pe-pi-te-me-no-jo (πεπειθμένου)= attique πε-πεισ-μένου²¹.

Les exemples sont légion, particulièrement dans le système verbal grec, et la liste pourrait être allongée, si cette énumération ne devenait fastidieuse²².

18 Roesch-Thomas-Hombert, 1964, § 98.3.

19 Mawet, 1994, pp. 82-83.

20 Chantraine, 1964, p. 293; Watkins, 1969, pp. 128-129 (-σ-θα par extension du traitement dentale+dentale > s+ dentale, et -σ-θε en rapport avec la désinence indo-iraniennne *-dhvai). Le cas de la désinence d'infinitif moyen -σθαι est discuté: Chantraine, 1964, p. 279; Duhoux, 1992, pp. 248-249; Vanséveren, 2000, p. 69. On soulignera ici la tendance générale à la constitution de désinences moyennes de type -σμαι, -σμεθα, sur le modèle de -σθε (πέπεισθε): Mawet, 1994, p. 83. Le plus-que-parfait en -ειν, -εις -ει résulte de l'extension à travers tout le paradigme de -ει- de la 3e p., provenant lui-même d'une extension analogique à partir de radicaux se terminant par -η-:

-η-α > -ε-α > -η

-η-ας > -ε-ας > -ης

-ηα > -ε-ε > -ει

Kuryłowicz, 1964, p. 91.

21 Duhoux, 1992, p. 42.

22 Les exemples ne manquent cependant pas non plus dans le système nominal: ex. le maintien du -s- intervocalique dans les datifs pluriels: πόλεσι, πήχεσι, ἰχθύσι.

Il semble ainsi impossible d'étudier la morphologie grecque sur la seule base des lois phonétiques régulières. Les processus analogiques interviennent sans cesse dans l'explication de la formation des paradigmes grammaticaux, surtout verbaux, et modifient même la forme des radicaux, faisant apparaître des variantes ou allomorphes (par exemple, les formes $\pi\epsilon\iota-$ / $\pi\epsilon\iota\theta-$ pour $\pi\epsilon\acute{\iota}\theta\omega$, $\tau\epsilon\iota-$ / $\tau\iota\nu-$ pour $\tau\acute{\iota}\nu\omega$). L'importance des phénomènes analogiques est d'ailleurs soulignée à plusieurs reprises dans la *Morphologie* de P. Chantraine²³ ou dans l'ouvrage de Y. Duhoux sur le verbe grec, qui y consacre un chapitre²⁴.

VI. L'intervention de phénomènes analogiques dans la constitution des paradigmes grammaticaux et leur pression sur le système phonétique nous amène à une question corollaire, celle de la morphonologie²⁵. Créée en 1931, la morphonologie se voulait l'étude de l'intégration de la phonologie dans la morphologie²⁶. Cette définition permettant de nombreuses interprétations, trois tendances se dessinent dans les conceptions de cette discipline:

- étude de la structure phonologique du morphème;
- étude des changements combinatoires que subit un morphème en combinaison avec d'autres;
- analyse des changements phonétiques qui ont fonction morphologique²⁷.

Les deux premières définitions nous semblent trop larges. Tout morphème étant constitué de phonèmes, la morphologie se trouve nécessairement confrontée à des phonèmes et donc à des traitements phonétiques. Soit il s'agit de traitements phonétiques réguliers et il n'y a pas lieu de les distinguer des autres cas où ils se produisent (par exemple, l'apophonie en latin ne dépend pas de la nature du morphème où elle se produit, mais de la position de la voyelle brève dans le mot); soit on analyse la constitution des morphèmes et il s'agit alors de morphologie (par exemple, les alternances vocaliques de l'indo-européen sont foncièrement un procédé morpholo-

23 Chantraine, 1964, p. 195 (§ 225), p. 248 (§ 295), p. 177 (§ 201), etc.

24 Duhoux, 1992, pp. 39-44.

25 Nous reprenons ici certains éléments d'un article publié en 1994, qui rejoignait indépendamment les conclusions d'un article de F. Krier que l'auteur a eu l'amabilité de nous communiquer, ce qui nous a permis d'encore méditer sur la question: Mawet, 1994, pp. 79-86; Krier, 1995, pp. 13-20.

26 Trubetzkoy, 1931, pp. 160-165.

27 Kuryłowicz, 1967, pp. 158-172.

gique qui utilise des oppositions phonologiques existant dans la langue, comme tout morphème est constitué de phonèmes à sa disposition dans la langue étudiée). Seule la troisième définition nous semble devoir être retenue. Car, dans ce cas, seuls sont pris en considération des changements phonétiques qui se produisent uniquement dans certains morphèmes et qui éventuellement peuvent déterminer l'émergence de nouveaux morphèmes. Le phénomène fondamental à la base de la morphonologie, au sens strict retenu ci-dessus, dans la plupart des cas (et dans les exemples habituellement cités, comme l'Umlaut du germanique) est l'analogie. Un phénomène phonétique ne devient morphonologique que si l'analogie le fait passer de la phonologie à la morphologie. F. Krier est arrivée indépendamment à la même conclusion que nous, dans une analyse critique sur la morphonologie, où elle souligne le caractère «hybride» de ce concept et montre la nécessité de traiter séparément phonologie et morphologie²⁸.

VII. En résumé, peut-on faire de la phonétique sans morphologie? Peut-on exclure la morphologie de la reconstruction?

La prépondérance traditionnellement accordée à la phonétique dans la reconstruction linguistique résulte de la régularité du traitement phonétique, inhérente elle-même à son caractère inconscient, l'évolution linguistique se produisant à l'insu des locuteurs²⁹.

Il en est autrement des aspects de la langue, comme la morphologie ou la sémantique, qui subissent plus directement l'action de la société, sont conscients et non systématiques³⁰. Dans ce cas, en effet, la modification ou l'altération du code linguistique sont perçues par les locuteurs et entraînent une réaction de rejet ou d'acceptation.

Les transformations morphologiques sont non seulement irrégulières, elles permettent aussi la subsistance de formes anciennes, comme la coexistence en français de «il est-ils sont», à côté de la flexion régulière des verbes en *-er*³¹. Elles sont, de plus, réversibles. Ainsi l'Umlaut du germanique, qui appartient diachroniquement à la phonétique et fonctionne en synchronie comme marque morphologique du pluriel ou des 2^e et 3^e personnes du singulier, peut s'effacer: à côté de *du wäschst, er wäscht* apparaissent, en allemand contemporain, des formes sans Umlaut: *du waschst, er wascht*,

28 Krier, 1995.

29 Peeters, 2000, p. 93.

30 Peeters, 2000, p. 93.

31 Meillet, 1937, p. 31.

selon l'observation de F. Krier³². De tels retours en arrière ne sont pas concevables au niveau phonétique.

En ce qui concerne les évolutions sémantiques, si on peut reconnaître qu'elles sont insensibles, comme les évolutions phonétiques, à la faveur, par exemple, de contextes ambigus³³, elles sont elles aussi non systématiques.

Néanmoins, l'évolution phonétique, nous l'avons vu, ne reflète pas toujours sans faille l'état d'une langue reconstituée. En effet, nous l'avons rappelé, cette évolution présuppose des variations. Une fois qu'un changement phonétique s'est produit à partir d'une des variantes du système phonétique de la langue étudiée, nous n'avons plus nécessairement trace des autres variantes. Des chaînons manquants peuvent donc exister, rendant une reconstruction exacte de chaque étape synchronique de la langue quasiment impossible³⁴.

En outre, des phénomènes de substitution ou de remplacement, au rang desquels nous avons classé les processus analogiques, rompent l'évolution régulière de la langue et y provoquent des sortes de «hiatus».

Cependant, au contraire de phénomènes externes, comme les emprunts, les processus analogiques sont des éléments internes à la langue, à un niveau de langue donné, et directement liés à la constitution de paradigmes grammaticaux. Ils ont certainement dû intervenir dans la longue histoire des langues indo-européennes, et particulièrement dans les étapes préhistoriques que nous ne pouvons que reconstituer.

Etant donné que nous reconstituons une langue, ou les stades intermédiaires de l'évolution d'une langue, à partir de formes linguistiques qui sont essentiellement des mots constitués de morphèmes et intégrés dans des catégories et des paradigmes grammaticaux, des traits phonétiques irréguliers résultant de «fausses coupes» et de processus analogiques ne peuvent échapper à nos analyses et à nos tentatives de reconstruction. Faut-il encore rappeler que la parenté entre des langues ne peut s'établir sur base de phonèmes, facilement empruntables (comme les rétroflexes des langues dravidiennes en indien), elle repose essentiellement sur des comparaisons

32 Krier, 1995, p. 18.

33 Peeters, 2000, p. 95.

34 Ainsi, Meillet (1937, p. 30) écrivait: «Les effets d'une «loi» peuvent, il est vrai, être détruits au bout d'un certain temps, par des changements propres à certains mots, par des actions analogiques, par des emprunts: mais la «loi» ne perd pour cela rien de sa réalité, car toute cette réalité est transitoire et consiste en la manière dont les sujets ont fixé leur articulation pendant une période déterminée».

de morphèmes et de mots, les rapports phonétiques réguliers étant seulement des outils permettant de rapprocher des unités significatives, morphèmes ou lexèmes. Par ailleurs, bien des mots que nous comparons ne sont plus analysables dans le détail de leur formation, si bien que, dans la comparaison entre formes, nous sommes sans doute parfois confrontés à notre insu à des traitements phonétiques irréguliers dus à des processus analogiques.

Enfin, la morphologie s'isole difficilement de la sémantique et des fonctions des morphèmes. L'histoire des morphèmes montre que ceux-ci ne sortent pas du néant, mais résultent de la différenciation formelle de leurs diverses fonctions. Ce n'est pas le morphème en tant que tel qui est renouvelé, mais seulement la partie du morphème correspondant à une de ses fonctions³⁵.

La description des différentes synchronies phonétiques d'une langue et de leur évolution se dissocie donc, nous semble-t-il, difficilement de la morphologie, à travers notamment les processus analogiques, elle est aussi inévitablement confrontée à des éléments fonctionnels ou sémantiques.

En définitive, les règles phonétiques tirées des manuels scolaires et que nous avons sévèrement critiquées en début d'article, en dépit de leur formulation scientifiquement incorrecte, décrivent, de façon maladroite peut-être, une réalité linguistique qu'il est difficile d'ignorer, la pression du système morphologique sur le système phonétique ou l'interférence de la morphologie dans la phonétique, aussi bien dans la description synchronique d'un niveau de langue donné que dans l'explication de son évolution et dans sa reconstruction.

La difficulté est finalement de maintenir, dans la description de l'évolution linguistique ou dans la reconstruction, un équilibre entre un formalisme trop strict qui nierait l'idée même de variation dans le langage, et donc l'élément qui justifie son évolution, qui finirait aussi par dépouiller le langage d'une partie importante de sa substance (morphologie, sémantique, aspect fonctionnel), et, d'autre part, une vision trop large de la langue, au risque de sortir du domaine «clos» de la linguistique, selon les termes de

35 Selon l'analyse de J. Kuryłowicz. Ceci a été illustré, par exemple, par la constitution du genre féminin en indo-européen, par la recaractérisation de l'élargissement de racine **-ti-* en fonction de nom d'action (sous la forme **-ti-*), etc. Kuryłowicz (pour l'aspect théorique notamment), 1964a, § 3; 1964b, pp. 26-28; Bader, 1974, pp. 30, 40-41; [Reichler]-Béguelin, 1986, pp. 129-148, pp. 181-190.

Cl. Hagège³⁶, et de négliger les règles strictes d'une analyse scientifique et méthodique. Un difficile équilibre entre l'application de règles de méthodes rigoureuses et le respect de la complexité des faits linguistiques. Ou pour revenir à l'éternel débat, l'opposition entre formalistes et réalistes.

Bibliographie

- Bader, F. (1971). Réflexions sur le verbe indo-européen. *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Anciennes*, 45, 304-317.
- (1974). *Suffixes grecs en -m-: recherches comparatives sur l'hétéroclisie nominale*. Genève-Paris: Droz-Minard-Champion, Centre de Recherches d'Histoire et de Philologie de la IVe section de l'EPHE, III. Hautes études du monde gréco-romain, 6.
- (1977). (Compte-rendu de Rix, H., 1976). Historische Grammatik des Griechischen. Laut- und Formenlehre. Darmstadt. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 72, 134-140.
- Chantraine, P. (1961). *Morphologie historique du grec*. (2e éd.). Paris: Klincksieck, Nouvelle collection à l'usage des classes.
- (1968-1980). *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*. Paris: Klincksieck.
- Duhoux, Y. (1992). *Le verbe grec ancien. Eléments de morphologie et de syntaxe historiques*. Louvain-la-Neuve: Peeters, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 61.
- Hagège, C. (1985). *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Paris: Fayard, Folio-Essais.
- Krier, F. (1995). Morphologie, Phonologie, Morphonologie. In E. Faucher, R. Métrich, & M. Villaume (éd.), *Signans und Signatum. Auf dem Weg zu einer semantischen Grammatik. Festschrift für Paul Valentin*. (pp.13-20). Tübingen: Günter Narr.
- Kurylowicz, J. (1964a). *Inflectional Categories of Indo-European*. Heidelberg: Carl Winter, Indogermanische Bibliothek. 3. R. Untersuchungen.
- (1964b). On the Methods of Internal Reconstruction. In *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*. (pp. 9-36). La Haye.
- (1967). Phonologie und Morphonologie. In J. Hamm (éd.), *Phonologie der Gegenwart* (pp. 158-172). Vienne.
- Lejeune, M. (1972). *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*. Paris: Klincksieck, Tradition de l'Humanisme, IX.
- Leroy, M. (1971). *Les grands courants de la linguistique moderne*. (2e éd.). Bruxelles: Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres.
- Mawet, F. (1994). Morphonologie-analogie. In J. De Clercq, & P. Desmet (éd.), *Florilegium Historiographiae Linguisticae*. (pp. 79-86). Louvain-la-Neuve: Peeters, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 75.
- Meillet, A. (1937). *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. (8e éd.). Paris. (Réimpr. 1969, University of Alabama, Alabama Linguistic & Philological Series, 3).

36 Toute réalité n'entrant pas dans la description fonctionnelle d'une langue. Cf. Hagège, 1985, p. 311: «Il n'y a de science que du clos, et le territoire linguistique ne peut être noyé dans l'océan des supputations non appuyées sur la forme».

- Mounin, G. (1974). *Histoire de la linguistique des origines au XXe siècle*. Paris: PUF, Coll. SUP.
- Peeters, Ch. (2000). Parenté génétique, reconstruction et identité diachronique. In S. Vanséveren (éd.), *Modèles linguistiques et idéologies: «indo-européen»*. (pp. 85-96). Bruxelles: Ousia, coll. Ebauches.
- [Reichler]-Béguelin, M.-J. (1986). *Les noms latins du type mēns. Etude morphologique*. Bruxelles: Latomus, Coll. Latomus, 195.
- (1988). La méthode comparative de Meillet: statut et légitimité des reconstructions. In *Antoine Meillet et la linguistique de son temps. Histoire. Epistémologie. Langage*, 10, fasc. 2, 11-24.
- Rix, H. (1976). *Historische Grammatik des Griechischen. Laut- und Formenlehre*. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Roesch, L., Thomas, P., & Hombert, M. (1964). *Eléments de grammaire grecque*. (13e éd.). Wetteren: «Cultura».
- Serbat, G. (1988). *Linguistique latine et linguistique générale*. Louvain-la-Neuve: Peeters, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 39.
- Trubetzkoy, N. S. (1931). Gedanken über Morphologie. *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, 4, 160-165.
- Vanséveren, S. (2000). «*Prodige à voir*». *Recherches comparatives sur l'origine casuelle de l'infinitif en grec ancien*. Louvain-la-Neuve: Peeters, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 103.
- von Wartburg, W., & Ullmann, S. (1969). *Problèmes et méthodes de la linguistique*. (3e éd.). Paris: PUF, «Le Linguiste», 7.
- Watkins, C. (1962). *Indo-European Origins of the Celtic Verb. I. The Sigmatic Aorist*. Dublin: The Dublin Institute for Advanced Studies.
- (1969). *Geschichte der Indogermanischen Verbalflexion*. Heidelberg: Carl Winter, Indogermanische Grammatik. Bd. III Formenlehre, 1. T.

Parenté génétique et correspondances phonétiques

A propos du proto-mondial

Guy JUCQUOIS
Université de Louvain¹

Irrespective of the traditional reconstructions related to the theory of well known families of languages, such as Indo-European or Semitic, some researchers have aimed at rebuilding super-families, recently going as far as a Proto-global family. Several puzzling agreements between their proposals and the reconstructions made by the genetics of populations further ascertain their assumptions. These new developments lead us to re-examine various methodological aspects, upheld on the basis of the typical fields of genetic linguistics and more specifically, the necessary connections between the certification of a genetic relationship and the previous establishment of phonetic correspondences.

Une question complexe et chargée

Constituée dans le courant du XIXe siècle, la théorie de l'indo-européen s'est élargie ensuite. Malgré eux, les comparatistes sont influencés par les modèles et les mentalités dominants de l'époque et particulièrement par les explications inspirées des sciences biologiques. Ces dernières s'inscrivent alors dans des causalités linéaires, parallèles aux développements historiques perçus comme progressifs et cumulatifs. Les rapports entre des organismes coexistant à une époque s'explicitent historiquement, la dimension spatiale n'ayant dans la démonstration qu'un caractère secondaire, mais sans y participer à proprement parler. Vers la fin du XIXe siècle, dans la perspective de territoires à conquérir, la spatialité devient une dimension essentielle, sans pour autant modifier la hiérarchisation et la légitimation par le temps. Dans la perception spatiale des espaces, la diversité du vivant n'a de valeur que secondaire ou résiduaire: elle permet d'expliquer la variation biologique dont le sort est cependant de disparaître au profit de l'uniformisation et de la standardisation². Dans le champ des sciences du langage, les études de dialectologie, de toponymie et de géographie lin-

1 Unité d'anthropologie culturelle et du langage (ACLA), Collège Erasme, pl. Blaise-Pascal 1, B-1348 Louvain-la-Neuve.

2 Par exemple au sein des États-Nations.

guistique apparaissent alors. La psycholinguistique et la sociolinguistique naissantes évoquent la variance linguistique seulement en tant que phénomène marginal, constituant en quelque sorte un obstacle à la communication³. On a montré ailleurs comment ces caractéristiques étaient présentes dans d'autres modèles scientifiques ainsi que dans les représentations sociales qui s'imposent partout en Occident et qui perdurent jusqu'au delà des années 1960. Aujourd'hui d'autres types d'explication émergent. L'apport de nouvelles disciplines se fait décisif: génétique des populations, archéologie préhistorique, mythologie comparée, paléontologie humaine, etc. Dans le même temps, la pratique interdisciplinaire – malgré les difficultés signalées plus loin – devient habituelle et la méthodologie de la comparaison bénéficie des progrès effectués dans l'ensemble des sciences de l'homme⁴.

Dans l'interprétation des correspondances culturelles et linguistiques du passé, il faut prendre en compte non seulement ce que l'on peut observer dans des situations attestées historiquement et supposées au moins partiellement comparables, mais encore d'éventuelles conditions particulières, oblitérées par l'écoulement du temps et l'absence de traces probantes. En somme, on ne doit négliger ni notre connaissance du passé et du présent, ni notre ignorance de l'un et de l'autre. Nos interprétations dépendent pour une bonne part des hypothèses qui les sous-tendent. Outre les difficultés de nature idéologique rapidement esquissées ci-dessous, on se heurte à des difficultés de méthode liées au caractère interdisciplinaire de la démarche qui exige de se familiariser avec différentes approches (linguistique, historique, archéologique, etc.)⁵, chacune avec ses représentations propres, mais également aux caractéristiques mêmes de la méthode de reconstruction et de comparaison linguistique (simplicité, arborescence, etc.). Dans les critiques formulées à l'encontre de la théorie de l'indo-européen⁶, il importe ainsi de distinguer celles qui portent sur les faits

3 Sur l'introduction de la dimension spatiale dans les explications linguistiques depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui et sur le rôle qu'elle a jouée, cf. Jucquois (2001b).

4 Jucquois (2000a, pp. 267 sq.).

5 Dont les méthodologies et les thématiques divergentes accroissent l'effet d'une histoire spécifique à chaque discipline. À la difficulté intrinsèque s'ajoute ainsi les conséquences involontaires d'un «enfermement» disciplinaire. Ces aspects ont été confrontés depuis plusieurs années lors de réunions louvanistes du Groupe de contact du FNRS «Épistémologie et méthodologie du comparatisme».

6 A part les remarques contenues dans le paragraphe suivant («Des familles privilégiées»), on ne tentera pas ici de savoir pourquoi les critiques portent essentiellement sur la théorie de l'indo-européen: est-ce parce l'élaboration théorique est la plus achevée dans ce

comparés et celles qui visent à leur interprétation, c'est-à-dire aux relations que ces faits pourraient avoir entre eux. Il faut en effet se poser d'une façon différente les deux types de questionnements: pour savoir s'il est légitime de comparer tel et tel fait, il faut s'interroger non seulement sur le but de la comparaison, mais également sur l'insertion de tel élément dans un ensemble de faits présentés comme étant admis et déjà démontrés. La seule manière d'aborder la question est d'accepter que nos conceptions scientifiques constituent des représentations de la réalité et qu'elles résultent, au moins partiellement, d'hypothèses liées aux lieux et aux époques où elles ont été formulées. Il ne s'agit donc pas de nier des «faits», mais simplement de remettre en cause les «perceptions» et les représentations que nous en avons historiquement, même s'il est très difficile de distinguer dans notre esprit et dans nos formulations entre les uns et les autres. Nous imaginons aisément qu'on discute sur des «faits», alors que les débats et les oppositions portent le plus souvent sur les manières de les décrire et de les interpréter.

Des familles privilégiées

Au cours de l'époque contemporaine, la méthode comparative fut appliquée, avec des succès divers, à de multiples ensembles de langues ou «familles». Pour des raisons liées à la fois au nombre et à l'ancienneté des sources, ainsi que pour des motifs relevant de la structure particulière de ces langues, les résultats les plus prometteurs furent obtenus dans les familles de langues indo-européennes et sémitiques. Dans d'autres ensembles de langues, pour des raisons inverses, les résultats furent souvent moins probants: documentations lacunaires et de date récente, structures linguistiques se prêtant moins à des comparaisons et à des reconstructions, langues parlées par des peuples dont l'histoire et la civilisation étaient moins bien connues. Depuis près de deux siècles qu'elle a été posée pour la première fois, la question de la nature et de la signification des correspondances observées, d'ailleurs à des degrés divers, entre certaines langues appelées pour des raisons historiques et culturelles «indo-européennes», a fait couler beaucoup d'encre. Les implications également idéologiques que soulève la question de l'indo-européen et surtout de ce qu'on met sous cette notion ne doivent plus être démontrées. À l'exception des langues sémitiques, aucun autre ensemble de langues et de civilisations n'a suscité un tel engouement. En l'occurrence la pureté des intentions de certains ne peut

secteur dès lors adopté comme modèle théorique ou parce que les enjeux idéologiques et les poids historiques y sont les plus importants?

être mise en cause, tout autant d'ailleurs que le caractère explicitement engagé, dans un sens ou dans l'autre, de bien d'autres. Ces éléments compliquent l'analyse des faits, mais ils ne peuvent s'y substituer.

Ce n'est sans doute pas un hasard si la question de l'interprétation des correspondances observées entre les langues indo-européennes et les langues sémitiques rejoint l'idée fortement ancrée depuis le XIXe siècle d'un rapport intime entre des faits de langue et des appartenances «ethniques», rapidement présentées sous le terme de «racial». Depuis l'Antiquité, les communautés chrétiennes et juives coexistaient tant bien que mal dans nos régions et les appartenances de chacun découlaient d'un ensemble de traits suffisamment perceptibles en eux-mêmes pour qu'aucune confusion ne soit habituellement possible⁷. La déghettoïsation préparée par la Haskalah et l'Aufklärung en Allemagne et par l'Encyclopédie et les Philosophes en France se fit officiellement à partir de la Révolution. Dès lors, dans un contexte complexe qu'il importe de prendre en compte, les interprétations de correspondances linguistiques et de traits civilisationnels furent faites selon la double appartenance aux langues et civilisations appelées respectivement indo-européennes et sémitiques⁸.

La volonté, le plus fréquemment implicite, de distinguer rigoureusement les deux familles apparaît notamment du fait que, malgré de nombreux rapprochements mis en évidence par plusieurs chercheurs depuis plus d'un siècle, la théorie d'une origine commune à ces deux familles n'a connu qu'un succès très mitigé et n'est généralement pas acceptée autrement que comme une hypothèse sans grand intérêt. Ce point est important, car il souligne que d'autres facteurs que des aspects historiques et linguistiques interviennent pour apprécier les rapprochements constatables entre des familles de langues⁹. Or, bien qu'à un degré de probabilité inférieur à celui obtenu pour des périodes moins anciennes, la parenté de ces deux familles de langues ne semble ni plus ni moins évidente que celle pourtant

7 Lorsque, comme dans le cas des marranes, la conversion des Juifs permettait d'envisager d'effacer les différences existantes entre les communautés, il suffisait de susciter le doute sur la sincérité et la réalité de cette conversion pour que les distances soient réintroduites entre les communautés. Sur la réinterprétation des différences à partir de 1850, cf. Jucquois (2000a, pp. 249 sq.) et Jucquois & Sauvage (2001, passim).

8 En Allemagne, ou dans des travaux écrits en allemand, on trouve l'expression indo-germanique au lieu d'indo-européen, tandis que la famille sémitique est parfois désignée sous le nom de chamito-sémitique sur la base de rapprochements tant avec l'ancien égyptien ou le copte que sur celle des comparaisons faites avec des langues chamitiques.

9 On est revenu à plusieurs reprises sur cette question, cf. Jucquois (2000b, pp. 19 sq.).

généralement admise en ce qui concerne respectivement les familles indo-européenne et sémitique.

En sens inverse, on peut suspecter les tentatives visant à proposer des reconstructions de superfamilles et finalement d'un proto-mondial de participer à une idéologie symétriquement opposée à celle que l'on vient d'esquisser. En effet, les théories du proto-mondial¹⁰ émanent presque exclusivement d'URSS ou des États-Unis¹¹ et s'expriment dans un contexte géopolitique visant, de la part des superpuissances, à la suppression des frontières et à une expansion mondiale de leurs zones d'influence. Dans cette perspective, la thèse de départ est celle d'une identité d'origine de tous les peuples (melting-pot originel et final, fraternité humaine, communisme) qui rejoint curieusement les démonstrations catholiques traditionnelles de l'origine de l'humanité. Les éléments structurels de démonstration perdent en importance, mais leur relative faiblesse serait justifiée par le long écoulement du temps depuis le moment initial. On s'attache donc moins à des démonstrations de correspondances phonétiques ou grammaticales dont on sait d'ailleurs que, même à supposer démontrée la thèse présentée, elles seraient moins nombreuses et probantes que dans le cas de traditions plus jeunes. Cette perspective qu'imposerait l'écoulement du temps rejoint les objectifs des thèses politiques récentes selon lesquelles les diversités humaines doivent être réparties strictement entre les diversités «positives» (cuisine, folklore, etc., en bref celles qui peuvent être produites, vendues et consommées, mais qui ne sont pas distinctives) et les diversités «négatives» (religions, cultures et langues, etc., celles qui permettent une identification). En somme les similitudes évoquées pour le proto-mondial permettraient d'affirmer l'origine commune et ainsi d'atténuer le rôle actuel, réel ou potentiel, de différences identitaires contestées ou dénigrées (les diversités «négatives»).

Pour une période plus récente et d'une manière techniquement inversée, la confusion entre le fait des correspondances et l'interprétation qu'on leur donne autorise également l'utilisation à des fins idéologiques, avec les dérives que l'on ne connaît que trop, tant parmi les spécialistes que parmi les profanes, des théories sur l'indo-européen et le sémitique. Lors d'un débat qui clôturait le colloque organisé par la S.I.L.F.¹² à Liège en 1995, furent confrontées les vues en la matière d'André Martinet (linguiste et indo-européaniste) et de Marcel Otte (archéologue et préhistorien). J'avais

10 Même si, dans d'autres circonstances, elles sont désignées également sous d'autres noms.

11 Une exception parmi d'autres: Trombetti (1905).

12 «Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle».

accepté le rôle de modérateur. Après des échanges épistolaires nombreux et animés, les deux spécialistes convinrent de se borner à une présentation des thèses et des points de vues qui prédominaient dans leurs disciplines respectives. En d'autres termes, on avait renoncé au débat prévu initialement faute d'avoir pu trouver un terrain d'entente suffisamment neutre. Relativement découragés par les tentatives antérieures, nous étions tous les trois arrivés à la conclusion que, malgré toute la bonne volonté des intervenants, on ne pourrait tirer grand chose de la confrontation qui se préparait. Dans ces conditions, on doit donc se demander ce qui explique que depuis près de deux siècles le mirage d'un rapport étroit entre la reconstruction des langues indo-européennes et les données culturelles tirées de l'archéologie préhistorique séduise tant d'intellectuels, et comment expliquer que ces illusions puissent servir, inlassablement et malgré les démentis et les conséquences tragiques, de soubassement à des idéologies toujours bien vivantes¹³?

Difficultés archéologiques

Dans la mesure où on accepte l'existence d'un peuple originaire et d'un habitat primitif, les rapports spécifiques de la théorie de l'indo-européen avec deux disciplines au moins, l'archéologie préhistorique et la génétique des populations, doivent être réévalués. Il faut partir de quelques constatations: dans sa formulation classique (quelles qu'en soient d'ailleurs les variantes), la doctrine de l'indo-européen s'est constituée largement en dehors des sphères de l'archéologie préhistorique; la doctrine du sémitique s'est élaborée d'une manière parallèle, mais en référence constante d'une part au monde biblique et aux rivalités perçues entre les grandes religions monothéistes issues du Proche-Orient et d'autre part aux divergences soulignées entre ceux qui ont été désignés comme Indo-européens et comme Sémites. L'archéologie et la préhistoire récentes se sont construites en un premier temps (jusque vers les années 1950 environ) en tentant de concilier les données résultant des fouilles et la doctrine des protolangues et particulièrement celle relative aux Indo-européens à laquelle l'archéologie devait s'adapter, puis en un second temps (depuis 1950 environ), par le jeu des succès de mode respectifs des disciplines, en influençant par rétroaction le modèle linguistique génétique en déclin. Les hypothèses linguistiques qui avaient pénétré dans le domaine de l'archéologie préhistorique et qui s'y

13 André Martinet m'avait rappelé combien, dans certains de ses écrits récents, il avait voulu réagir contre la préférence inconsciente que chacun d'entre nous accorde à l'expansion des peuples de langues indo-européennes.

étaient acclimatées sont réimportées aujourd'hui en linguistique indo-européenne en tant que «preuves». De cette façon se sont constituées des «vérités» scientifiques autonomes mais difficilement conciliables, alors qu'elles portent sur les mêmes faits culturels. Par ignorance de l'histoire des disciplines, la démarche risque donc de tourner à l'argument circulaire.

En dehors des hypothèses circulaires, la superposition des données obtenues par l'archéologie et par la linguistique génétique fait difficulté. À cet égard, Marcel Otte rappelle que, si le mouvement mégalithique est surtout occidental et atlantique, l'archéologie montre qu'il ne s'agit ni d'un «peuple», ni même d'une culture. Dans des contextes culturels des plus variés, les mégalithiques sont largement répandus, et ce jusqu'en Scandinavie. Le mouvement se présente davantage comme la diffusion d'idées religieuses (apparemment liées à l'espace et à la mer) et non d'une migration sur des territoires déjà largement néolithisés auparavant. Leur pratique se maintiendra d'ailleurs longtemps en plein âge des métaux, ce qui constitue une preuve supplémentaire de leur caractère «a-culturel»¹⁴. Dans cet article, on ne s'intéressera pas à la question fort controversée du modèle indo-européen, en tant que modèle classique et achevé de la reconstruction des langues, ni aux rapports complexes et évolutifs, mais souvent lourdement chargés idéologiquement, de la théorie linguistique de l'indo-européen avec les données de l'archéologie¹⁵.

Les «lois phonétiques»

Les correspondances régulières qu'on a coutume, depuis les néo-grammairiens, d'appeler les «lois phonétiques» s'inscrivent dans le contexte néo-positiviste du dernier tiers du siècle dernier où le public occidental cultivé

-
- 14 Communication personnelle de Marcel Otte (1995) qui précise encore que la domestication du cheval forme à ses yeux une des nombreuses composantes dans l'évolution économique et technique de la protohistoire européenne. Plusieurs centres d'invention autonome (au moins 3) sont connus uniquement sur notre continent (sans parler de l'Asie Orientale et du Proche-Orient). Cette maîtrise du cheval marque plutôt l'apanage d'une classe que d'un peuple, par exemple en Ibérie, loin des steppes et des kourganes.
- 15 Malgré de nombreuses publications, bien documentées et souvent énergiques, les oppositions demeurent tranchées entre les camps. D'un côté, citons les travaux de J. Cauvin, de J.P. Demoule, de l'autre ceux de C. Renfrew et de B. Sergent. Le sérieux des auteurs et l'abondance des documentations soigneusement étudiées suggèrent d'aborder les questions controversées sous un angle différent. La longue recension de l'ouvrage classique de C. Renfrew par Jacques Cauvin (1992) reprend les éléments d'opposition entre les deux camps et annonce la synthèse ultérieure du même auteur sur la néolithisation et sur son interprétation culturelle (Cauvin, 1997, pp. 43 sq.; pp. 99 sq.).

était persuadé que l'on trouverait bientôt des lois absolues, ou presque, expliquant non seulement les réalités de la nature et du vivant, mais aussi les faits qui jusqu'alors paraissaient rebelles aux explications scientifiques et particulièrement ce qui constituait la matière des sciences de l'homme. Parmi celles-ci, les sciences que Jean Piaget désignera, bien plus tard, du nom de «nomothétiques» méritent une attention spéciale, notamment parce qu'elles paraissent pouvoir donner lieu à l'établissement de lois au sens mathématique du terme. Les régularités absolues posées par les néogrammairiens s'inscrivent dans cette perspective d'un strict déterminisme linéaire. Sans doute, dès la fin du XIX^e siècle, les critiques liées au développement des points de vue géographiques ébranlent les certitudes antérieures, mais sans pour autant mettre en cause les notions sous-jacentes de familles de langues et la perspective de descendances linéaires et généalogiques. En l'occurrence, l'existence de lois phonétiques établies par de nombreux exemples permet, pense-t-on, de faire l'économie de longues démonstrations sur les rapprochements proposés, puisqu'elle confère à chacun d'entre eux la force tirée de l'ensemble des autres. Une grande partie de la controverse qui oppose les partisans d'une grammaire comparée «dure» aux tenants d'un comparatisme «mou» réside dans des divergences relatives à l'importance à accorder, dans les comparaisons, aux lois phonétiques et à l'existence même de ces lois. La question ne peut cependant être abordée isolément, si bien que sa formalisation et son éventuelle mathématisation, malgré la séduction qu'elle suscite, pourraient n'être que des artefacts.

La conséquence majeure d'un système de représentation arborescent consiste à induire des artefacts dans l'analyse des données¹⁶. On adopte alors et malgré soi, des éléments d'une hypothèse que l'on prétend par ailleurs soumettre à discussion, voire que l'on rejette. Discutant les rapports entre les données fournies par l'archéologie préhistorique et les théories de l'expansion des Indo-Européens, Marcel Otte (1994) évoque ces derniers en supposant qu'ils ont réellement existé en tant que «peuples». Or, ce qui est en cause ce sont les *rappports éventuels* entre des correspondances linguistiques et des observations archéologiques. Ainsi, faute de restreindre strictement l'examen aux faits établis, les préhistoriens aboutissent par exemple à proposer des chronologies absolument inacceptables pour les linguistes diachroniciens¹⁷.

16 Sur les représentations arborescentes et leurs implications, cf. Tort (1980, passim, et 1996, pp. 2652 sq.) et Jucquois (2000a, pp. 265 sq.).

17 Avec l'apparition des Indo-Européens à situer sans doute avant 40.000 B.P.

En dehors des aires supposées indo-européenne et sémitique, et d'une façon plus générale dans l'ensemble du monde, des recherches ont été entreprises portant sur l'archéologie, la préhistoire et les langues de très nombreux peuples n'ayant laissé que peu de témoignages, fréquemment, oraux et récents. Les spécialistes de ces domaines étaient confrontés à des spécificités inconnues et ignorées des indo-européanistes qui continuèrent à penser que leur discipline restait un «modèle» descriptif idéal, sans doute inaccessible aux spécialistes des autres secteurs. Ainsi, se sont élaborées sur des bases fort différentes des théories préhistoriques, archéologiques et linguistiques. De cette façon se développèrent des méthodologies et des systèmes d'interprétation spécifiques. Le fait pour les spécialistes des grandes aires culturelles et linguistiques situées en dehors des familles traditionnellement reconnues de ne pas recourir aux lois phonétiques pour établir les correspondances lexicales constitue, par exemple, un point majeur d'opposition entre ceux-ci et les indo-européanistes.

Une autre question doit se poser à propos des reconstitutions linguistiques. D'autres correspondances ou interprétations sont peut-être envisageables. Elles donneraient lieu, le cas échéant, à d'autres correspondances phonétiques. C'est la perspective dans laquelle se sont engagés depuis plus de vingt ans T.V. Gamkrelidzé et V. Ivanov (1984) qui, considérant le caractère peu vraisemblable selon eux du système phonologique proposé traditionnellement pour l'indo-européen¹⁸, ont élaboré une théorie substitutive, appelée théorie «glottale». Ce n'est pas le lieu de discuter de celle-ci dans le détail. On retiendra simplement qu'elle rend compte, à l'instar de la théorie classique, mais d'une autre manière, des correspondances lexicales observées. Elle contraint à la reformulation des lois phonétiques fondamentales de l'indo-européen et à l'attribution dans l'arbre généalogique de positions différentes à divers groupes de langues. Ceci réduit l'importance des lois phonétiques à des expressions synthétiques des rapports supposés entre des formes lexicales de langues diverses.

Les concordances phonétiques pourraient signifier encore tout autre chose. Rappelons d'abord que les rapprochements posés par la grammaire comparée comme étant anciens et remontant à la protolangue proviennent des déductions faites sur la base de formes supposées semblables et

18 Deux lectures différentes peuvent être faites des interprétations divergentes de la phonologie de l'indo-européen. Pour certains linguistes, le système classique renvoie simplement à un système antérieur, pour d'autres il s'agit d'un modèle explicatif distinct. Cf. pour une synthèse claire des thèses en présence Sergent (1995, pp. 153-155) qui souligne l'importance du problème notamment pour la classification et la chronologie des langues indo-européennes.

apparentées. Celles-ci dériveraient de formes antérieures communes, soit globalement, soit pour une partie au moins de leurs composantes morphologiques. Or, comme le prouve l'étude détaillée des langues attestées historiquement durant des périodes suffisamment longues pour que ces vérifications soient possibles, dans la mesure où le lexique est la partie la plus changeante et la plus facilement adaptable de la langue, on constate que le pourcentage de formes attestées sans discontinuer depuis des temps anciens jusqu'aux époques récentes est faible. De nombreuses formes sont abandonnées progressivement, tandis que d'autres sont empruntées par des communautés linguistiques voisines ou entrent en contact avec les premières; des recompositions de formes ont constamment lieu ainsi que des remaniements incessants. Dans le cas des langues romanes, on objectera qu'un grand nombre de rapprochements peuvent être effectués selon des règles phonétiques précises entre des formes appartenant aux diverses langues de la Romania et que l'observation renvoie à l'héritage latin commun, ininterrompu de l'Antiquité jusqu'aux territoires romans actuels, si bien que, de cette époque à aujourd'hui, existerait une tradition continue.

L'exemple des langues romanes

L'exemple des langues romanes est cependant moins idéal qu'idéalisé. En effet, le passage du latin vulgaire, sous ses diverses formes progressivement régionalisées, aux langues romanes s'est effectué dans un contexte précis qu'il importe de rappeler. On soulignera d'abord la persistance jusqu'aux Temps modernes du latin en tant que langue de la vie intellectuelle pour l'ensemble de l'Europe occidentale, aussi bien sur le plan littéraire et culturel, que politique, diplomatique, juridique, religieux et scientifique. Le recours à une langue commune pour toutes les fonctions communautaires de premier plan a largement contribué au maintien, sur tout le territoire européen, d'une uniformité langagière, tout au moins secondaire. Malgré la diversification linguistique des territoires, l'usage d'une langue réservée aux clercs renforça une relative uniformisation culturelle qui ne fut pas sans incidences sur l'uniformisation linguistique. Il suffit de parcourir les dictionnaires étymologiques des langues occidentales pour mesurer l'importance des innombrables emprunts de celles-ci aux langues anciennes¹⁹. La quantité des emprunts à une même source assure

19 Cf. par ex. Geysen (1990). Lorsque, dès les débuts du XVI^e siècle, les langues vulgaires furent promues au rang de langues institutionnelles, il fallut disposer dans l'urgence d'une foule de termes dont ne disposaient pas les vernaculaires. La solution la plus commode, surtout pour des clercs habitués jusque là à s'exprimer en latin, consista

entre les langues, surtout celles qui sont géographiquement et culturellement les plus proches, une «parenté secondaire» qui se superpose à des similarités plus anciennes qu'elle redouble ou qu'elle renforce en quelque sorte. C'est d'ailleurs l'abondance des échanges lexicaux entre des langues voisines et le partage de nombreux traits culturels qui rendent les échanges d'objets et de mots plus aisés, mais qui renforcent également des traits structuraux communs d'où la possibilité d'établir, sur la base des seuls termes adoptés en commun, des «lois phonétiques» entre des langues voisines. Une bonne part du dictionnaire de Geysen (1990) est ainsi consacré à l'exposé des équivalences phonétiques secondaires entre des langues parentes aréalement.

Dans le cas de la Roumanie, particulièrement en France et dans les régions francophones, avant l'effondrement contemporain des dialectes et davantage encore des patois, existait sur tout le territoire une continuité linguistique bien plus grande qu'actuellement. Partout d'ailleurs, depuis les débuts de la féodalité jusqu'à l'avènement des grands États-Nations contemporains, les forces d'uniformisation sociales, culturelles et linguistiques, furent liées à la constitution des ensembles politiques. Inversement, des forces de différenciation furent constituées par des obstacles naturels²⁰ ou par des différences politiques. En fait, les facteurs sociopolitiques, de même que les facteurs religieux, culturels et économiques, ont agi soit dans le sens de la différenciation des ensembles humains, soit dans le sens d'une uniformisation des territoires. Dans le sens de l'uniformisation, l'action puissante des forces est suffisamment évoquée par l'exemple de l'atténuation rapide, voire de la disparition, de la variation linguistique en France. Inversement les exemples récents tels que les oppositions macédonien *vs* bulgare, ou moldave *vs* roumain et d'une manière encore plus éclatante croate *vs* serbe²¹ soulignent comment un territoire culturellement et linguistiquement uniforme peut, afin de justifier des divisions politiques,

évidemment à emprunter massivement le vocabulaire indispensable à leur langue professionnelle et à se borner à donner une apparence locale aux mots.

- 20 Sans doute d'ailleurs moins qu'on ne l'a imaginé. L'exemple de la montagne est éloquent: depuis quelques siècles, pour des raisons idéologiques liées à la constitution des territoires nationaux, les montagnes furent présentées comme des «limites» naturelles faisant obstacle aux échanges entre les populations, la création des interrégions au sein de l'Union européenne et les moyens dégagés pour une prise de conscience contemporaine de la spécificité des régions montagnardes conduisent à la redécouverte de ces espaces en tant que lieu de rencontre et de passage (cf. sur ce point les travaux de l'Institut de Géographie alpine de Grenoble).
- 21 Puisque, dans ce dernier exemple, les divisions dialectales traversaient presque perpendiculairement (d'ouest en est) les divisions entre serbe et croate (du nord au sud).

être artificiellement divisé par renforcement des éléments de différenciation. Rien n'indique qu'il n'en a pas toujours été ainsi, ce qui devrait au moins atténuer la pertinence de rapprochements peut-être rapidement attribués à une «origine» commune. La notion classique de «loi phonétique» suppose au contraire, dans la continuité historique, des ensembles de régularités phonétiques, tant à l'intérieur de chacune des communautés linguistiques comparées qu'entre elles. Ceci exige une grande homogénéité linguistique, culturelle et sociologique de chacune des composantes, ce que l'observation révèle rarement, surtout si on ajoute à cette condition celle de la longue durée.

Identité généalogique et complexité originaire

Depuis plusieurs siècles, dans les pays occidentaux, le sentiment d'une appartenance généalogique est très puissant. Pour diverses raisons, il s'est considérablement renforcé en se généralisant durant les trente dernières années²². Il y a là manifestement un besoin de recherche identitaire ancestrale ou originaire en même temps que l'expression d'un modèle encore actuel d'organisation des rapports familiaux et sociétaux. Dans la reconstruction historique, seules certaines branches de la généalogie sont valorisées. En fait, le modèle qui s'est imposé dans les esprits est le modèle dynastique où divers descendants se relient les uns aux autres à travers un ancêtre commun, à l'origine de la dynastie. Tous les autres parents sont gommés de la reconstruction généalogique²³. Indépendamment de cet aspect originaire, l'arbre généalogique acquiert fréquemment à l'époque contemporaine une valeur démonstrative destinée à mettre en valeur les qualités d'une famille ou d'une branche d'une généalogie²⁴. Dans la

22 En mai 1968, lors de sa fondation, la Fédération des Sociétés françaises de Généalogie compte 300 membres, devenus 8.000 en 1978 regroupant une cinquantaine d'associations pour passer en 1988 à 20.000 membres issus de 120 associations (Burguière, 1992, p. 20).

23 Ceci est particulièrement vrai en France où, depuis le XVII^e siècle et pour des raisons d'authentification de l'identité familiale propres à ce pays, seules les ascendances paternelles entrent en ligne de compte. Les généalogistes espagnols ou anglais tentent de retrouver les quartiers de noblesse aussi bien dans les ascendances masculines que féminines (cf. Burguière, 1992, p. 29). — Plusieurs auteurs considèrent que la recherche identitaire marquée, caractéristique de notre époque, serait la conséquence de modes de vie destructeurs des identités traditionnelles, cf. en ce qui concerne les rapports avec la théorie de l'indo-européen déjà Demoule (1991).

24 Cf. dans Burguière (1992, pp. 42-43) les exemples de la famille Cerf-Berr, de la famille Bonaparte, de la famille Hugo ou, avec des simplifications, de la famille Peugeot. — Aussi bien le droit canon que le droit civil, quoique de façons partiellement

pratique toutefois, le généalogiste est souvent embarrassé par la masse des données qu'il recueille et qu'il ne peut situer clairement dans une représentation figurée et linéaire. Comme l'écrit Jouniaux²⁵, le généalogiste «se heurte souvent à l'impossibilité de signaler la position de tous ceux qui ont existé par le passé ou existent encore aujourd'hui». La simplification accomplie par le généalogiste est du même ordre que celle qu'opère le comparatiste en interprétant les correspondances selon un arbre expliquant les liens uniquement sous l'angle de la temporalité et d'une manière exclusivement linéaire²⁶.

Vers la fin du XIXe siècle, Durkheim invente la méthode comparative en sociologie, mais il intervient également sur deux autres plans dont les développements conditionneront l'avenir des sciences sociales. Il montre d'abord que la réflexion doit se situer *dans un espace*, ce qui suppose une corrélation, fortement innovante pour l'époque, de la dimension temporelle, jusqu'alors prédominante, et de la dimension spatiale. La perspective géographique dans les sciences sociales révolutionnera notamment la pensée linguistique traditionnelle grâce au développement de la géographie linguistique et de la dialectologie. Bien qu'il n'ait pas été un homme de terrain, l'intervention de Durkheim porte ensuite sur la nécessaire distance qu'il faut introduire entre soi et l'objet d'étude²⁷. Dans la suite, les questions relatives à la méthode comparative ont été reprises de diverses manières. Elles ont une grande importance pour le propos, car à travers elles Durkheim se situe en un moyen terme entre un comparatisme intuitif et erratique, comme le qualifie justement Tarot, et le strict déterminisme qui vise à démontrer combien le présent ne serait que le résultat des équations du passé.

Le travail comparatiste de Durkheim est repris et approfondi par Mauss. Après avoir énergiquement tenté de classer et de systématiser les observations de façon rigoureuse, ce dernier doit bien constater qu'il aboutit à un échec des classements. La raison en est sans doute que l'originaire fan-

différentes, ont mis en avant des règles destinées à calculer les degrés de parenté entre plusieurs personnes. Ces règles rappellent structurellement les arbres généalogiques (Jouniaux, 1997, p. 41).

25 1997, p. 281.

26 Ainsi, exemple cité par Jouniaux, les descendants de la famille Le Roy, originaire du Morbihan, sont aujourd'hui au nombre de 625 personnes qui se réunissent régulièrement. Pourtant la photo de famille est trompeuse puisqu'elle ne reprend qu'une des très nombreuses combinaisons possibles, celle des descendants d'un unique ancêtre commun de la première moitié du XVIIIe siècle en faisant fi des autres ascendances.

27 Tarot (1999, pp. 164 sq.).

tasmé n'a pas la simplicité qu'on lui attribue erronément. Tout démontre au contraire que l'originaire est également complexe et partiellement contradictoire, à l'instar des faits constatables historiquement et présentement²⁸. Or ce que Mauss met en évidence sur le plan de l'anthropologie est à l'inverse du courant dominant de la linguistique diachronique comparative, alors presque exclusivement sous l'influence des néo-grammairiens. Certes, la géographie linguistique et la dialectologie s'imposent à la même époque, mais il s'agit d'entreprises qui ne visent qu'à la collecte urgente des vestiges de formes destinées à disparaître, souvent d'ailleurs avec le concours bien intentionné de ceux qui travaillent à les recueillir²⁹.

Processus de transmission culturelle

En somme, ce qui est en cause dans la transmission et la diffusion de faits de langue, c'est la manière dont une culture se transmet et se diffuse, dont elle se métisse et se combine avec d'autres cultures. Or, ce qui vaut pour la transmission culturelle vaut, dans une certaine mesure, pour la transmission génétique. Un des fondateurs de la génétique des populations, Luca Cavalli-Sforza, a ainsi insisté à plusieurs reprises sur la multiplicité des procédés de transmission culturelle et sur la diversité des influences possibles. Cependant, à lire les travaux de la génétique des populations, rien ne semble imposer une lecture strictement généalogique et linéaire des transmissions génétiques. À plusieurs endroits, les auteurs qui y recourent reconnaissent d'ailleurs explicitement que la représentation arborescente n'est qu'un mode de présentation, simplement commode. En réalité, s'il est «commode», ne serait-ce pas notamment parce qu'il fait partie de notre système de représentation du monde et de la société, plutôt que de correspondre particulièrement bien aux faits évoqués? Depuis le XIXe siècle, plusieurs auteurs ont contesté directement ou indirectement le modèle arborescent, soit en refusant toute réalité ethnique aux Indo-

28 Tarot (1999, pp. 175 sq., pp. 186 sq.).

29 Les instituteurs de la République sont chargés d'imposer le français standard à leurs élèves, de réprimer toutes les formes et tous les usages des langues régionales, des dialectes et des patois, mais également de recueillir les témoignages linguistiques de ceux qui ont conservé ces usages. La contradiction semble n'apparaître avec évidence à personne. De cette façon, Julien Vinson (1843-1926), spécialiste du basque, estime qu'il faut éradiquer l'usage de cette langue sous peine de maintenir les populations bascophones à un stade archaïque, cf. Desmet (1996, pp. 397-433) et Dias (1993, pp. 99-100).

Européens, soit en s'attaquant aux représentations des correspondances³⁰. Ce qui vaut pour la transmission génétique, vaut certainement pour la transmission culturelle, relativement indépendante des contraintes biologiques qui pèse sur la première.

Il existe plusieurs modes de transmission culturelles. Cavalli-Sforza les résume en quatre points³¹: la transmission verticale ou transgénérationnelle s'effectue au sein d'une même communauté fort proche de la transmission génétique. Dans cette hypothèse, le changement n'intervient que très lentement, la transmission pouvant perpétuer de nombreux traits culturels durant de longues périodes. La transmission horizontale s'effectue entre des individus n'appartenant pas à la même communauté. Si, en outre, ils ne sont pas de la même génération, on parle de transmission oblique, ce qui permet à l'information d'entrer ensuite dans le circuit de la transmission verticale. La transmission hiérarchique s'effectue au sein d'une même communauté, mais suppose un lien de domination ou de dépendance des receveurs vis-à-vis du transmetteur (de un à plusieurs). Enfin, la transmission concertée consiste à l'imposition d'informations par plusieurs membres d'un groupe à un seul membre du même groupe (adepte, initié ou jeune). C'est le processus d'initiation ou simplement de socialisation. La pression sociale exercée accroît l'efficacité de la transmission. Dans les processus de transmission culturelle, verticale et concertée, les traits qui concernent la religion et la politique³² sont avec les traits de langue ceux que la famille et le milieu primaire inculquent le mieux³³. Enfin, dans les apprentissages culturels, certaines périodes dans la vie des individus et dans celle des communautés sont particulièrement sensibles³⁴, celle par exemple où l'apprentissage des langues semble s'effectuer plus aisément. D'une manière plus générale, on constate que certains comportements culturels ont comme conséquence de raffermir la cohésion de communautés ou de groupes sociaux, soit parce que les individus s'identifient aux mêmes valeurs, soit parce qu'ils pratiquent les mêmes choix (par ex. dans les choix conjugaux), etc. D'autres attitudes, au contraire, renforcent les processus

30 Cf. encore Demoule (1991, *passim*), Cauvin (1992, pp. 91 sq.), etc. Pour une analyse des explications traditionnelles des correspondances linguistiques, cf. Jucquois (2000b, pp. 23 sq.).

31 1996b, pp. 266-280, et déjà 1994, pp. 289 sq.

32 Cavalli-Sforza (1996b, p. 281, et déjà 1994, pp. 308 sq.).

33 C'est la raison pour laquelle nous avons supposé des conditions religieuses et politiques au développement des traits syntactiques dans le processus de constitution des langages humains naturels, cf. Jucquois (2001a, pp. 169 sq., pp. 178 sq.).

34 Cavalli-Sforza (1996b, pp. 287 sq., et déjà 1994, pp. 289 sq.).

différenciateurs au sein d'une communauté. Ces phénomènes donnent davantage de poids aux phénomènes sociopolitiques en œuvrant dans la même direction ou, à l'inverse, en s'y opposant.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, l'archéologie préhistorique s'intéresse particulièrement au processus de diffusion culturelle propre au néolithique. La place manque ici pour résumer les résultats désormais acquis. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de constater l'extension à toute l'Europe de l'agriculture et de l'élevage comme nouvelles stratégies de subsistance provenant du Proche-Orient, mais également de suivre à la trace l'origine des variétés qui apparaissent en divers points à la même période. La convergence des données de la génétique des populations et de l'archéologie préhistorique prouvent, à partir du VIII^e millénaire, un apport ethnique et culturel venant du Proche-Orient. On retiendra, et sur ce point les partisans d'un indo-européen suivi à la trace archéologique, comme Renfrew, sont d'accord, que les sociétés qui occupent l'Europe jusqu'au IV^e millénaire présentent encore des structures égalitaires dont le système politique, s'il exclut les invasions militaires telles qu'on les imagine aisément pour l'arrivée dans nos régions des peuples Indo-Européens³⁵, suppose par contre des modes de pouvoir directs et peu élaborés³⁶.

Les études sur l'interculturalité actuelle révèlent une complexité inattendue des rapports possibles au sein de sociétés complexes, non seulement compte tenu des modalités de transmission, mais aussi des degrés de transmission et de transformation des éléments transmis. Il n'y a aucune raison de penser qu'il en a été autrement pour les périodes préhistoriques: Cauvin évoque ainsi les acculturations par simple influence, les déplacements de populations, le rôle éventuel du nomadisme et même de véritables colonisations (avec tous les problèmes que posent les relations avec les premiers occupants éventuels et toutes les solutions possibles d'interactions entre les populations, etc.)³⁷. Dans le cas des langues indo-européennes, ce que l'on constate souvent lors de leur apparition historique, ce sont des aires d'uniformisation linguistique et culturelle, correspondant habituellement à des aires de pouvoir politique et d'activités économiques uniformisées. Les traces historiques ne signifient évidemment pas qu'il en a toujours été ainsi. Mais le témoignage des États européens

35 Cauvin (1992, p. 93).

36 Ce qui, à son tour, évoque des communautés de faible importance où le pouvoir s'exerce par la médiation directe du leader. Cette structure sociopolitique renforce les éléments de différenciation sur le territoire occupé.

37 Cauvin (1992, p. 95).

démontre le rôle, dans leur constitution historique, d'une langue uniformisée. Cela rejoint sur le plan de l'utilisation politique du langage ce qu'enseigne l'histoire qui montre que les premières écritures apparaissent dans le contexte de la mise en œuvre de nouvelles formes de pouvoir politique, centralisées, hiérarchisées et complexes³⁸.

Représentations et correspondances

Plusieurs éléments convergent ainsi dans le sens d'une forte diversité des populations préhistoriques, prises dans leur totalité, et en même temps d'une continuité culturelle supposant des échanges et des transmissions de proche en proche. Il en résulte qu'il n'est ni indispensable, ni heureux de représenter les relations préhistoriques entre les communautés à l'aide d'arbres généalogiques: ni les données génétiques, ni les transmissions culturelles n'imposent ce type de représentation. La théorie des ondes de Schmidt au siècle dernier et aujourd'hui la théorie de l'isolement par la distance de Malecot suggèrent d'autres modèles explicatifs³⁹. Une difficulté méthodologique tient au fait que l'explication dans l'espace se révèle plus délicate à mettre en œuvre que celle dans le temps, aisément représentée. En effet, l'espace n'est pas homogène, il est parsemé d'obstacles naturels (mers, fleuves, forêts, montagnes, etc.) ou culturels (religions, espaces politiques, etc.) qui créent des ruptures dans la continuité culturelle. Selon Cavalli-Sforza, les arbres généalogiques rendraient compte des ruptures dans les traditions culturelles et linguistiques. Les arbres suggèreraient en outre que les différences constatées dans une aire donnée pourraient être réduites à une tradition originelle commune, dont la divergence se serait accrue progressivement *avec le temps*. Bien entendu, ceci n'exclut théoriquement pas que les variations soient représentées simultanément dans l'espace, mais la spatialité ne serait alors que le lieu de concrétisation des variations, sans pour autant les expliquer.

Pour mieux apprécier la théorie du proto-mondial, il importe dès lors de faire préalablement la critique des modes de représentation en vigueur et des difficultés liées à chacun de ces modes pour décrire les correspondances qui fondent la théorie de l'indo-européen. Du fait de la spécificité d'autres domaines et des méthodes mises en œuvre, il faut encore prendre la mesure des conditions dans lesquelles les partisans du proto-

38 Cauvin (1992, pp. 97 sq.) pour la question de l'apparition de l'écriture à la fin de la préhistoire et sur ses rapports à la langue et au pouvoir en général, cf. Cauvin (1997, pp. 99 sq.), Jucquois (2001a, pp. 174 sq.).

39 Cf. Cavalli-Sforza (1996b, p. 296).

mondial doivent travailler. Les reconstructions proposées par ces derniers impliquent en effet de reconnaître conjointement le rôle de plusieurs facteurs: 1) le très grand nombre de langues traitées et la connaissance souvent imparfaite qu'on en a actuellement⁴⁰, 2) le caractère récent de la plupart des témoignages linguistiques⁴¹, 3) la volonté dans les deux camps de reconstruire des arbres généalogiques, ce qui ne permet d'évoquer qu'un seul modèle comparatif⁴², 4) le rôle différent selon le niveau chronologique où on se situe des correspondances observées ou supposées⁴³, 5) l'idée que la reconstruction ne peut être établie que par des paliers successifs (proto-langues du 1^{er}, du 2^e, ... du n^e degré) et qu'il faut donc établir tous les degrés intermédiaires avant de parvenir éventuellement au stade initial.

On constate que plusieurs de ces difficultés résultent des représentations importées de la théorie classique de l'indo-européen. Reprenant l'histoire des comparaisons linguistiques génétiques, Cavalli-Sforza⁴⁴ se borne ainsi à deux modèles qu'il expose successivement. D'abord le modèle inspiré de l'indo-européen, strictement généalogique, ensuite le modèle par invasions successives repris aux langues amérindiennes et à l'occupation progressive d'un territoire, selon les thèses mises en avant par Sapir et Kroeber à propos de ces dernières langues. En réalité, rien n'impose un modèle arborescent de représentation des correspondances linguistiques, sauf un usage emprunté aussi bien à l'évolutionnisme naissant qu'à une tradition socioculturelle fortement ancrée en Occident. Sans doute, la représentation arborescente et généalogique facilite, dans nos mentalités, la comparaison ultérieure avec la représentation des relations génétiques mises en évidence par la génétique des populations. Mais, *dans les deux cas*, il ne s'agit que d'un mode de représentations de correspondances. Celles-ci signifient⁴⁵

-
- 40 Dans les deux sens: d'abord parce que peu d'études suffisamment approfondies et fiables existent sur beaucoup de langues, ensuite parce que le linguiste, lui-même, ne peut connaître que fort peu de langues.
- 41 Ce qui contraste avec d'autres témoignages linguistiques datant parfois de plusieurs milliers d'années.
- 42 Quitte à ce que ce modèle apparemment unique se dédouble ensuite, sans que cela soit perçu et explicité, selon qu'on se situe dans la reconstruction de familles «récentes», telles que l'indo-européen ou le sémitique, ou dans la reconstruction de familles plus éloignées ou finalement du «proto-mondial».
- 43 S'inscrivant dans de grandes séries, elles-mêmes reliées structurellement, dans le cas de familles «récentes», demeurant à peu près isolées dans le cas de familles plus anciennes.
- 44 1996b, pp. 212 sq.
- 45 En faisant abstraction ici de leur degré de probabilité (des correspondances peuvent être aléatoires, cf. plus loin) et de leur insertion plus ou moins grande dans des ensembles structurels de correspondances.

tout simplement qu'il existe au sein des populations comparées un certain nombre de convergences entre des langues et des traits génétiques. Les correspondances ne démontrent pas que les populations ont une même «origine», génétique ou linguistique.

L'argumentation doit enfin être complétée et éclairée sur le plan technique. Dans toute langue, chaque lexème est constitué d'un ensemble de phonèmes (dans la plupart des cas plus d'un), transmis historiquement, comme d'ailleurs tout le système de la langue, par la communauté des locuteurs. La combinaison des phonèmes entre eux est arbitraire au sens où de Saussure employait le terme, c'est-à-dire que le mot résulte d'un héritage historique, tant dans sa composition phonologique et morpho-(no)logique que dans sa sémantique et dans ses usages. Ses caractéristiques auraient pu être autres, comme elles l'étaient à d'autres époques de l'histoire de la même langue ou comme elles le sont dans d'autres langues. Le caractère arbitraire ou si on préfère non-nécessaire des éléments du langage fonde précisément, non la légitimité d'une comparaison entre des langues, mais l'interprétation qu'on peut lui donner lorsque cette comparaison s'avère positive. Deux questions préalables doivent ainsi être soulevées.

D'abord, la question des rapprochements aléatoires, des coïncidences entre des langues, alors que l'on sait qu'aucune raison historique ou géographique ne permettrait de les expliquer, alors même que la justification par la logique ne peut être évoquée⁴⁶. Ces coïncidences expriment la probabilité, dans des systèmes différents, de rapprochements, voire d'identités, entre des formes résultant de la combinaison d'éléments simples comparables ou identiques, probabilité croisée avec la probabilité d'une signification voisine ou identique. On comprend aisément que cette probabilité s'accroît nécessairement en raison directe: 1) de la faible étendue des inventaires phonologiques en présence, 2) du nombre de phonèmes intervenant dans la construction des formes, 3) de la permissivité des règles de combinaison des phonèmes, 4) de l'absence ou de la pauvreté des éléments morphologiques intervenant, 5) de la polysémie des termes 6) et enfin de l'étendue lexicale des langues envisagées. Si la comparaison s'effectue non entre deux langues, mais dans un ensemble de langues, la probabilité globale de trouver des rapprochements aléatoires s'accroît en raison du nombre des langues comparées. Enfin la laxité plus ou moins grande des

46 Par ex. lorsqu'il s'agit de traits résultant d'une simple combinatoire telle que l'ordre des éléments Sujet Verbe Objet (dans la mesure évidemment où une semblable distinction peut être autorisée dans une langue).

règles tirées de la comparaison accroît à son tour le nombre des rapprochements possibles⁴⁷. En soi, l'application de l'ensemble de ces règles ne permet pas d'attribuer à une cause quelconque les rapprochements que l'on peut effectuer entre deux ou plusieurs langues. Simplement, lorsque les rapprochements sont nombreux, détaillés et complexes, ils emportent habituellement la conviction, légitime d'ailleurs, que ces rapprochements, pris dans leur globalité, ne peuvent être attribués au hasard.

Lorsque, comme c'est le cas pour la Romania, on connaît suffisamment l'histoire des régions où ces langues sont attestées, on interprète les similitudes comme exprimant l'héritage d'une langue et d'une tradition communes. L'interprétation globale du phénomène ne préjuge cependant pas des conditions concrètes de la transmission et ne permet pas de trancher le débat dans le sens des représentations généalogiques linéaires. Plus on s'écarterait de ces conditions optimales, moins l'affirmation serait fondée strictement. Ainsi, ce que l'on constate entre les groupes de langues appelées indo-européennes, c'est un ensemble de concordances dont régulièrement on affirme qu'elles ne signifient pas qu'a existé un jour une protolangue appelée l'indo-européen, et encore moins un peuple qui aurait parlé cette langue. La notion de parenté «génétique» est issue des travaux du siècle dernier et il vaudrait mieux parler de rapprochements ou, à la rigueur, de «parenté» historique entre deux ou plusieurs langues⁴⁸ lorsqu'on veut exprimer qu'il existe entre celles-ci des correspondances. En effet, ces correspondances, dont il faut bien accepter de surcroît qu'elles n'ont pas toutes la même valeur, expriment simplement l'existence de «contacts» dans le temps et dans l'espace entre des communautés humaines. La *nature* de ces contacts échappe comme telle à la grammaire comparée et à la linguistique génétique.

Une grammaticalisation récente?

Positivement, la génétique des populations souligne qu'il existe une bonne concordance entre les distributions génétiques et linguistiques des populations. Négativement, dans la grande majorité des cas étudiés (quatre exemples sur cinq), lorsqu'on constate des discordances entre les distribu-

47 Par «laxité», on entend le rapport établi par les comparaisons entre un phonème x d'une langue A et un phonème y d'une langue B comparée à la première. Si $A x = B y$, la laxité est égale à 1, si $A x = B y$ ou z , la laxité est égale à 2, etc. Pour être plus précise, la notion devrait inclure également le nombre de rapprochements considérés comme probables entre A et B faisant intervenir les phonèmes x , y et z .

48 Dans le sens de l'expression «avoir un air de parenté».

tions linguistiques et génétiques, on peut mettre en évidence une hybridation des populations explicable par des flux géniques durant une longue partie de leur histoire entre populations voisines⁴⁹. La variabilité évolutive du matériel génétique est fonction d'un certain nombre de facteurs dont essentiellement la densité de la population sur un territoire, l'importance des apports successifs externes, les modalités des systèmes de croisements⁵⁰ au sein des populations comparées⁵¹ et le degré de variation des fréquences alléliques. Selon les partisans d'une stricte corrélation entre génétique des populations et interprétation généalogique des concordances linguistiques, les exceptions aux parallélismes évoqués s'expliqueraient uniquement par deux types de causes: la substitution des langues et la substitution des gènes (ou flux génique). Les exemples historiques de substitution de langues sont bien connus, même si, dans les faits et selon les situations, différents scénarios historiques et linguistiques doivent être envisagés. En effet, tous les cas de figure peuvent être exemplifiés, depuis l'adoption d'une langue étrangère en l'absence presque totale d'apport extérieur de population, jusqu'à l'inverse avec un apport extérieur majeur de population, mais sans changement de langue. Sur le plan linguistique, comme sur le plan génétique, il y a lieu de considérer une gradation dans les phénomènes. On a fait remarquer que les invasions s'accompagnent fréquemment de modifications politiques et sociales telles qu'elles entraînent une nouvelle stratification sociale qui n'est habituellement pas sans incidence sur les lois de formation des couples⁵². Selon l'évolution, les différences peuvent s'estomper avec le temps ou, au contraire, se maintenir. Enfin la distance génétique croît régulièrement avec la distance géographique, tandis que les différences génétiques peuvent, dans certaines conditions, diminuer et s'estomper.

49 Cf. Cavalli-Sforza (1996a, p. 1845, et 1996b, p. 230).

50 Aussi appelées «lois de formation des couples».

51 Ceux-ci vont de la panmixie où les croisements se produisent de façon aléatoire à la consanguinité et à l'homogamie, systèmes où la reproduction s'effectue selon des règles de choix des partenaires. Si, au fil du temps, une population demeure panmictique et que son effectif est suffisamment grand, elle obéit alors à la structure de Hardy-Weinberg. Il est important de noter que cela ne signifie pas que la structure génotypique de cette population soit stable. La stabilité n'est atteinte que si les fréquences alléliques ne varient pas au cours du temps. Dans cette dernière hypothèse, on dit que la population est en équilibre et on parle alors d'«équilibre de Hardy-Weinberg» (Généromont, 1996, pp. 1850 sq.).

52 Les modifications dans le matériel génétique par le fait d'invasions dépendent bien entendu des rapports entre le nombre d'envahisseurs et le nombre d'habitants primitifs, dans la mesure évidemment où les deux composantes démographiques se mélangent.

Les coupures seraient donc moins nettes que ne le donnent à penser notamment les représentations arborescentes. C'est ce qui apparaît également sur le plan strictement biologique. L'étude des cercopithèques de la forêt d'Afrique équatoriale montre ainsi qu'il n'existe pas toujours une séparation nette entre les espèces en sorte que des croisements demeurent possibles et fréquents entre espèces ou pré-espèces interfécondes. Dans ce cas, André Langaney⁵³ considère qu'on est face à une «patate évolutive» dont les limites internes sont floues et qui, dans cet exemple, comprendrait une vingtaine d'espèces différentes. L'interprétation génétique du phénomène serait que, dans ce cas, la spéciation n'est pas encore achevée, mais également que la séparation ne s'est pas produite en deux généalogies bien tranchées. Un phénomène du même ordre a dû se produire dans la spéciation intervenue entre l'homme, le chimpanzé et le gorille. Les généticiens en déduisent que la séparation des espèces n'est pas toujours intervenue de manière dichotomique comme on l'a longtemps supposé. Les ancêtres de plusieurs espèces ont pu rester longtemps interféconds, ce qui enlève aux comparaisons génétiques de leur netteté.

Les travaux récents démontrent l'étonnante similitude des répertoires de gènes à travers les populations humaines et la variation des fréquences s'explique en bonne part par les échanges directs ou indirects intervenus entre migrants au cours du temps, si bien qu'il n'existe plus de discontinuité génétique importante, si on préfère, pas de frontière biologique entre les populations humaines⁵⁴. Si à l'intérieur d'une population donnée règne déjà la diversité génétique, on connaît aujourd'hui les corrélations étroites qui relient les variations génétiques aux implantations géographiques, ce qui implique de penser la diversité humaine non en termes de frontières, de territoires et donc d'arbres généalogiques, mais bien en termes de réseaux de migration. Lors d'une première phase qui s'étend approximativement jusqu'à 10 000 ans, les mouvements migratoires ont dû l'emporter, ils furent suivis ensuite, au moins régionalement et temporairement, de périodes de stabilisation et d'homogénéisation.

Les grands traits de l'histoire génétique de l'humanité depuis l'apparition de *Sapiens* ne sont donc pas incompatibles avec une histoire linguistique où trois éléments devraient être pris en compte pour comprendre le passage du paléolithique supérieur au néolithique, puis à la protohistoire, avec le stade appelé fréquemment «mésolithique» durant lequel une véritable révolution économique, technique, sociale et politique modifie profondément les

53 2000, pp. 127 sq.

54 Langaney (2000, p. 131).

modes de fonctionnement des communautés humaines⁵⁵. En premier lieu, la question des correspondances structurales (lois phonétiques et morphologies comparables) qui supposent des périodes de stabilisation et d'homogénéisation dans des territoires et avec des populations déterminées. Ceci expliquerait pourquoi des correspondances strictes et nombreuses peuvent être proposées pour les périodes les plus récentes, mais pourquoi il serait illusoire d'en rechercher pour les périodes les plus anciennes⁵⁶. *Les correspondances linguistiques ne démontreraient pas nécessairement une «origine» commune, mais simplement la participation massive à des brassages communs de populations et l'acquisition d'ensembles de traits analogues. On comprendrait dès lors les parallélismes entre les éléments génétiques et linguistiques.*

En deuxième lieu, selon toute vraisemblance, la grammaticalisation des langues ne serait intervenue que tardivement dans la mesure où elle serait liée au développement du processus de symbolisation et de politisation de la vie humaine⁵⁷. Or, la grammaire comparée traditionnelle repose pour partie sur la comparaison d'éléments grammaticaux. Il serait donc inutile de tenter de chercher ces éléments pour des périodes antérieures aux derniers millénaires de la préhistoire puisqu'ils n'y seraient pas encore apparus. Enfin, en troisième lieu, la représentation généalogique traditionnelle rend difficile l'interprétation de parentés en chaîne telle qu'on l'observe sur de grandes aires continues. Le phénomène s'explique également mieux par la diffusion que par la transmission généalogique⁵⁸. En conclusion, les éléments manquent pour trancher définitivement le débat sur le proto-mondial: on se situe ici dans le domaine des possibilités. Si les modifications à apporter au système de représentation des correspondances habituellement appelées indo-européennes n'impliquent pas la remise en cause des correspondances elles-mêmes, elles soulèvent néanmoins la question de leur interprétation à la lumière d'autres données. Par ailleurs, la théorie du proto-mondial n'est pas davantage démontrée par

55 Otte (1999, pp. 181-184), Cauvin (1997, pp. 43 sq., pp. 99 sq., pp. 279 sq.).

56 Outre le fait que même si elles avaient existé, on ne pourrait les mettre clairement en évidence du fait du petit nombre de formes comparables.

57 Jucquois (2001a, pp. 169 sq., pp. 178 sq.).

58 Comment expliquer par ex. que des rapprochements entre sémitique et indo-européen puissent être proposés par nombre de chercheurs, de la même manière que des rapprochements entre le finno-ougrien et l'indo-européen, etc., mais qu'il demeure difficile de poser des «lois» globales dans la mesure où l'on voudrait reconstruire un «japhétique» ou un nostratique. Il en va de même pour les langues d'Afrique et du Proche-Orient.

le fait qu'elle apparait comme simplement possible⁵⁹. Il importe de tenter d'intégrer les différents modèles d'explication entre eux et de les réconcilier avec les découvertes des autres disciplines.

Bibliographie

- Burguière, A. (1992). La généalogie. In P. Nora (éd.), *Les lieux de mémoire. t. 3.3: Les France. De l'archive à l'emblème.* (pp. 19-51). Paris: Gallimard.
- Cauvin, J. (1992). A propos de l'ouvrage de C. Renfrew, «L'énigme indo-européenne». Le modèle oriental de la diffusion néolithique. *Topoi. Orient – Occident*, 2, 91-106.
- (1997). *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture. La révolution des symboles au néolithique.* Paris: Flammarion.
- Cavalli-Sforza, L. & F. (1994). *Qui sommes-nous? Une histoire de la diversité humaine.* Paris: Albin Michel.
- Cavalli-Sforza, L. (1996a). Génétique, archéologie, linguistique et évolution de l'homme moderne. In P. Tort (éd.), *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution.* (pp. 1835-1846). Paris: P.U.F.
- (1996b). *Gènes, peuples et langues.* Paris: Odile Jacob.
- Demoule, J.P. (1991). Réalité des Indo-Européens: les diverses apories du modèle arborescent. *Revue d'histoire des religions*, 218.2, 169-202.
- Desmet, P. (1996). *La linguistique naturaliste en France (1867-1922). Nature, origine et évolution du langage.* Leuven: Peeters.
- Dias, N. (1993). Langues inférieures, langues supérieures. In Cl. Blanckaert (éd.), *Des sciences contre l'homme, t.1: Classer, hiérarchiser, exclure.* (pp. 95-109). Paris: Autrement.
- Gamkrelidzé, T.V. & Ivanov, V. (1984). *Indoevropskij jazyk i Indoevropejcy. Rekonstrukcija i istoriko-tipologičeskij analiz prajazyka i protokul'tury.* Tbilissi: Académie des Sciences.
- Généromont, J. (1996). Génétique des populations. In P. Tort (éd.), *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution.* (pp. 1846-1856). Paris: P.U.F.
- Geysen, R. (1990). *Dictionnaire des formes analogues en sept langues avec résumé de grammaire comparée.* Paris-Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Jouniaux, L. (1997). *Généalogie. Pratique, méthode, recherche.* Paris: Arthaud.
- Jucquois, G. (2000a). *Manières de vivre, manières de penser. La diversité du vivant en Occident (XVIIe–XXe siècles).* Bruxelles: Academia-Bruylant.
- (2000b). CR de Saul Levin. *Semitic and Indo-European: The Principal Etymologies. With Observations on Afro-Asiatic.* Amsterdam–Philadelphia: John Benjamins, 1995. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 95.2, 19-24.
- (2001a). *Pourquoi les hommes parlent-ils? L'origine du langage humain.* Bruxelles: Académie Royale.
- (à paraître, 2001b). Les représentations concurrentes de la parenté linguistique. Les implications idéologiques (XIXe–XXe siècles). In S. Vanséveren (éd.), *Modèles linguistiques et idéologies: «indo-européen». II. Disciplines et pratiques.* Bruxelles: Ouzia.

59 Même si elle demeure «suspecte» pour de nombreux auteurs, cf. par ex. Pinker (1999, pp. 253-259) qui résume clairement la question des correspondances et du proto-mondial (ou «protomonde»).

- Jucquois, G., & Sauvage, P. (2001). *L'invention de l'antisémitisme racial. L'implication des Catholiques français et belges*. Bruxelles: Academia-Bruylant.
- Langaney, A. (2000). Les bases génétiques de l'évolution humaine. In Y. Michaud (éd.), *Université de tous les savoirs. t. 1: Qu'est-ce que la vie?* (pp. 125-135). Paris: Odile Jacob.
- Otte, M. (1994). Origines de l'homme moderne: approche comportementale. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, 318.II, 267-273.
- (1999). *La préhistoire*. Bruxelles: De Boeck-Université.
- Otte, M., & Charlier, J.L. (1996). Les Indo-Européens et l'archéologie. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 22.3-4 & 23.1-2, 311-321.
- Pinker, S. (1999). *L'instinct du langage*. Paris: Odile Jacob.
- Sergent, B. (1995). *Les Indo-Européens. Histoire, langues, mythes*. Paris: Payot.
- Tarot, C. (1999) *De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolique: sociologie et sciences des religions*. Paris: la Découverte.
- Tort, P. (1996). Linguistique évolutionniste. In P. Tort (éd.), *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution*. (pp. 2645-2655). Paris: P.U.F.
- Trombetti, A. (1905). *L'unità d'origine del linguaggio*. Bologna: L. Beltrami.
- Victorri, B. (1999). Débat sur la langue mère. In *Les langues du monde*. (pp. 37-42). Paris: Belin.

Annexe: Questions de représentations et de fenêtrages

Fig. 1: en *a* représentation généalogique en arborescence et, en *a'* avec une rotation de 90° , la même représentation apparaissant comme une demi-droite (axe *t* du temps).

Fig. 2: en *a* trait, en *b* le même trait reproduit avec un fort agrandissement (axe *t* du temps).

Fig. 3: *a, b, c, d, e...n*, langues différentes avec des influences s'exerçant au cours du temps les unes sur les autres (axe *t* du temps).

Fig. 4: axe *t* du temps, avec un temps t^1 où les langues sont relativement distantes, puis un temps t^2 où elles se rapprochent, et enfin un temps t^3 où elles s'éloignent à nouveau les unes des autres.

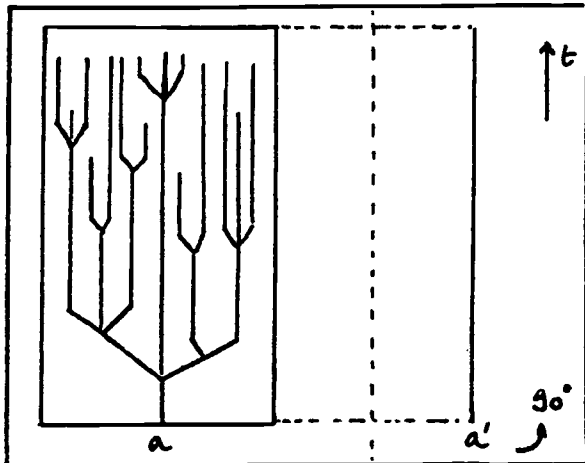


Fig. 1

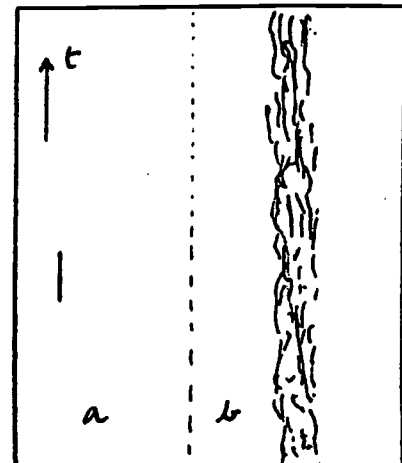


Fig. 2

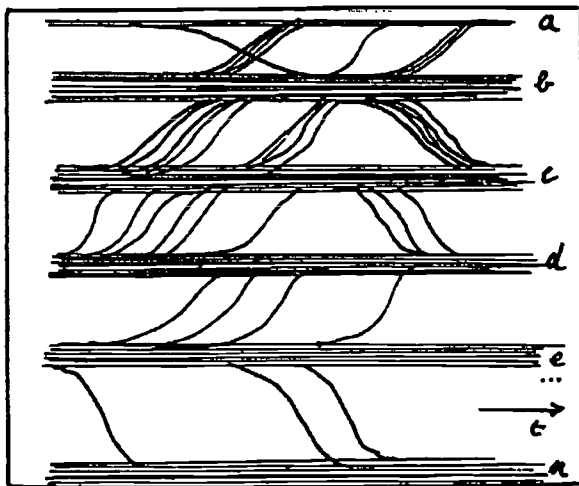


Fig. 3

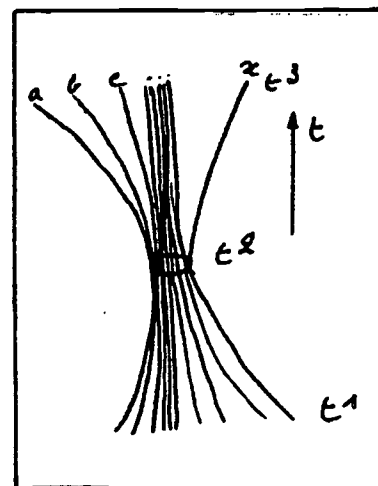


Fig. 4

Causes et rythmes du changement langagier en Occident Latin (IIIe-VIIIe s.)

Michel BANNIARD

Université de Toulouse II-Le Mirail¹

This paper presents an overview of current trends in a new discipline called diachronic sociolinguistics. This perspective leads to an original retrospective look on a thousand years of linguistic evolution, from classical spoken Latin to Protoromance. The author exhorts romanists to take into account the research carried on by sociolinguists who study speech in interaction with communication settings. He further encourages these sociolinguists to stand back when interpreting variation, that is to apprehend variation in the logic of diachronic language movements. One of the main points defended in this paper is that language change is motivated by and that one should explain in terms of the modifications of speakers' mental attitudes.

1. Abréviations / Terminologie²

- HL:** *High Level* («Niveau éduqué»)
LL: *Low Level* («Niveau spontané»)
LPC: Latin Parlé d'époque Classique (-200 / + 200)
LPT: Latin Parlé Tardif (IIIe-VIIe siècle)
LPT1: LPT de phase 1 (IIIe-Ve siècle) (LPT «impérial»)
LPT2: LPT de phase 2 (VIe-VIIe s.) (LPT «mérovingien» en Gaule; «gothique» en Espagne; «lombard» en Italie).
PR: Protoroman (VIIIe s.)
PC: Protocatalan
PCS: Protocastillan
PF: Protofrançais
PI: Protoitalien
PO: Protooccitan
ZT1: Zone Transitionnelle 1 (150-250) (du LPC au LPT1)
ZT2: Zone Transitionnelle 2 (450-550) (du LPT1 au LPT2)
ZT3: Zone Transitionnelle 3 (650-750) (du LPT2 au PR)
AFC: Ancien Français Classique (IXe-XIIIe s.)

-
- 1 UFR Lettres, Philologie, Musique, 5, allées Antonio-Machado, F-31058 Toulouse cedex 1.
- 2 Cette rubrique prend en compte les résultats actuels de la sociolinguistique diachronique; elle a été placée au début pour faciliter la lecture (les abréviations allègent le texte, compacité oblige!).

- AFT:** Ancien Français Tardif (XIVe-XVe s.)
FPM: Français Parlé Moderne (XVIe-XIXe s.)
FPC: Français Parlé Contemporain (XXe s.)

2. Une recherche en mouvement

Le titre de la conférence fait référence aux ambitions actuelles d'une nouvelle discipline, la sociolinguistique diachronique (également dénommée rétrospective), qui a entrepris depuis une trentaine d'années de reposer des questions anciennes, traditionnellement traitées par la philologie romane, en recourant à des voies d'approche différentes (Banniard, 1975, 1991b, 1991c, 1992a, 1992b, 1996b, 1999b; Herman, 1993, 1996; Richter, 1976, 1983, 1994a, 1994b; Van Uytvanghe, 1976, 1987, 1989, 1991, 1994; Wright, 1982, 1991, 1997, 1998)³. La question centrale posée depuis le siècle dernier par les philologues romanistes a concerné les causes, les modalités et la chronologie du passage du latin aux langues romanes. Je ne reprendrai pas ici les réponses qui ont été apportées et répétées depuis un siècle avec peu de variations pour me consacrer directement aux innovations induites par la nouvelle discipline.

Cette dernière s'est fondée sur une série de constats de type épistémologique, qui ont permis à certains chercheurs de prendre conscience des pétitions de principe qui étaient à la base des chronologies établies dans la perspective de la grammaire comparée des langues romanes. Les conclusions posées à partir de la méthode dite de reconstruction rétroactive de la langue parlée des origines en se fondant sur les monuments attestés par les dialectes romans médiévaux ou contemporains sont contredites par les datations offertes par la méthode que l'on pourrait dire de construction prospective fondée sur les monuments latins. Les deux tunnels forés depuis ces deux extrémités chronologiques dans le massif du temps langagier avec ces outils-là ne se rencontrent jamais: autrement dit, la recherche perd son objet en route.

L'école philologique du XIXe siècle a eu conscience de ces difficultés et a tenté de les surmonter en inventant une sorte de médiateur langagier, le fameux latin «vulgaire». Cette entité a été chargée de creuser une galerie reliant les deux tunnels, latins et romans. Elle a connu un avatar moderne au XXe siècle avec le concept de diglossie qui a été appliqué aux siècles de

3 Les renvois bibliographiques ont été limités aux publications principales, qui offrent à leur tour l'appareil bibliographique requis. La liste référentielle finale comporte quelques compléments – non inclus dans les renvois dans le texte – par souci d'ouverture épistémologique.

transition pour rendre compte de l'écart entre la langue écrite et la langue parlée. La diglossie est en fait le produit de la projection en diachronie longue du concept synchronique de latin vulgaire. L'un comme l'autre concept, si commodes, voire si scientifiques, aient-ils pu paraître, repoussent les obstacles sans les lever. S'ils semblent restaurer une voie de continuité dans la chronologie, ils déconstruisent le champ de la continuité dans la parole vivante représentée par l'ensemble des locuteurs latino-phones, autrement dit la latinophonie.

Retrouver cet objet langagier dans sa continuité sociale et temporelle n'était possible qu'en analysant les causes intrinsèques de l'échec subi par les modèles traditionnels. La masse de travaux qui les nourrit a beau être impressionnante, il a bien fallu se rendre à l'évidence qu'ils étaient tous modelés selon des principes ne pouvant que conduire à l'aporie indiquée. Le tableau ci-dessous propose une synthèse de ces traits.

Les modèles implicites des descriptions traditionnelles (Banniard, 1996a)

	Langue populaire	Langue savante
Normée	-	+
Evolutive	+	-
Dialectalisée	+	-
Majoritaire	+	-
Prestigieuse	-	+
Attestée par écrit	-	+
	«Historique, mais inaccessible»	«Accessible mais hors histoire»

Or, dès qu'il s'agit de parole, les phénomènes ne peuvent jamais dans la réalité se classer et s'analyser selon des répartitions élémentaires de type binaire. *A fortiori*, dans le cas de processus aussi massivement complexes que la transformation d'une langue d'un type à un autre en diachronie longue, tous les modèles réducteurs doivent être abandonnés. Outre la constatation précitée des limites de la philologie traditionnelle sur la question du passage du latin aux langues romanes, la référence aux disciplines innovantes travaillant sur la synchronie de la parole conforte un tel changement méthodologique. Il a été en effet possible de mieux orienter la problématique en déterminant avec une bonne précision les facteurs de confusion: deux champs conceptuels contradictoires en apparence refusent de se rencontrer (latinité / romanité); il existe pourtant une structure définitoire requérant la possibilité de cette rencontre (le changement a existé, les latinophones sont devenus romanophones); malgré cela, est constatée l'impossibilité de saisir *in vivo* cette structure (décrire le système en devenir). Or cette problématique a été analogiquement rencontrée et

traitée avec succès par des disciplines parallèles qui ont fait l'objet des recherches les plus innovantes. Travaux pionniers des dialectologues ouvrant les atlas linguistiques et la boîte de Pandore de la variation géographique (Banniard, 1980b); travaux modernes des spécialistes de la variation sociale lancés par les écoles américaines de sociolinguistique (Labov, 1976, 1978); travaux sur la variation culturelle introduits par l'étude de la genèse des nouvelles langues créoles (Trudgill, 1991): la variation a cessé de n'être qu'un accident fâcheux arrivé à l'essence pure de la langue, pour devenir partie constitutive de l'identité de cette dernière. Les rapprochements avec les modèles chaotiques qui émergent en ce moment sous quelques plumes hardies me paraissent en ce sens justifiés.

Issue de l'application à la recherche traditionnelle en diachronie des méthodes de la recherche moderne en synchronie, la sociolinguistique diachronique tente de répondre à cette nouvelle exigence épistémologique.

3. Sociolinguistique rétrospective et chronologie de la communication

Une première, longue et couteuse étape de cette nouvelle voie d'approche a consisté à mettre au point des méthodes d'enquête en diachronie longue sur le fonctionnement de la communication latinophone, en se centrant essentiellement sur la communication verticale. Elle se définit comme une communication orale adressée par un ou n locuteurs de niveau culturel supérieur à un ou n auditeurs de niveau culturel inférieur. Dans le cas de la période qui nous intéresse, il s'agit de la parole latine des prédicateurs lettrés adressant leurs messages à des fidèles illettrés. Naturellement cette situation connaît de nombreuses variantes, que je ne détaillerai pas. Je me borne à donner les résultats qu'ont apportés un quart de siècle d'enquêtes.

Tableau général de la fin de la CV latinophone (Banniard, 1989, 1992a)

**FIN DE LA COMMUNICATION VERTICALE LATINE
(SCHEMA CHRONOLOGIQUE)**

**	France d'oïl:	750 - 800
**	France d'oc:	800 - 850
**	Espagne mozarabe:	850 - 900
**	Italie du Nord et du Centre:	900 - 950
**	Italie du Sud:	?
(**	Afrique:	750 - 800?)

Tableau particulier de l'évolution de la CV latinophone en France du Nord

Situation de la CV aux VIe/VIIe siècles (Banniard, 1992a, 1992b; McKitterick, 1990; Norberg, 1966; Van Uytfanghe, 1987, 1989)

Langage	Thèmes anciens	Thèmes neufs
<i>Sermo politus</i>	Comp. correcte	Comp. médiocre
<i>Sermo rusticus</i>	Comp. complète	Comp. correcte

Le *sermo politus* désigne le «style soigné», soucieux de conservatisme langagier. Le *sermo rusticus* désigne le «style décontracté», soucieux d'adaptation au plus large public possible. L'abréviation comp. signifie compréhension. La notion de thèmes fait référence s'ils sont anciens à l'emploi de *topos* traditionnels sous une forme habituelle; s'ils sont neufs, à l'emploi de sujets nouveaux sous une forme inattendue.

Situation de la CV au VIIIe siècle (Banniard, 1992a, 1994; Herman, 1996; McKitterick, 1989)

Langage	Thèmes anciens	Thèmes neufs
<i>Sermo politus</i>	Comp. médiocre	Comp. faible
<i>Sermo rusticus</i>	Comp. normale	Comp. médiocre

Le déboitage en cours de la CV se lit clairement dans ce tableau: la communauté des locuteurs est en train de s'éloigner de la communication latinophone tardive.

Situation de la CV au IXe siècle (Banniard, 1992a, 1993b, 200C; Heene, 1989, 1991; Janson, 1991; McKitterick, 1994; Richter, 1983)

Langage	Thèmes anciens	Thèmes neufs
<i>Romana lingua polita</i>	Comp. faible	Comp. nulle
<i>Romana lingua rustica</i>	Comp. normale	Comp. moyenne

La situation comme la terminologie changent. L'ancienne opposition (*politus / rusticus*) perdure, mais son centre de gravité s'est déplacé. On traduira donc désormais *romana lingua polita*, équivalent du *sermo politus*, par «latin des lettrés» et *romana lingua rustica*, équivalent du *sermo rusticus*, par «latin des illetrés». Le brouillage majeur de la CV est le signe de la réduction de la latinophonie à une minorité de locuteurs.

L'ensemble des enquêtes de sociolinguistique rétrospective aboutit à un faisceau d'indices convergeant pour tracer une zone de transition temporelle où la communauté des locuteurs de l'Occident latin sort de la latinophonie, cette sortie s'amorçant au milieu du VIIIe siècle pour s'achever au IXe. Etant entendu que les tableaux proposés manquent de nuances et de finesses, la complexité des situations et des relations reste justiciable de nouvelles micro-études. Rien n'interdit de les engager, bien qu'il faille éviter l'illusion qu'on pourra aboutir à des modèles aussi complets que dans le cas d'enquêtes menées *in vivo*. Mais ils ont le grand mérite d'historiciser cette évolution, de la rendre saisissable dans son

devenir, et ouvrent la voie à une historicisation en parallèle du changement langagier.

4. La modélisation linguistique du changement langagier

Rendre compte à la fois de la longue durée de la communication latino-phone et de la métamorphose langagière qui lui est conjointe exige l'explicitation des principes explicatifs choisis et leur reformulation.

Principes de modélisation

(Banniard, 1993a, 200A; Labov, 1994; Pinker, 1994)

- 1) Pour expliquer le changement, on renonce à l'opposition apparemment commode, mais en fait illusoire {bon latin / mauvais latin}: l'évolution langagière ne signifie pas obligatoirement décadence, ni prédominance de la «barbarie».
- 2) On s'appuie sur la notion de parole, de locuteur, de création, de dynamique interne. Le latin est une langue variée et évolutive dès le moment même où il affleure à l'histoire grâce aux premiers monuments vers - 300. On se gardera de confondre la fragilité de la culture écrite qui produit des formes graphiques éloignées de l'orthographe traditionnelle avec une supposée déshérence de la langue parlée.
- 3) La distinction arbitraire complexe / simple pour rendre compte des modifications surgies dans la parole sera en conséquence rejetée. Par exemple, on lit dans les manuels que le système prépositionnel serait plus simple que le système casuel, ce qui est un pur préjugé culturel stipulant qu'une langue uniquement orale, donc «populaire», ne saurait qu'être élémentaire.
- 4) Autre renversement copernicien: les lieux d'évolution les plus actifs se trouvent non à la campagne, conservatrice, mais dans les centres urbains et dans les zones de groupements où se déploient les échanges les plus intenses. Le mythe institué par les philogues sur la «langue rustique» (entendue comme paysanne) provient largement d'une interprétation erronée du sens du mot *rusticus* en LPC et en LPT.
- 5) Instruits par les leçons de la dialectologie, on mettra en exergue le fait que les six niveaux (phonologie, morphologie, syntaxe, lexicque, idiomatismes, phrasé) correspondant à une frontière diachronique de langue n'évoluent pas en bloc: ils sont corrélés, mais peuvent être assez distants les uns des autres sur l'axe du temps. Ceci vient à l'encontre des principes (souvent implicites) que suivent les diachro-

niciens romanistes ou latinistes qui ont tendance à fonder leurs chronologies globales sur le seul niveau articulatoire, voire orthographique.

Schémas du changement langagier: structures de base
(Banniard, 1996a, 1998a)

La règle retenue est que le changement est motivé. Il correspond non à un échec des compétence actives, mais à une modification de l'attitude mentale des énonciateurs. Autrement dit, au niveau global et massif, il s'agit de causes non pas négatives et compensatoires, mais positives et dynamiques.

A) - Renouveau énonciatif:

NB: + = Forme marquée; - = Forme non marquée

	ETAT 1	ETAT 2	ETAT 3
<i>Comes ciuitatis</i>	-	Polymorph.	+ **
<i>Comes de ciuitate</i>	+ *	Polymorph.	-

* Entrée de la forme dans la langue parlée

** Sortie de la forme de la langue parlée

B) - Gros plan sur le polymorphisme mérovingien (Banniard, 1995c):

EXPRESSION DU SIGNIFIÉ AI: «AVEC LES ÉPÉES»

RÉALISATIONS DANS LE DIASYSTÈME DU LPT2 (VIII S.):

I - Maintien partiel de l'ancienne structure énonciative

	<i>Litterati</i>	<i>Illitterati</i>
1) <i>spathis / as</i>	Majoritaire	Minoritaire
2) <i>cum spathis</i>	Minoritaire	Majoritaire

II - Création d'une nouvelle structure énonciative

	<i>Litterati</i>	<i>Illitterati</i>
3) <i>ab spathis / as</i>	Minoritaire	Majoritaire
4) <i>apud spathas / is</i>		

Schéma du changement langagier:
structures en diachronie longue

(Banniard, 1995a, 1995b; Van Uytfanghe, 1995, 200A)

- 1) *Stade initial.* A côté de la forme et/ou de la tournure la plus fréquente dans la langue parlée par la collectivité des locuteurs apparaît une forme et/ou une tournure plus investie par 1 ou N locuteurs parce

qu'elle lui / leur paraît plus expressive, plus chargée d'information, voire plus claire, autrement dit marquée par rapport à son correspondant usuel. Cette forme marquée, variable libre au départ, entre dans la langue parlée. Le diasystème est stable.

- 2) *Stade intermédiaire*. De variable libre, la forme tend à se généraliser et à se grammaticaliser. Il y a concurrence entre l'ancienne et la nouvelle forme. La forme marquée tend à s'affaiblir et *ipso facto* à devenir non marquée. A ce stade, il y a polymorphisme intense. Les locuteurs effectuent une succession d'essais, de compromis, de retours en arrière, de progressions brusques, etc... Le diasystème est instable.
- 3) *Stade final*. La forme anciennement marquée se démarque; elle est choisie comme la forme usuelle de l'énoncé. Au fur et à mesure que sa fréquence augmente, que donc sa valeur expressive diminue, l'ancienne forme non marquée se raréfie et occupe peu à peu la place de la forme précédemment marquée. Cette dernière s'érige alors en rareté voire en archaïsme (effets stylistiques) et tend à disparaître. Le diasystème s'est inversé.

Chronologisation

STADE 0: LPC	(-IIe - + IIe s.)
STADE 1: LPT1	(IIIe - Ve s.)
STADE 2: LPT2	(VIe s. - VIIe s.)
STADE 3: PR	(VIIIe s. - IXe s.)

5. Rythme et chronologie du changement langagier

En croisant les données sur le fonctionnement de la communication latinophone avec les nouveaux principes, eux aussi fondés sur les leçons de la sociolinguistique, de modélisation du changement langagier, il devient possible d'historiciser le passage du latin aux langues romanes. Au lieu de se satisfaire d'une opposition brutale {latin // roman}, elle-même construite sur une déconstruction du devenir par le recours comme principe explicatif à une opposition non moins statique {latin littéraire // latin vulgaire}, la description peut désormais s'efforcer de pénétrer dans les états successifs de la parole en établissant une chronologie relativement fine de leur succession. Si l'on se contente de regarder du côté de la deuxième catégorie descriptive, la morphologie, il appert que la métamorphose met en jeu quatre catégories (ou séries) principales. Je me suis fondé ici essentiellement sur l'AFC, mais la même méthode conviendrait pour les autres langues romanes.

Structures distinctes à rythme de réfection différentiel (Banniard, 1992a, 1993a, 1998a, 1999a, 200A)

1. Structures permanentes:

Ces structures ne sortiront jamais de la chaîne parlée; leur réalisation phonétique évolutive ne modifie pas leur catégorisation; elles sont la mémoire vivante du latin.

	LATIN	PF
1	Passé synthétique	+
2	Indicatif imparfait	+
3	Subjonctif présent	+
4	Subj. plus-que-parfait	+
5	Marques synthétiques de personnes	+
6	Ordre OV(S)	+
7	Datif / Génitif synthétique	+ {humains}

2. Structures métastables:

Ce sont les structures qui, en voie de raréfaction dans les compétences actives des locuteurs lors de la phase LPT2/ PF, ne sont remplacées totalement qu'en AFC. Cela signifie qu'elles apparaissent pendant longtemps avec une fréquence décroissante pendant que les formes qui les remplacent suivent l'évolution inverse.

1. Imparfait du perfectum (plus-que-parfait).
2. Futur du perfectum (futur II), confondu avec le subjonctif du perfectum.
3. Génitifs synthétiques en -oro-.

3. Structures évanescentes:

Ces structures appartiennent à la catégorie la plus labile, en voie de réfection dès la phase LPT1/ LPT2, elles sont alors reconstruites différemment. Leur maintien dans le chainage oral courant a dû être le premier mis en cause par la multiplication des tournures concurrentes (cas des formes prépositionnelles, par exemple).

1. Génitifs singuliers en -i et en -is, pluriels en -um.
2. Ablatifs/ Datifs pluriels en -ibus.
3. Neutres pluriels en -a.
4. Formes en -ur (passif synthétique P3/ déponents).

4. Structures neuves:

Absentes du LPC, elles représentent des innovations majeures dans la parole. Elles sont le signe identitaire du nouvel état de langue. Emergées en LPT1, elles se grammaticalisent en LPT2 pour se constituer en un nouveau système, notamment par entrelacement avec les formes de la catégorie 1 en PF.

1. Passif analytique à l'imperfectum
2. Passé analytique (passé dit composé)
3. Nouveau futur du présent en -R-
4. Nouveau futur de l'imparfait en -R-EI (nouveau conditionnel)

L'intégration de ces données permet de proposer une chronologie du changement langagier dont le principal intérêt est de distinguer des états successifs de la parole en synchronie, sans prétendre évidemment plaquer sur la fluidité de ces phénomènes des compartimentages stricts. Mais on aboutit ainsi à faire de la linguistique vraiment historique, sensible au devenir de la parole, en rendant susceptible de description des étapes de l'évolution dans sa vie concrète.

Chronologie longue du changement langagier

1) - IIe s. à + IIe s.: Latinophonie 1

Conquête de la Romania et latinisation complète à partir du Latin Parlé d'époque Classique (LPC) sous forme diversifiée et dialectalisée: effet de la diversité sociale et chronologique des canaux d'irrigation latinophone, des réactions de substrats, des interréactions locales / régionales / politiques, militaires, etc... Ces particularités ne sont pas figées en particularismes (flottements de type probabiliste) (Reichenkron, 1965; Herman, Wüest, 1993). On place ici la ZT1.

2) + IIIe s. à + Ve s.: Latinophonie 2

Unification de la latinophonie sous l'effet de la diffusion du christianisme dans le cadre de l'Empire. Existence d'un **monolinguisme complexe** latinophone, le Latin Parlé Tardif de phase 1 (LPT1) dans lequel s'accomplit une première série de transformations qui modifient le diasystème du LPC (Wright, 1993). On place ici la ZT2.

3) + VIe à + VIIe s.: Latinophonie 3

La situation de **monolinguisme complexe** demeure aux époques mérovingienne, wisigothique et lombarde (voire byzantine en Afrique). Mais le diasystème du Latin Parlé se modifie de nouveau; la langue parvient à un nouveau stade, le Latin Parlé Tardif de phase 2. A la fin de la période (seconde moitié du VIIe s. / première moitié du VIIIe), l'évolution s'accélère (Díaz y Díaz, 1992, 1998; Herman, 1995). C'est alors la ZT3.

4) VIIIe siècle: Protoroman (Romanophonie 1)

La parole collective sort du diasystème latin et s'organise en un diasystème différent, le roman archaïque ou protoroman. La communication verticale latin tardif/ auditeurs illettrés se brouille. A la fin du VIIIe siècle, le monolinguisme complexe mérovingien (latin écrit / latin oral) a cédé la place à la **diglossie** carolingienne (latin, HL / protofrançais, LL). L'évolution, éventuellement quelque peu décalée, est identique dans les autres pays de la

Romania: Roumanie et Espagne mozarabe (VIIIe / IXe s.); Italie lombarde puis carolingienne (IXe / Xe) (Uytfanghe, 2000).

6. Sociolinguistique, linguistique latine, romanistique

Cette conférence a dit trop vite les résultats d'une recherche innovante sans pouvoir souligner toute la dette que les chercheurs qui se sont engagés dans cette voie ont à l'égard des disciplines modernes si attachées à l'étude de la variation, de la rencontre, de l'échange, etc... Elle aura tout de même atteint son but si elle a intéressé d'abord les synchroniciens, confrontés à l'avalanche de données *in vivo*, de l'intérêt qu'il y aurait à prendre du champ, champ ici chronologique, pour éclairer à travers des variations pluriséculaires la logique souvent difficile à débusquer des mouvements langagiers. Et ensuite les diachroniciens, et en particulier les romanistes, du grand intérêt qu'il y aurait à faire sortir les études diachroniques en domaine latin de l'exception linguistique où elles se sont souvent complu pour leur appliquer les règles tant de la linguistique générale au plein sens du terme que de la sociolinguistique non moins générale. Ce renversement épistémologique donne à percevoir comment l'ordre et le désordre de la parole tissent une trame dont on pressent que la description échappera de plus en plus aux catégories euclidiennes pour entrer dans des catégories que nous ne savons pas encore nommer (quantiques? chaotiques?), dans le cadre du renouvellement en cours de notre connaissance de la pensée et du langage (Bergé, Pomeau, 1995; Gleick, 1991; Peitgen, Richter, 1986; Stewart, 1994).

Bibliographie

A) Personnelle

Ouvrages

(1980a). *Le haut Moyen Age Occidental*. Paris.

(1989). *Genèse culturelle de l'Europe, Ve-VIIIe siècle*. Paris.

(1992a). *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IVe au IXe siècle en Occident Latin*. Paris.

Etudes

(1975). Le lecteur en Espagne wisigothique d'après Isidore de Séville: de ses fonctions à l'état de la langue. *REAug*, 21, 112-144.

(1980b). Géographie linguistique et linguistique diachronique. Essai d'analyse analogique en latin tardif et en occitano-roman. *Via Domitia*, Annales de l'Université de Toulouse-II, 24, 9-43.

(1985). Vox agrestis: quelques problèmes d'élocution de Cassiodore à Alcuin. *Trames* (no spécial: *Etudes Antiques, D'Hippocrate à Alcuin*), 195-208.

- (1986). Théorie et pratique de la langue et du style chez Alcuin: rusticité feinte et rusticité masquée. *Francia*, 13, 579-601.
- (1988). Saint Jérôme et l'elegantia d'après le *De optimo genere interpretandi* (ep. 57). In Y.M. Duval (éd.), *Jérôme entre l'Orient et l'Occident*. (pp. 305-322). Paris.
- (1991a). Naissance et conscience de la langue d'oc (VIIIe/IXe siècles). In M. Zimmermann (éd.), *La Catalogne et la France méridionale autour de l'an mil*. (pp. 351-361). Barcelone.
- (1991b). Normes culturelles et réalisme langagier en Lusitanie au VIe siècle: Les choix de Martin de Braga. *Actes du XIV Centenario del Concilio III de Toledo 589-1989*. (pp. 661-676). Tolède.
- (1991c). Rhabanus Maurus and the Vernacular Languages. In R. Wright (éd.), *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*. (pp. 164-174). Londres & New-York.
- (1992b). Latin et communication orale en Gaule: le témoignage de la Vita Elegii. In J. Fontaine & J.N. Hillgarth (éd.), *L'Europe au VIIe siècle: changement et continuité*. (pp. 58-86). Londres.
- (1992c). La rouille et la lime: Sidoine Apollinaire et la langue classique en Gaule au Ve siècle. In L. Holz (éd.), *Mélanges J. Fontaine*. (pp. 413-427). Paris.
- (1993a). Latin tardif et français pré-littéraire: observations de méthode et de chronologie. *BSL*, 88, 139-162.
- (1993b). Les deux vies de saint Riquier: du latin médiatique au latin hiératique. *Médiévales*, 25, 45-52.
- (1994). Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIIIe siècle. In J. Jarnut (éd.), *Karl Martel in seiner Zeit, Beihefte der Francia*, t. 37. (pp. 171-190).
- (1995a). Ille et son système: chronologie du développement (IIIe-VIIIe siècle). *Actes du colloque «Latin vulgaire / Latin tardif IV»*, Caen, 1994. (pp. 313-321). Hildesheim-Zurich-New-York.
- (1995b). Ablatif instrumental et cas régime (indirect): sur la restructuration du latin tardif au protofrançais (IIIe-VIIIe s.). *Lalies*, Actes de la session d'Aussois, Presses de l'ENS (Paris), 227-242.
- (1995c). Latin tardif et latin mérovingien: communication et modèles langagiers. *REL*, 73, 213-230.
- (1996a). Oralité et formes marquées: expressivité et changement langagier. *Lingua latina*, 5, *L'oralité en latin*, 69-83 (coll. de Paris-IV, Cl. Moussy éd., Paris).
- (1996b). Latin tardif et langue d'oc: de quelques témoignages sociolinguistiques. In J.C. Faucon (éd.), *Actes du colloque Languedoc et langue d'oc*. (pp. 33-46). Toulouse.
- (1998a). Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais IIIe-VIIIe s. In J. Herman (éd.), *La transizione dal latino alle lingue romanze*. (pp. 131-153). Tubingen.
- (1998b). Variations langagières et communication dans la prédication d'Augustin. In G. Madec (éd.), *Augustin prédicateur (395-411)*. (pp. 73-93). Paris.
- (1999a). Latin vulgaire ou latin parlé? Question de nom, question de modèle. *CER, Nouvelle Série*, 57-69.
- (1999b). Conflits culturels et compromis langagiers en Occident latin: de la crise culturelle à l'invention linguistique (IIIe-IXe siècles). In E. Chrysos & I. Wood (éd.), *East and West: Modes of Communication*. (pp. 223-242). Leyde-Boston-Koln.
- (1999c). Blocs archaïques dans la syntaxe de Raoul de Cambrai. *Champs du signe*, 10, 11-19.

- (2000). L'apport de la phonologie diachronique à l'histoire des formes poétiques des IV^e / IX^e siècles. In F. Stella (éd.), *Poesia dell'alto medioevo europeo: manoscritti, lingua e musica dei ritmi latini*. (pp. 139-155). Florence.
- (200A). Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes. In *Handbuch der romanische Sprachwissenschaft*, MD Glessgen (éd.), sous presse à Tübingen.
- (200B). Normes et usages mérovingiens: graphie et parole, 650-750. In L. Biedermann (éd.), *Histoire de la langue. Graphies, normes et usages (Paris III/ Paris XIII/ INALF)*. Paris: CNRS, sous presse (25 pp.).
- (200C). *La réception des carmina auliques: niveaux de latinité et niveaux de réception à la fin du VIII^e siècle*. Communication au colloque «Am Vorabend der Kaiserkrönung», Paderborn, 27-30.10.99, à paraître in J. Jarnut (éd.), *Actes* (30 pp.).
- (200D). La longue Vie de saint Léger: émergences culturelles et déplacements de pouvoir (VII^e-Xe s.). In M. Banniard (éd.), *Langages et peuples d'Europe. Cristallisation des identités romanes et germaniques (VII^e-XI^e s.)*. Conques, sous presse (40 pp.).

B) Quelques travaux récents en rapport avec la sociolinguistique diachronique

- Coseriu, E. (1973). Sistema, norma y habla. In *Teoría del lenguaje y lingüística general*. (pp. 11-113). Madrid: Gredos.
- (1992). *Competencia lingüística, Elementos de la teoría del hablar*. Madrid: Gredos.
- Díaz y Díaz, M. C. (1992). El latín de España en el siglo VII. Lengua y escritura según los textos documentales. In J. Fontaine & N. Hillgarth, *Le septième siècle*. (pp. 25-40).
- (1998). *La transición del latín al romance en perspectiva hispana*. In J. Herman (éd.), *La transizione*. (pp. 155-172).
- Haug, W. (1997). *Vernacular Literary Theory in the Middle Ages, The German Tradition, 800-1300, in its European Context*. Cambridge.
- Heene, K. (1989). *Merovingian and carolingian Hagiography. Continuity or Change in Public and Aims?* *AB*, 107, 415-428.
- (1991). Audire, legere, vulgo: an attempt to define public Use and Comprehensibility of Carolingian Hagiography. In R. Wright (éd.), *Latin and the romance Languages*. (pp. 146-163). London, New York: Routledge.
- Herman, J. (1990). *Du latin aux langues romanes*. Tübingen.
- (1992). *Sur quelques aspects du latin mérovingien: langue écrite et langue parlée*. In M. Iliescu & W. Maxgut (éd.), *Latin vulgaire-latin tardif III*. (pp. 173-186). Tübingen.
- (1995). Les ardoises wisigothiques et le problème de la différenciation territoriale du latin. In L. Callebat (éd.), *Latin tardif, latin vulgaire IV*. (pp. 63-76).
- (1996). The End of the History of Latin. *Romance Philology*, 49/4.
- (1997). *El latin vulgar*. Barcelone.
- (éd.) (1998). *La transizione dal latino alle lingue romanze*. Tübingen.
- Herman, J., & Wüest, J. (éd.) (1993). *La fragmentation linguistique de la Romania. Actes du XX^e congrès de ling. et phil. rom.* (t. 2). Tübingen.
- Janson, T. (1991). Language change and metalinguistic change: Latin to Romance and other cases. In R. Wright (éd.), *Latin and the romance languages*. (pp. 19-28).
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris: Ed. de Minuit.
- (1978). *Le parler ordinaire, La langue des ghettos noirs des Etats-Unis* (2 vol.). Paris: Ed. de Minuit.

- (1994). *Principles of Linguistic Change* (t. 1). *Internal Factors*. Oxford (UK) & Cambridge (USA): Blackwell.
- McKitterick, R. (1989). *The Carolingians and the written Word*. Cambridge.
- (éd.) (1990). *The Uses of Literacy in Early Mediaeval Europe*. Cambridge.
- (éd.) (1994). *Carolingian culture, Emulation and Innovation*. Cambridge.
- Mostert, M. (1995). What happened to Literacy in the Middle Ages? Scriptural Evidence for the History of the Western literate Mentality. *Tijdschrift voor Geschiedenis*, 108, 323-335.
- Norberg (1966). A quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule? *Annales ESC*, 21, 346-356.
- Pinker, S. (1994). *The Language Instinct*. Londres-New-York.
- Reichenkron, G. (1965). *Historische Latein-Altromanische Grammatik, I Teil: Das sogenannte Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung*. Wiesbaden.
- Richter, M. (1976). Kommunikationsprobleme im lateinischen Mittelalter. *Historische Zeitschrift*, 222, 43-80.
- (1983). A quelle époque a-t-on cessé de parler latin? A propos d'une question mal posée. *Annales ESC*, 38, 439-448.
- (1994a). *Oral Traditions in the Early Middle Ages*. Turnhout (*Typologie*, t. 71).
- (1994b). *The Formation of the Medieval West, Studies in the Oral Culture of the Barbarians*. Dublin.
- Trudgill, P. (1991). *Sociolinguistics: an introduction to language and society*. Londres.
- Uytfanghe van, M. (1976). Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français. *Romanica Gandensia*, 16, 5-89.
- (1987). *Stylisation biblique et condition humaine dans l'hagiographie mérovingienne, 600-750*. Bruxelles.
- (1989). Les expressions du type 'quod vulgo vocant' dans les textes latins antérieurs au concile de Tours et aux serments de Strasbourg: témoignages lexicologiques et sociolinguistiques de la 'langue rustique romaine'? *ZRPh*, 105, 28-49.
- (1991). The Consciousness of a linguistic Dichotomy (Latin-Romance) in Carolingian Gaul: the Contradictions of the Sources and of their Interpretation. In R. Wright (éd.), *Latin and the romance Languages*.
- (1994). La Bible et l'instruction des laïcs à l'époque mérovingienne: des témoignages textuels à une approche langagière de la question. *Sacris erudiri*, 34, 67-123.
- (1995). La langue de la «Vision de Baronte» (678/679). Un spécimen de latin protoroman dans une phase cruciale de la diachronie? In L. Callebat (éd.), *Latin vulgaire-latin tardif IV. (Actes du 4e colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Caen, 2-5.09.94)*. (pp. 561-609). Tübingen: Niemeyer; Hildesheim, Zurich: Olms-Weidmann.
- (2000). Rome, Romania, Germania. Recente inzichten in de genese van het Europa der talen. *Academia Analecta*. (pp. 3-24). Bruxelles.
- (sous presse, 200A). Aux confins de la romanité et de la germanité du VIIIe siècle. Le statut langagier et sociolinguistique de la Vie du prêtre rhéman Goar, un saint «dissident». In M. Banniard (éd.), *Langages et peuples d'Europe*. (pp. 207-258).
- Wright, R. (1982). *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*. Liverpool.
- (éd.) (1991). *Latin and the Romance Language in the Early Middle Ages*. Londres & New-York.
- (1993). Complex Monolingualism in Early Romance. In W. J. Ashby & M. Mithun (éd.), *Linguistic Perspectives on Romance Languages*. (pp. 378-387). Amsterdam & Philadelphia.

-
- (1994). La muerte del ladino escrito en Al-andalús. *Euphrosyne*, 22, 250-267.
 - (1995). *Early Ibero-Romance*. Newark.
 - (1996). Latin in Spain: Early Ibero-Romance. In H.F. Nielsen & L. Schosler (éd.), *The Origins and Development of Emigrant Languages*. (pp. 277-298). Odense.
 - (1997). Translation between Latin and Romance in the Early Middle Ages. In J. Beer (éd.), *Translation. Theory and Practice in the Middle Ages*. (pp. 7-31). Western Michigan University, Kalamazoo.
 - (1998). Il latino di lingua materna a lingua straniera. In J. Herman (éd.), *La transizione*. (pp. 77-85).

C) Nouveaux modèles analogiques

- Bergé, P., & Pomeau, Y. (éd.) (1995). *Le chaos*. Dossier de *Pour la science*, 1, Paris.
- Gleick, J. (1991). *La théorie du chaos. Vers une nouvelle science*. Paris.
- Peitgen, H., & Richter, P. (1986). *The Beauty of Fractals, Images of Complex Dynamical Systems*. Berlin-Heidelberg-New York-Tokyo.
- Stewart, I. (1994). *Dieu joue-t-il aux dés? Les nouvelles mathématiques du chaos*. Paris.

Conceptions prototypiques et articulation du changement diachronique

Jacques POITOU
Université Lumière Lyon-2¹

Dieser Artikel befasst sich mit der Anwendung der Prototypentheorie auf die Analyse des Sprachwandels, insbesondere im Bereich der Flexionsallomorphie.

Die Sprachveränderung wird hier als ein Ergebnis der Art und Weise verstanden, wie die einzelnen Sprecher die Bestandteile ihrer Sprache kategorisieren bzw. umkategorisieren: allomorphische Neubildungen, die grundsätzlich vom bestehenden Sprachzustand und von den Problemen determiniert sind, die er gegebenenfalls den Sprechern stellt, bilden sich entsprechend einer Vielzahl von Prototypen heraus, die die lexikalischen Eigenschaften der betreffenden Einheiten involvieren. Dabei besteht das Grundprinzip darin, dass ein Element B wie ein bereits kategorisiertes Element A kategorisiert wird, wenn es eine hinreichende Ähnlichkeit mit A aufweist. Aus den einzelnen (Um-)Kategorisierungsprozessen, die zu einer Änderung des Sprachzustands führen, ergibt sich die Bildung von 'Kettenkategorien' in der Sprache, wobei jede Flexionsklasse als eine komplexe Struktur miteinander verbundener lexikalischer Unterkategorien analysiert werden kann.

1. Prémisses

1.1. *La problématique du changement linguistique*

Le changement diachronique a été l'objet, dans les décennies passées, de types d'approches différentes, dont deux seront plus particulièrement examinées ici. La première, qui date du siècle dernier, est l'approche néogrammatrice (cf. notamment, Paul, 1937), avec le concept central d'analogie: le locuteur crée des formes par analogie avec d'autres et dans le cas où les proportions analogiques mises en oeuvre diffèrent de l'usage établi, il y a innovation, et cette innovation peut entraîner un changement linguistique, si elle est reprise par la communauté linguistique. Mais que la forme créée soit normale ou déviante, c'est-à-dire potentiellement innovante, le mécanisme psychologique de création des formes est le même. A la différence des lois phonétiques, qui mettent en jeu des processus physiologiques, les processus analogiques ne présentent pas la même régularité, même si leur effet est en partie la régularisation de paradigmes – et le

1 Département d'allemand, 5, av. Pierre-Mendès-France, F-69676 Bron cedex.

domaine principal où a été mise en œuvre cette conception est la morphologie et spécialement la morphologie flexionnelle – qui sera aussi le domaine sur lequel sera centré cet article (et tout spécialement la morphologie flexionnelle allemande). Cette conception constitue donc une théorie de production de formes individuellement par des locuteurs. Et le constat des changements attestés dans la langue permet l'élaboration prudente d'hypothèses sur les analogies mises concrètement en œuvre par les locuteurs.

Un second ensemble d'approches s'articule autour de deux concepts-clés: le concept de système (avec la prise en compte non seulement de changements ponctuels, mais de leur effet sur l'organisation des syntagmes ou des paradigmes dans lesquels ils s'intègrent) et – second concept – celui d'optimisation (qu'on l'ait appelé «économie» ou «naturalité» – cf. les conceptions naturalistes élaborées dans les années quatre-vingt avec p. ex. les travaux de Mayerthaler (1981) et Dressler (cf. notamment Dressler *et al.*, 1987) en Autriche ou de Wurzel en Allemagne). Par delà les différentes exploitations de ces concepts, l'idée centrale en est que la langue tend vers une organisation économique ou naturelle, avec la tendance, qui peut être globale ou locale, à la suppression de ce qui cause une surcharge d'effort pour le locuteur. Mais si ces conceptions sont toutes justifiées par des hypothèses générales sur la façon dont le locuteur manie la langue, elles visent essentiellement à mettre en évidence la dynamique interne du fonctionnement de la langue avec, dans le cas des conceptions naturalistes, une distinction radicale entre formes «marquées» et formes «naturelles», les secondes étant préférées aussi bien dans le cadre du changement diachronique que dans celui de l'acquisition de la langue I.

Dans ces deux approches, esquissées ici plus que grossièrement, il est clair que la question centrale est l'articulation entre, d'une part, les mécanismes cognitifs sous-jacents à l'utilisation de la langue par les locuteurs et, d'autre part, les effets de ces mécanismes dans la langue elle-même. A cette question s'en ajoute une autre, ancienne, puisqu'elle remonte à l'Antiquité: l'attribution de statuts différents à des types de formes différentes et la distinction entre régularités et irrégularités ou formes non-marquées et formes marquées.

Mais quelle que soit l'approche, le changement diachronique ne peut se produire qu'à condition que les productions des locuteurs soient innovantes et qu'elles soient reprises par la communauté linguistique. Premièrement, les innovations, qui ne sont généralement qu'un agencement nouveau de matériel linguistique existant ou la réanalyse de matériel existant, sont conditionnées par la langue telle qu'elle est disponible pour les locuteurs,

avec toutes ses caractéristiques: redondances, synonymies (allomorphie), homonymies, ambiguïtés, etc. Deuxièmement, le but du locuteur qui produit une forme nouvelle n'est pas de changer la langue, mais de s'exprimer et de communiquer. Les changements ne sont pas intentionnels, ils sont, pour reprendre les termes de Rudi Keller (1994, p. 90) «les conséquences causales des résultats des actions qui les produisent» (traduit par moi, JP). A proprement parler, une langue ne change pas, elle est changée sous l'effet des productions des locuteurs qui n'ont pas ce but.

D'où la nécessité d'une articulation complexe entre l'analyse de la langue telle qu'elle est à la disposition des locuteurs, l'analyse du fonctionnement cognitif du locuteur ainsi que de ses effets sur la langue.

1.2. Les conceptions prototypiques

Si les conceptions prototypiques peuvent être intéressantes pour traiter cette problématique, c'est qu'elles constituent à la fois une théorie du fonctionnement cognitif des individus et une théorie de la catégorisation – les catégories obtenues étant une résultante de la façon dont les sujets les organisent. L'idée initiale est qu'elles sont construites, et donc organisées, à partir d'éléments considérés comme centraux qu'on appelle les prototypes. Sans pouvoir entrer ici dans le détail des différentes façons de concevoir la catégorisation prototypique (*cf.* Kleiber, 1989, pour des applications en sémantique et, pour des applications en morphologie, entre autres, Bybee & Moder, 1983; Bybee, 1985; Poitou, 1992; Köpcke 1993), notons rapidement que les catégories ainsi organisées le sont fondamentalement sur la base de relations de proximité, de similitude entre les éléments, c'est-à-dire sur la base de propriétés communes à plusieurs éléments et dont certaines jouent, du fait de leur saillance, un rôle structurant plus important que d'autres: on catégorise un élément nouveau de la même façon qu'un élément déjà catégorisé (ou selon un modèle défini) s'il a une *similitude suffisante* avec l'élément déjà catégorisé. Si l'on considère la construction d'une catégorie comme un processus dynamique impliquant une multitude d'opérations de catégorisation, il s'ensuit que la structure fondamentale d'une catégorie est une structure en chaîne. Deux éléments d'une même catégorie résultant de ce processus peuvent n'avoir aucune propriété en commun, simplement, il faut que chaque élément de la catégorie ait au moins une propriété en commun avec au moins un autre élément, sinon la chaîne de catégorisation serait rompue: c'est le principe de la «ressemblance de famille». Tout élément peut en quelque sorte fonctionner comme «prototype» pour la catégorisation d'autres éléments, et le cas, certes fréquent, d'une catégorie qui apparaît comme organisée autour d'un noyau

unique, considéré comme «le» prototype n'est finalement qu'un cas particulier du cas plus général d'une structure en chaîne. Selon ce principe de construction, une catégorie peut être analysée comme constituée d'une multitude de sous-catégories interreliées et dont certaines peuvent être éventuellement limitées à quelques éléments seulement. Sa structuration interne est la résultante de la façon dont elle a été construite par les locuteurs, et si des indices synchroniques permettent d'approcher une structure catégorielle, il reste que l'analyse de la dynamique de sa construction en est une clé essentielle².

Ainsi conçue, la catégorisation prototypique a au moins un point commun avec la conception néogrammairienne de l'analogie. Les proportions analogiques des néogrammairiens reposent en effet sur la perception d'une similitude entre deux éléments sur le plan de la forme ou du sens: on conjugue un verbe français en *-er*, p. ex., sur le modèle d'autres verbes qui lui ressemblent par la finale. Mais les conceptions néogrammairiennes restent limitées, dans le domaine de la morphologie, à une théorie de la production des formes par les locuteurs, production dont les effets peuvent être certes constatés dans la langue (et c'est à partir de ces constats que le linguiste peut élaborer des hypothèses sur les analogies sous-jacentes à la production des formes), mais sans qu'ils soient eux-mêmes l'objet d'une théorisation³.

-
- 2 Dans les études classiques sur la catégorisation en sémantique (*cf.* notamment les travaux de Rosch ou de D. Dubois), cette dimension temporelle, bien qu'elle apparaisse comme étant reléguée au second plan, est néanmoins constitutive des analyses. Ainsi, dans le protocole d'expérience consistant à demander à des sujets de lister les termes d'une catégorie, la prise en compte du pourcentage de sujets citant tel terme implique la prise en compte indirecte de la dimension temporelle: les sujets ne disposant que d'un temps limité pour la tâche qu'ils ont à accomplir, les termes cités par le plus de sujets-locuteurs sont ceux qui leur viennent à l'esprit dans le temps limité dont ils disposent, c'est-à-dire les premiers disponibles. Cependant, la mesure du rang de citation représente une prise en compte bien plus directe de cette dimension temporelle. *Cf.* à ce sujet l'expérience présentée dans Poitou & Dubois, 1999.
- 3 C'est là une conséquence de la différence posée par les néogrammairiens entre les lois phonétiques, mécanismes *physiologiques* sans exception, et le changement d'analogie, processus psychologique, dont les effets sont analysés fondamentalement non pas *en eux-mêmes*, mais en fonction des altérations qu'ils produisent ici ou là dans les faits régis par les lois phonétiques. Comme le dit Vendryes (1968, pp. 182 sq.): «Il y a peu de logique dans tout cela. [...] le résultat d'ensemble est en général dépourvu de cohérence et d'homogénéité.».

2. Changement et conceptions prototypiques

2.1. Fonctionnement du locuteur

Le locuteur produit des formes sur la base d'un modèle attesté dans une ou plusieurs formes existantes (input ou output), les modèles différant par leur degré d'abstraction. On peut considérer ce modèle comme le *prototype* à partir duquel sont générées d'autres formes et à partir duquel, donc, est construite (ou confirmée) une catégorie donnée, c'est-à-dire, en l'occurrence, une classe flexionnelle.

Dans le cas de situations allomorphiques, où plusieurs modèles sont disponibles *a priori*, la question essentielle est de savoir ce qui conditionne le choix du modèle, c'est-à-dire ce qui fait qu'il est plus disponible qu'un autre, pour un terme donné et à un moment donné de l'énonciation, autrement dit la question de sa saillance. Celle-ci peut s'inscrire dans deux dimensions: une dimension syntagmatique ou co-textuelle et une dimension paradigmatique. L'exemple de l'Umlaut en allemand, c'est-à-dire, originellement, l'attribution à la voyelle radicale d'un mot de certaines propriétés de la voyelle désinentielle qui suit (palatalisation de /a/ en /ä/ sous l'influence de /i/, d'où germ. **gasti* > vha. *gesti* > alld. *Gäste*, hôte) est un exemple de la dimension co-textuelle que peut avoir le fonctionnement prototypique.

Sur le plan paradigmatique, au moins trois facteurs sont susceptibles de conditionner le choix du prototype. Le premier relève de la mémorisation d'un modèle, et donc de la fréquence d'emploi des termes pour lesquels il vaut: plus un modèle est employé, plus il tend à être mémorisé et réemployé. Inversement, un modèle peu employé, c'est-à-dire valant par exemple pour peu d'éléments à faible fréquence d'emploi, peut être concurrencé par d'autres mieux mémorisés, d'où la production de néologismes (*cf.* des formations comme *il faudrait qu'ils conquérissent* – cité dans Sablayrolles, 1996).

Le second tient à l'utilisabilité plus ou moins grande d'un prototype. En morphologie flexionnelle, tous les moyens existants et utilisés normalement pour certaines formes ne sont pas pareillement utilisables. Par exemple, les alternances vocaliques ou consonantiques sont très généralement moins utilisables (en raison des conditions requises pour leur réalisation) que la suffixation: en français, le pluriel en *-s* (à l'écrit) est, p. ex., plus utilisable que l'alternance *-all/-aux*.

Enfin, le troisième facteur, qui est certainement le plus important et aussi le plus complexe, est fonction de la similitude entre l'unité lexicale dont doit

être produite une forme donnée et d'autres unités lexicales: on fléchit une unité lexicale sur le modèle d'autres qui lui ressemblent plus ou moins. Cette similitude peut relever de plans différents: elle peut être phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique. Juste un exemple dans le domaine de la morphologie flexionnelle allemande: le verbe faible régulier *brauchen* (avoir besoin de) a dans certains de ses emplois une valeur similaire à un verbe de modalité: *er braucht nicht zu kommen* est équivalent à *er muss nicht kommen* (il n'est pas obligé de venir). D'où l'adoption pour lui de formes possibles de subjonctif prétérit avec inflexion comme pour certains verbes de modalité: *er müsste, er brauchte > er bräuchte*. Dans ce cadre, un prototype peut être défini comme étant le «couplage» (concept avancé par Wurzel, 1984) entre une propriété flexionnelle, c'est-à-dire un certain allomorphe, et une propriété non-flexionnelle, c'est-à-dire l'une des propriétés de l'unité lexicale elle-même:

PROTO: [verbe de modalité] & [subj. prétérit. infléchi]

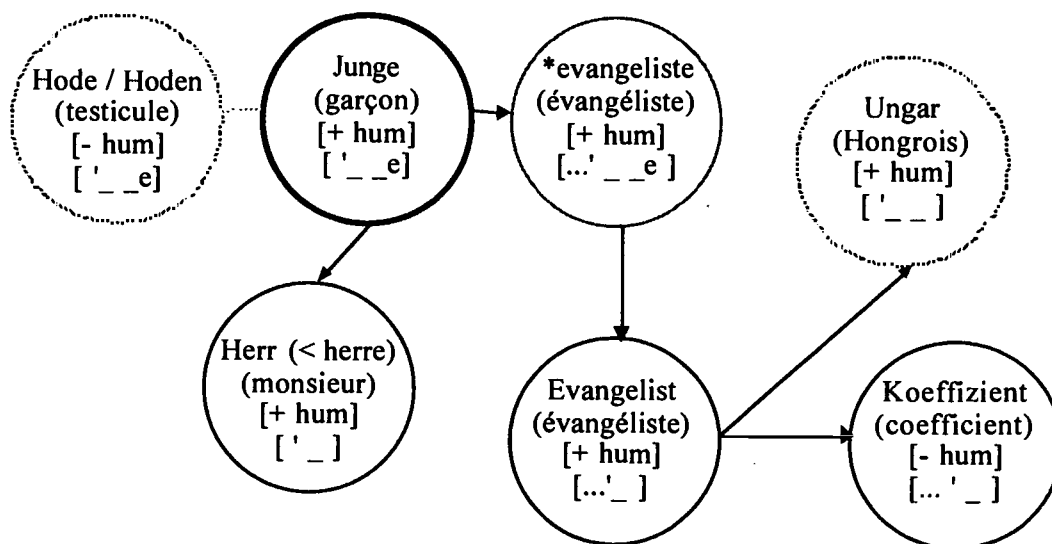
Et tout prototype que l'on peut définir ainsi sur la base de formes attestées fonctionne en quelque sorte comme un pôle d'attraction possible (éventuellement en concurrence avec d'autres), apte à entraîner des innovations flexionnelles pour les unités lexicales possédant la même propriété non-flexionnelle.

L'existence de formes doubles (durables ou non), qui correspondent à des hésitations des locuteurs, s'explique par la concurrence non résolue de plusieurs prototypes, c'est-à-dire à la saillance de propriétés différentes des mêmes unités.

2.2. Effets dans la langue

Examinons maintenant les effets de ce mode de fonctionnement sur la structuration des catégories flexionnelles. La production d'une forme peut représenter l'activation d'une forme «normale» et donc la confirmation d'une catégorie existante et du modèle qui lui est sous-jacent. Mais s'il s'agit d'une innovation, elle peut constituer soit l'extension d'une catégorie déjà existante à au moins un élément, soit l'émergence d'une nouvelle catégorie. Dans tous les cas (hormis les phénomènes de surgénéralisation), ces catégories sont définies par deux types de propriétés: les propriétés morphologiques, flexionnelles, et une ou plusieurs propriétés non flexionnelles. Mais ce processus étant réalisé terme par terme sur la base de la similitude entre deux éléments, on peut très bien obtenir, pour une catégorie morphologiquement définie, une structuration en chaîne, avec des sous-catégories apparentées deux à deux, sans que les éléments des maillons extrêmes de la chaîne possèdent des propriétés lexicales communes.

Un exemple remarquable en est, dans le domaine substantival allemand, la classe des masculins faibles (définie sur la base d'un type flexionnel particulier: formes autres que le Nom. Sing. en *-(e)n*), dont l'inventaire apparait hétérogène en allemand actuel et même scindé en deux: tous les substantifs concernés sont masculins, mais on trouve d'un côté des animés bisyllabiques en *-e* ou des monosyllabiques (*Junge* [garçon] et *Herr* [monsieur]) et de l'autre des animés ou inanimés, polysyllabiques et d'origine étrangère ou formés à partir d'éléments morphologiques d'origine étrangère (*Evangelist* [évangéliste], *Koeffizient* [coefficient], *Ungar* [Hongrois], etc.) – cf. le schéma ci-dessous. Dans chacune de ces deux sous-catégories, les substantifs concernés sont apparentés: les substantifs du type *Herr* sont le produit de l'apocope des substantifs du type *Junge*. Les substantifs du type *Evangelist* et *Koeffizient* ont la même structure accentuelle (accent sur la dernière syllabe) et diffèrent par leur valeur sémantique (animé ou non). Enfin, les substantifs comme *Evangelist* et *Ungar* sont pareillement des désignations d'êtres animés et ils diffèrent par leur structure accentuelle (*Ungar* est accentué sur la première syllabe, *Evangelist* sur la dernière). En allemand actuel, cette catégorie parait effectivement éclatée; c'est la conséquence de la disparition, suite à un phénomène d'apocope, du chaînon manquant du type **evangeliste*, qui partageait avec les substantifs du type *Junge* la même propriété sémantique ([+ humain]) et la même finale en *-e*.



On peut donc reconstituer ici une structure catégorielle en chaîne. Dans cette chaîne, certains maillons apparaissent comme plus «centraux» que d'autres. Mais ce concept de centralité est ambigu. On peut considérer

comme central le maillon premier sur un plan diachronique (en l'occurrence le maillon «Junge»). Mais sur un plan synchronique, on peut considérer qu'est central dans la catégorie ce qui est le plus massivement représenté et qui est susceptible, de ce fait, d'avoir la plus grande force d'attraction pour la production ou la fixation des formes fléchies. A l'inverse, les maillons moins massivement représentés peuvent tendre à être plus instables (si d'autres facteurs n'interviennent pas pour les stabiliser) et constituer donc des zones d'hésitation des locuteurs, et donc aussi d'innovation et de changement potentiel. Ici, il est clair que deux propriétés sont plus massivement représentées: la propriété sémantique ([+ humain]) et la structure accentuelle des formes fléchies (accent sur l'avant-dernière syllabe: *Evangelisten, Jungen, Koeffizienten, Herren*). De fait, les autres maillons – *Ungar* et *Hode* – sont les plus instables: le premier n'est représenté que par quelques mots aux formes hésitantes, le second – survivance unique et de toute façon peu fréquent au singulier – est l'objet d'hésitations quant au genre (masculin ou féminin) et aux formes.

Mais cette catégorisation n'est que la reconstitution des effets dans la langue du maniement des formes par le locuteur. Et il faut bien distinguer les prototypes qui ont plausiblement été en jeu lors de la production de nouvelles formes par les locuteurs et les effets de ces productions dans la langue. Ainsi, une autre forme de pluriel en allemand, le pluriel en *-er* (ex. *Kalb*, pl. *Kälber* [veau]) est resté limité pendant longtemps à des substantifs monosyllabiques de genre neutre, mais il a été progressivement utilisé à partir du XII^e siècle pour un certain nombre de masculins, dont il subsiste une vingtaine en allemand actuel. On semble donc être passé d'un prototype

PROTO₁: [+ neutre, monosyllabique] & [pl. en -er]

à

PROTO₂: [- fem, monosyllabique] & [pl. en -er]

soit, sur le plan de la langue, une démotivation partielle de la flexion par l'affaiblissement des contraintes sur la réalisation de cet allomorphe. Mais pour autant qu'on puisse la reconstituer au moins partiellement, cette évolution n'est que la résultante de changements ponctuels et divers: passage d'un mot de genre neutre au masculin (pour des raisons sémantiques) avec maintien de la même forme de pluriel – c'est le cas de *got* [dieu], utilisation de cette forme de pluriel pour des substantifs masculins sémantiquement apparentés (sur le modèle de *Gott*, on forme *geister* comme pluriel de *Geist* [esprit], à partir de *geister*, on forme *leiber* comme pluriel de *Leib* [corps]) ou phonologiquement similaires (le pluriel *weiber* du mot neutre *Weib* [femme] a pu aussi jouer dans la production de

leiber). Evidemment, les données diachroniques disponibles sont trop lacunaires pour permettre d'élaborer des hypothèses plausibles pour l'évolution de tous les mots individuellement, et ces hypothèses sont de toute façon non falsifiables. Mais cet exemple montre bien que les changements de catégorisation qui apparaissent dans la langue ne sont que la résultante de processus ponctuels dont chacun peut avoir une motivation différente (même si tous sont conditionnés par un état de langue donné).

2.3. *Limitations de l'éclatement catégoriel*

La diversité des propriétés susceptibles de jouer un rôle dans le fonctionnement prototypique pourrait entraîner une extraordinaire diversification des formes produites, mais l'ampleur du phénomène est limitée par au moins quatre facteurs. Le premier est la pauvreté des moyens morphologiques disponibles (quelques suffixes et quelques autres procédés seulement) en face d'un inventaire lexical dont chaque unité est différente des autres (*cf.* sur cette problématique Poitou, 1993). Le second facteur est le poids de la mémorisation des schémas normaux à la fois pour le locuteur lui-même au moment de l'énonciation et au sein de la communauté linguistique, d'où la non-reprise et donc la non-diffusion de formes innovantes et donc, par voie de conséquence, une certaine stabilité de la langue. Troisièmement, les innovations les plus fréquentes des locuteurs tendent à se situer là où la norme existante pose problème d'une façon ou d'une autre, c'est-à-dire représente une surcharge cognitive pour le fonctionnement du locuteur ou de l'interlocuteur.

L'évolution de la flexion des féminins allemands en fournit un bon exemple. Il y avait en moyen-haut-allemand, entre autres, pour les féminins, deux grands types flexionnels, dits fort et faible, qui valaient pour des substantifs de diverses finales, mais en particulier pour des substantifs en *-e*, pour lesquels donc aucun critère phonologique (et aucun autre d'ailleurs) ne pouvait fonctionner comme discriminant. D'où une surcharge pour la mémoire, chaque substantif devant être appris avec l'indication de son type flexionnel. Et, au moins au nominatif, à l'accusatif et au génitif, la distinction entre singulier et pluriel par la forme du substantif était utile, dans la mesure où la forme de l'article ne permettait pas une entière désambiguïsation (d'où problème pour l'interlocuteur). D'où des hésitations nombreuses, des confusions, qui ont duré plusieurs siècles avant que ne s'impose un type unique qui a fonctionné et fonctionne comme prototype pour l'immense majorité des autres substantifs féminins.

	moyen-haut-allemand		allemand actuel
	Flexion forte	Flexion faible	Nouvelle flexion
	don	langue	lampe
Nom. Sing.	gēbe	zunge	Lampe
Acc. Sing.	gēbe	zunge	Lampe
Dat. Sing.	gēbe	zungen	Lampe
Gén. Sing.	gēbe	zungen	Lampe
Nom. Pl.	gēbe	zungen	Lampen
Acc. Pl.	gēbe	zungen	Lampen
Dat. Pl.	gēben	zungen	Lampen
Gén. Pl.	gēben	zungen	Lampen

Le quatrième facteur limitant l'hétérogénéité d'un domaine flexionnel est ce qu'on peut appeler l'effet boule-de-neige qui découle directement du fonctionnement prototypique: un modèle donné, à partir du moment où il est activé et utilisé pour des unités pour lesquelles il vaut déjà ou pour lesquelles il ne vaut pas encore, s'ancre mieux dans la mémoire et il est donc plus disponible pour la production d'autres formes. En d'autres termes, plus un prototype est employé, plus son pouvoir d'attraction augmente. D'où une tendance possible, dans la langue, à l'extension de catégories massives au détriment de catégories à inventaire réduit. Et l'on constate effectivement, dans beaucoup de domaines allomorphiques, cette polarisation entre une grande catégorie (ou éventuellement plusieurs) et une multitude de petites catégories dont certaines peuvent ne compter qu'un élément.

La situation actuelle du substantif anglais est à cet égard tout à fait caractéristique: alors que la situation au premier millénaire n'était pas substantiellement différente de celle de l'allemand, on constate maintenant l'existence d'une grande catégorie de substantifs à pluriel en sifflante à côté d'une petite dizaine d'autres réduites à un ou deux éléments (*sheep – sheep, ox – oxen, child – children, man – men, woman – women, mouce – mice, foot – feet, brother – brethren*) et qui font figure de «survivances». Une même situation peut être observée dans la flexion verbale du français, de l'anglais ou de l'allemand ou le pluriel des substantifs français. Même dans le domaine complexe du substantif allemand, on observe l'existence de deux ou trois catégories massives de formations de pluriel qui regroupent plus de 70 % des éléments.

2.4. La question des «survivances» et des «exceptions»

Nous touchons là à l'opposition traditionnelle entre «régularités» et «exceptions». Sans aucun doute, cette distinction est hautement pertinente dans la perspective de l'apprentissage guidé d'une langue seconde. La définition de régularités valant pour un grand nombre d'éléments et l'énoncé de listes courtes d'exceptions permettent de limiter la charge pour l'apprenant.

Mais sur le plan du fonctionnement sous-jacent du locuteur natif qui utilise les formes, la distinction entre «régularités» et «exceptions» ne coïncide pas nécessairement avec celle entre formes mémorisées (et reproductibles telles quelles) et formes construites sur la base d'un modèle. Si la mémorisation est conditionnée (au moins en partie) par la fréquence, des formes «régulières» peuvent être aussi fréquentes et donc aussi bien mémorisées que des formes irrégulières – et inversement. On constate certes souvent que certaines formes irrégulières sont très fréquentes (voir hyperfréquentes comme le présent du verbe *être* dans un certain nombre de langues), mais toutes les formes dites «irrégulières» ne sont pas fréquentes (pensons aux verbes français en *-oudre*: *coudre*, *moudre*, *absoudre*, *résoudre*, *dissoudre*), et même si les formes régulières, à la différence des irrégulières, peuvent être effectivement construites, rien n'implique qu'elles le soient effectivement toutes (cf. sur cette problématique Bybee 1985).

Et il semble effectivement que par delà des degrés différents de mémorisation et par delà le caractère plus ou moins abstrait de certains prototypes, on puisse postuler les mêmes processus cognitifs pour la production des formes régulières, c'est-à-dire massivement répandues, et les irrégulières, c'est-à-dire peu répandues. Ainsi, une étude de détail (cf. Poitou, 1990, et Poitou, 1992, II, pp. 155 sq.) des quelque 40 féminins allemands qui ont conservé un pluriel en *-e* avec alternance vocalique (*Maus*, Pl. *Mäuse* [souris]) montre que leur résistance au nouveau type féminin décrit plus haut peut être mis en relation avec des questions de fréquence d'emploi et/ou avec des propriétés sémantiques et/ou phonologiques communes. Ainsi, on peut constater d'abord qu'une majorité de ces substantifs a une haute fréquence d'emploi (ils font partie du *Grundwortschatz* défini par Oehler), d'où une meilleure mémorisation et donc une plus grande résistance potentielle au changement – mais certains mots peu fréquents figurent aussi dans l'inventaire (cf. *Brunft*, *Brunst* [rut])... Ensuite, près de la moitié de ces mots présente une même structure phonologique: outre le fait qu'ils sont tous monosyllabiques, près de la moitié présente la structure phonologique (C)C + u + (C)Ct (*Brunft*, *Brunst*,

Brust, Frucht, Gruft, Kluft, Kunst, Luft, Lust, Sucht, Wurst, Zucht, Zunft, -kunft (Ankunft, Auskunft, Herkunft, etc.), Flucht, Geschwulst), et la plupart ont soit un noyau, soit une coda correspondant à cette structure. Enfin, dans l'inventaire existant, on peut constater des groupes de mots qui ne se distinguent que par l'initiale (*Braut / Haut; Brunft / Zunft; Brunst / Kunst; Brust / Lust; Flucht / Frucht / Sucht; Gruft / Kluft; Hand / Wand; Laus / Maus; Macht / Nacht*), la survivance de cette forme de pluriel pour l'un des termes renforçant la même survivance pour l'autre.

Bref, on est ici en présence d'un faisceau de facteurs différents qui ont pu contribuer à la résistance de ces formes au changement: outre le facteur de la fréquence, on peut envisager d'analyser cette catégorie flexionnelle à la fois comme organisée autour d'un prototype défini par une structure phonologique et comme un ensemble de sous-catégories disjointes dans lesquelles chaque terme semble fonctionner en quelque sorte comme prototype pour un ou deux autres.

Certes, les hypothèses de détail que l'on peut élaborer sur la base de tels faits ont un défaut majeur: même si elles sont plausibles (car non contradictoires avec d'autres hypothèses valant pour un matériel empirique plus important), elles ne sont pas vérifiables, vu qu'elles ne concernent qu'un petit nombre d'éléments et que l'allomorphe en question ne semble pas productif. Mais les faits mentionnés ci-dessus suggèrent au moins que le mode de fonctionnement sous-jacent à la production de telles «irrégularités» n'est pas fondamentalement différent de celui qui est en œuvre dans la production d'allomorphes autrement plus massivement représentés. Et cela amène à remettre en cause la pertinence de la distinction traditionnelle entre «régularités» et «irrégularités»: cette distinction exprime sans aucun doute une réalité quantitative, mais elle ne correspond pas à une différence de fonctionnement cognitif dont les facteurs sous-jacents ne sont pas différents, même si leur poids respectif peut être variable.

3. Conclusion

Cette esquisse (trop rapide) de l'exploitation des conceptions prototypiques dans l'analyse du changement diachronique permet de faire apparaître ce qu'elles peuvent apporter de nouveau par rapport à des conceptions antérieures. Le changement diachronique (ou au moins celui qui touche à l'allomorphie) y est décodé comme la résultante dans la langue de processus de production de formes effectués par les locuteurs au fil du discours sur le matériau linguistique dont ils disposent, et, deuxièmement, ces pro-

cessus de production sont analysés fondamentalement comme des problèmes de catégorisation.

Mais l'organisation d'un domaine allomorphique est conditionnée par de multiples facteurs, qui concernent le contexte syntagmatique, l'environnement paradigmatique, etc. des unités lexicales concernées dans toutes leurs dimensions (sémantique, phonologique, etc.), et les processus de catégorisation qui les affectent ne peuvent pas être ramenés systématiquement à une structure unique qui serait constituée d'un centre prototypique unique et d'une périphérie plus ou moins large. La conception des prototypes à laquelle nous nous référons ici n'est donc pas une variante de celle que Kleiber (1990) a baptisée «théorie standard», mais une «théorie étendue», conçue non comme la description d'un état, mais comme une dynamique complexe dont le principe le plus important peut être formulé ainsi: «le sujet-locuteur catégorise un élément B comme un élément A sur la base de l'évaluation d'une similitude suffisante entre B et A». Les catégories résultantes apparaissent comme structurées par une «ressemblance de famille» (éventuellement avec des «chainons manquants»), mais celle-ci n'est elle-même que la résultante d'opérations qui peuvent ne mettre en jeu que des sous-catégories de dimensions très réduites et d'autres paramètres de ressemblance que ceux qui apparaissent dans l'état résultant de ces opérations.

Les conceptions prototypiques peuvent donc constituer un modèle de représentation et de décryptage des changements diachroniques *réalisés*. C'est là aussi leur limite, qui tient plus précisément à la diversité et à l'interaction des facteurs paradigmatiques, syntagmatiques et contextuels qui conditionnent le changement diachronique et d'abord le choix de tel ou tel prototype pour la production d'une forme. Si des changements, sans être strictement prédictibles, peuvent paraître plus probables que d'autres, c'est d'abord en raison du fait que toutes les innovations des locuteurs sont fondamentalement conditionnées par la langue dont ils disposent au moment de l'énonciation, et ensuite du fait que la mise en œuvre d'un prototype, en l'activant, augmente sa disponibilité, sa force d'attraction, ce qui, par voie de conséquence, est susceptible de favoriser son utilisation pour d'autres innovations semblables.

Bibliographie

- Bybee, J. L., & Moder, C. L. (1983). Morphological Classes as Natural Categories. *Language* 59, 2, 251-270.
- Bybee, J. L. (1985). *Morphology. A study of the relation between meaning and form*. Amsterdam-Philadelphia: Benjamins. Typological Studies in Language, 9.
- Dressler, W. U., Mayerthaler, W., Panagl, O., & Wurzel W. U. (1987). *Leitmotifs in Natural Morphology*. Amsterdam-Philadelphia: Benjamins 1987. Studies in Language Companion Series 10.
- Dubois, D. (1983). Analyse de 22 catégories sémantiques du français: Organisation catégorielle, lexicale et représentation. *L'Année Psychologique*, 83, 465-489.
- (1986). *La compréhension de phrases. Représentations sémantiques et processus*. Thèse de Doctorat d'Etat. Paris: Université Paris-VIII.
- Keller, R. (1994). *Sprachwandel? Von der unsichtbaren Hand in der Sprache*. Tübingen/Basel: Francke. UTB 1567. Kleiber, G. (1990). *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris: PUF.
- Köpcke, K.-M. (1993). *Schemata bei der Pluralbildung im Deutschen. Versuch einer kognitiven Morphologie*. Tübingen: Narr. Studien zur deutschen Grammatik 47.
- (1994). Zur Rolle von Schemata bei der Pluralbildung monosyllabischer Maskulina. In K.-M. Köpcke (ed.), *Funktionale Untersuchungen zur deutschen Nominal- und Verbalmorphologie*. (pp. 81-95). Tübingen: Niemeyer. Linguistische Arbeiten 319. Mayerthaler, W. (1981). *Morphologische Natürlichkeit*. Wiesbaden: Athenaion. Linguistische Forschungen 28.
- Paul, H. (1937³). *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Halle: Niemeyer. (1re édition 1880).
- Poitou, J. (1990). Zur Existenzberechtigung der Ausnahmen. *Linguistische Studien*, 208, 109-118.
- (1992). *Hétérogénéité et motivation en morphologie flexionnelle. La flexion substantivale allemande*. (2 volumes). Thèse pour le Doctorat d'Etat. Université de Paris-VIII.
- (1993). La catégorisation comme résultat et comme processus. *Cahiers du Ciel*, 2, 17-51.
- (1993). Motivation et arbitraire dans la distribution des allomorphes. L'exemple du nombre. *Faits de Langues*, 1, 251-256.
- (1997). Régularité, analyses quantitatives et productivité: quelques remarques. In D. Corbin, B. Fradin et al. (eds.), *Mots possibles et mots existants. Forum de morphologie (1ères rencontres)*. Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (28-29 avril 1997). (pp. 221-230). *Sillexicales*, 1.
- (1999). Genre et allomorphie flexionnelle dans le domaine substantival allemand. *Faits de langues*, 14, 197-206.
- (2000). Prototypes, saillance et typicalité. *Nouvelles terminologies*, 21, 17-26.
- Poitou, J., & Dubois, D. (1999). Catégories sémantiques et cognitives. Une étude expérimentale en sémantique lexicale. *Cahiers de Lexicologie*, 74/1, 5-27.
- Rosch, E. H. (1973). Natural Categories. *Cognitive Psychology*, 7, 573-605.
- (1975a). Cognitive Representations of Semantic Categories. *Journal of Experimental Psychology*, 104/3, 192-233.
- (1975b). Family Resemblances: Studies in the Internal Structure of Categories. *Cognitive Psychology*, 4, 328-350.
- Sablayrolles, J.-F. (1996). *Les néologismes du français contemporain. Traitement théorique et analyse de données*. Thèse de doctorat, Paris VIII.

-
- Vendryes, J. (1968). *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*. Paris: Albin Michel. (1re édition 1923).
- Wurzel, W. U. (1984). *Flexionsmorphologie und Natürlichkeit. Ein Beitrag zur morphologischen Theoriebildung*. Berlin: Akademie-Verlag. *Studia Grammatica*, XXI.
- (1988). Analogie: Hermann Paul und die natürliche Morphologie. *Zeitschrift für Germanistik*, 5, 537-544.

Sur quelques types d'hétérogénéité des structures grammaticales en français

André VALLI
Université de Provence¹

On some types of heterogeneousness of the grammatical structures in French

I leaned on the works reunited by Traugott & Heine (1991) dedicated in the phenomenon of grammaticalization to report a certain number of sectors of the morphosyntax of French which were the object of a linguistic change at the origin of a heterogeneousness of their grammatical structure.

I shall be interested in two types of situations of heterogeneousness of the grammatical structures. The first types concerns all the sectors of the grammatical system of French which gave place, during the history, to fluctuations in the usage and about which *remarqueurs* and grammarians multiplied opinions and prescriptions. One observes indeed in the familiar, not institutional practice of the language, the durability of manners formerly installed in French with the normative institutions banned, sometimes for the XVII-th century.

The second type which I shall retain is the one in that the usages in competition are also normative; this case of heterogeneousness is the object of divergent grammatical interpretations.

Marchello-Nizia (1997) fait observer que le chercheur en diachronie se trouve devant une vide théorique du fait que, malgré l'apport de la linguistique historique du 19^e siècle et celui de Meillet, aucune école linguistique n'a établi une théorie du changement linguistique dans d'autres domaines que celui de la phonétique. On retiendra toutefois, comme elle le notait dans un ouvrage précédent², que certaines théories actuelles ont été utilisées pour rendre compte du changement linguistique: la sociolinguistique de Labov (1972) et la théorie de la variabilité, qui pose l'hétérogénéité comme constitutive aux langues, la théorie paramétrique de Lightfoot (1978), qui développe des travaux originaux mais seulement dans le domaine de l'ordre des mots, la place du sujet notamment.

Des travaux récents qui s'intéressent aux phénomènes de grammaticalisation, – en premier lieu ceux réunis par Traugott & Heine (1991) – constituent des apports importants à la syntaxe historique, dans la mesure où ces auteurs se sont donné comme objectif l'étude de la relation qui s'établit

1 Centre d'Aix-en-Provence, 29, av. Robert-Schuman, F-13621 Aix-en-Provence cedex 1.

2 Marchello-Nizia (1995).

entre les phénomènes de grammaticalisation, considérés en diachronie, et le changement linguistique: «la grammaticalisation constitue un type de changement linguistique» soulignent-ils.

L'un des auteurs, Hopper (1991), dans sa recherche des principes pertinents de grammaticalisation, établit une distinction qui paraît judicieuse entre les types de phénomènes de changement linguistique. Il montre que les principes dégagés par Lehman (1985), les traits concomitants du phénomène de grammaticalisation (tendance à la constitution d'un paradigme, caractère obligatoire et raccourcissement des formes, coalescence et ordre fixe) déterminent, selon lui, des phénomènes de changement grammatical qui ont déjà atteint un stade très avancé de développement. Pour sa part, il avance un certain nombre de principes supplémentaires, susceptibles de rendre compte des mêmes types de phénomènes mais également de phénomènes de changement qu'on observe à un stade initial ('at the incipient stages'), quand des phénomènes de variantes se manifestent. Le premier de ces principes est celui de 'layering' (superposition, selon ma traduction): dans un domaine fonctionnel donné (temps, aspect, modalité, cas, etc.), des procédés grammaticaux nouveaux apparaissent, sans que les anciens soient écartés: il donne à l'appui l'exemple anglais des variantes grammaticales de l'expression du passé³, et il note que chacune des étapes peut être chronologiquement déterminée: tout se passerait comme si les différentes variantes n'étaient pas historiquement différenciées, ce qui aboutit, selon ses propres termes, à une «cluttering of grammar with functionally similar construction, possibly inherited from different times over a vast history, and ever being re-created», qui confère à la langue une architecture particulièrement hétérogène. On peut ajouter, en s'appuyant sur Traugott & Heine⁴, que cette multiplication des procédés de grammaticalisation et de syntactisation, en particulier, est au départ des phénomènes de changement qui se manifestent en fonction des contextes linguistiques et sociaux, comme l'ont relevé Labov (1972) et plus largement, toute la littérature qui s'est intéressée aux phénomènes de changement linguistique en cours.

C'est dans ce cadre diachronique qui rejoint celui du constat de l'hétérogénéité des structures grammaticales qu'ont décrit Weinreich, Labov &

3 La forme la plus ancienne, celle de l'alternance phonologique: *They sang*; la forme ancienne, celle de l'affixation: *I admired it*; la forme nouvelle, celle d'une périphrase: *We have used it*.

4 O. c., p. 4.

Herzog (1965), que je situerai mes observations sur quelques phénomènes d'hétérogénéité des structures grammaticales que j'ai relevés en français.

1. La tradition grammaticale de l'archaïsme

On constate une certaine convergence entre la thèse de l'hétérogénéité du langage et la mention de l'archaïsme grammatical en tout premier lieu chez les *remarqueurs* de la langue française, et dans les ouvrages normatifs des 18^e et 19^e siècle dénonçant les «provincialismes linguistiques»: dans une assez large mesure, l'archaïsme est l'angle sous lequel ils ont tendance à envisager les phénomènes de variation populaire et/ou régionale. Considérons l'exemple de cette *Remarque* de Vaugelas cité par Ayres-Bennett (1987):

Il a esprit, il a esprit et cœur

C'est depuis peu que cette nouvelle façon de parler est en vogue. Elle regne par toute la ville, et s'est mesmes insinuée dans la Cour, mais elle n'y a pas été bien receüe, comme ayant fort mauvaise grace, et trop d'affectation. Nos bons Ecrivains l'ont condamnée d'abord, et s'opposent tous les jours à son établissement, qu'il ne faut pourtant plus apprehender dans le decry où elle est. Nostre langue à l'imitation de la Grecque, aime extrêmement les articles;...

(Remarques sur la Langue François, Fac simile de l'édition originale, publiée sous le patronage de la Société des Textes Français Modernes, introduction, bibliographie et index par Jeanne Streicher, Librairie Droz, Paris, p. 170)

La règle de Malherbe que rapporte Brunot (1891) rendait obligatoire, au début du 17^e siècle, l'emploi de l'article, le partitif dans l'exemple (a), devant les noms communs régimes en particulier, tolérant seulement son absence devant certains noms abstraits, dans des locutions remarquables, comme en (b):

- (a) Le soleil donnait des fleurs.
- (b) Il donnait vigueur, odeur, verdure.

C'est bien un retour à la règle ancienne observé à la Cour, dont il condamne le principe, que regrette la remarque de Vaugelas. L'histoire de la langue française offre de nombreux exemples de tels décalages grammaticaux entre usages concurrents. J'ai ainsi rassemblé à partir d'une ancienne étude⁵ des extraits d'énoncés d'une œuvre de jeunesse de Marivaux, *Le Télémaque travesti*, texte parodique mettant en jeu des personnages burlesques et rustiques; ces passages ont fait l'objet d'une note grammaticale dans l'édition de la Pléiade – le nombre entre parenthèses qui suit chaque énoncé renvoie à la page correspondante de cette édition. On est ainsi

5 Valli (1985).

amené à distinguer des traits du français classique d'usage conventionnel au 18^e siècle:

- (1) Les moeurs **sont** changés. (1845)

des traits du français classique considérés comme vieilliss à l'époque de l'édition posthume des œuvres de Marivaux (1760), et corrigés en tant que tels:

- (2) Voyez donc **comme** cette petite Charis m'avait baillé sur le cerveau. (813)
 (3) Ils la pressaient de se déterminer en **lui persuadant** que le sujet (723)
 (4) Je lui racontais **comme quoi** on m'avait pris. (751)
 (5) Brideron **eût préféré de** perdre ses oreilles. (911)
 (6) et j'étendis mon habit **dessus** vous (939)

On distingue enfin des traits du français anciens considérés comme des archaïsmes au 18^e siècle et placés dans la bouche des personnages rustiques; par exemple:

- (7) J'étais regardé comme **celui-là de qui** provenait toute la joie. (755)

Il est remarquable que de tels usages qui correspondent à différentes étapes de changement de norme linguistique avant et au cours du 18^e siècle se rencontrent aujourd'hui dans des corpus de français familier parlé à Marseille⁶ par des locuteurs peu instruits, relativement âgés au moment des entretiens qui se sont déroulés dans les années 1990:

- (1b) il y avait une église - l'église elle fonctionnait elle **a resté** quelques années à fonctionner et puis elle s'est arrêtée (Mal. 28,14)
 (2b) si vous l'aviez entendu **comme** il parlait celui-là aussi il refaisait - (PR61, 2,14)
 (3b) il faisait ça et puis alors il disait à la à la Gi- à la femme là à la Gênoise de **leur aider** elle restait et ensuite (Sca. 55,4)
 (4b) c'était c'est un roi que il s'était adressé à la prud'hommie **comme quoi** qu'ils devaient faire le fort pour défendre pour défendre le Marseille» (Gua. 3,5)
 (5b) j'aurais jamais **cru d'être** tant populaire tout d'un coup (PR61, 1,12)
 (6b) il faisait chaud j'ai mis ma veste - **dessus** la valise - je me réveille plus de veste - plus de valise (Alco. 26,6)
 (7b) pas Coluche - l'autre - qui - **celui-là qui** est mort - dernièrement» (Nav. 25,10)

La comparaison des deux listes ainsi rapprochées montre bien que les exemples de *fautes typantes*⁷ relevées dans un corpus de français familier peuvent être classés sous les mêmes rubriques grammaticales qu'un certain

6 Voir Valli (1999).

7 Selon la définition donnée à ce terme par Blanche-Benveniste (1997).

nombre des exemples de décalages grammaticaux relevés dans le texte de Marivaux:

- Alternance des auxiliaires (être / avoir)
- Variation dans le paradigme des formes de conjonctions: *Comment / comme, comme quoi / que*)
- Alternance valencielle: valence verbale directe / prépositionnelle en à
- Variation dans le fonctionnement de la catégorie: *adverbe ou préposition*
- Variation dans le fonctionnement de certains pronoms: pronom «creux», pronom plein: *celui-ci / celui*

Dans son ouvrage consacré à la description du français parlé dans la région de Marseille, Brun (1931) faisait une observation capitale à propos des écarts les plus notables entre le français parlé de Marseille et le français commun en 1930; il a cette formule: «Le français parlé de Marseille s'écarte du français standard sur les mêmes points que d'autres variétés du français familier»⁸.

Et pour décrire les secteurs du français qui donnent lieu à des usages proscrits par la norme, il évoque cette notion de *parties fragiles de la langue*: «Seules les parties fragiles (de la langue) sont attaquées, celles qui sont d'une manière délicate, celles où la langue, au cours de son histoire, a hésité, celle où les grammairiens ont multiplié les prescriptions»⁹. Toutefois, je pense comme Beniak & Mougeon (1989) que cette notion de *point de faiblesse* n'autorise pas une approche susceptible d'intégrer la majorité des phénomènes de variation; en particulier, elle explique assez mal un phénomène comme l'alternance à / de dans le syntagme nominal marquant la possession. Ce dernier, comme ceux que nous avons listés plus haut, constitue davantage la manifestation d'une alternance entre deux usages qui signale un décalage établi, assez tôt dans l'histoire du français, entre variétés de français, comme je l'écrivais: «variété prestigieuse et variétés communes, également normées, qui se distinguent par des procédés d'élaboration grammaticale différents, sur des points de langue pour lesquels la norme (prescriptive) a hésité, parfois jusqu'au XVIIIe siècle»¹⁰, dans une formule qui rejoint finalement le texte de Brun. Ce décalage perdure sous la forme d'une distribution entre un usage prescrit et un usage dénoncé, observé dans les variétés familières – régionale, populaire – de la langue.

8 O. c., p. 144-5.

9 O. c., p. 145.

10 Voir Valli (2000).

Brun lui-même n'est d'ailleurs pas éloigné d'un tel constat quand il considère que le français parlé de Marseille est particulièrement conservateur d'archaïsmes; avec l'emploi de *que explicatif*, il en donne un exemple: à propos d'énoncés comme

- (8) viens qu'on te demande, mange que tu dois avoir faim,¹¹

il a cette formule: «En Provence, *que* (conjonctif) est devenu un simple outil qui introduit une explication; il répond, s'il on veut, à *attendu que*, ou mieux encore, à *car*», sans oublier de noter qu'il en était déjà de même en vieux français, comme l'atteste l'ouvrage de Lucien Foulet (1919).

Comme je le signalais, cet emploi de *que* est vivant et attesté dans un ouvrage du XVe siècle écrit en français par un auteur provençal, peut-être marseillais, dans le texte de *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*¹²; ainsi dans cet exemple:

- (9) quant Maguelonne eust dormy a son plaisir que avoit fort travaille et veille selon sa coustume... (ms Cobourg, 88,17)

Ce *que* est transcrit par *car* dans la variante du manuscrit de la Bibliothèque Nationale,

- (10) quant Maguelone eust dormy a son plaisir longuement *car* fort avoit travaille et veille selon sa costume... (f. 148, Ro)

ce qui atteste de l'interprétation qu'avait le scribe de la relation entre les deux constructions verbales qui est conforme à l'étude de Skårup (1975):

- (11) «*Que* peut équivaloir à *car*, et l'exemple suivant a été mal interprété: *vedez mas mans, vedez mos ped vedez mo laz, qu'i fui plages* (Passio Christ 436)

Nous préférons lire *que* sans pronom conjoint et y voir un équivalent de *car*:

- (12) regardez mes mains, mes pieds, mon côte, *car* je fus blessé»¹³

2. Un exemple mal connu de *variante de longue date*

On doit à Beniak & Mougeon (1984) d'avoir étudié un exemple devenu classique du phénomène d'hétérogénéité de structure dans la grammaticalisation de la possession dans le syntagme prépositionnel qu'ils ont appelé *variante de longue date*, qui convient mieux que la notion d'archaïsme: la substitution de la préposition *à* à la préposition *de* dans les groupes nominaux marquant entre autres la possession, l'appartenance, etc.

11 O. c., p. 79.

12 Manuscrits 1501 B. N. et Cobourg.

13 O. c., chap. 3.3.6, p. 339.

J'évoquerai brièvement dans ces lignes une construction voisine, celle du *datif* dit *possessif*, souvent négligée dans la présentation du datif en français. Dans l'importante littérature¹⁴ consacrée aux constructions datives qui ne sont pas sélectionnées par la valence du verbe, je m'intéresse au type dans le quel le référent auquel renvoie le pronom datif indique le possesseur d'une entité généralement inaliénable, en l'occurrence un nom de partie du corps:

(13) On lui a coupé les cheveux

Des analyses nombreuses, parfois convergentes sont proposées, avec une grande variété d'étiquettes: *datif non lexical*, *étendu*, *possessif*, *partitif*, etc. Deux questions sont au centre de l'intérêt:

- l'extension de la construction à des noms qui ne relèvent pas de la possession inaliénable,
- l'existence d'une source lexicale de ce datif pronominal.

Je ne m'intéresserai ici qu'au premier point: l'avis le plus courant est que le français normatif se montrerait très restrictif, puisque les noms exprimant la possession aliénable seraient impossibles dans la construction. Selon Leclère (1978) un énoncé comme

(14) On lui a cassé sa vaisselle

ne serait acceptable qu'à la condition que le déterminant soit possessif. Riegel reprend à son compte la notion de *datif étendu* introduite par Leclère, pour caractériser les constructions dans lesquelles le complément évoque une personne qui est directement intéressée par le processus dénoté par le verbe et ses actants:

(15) Il lui a drôlement arrangé sa voiture

Selon Herslund (1988), si dans la plupart des cas on perçoit un lien possessif entre le nom objet et le pronom datif: *je lui serre la main*, le pronom lui ne dénote pas seulement des personnes, mais également des animaux et des choses:

(16) Puis il changea d'avis, revint vers la carriole et lui asséna un coup de pied dans les roues (Duras, *Barrage*)

et le syntagme nominal dont dépend le pronom datif ne dénote pas non plus uniquement une partie du corps mais peut aussi désigner un vêtement ou d'autres accessoires:

(17) la moitié de l'humanité lui lèche les bottes (Gary, *Promesse*)

(18) il commença à lui fouiller sous les jupes (Gary, *Oiseaux*)

14 Voir en particulier Leclère (1978), Lamiroy (2001), Riegel *et al.* (1994), Mélis (1996).

Bien qu'extraits de textes littéraires contemporains, on aura noté le caractère familier de ces constructions, qu'on rencontre également dans les corpus de conversation comme dans les exemples suivants, extrait du corpus du Gars (Groupe aixois de recherche en syntaxe):

- (19) ma mère elle avait une colère on y avait cassé au moins deux ou trois vitres- (prab, 4,13)

et d'autre part, le français familier donne des exemples de datif *possessif* lexical:

- (20) son fils quand il arrivait je lui prenais le poisson à lui (pr6b, 13,9)

Schøsler (2001) note que l'ancien français se montre également beaucoup moins restrictif que le français normatif, puisque d'une part, la partie possédée, prototypique peut être partie du corps, armement, vêtement:

- (21) Tout son haubert li a faussé / le cuir li trenche sor le pis (Athi., 2036 (il lui a détruit son haubert / la peau lui trenche au-dessus de la poitrine)

Ce peut être une chose possédée moins prototypique:

- (22) il se feri en l'aigue jusc al col del cheval / puis a traite l'espee lor ancre lor trancha (Elie, 2319) (il se jeta à l'eau...puis a pris l'épée et leur trancha leur ancre)

Le possesseur peut être non-humain:

- (23) ...pren un ucel ou autre beste/ si li trenche orendreit la teste...(Chastoi., 254) (prends un oiseau ou un autre animal et tranche lui la tête)

Enfin, elle fait observer que l'ancienne langue présente le *datif possessif* pronominal et lexical:

- (24) s'il prend la terre au petit berengier / que ne li coupe am espee le chief / grant mercis sire, dient li chevalier (Charroi, ms, B1)

On reconnaîtra donc que l'usage familier contemporain, dans une large mesure, se montre moins restrictif que le français contemporain normatif, en perpétuant l'usage observé en ancien français: la construction du *datif possessif* se réalise à la fois sous forme pronominale et sous forme lexicale, elle incorpore des noms possédés qui ne sont pas noms de *partie du corps*.

3. Un exemple d'hétérogénéité de structure grammaticale qui n'est pas à l'origine d'un important phénomène de variation

Le processus de grammaticalisation de la détermination indéfinie en français offre un cas d'hétérogénéité des structures grammaticales. Dans l'introduction des noms régimes directs, au moins, il n'est pas contestable que l'usage d'un déterminant zéro apparait en concurrence avec celui de l'indéfini ou du partitif. Tous les linguistes qui s'intéressent au français

pour le décrire et l'étudier ou l'enseigner ont noté, souvent avec embarras, qu' on peut hésiter dans certains cas, quant au déterminant à employer:

- (25) Faire (∅ , un) obstacle
 Faire (∅ + une) objection
 Avoir (∅ + de la) peine à comprendre

Pourtant, à la différence des faits de même genre recensés jusqu'ici, un tel phénomène n'apparaît pas à l'origine d'une variation importante en français. L'emploi de zéro dans des constructions verbales comme (25) ne caractérise un usage familier que de façon très marginale, comme en atteste le résultat de la requête effectuée sur le corpus du Gars, pour un nom comme *peine* et le verbe support *faire*:

- (26) FEMMES 85,7 ça m ' avait fait de la peine c ' est pas ça c ' était rien
 FEMMES 23,15 alors ça m ' a fait peine de voir ma mère et ma marraine + + qui faisaient
 FGARCIN 92,13 ça fait de la peine des fois moi je connais des animateurs
 SCA59AB 12,4 ce pont transbordeur ça m ' a fait une peine une peine que vous pouvez pas vous faire une idée
 SCA59AB 11,3 je l ' ai vu construire ça m ' a fait une peine terrible quand on l ' a démolit + X on aurait dit

Sur un total de 80 occurrences d'emploi de ce mot comme complément direct, on ne relève qu'un seul exemple de variation, à connotation familière et peut-être régionale assez marquée.

Cela ne doit pas étonner outre mesure, si on distingue, comme le propose Hopper (1991)¹⁵, parmi les processus de grammaticalisation, les phénomènes de changement historique qui ont atteint un stade très avancé de développement. Il est un fait établi que l'usage des déterminants zéro, indéfini et partitif, a fait l'objet d'une évolution historique en français, plus ou moins importante selon les cadres syntaxiques examinés, ce qui rend la description de l'usage contemporain embarrassante, du fait de la persistance de l'emploi de zéro¹⁶.

L'étude de Neumann (1959) rassemble les contextes syntaxiques du français dans lesquels on rencontre un emploi productif du déterminant zéro avant 1600. Il est clair que c'est dans le contexte régime direct que le changement linguistique observé est le plus important:

- (27a) si non qu'il porte ung baston blanc en sa main (Jehan de Paris, 32,21)
 (27b) et luy commanda le roy que il fist extreme diligence (id., 7,8) (faire diligence = s'empresser)

15 O. c. p. 21.

16 Voir, pour une évaluation de l'importance du problème, Curat (1999).

puisque l'absence de déterminant devant le nom abstrait *diligence* est présentée comme régulière. De fait, on peut montrer aisément que la perspective historique adoptée est celle mise en avant par les premiers remarqueurs et grammairiens de l'usage moderne, avec ce témoignage de Malherbe rapporté par Brunot que je rappelais plus haut¹⁷. Winkler (1912) rapporte un commentaire de Oudin qui va dans le même sens: ce grammairien du début du 17^e siècle a relevé le problème posé par l'absence d'article dans un grand nombre d'expressions verbo-nominales comme: *avoir soin, donner espérance, etc.* Ces expressions sont remarquables par l'absence d'article, mais il ajoute: «en quelques unes, s'il on (sic) vient à spécifier, on peut y adjoindre l'article».

Je reprendrai très sommairement l'étude¹⁸ dans laquelle j'ai cherché à comparer les modes d'introduction des noms prédicatifs composés avec les verbes *Avoir, Donner et Faire*, dans l'emploi support ou opérateur causatif et celui des régimes directs ordinaires. Je présente, dans le tableau suivant l'ensemble des facteurs sémantico-syntaxiques qui interviennent dans l'emploi productif du déterminant zéro devant les noms régimes directs en français juste avant 1600.

N massifs	Noms discrets	
Ø alterne avec du, de la, de l'	Singulier	Pluriel
	Un Ø alterne avec un devant les Noms qui notent une action	Ø
	Ø si contexte de modalité (négation, interrogation) et/ou de coordination	
Ø + Adj. non typant + N alterne avec un + Adj. non typant + N		

En premier lieu, on observe que l'emploi de zéro est fonction des classes lexicales d'appartenance des noms régimes directs; ainsi, zéro se rencontre avec les noms «de masse», noms prédicatifs ou noms ordinaires:

- (28) mon cuer pour doubte de le perdre **joye** ne pourroit **avoir**. (S,5)
 (29) comme par avoir **or** ou **argent** richesses ou parents puissants et autres dons de fortune (J,1,121)

17 Cf. supra, les exemples (a) et (b).

18 Valli (1997).

Zéro se rencontre, au singulier, également avec les noms «discrets» abstraits, de sémantisme aspectuel «dynamique»:

- (30) auquel semblablement fist reverence a genou (S, 125)

Des facteurs grammaticaux favorisent l'existence d'un déterminant zéro, quelle que soit la classe lexicale d'appartenance du nom; le nombre, comme dans cet exemple avec un nom «discret», «concret»:

- (31) et apporterent lettres de part le roy Amidas (J, 2, 176)

ainsi que la présence d'une modalité négative et/ou d'une coordination:

- (32) et leurs envoyerent pastez bouteilles et vivres (J, 2, 204)

- (33) ne vous amusez point à prendre prisonniers ne chevaulx (J, 1, 145)

Enfin, la présence d'un adjectif antéposé de type «doseur» paraît favoriser l'emploi de zéro:

- (34) car il estoit en moult bel arroy et avoit belle et grosse compaignie avec luy (J, 2, 11)

En français contemporain, il n'existe plus que des vestiges de cet usage embarrassants à décrire, soit en termes de syntaxe figée, soit en termes de syntaxe *locutionnelle*. Giry-Schneider (1991) relève un emploi irrégulier de l'article zéro alternant avec l'indéfini, en syntaxe libre: 90 noms sur les 4000 recensés, pour le verbe *Faire*. A propos de cet emploi de zéro qui revêt selon elle un caractère anecdotique, elle précise qu'il ne constitue pas un critère de figement dans la mesure où le nom prédicatif admet également l'indéfini. Identique est le constat de Gross et Valli (1991) puisqu'ils relèvent en tout 8 exemple d'emploi figé de zéro dans des constructions support de *Donner* et une trentaine d'exemples en syntaxe libre. Si on étend l'observation à l'ensemble des verbes, on retient que certains verbes, en nombre limité mais d'usage très fréquent, admettent des objets directs sans déterminant; il est à noter que les verbes qui ont cette construction ne l'ont pas avec tous les substantifs: l'existence de compléments directs à déterminant zéro ne paraît pas dépendre de verbes ou de noms, pris séparément, mais de la combinaison des deux .

L'existence de telles listes d'expressions verbo-nominales, dont le nombre va pourtant décroissant à partir du 17^e siècle, comme le montre l'inventaire réalisé par Björkman (1978), est à l'origine de nombreux travaux: beaucoup de linguistes ont refusé de voir dans l'emploi de zéro, en particulier devant les noms régimes directs, à l'état de vestige, une simple variante de l'emploi de l'indéfini ou du partitif. Damourette & Pichon ont été les premiers à introduire les notions de *locution verbale* et de

coalescence, interprétant l'absence de déterminant comme l'indice du caractère locutionnel de ces expressions. Ils ont proposé une définition sémantique des compléments coalescents, qu'ils distinguent de ce qu'il est convenu d'appeler la complémentation verbale, et principalement dans le cas qui nous intéresse, la relation verbe-objet, qu'ils désignent sous la nom d'ayance. Le substantif nominal dans cet exemple du français classique que je reprends ci-dessous est présenté comme coalescent au verbe. Cette coalescence est ainsi définie: «une adjacence dans laquelle il y a union intime entre le régime et son régent avec étouffement de la valence du régime et fusion sémiématique entre le régime et le régent»:

(35) Adieu, faites moy réponse, je vous prie. (Adrienne Lecouvreur, Lettre LIV, p. 186)

Il faut avoir également à l'esprit l'hypothèse développée par Guillaume (1919) dans «Esquisse d'une définition du traitement zéro entre le verbe et le régime direct», où il voit l'affirmation du principe d'une valeur fonctionnelle de la détermination zéro. Plus récemment, cette question de la détermination zéro s'est manifestée également dans la littérature, mais examinée sous un autre point de vue: non plus celui d'une valeur sémantique de la détermination zéro mais celui du rôle de spécifieur de classe lexicale que jouerait ou aurait joué cette forme de détermination. Anscombe (1984) avait cette formule, pour rendre compte de l'emploi de zéro dans un énoncé comme (36): «Dans une série de précédents articles, nous avons postulé l'existence en français d'un déterminant zéro venant s'ajouter à la liste des déterminants habituellement reconnus comme tels. En d'autres termes, certaines absences superficielles d'article devant les groupes nominaux fonctionnent de façon constante comme un spécifieur caractérisable. Pour résumer de façon lapidaire le trait dominant des groupes nominaux à déterminant zéro, on pourrait dire qu'ils renvoient systématiquement à des procès» .

(36) Démonstration en a été faite par Fermat dans une de ses lettres

4. Conclusion

La distinction que l'on peut introduire parmi les processus de grammaticalisation qui sont observés dans l'histoire du français entre d'une part les processus qui ont atteint un stade avancé de développement et d'autre part ceux qui se présentent, dans un domaine fonctionnel donné, comme des variantes stylistiques, sociales ou diachroniques est de nature à mettre de l'ordre dans l'ensemble des phénomènes qui témoignent du caractère hétérogène des structures grammaticales de notre langue.

Et si une question comme celle de la détermination zéro demeure embarrassante, c'est sans doute parce que le changement linguistique qui a affecté la détermination nominale en français n'a pas atteint un stade dépourvu d'ambiguïté: tout se passe, en effet, comme si le caractère obligatoire de l'article, pourtant établi dès l'époque de Malherbe, pouvait être remis en question.

Références

- Anscombe, J.-C. (1984). Article zéro, termes de masse et représentation d'évènements en français contemporain. (sous la direction de G. David & G. Kleiber). *Recherches linguistiques*, XI, 5-34.
- Ayres-Bennett, W. (1987). Usage And Reason In Seventeenth-Century French Grammar: A Fresh Look at Vaugelas. In H. Aarleff, L. G. Kelly & H.-J. Niederehe (eds), *Papers in the History of Linguistics, Proceeding of the Third International Conference on the History of the Language Sciences, Pricetown, 19-23 August 1984*. (pp. 234-247). Amsterdam: Benjamins.
- Beniak, E., & Mougeon, R. (1984). Possessive à and de in Informal Ontarian French. In P. Baldi (ed.), *Papers from the XIIth Linguistic Symposium on Romance Languages*. (pp. 15-37). Amsterdam: Benjamins.
- (1989). Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien. *Le français canadien parlé hors Québec*. (pp. 43-74). Presses de l'Université Laval.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Gap-Paris: Ophrys.
- Brun, A. (1931). *Le français de Marseille. Etude de parler régional*. Marseille: Bibliothèque de l'Institut Historique de Provence.
- Brunot, F. (1891). *La doctrine de Malherbe*. Paris: Masson.
- Björkman, S. (1978). *Le type «avoir besoin». Étude sur la coalescence verbo-nominale en français*. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis.
- Curat, H. (1999). *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève-Paris: Droz.
- Damourette, J., & Pichon, E. (1911-1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: D'Artray.
- Giry-Schneider, J. (1987). *Les prédicats nominaux en français*. Genève-Paris: Droz.
- (1991). L'article zéro dans le lexique-grammaire des noms prédictifs. *Langages*, 10, 23-36.
- Gross, G. (1989). *Les constructions converses du français*. Genève-Paris: Droz.
- Gross, G., & Valli, A. (1991). Déterminant zéro et verbes supports en moyen français et en français moderne. *Langages*, 121, 54-73.
- Guillaume, G. (1919). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris: Nizet.
- Herslund, M. (1988). *Le datif en français*. Paris-Louvain: Peeters.
- Hopper, P. (1991). On Some Principles of Grammaticalization. In E. Traugott & B. Heine (eds), *Approches to Grammaticalization. Volume 1. Focus and Theoretical and Methodological Issues*. (pp. 17-35). Amsterdam-Philadelphia: Benjamins.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistics Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

- Lamiroy, B. (2001). Grammaticalisation et possession inaliénable dans les langues romanes et germaniques. *La Valence, Perspectives Romane et Diachronique* (L. Schøsler éd.), *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Beiheft 30.
- Leclère, C. (1978). Sur une classe de verbes datifs. *Langue française*, 39, 66-76.
- Lehman, Ch. (1985). Grammaticalization: Synchronic variation and diachronic change. *Lingua e stile*, 20, 303-318.
- Lightfoot, D. (1979). *Principles of diachronic Syntax*. Cambridge: University Press.
- Marchello-Nizia, Ch. (1995). *L'évolution du français*. Paris: Armand Colin.
- (1997). Evolution de la langue et représentations sémantiques: du 'subjectif' à l' 'objectif' en français. In C. Fuchs & S. Robert (éds), *Diversité des langues et représentations cognitives*. (pp. 119-120). Gap-Paris: Ophrys.
- Mélis, L. (1996). The dative in Modern French. In W. Van Belle & W. Van Langendonck (eds), *The Dative, Voll. Descriptive Studies*. Amsterdam: Benjamins.
- Neumann, S.-G. (1959). *Recherches sur le français des XVe et XVIe siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque*. Lund: C.W.K. Gleerup & Copenhagen: Munksgaard.
- Riegel, M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Schøsler, L. (2001). La valence verbale dans une perspective diachronique: Quelques problèmes méthodologiques. *La Valence, Perspective Romane et Diachronique* (L. Schøsler éd.), *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Beiheft 30.
- Skårup, P. (1994). *Les Premières Zones de la Proposition en Ancien Français*. *Revue Romane*, numéro spécial 6/1975. Copenhagen: Akademisk Forlag.
- Traugott, E., & Heine, B. (1991). Introduction. In E. C. Traugott & B. Heine (eds), *Approaches to Grammaticalization. Volume 1. Focus and Theoretical and Methodological Issues*. (pp. 3-13). Amsterdam-Philadelphia: Benjamins.
- Valli, A. (1985). Changements de norme, décalages grammaticaux et représentation du français parlé: l'exemple du *Télémaque travesti* de Marivaux. *Recherches sur le français parlé*, 6, 7-21.
- (1997). Étude des modalités d'introduction des régimes directs des verbes *Avoir, Donner et Faire* en moyen français. In B. Combettes & S. Monsonégo (éds), *Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIIIe Colloque international sur le moyen français*. (pp. 613-625). Paris: Didier Erudition.
- (1999). Remarques sur le français parlé de locuteurs de la région de Marseille. *Recherches sur le français parlé*, 15, 59-86.
- (2000). L'explication par l'archaïsme des phénomènes de variation dans le français parlé de Marseille. In C. Dubois, J.-M. Kasbarian & A. Queffelec (éds), *L'expansion du français dans les Suds. Actes du colloque d'Aix-en-Provence, Mai 1998*. (pp. 117-125). Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Weinreich, U., Labov, W., & Herzog, M. (1965). *Empirical Foundations for a Theory of Language Change*. Columbia University Press.
- Winkler, E. (1912). *La doctrine grammaticale française d'après Maupas et Oudin*. Halle: Max Niemeyer.

Contact de langues et fonction poétique du changement linguistique

Frank JABLONKA
Université de Franche-Comté¹

Following Roman Jakobson, this article tries to outline the affinity between linguistic change induced by language contact and conflict, and the poetic function of language. We can observe this phenomenon by studying the discourses of trilingual speakers in the Aosta Valley (Northern Italy). The problematic position of French is reflected and articulated by means of poetic procedures in the interviews, but they allow the creation of a typical regional variety of Italian as well. On the other hand, poetic functions in the discourses of young subjects in French suburbs are an important factor in the emergence of a new French contact variety, the result of complex contacts of languages and cultures and the medium of an 'interstitial' contact and conflict culture. We can conclude that the poetic function of language is the laboratory of new legitimate horizons of sense and expression, especially within the dynamics of contacts and conflicts between languages and cultures.

0. Le présent article a pour but de démontrer l'affinité entre le changement linguistique, notamment celui déclenché par le contact de langues, et la fonction poétique du langage. Il existe une puissance poétique inhérente au langage humain² qui, certes, se manifeste de façon prédominante dans le discours de la poésie, mais qui est également à l'œuvre dans les discours quotidiens. Selon Roman Jakobson (1973, p. 485), on «n'est pas en droit de négliger la *fonction poétique* qui se trouve coprésente dans la parole de tout être humain dès sa première enfance et qui joue un rôle capital dans la structuration du discours» (Cf. aussi Jakobson, 1963a, p. 30).

Roman Jakobson, maître-penseur de la fonction poétique du langage, souligne qu'il ne faut pas identifier la fonction poétique à la poésie. Même lorsque d'autres fonctions (notamment la fonction référentielle) dominant, il est nécessaire de prendre en compte les fonctions moins centrales dans un discours donné: «la participation secondaire des autres fonctions [dont la fonction poétique; F.J.] à de tels messages doit être prise en considération par un linguiste attentif» (Jakobson, 1963b, p. 241).

1 Département de Sciences du langage, 30-32, rue Mégevand, F-25030 Besançon cedex.

2 Fonction poétique que j'ai eu l'occasion de discuter par rapport à l'allégorie du moineau en ancien anglais et à la philosophie du langage de Ludwig Wittgenstein (cf. Jablonka, 1996).

De plus, la relation entre la fonction poétique et le changement linguistique est prise en compte chez Jakobson: «cette fonction poétique (ou esthétique) a nécessairement une place et joue un rôle tangible du point de vue synchronique comme du point de vue *diachronique* [mes italiques]» (Jakobson, 1963a, p. 30). La dimension diachronique de la fonction poétique n'a pas été explicitée par Roman Jakobson. Schleiermacher (1977) et Saussure (1984) en avaient des idées plus élaborées: le système linguistique (Schleiermacher se sert aussi du terme de *structure*) est instable, historiquement ouvert; tout acte de parole entraîne des changements de sens, certes la plupart des fois imperceptibles, mais indéniables. Il existe une activité créatrice, une liberté individuelle du locuteur, imprévisible, non déterminée ni déterminable par la *langue*, qui se manifeste au cours de la création permanente et quotidienne. L'activité langagière entraîne la mise en place perpétuelle de nouvelles règles d'usage de signes linguistiques – ou de «marques», selon Derrida (1990): celles-ci sont resémantisées, ou introduites à un nouveau code – *remarque* inévitable: «Cette remarque», dit Derrida (1990, p. 100), «fait étrangement partie de la marque». On peut constater un consensus sur le fait que cette potentialité créatrice et dynamique propre au langage ne soit aucunement limitée à la poésie, bien qu'elle y soit particulièrement manifeste.

Quant au contact de langues, les linguistes ayant pris en compte la fonction poétique sont plutôt minoritaires. Une exception remarquable est Martin-Gérard Vincent (1993), qui s'intéresse à l'humour involontaire d'artistes comiques en situation d'immigration. Il souligne «que les locuteurs de ce français populaire n'ont pas toujours l'intention de faire rire en donnant des néologismes dont l'apparition n'est due qu'à une méconnaissance du français standard.» (Vincent, 1993, p. 398). Pour ce qui est de l'humour des comiques beurs ou immigrés en France, le même auteur recommande de

se poser la question de savoir si certaines constructions humoristiques ou supposées humoristiques par les spectateurs ne sont pas destinées à faire rire, mais sont des calques ou des emprunts à l'arabe ou à une autre langue, jugés drôles en fonction de la structure exotique d'une langue source. (*ibid.*)

Mise à part cette source de comique non recherché, il faut souligner que les phénomènes de contacts linguistiques et les dynamiques de changements dus à des interférences (plus ou moins systématiques) ont en eux-mêmes un potentiel poétique³. Comme le disent Delas et Fiollet (1973, p. 55):

3 On a attribué à la langue italienne un potentiel poétique plus élevé, étant donné la norme prescriptive relativement faible, phénomène dû au contact avec les dialectes, bien vitaux en Italie. L'attribution – peut-être stéréotypée – du caractère de «langue sauvage» (*lingua selvaggia*) à l'italien a fait l'objet d'un vaste débat en Italie (*cf.*, par ex. Beccaria, 1987);

La prédominance actuelle de l'écriture poétique chez les intellectuels autrefois colonisés, mais continuant à s'exprimer en français, vient en partie de cette *ouverture* [...]. Le poétique, mieux que tout autre langage, permet de faire 'éclater' une langue qui fut imposée dans sa tradition. Mais, inversement, par attitude de refus, une structuration syntaxique inspirée de l'arabe dialectal, c'est de se condamner à être poète.

1. Or, ceci est l'un des aspects du changement linguistique en situation de contact: la technique de traduction; des structures (syntaxiques, sémantiques, phonologiques, discursives...) d'une langue sont transposées à l'autre; on parle dans une langue comme on parle(ra)it dans l'autre (cf. Stehl, 1992, 1994). Ce phénomène est observable chez des locuteurs trilingues (italien, francoprovençal, français) du Val d'Aoste que j'ai interviewés dans le cadre de mes recherches variationnistes (cf. Jablonka, 1997, 1998b): ils 'parlent français en italien'. De plus, les locuteurs sont souvent tout à fait conscients de ce fait. Ainsi, l'un des locuteurs, essayant d'expliquer le phénomène de 'tradition littéraire', crée involontairement le néologisme *tradition lectorelle* ('traduction littéraire'). Cette forme est le résultat de certaines interférences phoniques italiennes plus ou moins régulières: le phonème /y/ est remplacé par /u/ ou, comme ici, par /i/. -KS-français correspond souvent à -TS- en italien, réduit à -s- en dialecte francoprovençal. La forme *lectorelle* est le résultat d'une combinaison de généralisations de règles. Le locuteur généralise la correspondance entre la géminée it. -TT- et frç. -KT- (comme it. *lettura*, frç. *lecture*), phénomène tout sauf isolé chez les locuteurs valdôtains. Nous assistons à la généralisation de la correspondance entre les suffixes de dérivation it. -ale et frç. *el(le)* [comme it. *materiale* vs frç. *matériel(le)*]. Mais en fait, cette expression est plus qu'une interférence pure et simple: en vertu de sa charge poétique, elle est révélatrice de la situation linguistique au Val d'Aoste. Ici, la potentialité poétique du langage se met en œuvre par une sorte de «subversion» (au sens lacanien) du sujet par le signifiant. Effectivement, le recours à la tradition est un topos extrêmement récurrent dans le discours métalinguistique régional qui cherche à légitimer le statut co-officiel du français à côté de l'italien et l'autonomie politique de la région en vertu de ce bilinguisme. L'un des problèmes, c'est que cette tradition est essentiellement écrite, l'oral étant d'abord monopolisé par le dialecte francoprovençal et ensuite par l'italien. Effectivement, le locuteur entre en contact avec la tradition francophone de la région principalement à travers la *lecture* (en commençant par l'école). Quant au français parlé, la tradition orale la plus importante qui se manifeste dans les discours à tous les

cette caractéristique permettrait la production d'un 'sens sauvage' et d'échapper aux instances normatives. (Cf. également Jablonka, 1998a, p. 256).

niveaux est la technique de *traduction*. Le terme *tradition lectorielle* représente d'abord une transgression des règles du français standard. Mais par ce fait même, il attire l'attention sur le message lui-même – ce qui est, selon Jakobson (1963b), l'aspect fondamental de la fonction poétique. Mais cet usage 'illégitime' du point de vue d'un code donné acquiert une 'légitimité de second degré' dans la mesure où il dépasse ce code et en instaure *en germe* un autre permettant d'exprimer ce qui n'était pas exprimable dans le premier. Le message déstabilise le code, le met en crise, et ce faisant, il permet d'élargir le code et ouvre de nouveaux horizons d'expression et d'interprétation. Cette dimension d'autoréflexivité, créée par un 'choc sémantique', explicitée par U. Eco (1972, pp. 83, 145 *et passim*) en s'appuyant sur Jakobson, est la quintessence de la fonction poétique du langage. Dans la mesure où des éléments de l'inconscient se manifestent de façon 'subversive' (toujours au sens lacanien) à travers une nouvelle combinaison de signifiants et signifiés, le néologisme ambigu⁴ créé par le locuteur permet de condenser un discours métalinguistique tacite, virtuellement présent, mais difficilement exprimable selon les règles de discours acceptées par la communauté communicationnelle régionale.

Nous sommes en présence de phénomènes semblables dans le domaine de la phraséologie. La phraséologie a des affinités évidentes avec le domaine poétique, du fait du caractère imagé de nombreux phraséologismes. Le passage du modèle culturel traditionnel, rural, communautaire à la société industrielle et postindustrielle moderne est – dans une large mesure – accompagnée et symboliquement véhiculée par le *language shift* du dialecte à la langue standard. Ici, nous pouvons constater un autre type de tradition, véhiculé par le potentiel poétique du langage: les traditions de discours (cf. Stehl, 1992; Jablonka, à paraître a). Certains phrasèmes dialectaux, enracinés de façon organique dans et motivés par le monde vécu traditionnel – qui, à son tour, est interprété et reproduit par des procédés discursifs dialectaux, dont phraséologiques – sont assimilés au standard: matériellement, la base lexicale se présente en langue standard, mais la collocation et la charge sémantique sont d'évidents héritages dialectaux. Et à cet égard, il arrive effectivement aux locuteurs valdôtains de 'parler patois en italien'. Par exemple, lors de la naissance d'un enfant – évènement qui représente une expérience archétypique, étroitement liée au monde vécu – des locuteurs expriment leur vœu que l'enfant soit «sano e libero» (traduit mot par mot: 'sain et libre', c'est-à-dire qu'il y ait un développement normal sur le plan physique et psychologique) – même à

4 Pour l'ambiguïté en poétique, cf. Eco, 1972, p. 147.

l'occasion d'une visite à l'hôpital du chef-lieu de la région; ainsi, les locuteurs ont recours à une expression idiomatique à l'origine de laquelle on trouve le phraséologisme dialectal francoprovençal 'saŋ e 'lybrɔ, traduit et implanté dans un discours en italien standard, et notamment dans une situation caractéristique de la vie moderne.

L'usage de cette image phraséologique est *a priori* 'illégitime' dans un discours italien; mais il n'est pas dénué d'une certaine plausibilité, il donne des moyens qui guident son interprétation tout en dépassant les limites d'un code donné qui – visiblement – ne satisfait pas entièrement aux besoins d'expression de la communauté régionale. La transgression de règles relevant de l'italien standard permet l'ouverture d'un univers sémantique qui est 'en phase' avec une tradition du vécu immédiat. Il est fort probable que cette expression était au début le résultat d'une création individuelle, mais dans la mesure où celle-ci est acceptée et reproduite par la communauté, elle inaugure – à côté d'autres procédés, comme la restructuration poétique et *poiétique* d'entiers champs sémantiques (cf. Stehl, 1995; Jablonka, 1999) – les règles d'un nouveau code social: la fonction poétique assure la *poiesis* – la création – d'un *italien régional* du Val d'Aoste.

2. Il va sans dire que le contact vertical entre langues et modèles culturels dominants et dominés, la confrontation diglossique est en large mesure de nature conflictuelle – encore que la situation linguistique au Val d'Aoste soit aujourd'hui relativement apaisée. La situation est beaucoup plus 'chaude' dans certains quartiers suburbains en France, caractérisés par des contacts linguistiques et culturels extrêmement complexes, dus à des mouvements hétérogènes de migration, mais (souvent) dominés par l'élément maghrébin (cf. par ex. Calvet, 1994; Lepoutre, 1997). Un autre facteur important réside dans de fortes tensions sociales. Ce qui est intéressant en matière linguistique est – entre autres – l'intégration d'expressions arabes dans des discours articulés pour la plus grande partie en français (cf. Billiez, 1993). Ceci déclenche également des effets poétiques, mais les procédés et des finalités sont tout à fait différents, comme nous le verrons dans l'exemple suivant; il s'agit d'énoncés d'élèves du Collège Diderot de Planoise, cité suburbaine de Besançon:

La téci c'est shatan.

Lui [ce caïd⁵] c'est un shatan.

C'est un diable quand on parle d'une personne mais quand on parle de la cité c'est bien.

5 Ce pronom personnel se réfère à un «caïd», emprunt arabe qui signifie ici 'chef de bande de dealers'.

Le jeune locuteur opère une inversion des valeurs à l'intérieur de ce «monde à l'envers» et en verlan (*téci*) en ayant recours à un élément mythique (*shatan*, arabe dialectal du Maghreb, prononcé ['ʃetan], aussi ['ʃitan], ['ʃaitan] en arabe classique, frç. 'diable') culturellement marqué: le défi de l'Autre radical, de l'«altérité absolue»⁶, c'est-à-dire non assimilable, qui échappe à l'intégration, défi lancé à l'ordre social, culturel et linguistique dominant. Ce qui est caractéristique, c'est la *dénégation* immédiate de cette évocation du néant (ici: l'enfer): la pure négativité est posée comme un pôle positif et devient gérable; l'affirmation d'une identité culturelle à part entière et positive est soulignée par l'absence du verlan dans la dernière phrase; ainsi, il y a coexistence du monde à l'envers – en verlan (*téci*) – et du monde à l'envers à l'envers: la *téci* 'diabolique' rejoint l'ordre 'normal' – ou de toute façon un ordre saisissable et 'normalisé' (de 'citoyenneté', pour ainsi dire) – «c'est bien» – et redevient *cité*, redevient intégrable dans un ordre de discours et dans un discours de l'ordre.

Ce qui est caractéristique, c'est l'ambivalence entre attraction et répulsion – l'un des traits constitutifs de la (sous-)culture des cités périphériques: d'une part, on peut constater l'identification des sujets à leur cité et sa culture; d'autre part, nous constatons le rejet de la 'galère', ce qui implique une orientation partielle sur l'ordre dominant, sur la 'normalité'⁷. Cette ambivalence est due à l'intégration d'éléments étrangers (de l'arabe et de l'argot) à un langage légitime, éléments qui choquent, qui provoquent. Mais en même temps, le 'choc sémantique' est aussi provoqué par l'ambivalence du terme *shatan* en lui-même (qui réunit le bien et le mal – et le bien précisément parce qu'il est mal, semble-t-il...) et la coprésence de formes standard (*cité*) et verlan (*téci*). Notons aussi la forte émotivité qui s'exprime dans ce type de discours et qui traduit un certain déchirement entre les normes (langagières et autres) légitimes et sous-culturelles, ce qui correspond à une autre caractéristique du message poétique, mentionné par Eco (1977, p. 73): «un usage émotif des références et un usage référentiel des émotions». Effectivement, ce qui assure et véhicule cette référentialité émotive et l'émotivité référentielle est dans une large mesure l'intégration d'arabismes pourvus d'une particulière charge culturelle. Pour donner un autre exemple de Planoise, nous citons l'énoncé d'un jeune homme incitant, en présence de ses pairs, son pit-bull à manger son morceau de jambon: «Allez, mange ton 'rhaluf. C'est bon ça.» ('rhaluf < arab. dial.

6 Cf. Baudrillard & Guillaume (1994, p. 13) qui, dans ce contexte, évoquent explicitement la problématique des cités suburbaines.

7 Cette ambivalence a été constatée par Lepoutre (1997).

'haluf 'sanglier', 'cochon', 'porc' (aussi employé comme invective). Peu importe l'origine nationale ou ethnique du locuteur, la forte connotation de ce terme avec le monde arabo-islamique est évidente⁸. Or, compte tenu du statut problématique de la consommation du porc dans la société arabo-islamique, la valorisation de cette nourriture (en français: «C'est bon ça.») paraît étonnante. Le locuteur refuse le rejet d'une substance tabouisée dans la culture en contact avec laquelle il s'identifie visiblement en partie, comme le montre l'emploi de l'arabisme. Si la valorisation du porc est choquante du point de vue arabo-islamique, l'usage public de l'arabe est apte à provoquer un public franco-français. Sur le plan sémiotique, nous sommes en présence de la transgression simultanée de deux codes (linguistiques et culturels) en contact qui sont déstabilisés, remis en question et élargis, au point de se fondre en une culture de contact (dite «interstitielle», cf. Calvet, 1994) dont le langage employé est le corollaire et le vecteur, le moyen d'expression et de reproduction. Les procédés poétiques et *poïétiques* mis en œuvre par les locuteurs assurent l'émergence d'un univers sémantique, d'un nouveau code, d'une nouvelle variété linguistique suburbaine correspondant à l'expérience de contact linguistique et culturel multiple et de déchirement en situation de migration, ce qui ne serait pas possible en français standard ni en arabe dialectal.

3. Les discours des jeunes de banlieue *déconstruisent* le français (mais aussi partiellement l'arabe) en lui conférant des potentiels d'expressivité aptes à leurs besoins sémantiques sous-culturels dans lesquels s'inscrit de façon organique leur vécu immédiat et quotidien. Mais ceci a aussi une certaine dimension ludique; Huizinga (1994) a montré que la culture (y compris le langage) est issue du jeu, mais aussi du jeu martial, du combat. L'*homo loquens* est foncièrement *homo ludens*, mais également *homme combattant*. La «téci» qui est «shatan» lance un défi sémantique à l'ordre (social et linguistique) établi et légitime – mais rien de plus ludique que de jouer avec l'inversion et le tabou! Lyotard (1979) affirme qu'il faut supporter l'incommensurable, contre une réalité qui affiche son consensus universel, à laquelle il oppose «la paralogie des inventeurs» (*ibid.*, p. 9). En se référant à Heraklit, il met en avant la nécessité de dissensions favorisant l'imagination. La quintessence de sa conception agonistique du langage est: «C'est que parler est combattre, [...] que les actes du langage relèvent d'une agonistique générale.» (*ibid.*, p. 23). Lyotard joue sur le double sens du terme *coup*: le coup dans un jeu (de langage) vs *frapper quelqu'un*.

8 L'usage d'arabismes – qu'il soit emblématique ou non – est loin d'être limité aux jeunes issus de l'immigration maghrébine; cf. aussi Billiez (1993).

Lytard propose un principe esthétique-agonistique d'expériences de communication et de créativité langagière.

On peut faire un coup pour le plaisir de l'inventer [...]. L'invention continuelle de tournures de mots et de sens qui, au niveau de la parole, procure de grandes joies. Mais sans doute même ce plaisir n'est pas indépendant d'un sentiment de succès, arraché à un adversaire au moins [...] la langue établie, la connotation. (*ibid.*)

C'est ce que font les locuteurs des cités: ils arrachent la langue à la fois aux ancêtres arabophones et aux détenteurs du langage et de la culture légitimes, s'appropriant ainsi leurs propres modalités émergentes de communication. Si «la téci est shatan», ce n'est pas sans une certaine fierté. Et de la même façon, une jeune locutrice valdôtaine se réjouit d'avoir fait face au défi italophone, les Valdôtains s'étant approprié l'italien à leur façon: «J'ai dit, chaque endroit a ses expressions, et donc, bon, nous, on, il faut dire que ... notre petite réalité, on l'a ... on a changé même l'italien.»

4. Ainsi, nous pouvons conclure que la fonction poétique – *poiétique* – est le laboratoire du sens nouveau, inédit; la conquête de nouvelles possibilités d'expression – plus spécialement en situation de dynamiques de contact conflictuel de langues et de cultures.

Bibliographie

- Beccaria, G. L. (1987). *Lingua selvaggia?* In J. Jacobelli (éd.), *Dove va la lingua italiana?* (pp. 9-16). Roma, Bari: Laterza.
- Baudrillard, J., & Guillaume, M. (1994). *Figures de l'altérité*. Paris: Descartes & Cie.
- Billiez, J. (1993). Le «parler véhiculaire interethnique» de groupes d'adolescents en milieu urbain. In *Actes du colloque international «Des langues et des villes», organisé conjointement par le CERPL (Paris V) et le CLAD (Dakar) à Dakar, du 15 au 17 décembre 1990*. (pp. 117-126). Paris: Didier.
- Calvet, L.-J. (1994). *La voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris: Payot.
- Delas, D., & Fiollet, J. (1973). *Linguistique et poétique*. Paris: Larousse.
- Derrida, J. (1990) Limited Inc a b c... In J. Derrida, *Limited Inc*. (pp. 61-197). Paris: Galilée.
- Eco, U. (1972). *Einführung in die Semiotik*. Munich: Fink.
- (1977). *Das offene Kunstwerk*. Francfort-sur-le-Main: Suhrkamp.
- Huizinga, J. (1994). *Homo ludens. Vom Ursprung der Kultur im Spiel*. Reinbek: Rowohlt.
- Jablonka, F. (1996). Die Sagbarkeit des Unbegrifflichen und Unbegreiflichen, dargestellt am alt-englischen Sperlingsgleichnis. In P. Kunsmann (éd.), *Linguistische Akzente 93. Beiträge zu den 3. Münchner Linguistik-Tagen*. (pp. 8-29). Hambourg: Dr. Kovač.
- (1997). *Frankophonie als Mythos. Variationslinguistische Untersuchungen zum Französischen und Italienischen im Aosta-Tal*. Wilhelmsfeld: Egert.
- (1998a). *Essay Concerning Human Misunderstanding. Sprachlich-kommunikative Funktionen und Dysfunktionen in der Postmoderne. Perspektiven der französischen und italienischen Sprachphilosophie*. Essen: Die Blaue Eule.

- (1998b). L'enseignement du français comme élément de politique linguistique. In S. Babault, C. Cavitale, M.-P. Perdereau-Bilski, & C. Petillon (éds.), *Didactique et pluralité. Situations d'apprentissage des langues. Politiques linguistiques*. (pp. 213-221). Rouen: Université de Rouen.
- (1999). Lexikalische Strukturen in Interferenzvarietäten in Italien. *Italienisch*, 41, 72-81.
- (à paraître a). Traditions de discours: leur rôle face aux contacts de langues et de modèles socioculturels. In Actes du congrès «Etudes culturelles internationales», Paris, UNESCO, 15-19 sept. 1999 (Herbert Arlt éd.). Vienne: INST.
- (à paraître b). Patchwork identitaire en situation et contact linguistique conflictuel. In C. Canut, & J.-M. Prieur (éds.), *Langues en contact et incidences subjectives*. Montpellier: Presses de l'Université Paul Valéry.
- Jakobson, R. (1963a). Le langage commun des linguistes et des anthropologues. Résultats d'une conférence interdisciplinaire. In R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*. (pp. 25-42). Paris: Minuit.
- (1963b). Linguistique et poétique. In R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*. (pp. 209-248). Paris: Minuit.
- (1973). Postscriptum. In R. Jakobson, *Questions de poétique*. (pp. 485-504). Paris: Seuil.
- Lacan, J. (1999). *Ecrits*. (2 vol.). Paris: Seuil.
- Lepoutre, D. (1997). *Cœur de banlieue. Codes, rites et langage*. Paris: Ed. Odile Jacob.
- Lyotard, J.-F. (1979). *La condition postmoderne*. Paris: Minuit.
- Saussure, F. de (1984). *Cours de linguistique générale*. (Edition critique préparée par Tullio de Mauro). Paris: Payot.
- Schleiermacher, F. (1977). *Hermeneutik und Kritik*. Francfort-sur-le-Main: Suhrkamp.
- Stehl, T. (1992). Contacts linguistiques verticaux et traditions du discours comme objet d'une linguistique variationnelle historique. In R. Lorenzo (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas, Universidade de Santiago de Compostela, 1989*. Vol. III: *Lingüística Pragmática e Sociolingüística*. (pp. 249-268). La Coruña: Fundación Pedro Barrié de la Maza.
- (1994). *Français régional, italiano regionale, neue Dialekte des Standards: Minderheiten und ihre Identität im Zeitenwandel und im Sprachenwechsel*. In U. Helfrich, & C. M. Riehl (éds), *Mehrsprachigkeit in Europa: Hindernis oder Chance?* (pp. 127-147). Wilhelmsfeld: Egert.
- Vincent, M.-G. (1993). Les humoristes de l'immigration en contact de langues: une stratégie identitaire. In Actes du colloque international «Des langues et des villes», organisé conjointement par le CERPL (Paris V) et le CLAD (Dakar) à Dakar, du 15 au 17 décembre 1990. (pp. 397-406). Paris: Didier.

Particules métadiscursives et autres modes langagières: des cas de changement linguistique¹

Diane VINCENT
Guylaine MARTEL
Université Laval, Québec²

The present article focuses on the use of metadiscursive expressions and discourse particles that are produced in great numbers by Montreal speakers in different time periods and that have generally been regarded as language ticks. Elements of the first group make explicit the conscious state of speakers with respect to their language production; elements of the second group illustrate the fleeting and unstable character of language modes.

In analyzing the elements of both groups, we cover the two aspects of the problem before us: addressing the question of language awareness and showing the evolution of discourse particles which are an indication of this awareness.

The data on which our observations are made are taken from three sociolinguistic corpora created successively over time with the same Montreal francophone speakers: the Sankoff-Cedergren corpus (1971), the 1984 Montreal corpus and the Montreal 1995 corpus. Our analysis reveals that while both the frequency and the choice of particles vary with time, all of the speakers produce them, and that their production increases with age, regardless of sex or socioprofessional status.

Bien que nous sachions à peu près comment fonctionnent la variation et le changement linguistiques dans une communauté (Weinreich, Labov & Herzog, 1968; Labov, 1972, 1994), nous savons encore peu de choses sur les tensions qui régissent ces phénomènes chez chaque locuteur. En effet, l'évolution de la sensibilité (*language awareness*) aux normes, aux modes, aux changements de connotation des formes a été peu étudiée, probablement faute de corpus adéquats³.

Les données sur lesquelles reposent les observations que nous faisons dans la suite de cet exposé permettent justement de rendre compte de cette évo-

1 Le présent article combine les communications présentées par chacune des deux auteures au colloque sur *La variation et le changement linguistique* de Neuchâtel en 2000, soit celle intitulée *La sensibilité aux modes langagières: le cas des particules discursives non standard* et celle intitulée *L'évolution du marquage de la sensibilité discursive*.

2 Département de linguistique et Département d'information et de communication, Québec, Qc, Canada, G1K 7P4.

3 Il est question ici de la sensibilité aux normes qui se manifeste spontanément dans le discours. Les études sur la perception de la norme sont, quant à elles, fort nombreuses.

lution, puisqu'elles sont tirées de trois corpus sociolinguistiques constitués successivement dans le temps auprès des mêmes locuteurs francophones de Montréal: le corpus Sankoff-Cedergren (1971) (Sankoff *et al.*, 1976), le corpus Montréal 1984 (Thibault & Vincent, 1990) et le corpus Montréal 1995 (Vincent, Laforest & Martel, 1995). A partir des quelques 350 heures d'enregistrement que totalisent ces corpus, nous avons analysé le comportement d'une douzaine de locuteurs ayant participé aux trois séries d'entrevues.

Notre attention porte plus spécifiquement sur l'usage d'expressions métadiscursives et de particules plus ou moins standard qui sont massivement produites par plusieurs locuteurs montréalais à différentes époques et qui sont ou ont été considérées comme des «tics» de langage. Les expressions métadiscursives rendent explicite l'état de conscience et de réflexion des locuteurs à l'égard de leur production langagière; les particules discursives utilisées en grand nombre dans le discours montrent, quant à elles, le caractère éphémère et instable des modes langagières. En les analysant, nous couvrons les deux aspects de notre problématique: aborder la question de la sensibilité à la langue et montrer l'évolution de particules discursives qui sont un indice de cette sensibilité.

Le processus de grammaticalisation des marques métadiscursives

La grammaticalisation est le processus par lequel une forme d'une catégorie lexicale ou grammaticale donnée migre vers une autre catégorie grammaticale; tel que formulé par Givón, le principe de grammaticalisation se résume simplement: «today's morphology is yesterday's syntax» (1971, p. 394). La grammaticalisation représente aussi le processus par lequel une forme cesse d'obéir aux restrictions grammaticales pour être contrainte par des restrictions d'ordre pragmatique et interactif. L'adoption massive et répétée de cette forme en transit subit une pression tellement puissante qu'elle en favorise la fixation dans sa nouvelle catégorie.

The information provided by modal is bleached in comparison to that of their correlative lexemes. But there is a considerable increase in the pragmatic force of the particle lexemes concerned. (Abraham, 1991, p. 338)

Les expressions métadiscursives se placent sur un continuum allant des formes les moins grammaticalisées – que nous appelons les commentaires métadiscursifs – aux formes les plus grammaticalisées.

Les commentaires correspondent à des constructions discursives personnalisées, sémantiquement fortes, produites ponctuellement afin d'exprimer

l'état de conscience des locuteurs à l'égard d'un élément particulier du discours. Ils remplissent différentes fonctions dans le discours; ils indiquent notamment:

- que le locuteur juge à propos de nuancer un élément de son discours considéré comme imprécis ou ambigu (fonction de modalisation):

Exemple (1)

Elle m'avait tout donné sa maison. Bien tu-sais sa maison *c'est une manière de parler*. Ses tapis, son set [mobilier] de salon. [59'84]

- que le locuteur est à la recherche de l'élément le plus adéquat pour son discours (fonction de recherche):

Exemple (2)

Mon frère est mort. Puis ça mon frère ça a été le: *comment je dirais bien ça*: J'ai: j'ai eu plus de peine quand mon frère est mort que quand que mon mari est mort là. [59'84]

- que le locuteur veut ajouter son appréciation à l'égard d'un élément du discours (fonction d'évaluation):

Exemple (3)

C'est malheureux à dire, mais dans nos écoles: primaires en tout cas, c'est de la discipline qui se fait seulement. [34'71]

- que le locuteur croit nécessaire de justifier le recours à un élément plus ou moins usité – trop savant ou trop familier, par exemple – quant à la variété discursive qu'il utilise (fonction de justification):

Exemple (4)

Parce que le bout de bois qui m'était mon: entré dans le haut du mollet avec les années il était descendu jusque dans la cheville. Ça avait créé une fistule *comme on appelle* en: en langage médical puis ça s'est infecté évidemment. [117'71]

Nous postulons que les commentaires métadiscursifs sont entrés dans le processus de grammaticalisation parce qu'ils conduisent d'entrée de jeu à une interprétation plus pragmatique que ce que laissent croire leurs constituants sémantiques. Dans l'exemple (5), le locuteur signale, par son commentaire évaluatif, que ce qui va être dit va dans le sens contraire de ce qui est dit habituellement et peut être choquant ou désagréable. Objectivement, rien n'empêche le locuteur de taire ce qu'il *ne peut s'empêcher de dire*.

Exemple (5)

Moi je souhaiterais à tout le monde, d'avoir eu une vie aussi intéressante que la mienne puis d'avoir atteint des objectifs: *je peux pas m'empêcher de dire* financiers qui me permettent de faire ce que je veux. [75'84]

Les commentaires métadiscursifs se présentent sous de nombreuses formes dans le discours, mais peu sont émis plus de quelques fois. Sur le plan émotionnel, ils visent à montrer une propriété – inattendue, désagréable,

choquante, etc. – du constituant (*ça me fait de la peine de dire, c'est bien vilain de dire, je vais t'en conter une bonne, c'est difficile à dire, j'ai un peu honte de le dire*). Mais ils représentent un danger pour le locuteur: quand on qualifie soi-même son discours de vilain, de honteux, de prétentieux, on risque de se voir taxé de vilain, de honteux, de prétentieux. Alors pourquoi courir ce risque? Pour en contrer un autre plus important: celui de voir l'interlocuteur porter ce jugement sans qu'on ait pu l'atténuer. Les commentaires métadiscursifs évaluatifs ont un effet immédiat sur la conscience de l'interlocuteur, le guidant vers une interprétation à rejeter. De fait, plutôt que de fournir des munitions à l'interlocuteur, on les lui enlève. C'est parce qu'ils guident une interprétation pragmatique qui va au-delà de leur contenu sémantique que les commentaires sont, d'une certaine façon, dans un processus de grammaticalisation.

Les formes métadiscursives les plus grammaticalisées (*je veux dire, faut dire, c'est-à-dire*, etc.) qui se sont fixées dans la langue ont en grande partie perdu leur pouvoir expressif et ont pris les caractéristiques des adverbiaux. Elles peuvent même parfois perdre certaines de leurs composantes grammaticales et phoniques. Ainsi, *faut dire* perd le pronom impersonnel *il*; *je veux dire* n'est pas contraint syntaxiquement de gouverner une relative.

Dans la plupart des cas, on peut utiliser la forme selon sa fonction d'origine ou selon sa nouvelle fonction, comme en rendent compte les occurrences de *je veux dire* dans les exemples (6) et (7). En (6), l'expression conserve sa pleine valeur sémantique de «vouloir dire quelque chose»; en (7), bien qu'on puisse en reconstruire le sens, l'expression est affaiblie à la fois sémantiquement et phonétiquement. Il est beaucoup plus difficile de reconnaître une marque quelconque de sensibilité discursive.

Exemple (6)

Ils sont pas pour me demander d'apprendre le japonais puis le chinois. <humhum> Je vous dis pas que c'est inutile d'apprendre les langues. C'est pas ça que *je veux dire*. Ça c'est le: je pense que c'est laissé à chacun. [34'71]

Exemple (7)

Quant à moi *je-veux-dire*: quelqu'un qui a toujours vécu dans un milieu intellectuel il parle pas de la même façon que: ou dans un milieu professionnel ou des choses comme ça, parle pas de la même façon: qu'un fils d'ouvrier mais *je-veux-dire*: c'est pas une raison pour qu'on se comprendrait pas. On finit par se comprendre on vit: *je-veux-dire* on a quand même: on vit pas en vase clos *je-veux-dire* on a des contacts quand même avec: avec tout le monde. [117'84]

Contrairement aux commentaires personnalisés (exemples 1 à 5), les formes figées (exemple 7) sont des marques *prêtes-à-porter* récurrentes dans le discours et leur fréquence d'usage est inversement proportionnelle à

leur puissance expressive. Elles sont aussi nettement moins évocatrices sémantiquement de la sensibilité discursive des locuteurs que le sont les commentaires. Ainsi, la fréquence d'occurrence de *je-veux-dire* en (7) est trop élevée pour que son plein sens soit chaque fois réalisé. De même, il est discursivement improbable que les 290 occurrences de *je-veux-dire* dans la seule entrevue de la locutrice #34 en 1984 correspondent à de vrais «ce que je veux dire» comme en (6). Si tel était le cas, la locutrice aurait passé plus de temps à s'introspecter et à métadiscourir qu'à parler réellement, ce qui serait insupportable pour l'allocataire.

Ces formes figées sont appelées marqueurs ou particules lorsqu'elles agissent comme «des mots-outils» du discours.

Elles interviennent dans le discours en vertu d'une organisation stable et rigoureuse, différente de celle de la phrase, mais se concevant selon des principes similaires. [...] [Elles] remplissent une fonction discursive lorsque les relations établies atteignent une unité plus grande que la phrase et assurent la cohérence du discours. (Vincent, 1993, pp. 45-46)

Arrivées au stade de marqueurs, les formes sont des unités non descriptives, grammaticalisées, qui ont pour fonction de montrer conventionnellement telle ou telle propriété pragmatique de l'énoncé dont elles relèvent – ou qu'elles caractérisent. Elles apparaissent plus fréquemment dans le discours parce qu'elles spécifient une relation que le locuteur établit entre le contenu propositionnel de ses énoncés.

Dégagés de leurs contraintes syntaxiques, les marqueurs peuvent occuper la place des adverbes modaux. Il est possible qu'à une époque donnée, et chez certains locuteurs, cette charge modale, inversement proportionnelle à la fréquence, s'atténue considérablement.

Comme la plupart des formes qui atteignent un tel degré de grammaticalisation, *je-veux-dire* a également subi une perte de sens, à tel point qu'il peut maintenant fonctionner comme un ponctuant (Vincent, 1993), ces marqueurs qui jouent un rôle essentiellement rythmique dans le discours.

Le mouvement de désémantisation, de décatégorisation et de recatégorisation qui gouverne la grammaticalisation des marqueurs s'observe grâce à l'analyse diachronique de leur usage – en temps réel ou apparent –, analyse qui tient compte d'indices tels que:

- le contexte d'utilisation: dans certains contextes, il est impossible d'interpréter l'énoncé en fonction du sens premier de l'énoncé; dans d'autres contextes, seul le sens second rend l'interprétation possible;
- les positions syntaxiques non standard: les particules occupent des positions considérées comme agrammaticales;

- la fréquence élevée: bien qu'elle varient selon les formes et d'un locuteur à l'autre, les particules ont toutes une fréquence d'occurrence nettement plus élevée que la moyenne attendue;
- pour certaines d'entre elles, la réduction phonique («tu sais ce que je veux dire» se prononce «ts'v'dir»).

L'évolution des modes langagières

Toutes les particules analysées ci-après (*comme*, *disons*, *mettons*, *je veux dire*, *tu sais je veux dire*, *là*), à l'exception de *là*, sont saillantes, c'est-à-dire qu'elles ont fait ou font encore l'objet de commentaires métadiscursifs ou qu'elles servent à caricaturer le parler de certains groupes d'individus.

L'exemple qui suit comporte trois occurrences de *comme*:

Exemple (8)

[La locutrice explique à quel point la communication avec sa fille a été difficile à une époque]. Avant c'était: «Of: elle est pas comme moi» tu-sais. C'était *comme* «il y a rien à faire». Je démissionnais *comme*, sous prétexte que j'allais m'imposer, sous prétexte que: je respectais pas ce qu'elle était. [34'95]

Le premier *comme* est un adverbe standard qui marque la comparaison. Le deuxième est plus marginal: il introduit un discours rapporté, sous-entendant le verbe illocutoire «je disais quelque chose comme». On peut rapprocher cet usage à celui de *like* en anglais (Romaine & Lange, 1991) dans ce contexte, bien que les données soient insuffisantes pour déduire qu'il s'agit d'un calque; cependant, nous assistons peut-être aux premières traces d'un changement en cours. Le troisième *comme* est une extension possible d'une fonction attestée de *comme* qui modalise un adjectif par approximation. Ici, il modalise un verbe et se trouve en fin de syntagme, une position inacceptable en français standard. La sur-utilisation de la fonction de modalisateur et la post-position sont caractéristiques du parler des jeunes. L'avenir dira si cet usage s'installera dans la langue à demeure.

Exemple (9)

Mais peut-être que j'ai une perception aussi un peu biaisée parce que j'ai vécu ça entre: *disons* entre sept et vingt ans *disons*. [56'84]

Dans l'exemple (9), le contexte d'émission des deux *disons* amène à les interpréter comme des marqueurs d'approximation. Dans l'exemple (10), *disons que* joue le rôle plus traditionnel d'un marqueur de prise en charge et c'est *mettons* qui est utilisé pour indiquer la modalité approximative.

Exemple (10)

Ah *disons* que je vais courir: de à peu près huit heures et demie à dix heures pour: *mettons* faire la petite routine. Des fois je prépare le souper, pour que Normand quand il arrive il ait pas besoin de le faire. [7'95]

Je-veux-dire, tu-sais, tu-sais-veux-dire sont des formes qui ont joué un rôle dans la structuration des énoncés et dans la gestion de l'interaction entre les interlocuteurs. Encore une fois, la fréquence d'utilisation est symptomatique d'un usage de ponctuant, tout simplement parce que leur charge sémantique presque nulle montre qu'ils servent à découper les énoncés et à donner une scansion au discours. Là, bien que d'origine différente, joue le même rôle.

Les trois exemples qui suivent montrent comment certains locuteurs ont recours à différents ponctuants dans l'élaboration de leur discours:

Exemple (11)

Ça me fait mal de partir d'ici parce que: ça fait drôle *tu-sais* je connais la cave *tu-sais* comme le fond de ma poche, ma chambre. *Tu-sais* je sais que dans le fond de mon garde-robe il y a une planche qui fite pas [qui s'insère mal] parce que c'est là que j'ai passé mes fils de speakers [haut-parleurs] quand j'avais *tu-sais*. [126'84]

Exemple (12)

Mais les quatre premières années de classique, j'ai quand même rencontré des gens intéressants pour la première fois. Des professeurs: le-fun comme on dit. *Je-veux-dire*: entre autres: un homme et une femme, *je-veux-dire*: que j'ai trouvés: agréables. Mais: à part ça je: *je-veux-dire* j'ai eu le: l'éducation des: Bonnes-Soeurs là. [34'71]

Exemple (13)

Ah bien il y a le: Ça a rapport à mon bateau *là*: je veux aller prendre des cours de: communication *là* pour opérer les radios *là*. [2'95]

Nous passons maintenant à l'analyse quantitative, dans les limites permises par des données recueillies auprès de seulement 12 individus, groupe plutôt homogène quant à l'âge et le niveau de scolarité. Tous les chiffres donnés correspondent à des fréquences (nombre de particules par 1000 lignes de transcription) calculées afin de neutraliser la longueur différenciée des entrevues selon les années et les informateurs (une ligne correspondant à environ 14 mots).

Le tableau 1 prend en compte les particules que nous avons analysées.

Tableau 1: Distribution des formes selon les trois corpus

	1971 Âge 16-43 m = 25	1984 Âge 29-58 m = 38	1995 Âge 40-69 m = 49	Commentaire sur la fréquence
<i>comme</i>	5	50	109	en progression
<i>là</i>	1289	2187	2684	en progression
<i>tu-sais</i>	1114	1645	1431	en progression / régression
<i>disons</i>	47	12	8	en régression
<i>je-veux-dire</i>	342	236	183	en régression
<i>mettons</i>	48	34	50	plutôt stable
<i>tu-sais-veux-dire</i>	51	41	59	plutôt stable

Comme, dans son usage non standard, est en réelle progression. Il est cependant surtout utilisé par les jeunes locuteurs, un groupe non représenté dans ce corpus, mais que nous entendons quotidiennement et qui est lourdement stigmatisé par cet usage.

En 1971, *disons* est une particule surtout utilisée par les jeunes locuteurs et s'est peu propagée aux autres groupes d'âge. Déjà, en 1984, il affiche une fréquence beaucoup plus faible (Thibault & Daveluy, 1989). Ce changement de comportement vient probablement du fait qu'il a été, dès le départ, rejeté par les locuteurs qui sont associés aux normes de prestige.

Je-veux-dire est une particule utilisée surtout par les jeunes locuteurs les plus scolarisés en 1971 (Vincent, 1993). Elle est en progression en 1984, adoptée par les locuteurs des mêmes groupes d'âge, mais de groupes socio-économiques moins élevés.

Tu-sais-veux-dire est une particule nettement moins fréquente que ses deux composantes *tu-sais* et *je-veux-dire*; elle est également plus stigmatisée (Vincent, 1993). *Là* et *tu-sais* sont les formes les plus utilisées et les plus neutres socialement, c'est-à-dire qu'elles sont sans lien avec un sous-groupe quelconque (Vincent, 1993).

Les tableaux 2 à 5 présentent quelques cas de figure concernant certaines particules et les locuteurs qui les utilisent.

Tableau 2: Fréquence des particules discursives non standard pour le locuteur #104

	1971	1984	1995	Commentaire sur la fréquence
<i>tu-sais-veux-dire</i>	43	14	3	en régression
<i>disons</i>	63	10	3	en régression
<i>tu-sais</i>	366	658	511	en progression / régression
<i>là</i>	87	127	244	en progression

Le locuteur #104 délaisse *disons* et *tu-sais-veux-dire* pour les formes les plus neutres socialement: *tu-sais* et *là*. Il suit la tendance générale en ce qui a trait à l'abandon de la forme *tu-sais je-veux-dire*.

Tableau 3: Fréquence des particules discursives non standard pour la locutrice #34

	1971	1984	1995	Commentaire sur la fréquence
<i>je-veux-dire</i>	243	12	12	en régression
<i>comme</i>	0	48	99	en progression
<i>là</i>	35	78	84	en progression
<i>tu-sais</i>	11	129	61	en progression / régression

La locutrice #34 a le parler typique des jeunes plus scolarisés en 1971 (Vincent, 1993); elle délaisse *je-veux-dire* – devenu plus populaire en 1984 – et adopte *comme*, une particule caractéristique des adolescents et des jeunes locuteurs. Elle suit la tendance générale, mais l'instaure pour son groupe d'âge en ce qui a trait à l'usage de *comme*, pour lequel elle produit 99 des 109 formes relevées dans le corpus.

Tableau 4: Fréquence des particules discursives non standard pour le locuteur #65

	1971	1984	1995	Commentaire sur la fréquence
<i>disons</i>	66	3	5	en régression
<i>là</i>	109	106	115	stable
<i>tu-sais</i>	159	205	80	en progression / régression
<i>bon</i>	1	44	64	en progression

Le locuteur #65 délaisse *disons* entre 1971 et 1984 au profit d'une particule plus personnelle *bon*, avec laquelle il ponctue son discours. Il est hors norme, préférant une particule très spécifique, qui sonne «à l'européenne»

dans le contexte québécois où il est utilisé. Il suit la tendance pour ce qui est de *tu-sais* et il utilise *là* de façon constante.

Tableau 5: Fréquence des particules discursives non standard pour le locuteur #92

	1971	1984	1995	Commentaire sur la fréquence
<i>enfin</i>	205	0	0	en régression
<i>disons</i>	32	32	19	stable
<i>là</i>	83	546	436	en progression / régression

Le locuteur #92 utilise, en 1971, une particule très personnelle, *enfin*, qui, comme *bon*, sonne européen; il la délaisse en 1984 au profit de la particule neutre *là*.

Conclusion

Les entrevues sociolinguistiques ont ceci de bon qu'elle permettent à un locuteur d'avoir un temps de parole nettement plus grand que ce que permet la conversation ordinaire. C'est dans ces longues répliques entravées seulement de signaux d'écoute que l'on trouve une production massive de ces particules sémantiquement affaiblies par leur fréquence d'usage. Il existe certainement une saturation, c'est-à-dire une fréquence au-delà de laquelle les particules sont perçues négativement, mais en de ça de cette saturation, elles sont peu remarquées. Sauf, bien sûr, si elles sont stigmatisées – comme appartenant au parler des adolescents, par exemple.

Tous les locuteurs produisent des particules discursives non standard, quel que soit leur sexe ou leur statut socio-professionnel. Ils en font plus avec l'âge, peut-être de la même manière qu'ils développent leur aptitude à raconter et à argumenter. Ce qui varie de l'un à l'autre, c'est le choix de la particule. Certaines particules ont passé l'épreuve du temps (*là* et *tu-sais*), d'autres non (*disons* et *tu-sais-veux-dire*). Les changements ou la stabilité que subissent les formes ont un impact sur le stock de particules disponibles aux locuteurs et le choix n'est pas neutre. C'est pourquoi on peut conclure que les locuteurs sont sensibles à des normes de prestige implicites.

Les quelques enregistrements que nous possédons sur le parler des adolescents de 1995 révèlent que ceux-ci utilisent encore des *là* et des *tu-sais*, quelques *mettons*, peu ou pas de *disons* et de *tu-sais-veux-dire*, beaucoup de *comme*, et de *genre*. C'est ce dont rendent compte les exemples suivants tirés du corpus Montréal 1995:

Marie (15 ans):

- Ah puis: as-tu des carottes *genre* que tu pourrais me donner?
- Je suis juste écoeurée d'être *genre* une heure avant mes autres amis pour rentrer *tu-sais*. [J'en ai marre de devoir rentrer à la maison *genre* une heure avant mes amis]

Mathieu (13 ans):

- des fois *tu-sais* t'as *comme* pas de devoirs [scolaires]
- Elle est rentrée [dans le muret] en céramique *là comme*.
- Bon moi je trouve ça affreux les boudins [les anglaises]. (rire) Ça c'est mon choix *là tu-sais comme*.

Malheureusement, nos corpus sont déjà trop anciens pour qu'on puisse observer les *full* des adolescents de l'an 2000: *c'est full beau, il est full fru (frustré)* et pourquoi pas *c'est full vide man!*

Depuis les premières études de Labov, au début des années 1960, la sociolinguistique variationniste nous a donné à voir de nombreux phénomènes linguistiques en changement et en variation. En ce qui a trait au changement, les analystes ont montré la lente évolution de structures syntaxiques, d'une part, et des changements phonétiques fulgurants, d'autre part, ainsi que les principes généraux qui gouvernent ces transformations. En ce qui a trait à la variation, ils ont rendu compte de l'appropriation que des individus de sous-groupes divers font des formes en concurrence. Notre étude s'inscrit à la fois dans la lignée des études sur le changement et sur la variation: les formes sur lesquelles nous travaillons sont en concurrence dans la communauté québécoise francophone et suivent certains principes de changement. Pour interpréter le changement du point de vue linguistique, nous avons pris la position de la théorie de la grammaticalisation et pour interpréter le changement et la variation du point de vue de l'usage, notre position (et notre méthodologie) est résolument labovienne. Cependant, notre étude se démarque de la «tradition» sociolinguistique en ce qu'elle repose sur des données permettant des analyses en temps réel (sur trois générations de locuteurs) et qu'elle porte sur l'usage de formes relevant de l'articulation discursive de la langue parlée.

Les résultats ont permis de montrer qu'une même fonction peut être remplie par des formes diversifiées, arrivées au terme d'une trajectoire complexe et sélectionnées par des individus principalement pour des motifs relevant de l'appartenance à un sous-groupe social. Ils ont permis aussi d'observer que certaines formes se sont installées dans la langue à demeure alors que d'autres n'auront été qu'une affaire d'adolescents.

Cette étude marque l'amorce d'une réflexion quant aux chances de réussite à long terme d'une forme dans sa nouvelle fonction discursive. Ainsi, il nous semble que les formes introduites massivement à une époque donnée par des groupes fortement stigmatisés (les adolescents, par exemple)

seraient de plus courte durée que celles qui sont moins saillantes. Une telle hypothèse ne pourra se vérifier qu'à partir de données recueillies dans les années à venir.

Bibliographie

- Abraham, W. (1991). The Grammaticization of the German Modal Particles. In E. Traugott Closs & B. Heine (éd.), *Approaches to Grammaticalization*, II. (pp. 331-380). Amsterdam: Benjamins.
- Givón, T. (1971). Historical Syntax and Synchronic Morphology: an Archeologist's Field Trip. *Chicago Linguistic Society*, 7, 394-415.
- Labov, W. (1972). *Language in the Inner City*. Philadelphie: Pennsylvania University Press.
- (1994). *Principles of Linguistic Change*. Cambridge: Blackwell.
- Romaine, S. & Lange, D. (1991). The Use of *Like* as a Marker of Reported Speech and Thought: A Case of Grammaticalisation in Progress. *American Speech*, 66, 3, 227-279.
- Sankoff, D. et al. (1976). Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale. *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec*, 6, 85-125.
- Thibault, P. & Daveluy, M. (1989). Quelques traces du passage du temps dans le parler des Montréalais, 1971-1984. *Language Variation and Change*, 19-43.
- Thibault, P. & Vincent D. (1990). *Un corpus de français parlé*. Québec: Université Laval.
- Vincent, D. (1993). *Les ponctuants de la langue*. Québec: Nuit blanche.
- Vincent, D., Laforest, M. & Martel, G. (1995). Le corpus de Montréal 1995. Adaptation de la méthodologie sociolinguistique pour l'analyse conversationnelle. *Dialangue*, 6, 29-45.
- Weinreich, U., Labov, W. & Herzog, M. (1968). Empirical Foundations for a Theory of Language Change. In W.P. Lehmann & Y. Malkiel (éd.), *New Directions for Historical Linguistics*. (pp. 95-195). Austin: University of Texas Press.

Métonymie dans la presse écrite: entre discours et langue

Michelle LECOLLE

Université de Toulouse-le-Mirail¹

In this paper, I describe certain metonymies which are often employed in the daily French press. In these metonymies, a human being, or a set of individuals are referred to by means of the name of an institutional location: a capital city, a ministry in a Western country (*Matignon, la Maison-Blanche...*), the name of a country. These metonymic patterns don't seem to be used by other speakers than journalists. However, they seem to be understood by them. Furthermore, certain facts indicate that they tend to be transformed into lexicalised tropes in journalistic language. However, they remain in an intermediate area between active and lexicalised trope.

The point is that it is not possible, even in context to determine exactly what is denoted by means of metonymic terms. These metonymies construct fuzzy references to a set of persons (the head of the government, the government, its spokesmen, the state...). Therefore they are very useful to journalists: they can designate an entity very economically while remaining imprecise.

La métonymie peut être considérée en tant que trope comme un «*changement*»: changement individuel de la dénomination par rapport à «*l'usage ordinaire*», dans un but de raccourci ou d'effet stylistique par exemple. Mais on peut également parler, dans le cas des médias, d'évolution collective, de routine métonymique liée au type de discours. En effet, il apparaît que certaines métonymies y prennent des formes spécifiques et extrêmement stéréotypées.

On s'intéressera particulièrement, dans un corpus de presse écrite portant sur l'actualité politique, à des énoncés tels que:

- (1) **Budapest** veut ménager son puissant voisin. (Lbn 3/02/00)²
- (2) **Matignon** apprend, à 14 heures, que l'ancien chef de l'Etat va poser une question au gouvernement. (Mde 20/01/00)

où un nom de lieu institutionnel désigne de manière «*détournée*» (métonymique ou synecdochique³) une entité qui lui est associée référentiellement:

-
- 1 ERSS, Maison de la Recherche, 5, allées Antonio-Machado, F-31058 Toulouse cedex 01.
 - 2 Les références aux articles du corpus seront codées de la manière suivante: pour *Libération*: Lbn, pour *le Monde*: Mde, pour *le Figaro*: Fgr, pour *le Nouvel Observateur*: NO.

institution, personne ou groupe de personnes, dont la référence ne peut pas toujours être identifiée, ou précisée, en termes extensionnels.

Les phrases métonymiques citées en exemple, de même que la plupart de celles du même type issues de notre corpus, sont tout à fait compréhensibles pour le lecteur de la presse, bien que, semble-t-il, lui-même ne s'exprime pas ainsi⁴. On les considérera comme se situant dans un état intermédiaire du trope, non encore lexicalisé, mais suffisamment routinier pour ne pas être remarqué ordinairement dans ce type de discours qui, de par sa fonction même, est destiné à connaître une large diffusion.

Nous présenterons tout d'abord les deux extrêmes du parcours métonymique (du trope vif à la catachrèse) pour nous attarder ensuite plus particulièrement sur cet état intermédiaire dont la fréquence est à rapporter au cadre de la situation d'énonciation qui est celle des journalistes de la presse écrite généraliste.

1. Préalable

1.1. *Le corpus*

A la recherche de métonymies présumées non littéraires, nous avons choisi de rassembler un corpus de textes de la presse généraliste sur des thèmes d'actualité susceptibles d'intéresser le grand public, ou instaurés comme tels par les journalistes puisque ces thèmes ont été à un moment donné présentés à la «Une». Notre corpus rassemble des articles de quotidiens français: *le Monde*, *Libération*, *le Figaro* sur les thèmes suivants: la guerre du Kosovo (corpus Kosovo ci-après), les accords conduisant à la participation au gouvernement du parti d'extrême-droite (FPÖ) en Autriche (corpus Autriche ci-après), le report en France du Congrès pour le vote sur le Conseil Supérieur de la Magistrature (corpus CSM ci-après).

Nous citerons également ponctuellement des énoncés radiophoniques ou issus d'autres textes journalistiques.

3 Nous prenons le parti ici de ne pas faire de distinction entre la métonymie et la synecdoque. Nous garderons donc par la suite le terme *métonymie* comme englobant les deux catégories.

4 Si l'utilisation de noms de lieux pour référer à des individus, des groupes, des événements est un phénomène très répandu (cf. § 4.1.), l'usage de la métonymie *lieu institutionnel/dirigeant(s)* nous paraît plutôt spécial à la presse et aux commentateurs de l'actualité (politologues, historiens...).

1.2. Le cadre

Nous réservons au terme de métonymie son acception rhétorique, et non pas une extension plus large où tout phénomène de type associatif ou reposant sur une inférence est susceptible d'être appelé «métonymie»⁵. En effet, le terme *figure* de la tradition rhétorique (figure de discours, figure de style) utilisé pour la métonymie est primordial pour notre propos, car il comporte deux notions: celle «d'écart» tout d'abord, et celle «d'effet recherché» ensuite⁶. A ces deux éléments centraux, nous ajouterons celui plus spécifiquement lié au trope, qui est l'idée de substitution, c'est-à-dire «un transfert sémantico-référentiel affectant le mot ou le syntagme» (Bonhomme, 1998). Cependant, le terme de substitution laisse entendre qu'on peut trouver un signe, ou une périphrase même approximative, permettant de désigner le référent attendu. Or, a. comme il a été dit plus haut, le référent sous-jacent n'est pas nécessairement identifiable et donc nommable⁷; b. la notion de substitution ne permet pas de rendre compte de la trace gardée par l'énoncé de l'élément tropique, ni du rapport tropique lui-même (par exemple *lieu institutionnel / dirigeant*), qui concourent pourtant à l'enrichissement du sens. A ce terme de substitution, nous préférons donc dans le cas de la métonymie celui de: «glissement dénotatif dans une relation de contiguïté», la substitution pure et simple ne s'envisageant finalement que comme une situation extrême. Il n'en demeure pas moins que, dans une occurrence comme (1), *Budapest* n'est pas à prendre dans son sens dénotatif de nom de lieu et que le lecteur est conduit à chercher «derrière» ce nom un «quelque chose d'autre» qui serait plus adapté à la compréhension de la phrase ou au contexte (du texte, de l'actualité dans le cas de la presse...). Quelque chose que la relation associative routinisée *lieu institutionnel/dirigeant* lui permettra de reconstituer.

2. Le parcours du trope métonymique

Si le phénomène associatif de la métonymie est facilement repérable dans le trope vif, on peut, en synchronie, l'observer essentiellement à travers la

5 Stirling (1996) par exemple parle «d'anaphores métonymiques» pour désigner des anaphores qui reposent sur des inférences associatives. La métonymie dont nous parlons ici en termes de *figure* reste virtuelle.

6 Cf. en particulier Bacry, 1992; Meyer, 1993.

7 Dans *Madame Deume le tint serré contre sa mollesse* (Albert Cohen, cité par Bacry), que désigne *sa mollesse*? 'Sa poitrine molle' comme le propose cet auteur? Sa 'personne (globalement) molle'? Qu'est-ce qui permet de trancher entre les différentes interprétations?

polysémie lorsqu'il est lexicalisé (catachrèse). Nous nous contenterons d'illustrer l'un et l'autre des pôles, le phénomène ayant été déjà fréquemment étudié (Bonhomme, 1987; Martin, 1985; le Guern, 1973; etc.).

2.1. *La métonymie vive*

Très fréquente dans des circonstances ordinaires de communication, la métonymie y obéit en particulier à des nécessités d'économie et de pertinence. Elle donne toujours lieu, cependant, à un écart, que cet écart soit perceptible seulement à l'analyse ou qu'il aille jusqu'à provoquer un effet comique, volontairement (on peut du moins le présumer):

- (3) [...] le sexe auquel vous appartenez (le sexe masculin, dans le contexte) a la réputation de rouler des mécaniques⁸.

ou involontairement [*cf.* plus loin nos exemples: (17) et (18)].

Pour l'analyste, cet écart apparaît alors à travers différentes marques⁹:

le plus fréquemment, la métonymie est repérable grâce à une rupture de combinaison syntactico-sémantique dans la prédication:

- (4) Il a neigé sur les Pyrénées. **Les stations** se frottent les mains. (Sud Radio 17/11/99)

mais aussi par une distorsion dans le genre ou dans le nombre du SN:

- (5) [...] tous les coups sont, non seulement permis, mais exigés par ce type de guerre qui consiste à éradiquer [...] **un combattant innombrable et camouflé** [...] ¹⁰;

L'indice peut être une incohérence d'ordre logique dans une relation attributive:

- (6) **Les poids-lourds**, ce sont des gens dangereux. (Interview sur France Inter)

Mais la bizarrerie tient aussi quelquefois au peu de vraisemblance de la représentation qui est donnée par l'énoncé:

- (7) Nous avons entrevu **le Kosovo** à partir du ciel et des camps d'Albanie et de Macédoine. (Editorial de Lbn, 11/06/99)

ou tout simplement à nos connaissances extra-linguistiques, générales ou situationnelles:

- (8) **Sartre** revient. (Titre du NO, 2000)

Notre trope est présent dans diverses situations de communication, et d'un usage banal et quotidien. Il joue souvent un rôle de «raccourci langagier»,

8 Prononcé (26/10/99) par Philippe Meyer, chroniqueur «matutinal» sur la radio France Inter.

9 Pour une description plus complète des indices de la métonymie, *cf.* Bonhomme, 1987.

10 Jean Lacouture *Télé'Obs* 07/98. A propos d'un film sur la guerre du Vietnam.

mais il peut aussi et dans le même temps avoir un usage stylistique, ludique ou dramatisant par exemple. C'est le cas dans la littérature:

- (9) Parce que, l'été venu, quand la France entière exposait ses hectares de peau au soleil... (D. Pennac, Monsieur Malaussène)
- (10) La vengeance à la main, l'œil ardent de colère (Corneille)

la chanson:

- (11) Que de bouches à nourrir qui appellent!
- (12) L'ombre de l'ici-gît pas à pas me suivait. (Respectivement Thomas Fersen et Georges Brassens)

dans la publicité, où il joue de «l'effet d'accroche»:

- (13) Tout Paris retrouve la maison à la Samaritaine. (Affiche publicitaire)
- (14) Madagascar à Toulouse. (Affichette de présentation d'une exposition de photos)

genres où (dans les termes de Jakobson) les usages poétique et phatique sont extrêmement présents et où la créativité individuelle est valorisée.

2.2. Les métonymies lexicalisées

A l'autre extrême, celui de la catachrèse, ce qui a pu être à un moment donné une métonymie ne provoque plus d'impression figurale. Nul effet particulier au quotidien dans l'emploi de *verre* en tant qu'objet contenant: *Remplis donc mon verre!*, contenu: *On va aller boire un verre*, parallèlement à la matière: *une plaque de verre*. On peut citer de même *blaireau* qui, en synchronie a deux sens différents: 'animal' ou 'pinceau fait de poils de blaireau'. Il n'en demeure pas moins que la parenté due à la dérivation tropique de l'un à l'autre pourra être perçue à l'analyse. Ce qui, dans un état de langue antérieur, a pu être à un moment ressenti comme tropique, s'est installé dans l'usage pour donner des sens distincts d'un même mot, ou «fournir des mots qui manquent au vocabulaire» (le Guern, 1973), jusqu'à recevoir la consécration du dictionnaire, qui précise parfois, mais pas toujours, l'origine: «par extension» (Petit Robert), ou «par métonymie» (TLF).

Pourtant, comme il a été souvent remarqué, l'opposition sens figural/sens propre se situe dans un continuum et différentes situations intermédiaires peuvent être repérées. Si dans les exemples donnés ci-dessus, les différents sens des mots sont connus et ne semblent pas être différents quant à leur stade sur ce parcours de «figuralité», dans d'autres cas le jugement linguistique sera plus hésitant et le recours au dictionnaire sera jugé nécessaire.

Prenons l'exemple de (15):

- (15) «Nous avons gagné», hurlait une jeune fille dans une voiture décapotable remplie de quelques blousons dorés, rejets de la nomenklatura [...] (Fgr 11/06/99)

Ici, la locution *blousons dorés* (construite sur le modèle de *blousons noirs*, lexicalisé) nous paraît être figurale. La consultation de dictionnaires fait pourtant apparaître que les deux termes ne sont pas traités de la même façon: *blousons dorés* figure aux côtés de *blousons noirs* dans le TLF et pourrait ainsi être considéré comme lexicalisé, mais seul le second est répertorié dans le Robert.

Mais les dictionnaires eux-mêmes sont-ils une preuve fiable de la lexicalisation d'un terme? En prenant dans le TLF et le Petit Robert des noms propres l'exemple des noms de lieux institutionnels (*Matignon*, *l'Elysée*, *le Pentagone*, *le Kremlin*) qui nous intéressent plus particulièrement, nous avons pu observer des différences aussi bien intra- que inter-dictionnaires. Le TLF ne traite en principe pas des noms propres (Npr) mais les fait figurer en deuxième entrée quand ils proviennent de noms communs. C'est le cas de *Elysée*, du *Kremlin* et du *Pentagone*. Dans ces trois cas, après une présentation du bâtiment, et pour certains un historique, l'acception métonymique (institution) est signalée: *par méton*. Dans le Robert en revanche, les institutions sont mentionnées pour *le Pentagone* (sans mention particulière) et *le Kremlin* (mention: «symbolise le pouvoir central russe»), mais pas pour *Matignon* et *l'Elysée*. Les choix des deux dictionnaires et la comparaison confirment un certain flottement, et c'est d'ailleurs pourquoi nous parlerons pour ces Npr de «tropes d'usage».

3. Les tropes d'usage

3.1. Généralités

C'est dans cette zone intermédiaire incertaine que se situe ce que Meyer (1993) nomme le «trophe d'usage»:

[on est] amené à introduire [...] la catégorie des *tropes d'usage*, encore assez prégnants pour que le locuteur ait conscience de parler de manière figurée en les employant, mais trop banalisés pour créer un effet sensible ou influencer le contexte. Sur cette indistincte frontière, la rhétorique et la lexicologie se touchent.

On prendra pour exemples le rapport métonymique qui unit l'automobiliste à sa voiture: *Je suis garé(e) au Capitole*, ou une personne à son habitation: *J'ai perdu deux tuiles pendant la tempête*. L'usage banalisé et quasi-obligatoire de ces formulations – l'expression concurrente: *Ma voiture est garée au Capitole* paraissant plus marquée – sont des indices de cette conventionnalisation du trope. Si la formule est usuelle pour: *je suis garé(e)*, *Paul est en panne*, *changez-moi les pneus*, etc., il n'en sera peut-

être pas de même¹¹ pour tous les prédicats applicables à un véhicule: peut-on dire en effet de manière aussi conventionnelle *Paul vrombit*, *Paul fume*, etc.? Ici donc, le trope, bien que banal, n'en est pas pour autant lexicalisé. Il reste réservé à certains usages contraints.

Si l'on s'intéresse à présent aux types de locuteurs, on remarquera que plus le cercle social est restreint, plus les métonymies pourront jouer un rôle d'«étiquette», de raccourci langagier, sans conflit communicationnel apparent. C'est le cas par exemple du *faire cattleya* de Swann et Odette (Du côté de chez Swann, Proust), si souvent cité, où l'expression, parfaitement transparente pour le couple, reste hermétique aux autres. De même, dans le cadre de certains métiers, il est fréquent que, ce qui reste tropique pour les personnes qui y sont étrangères, soit parfaitement conventionnalisé pour les professionnels, au point d'aboutir à une véritable terminologie, relativement stabilisée à travers des situations récurrentes. L'exemple connu:

(16) *l'omelette au jambon* est parti sans payer.

auquel on peut ajouter:

(17) C'est qui *la chèvre*?¹² et

(18) Mais *le menu*, il est parti sans prendre de dessert! ...

sont à rapporter à ce cadre-là.

Dans le milieu hospitalier, on pourrait établir une nomenclature du type:

(19) les dents (Ne vous inquiétez pas, nous mettons *les dents* ensemble¹³)

les reins, mais aussi par exemple *les infarctus*, *les brulés*, mêlant tropes (synecdochiques et métonymiques) et non-tropes.

Dans un cadre socio-culturel:

(20) *Jérôme Savary* était complet dès le mois de novembre,

(21) *Cabrel* est dans le coffre¹⁴.

Ici donc, le trope n'est pas remarquable pour les professionnels, mais peut pour les autres être difficilement compréhensible, ou prêter à rire. Il peut également être un indice de l'identité de l'énonciateur et du domaine concerné: qui est ce locuteur, pour parler ainsi?

11 Cf. Kleiber, 1992.

12 Restaurant: il s'agit 'du client qui a commandé une pizza au fromage de chèvre'.

13 Entendu: *les dents* désigne ici 'les personnes opérées des dents de sagesse'.

14 Entendu. *Cabrel* désigne ici 'la billetterie du concert'.

3.2. Tropes d'usage dans un corpus de presse

Le cas du discours journalistique¹⁵ est particulièrement paradoxal. En effet, les types stéréotypés de métonymies que nous avons présentés en introduction, bien qu'étant repérables à l'analyse, ne sont ressentis comme tropiques ni par le scripteur ni par le lecteur. Leur usage reste cependant plutôt spécifique au premier. Des occurrences comme (1) et (2) en effet seront considérées comme des usages «marqués» dont on pourra du même coup situer la provenance (qui s'exprime ainsi?):

- (1) **Budapest** veut ménager son puissant voisin. (Lbn 3/02/00)
- (2) **Matignon** apprend, à 14 heures, que l'ancien chef de l'Etat va poser une question au gouvernement. (Mde 20/01/00)

4. Deux phénomènes repérables

Les phénomènes que nous allons décrire maintenant, bien qu'étant d'un usage non-standard, n'en sont pas moins susceptibles d'être décrits selon un patron systématique et récurrent.

On traitera en premier lieu de l'association métonymique *lieu/institution*, pour montrer ensuite que le glissement dénotatif opéré par le biais de la métonymie conduit à ce que nous qualifierons de «flou référentiel».

4.1. Association nom de lieu-institution

L'utilisation d'un nom de lieu pour référer métonymiquement à «quelque chose d'autre» est un phénomène très répandu¹⁶, qui n'est d'ailleurs pas le fait des seuls journalistes. Le nom de lieu peut servir à désigner un évènement:

- (22) **Seattle, Davos**, maintenant **Bruxelles!** (Affichette sur les murs de l'université)
- (23) Ce qui m'a amusé, c'est **Seattle**, qui s'est passé aux Etats-Unis, où il y avait José Bové (France Inter 6/2000 interview)

un groupe d'individus:

– les équipes sportives:

Toulouse reçoit **Valence**. (radio dans le métro toulousain)

15 Paraphrasant Charaudeau (1997, p. 43), cette locution est utilisée ici dans un sens général de «discours en conditions situationnelles et énonciatives de communication journalistique», et sans préjuger de l'identification d'un discours journalistique.

16 Cf. Borillo, 1997.

– les laboratoires ou entreprises:

Châtillon a dit. **Toulouse** exécutera¹⁷.

– les occupants d'un lieu:

Toute **la salle** applaudit.

4.1.1. Routinisation de l'association nom de lieu / institution

Ce phénomène très général prend une allure systématique dans la presse généraliste. Le journaliste y est en effet supposé faire connaître une information à un large public, en se basant sur les connaissances de ce public. L'emploi du trope doit donc pouvoir se faire en respectant les nécessités de la communication. L'utilisation de noms de capitale, élément le plus saillant pour référer à des instances gouvernementales – mais pas seulement, nous y revenons plus loin – est donc parfaitement adéquat. Pour les instances françaises et des pays les plus connus du monde occidental, ce qui n'est naturellement pas indifférent, les noms de lieux institutionnels (*Matignon*, *l'Elysée*, *la Maison Blanche*, *le Kremlin*) joueront ce rôle, en désignant préférentiellement des personnes. La référence stricte aux personnes elles-mêmes apparaît peu, mais on la rencontre nettement par exemple dans le corpus CSM, où l'opposition métonymique entre *Matignon* 'Premier Ministre' et *l'Elysée* 'Chef de l'Etat' est souvent emphatisée dans les reportages pour concourir à la dramatisation de l'évènement. Nous la conservons donc, dans un premier temps (mais cf. § 4.2.2.).

Quelques exemples, tirés de notre corpus:

– noms de capitale/personne (peu fréquent):

(24) [...] L'ensemble des acteurs a voulu croire à la possibilité de faire fléchir **Belgrade**.
(Fgr 20/03/99)

– noms de capitale/instances gouvernementales:

(25) Tout ce qui pourrait [...] légitimer les revendications indépendantistes de **Grozny** est un cauchemar pour **Moscou**. (Lbn 24/03/99)

– noms de lieux institutionnels/ personnes:

(26) Il a longtemps hésité. Finalement, Jacques Chirac s'est résolu à décider le report du Congrès, de crainte de voir son propre camp voter massivement contre une réforme engagée à l'origine par **l'Elysée**. (Mde 20/01/00)

17 Entendu: à *Châtillon* se trouvent le siège et la direction d'une entreprise dont un établissement est à *Toulouse*.

- (27) (Richard Holbrooke). Il devait essayer dans la soirée de convaincre Slobodan Milosevic de signer les accords de paix sur le Kosovo, alors que **la Maison Blanche** se dit «très préoccupée». (Fgr 20/03/99)

Ces métonymies, en particulier celles fondées sur les noms de capitales, sont utilisées concurremment, et même préférentiellement aux termes non tropiques. Avec 69% pour le corpus Kosovo et le corpus Autriche, 87% pour le corpus CSM¹⁸, elles sont d'ailleurs majoritaires parmi les métonymies rassemblées dans notre corpus. Celui-ci compte par ailleurs, de manière plus ou moins éparpillée, des métonymies du type *pays/habitants*, *action/résultat*, des *métonymies-symbole*, etc.

Cette généralité nous donne à penser qu'on assiste là à une routinisation de ce type d'emploi des noms de lieux et, pour employer les termes de Récanati (1997), qu'il y a là un véritable «processus génétique» à l'œuvre¹⁹.

Ce constat s'appuie également sur d'autres phénomènes:

1. La diversité des fonctions syntaxiques de ces réalisations: sujet, COD, complément de nom, complément de phrase.
2. L'utilisation, sur le même patron (*nom de capitale / institution*), de *Bruxelles* pour désigner 'l'Union Européenne':

(28) La menace européenne d'isoler le pays en cas de participation du parti de Jörg Haider au gouvernement inquiète les Autrichiens. Mais **Bruxelles** n'a pas les moyens juridiques d'exclure Vienne de l'Union. (Lbn 2/02/00)

3. La dérivation adjectivale à partir d'un Npr métonymique:

(29) Lionel Jospin comprend vite qu'il ne peut pas repousser la proposition **élyséenne**. (Fgr 20/01/00)

(30) Malgré les pressions **vaticanes**, la Gay Pride pourra aller jusqu'au Colisée. (France Inter 7/00)

4. La même utilisation métonymique de l'hyperonyme *capitale*:

(31) Tout dépendra de l'estimation faite par **les diverses capitales** engagées du caractère «effectif» de l'application par les unités serbes de l'accord signé à Kumanovo. (Mde 11/06/99)

(32) [Pékin manifeste ainsi sa volonté de s'imposer à tout le monde chinois.] En général, l'agressivité de **cette capitale** envers Taïwan est perçue comme l'expression d'une diplomatie musclée [...]. (Mde 7/97)

18 Les différences de pourcentages sont essentiellement dues à des différences de corpus (taille, thème des articles...) que nous ne détaillerons pas ici.

19 Récanati, 1997. A propos de la polysémie: «il y a polysémie systématique lorsque le processus génétique qui engendre le sens secondaire s' à partir du sens primaire s est un processus productif». Ici, on a bien ce processus métonymique productif, mais qui n'aboutit pas pour autant, nous semble-t-il, à son point ultime qui serait la polysémie.

(33) Si les Etats-Unis viennent de réaffirmer qu'il n'était pas question de réduire leurs effectifs militaires basés au Japon, c'est avant tout parce que **la plupart des capitales** de la région y sont hostiles.

5. L'utilisation des noms de capitales pour d'autres usages référentiels, en lien étroit avec le premier: à partir du sens 'gouvernement', lié quasi-systématiquement par métonymie au nom de capitale, se fait un glissement vers le sens 'pays-institution politique':

(34) Les différends territoriaux qui opposent **Pékin** à plusieurs pays de la région expliquent en partie l'effort de réarmement de plusieurs d'entre eux. (Mde 7/97)

Nous tirons les mêmes conclusions pour (35) où *Vienne* passe du sens de 'gouvernement' au sens de 'pays':

(35) Partisans d'une adhésion à l'OTAN, ÖVP et FPÖ veulent que **Vienne** participe plus activement à la politique européenne de sécurité commune (PESC). (Lbn 3/02/00)

De même pour (36) et (37):

(36) **Paris** et **Berlin** se dotent de 50 Airbus chacun. (France Inter 6/00)

(37) En dynamitant les lignes érythréennes, les soldats d'**Addis-Abeba** ont acquis un avantage stratégique considérable. (NO 5/00)

En réalité, il apparaît le plus souvent impossible d'isoler les différents sens. Il n'en demeure pas moins que l'aspect institutionnel lié métonymiquement au nom de capitale est systématiquement présent.

4.1.2. Ambivalence

Nous avons vu à travers certains de nos exemples que de nombreuses occurrences métonymiques actualisent au minimum deux sens: celui du nom de lieu déjà «métonymisé» par routine sociolectale en 'institution', mais aussi le sens de 'pays (politique)', de 'pays (géographique)'. S'adjoit parfois, à partir des noms de pays, au sens de 'gouvernement', de 'nation', 'd'état', celui, métonymique lui aussi, de 'peuple':

(38) Comment stopper Haider: par l'ostracisme ou la banalisation? cette question qui paralyse l'**Autriche** depuis des années est en train de gagner l'**Allemagne**. (Lbn 03/02/00)

Nous basant sur ce qui précède, nous pensons que l'association métonymique *lieu / institution* doit être située dans le cadre plus général de l'ambivalence²⁰, cadre qui dépasse en réalité le phénomène des tropes. Ballabriga et Vigneau-Rouayrenc (1992, p. 84) en proposent la définition suivante:

20 Le Goffic, 1982; Ballabriga & Vigneau-Rouayrenc, 1992. Fuchs (1996) la mentionne sous le terme de «sur-détermination», mais la réserve aux jeux de mots et lapsus.

[...] le co(n)texte impose les deux interprétations qui de ce fait sont actualisées. Il s'agit alors d'une ambiguïté positive que nous appellerons ambivalence.

Cette ambivalence dans la désignation, que l'on ne rencontrerait pas avec les termes non tropiques, est en quelque sorte imposée par l'usage du terme métonymique. Le fait remarquable est que l'usage métonymique paraît demeurer à l'état de trace, même dans des emplois qui ne relèvent pas de la désignation métonymique d'une entité. Nous illustrerons ceci par des exemples tirés de notre corpus CSM. Nous y avons en effet trouvé de nombreux cas qui nous semblent illustrer à des degrés divers cette ambivalence:

- (39) Depuis quelques semaines, toutes les informations qui remontaient à l'Elysée allaient dans le même sens. (Mde 20/01/00)
- (40) Cette volonté de dramatisation est aussi affichée à Matignon. (Fgr 20/01/00)
- (41) Même si la volonté de dédramatiser se retrouve des deux côtés de la Seine, l'inquiétude commence à percer [...]. Lionel Jospin [...]. A l'Elysée, on observe [...]. (Fgr 20/01/00)
- (42) Il est presque 22H, le communiqué de Matignon est désormais écrit, prêt à être publié. (Fgr 20/01/00)

Grâce à leurs marqueurs morpho-syntaxiques, les noms de lieux désignent bien ici des lieux. Mais ils gardent à chaque fois et simultanément une trace de leur emploi métonymique routinisé.

On citera pour finir, un exemple intéressant, issu du corpus Autriche:

- (43) [...] mais il n'est pas question de prendre des mesures de rétorsion vis-à-vis de l'Autriche, influent voisin, dont la capitale n'est qu'à trois heures de Budapest. (Lbn 03/02/00)

Que faut-il comprendre de cette précision géographique supplémentaire, sinon qu'elle sert au journaliste à mettre ainsi en valeur, de manière condensée en jouant sur les sens conjoints tropique et non tropique de *capitale*, l'enjeu stratégique et diplomatique de la proximité évoquée?

4.2. Flou référentiel

4.2.1. Description

De l'ambivalence de ces emplois métonymiques des noms de lieux découle ce que nous qualifierons de «flou référentiel». En effet, si l'on cherche à déterminer quel est le «vrai» référent désigné métonymiquement, on ne rencontre le plus souvent qu'un ensemble indéterminé. Et la seule définition qu'on peut en donner est que cet ensemble est en rapport de

contiguïté, du type *contenant / contenu*, ou *nom de la «maison» / maitre de maison*²¹ avec le nom de lieu.

Le point intéressant est précisément que le contexte immédiat ne suffit pas à établir de qui, de quoi il est question, à la différence de (4) par exemple, que nous rappelons:

(4) Il a neigé sur les Pyrénées. Les stations se frottent les mains. (Sud Radio 17/11/99)

Tout se passe comme si l'emploi du nom métonymique avait ici une fonction de «brouillage». Comme le remarque Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 115) – mais son analyse traite essentiellement de la métaphore, des «tropes illocutoires» et de l'ironie:

La reconstruction du sens dénoté ne peut en tout état de cause se faire qu'en pointillés – et c'est même là une des justifications essentielles du trope: introduire dans le discours une marge variable de flou sémantique.

L'ensemble indéterminé dont nous faisons état se rapproche de la présentation de Martin (1983, p. 178), pour le cas de *tout*:

[...] l'ensemble que suppose *tout* est un ensemble virtuel et du fait même indissociable du flou.

et surtout de la description par Kleiber (1994, p. 169) du *ils* collectif:

[...] notre *ils* collectif s'accompagne d'une indétermination référentielle, mais celle-ci, [...] porte sur les membres de l'ensemble et non sur la pluralité ou sur l'ensemble lui-même.

Et, plus loin (p. 173):

la situation référentielle de *ils* collectif est ainsi singulière, à la fois indéterminée et déterminée. Indéterminée quant aux membres constituant l'ensemble [...], et déterminée quant à l'ensemble auxquels appartiennent ces membres, puisqu'il y a appariement référentiel ou référence identifiante.

Ce qui fonde cette «référence identifiante» dans notre cas est, non seulement le nom de lieu, mais aussi le fait métonymique lui-même, ou plutôt sa routinisation par la communauté des journalistes.

4.2.2. Des «jokers langagiers»

Les noms de capitales employés métonymiquement, et dans une moindre mesure les noms de lieux institutionnels occidentaux, fonctionnent donc comme des «jokers» langagiers, susceptibles de désigner, par routine sociolectale, tout ce qui a un lien avec l'institution.

En effet, si, dans l'exemple (26) que nous rappelons:

21 Nous postulons ici un rapport inverse à celui donnant lieu à «la métonymie du maitre ou du patron» de Fontanier (1977).

- (26) Il a longtemps hésité. Finalement, Jacques Chirac s'est résolu à décider le report du Congrès, de crainte de voir son propre camp voter massivement contre une réforme engagée à l'origine par l'Elysée

l'Elysée désigne presque à coup sûr 'Jacques Chirac' lui-même, la référence au 'premier ministre', n'est pas aussi nette en (2):

- (2) **Matignon** apprend, à 14 heures, que l'ancien chef de l'Etat va poser une question au gouvernement. (Mde 20/01/00)

En (44), il faut probablement comprendre qu'il s'agit 'des services du premier ministre', et non de 'Lionel Jospin' lui-même:

- (44) **L'Hôtel Matignon** a diffusé à 22h05 le communiqué suivant du premier ministre [...]. (Mde 20/01/00)

En (45) enfin, et c'est le cas le plus courant dans notre corpus, où situer les limites de l'ensemble créé par métonymie?

- (45) Et si **Belgrade** ne cède pas? (En titre, le Fgr, 25/03/99)

Ainsi donc, par cercles concentriques, les «jokers» en viennent à désigner, selon les contextes, un «entour»²² de dimension variable et en combinaisons diverses. Pour les noms d'institutions, il faut comprendre la personne: 'Jacques Chirac' (26), 'Lionel Jospin', 'Bill Clinton' (27), etc.; 'les services de l'institution', 'les porte-parole' (44). Par les noms de capitales sont désignés: 'le gouvernement' (25); 'les gouvernants (personnes)' (24); 'les porte-parole du gouvernement'; 'le pays'; 'le peuple'; 'le régime politique du pays', comme dans (46):

- (46) Ils ont été repoussés par **Belgrade** qui se méfie de la représentation autonome des citoyens et du pluralisme politique. (Lbn 11/06/99)

Ceci n'est pas sans rappeler, comme le remarque Kleiber (1994), le fonctionnement des noms collectifs – nous avons d'ailleurs utilisé à plusieurs reprises le terme d'«ensemble». Des noms collectifs, cependant, qui auraient une extension ni stable ni systématiquement déterminable, dépendant étroitement du contexte, linguistique et extra-linguistique.

4.2.3. Interprétation du «flou référentiel»

En effet, qu'est-ce qui conduit le lecteur à la «résolution» des métonymies? Si les indices linguistiques sont de toute façon éclairants – en (46) par exemple, les SN *la représentation autonome des citoyens* et *le pluralisme*

22 Bonhomme (1987, pp. 46-47) parle, plus précisément, de «cotopie sémiotique», dans laquelle se déploie la métonymie. Cette cotopie n'est nullement imprévisible. De même, les métonymies que nous étudions sont indéterminées en extension mais calculables sur la base de relations situatives stables.

politique conduisent, par présomption d'isotopie, à interpréter *Belgrade* sous l'angle du 'régime politique' – il nous semble que, dans le cas général, ces indices ne sont pas suffisants pour reconstituer la référence. Ce sont, de manière plus large, les connaissances du monde générales du lecteur: politique, diplomatie etc. dans le cas de nos corpus, ou plus spécifiquement celles du contexte situationnel (l'actualité) qui permettent de décider – mais pas de manière précise, comme nous l'avons souligné – de qui ou de quoi il s'agit. En fait, la connaissance acquise à la lecture de l'article est elle-même fonction de la connaissance que possède déjà le lecteur: plus il connaît l'actualité, politique en l'occurrence, en d'autres termes plus c'est un lecteur fidèle, plus les métonymies et la part d'implicite qu'elles comportent lui seront transparentes. Mais dans tous les cas, pour le journaliste de la presse généraliste, l'utilisation des «jokers» langagiers qui réfèrent sans être précis, lui permettent de s'adresser à un «lecteur modèle»²³ et, par là, à une cible²⁴ la plus large possible.

5. Contexte socio-culturel

La profession journalistique est soumise à des impératifs, souvent contradictoires, d'ordre socio-culturel, et même économique: pour fidéliser le lecteur et assurer la viabilité de l'entreprise-journal, il s'agit d'être fiable, crédible (visée d'information), tout en séduisant (visée de captation)²⁵. La profession est également soumise à des contraintes de rapidité et de gestion de l'espace textuel. Dans ce cadre situationnel, il est probable que les journalistes font le pari que certaines imprécisions ne sont pas pour autant préjudiciables à la communication. Au-delà, ces figures instaurent une connivence du journaliste avec son lectorat. Elles permettent en outre de le mettre à l'abri d'erreurs et de diffamations en évitant de citer nommément les instances désignées. Toutes ces raisons permettent de comprendre la rentabilité d'une figure comme la métonymie, dans sa fonction de «raccourci langagier».

Sa fonction focalisatrice (Le Guern, 1973; Henry, 1971) peut également être utile à une «mise en scène», globalisante, par exemple dans le rapport *nom de lieu/personne*, la personne étant alors présentée à la fois dans sa fonction (qualité) et au sein de l'institution (ensemble).

23 Maingueneau, 1998.

24 Charaudeau, 1997. Ceci serait, naturellement, à nuancer selon les médias, mais dans une étude qui dépasserait le cadre de la métonymie.

25 Charaudeau, 1997.

Les opérations d'identification et de catégorisation des référents dépendent autant, voire davantage, du point de vue d'un énonciateur et, de manière générale, du contexte d'interaction et de la situation extra-linguistique que d'une appréhension étroitement cognitive de l'état de la réalité.

Cette affirmation de Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995, p. 265) s'applique de manière plus flagrante encore aux tropes, qui offrent un mode de désignation indirect, et marqué. On peut ajouter que, au «point de vue de l'énonciateur» sur le référent, s'ajoute le point de vue qu'il a sur l'énonciataire et sur sa possible compréhension. Dans le cas de notre étude, la situation d'énonciation spécifique, qui est fondée sur une nécessaire connivence journaliste/lecteur, nous permet donc de comprendre que la routine langagière que nous avons décrite puisse s'établir sans problème.

Conclusion

Nous avons montré, à partir de deux types de réalisations métonymiques du discours journalistique, l'instauration d'une routine langagière, que l'on peut schématiser selon le rapport: **nom de lieu institutionnel / ensemble de personnes lié à l'institution**, le deuxième terme du rapport n'étant reconstruit «qu'en pointillés» (selon les termes de Kerbrat-Orecchioni, *op. cit.*), intensionnellement et extensionnellement. Cette «routine» ne nous paraît pas être partagée en production par l'ensemble de la communauté linguistique, ce qui ne fait pourtant pas obstacle à son interprétation. Il nous semble également que l'ambivalence et le «flou référentiel» dont nous avons fait état empêchent que cette routine en arrive au stade de la lexicalisation. Comment en effet stabiliser un rapport tropique qui est, à la base, instable? C'est ce qui nous permet de parler de «trope d'usage» dans ce cas.

On peut penser que l'utilisation métonymique des noms de lieux est fort commode à la profession journalistique. En effet, elle peut être utile par exemple dans la mise en scène d'un «drame». C'est le cas dans certains articles du corpus CSM où les personnes s'opposent autant que les fonctions, comme dans un jeu de marionnettes. En outre, elle permet de désigner de manière lapidaire, tout en demeurant imprécis. Cette fonction de brouillage, même si elle n'est pas délibérée de la part de l'énonciateur collectif qu'est la presse, lui est fort utile comme nous l'avons vu.

Pour terminer, nous voudrions rappeler la difficulté de reconstituer à l'analyse, même par une périphrase, le référent désigné métonymiquement. De plus, comme cela a déjà été souligné, et comme nous l'avons observé dans nos exemples, le trope occasionne, non pas un «changement de sens»,

mais un «chargement de sens»²⁶: deux sens, tropique et non tropique, coexistant pour un même signifiant. Ceci nous permet d'affirmer qu'on ne peut pas réellement parler de substitution dans le cas des métonymies. C'est pourquoi nous préférons utiliser le terme de «glissement dénotationnel dans une relation de contiguïté», plus général certes mais, nous semble-t-il, plus conforme au phénomène rencontré. On peut le formuler ainsi: un mot ou un SN en emploi métonymique réfère à autre chose que ce qui est prévu en langue; cet «autre chose» est en relation de contiguïté (ou relation associative) avec l'entité désignée par le nom apparaissant dans l'énoncé, sans être pour autant isolable et nommable par lui-même.

Bibliographie

- Apothéloz, D., & Reichler-Béguelin, M. J. (1995). Construction de la référence et stratégies de désignation. *TRANSEL*, 23, 227-271.
- Bacry, P. (1992). *Les Figures de style*. Paris: Belin, Collection sujets.
- Ballabriga, M., & Vigneau-Rouayrenc, C. (1992). Ambiguïté et ambivalence. Entretien sur la pluralité des modes de coexistence sémantique et sémiotique. In *Champs du Signe – Cahiers de stylistique*, 2, 77-91.
- Bonhomme, M. (1987). *Linguistique de la métonymie*. Berne: Editions Peter Lang.
- (1998). Les tropes revisités par la pragmatique: Bilan critique. In M. Ballabriga (dir.), *Sémantique et rhétorique*. Toulouse: Editions Universitaires du Sud, collection Champs du signe.
- Borillo, A. (1997). *Statut et mode d'interprétation des noms collectifs. Cotexte et calcul du sens*. Caen: Presses Universitaires de Caen.
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris: Nathan.
- Dumarsais ([1730], 1988). *Des tropes ou des différents sens*. Paris: Flammarion, collection Critiques.
- Fontanier, P. ([1821], 1977). *Les figures du discours*. Paris: Flammarion.
- Fuchs, C. (1996). *Les ambiguïtés du français*. Gap-Paris: Ophrys.
- Henry, A. (1971). *Métonymie et métaphore*. Paris: Klincksieck.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'Implicite*. Paris: Armand Colin.
- Kleiber, G. (1992). Mais qui donc est sur l'étagère de gauche? ou Faut-il multiplier les référents? *Travaux de linguistique et de philologie*, XXX, 107-124.
- (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- (1999). *Problèmes de sémantique, la polysémie en questions*. Villeneuve-d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Le Goffic, P. (1982). Ambiguïté et ambivalence en linguistique. *DRLAV*, 27, 83-105.
- Le Guern, M. (1973). *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris: Larousse.
- Lecolle, M. (1997). *Etude des Noms Collectifs en français*. Mémoire de DEA de Sciences du Langage, Université de Toulouse le Mirail.

26 Bacry, 1992, p. 52.

- Maingueneau, D. (1998). *Analyser les textes de communication*. Paris: Dunod.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*. Paris: Presses Universitaires de France.
- (1985). Notes sur la logique de la métonymie. In *Mélanges offerts à P. Larthomas*. Paris: Collection de ENS jeunes filles 26.
- Meyer, B. (1993). *Synecdoques, étude d'une figure de rhétorique*. (Vol. 1). Paris: Editions L'Harmattan.
- (1995). *Synecdoques, étude d'une figure de rhétorique*. (Vol. 2). Paris: Editions L'Harmattan.
- Récanati, F. (1997). La polysémie contre le fixisme. *Langue française*, 113, 107-123.
- Stirling, L. (1996). Metonymy and Anaphora. *Belgian Journal of Linguistics*, 10 (Amsterdam: Benjamins)

L'emploi des adjectifs de relation – signe d'une anomalie?

Małgorzata NOWAKOWSKA
Université Pédagogique de Cracovie¹

This article deals with denominal adjectives. Linguists called them «pseudo-adjectives» or «non predicating adjectives». As this latter denomination indicates, these adjectives are seldom used predicatively (*?Ce jardin est municipal*). The main point of this article is to explore the mechanism of this syntactical constraint.

Several examples of non predicating adjectives that don't respect this syntactical constraint are analysed. It is argued that the reasons of this constraint are at once semantical and pragmatical. Semantically, it is assumed that non predicating adjectives mean a non specified relation to the object they denote. This meaning is incompatible with the function of predication. Pragmatically, it is shown that this incompatibility can be compensated by contextual information.

0. Exposé du problème²

Marouzeau (1954) considérait que ses contemporains faisaient un emploi abusif des adjectifs de relation (ci-après AR). Selon lui, les gens parlant d'*une sonnette présidentielle* ou d'*un veston ministériel* faisaient violence à la langue française. Il voyait dans ces formulations la marque d'un style «affecté» et «pseudo-scientifique»...

Quel que soit le jugement que l'on porte sur ces emplois, force est de constater qu'il y a de nos jours une certaine prolifération de ces adjectifs. Cette prolifération s'accompagne parfois de ce que certains linguistes considèrent comme des transgressions de contraintes syntaxiques. Ces contraintes, formulées par plusieurs auteurs, reviennent pour l'essentiel à stipuler que les AR sont réfractaires aux environnements suivants:

- à la position d'attribut (*cf. ce jardin est municipal*),
- à la coordination avec un adjectif non relationnel (*cf. un jardin verdoyant et municipal*),

1 Instytut Neofilologii, Akademia Pedagogiczna, ul. Podchorążych 2, PL-30-084 Kraków.

2 Nous tenons à remercier vivement Denis Apothéloz pour ses nombreuses remarques tant linguistiques que stylistiques, ainsi que Dominique Rougé pour ses interventions stylistiques.

- aux tours consistant à les soumettre à la gradation, par exemple au moyen d'un adverbe d'intensification (cf. *un jardin très municipal*).

Cependant on rencontre en français actuel des AR dans tous ces environnements, sans pour autant que ces adjectifs s'approprient un sens qualificatif, du moins apparemment.

Nous nous intéresserons ici avant tout à la première de ces contraintes (position d'attribut), et chercherons à répondre à la question de savoir pourquoi on trouve tant d'exemples où elle est apparemment transgressée.

Nous partirons de la prémisse que l'AR a pour signification une relation non spécifique à l'objet qu'il dénote. Dans la structure sémantique de l'AR, la non-spécificité de cette relation peut être assimilée à une variable. Ainsi la signification systémique, i.e. de base, de l'AR *municipal* est «qui entretient une relation quelconque avec une / la municipalité». Cependant cette relation peut occasionnellement être investie en discours d'interprétations spécifiques, comme «qui appartient à...» (*le jardin municipal* = «le jardin qui appartient à la municipalité»), «qui contient...» (*une eau minérale* = «une eau qui contient des substances minérales»), etc. Mais ces valeurs n'appartiennent pas en propre au sens de l'AR, comme on le lit encore parfois sous la plume de certains grammairiens ou linguistes.

L'hypothèse défendue dans cet article est que c'est précisément la non-spécificité de la relation dénotée par les AR qui est la source des contraintes d'emploi signalées plus haut, et notamment de la résistance de ces adjectifs à apparaître en position d'attribut, comme dans (1):

(1) ? Ce jardin est *municipal*.

Un argument à l'appui de cette hypothèse est qu'il existe des adjectifs dénominaux qui apparaissent régulièrement en position d'attribut et qui, précisément, signifient régulièrement une relation spécifique à l'objet qu'ils dénotent. Il s'agit notamment des types d'adjectifs dénominaux suivants:

- 1° d'adjectifs dénominaux ethniques, qui désignent l'appartenance à un territoire, à un groupe ethnique, et par extension, à un groupe d'opinion;
- 2° d'adjectifs dénominaux qui désignent la caractéristique d'objets pourvus d'éléments de la même catégorie (nombreux dérivés en *-eux*);
- 3° et d'adjectifs dénominaux qui désignent la forme d'un objet.

Les exemples ci-dessous illustrent respectivement ces trois³ types d'adjectifs dénominaux:

- (2) Marc est français / cracovien / socialiste / catholique
- (3) Cette rivière est poissonneuse
- (4) Cet objet est triangulaire / angulaire.

Ces cas mis à part, étant donné que les AR se caractérisent par la non-spécificité de la relation qu'ils désignent, on est conduit à penser qu'ils ne peuvent apparaître en position d'attribut qu'à la condition que cette relation puisse être spécifiée d'une façon ou d'une autre. Ce raisonnement nous conduira à explorer les points suivants.

En premier lieu, nous examinerons les moyens extraphrastiques et intraphrastiques qui permettent la spécification du sens relationnel des AR (1.1. et 1.2.). Ensuite, nous essaierons de montrer que le locuteur peut mettre à profit ce sens relationnel non spécifique et en faire une sorte de jeu de langage (1.3.). Nous nous attarderons également sur les formes adjectivales qui admettent une double interprétation, relationnelle et qualificative, et sur les moyens extraphrastiques et intraphrastiques de les désambigüiser (2.1. et 2.2.). Nous chercherons ici aussi à montrer quel profit le locuteur peut tirer de ces oscillations interprétatives (2.3.). Enfin, nous tenterons d'expliquer certaines transgressions apparentes sur la position d'attribut à partir de la notion pragmatique de conflit de contraintes (3.).

1. La signification des AR: relation non spécifique

La non-spécificité des AR fait que, pour fonctionner normalement, ils exigent un support extensionnel. Dans un syntagme nominal, ce support est

3 Le nombre de ces types varie d'une langue à l'autre. Par exemple, dans les langues germaniques et slaves, il y a un quatrième type d'adjectifs dénominaux fréquents en position d'attribut: ceux désignant une matière, par ex.:

- (1) Ten stół jest drewniany. (polonais)
- (2) This table is wooden. (anglais)

En français ce type n'est pas réalisé, soit en raison de lacunes dérivationnelles (par exemple *or, laiton, aluminium, verre, cuir, corne*), soit en raison de la persistance du sens non spécifique de l'adjectif dérivé (par exemple *plastique, lainier, cotonier, faïencier, porcelainier, marbrier*), soit encore en raison de phénomènes de lexicalisation (par exemple *ligneux, laineux, cuivré, cotonneux, soyeux, argentin, cuivreux, cuivrique, argentifère*). En italien, bien que ce type d'adjectifs dénominaux existe (*ligneo*), on ne s'en sert que dans la position adnominale et il est réservé plutôt à la langue écrite, voire technique. La prédication signifiant la matière utilise un syntagme prépositionnel:

- (3) Cette table est en bois.
- (4) Questa tavola è di legno (*lignea).

fourni par le substantif, raison pour laquelle ces adjectifs apparaissent régulièrement en position adnominale et résistent à être détachés d'un substantif. Seuls les AR susceptibles de s'approprier un sens spécifique ne manifestent pas cette résistance.

Par ailleurs les AR requièrent, en position d'attribut, un supplément de sens. Celui-ci est apporté par des informations d'origine contextuelle. C'est en principe à la condition que de telles informations soient récupérables que les AR peuvent accéder à ce statut d'adjectifs prédiqués. Cette contrainte que fait peser la position d'attribut sur les AR est à mettre au compte des propriétés générales de la prédication. Il y a là un problème tout à fait fondamental, qu'il n'est bien sûr pas possible d'aborder dans le cadre de cet article.

Nous distinguerons ici deux sources d'informations: celles qui sont extraphrastiques ou situationnelles, et celles qui sont intraphrastiques. Examinons chacune de ces sources.

1.1. Spécification par apport extraphrastique et situationnel

Soit l'exemple suivant:

(5) ?De 1889 à 1960, le mètre étalon suisse était *matériel*.

A l'état isolé, cet énoncé paraît problématique. Que signifie au juste *matériel* ici? Notre hypothèse est que si cet énoncé pose des problèmes d'interprétation, c'est que la prédication y est insuffisamment informative, du moins aussi longtemps que l'AR est interprété dans son sens strictement relationnel, c'est-à-dire non spécifié. Mais dans le texte dont cet énoncé est extrait, ce défaut informationnel est compensé par des éléments contextuels: *matériel* est en effet mis en contraste avec l'idée d'un mètre étalon établi à partir de phénomènes ondulatoires, donc d'un mètre en quelque sorte *immatériel*:

(5a) Au mois de mai dernier, l'Office fédéral de métrologie, à Berne, s'est fait une joie de rappeler que la Suisse figure parmi les Etats fondateurs de la convention internationale du mètre. [...] Aujourd'hui à Berne, la réalisation du mètre s'effectue à l'aide de *fréquences connues et stables*: les physiciens utilisent trois lasers hélium-néon comme base pour la mesure des longueurs (étalon national). Ces lasers sont comparés les uns aux autres ou à des lasers de même fréquence d'instituts de métrologie à l'étranger afin de garantir au mieux la stabilité des mesures. De 1889 à 1960, le mètre étalon suisse était *matériel*: une barre de platine iridié [...]. (*Le Temps*, 11.07.2000)

Cet exemple montre qu'un AR en position d'attribut devient parfaitement «normal» dès lors qu'un contexte informationnel adéquat permet de spécifier son sens, comme paraît l'exiger la fonction prédicative. Le phénomène de contraste observé dans (5a) rejoint par ailleurs l'observation

faite par plusieurs linguistes selon laquelle les AR tolèrent la position d'attribut quand ils se trouvent dans des énoncés négatifs (Bartning, 1976; Tamba-Mecz, 1980; etc.).

Dans l'exemple suivant, l'information nécessaire à la spécification du sens relationnel de l'AR est fournie non par le contexte linguistique, mais par le contexte situationnel, plus exactement ici par les savoirs et représentations que sont censé partager les interlocuteurs.

(6) [en parlant des changements dans la compétence linguistique des étudiants non francophones qui étudient le français] Ils deviennent de plus en plus *oraux*, nos étudiants. (oral, 18.09.2000)

Un tel énoncé est difficilement imaginable en dehors du milieu des didacticiens des langues et autres enseignants, pour qui il va de soi de distinguer entre les compétences orales et les compétences écrites, etc.

1.2. Spécification par apport intraphrastique

La spécification par apport intraphrastique est caractéristique des énoncés copulatifs d'identification, c'est-à-dire dans les énoncés équatifs, où le sujet et l'attribut sont en quelque sorte interchangeables. Dans ces énoncés, le contexte de gauche et celui de droite sont censés être égaux par rapport à la copule.

Pour le faire voir considérons l'exemple suivant, tiré d'un article consacré aux usages de l'Internet sur les lieux de travail. Ce texte figurait sous une photo montrant un homme devant son écran:

(7) Les sites les plus visités au bureau sont *sportifs, commerciaux, boursiers et... pornographiques*. (*L'Express*, 24.06.2000)

La valeur d'identification de la copule permet de reconstruire le support extensionnel qui manque aux AR *sportifs, commerciaux, pornographiques*. C'est le nom qui sert de tête au SN en position sujet. La version «reconstruite» est donc la suivante:

(7a) Les sites les plus visités au bureau sont *les sites sportifs, commerciaux, boursiers et... pornographiques*. (*L'Express*, 24.06.2000)

Cette formulation apparaît d'ailleurs dans le corps de l'article! De telle sorte qu'on peut faire l'hypothèse que dans la formulation (7), un principe d'économie a prévalu chez le scripteur sur la résistance des AR à apparaître en position attribut.

Les énoncés attributifs d'identification constituent le deuxième moyen de remédier au manque d'autonomie fonctionnelle des AR en position d'attribut.

1.3. Jeu sur le sens non spécifique de l'AR

Le fait que les AR soient dépourvus de sens spécifique et que leur emploi en position d'attribut puisse par conséquent poser des problèmes d'interprétation, offre aux locuteurs la possibilité de divers jeux langagiers. Tel est le cas de l'énoncé suivant, qui est un titre de presse, et dont le caractère énigmatique produit un indéniable effet de captation:

(8) Dans le canton de Fribourg, la prévention routière est *musicale*.

En raison du fait que l'AR *musical* ne signifie que «relatif à la musique» et ne spécifie en rien en quoi consiste cette relation, et parce qu'il est difficile de construire un rapport empiriquement cohérent entre le monde de la prévention routière et celui de la musique, ce titre apparaît comme une sorte d'intrigue sémantique. L'explication de cette intrigue est donnée dans le corps de l'article:

(8a) À la rentrée scolaire, la police cantonale met sur le marché des rengaines sur CD pour apprendre aux plus jeunes comment affronter le trafic routier. (*Le Matin*, 11.08.2000)

Comme dans (5), la spécification ici s'effectue par apport extraphrastique. Mais (8) diffère de (5) par sa position relativement aux énoncés qui permettent de compléter l'interprétation de l'AR. Dans (5) ces énoncés ont été donnés en amont, de sorte que (5) ne pose pas de difficultés d'interprétation; mais dans (8), ces énoncés sont donnés en aval, d'où un effet de surprise et de captation.

La comparaison de ces deux exemples permet de faire une autre observation encore. Dans (5), la spécification du sens de l'AR est fondée sur un contraste sémantique, dont l'un des termes est l'AR et dont l'autre terme n'est pas donné explicitement (*immatériel*), de telle sorte que le sens de l'AR doit être partiellement construit interprétativement. Dans (8a), en revanche, elle est directement et explicitement fournie par le texte: *des rengaines sur CD pour apprendre comment affronter le trafic...* La spécification est ici complète.

Observons enfin que l'interprétation de (8) est d'autant plus difficile hors contexte que le SN *prévention routière* désigne un événement, et qu'il se combine par conséquent de préférence avec des prédicats adjectivaux comme *efficace, utile, nécessaire, populaire*, etc., donc des expressions s'appliquant par définition à une proposition (expressions dites pour cette raison *d'ordre supérieur*). Cette propriété sémantique apparaît dans les périphrases suivantes:

(8b) Dans le canton de Fribourg, quand on fait de la prévention routière, c'est efficace / utile / nécessaire / populaire.

L'AR *musical* n'apparaît en principe pas dans ce type d'emploi, car il dénote une relation à un objet et non à un évènement.

En vue d'approfondir ce que nous avons appelé *captation*, examinons un autre exemple, apparemment identique au précédent, mais dont l'effet est sensiblement différent:

(9) La soirée s'annonce *musicale et folklorique*, joignant spectacle original de musique et danses traditionnelles de la Belgique romane. Elle s'ouvrira dans l'amphithéâtre Janson à 20h.30. (*dépliant, Journal du XXII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Bruxelles 24.07.98)

Bien que les AR *musicale et folklorique* aient toujours la signification d'une relation non spécifique, comme dans (8), le lecteur est ici capable de rendre cette relation quasiment spécifique. Compte tenu du support sur lequel figure cet énoncé (programme de la partie récréative d'un congrès), et de l'un des sens lexicalisés par le substantif *soirée* (en gros: «réunion de plusieurs personnes, le soir, à des fins de loisir»), l'AR *musical* se rapporte naturellement à ce substantif, par l'intermédiaire notamment du sème «loisir», qu'il spécifie. Ainsi, (9) se paraphrase par (9a), dans lequel *caractère* exprime la dimension générique du sème que *musical* a pour tâche de spécifier:

(9a) La soirée aura un caractère musical.

Il en irait de même pour l'AR *littéraire*⁴:

(10) La soirée s'annonce *littéraire*...

(10a) La soirée aura un caractère littéraire.

Rappelons que dans l'énoncé (8), *musical* requiert un apport extraphrasique, parce qu'il ne se combine pas sémantiquement avec *prévention routière*. En revanche dans (9), il devient interprétable grâce à la combinaison que nous venons de signaler. La compréhension de cette combinaison est assurée par l'usage de ce même AR comme adnominal dans le SN *soirée musicale*, qui forme, d'ailleurs, un paradigme avec *soirée littéraire, folklo-*

4 On pourrait ainsi continuer l'analyse du paradigme *soirée*, bien qu'il ne soit pas complété par un AR (*cf. soirée dansante, soirée mondaine*). En voici juste deux exemples et quelques commentaires.

(1) La soirée s'annonce *dansante*...

(1a) La soirée aura un caractère dansant.

(2) La soirée s'annonce *mondaine*...

(2a) La soirée aura un caractère mondain.

L'adjectif verbal *dansant* spécifie clairement le sème générique «loisir» contenu dans *soirée*; cela n'exige donc aucun effort interprétatif du côté du lecteur. Par contre, l'adjectif qualificatif *mondain* ne se rapporte pas du tout au sème générique «loisir». Il attribue une caractéristique qualitative au sujet.

rique... L'existence de ce paradigme fait que l'interprétation de l'énoncé copulatif correspondant s'appuie nécessairement sur le sens de ce paradigme.

2. AR polysémiques et double isotopie

Nous avons analysé ci-dessus quelques cas dans lesquels des AR sont utilisés en position d'attribut, à la faveur d'apports informationnels d'origine extra- ou intraphrastique. Nous allons maintenant examiner le cas d'AR polysémiques, interprétables tantôt comme des adjectifs de relation, tantôt comme des adjectifs qualificatifs.

La tendance qu'ont les AR, du moins certains d'entre eux, à lexicaliser une acception qualificative est un phénomène relevé depuis longtemps. Cette mutation sémantique n'implique pas nécessairement la disparition des emplois relationnels; il s'ensuit des situations de polysémie. Des adjectifs comme *humain* ou *féminin* en sont une illustration. S'il n'y avait un constant mouvement de «flux» et de «reflux» (pour reprendre l'expression de Bartning & Noailly, 1993) entre les acceptions relationnelles et les acceptions qualificatives, on serait même tenté de parler d'homonymie.

Du point de vue de la sémantique de la phrase, la polysémie des AR peut provoquer des ambiguïtés. En discours, ce phénomène peut donner lieu à ce que Greimas (1986, p. 70) appelait *double isotopie*.

2.1. Désambiguïsation de l'AR au profit d'une interprétation relationnelle

Etant donné la résistance des AR à figurer en position d'attribut, on ne sera guère surpris de constater que cette position favorise la désambiguïsation des AR polysémiques vers l'acception qualificative plutôt que relationnelle. Par exemple, si quelqu'un commente la collection de mode d'un couturier en disant

(11) Sa collection était *masculine*.

l'allocutaire pensera d'abord à l'interprétation qualificative de *masculin*, donc à des caractéristiques vestimentaires réputées prototypiques de la masculinité. Cependant, comme nous allons le voir, l'interprétation relationnelle est tout à fait envisageable, à condition qu'elle trouve un appui dans le co-texte. Dans l'exemple cité, cet appui se trouve en aval du texte, comme le montre l'extrait (11a), où il ne fait aucun doute que *masculine* doit être interprété comme adjectif de relation.

(11a) Ma première collection était *masculine*, parce que le fabricant que j'avais trouvé était spécialisé dans *l'homme*. (*Le Monde*, 15.08.2000)

Même interprétation relationnelle dans l'exemple (12).

(12) Le verdict est le suivant: le sang est *humain*, mais d'origine inconnue. (sur l'affaire de la Madone de Civittavecchia, TV *La Cinquième*, 19.06.98)

On observera que (11) et (12) parviennent à une interprétation relationnelle par des moyens en partie différents. Tout d'abord, les informations faisant prévaloir cette interprétation se trouvent en aval de l'AR, dans (11); tandis que dans (12) elles sont données en amont de l'AR, dans une séquence non reproduite ici où il est question d'une sculpture de la Vierge sur laquelle apparaissent périodiquement des larmes de sang, qui ont été soumises à des analyses chimiques. Ensuite, dans (11) comme dans (12), c'est le substantif *homme* qui donne l'interprétation relationnelle des AR utilisés. Mais *masculin*, qui correspond à une acception particulière de *homme* («relatif à un être humain mâle»), ne peut dans ce contexte contraster qu'avec *féminin* et ne pose donc pas de difficulté d'interprétation. Tandis que dans (12), *humain*, qui correspond à une autre acception de *homme* («relatif à un être humain») requiert ici la construction d'un domaine de contraste («relatif à un non-humain», «relatif à un être divin», «relatif à...»?). Quoiqu'il en soit, nous rencontrons une fois encore ici la notion de contraste, ainsi que celle de réfutation, notions qui de toute évidence jouent un rôle important dans le problème syntaxique examiné dans cet article.

A ces considérations on peut ajouter que dans (12), il y a une autre raison encore à la non-actualisation de l'interprétation qualificative de *humain*. L'adjectif *humain* dans son sens qualificatif s'applique plutôt à des noms ayant le trait [+Comportement] ou [+Humain]; par exemple, *Sa réaction a été très humaine* ou *Il a des défauts, c'est humain*.

2.2. Désambiguïsation de l'AR au profit d'une interprétation qualificative

Comme nous venons de le voir, la simple apparition d'un AR en position d'attribut ne lui garantit pas une interprétation qualificative. On observe plusieurs moyens permettant d'assurer une interprétation qualificative à un AR utilisé attributivement. Ces moyens sont cependant beaucoup plus simples que ceux utilisés pour induire une interprétation relationnelle, parce qu'ils n'exigent pas de recours au contexte extraphrastique. Nous en mentionnerons deux: la coordination d'un AR avec un adjectif qualificatif, comme dans (13); et l'ajout d'un adverbe d'intensification, comme dans (14) et (15).

(13) Le «locuteur naïf» n'est guère capable de prendre ses distances avec la langue. [...] Il cherche à l'humaniser en quelque sorte en lui attribuant des qualités et des défauts: telle langue est belle, harmonieuse, *musicale*, telle est laide, dissonante. (Yaguello)

(14) Moins *musical* est le piaillage aigu des femmes de pêcheurs faisant la réclame pour les produits de la pêche du jour. (Lisbonne. Guide de voyage)

(15) Ça, c'est un bon dictionnaire du français non conventionnel, mais ça reste très *littéraire*. Il y a beaucoup de citations d'écrivains. (oral, 08.2000)

2.3. Double isotopie ou jeu sur la polysémie des expressions adjectivales

Il est intéressant d'observer que dans certains énoncés, le locuteur paraît avoir exploité la polysémie d'une expression adjectivale, «suspendant» ainsi son interprétation. Nous avons nommé ce jeu linguistique «oscillation entre sens relationnel et sens qualificatif» (cf. Nowakowska, 1998). L'adjectif *urbain* nous servira d'exemple. Il peut être glosé comme «relatif à la ville» (sens relationnel) et «qui fait preuve d'urbanité» (sens qualificatif). Les exemples (16) et (17) montrent que le choix pour l'un de ces deux sens n'est de loin pas toujours clair.

(16) Les Français sont de plus en plus *urbains*. [oral]

(17) Maintenant nous serons moins *urbains* [...] [oral]

D'où vient l'oscillation entre les deux interprétations? D'abord, certains indices suggèrent indiscutablement une interprétation qualificative: la position d'attribut, dans laquelle se placent systématiquement les adjectifs qualificatifs, et les expressions de gradation (*moins, de plus en plus*) qui sont également propres à ces adjectifs. Mais ensuite, après avoir pris connaissance de la suite du texte, on en arrive à l'idée que ces deux indices sont trompeurs: il s'agit d'AR interprétés relationnellement.

(16a) Les Français sont de plus en plus *urbains*. (premier énoncé; la suite: des informations concernant une statistique sur le pourcentage des Français qui vivent dans les villes; radio France-Inter: Bulletin d'information 19.08.98)

(17a) Maintenant nous serons moins *urbains* parce que nous allons écouter un reportage sur les Dogons du Mali et leurs cultures d'oignons. (radio France Culture 22.09.98)

Remarquons que les formes ambiguës se trouvent dans les énoncés initiaux, ce qui produit un effet de captation. De tels exemples peuvent être rapprochés de ce que nous avons écrit au paragraphe 1.2, à propos du sens non spécifique des AR.

3. Réfutation par un AR

Par leur sens relationnel non spécifique, les AR s'adaptent bien à la position adnominale. C'est à l'intérieur d'un SN et non en position d'attribut qu'ils disposent d'un support extensionnel immédiat: le nom tête du SN. Comme ils se combinent avec son sens à l'intérieur du SN, le lien entre le N et l'AR a un caractère atemporel. Pour cette raison, le tandem N-AR tend parfois à former une expression plus ou moins figée. Par exemple, dans *rue piétonne*, il y a un lien sémantique fort entre le nom tête et l'AR qui le détermine. Ce lien se manifeste par le fait que le lexème *rue* perd une partie de son sens d'origine; celui-ci, paraphrasable approximativement comme «endroit destiné à la circulation des voitures et des piétons» perd le sème *voiture*.

Il arrive que dans un discours argumentatif, souvent oral, le locuteur ait besoin d'actualiser cette relation de nature atemporelle, c'est-à-dire de lui conférer un repère temporel. Il en résulte un énoncé copulatif de type de (18), (19) et (20).

(18) [maintenant] La rue est *piétonne*. Vous pouvez vous installer. (oral, le garçon d'un restaurant à un client qui voulait manger dehors; dans la situation où on vient de fermer la rue devant le restaurant un samedi soir, Nancy, 18.08.2000)

(19) Cette rue est très agréable depuis qu'elle est *piétonnière*. (oral, 2000)

(20) Il y a un projet de rendre cette place complètement *piétonnière*. (oral, 12.2000)

Dans (18), il ne fait guère de doute que l'information véhiculée par l'AR, originellement atemporelle dans *rue piétonne*, devient une information ancrée dans la temporalité de l'énonciation. Ceci vaut également pour (19) et (20). Ces exemples montrent que l'ancrage temporel peut être obtenu de deux manières au moins. Tout d'abord, comme dans (18) et (19), il peut être produit en exploitant la dimension déictique des temps verbaux. Ensuite, comme dans (20), il peut être produit par exploitation des présupposés de l'énoncé: s'il y a un projet de rendre une certaine place piétonnière, c'est qu'elle ne l'est pas encore, etc.

Si l'on compare les énoncés (18), (19) et (20) avec les énoncés attributifs analysés dans les paragraphes précédents, on constate qu'il n'y a pas ici d'effet de captation de l'attention de l'allocutaire. Ceci tient au fait que le sens non spécifique de l'AR *piéton / piétonnier* n'entraîne pas de risque d'ambiguïté si on applique cet adjectif à *rue* ou à *place*. Comme nous venons de le dire, ces deux concepts se chevauchent. L'unique opération à laquelle la norme paraît réfractaire consiste à «actualiser» une relation dont la nature est atemporelle.

Dans (18) à (20), le besoin d'ancrage temporel justifie à lui seul l'usage attributif des AR. Considérons encore l'exemple (21), qui malgré une certaine ressemblance d'analyse avec ces exemples, ne permet pas de justifier l'emploi prédicatif de *social* par le même besoin.

(21) Du coup l'initiative est à la fois *sociale* et rentable. (La banque prend l'initiative d'aider un client qui s'est trouvé au chômage et n'est pas capable de continuer à payer sa maison. La banque l'aide à trouver un emploi en écrivant son CV; France Inter 15.12.98)

En réalité, ce qu'ont en commun les énoncés (18) à (21) et ce qui est primordial pour leur bonne analyse, c'est le fait qu'ils sont fondés sur la réfutation d'un des deux termes mis en contraste. Dans (18), (19) et (20), l'AR attributif réfute implicitement l'opinion que l'endroit en question soit destiné aux *voitures*: il le limite aux *piétons*. Dans (21), le mécanisme de la réfutation est plus subtil. Le locuteur a coordonné deux termes, *social*, signifiant approximativement ici «qui vient en aide aux classes sociales défavorisées»⁵, et *rentable*. Or ces deux termes sont généralement reçus comme argumentativement anti-orientés. De telle sorte que l'adjectif *rentable* réfute ici implicitement une inférence à laquelle invite l'adjectif *social*, à savoir: «venir en aide aux classes sociales défavorisées ne rapporte pas d'argent».

4. En guise de conclusion

Pourquoi les adjectifs de relation sont-ils réfractaires à la position d'attribut? Pourquoi, et à quelles conditions, certains d'entre eux tolèrent-ils cet emploi? Telles sont les principales questions qui sont abordées dans cet article.

Au niveau du sens, les AR signifient une relation non spécifique à l'objet qu'ils désignent. Leur structure se caractérise donc par la présence d'une variable prédicative. Nous avons essayé de montrer que la prédication par attribut s'accommode mal de cette sous-spécification sémantique. Une confirmation nous en est donnée par le fait que seuls les adjectifs dénominaux qui ont lexicalisé un sens plus spécifique apparaissent de façon régulière en position d'attribut. La résistance des AR à apparaître dans cette position peut donc être décrite comme une norme du système.

5 La coordination avec *et* pourrait donner à penser que l'AR est devenu un adjectif qualificatif. Nous pensons que les adjectifs dénominaux qui deviennent qualificatifs s'approprient un sens axiologique, comme dans (13). Bien que l'AR *social* dans (21) signifie une relation spécifique à la société («aidant la classe inférieure»), il est dépourvu de sens axiologique.

Cependant, comme nous l'avons montré, il est utile de revenir sur la formulation de cette norme.

D'une part, en effet, l'observation montre que les AR en position d'attribut sont vraisemblablement beaucoup moins rares qu'on ne le prétend communément. D'autre part, l'analyse de ces AR prédicatifs fait apparaître une dépendance interprétative particulière: ils peuvent être utilisés attributivement à condition que leur sens soit spécifié par un apport informationnel extraphrastique. En d'autres termes, ce qui paraît anomal au niveau phrastique devient normal dans le discours.

Par ailleurs, cette norme ne représente qu'une des contraintes auxquelles est confronté le locuteur. Nos analyses montrent également que dans certains cas, des raisons purement «pragmatiques» peuvent être à l'origine d'une formulation comportant un AR attributif. Nous avons notamment évoqué un principe d'économie, ainsi que divers effets de «captation» de l'attention de l'allocataire. Dans de tels cas, on peut considérer que le locuteur choisit de privilégier le communicationnel au détriment de la norme syntaxique.

On peut dès lors se poser la question générale suivante: est-ce que la résistance des AR à figurer en position d'attribut relève encore de la norme?

Bibliographie

- Bartning, I. (1976). *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominatifs en français*. Stockholm: Göteborgs Offsettryckeri AB.
- Bartning, I., & Noailly, M. (1993). Du relationnel au qualificatif: flux et reflux. *L'information grammaticale*, 58, 27-32.
- Greimas, A. J. (1986). *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Paris: P.U.F.
- Marouzeau, J. (1954). Entre adjectif et substantif. *Le Français Moderne*, 22, fasc. 3, 161-171.
- Nowakowska, M. (1998). Przymiotnik relacyjny czy jakościowy? *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego (Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique)*, LIV, 81-94.
- Tamba-Mecz, I. (1980). Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation. *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 18, 1, 119-132.

Two Patterns of Dialect Accommodation of Valais German Speakers in Berne

Marc MATTER
Johanna ZIBERI
Universität Bern¹

Cet article explore les modalités d'accommodation de deux dialectophones du Haut-Valais établis à Berne depuis plus de 20 ans pour l'un et quelques années pour l'autre. En exploitant la notion de répertoire, les auteurs étudient la plus ou moins grande convergence entre les variétés d'origine des deux informateurs et la variété bernoise du dialecte alémanique en se basant sur des observables phonétiques obtenus en situation d'entretiens informels. Les données montrent qu'il n'y a pas de corrélation directe entre les attitudes langagières, la structure des réseaux sociaux des informateurs et leur comportement linguistique. De plus, les facteurs couramment admis dans la littérature comme influençant les comportements langagiers (l'âge et le sexe) ne se vérifient pas dans les données. En revanche, le phénomène d'accommodation semble être sensible au contexte conversationnel et aux thèmes abordés dans l'échange.

1. Introduction

It has been stated that the only persistent fact about language qua *parole* is its ever changing nature. Empirical studies of language change have shown that such change is observable in real time over a certain period of time in the life of an individual (e.g. Siebenhaar (forthcoming) or Prince, 1987) or a community [e.g. Van de Velde *et al.*, 1997; Siebenhaar (forthcoming)] or, when real time data are inaccessible or hard to come by, in apparent time (e.g. Trudgill, 1974; *cf.* also Trudgill, 1988). Such global changes usually break down into more small-scale changes, intermediate states on the continuum from the source variety to the target. The variety of one individual may be stable or fossilized at any point on the continuum or manifest age-grading. In this paper, we will show the patterns of linguistic change in the form of dialect accommodation of two individuals who are part of the Üsserschwyz corpus. On the basis of these quite contrasting data we will make two claims, namely that neither the direction nor the speed of change is predictable from attitudes and social network structure and that even a fossilized variety may still show considerable internal variation.

1 Institut für Sprachwissenschaft, Unitobler, Länggassstrasse 49, CH-3000 Bern 9.

In the Dialect Loyalty Project², the basic assumption is that speakers have a *repertoire* of registers (Gal, 1987) from which they pick the appropriate variety to suit the needs of a particular situation. For our purposes, the term *repertoire* is extended to include different dialects and converging or *accommodated* varieties³. For this paper, the role of Standard High German can be neglected because any Swiss German dialect is the adequate and appropriate means of communication for everyday, non-formal interactions. In earlier work on code-switching, Standard High German was highlighted as the H-variety in complementary distribution with the various regional dialects, the L-varieties, in the German speaking part of Switzerland (Fergusson, 1959). However, reinterpretations of the linguistic situation in German-speaking Switzerland have led researchers away from the classical model of *diglossia* to the concept of *medial diglossia* (Kolde, 1981) and, more recently, *asymmetric bilingualism* (Werlen, 1998). In these models, the highly prestigious status of dialects and the absence of a continuum between dialects and the standard variety become the focus of attention. Implicit in these studies is the claim that the use of dialectal variants is subject to a set of constraints which are different from those governing the use of Standard High German and which therefore deserve to be studied independently.

2. Background

2.1 *The Dialect Loyalty Project*

All interactions involving speakers of two or more dialects can give rise to various types of dialect accommodation. In order to control as many factors as possible, all informants of the Dialect Loyalty Project come from the geographically well-defined Upper Rhone Valley. The Upper Rhone Valley is located in the mountainous canton of Valais and belongs to the structurally weak Alpine zones which continually suffer from massive brain drain. Usually, the impetus for migration is the lack of tertiary

2 This project is financed by research grant 12-55323.98 of the Swiss National Fund, with additional funding from the University of Berne's General Linguistics Department for the transcription of data. It is carried out under Prof. Iwar Werlen whose child the research setup is. Thanks go to all the people who have been so dedicated to the success of the project up to this point, i.e. Barbara Buri and Guido Gefer, as well as to Marinette Matthey who reviewed this paper.

3 The acquisition process has not been studied in detail so far. How the new dialect or an accommodated variety is acquired and whether this constitutes a uniform process or an amalgam of interacting and competing rules is one of the current research questions.

education as well as the sparsity of opportunities for vocational training. These essentially economic and educational reasons for migration are often strongly reinforced by emotional factors in one of two ways. Young people are either very reluctant to leave a close-knit social environment with a mostly rural character and move to the urban centers north of the Alps⁴, or they cannot wait to get away from what they experience as a geographically narrow and socially tight environment. In both cases, however, strong ties and frequent weekend visits to friends and family back home are the norm.

The informants of the Dialect Loyalty Project are either long-term or recent migrants now permanently or transiently residing in the greater Berne area. Long-term migrants (n=30) have lived in Berne for five or more years. They are of various ages and socio-economic backgrounds. For the purposes of the Dialect Loyalty Project, they are interviewed just once. Recent migrants (n=49)⁵ are new arrivals in the Berne area. This group consists of young people, aged 16 through 31 at the time of their arrival and, again, of various socio-economic backgrounds. They are interviewed three times: once within the first few weeks after their arrival, and then again after one and two years of their stay in Berne. This research setup allows for a real-time as well as for an apparent-time study of dialect accommodation in the context of migration.

The data in the Üsserschwyz corpus consists of semi-formal conversations of 40 to 90 minutes about the informants' personal background and their experiences in the new situation. The interviewers are speakers of Bernese and Argovian German (*cf.* Marti, 1985 for Bernese, and Bigler, 1979, and Siebenhaar, 2000 for Argovian German) which differ markedly from the informants' dialect(s) (see 2.2) so that the dialect spoken by the informants in the interview is likely to be an *accommodated variety* or *exolect*. The interview does include a word list and a picture description task but otherwise differs from the classical sociolinguistic interview insofar as these tasks are woven naturally into the interview⁶. Moreover, social

4 The name of the corpus presented in this paper, *Üsserschwyz* (used interchangeably with the term *Dialect Loyalty* corpus), is the term used in the German speaking part of the canton of Valais to refer to all other parts of Switzerland, literally «outer Switzerland»; it is a reflection of the felt distance and difference between the Upper Rhone Valley and other parts of the country.

5 This number is likely to decrease due to the fact that some informants return home early or drop out of the sample for other reasons.

6 A reading passage was not included in the interview because dialects are not usually written except in informal letters and notes and in dialect literature. However, reading

network data are elicited with standardized questionnaires which informants are asked to fill out at the end of each interview. Changes over time in linguistic behavior can thus be compared with changes over time in the informants' social network structure.

Full-length content transcriptions of all interviews are available. Narrower dialect transcriptions are made using a refined version of Dieth's transcription system for Swiss German dialects (Dieth, 1986) in the GAT format (Selting *et al.*, 1998). High frequency variables are coded and analyzed in CHAT and CLAN (*cf.* MacWhinney, 1991).

2.2 Linguistic Background

Linguistically, the Upper Valaisan dialect(s) can be set apart from other German dialects by a number of isoglosses (*cf.* Hotzenköcherle, 1984). The geographic location in the extreme south of the German speaking world, isolated from its linguistic relatives by the Alps and the French-speaking Lower Rhone Valley, led to the preservation of a number of Middle High German traits lost in other dialects and the development of a few idiomatic innovations that sets the Highest Alemannic dialects apart from the High Alemannic dialects spoken in the urban centers of Berne and Zurich.

On the level of the lexicon, more numerous French loans such as *pusset* for «baby carriage» and *poort* for «door» than in other Swiss dialects are typical. Morphologically, features such as the productive diminutive suffixes *-ji*, *-si*, *-schi*, *-i* and *-elti* instead of the common *-li* in all other dialects [e.g. Valais German *vogelti* vs. Bernese *vögeli* for «little bird», *cf.* Linguistic Atlas of German-speaking Switzerland, vol. 3 (Hotzenköcherle, 1975, maps 149-154)], the three forms in the verbal plural vs. two (or one) form(s) in the other Swiss dialects [*wier ässe/ier ässet/schi ässent'* in Valais German vs. *mer ässe/der ässet/si ässe* in Bernese German for «we eat/ you eat/ they eat» (*ibid.*, maps 33-34)], and inflection for gender on predicative adjectives vs. non-inflected forms in most other Swiss dialects [Valais German *är isch aalte/ schi isch aalti/ äs isch aalts* vs. Bernese *är isch aut/ si isch aut/ äs isch aut* for «he is old/ she is old/ it is old» (*ibid.*, map 256)] are striking. The boundaries between these features form a corridor of isoglosses which mark the transition between Bernese German and Valais German. From a perception point of view, however, it is

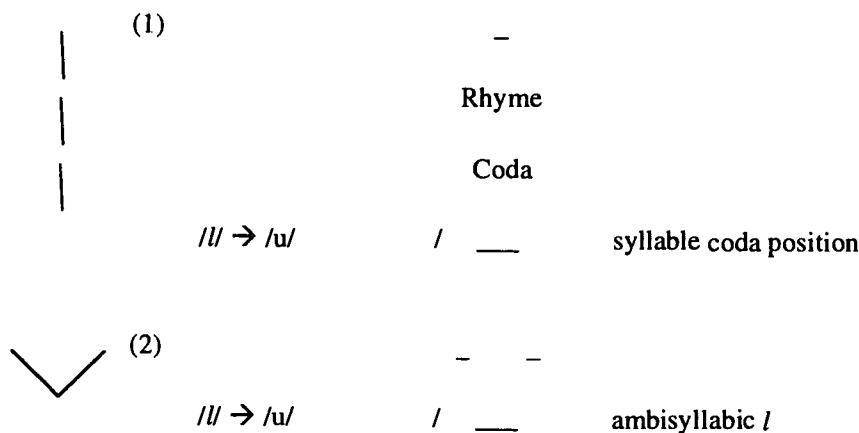
dialect is generally considered difficult because of the lack of commonly agreed upon writing rules and the diversity between the phonological systems of the dialects.

7 Another Valaisan dialect feature is the specific form of the pronoun.

probably the phonological features that most saliently define what people commonly refer to as Valais German, even though these phonological features can be shown not to be part of speakers' metalinguistic knowledge⁸. Nor are any of these segmental phonological dialect features exclusively Valaisan and congruent with the boundaries of the canton of Valais.

The only feature to come close to such a requirement would be the postalveolar sibilant which is an alveolar one in other parts of Switzerland. The postalveolar sibilant, especially before the close front vowel *i*, is evidenced in words like Valais German *schine* vs. Bernese *si* for the masculine possessive pronoun «his», or Valais German *naatersch* vs. Bernese *naaters* for the name of the town of Naters (*cf.* Bohnenberger, 1913; Hotzenköcherle, 1984; Schnidrig, 1985). In some phonological contexts and geographic locations in the Upper Rhone Valley, postalveolarization of *s* is more variable than in others. It is not attested in Berne⁹.

A striking feature of Bernese German and other High Alemannic dialects is the vocalization of the lateral *l* (*cf.* Christen, 2001 for an overview). *L*-vocalization is most easily explained prosodically with the rules shown in (1) and (2):



8 Sometimes informants did mention some features that they changed when speaking to people who they assumed would not understand them if they spoke Valais German. Lexical items figure by far most prominently among them. Among the much less frequently mentioned phonological features, prosodic ones such as speed and melody outrank segmental ones.

9 One of the exceptions to this rule is the lexical item *iisch* for «ice» which has a postalveolar fricative in many locations outside the Upper Rhone Valley as well [*cf.* Linguistic Atlas of German-speaking Switzerland, vol. 2 (Hotzenköcherle, 1965, map 144)].

Examples of *l*-vocalization in syllable coda position are Valais German *baald* and *määlde* vs. Bernese German *baud* and *mäude* for «soon» and «to notify», respectively. Examples for vocalized *l* in ambisyllabic position are Valais German *bälle* and *brille* vs. Bernese German *bäue* and *bröue* for «to bark» and «glasses», respectively¹⁰. While this rule is fully productive in the city of Berne (and spreading from there to surrounding areas and as far to the south as Spiez¹¹), it is only attested in a few communities in the highest part of the Upper Rhone Valley. According to Bohnenberger (1913, § 88), this «labialized» lateral differs from a regular vowel in Valais German in that its occurrence after a vowel does not create the impression of a diphthong. However, the pertinent maps in the Linguistic Atlas of German-speaking Switzerland, vol. 2 (Hotzenköcherle, 1965, maps 147-150), do not show a difference in the transcription of the sound quality and quantity between Bernese and Valais German realizations of this phenomenon. It is therefore safe to assume that the acoustic quality of vocalized *l* is the same in both places.

Besides the attested «dialectality» of the postalveolar sibilant and *l*-vocalization in the literature, tests with speakers of Valais German who were asked to imitate Bernese German showed that *l*-vocalization is a highly salient feature (for the use of salience as an explanatory concept in accommodation cf. Auer *et al.*, 1998; Kerswill and Williams (forthcoming), and Trudgill, 1986, as well as older dialectological sources such as Schirmunski 1930). In Labov's terms, *l*-vocalization is a *stereotype*, i.e. its «social and regional connotations become a part of common knowledge» (Chambers and Trudgill, 1998, p. 75). Dialect accommodation involving a stereotype is therefore likely to be conscious. The postalveolar sibilant seems to be a dialect feature below the level of awareness and can therefore be hypothesized to be an *indicator*. If it gets accommodated, it is a change that probably goes unnoticed by the speakers¹².

These qualities along with the fact that they are very frequent in the data make the above variables ideal for the study of linguistic behavior. It is our working hypothesis that these dialect features will be accommodated to the

10 Other Valaisan dialect features in this example are the long vowels *a* and *ä* in *baald* and *määlde* which are short in Bernese German. Moreover, the *i* in Valais German *brille* shows the unrounded vowel *i* which is rounded in Bernese German.

11 This spread to Spiez has recently been shown in a seminar paper by Alexandra Flury who tested the pupils of two classes and found variable use of *l*-vocalization.

12 In the 3rd person singular feminine and the 3rd person (generic) plural pronoun in Valais German, *schì*, however, the postalveolar sibilant seems to be somewhat more salient than in other lexical items, according to the above mentioned imitation test.

Bernese variant in the language of an accommodating Valais German speaker and that they will be safeguarded from outside influence by those speakers who wish to preserve their native dialect. The contrast between (Bernese) variable adaptation vs. (Valais German) variable preservation is what we hope to capture by an extension of Weinreich's concept of *language loyalty* (Weinreich, 1953, § 4.41) to a concept of *dialect loyalty*¹³.

2.3 Sociolinguistic Background

From a sociolinguistic point of view, the Upper Valais dialects are fairly prestigious, both covertly and overtly. Our informants frequently report a type of *foreigner's advantage* that they enjoy when they use the easily definable and markedly different Valais German dialect in Berne. Werlen's 1985 report of a pilot study on attitudes toward dialects supports this: He shows that evaluations of Valais German differ from region to region, but frequent adjectives attributed to it are *colorful, lively* and *exotic*. Nevertheless, despite the high degree of *tolerance of linguistic variation* in German-speaking Switzerland (Werlen, 1998), upper Valaisans are under a certain pressure to accommodate their dialect when they speak to fellow Swiss Germans because, on the negative side, they are also considered *hard to understand* (cf. also Schmidrig, 1985).

The informants find themselves in an environment that predominantly speaks Bernese German and other non-Valaisan Swiss German dialects. Bernese German is a highly prestigious and widely used variety. The Bernese dialect is said, among other things, to be *snug, cosy, pleasant, warm* and *friendly* (cf. Werlen, 1985), and it has national importance as a dialect frequently used in the media. Valais German has only recently gained more than just local propagation through the national media. Though extensive mobility increases the exposure to and intelligibility of marginal dialects as well, the situation just outlined still holds in German-speaking Switzerland.

13 Even though the terminology chosen here might suggest that accommodation is a controlled and voluntary process, this is not a point we are trying to make. The intentionality question cannot be answered on the basis of the data presented here which only allow for the analysis of linguistic behavior. The interpretation of that behavior in terms of the status / saliency of a variable, social network structure, attitudes, loyalty, etc. is, at this point, only preliminary.

3. The Informants and their Social Network Structure

This study is the presentation of work in progress. At this point, all recent migrants have been interviewed at least twice and data from two thirds of the long-term migrants have also been collected. It is too early, however, to make generalizable claims about the Dialect Loyalty Corpus as a whole. Nevertheless, the linguistic behavior of two individuals, Ms X and Mr Y, has lead us to formulate the hypotheses given in the introduction of this paper and repeated here for convenience. On the basis of the data presented shortly, we will make the claim that neither the direction nor the speed of change is predictable from attitudes and social network structure and that even a fossilized variety may still show considerable internal variation.

Ms X (20) migrated from the canton of Valais to Berne to complete her training as a hairdresser. From the very start she liked her life in Berne and the opportunities of a city and ended up deciding not to return back to Valais but to look for a job in Berne. Her social network structure in the first year shows an unusually high coefficient of non-Valaisans which sets her apart from most other new arrivals in the corpus who either keep strong ties to the people at home or indicate that the majority of new acquaintances in Berne are of Valais origin. A year later, this characteristic is further solidified by even more non-Valaisan contacts in her network.

Mr Y (44) came to Berne at the age of 22 for educational and career reasons. A weekend commuter in the beginning (to see his wife and daughter in Valais), he moved to a suburb of Berne when his family caught up with him; they have lived there ever since. Mr Y does not intend to go back to Valais. He has his most important ties (close family, business and clients) in Berne. The analysis of his social contacts is remarkable in one way and quite unremarkable in another. On the one hand, he lists only seven people with whom he is in regular contact or who he has seen, talked to or exchanged letters with at least twice in the previous four weeks. On the other hand, his non-Valaisan coefficient is high: More than half of his regular contacts are non-Valaisans.

In order to compare social networks, they are quantified by calculating a factor R on the basis of the formula in (3).

$$(3) \quad R = \frac{VS}{VS + BE}$$

where VS are contacts of Valais origin in the network and BE are contacts of Bernese (or any other) origin. The R -factors for Ms X are 0.72 in the first year and 0.62 in the second year, which shows that her Valais contacts are losing ground over time. From these data and her plans about the future

it can be hypothesized with some certainty that this number will be decreasing further throughout the next year(s). Mr Y's *R*-factor is 0.43 which situates him in the vicinity of his group's mean value of 0.40. His *R*-factor (but, of course, not necessarily the absolute numbers of mentions in his network) is likely to symbolize the social network structure of Ms X a few years down the road.

Both Ms X and Mr Y have a lot of client contact in their professions. They are similar in their positive attitudes toward Berne, a place they both appreciate in contrast to the Upper Rhone Valley as an environment with a wider range of possibilities. Ms X and Mr Y both migrated away from the canton of Valais for educational reasons and ended up staying away. They both have a migrational career which is very common in the Dialect Loyalty corpus. Ms X and Mr Y differ in terms of how often they go back to the Valais. While Ms X goes home to see her family and friends every weekend, Mr Y only travels to the canton of Valais in irregular intervals for family reunions and holidays and as rarely as just three times a year.

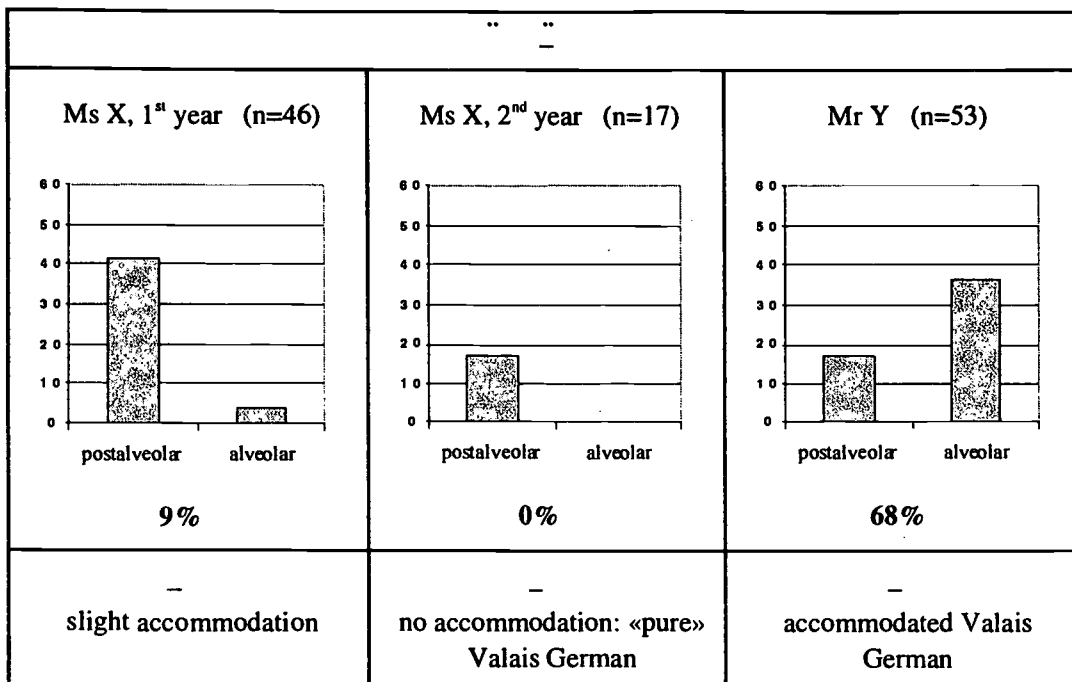
If it is possible at all to speculate about the patterns of accommodation that these two people will exhibit, based on what is common knowledge in the sociolinguistic literature, one would suspect that, if there are any differences at all between the two informants, Ms X, as a young woman who identifies with her new environment in which a prestigious, widespread variety of Swiss German is spoken, will have a stronger tendency to accommodate than Mr Y.

4. Accommodation

At least four types of dialect accommodation can be observed in the Dialect Loyalty corpus ranging from the acquisition of a new dialect and complete dialect change, to intermediate stages where code-switching and mixing occurs globally or locally, to the very conservative maintenance of the original dialect with very few traces of accommodation.

4.1 *Similar Backgrounds, Dissimilar Behavior*

What sort of accommodation behavior do Ms X and Mr Y have? With respect to the variable Bernese alveolar *s* vs. Valaisan postalveolar *ʃ*, the following pattern emerges:



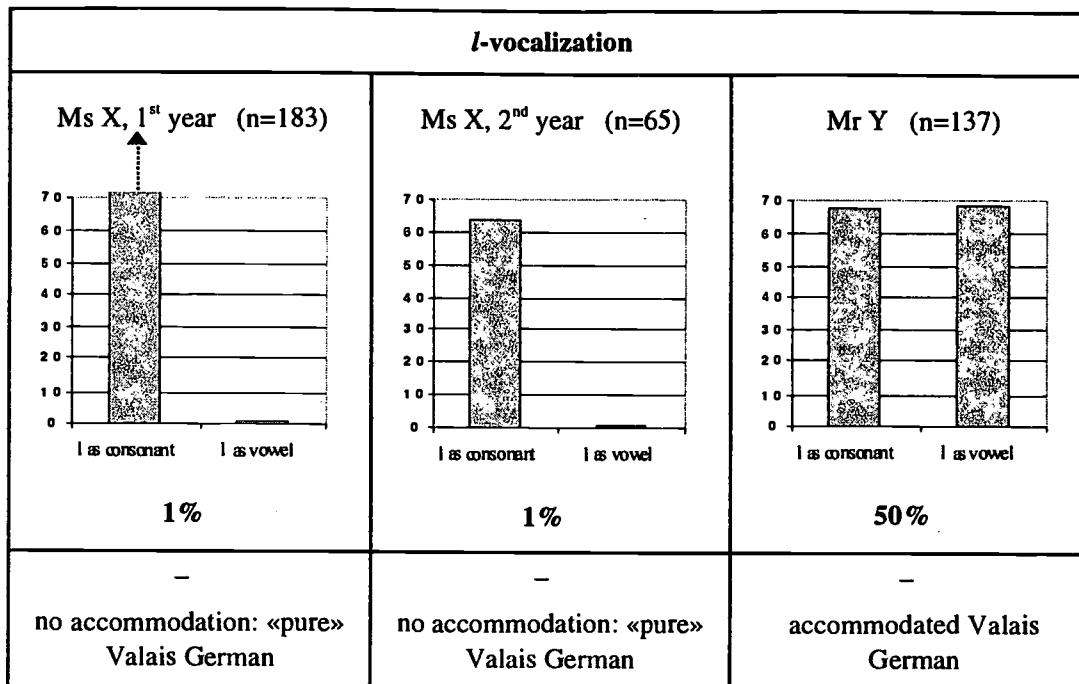
(fig. 1)

In terms of this one variable, Ms X accommodates slightly to Bernese German in the first year: 9% of her realizations are alveolar¹⁴. Methodologically, we are faced with a problem here because it is not clear whether this is the start of an accommodation or whether a very small number of *s* instead of *ʃ* is the norm in her idiolect. However, in the second interview a year later she speaks a prototypical Valais German basilect with respect to this variable.

The numbers are different for Mr Y who has significantly more realizations of alveolar *s*. He chooses the accommodated Bernese variant in 68% of all potential cases.

The next figure shows the dynamics of the variable *l*-vocalization. Similarly to the first variable, the two informants show divergent tendencies:

14 No index scores were calculated because all variables in this paper are binary and their value can equally well be expressed in percentages.



(fig. 2)

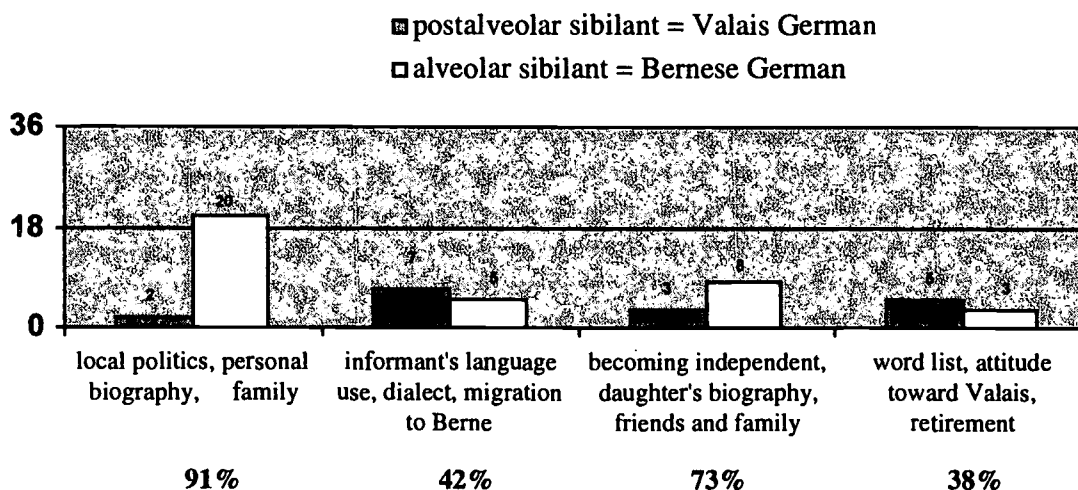
In both years, this salient Bernese feature remains markedly unaccommodated in Ms X's data. Mr Y, on the other hand, behaves differently: He uses the accommodated vocalized realization of the variable equally often as the unaccommodated consonantal one. At this time it is important to note that, up to the age of ten, Mr Y had lived in one of those villages in the Upper Rhone Valley where *l*-vocalization occurs. Afterwards he moved to a small town further down the valley where *l*-vocalization does not occur. When asked about his linguistic behavior some time after the interview, Mr Y could not comment on when or where he had learned this variable. However, whether or not he vocalized his *l*'s as a little child is not crucial; the fact is that he uses both realizations of this variable in his language today according to contextual rules (cf. 4.2).

A first and somewhat surprising finding is that Ms X and Mr Y do not show any kind of similarity in their linguistic behavior with respect to the two variables examined. Even though they have similar socio-economic backgrounds, social networks and attitudes, their behavior diverges. What is more is that, contrary to a commonly held opinion in sociolinguistics about women being linguistically less conservative than men, Ms X is not in the lead of a change, but the opposite is true: Ms X even decreases her first-year traces of accommodation in the second interview (cf. also Siebenhaar, 2000 and forthcoming, for further observations concerning gender influences on language use). As a matter of fact, the *time of exposure* to the Bernese dialect seems to be the only diverging non-

linguistic factor discriminating the two informants. Whether the extent of accommodation is simply a question of time of exposure, however, or whether it is subject to other influences¹⁵ remains to be seen, with first indications of answers possibly emerging after the next interview with Ms X and as the analyses of the data in the Dialect Loyalty Corpus become more numerous.

4.2 *Vascillating Accommodation*

A closer look at Mr Y's data reveals another interesting fact. If his use of consonantal vs. vocalized *l* is examined over time, i.e. over the first thirty minutes of the interview, it can be demonstrated that his accommodations are not linearly spread but clustered at certain points during the interview. Figure (3) shows this for the variable postalveolar vs. alveolar sibilant:



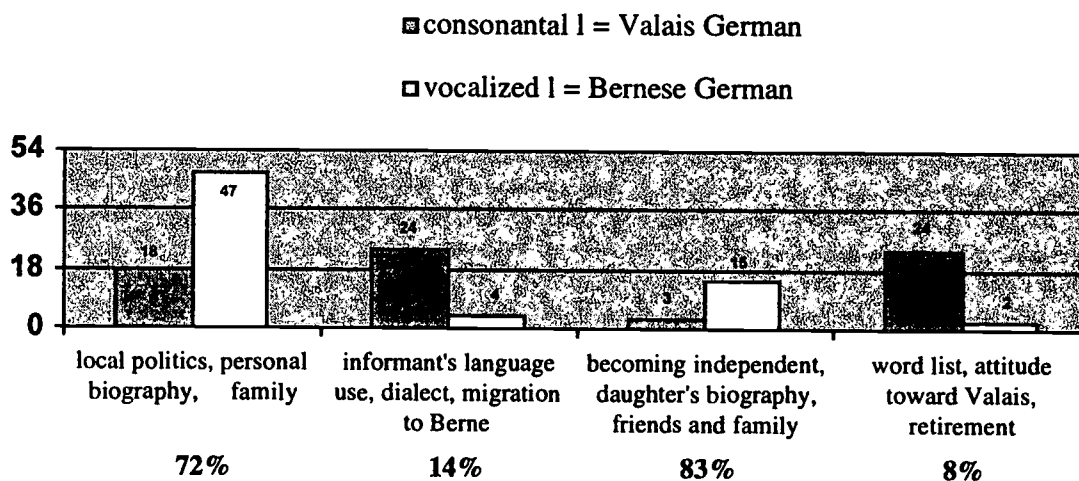
(fig. 3)

Overall, this variable is quite accommodated towards Bernese German – the accommodation index never falls below 38% with an average of 68% of the realizations in Bernese German (*cf.* fig. 1). There are two local peaks where the Bernese variant occurs much more frequently. This happens most strikingly during the first twelve minutes of the interview when the

15 An increase over the past decades of the tolerance of linguistic variation as well as differing attitudes toward dialects at the respective times of migration may be among these influences. On the level of the individual, it remains to be seen whether Ms X is building up bilingual competence in both Valais and Bernese German; in this case, her use of Valais German may be an artefact of the interview situation in which she thinks that she is expected to speak Valais German.

informant talks about local (Bernese) politics, his personal biography and his immediate family in Berne. The second and smaller peak occurs after approximately 19 minutes when Mr Y again talks about topics which have their geographic locus in Berne. The accommodation indices drop dramatically when the informant talks about his own language use and his migration to Berne and, especially, when he is presented with a Valais German word list and, in continuation, when he talks about what his thoughts and feelings are toward the Upper Rhone Valley where, according to Mr Y, one can buy the best cheese and home-made sausages in Switzerland. Nevertheless, despite culinary benefits, he would, for various reasons, much rather not return there for good, not even when he retires.

The other variable shows this vascillating pattern even more pointedly in figure 4:



(fig. 4)

Again, accommodation indices reflect topic breaks during the interview. It is astonishing to what degree Mr Y is able to (consciously or subconsciously) control his dialect variables. Three factors seem to be responsible for this pattern, all other overtly controllable things being equal (same time, same room, same setting).

- Topic breaks: Whenever the topic of the conversation has its geographical locus in Berne, Mr Y uses more Bernese realizations.
- Degrees of self-monitoring: The informant seems to be able to produce more Valais German realizations when the topic of the conversation is his language. This is especially salient during and after the word list task.

- Beginning of conversation: There may be a phase of uncertainty concerning his addressees' competence in understanding Valais German. Therefore, he converges towards their dialect so that smooth conversation without too many interruptions is guaranteed.

If these factors are indeed relevant for Mr Y's linguistic behavior, there are several interesting interpretations. On the one hand, Mr Y locates his immediate family in Berne even though his wife is also from the Upper Rhone Valley and his daughter speaks Valais German at home. Nevertheless, for Mr Y, place of residence has precedence over birthplace and origin.

His attitudes towards Valais, however, are not formulated from a Bernese perspective, his accommodation index being very low in that part of the conversation. What is puzzling here is the fact that *what* he says about Valais is not as unambiguously positive as his linguistic behavior might lead one to believe. There is a discrepancy between content and form which may be an indication of some sort of *covert prestige* associated with the Upper Rhone Valley and its dialect.

The fact that Mr Y's accommodation index is very high during the first part of the interview may also be due to an uncertainty on his part about the situation of the interview: He knows that the interviewers are interested in his personal biography and migration history but he cannot be sure that they will understand an unaccommodated Valais German dialect. During the first few minutes of the interview, the degree of accommodation necessary for successful communication has to be negotiated on the background of his temporary role as a representative of the Valais German speaking community.

Spreading effects may also be involved. Certain topics trigger a high degree of Valais or Bernese German realizations in the form of a code-switch. After a certain peak is reached, indices gradually reduce again. Accommodation scores during topics which would normally not involve high degrees of accommodation can thus be influenced by what precedes them. The code-switch would then be said to be gradual.

5. Conclusions, Reservations, Perspectives

The data in this paper suggest that there is no simple or direct correlation between attitudes, social network structure and linguistic data. The speed and degree of accommodation cannot be predicted on the basis of comparable backgrounds and motivations for migration. Gender and age do

not have the expected influence on the accommodation patterns of Ms X and Mr Y in the sense sometimes suggested in the sociolinguistic literature.

In the data presented in this paper, the most interesting patterns emerge from the study of the relation between topic and accommodation. It is therefore not enough to study accommodation globally. The vascillating pattern of Mr Y shows that his linguistic behavior is highly sensitive to conversational context and extra-linguistic factors such as geographic allocation of topics, to when a specific topic is addressed relative to other topics and to the interview as a whole, and to the task (word list vs. casual speech). The interplay of overt and covert prestige seems to play a certain role as well, though this is notoriously difficult to claim and always runs the risk of circularity of argumentation.

The type of research presented here always has to deal with a number of factors which cannot be controlled. The linguistic behavior of the informants may, to some extent, be influenced by factors such as the relative formality of the interview situation with recording equipment and questionnaires. Also, the perceived purpose of the interview in which informants are addressed specifically as people from the Upper Rhone Valley may influence speakers' linguistic behavior. What is more is the fact that the interviewers, because of increased exposure to Valais German, usually do not have any difficulty understanding the informants even if they speak a very unaccommodated variant of Valais German. This may result in somewhat skewed data because the informants are not under the same kind of pressure to accommodate as they are when they cannot assume interlocutors' familiarity with Valais German.

The two patterns of (non-)accommodation presented in this paper are, of course, not the only ones we are finding in the Dialect Loyalty Project data. Situational code-switching and complete dialect acquisition leading to dialect change have been attested (Werlen *et al.*, forthcoming). However exceptional or divergent the patterns presented here may be in the corpus as a whole, they give us indications as to what we have to look for in further analyses.

The Dialect Loyalty Project is now entering the phase of more in-depth analyses of a number of other speakers in terms of further variables. Moreover, dialect imitation tasks are performed to determine the salience of dialect features and how salience might explain some of the linguistic behaviors we are finding. Social network structures are being quantified and statistically evaluated to see how they correlate with informants' linguistic behavior.

Bibliography

- Ammon, U., Dittmar, K. & Mattheier, K.J. (1987). *Sociolinguistics: An International Handbook of the Science of Language and Society*. (Vol. 1). Berlin, New York: de Gruyter.
- Auer, P., Barden, B. & Grosskopf, B. (1998). Subjective and Objective Parameters determining 'Salience' in Long-term Dialect Accommodation. *Journal of Sociolinguistics*, 2, 163-187.
- Bigler, N. (1979). *Mundartwandel im Mittleren Aargau. Untersuchungen zu den heutigen Sprachverhältnissen im Spannungsfeld zwischen Ost- und Westschweizerdeutsch*. Bern: Lang.
- Bohnenberger, K. (1913). *Die Mundart der deutschen Walliser im Heimattal und in den Aussenorten. Beiträge zur Schweizerdeutschen Grammatik*. (Bd. 6). Frauenfeld: Huber & Co.
- Chambers, J.K. & Trudgill, P. (1998). *Dialectology*. Cambridge: University Press. (Cambridge Textbooks in Linguistics).
- Christen, H. (2001). Ein Dialektmarker auf Erfolgskurs: Die //l/-Vokalisierung in der deutschsprachigen Schweiz. *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, 1, 16-26.
- Dieth, E. (1986). *Schwyzertütschi Dialäktschrift. Bearbeitet und herausgegeben von Christian Schmid-Cadalbert*. Aarau: Sauerländer. (Lebendige Mundart, Bd. 1).
- Ferguson, C.A. (1959). Diglossia. *Word*, 15, 325-340.
- Gal, S. (1987). Linguistic Repertoire. In U. Ammon *et al.*, *Sociolinguistics: An International Handbook of the Science of Language and Society*. (pp. 286-292). Berlin, New York: de Gruyter
- Hotzenköcherle, R. (ed.) (1965). *Sprachatlas der deutschen Schweiz (SDS), Band 2: Lautgeographie: Vokalität, Konsonantismus*. Bern: Francke.
- (ed.) (1975). *Sprachatlas der deutschen Schweiz (SDS), Band 3: Formengeographie*. Bern: Francke.
- (1984). *Die Sprachlandschaften der deutschen Schweiz. Herausgegeben von Niklaus Bigler und Robert Schläpfer, unter Mitarbeit von Rolf Börlin*. Aarau: Sauerländer. (Sprachlandschaft, Bd. 1).
- Kerswill, P. & Williams, A. (Forthcoming). 'Salience' as an Explanatory Factor in Language Change: Evidence from Dialect Levelling in Urban England. In M. Jones, & E. Esch, *Contact-Induced Language Change. An Examination of Internal, External and Non-Linguistic Factors*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Kolde, G. (1981). *Spachkontakte in gemischtsprachigen Städten. Vergleichende Untersuchungen über Voraussetzungen und Formen sprachlicher Interaktion verschieden-sprachiger Jugendlicher in den Schweizer Städten Biel/Bienne und Fribourg/Freiburg i.Ue*. Wiesbaden: Steiner. (Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik. Beihefte 37).
- MacWhinney, B. (1991). *The CHILDES Project: Tools for Analyzing Talk*. Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Marti, W. (1985). *Berndeutsch-Grammatik für die heutige Mundart zwischen Thun und Jura*. Bern: Francke.
- Prince, E.F. (1987). Sarah Groby, Yiddish folksinger: A case study of dialect shift. *International Journal of the Sociology of Language*, 67, 83-116.
- Schirmunski, V. (1930). Sprachgeschichte und Siedlungsmundarten. *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 18, 113-122; 171-188.
- Schnidrig, K. (1985). *Das Dusseln: ein Subsidiärdialekt im Deutschwallis*. Bern: Peter Lang.
- Selting, M., Auer, P. *et al.* (1998). Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem (GAT). *Linguistische Berichte*, 173, 91-122.

- Siebenhaar, B. (2000). *Sprachvariation, Sprachwandel und Einstellung. Der Dialekt der Stadt Aarau in der Labilitätszone zwischen Zürcher und Berner Mundartraum*. Stuttgart: Steiner. (Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik. Beihefte 108).
- (Forthcoming). Sprachwandel von Sprachgemeinschaften und Individuen. In A. Häcki Buhofer (in print), *Spracherwerb und Lebensalter*. (Also available at <http://www.unil.ch/imm/docs/LAIP/Siebenhaardoc.htm>).
- Trudgill, P. (1974). *The Social Differentiation of English in Norwich*. Cambridge: University Press.
- (1986). Dialects in Contact. *Language in Society*, 10. Oxford: Blackwell.
- (1988). Norwich revisited: Recent linguistic changes in an English urban dialect. *English Worldwide*, 9, 33-49.
- Van de Velde, H., Van Hout, R. & Gerritsen, M. (1997). Watching Dutch change: A real time study of variation and change in standard Dutch pronunciation. *Journal of Sociolinguistics*, 1, 361-391.
- Weinreich, U. (1953). *Languages in Contact: Findings and Problems*. New York: Publications of the Linguistic Circle of New York (No 1).
- Werlen, I. (1985a). Zur Einschätzung von schweizerdeutschen Dialekten. In I. Werlen (1985b), *Probleme der schweizerischen Dialektologie*. (pp. 195-266). Fribourg: Saint-Paul.
- (ed.) (1985b). *Probleme der schweizerischen Dialektologie*. Fribourg: Saint-Paul.
- (1998). Mediale Diglossie oder asymmetrische Zweisprachigkeit? Mundart und Hochsprache in der deutschen Schweiz. *Babylonia*, 1, 22-35.
- Werlen, I., Buri, B., Ziberi, J. & Matter, M. (In Vorbereitung). Dialektloyalität und Dialektakkommodation bei Sprechern des Walliserdeutschen in Bern. *Arbeitspapier des Instituts für Sprachwissenschaft*, Universität Bern.

Le changement linguistique en ville: l'exemple de Bâle

Lorenz HOFER
Annelies HÄCKI BUHOFER
Université de Bâle¹

Dialect levelling in German speaking Switzerland is different from Dialect levelling in Germany: in contrast to lexical changes, phonological and morphological changes do not follow an evolutionary direction. Our research in Basel shows different varieties of the urban repertoire, which are all considered as *Baseldeutsch* by their speakers. Recent language changes are induced by contact with other Swiss German varieties. However, these changes show considerable individual differences. There is no unity in development. This leads to local dialects with more variation than can be observed in traditional varieties.

Hétérogénéité et *variation* sont des notions qui ne sont employées que rarement de manière explicite dans le domaine de la dialectologie classique. Il en va de même pour le concept scientifique d'*évolution* stricto sensu, peu présent dans la linguistique diachronique.

Ces trois notions (*hétérogénéité*, *variation* et *évolution*) figurent dans le titre de ce colloque. Une première question s'impose alors: ces notions sont-elles porteuses d'innovation et de progrès? Oui et non.

Oui, car ces termes vont permettre d'étendre le champ des dénominations des variations. La dialectologie et l'histoire linguistique, qui ont très bien perçu ces phénomènes, les ont volontairement ignorés ou catégorisés de façon trop rigide.

Non, car il faut différencier l'*évolution* d'autres types de changements et remplacer le terme d'*hétérogénéité* par un terme connoté plus positivement, celui de *diversité*, issu, comme *évolution*, des sciences naturelles.

Depuis le XVIIe siècle, la nature est un élément central dans l'interprétation de concepts culturels tels que la langue. L'interprétation de la langue en tant que phénomène naturel semble d'autant plus pertinente que la langue dispose de fortes relations naturelles avec l'organisme.

1 Deutsches Seminar, Nadelberg 4, CH-4051 Basel.

Dans le domaine des sciences, la notion d'*évolution* est définie comme un changement ou un développement lent et continu. En biologie, la définition s'affine: l'*évolution* désigne alors le développement de structures inférieures vers des structures supérieures. D'après nos recherches lexicographiques, en français, le concept d'*évolution* a un champ sémantique plus étendu et plus général que ceux de l'allemand ou de l'anglais, puisqu'il englobe aussi des personnes et des situations, voire des procès. L'allemand et l'anglais n'utilisent pas le terme d'*Evolution*, et lui préfèrent *Entwicklung* ou *development*. Il faut en tout cas distinguer les différents types de changements.

Les concepts d'*évolution*, de *variation* et d'*hétérogénéité* – dans leur acception linguistico-scientifique – sont apparus après que le terme d'*évolution* se soit imposé en biologie. Une réussite linguistique qui semble culminer de nos jours avec les notions de *variation* et de *diversité*. Aujourd'hui, dans le langage scientifique utilisé dans ces différents domaines, l'*évolution* est conçue comme résultant essentiellement de la *variation* et de la *diversité*.

Nous préférons le terme de *diversité* à celui d'*hétérogénéité*. En allemand, le terme de *diversité* a une connotation positive, il exprime la variété, au sens de richesse. Le terme d'*hétérogénéité* par contre sous-entend le désordre, le hasard, et un manque d'accord entre les éléments – manque d'ordre dans la hiérarchie des phénomènes, ou manque de systématisation chez les chercheurs.

C'est donc grâce au caractère transférable des concepts scientifiques que nous utilisons dans notre domaine de recherche les notions d'*évolution*, de *variation* et de *diversité*.

Du point de vue de la politique linguistique, considérer la langue comme un phénomène naturel (se basant sur les sciences) entraîne un effet positif, car cela permet d'aller contre le sentiment général qui perçoit presque toujours les changements dans une langue comme une détérioration ou une dégradation. C'est uniquement dans le cadre de la théorie du changement linguistique que ce dernier est interprété, de manière plus ou moins descriptive, comme corrolaire de toute action humaine, par exemple (cf. la théorie «invisible hand», Keller, 1990), ou comme étant une série de «chain shifts» (p. ex. Labov, 1994) provoquant une nouvelle structure. Dans tous les autres domaines, le changement linguistique est vu comme une désagrégation linguistique (Schrodt, 1995), il est connoté négativement, c'est un topos ou un cliché. Dans cette perspective, tout changement linguistique est aussi une désagrégation linguistique, une *dévolution*. La *dévolution* se caractérise par la diminution de la variété jusqu'à un seuil

minimum, qui entraîne une diminution de la diversité. L'uniformité et le manque de flexibilité en sont les conséquences. Certains phénomènes linguistiques complémentaires, comme l'intégration de nouvelles variantes dans une langue ou dans une variété linguistique sont aussi perçus comme participant à la désagrégation linguistique (et donc critiqués par certains linguistes), bien qu'on ne parle pas dans ces cas-là de *dévolution*.

Le terme *hétérogénéité* étant porteur de telles composantes négatives, nous pensons qu'il est préférable d'éviter son emploi et de le remplacer par le terme *diversité*.

Considérer le langage comme un phénomène naturel a une conséquence directe (et positive) toute simple: nous ne pouvons pas en tant que linguistes, ni même en tant que simple locuteur d'une langue, être responsables des processus de changements inhérents à la langue. Tout comme nous ne pouvons pas donner des conseils qui pourraient influencer ces processus. (Cependant, on est en droit de se demander si dans peu de temps, cette image du *naturel* sera encore valable; la conception du naturel se modifiant rapidement suite aux progrès dans le domaine de la biotechnologie.)

La théorie du changement linguistique reconnaît indiscutablement la *variation* comme étant une condition nécessaire au changement. Mais cette reconnaissance est plus implicite qu'explicite. La dialectologie et la sociolinguistique ne considèrent pas la *variation* de la même manière.

La dialectologie a, d'un point de vue méthodologique, écrasé la *variation* et la *diversité*, pourtant omniprésentes dans tous les faits de langue. Elle les a passées au rouleau du paysage des géographes, et les a finalement encroutées dans le feuilleté des atlas linguistiques. Prenons l'exemple de la «tarte à garniture» (*Flachkuchen mit Belag*). La tarte à garniture, qui est en fait la définition onomasiologique de la quiche est un exemple typique pour la Suisse alémanique de l'omniprésence de la variation – de la variation lexicale dans cet exemple. En fait, la diversité des variations est sans normes. On peut dire, «Waje», «Tüne», «Chueche», etc., et toujours désigner (la même) *tarte*. D'où le terme compliqué de «tarte plate à garniture». Il s'agit en fait d'une description métalinguistique qu'aucun locuteur ne peut comprendre spontanément.

D'autre part, c'est précisément grâce à ce matériel – qui est structuré de manière très systématique, et n'est pas comparable aux pratiques de chasseurs-cueilleurs du XIXe siècle – qu'on a pu extraire une échelle des variantes de l'*hétérogénéité*, concept jugé négativement jusqu'alors. Cela nous a permis d'accorder aux variantes le statut de système, et même de dialecte.

La sociolinguistique dialectologique a distribué les variations aux différents groupes sociaux, afin que chaque groupe social devienne relativement homogène. L'*hétérogénéité* permet ainsi de distinguer les groupes, ce qui est somme toute une autre manière d'aboutir à un certain classement de la *variation*.

Pour la dialectologie moderne, la *variation* est devenu un sujet très à la mode. Il n'en a pas toujours été ainsi. Mais quoi qu'il en soit, la fonction actuelle et quasi exclusive de la *variation* est de distinguer des espaces géographiques, des groupes sociaux ou encore des fonctions linguistiques – et ceci à tort, nous semble-t-il. Les variations dans la langue parlée sont bien plus nombreuses que celles propres aux régions, aux groupes ou aux fonctions. C'est assurément le cas dans une ville comme Bâle.

Concernant les variétés dialectales en Suisse alémanique, nous sommes donc confrontés à une grande diversité historique et synchronique. En aucun cas on ne peut affirmer que la diversité formelle des dialectes implique toujours une diversité fonctionnelle. L'aspect évolutionniste de cette diversité est difficile à démontrer. Les Bâlois ainsi que les Valaisannes germanophones pensent que leur dialecte respectif est l'instrument idéal et parfait pour la communication de tous les jours (qui est la plus importante).

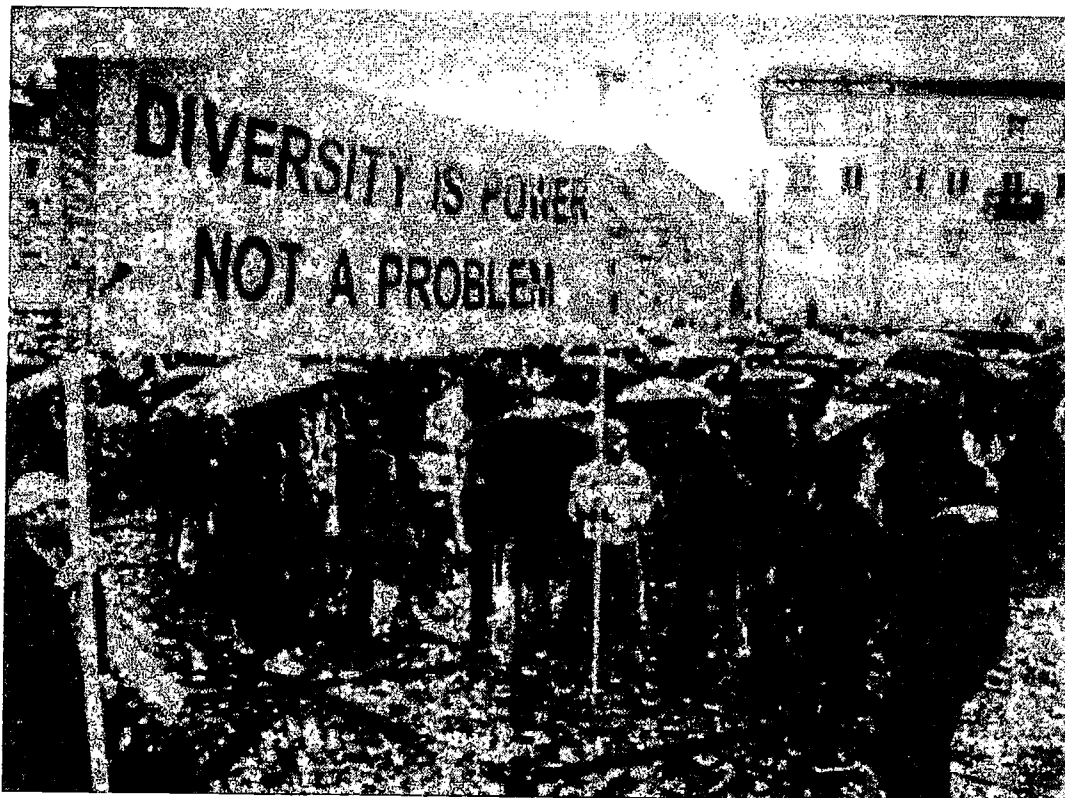
D'un point de vue évolutionniste, il est faux de dire qu'une de ces variétés puisse être mieux qu'une autre, mieux adaptée à son environnement. Tout comme nous ne pouvons pas indiquer quelle variété est la moins dispendieuse, la plus flexible, la plus facile à apprendre, etc.

Pour les structures d'une langue, parler d'*évolution* est trompeur, vu le laps de temps très court auquel nous avons accès et sur lequel portent nos études, surtout si nous nous focalisons sur l'oral. Tous les phénomènes linguistiques et évolutifs les plus importants sont influencés par l'usage de l'écriture, et la création des normes écrites en fait sans doute partie. Florian Coulmas présente dans son étude *Die Wirtschaft mit der Sprache* (1992) un aperçu intéressant de la concurrence linguistique et de la survie des différentes langues.

A notre avis, à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas classer de façon exhaustive la variation de la situation dialectologique germanophone en fonction de critères géographiques ou de critères sociaux. Cela est d'autant plus vrai pour les dialectes de la Suisse allemande.

Diversité et changement

En Suisse alémanique une nouvelle diversité linguistique est apparue. Mais nous ne voulons pas la qualifier d'*hétérogène*, car nous ne la considérons pas comme une désagrégation linguistique. Notre perspective est résumée dans la photo ci-dessous:



Il s'agit d'un slogan issu du débat actuel qui porte sur les notions de multiculturalisme, de multiethnicité, de migration et de la politique d'extrême droite.

A Bâle, dans le cadre d'une étude scientifique, nous avons réuni et analysé depuis 1994 un important corpus d'enregistrements de locuteurs habitant Bâle et ses environs. L'objectif principal de notre étude a été l'analyse du changement linguistique du suisse allemand bâlois dans le répertoire urbain. Grand centre urbain tout en ayant une position marginale et frontalière, Bâle représente un cas particulier. Nous étions conscients de la multitude d'éléments pouvant influencer la création de nouvelles variétés, qu'il s'agisse des dialectes traditionnels du côté suisse, ou des langues des deux pays voisins, l'Allemagne et la France.

Notre étude repose sur un certain nombre de postulats et conditions préalables que nous allons présenter ici. Nous analyserons ensuite nos résultats ainsi que nos conclusions en matière de variation (qu'en est-il de l'opposi-

tion *hétérogénéité / diversité*) et l'attestation (ou pas) du phénomène d'*évolution*.

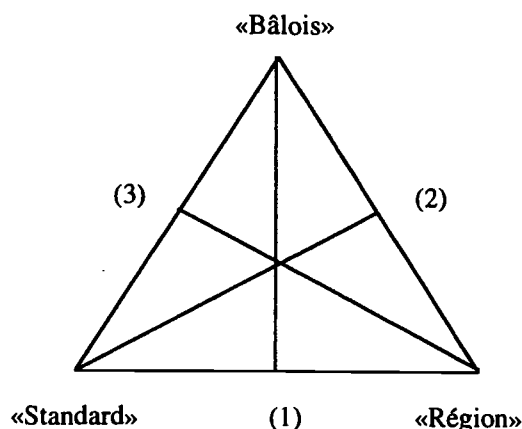
1. Précisons au préalable que le changement linguistique dans la langue urbaine est pour nous une *évolution* ou un *développement* ou encore un *changement*. Nous parlons d'*évolution* dans les cas où le changement linguistique crée une structure nouvelle et mieux adaptée aux circonstances écologiques, comme le sont par exemple des structures plus proches du standard et dont l'apprentissage est plus facile. Dans les autres cas, nous parlerons de *développement* (dans un sens non-téléologique) ou de simple *changement*.

2. Tout changement dans la langue urbaine bâloise s'effectue autour de trois axes dont chacun dispose de plusieurs variétés:

- Premier axe: le dialecte traditionnel et grammaticalisé de la ville de Bâle est utilisé de nos jours par la plupart des Bâlois avant tout dans la publicité et pour le carnaval. Il existe aussi d'autres variétés dialectales à l'intérieur de la ville de Bâle, comme le dialecte du «petit Bâle», par exemple, ou encore le dialecte réservé au langage quotidien, qui n'est pas très marqué.
- Deuxième axe: les différents dialectes suisse allemands. Il y a d'une part les dialectes des régions voisines (ceux du canton sont ceux de Bâle-campagne, de Soleure, d'Argovie). Et d'autre part les dialectes majeurs très présents dans les médias, comme ceux de Zurich et de Berne.
- Troisième axe: les différents allemands standards qui ont chacun leur singularité: le «bon» allemand de la Suisse alémanique, *l'allemand* standard de l'Autriche.

Dans la plupart des cas, chaque trait distinctif qui fait l'objet de notre analyse, peut être réalisé de plusieurs manières: traditionnellement ou autre. Dans tous les cas, il y a soit concordance avec une ou plusieurs variétés des axes mentionnés plus haut, soit pas du tout. Un modèle simplifié montre de quelles manières un trait distinctif peut coïncider avec les autres variétés – ou se différencier d'elles. La situation est compliquée et l'interprétation des données n'est pas facile, voire même ambiguë.

Schéma 1



La situation est tellement complexe qu'il est très difficile, voire quasiment impossible, d'indiquer la direction précise du *changement*. Certains traits distinctifs changent pour s'accorder avec le standard, alors que d'autres traits distinctifs convergent vers une variété voisine. Les différentes combinaisons sont indiquées ci-dessous.

Tableau 1: Dimensions de la variation linguistique dans le répertoire bâlois

	«Bâlois»	«Région»	«Standard»	
(1)	+	-	-	trait isolé bâlois
(2)	+	+	-	trait non-standardisé régional resp. trait standardisé
(3)	+	-	+	trait spécifique régional resp. trait standardisé bâlois
(4)	+	+	+	trait non spécifique

3. Les traits distinctifs phonologiques et morphologiques:

Plus de vingt variables morphologiques et phonologiques ont permis d'analyser la variation du répertoire bâlois. Le tableau 2 montre à quel point les différents groupes d'âge se distinguent entre eux dans la réalisation de certains traits distinctifs. Voici les différentes entrées du tableau:

- caractéristique succincte de la variable
- moyenne de la réalisation propre au dialecte bâlois de certains traits distinctifs
- nombre de *tokens*
- importance de l'âge
- tendance à la mise en conformité avec des variantes régionales – non bâloises

- tendance à la mise en conformité avec des variantes du langage standard.

(concernant la dissolution des caractéristiques des variables et les conventions de transcriptions, cf. Hofer, 1997)

Tableau 2: synopsis des variables phonologiques et morphologiques et leur variation dans le répertoire bâlois

Variable	moyen	nombre de tokens	Effet de l'âge	tendance aux traits régionaux	tendance aux traits standards	Mot d'exemple, commentaire
(DEHN)I	0.94	1100	**	non	non	<i>loose – lOse</i>
(O, E)I	0.94	352	**	non	non	<i>boode – bOde</i>
(IE)*	0.78	≈530	•	indéf.	non	<i>mien – müen, grien – grüen, conditioné</i>
(IE)I	0.77	352	n.s.	non	non	
(ENTR)IO	0.44	484	**	oui	oui	<i>finf – fünf, fossilisé</i>
(AE)I	0.73	396	n.s.	non	non	<i>schwäär – schwEEr, lexicalisé</i>
(AE)IO	0.90	352	n.s.	non	non	<i>wäär – wEEr</i>
(U)	1.00	264	n.s.	non	=	<i>schluken – schlükche</i>
(A PAL)I	0.45	308	n.s.	indéf.	indéf.	<i>gaable, kontextfrei</i>
(U PAL)I	0.16	396	(•)	(oui)	non	<i>stuube, kontextfrei?</i>
(AI)I	0.07	220	**	non	non	<i>sayl – sayl, fossilisé, ev. lexicalisé</i>
(DIPH)I	0.78	308	**	part.	oui	<i>däusig – duusig, zwäi – zwee, lexicalisé</i>
(K_)*	0.68	1364	n.s.	non	non	<i>khind – chind, khopf – chopf, khuuchy – chuchy,</i>
(K_)F	0.70	572	n.s.	non	non	pas avec <i>khenne</i> et néologismes
(K_)IO	0.74	176	n.s.	non	non	
(_K)*	0.99	+	**	indéf.	non	<i>dänke – dänkche</i>
(R)*	0.91	>5000	**	non	oui	<i>Root – root, conditioné</i>
(R)I	0.83	528	**	non	oui	
(R)F	0.92	>4400	**	non	oui	
(R)IO	0.89	264	**	non	oui	
(N)I	0.91	352	**	indéf.	part.	<i>suschk – sunschd, friejer – friener, lexical.</i>
(D_)I	0.59	88	**	non	oui	<i>dram – tram</i>

Variable	nombre de tokens					Mot d'exemple, commentaire
	moyen	Effet de l'âge	tendance aux traits régionaux	tendance aux traits standards		
(D)IO	0.93	44	n.s.	non	non	<i>daag – taag</i>
(ADJ)IO	0.10	44	••	oui	oui	<i>e schön huus – schöns</i> , fossilisé
(ART)*	0.98	220	(•)	indéf.	non	<i>e kind – es kind?</i>
(ART)I	0.98	132	••	indéf.	non	
(-LIK)F	0.24	>170	•••	oui	oui	<i>mööglig – mööglich</i> , conditioné
(-LIK)IO		88	•••	oui	oui	
(-ERE)I	0.28	132	•••	non	oui	<i>leerere – leererin</i>
(-IG)I	0.96	308	n.s.	non	=	<i>fufzig – fufzg</i>
(-IG)IO	0.98	88	•	oui	non	
(VERB)I	—	>1000	••	non	part.	<i>si hän – si hän</i>
(IPI)F	0.97	>170	n.s.	=	non	
(3PI)F	0.91	>390	•••	part.	part.	
(3PPI)IO	0.86	132	•••	part.	part.	
(LEX)I	0.56	1056	•••	part.	part.	<i>anke – buter</i>
(SCHIB)IO	0.26	264	•••	part.	oui	<i>schungke – schingke</i>
(ÜBERS)	0.67	176	•••	non	oui	<i>hebe – halte</i>
(iCH)IO	0.58	88	•••	non	oui	<i>y – yych</i>
(hUEber)IO	0.89	88	•••	oui	non	<i>hueber – huuber</i>

indéf = indéfini, part: = partiellement, n.s. = non significatif, • = peu significatif, •• = significatif, ••• = très significatif

- On distingue plus de 20 traits distinctifs (possédant 2 à 4 variantes) mais aucun n'a été réalisé de la même manière par la totalité des 70 locuteurs bâlois interrogés. Des variantes sont attestées chez tous les locuteurs, toutefois la moyenne des variations diffère d'un locuteur à l'autre (avec un maximum de 50%). Le taux de variation varie aussi selon le trait distinctif analysé;
- les locuteurs ont des comportements linguistiques très différents les uns des autres. On peut affirmer que la variation est profondément individuelle;
- la combinaison de la variation est elle aussi très individuelle. Les Bâlois que nous avons enregistrés ne peuvent guère être classés par groupes

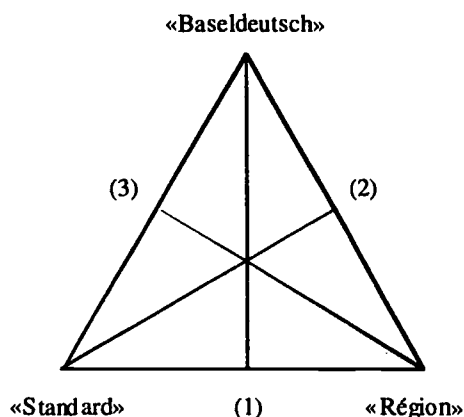
ayant un comportement linguistique homogène. L'éducation, la formation, ou encore le sexe sont des critères inadéquats pour former de tels groupes. Les groupes d'âge par contre, sont les plus pertinents. Lorenz Hofer (1997) a illustré les différences entre les groupes.

Prenons l'exemple de l'allongement des voyelles. Dans la plupart des dialectes suisse-alsaciens, les voyelles ne sont pas allongées, contrairement à la langue standard et au dialecte bâlois. Pourtant le Bâlois appartient au «Niederalemannisch». 94 % des personnes interrogées réalisent un allongement, suivant en cela la tradition bâloise et allemande. Mais ils ne réalisent pas de façon systématique cet allongement.

Exemples:

[lo:se] à Bâle – [lose] à Zurich 'écouter' (le mot n'existe pas dans le langage standard)

[bo:de] à Bâle – [bode] à Zurich – [bo:den] ('le sol' dans le langage standard)



La réalisation varie de manière significative selon les différents groupes d'âge, mais le critère de l'âge ne va qu'en partie permettre d'expliquer la variation. Quant à la catégorisation par groupes socioprofessionnelles, elle est tout simplement impuissante à expliquer la variation.

Une variation toute différente (et beaucoup plus importante) est celle du *r*. Deux changements s'opèrent: le *r* uvulaire traditionnel de Bâle, un *r* qu'on dit dériver du Français, très «sali» pour tous les gens qui ne parlent pas eux-mêmes le dialecte, et qu'on trouve aujourd'hui également dans les alentours de Bâle. D'un autre côté, ce *r* n'est plus toujours utilisé dans le centre ville, où il était pourtant obligatoire. Il y a donc une régionalisation du phénomène ainsi qu'une plus grande diversité, qui vont se traduire par une pénétration mutuelle des formes.

4. En ce qui concerne la phonologie et la morphologie, nous constatons deux types d'égalisation. Une égalisation régionale et horizontale ainsi qu'une égalisation verticale en direction de la langue standardisée. Ces

résultats coïncident avec d'autres études portant sur le suisse-allemand (Christen, 1998; Siebenhaar, 2000). Des travaux plus anciens de linguistes allemands ont également porté sur l'égalisation verticale en direction de la langue standardisée. On a pu montrer que cette égalisation aboutit à transformer les dialectes en un langage familier, utilisé dans une région plus vaste que celle correspondant aux dialectes. Ce phénomène est surtout apparu dans le nord de l'Allemagne. Les dialectes qui n'ont pas suivi une telle égalisation disparaissent en même temps que les derniers locuteurs. Le «Westmünsterländisch», par exemple, un dialecte de l'Allemagne du nord (Piirainen, 2000) a connu ce phénomène. Des études allemandes plus récentes montrent une accentuation de cette tendance en Suisse alémanique bien que les conditions historiques y soient différentes, car nous connaissons ici une égalisation horizontale du dialecte.

Nous référant à l'introduction de cet exposé, nous pouvons donc affirmer qu'il ne s'agit pas ici d'une évolution allant dans le sens d'une optimisation, comme le serait par exemple l'adaptation permanente d'une langue à un environnement, mais bien de phénomènes d'oscillations, de fluctuations, de changement linguistique sans orientation précise ni but.

L'enquête de Gilles (1999) sur les dialectes du Luxembourg «Letzebourgeois» a relevé des résultats différents des nôtres. Gilles a montré que les différents dialectes, qui ne s'égalisent pas avec la langue standardisée, convergent tous vers un dialecte unique, tandis qu'en Suisse alémanique il y a pénétrations mutuelles des dialectes, grâce aux variations individuelles.

Ce résultat s'explique peut être par la particularité du paysage dialectale suisse qui réunit depuis toujours un grand nombre de variétés dans un petit espace. Le caractère individuel des différents dialectes va de pair avec une localisation géographique des locuteurs, comme l'a montré Christen (1998), et il devrait donc être possible de décrire et d'expliquer ces dialectes en s'appuyant sur les théories de l'apprentissage.

- Caractéristiques lexicales: L'évolution lexicale doit être appréhendée dans une toute autre perspective.

Tableau 3

mot standard	mot traditionnel	groupe		test	tendance vers	
		(1) plus de vingt ans	(2) moins de vingt ans		dialect traditionnel	allemand standard
<i>Bonbon</i> 'bonbon'	<i>dääfi, dääfeli</i>	0.93	0.89	n.s.	sans	sans
<i>Butter</i> 'beurre'	<i>angge</i>	0.67	0.17	•••	-	+
<i>erhalten</i> 'recevoir'	<i>grieger, bikhoo</i>	0.96	0.61	•••	-	indif.
<i>Gänsehaut</i> 'chair de poule'	<i>gänse- / gänslihut</i>	0.37	0.47	•••	indif.	+
<i>kämmen</i> 'peigner'	<i>strääle</i>	0.96	0.89	n.s.	sans	sans
<i>kauern</i> 's'acroupir'	<i>huure</i>	0.46	0.13	••	-	indif.
<i>kegeln</i> 'jouer aux quilles'	<i>kheegle</i>	0.96	0.59	•••	-	-
<i>Kreisel</i> 'toupie'	<i>suuri, zwirbel</i>	0.39	0.30	n.s.	sans	sans
<i>Kühlschrank</i> 'frigo'	<i>yyskhaschte</i>			•••	-	+
<i>Kuss</i> 'baiser'	<i>schmutz</i>	0.78	0.17	•••	-	+
<i>Marienkäfer</i> 'bête à bon Dieu'	<i>jesuskhäfer(li)</i>			••	-	indif.
<i>marmeln</i> 'jouer aux boules de verre'	<i>glugger</i>	1.00	0.94	n.s.	sans	sans
<i>Mutter</i> 'mère'	<i>mamme</i>	0.42	0.06	••	-	indif.
<i>Onkel:</i>						
suffixe	<i>unggle</i>	0.92	0.62	••	-	+
voyelle	<i>unggle</i>	0.93	0.62	••	-	+
<i>Papiersack</i> 'sac de papier'	<i>gugge</i>	0.88	0.38	•••	-	+
<i>pflücken</i> 'récolter'	<i>günne</i>	0.65	0.00	•••	-	+
<i>Puppe</i> 'poupée'	<i>ditti</i>	0.42	0.00	•••	-	+
<i>rote Rübe</i> 'betterave rouge'	<i>raane</i>	0.35	0.09	n.s.	sans	sans
<i>Spargel</i> 'asperge'	<i>spaaarse</i>	0.19	0.06	n.s.	sans	sans
<i>Stecknadel</i> 'épingle'	<i>guufe</i>	0.62	0.24	••	-	+
<i>Stube</i> 'salon'	<i>stuube</i>	0.85	0.64	n.s.	-	+
<i>Vater</i> 'père'	<i>bape</i>	0.44	0.06	••	-	indif.
<i>violett</i> 'violet'	<i>veielet</i>	0.59	0.24	••	-	+

Test: Fisher's exact; indif. = indifférent, n.s. = non significatif, • = peu significatif, •• = significatif, ••• = très significatif

Le vocabulaire suisse-allemand traditionnel est dans la plupart des cas remplacé par des mots de la langue standard. Nous avons dans la colonne de gauche le mot du standard et à sa droite son pendant dialectal.

Les locuteurs se différencient clairement les uns des autres: le groupe des moins de 20 ans utilise un taux minimal de vocabulaire traditionnel suisse-allemand, celui des plus de 20 ans, au contraire, utilise un taux élevé de vocabulaire suisse-allemand. L'adaptation de ces termes est liée à une intégration formelle (morphologique et phonologique), puisque la phonologie et la morphologie ne semblent pas converger vers la langue standardisée. L'intégration de mots du standard dans les dialectes suisse-allemands indique une tendance claire que nous pouvons désigner comme étant une *évolution*: Nous avons ici affaire à l'apparition d'une variété dialectale qui contient moins de variation au niveau lexical, ce qui facilite la diglossie des locuteurs, tout en marquant l'appartenance géographique. Le marquage identitaire par le dialecte est assuré.

6. Classification finale du changement linguistique à Bâle:

La ville possède différentes variétés de dialectes, toutes reconnues et appréciées comme étant bâloises. Tout comme Berne, Bâle a toujours cultivé un idiome urbain circonscrit se diffusait peu aux alentours (à la différence de Zurich jadis). Les changements actuels semblent être plus ou moins les mêmes dans toute la Suisse alémanique: phénomènes de pénétrations mutuelles dans la région de Bâle, (mais pas seulement à Bâle), et formation de variétés marquées par l'empreinte régionale (une régionalisation) – avec toutefois des différences individuelles considérables. Les variétés urbaines deviennent certes plus hétérogènes dans ces circonstances, néanmoins, les locuteurs les perçoivent toujours comme étant du *Baseldeutsch* et les jugent positivement.

En Allemagne, des régiolectes font également leur apparition, mais ces régiolectes sont plus vastes et comportent moins de variables. On y observe des tendances liées au principe général d'économie linguistique, comme la lénition, par exemple. L'absence d'une structure dialectale différenciée dans un espace limité ainsi que l'absence de marques distinctives sont les conditions préalables à l'apparition de régiolectes.

En Suisse alémanique par contre, ces deux conditions sont réunies: espace limité et multitude de marques distinctives. C'est pourquoi la Suisse alémanique est plus marquée par des solutions fragmentaires – la diversité – et des marques lexicalisées dont on ne peut prévoir le développement ni au niveau géographique, ni au niveau d'un individu et encore moins au niveau d'un groupe.

Cette situation ne pose pas de problème particulier – si ce n'est que la linguistique ne dispose que de concepts théoriques connotés négativement pour décrire cette diversité. Ces concepts soulignent l'absence de certains phénomènes plutôt que de mettre en avant des traits positifs. C'est-à-dire, l'absence de quelque chose de correct, du raisonnable, du souhaitable, comme par exemple l'homogénéité dans l'espace, situationnelle, à l'intérieur du groupe, chez l'individu.

La régionalisation dialectale en Suisse alémanique est donc bien différente de celle de l'Allemagne, car les conditions linguistiques y sont beaucoup plus complexes. Au niveau de la phonologie et de la morphologie, il ne s'agit que de changements sans direction évolutive précise. Au niveau du lexique, nous constatons une économie en faveur du standard. Nous ne pouvons qu'en partie parler d'*évolution* – dans l'acception germanophone et anglophone du terme.

Bibliographie

- Burger, H. & Häcki Buhofer, A. (Hrsg.). (1994). *Spracherwerb im Spannungsfeld von Dialekt und Hochsprache*. Bern: Lang.
- Christen, H. (1998). Eigentlich spreche ich keinen richtigen Dialekt mehr: Zu allgemeinen Tendenzen in heutigen Deutschschweizer Dialekten. *Der Ginkgo Baum – Germanistisches Jahrbuch für Nordeuropa*, 16, 48-63.
- Coulmas, F. (1992). *Die Wirtschaft mit der Sprache: eine sprachsoziologische Studie*. Frankfurt / M: Suhrkamp.
- Gilles, P. (1999). *Dialektausgleich im Lëtzebuergeschen: zur phonetisch-phonologischen Fokussierung einer Nationalsprache*. Tübingen: Niemeyer.
- Häcki Buhofer, A. (1998). Theoretische Elemente einer Variationslinguistik. In B. Henn-Memmesheimer (Hrsg.), *Sprachliche Varianz als Ergebnis von Handlungswahl*. (pp. 65-74). Tübingen: Niemeyer.
- Häcki Buhofer, A., Hofer, L. & Leuenberger, P. (1999). Stadtkommunikation, Regionalsprachenentwicklung und Identität. *Uninova: Wissenschaftsmagazin der Universität Basel*, 84, 35-37.
- Hofer, L. (1997). *Sprachwandel im städtischen Dialektrepertoire: eine variationslinguistische Untersuchung am Beispiel des Baseldeutschen*. Tübingen, Basel: Francke.
- (2000). Aktuelle Veränderungsprozesse in der Basler Stadtmundart im Lichte der Sprachgeschichte. In E. Funk, W. König, & M. Renn (Hrsg.), *Bausteine zur Sprachgeschichte: Referate der 13. Arbeitstagung zur alemannischen Dialektologie in Augsburg 29.9.-3.10.1999*. (pp. 151-164). Heidelberg: Winter.
- (2000). Sprachliche Ähnlichkeit und Gruppen von Sprecherinnen und Sprechern in der Basler Sprachgemeinschaft. In A. Häcki Buhofer (Hrsg.), *Vom Umgang mit sprachlicher Variation: Soziolinguistik, Dialektologie, Methoden und Wissenschaftsgeschichte; Festschrift für Heinrich Löffler zum 60. Geburtstag*. (pp. 139-157). Tübingen, Basel: Francke.
- Idiotikon. *Schweizerisches Idiotikon: Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache; ges. auf Veranstaltung der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich unter Beihilfe aus allen Kreisen*

- des Schweizervolkes; begründet von Friedrich Schaub und Ludwig Tobler. Frauenfeld: Huber 1881ff.*
- Keller, R. (1990). *Sprachwandel: von der unsichtbaren Hand in der Sprache*. Tübingen: Francke.
- Labov, W. (1994). *Principles of linguistic change. Volume 1: internal factors*. Oxford: Blackwell.
- Piirainen, E. (2000). *Phraseologie der westmünsterländischen Mundart*. Baltmannsweiler: Schneider.
- Schrodt, R. (1995). *Warum geht die deutsche Sprache immer wieder unter? Die Problematik der Werterhaltung des Deutschen*. Wien: Passagen.
- SDS. *Sprachatlas der deutschen Schweiz; begründet von Heinrich Baumgartner und Rudolf Hotzenköcherle. 1962ff. Hrsg. von Rudolf Hotzenköcherle et al. Bern, Basel: Francke 1962-1996.*
- Siebenhaar, B. (2000). *Dialektwandel und Einstellung am Beispiel der Aarauer Stadtmundart*. Stuttgart: Steiner.

La *gheada*: un phénomène de variation phonétique, géolinguistique et socioculturelle du galicien

M. Carmen ALÉN GARABATO
Universidade de Santiago de Compostela¹

«Gheada», a phonetical feature characteristic of certain areas of Galicia, unknown in Castilian and Portuguese, consists of the pronunciation of /g/ ([g], [ɣ]) as [h]. This phonetic innovation, very widespread in western Galicia, has been traditionally stigmatised as a sign of rusticity and lack of culture, thus turning this phenomenon into a sociolinguistic marker. Absent from both formal speech and the media, and restricted to lower and working classes, «gheada» has been frequently used to typify some people (with a ridiculous or even grotesque look) who try to renounce to their mother tongue (Galician) in favour of the prestigious language (Castilian). Seventeen years after the passing of the Law of Linguistic Normalization (1983), «gheada» is «in fashion»: a change in representations is taking place little by little, with advances and regressions. This is evident from its non-stigmatised presence in a popular Galician television series as well as from its proud use by many local bands taking part in the «Rock Bravú» movement.

Il sera question dans ma communication d'un phénomène de variation du galicien, langue qui, on le sait, partage son origine avec le portugais, mais qui a vécu, durant la plupart des siècles de son existence et pour des raisons politiques, à côté du castillan (mais non en rapport d'égalité avec lui), tournant le dos au portugais. La *gheada* ou *geada* est un phénomène de variation phonétique, géolinguistique et socioculturelle du galicien: un trait articulatoire caractéristique de certaines zones de la Galice et absent du castillan et du portugais.

Il s'agit de la prononciation du phonème occlusif ou fricatif vélaire sonore /g/ ([g], [ɣ]) comme /h/ (fricatif pharyngal sourd, et aussi uvulaire sonore, vélaire ou glottal): [*amiho*], [*hato*], [*alho*]... (pour [*amiɣo*], [*gato*], [*alɣo*]...). Le son de la *gheada* est différent de la *j* castillane /x/ (fricative, vélaire sourde: *mujer*, *joven*), mais dans certaines zones, l'aspiration disparue, il s'est assimilé à ce phonème. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le galicien, à part ce phénomène, ne connaît pas la *j* /x/ du castillan: *jamón*, *mujer* (cast.) / *xamón*, *muller* (gal) (/ʃ/ et /ʎ/).

1 Facultad de Filoloxía, Avenida de Castelao s/n, E-15705 Santiago de Compostela.

Il faut aussi signaler parallèlement une tendance à l'hypercorrection appelée *gueada* qui consiste à prononcer le *j* /x/ comme /g/ dans les castillanisms: par ex. *Gosé* pour *José*.

Géographiquement la *gheada* occupe une bonne partie du territoire galicien mais pas la totalité, et elle présente différentes réalisations (Fernández Rei, 1981 et 1991).

Il y a plusieurs théories pour expliquer ce phénomène². On l'a mis en rapport avec la culture des «castros»³ (vestiges de villages fortifiés de la Galice préhistorique situés normalement sur une colline) (Zamora Vicente, 1952, p. 72, 1986, p. 24; Rabanal, 1958; Fernández González, 1981). Une thèse plus populaire, qui a été théorisée par Pensado Tomé (1979 et 1983), est celle qui prétend que la *gheada* a été provoquée par le contact du galicien avec le castillan⁴. Finalement, la thèse qui aujourd'hui semble avoir le plus de crédit est celle qui cherche à expliquer la *gheada* à partir de l'évolution interne du galicien sans influences externes (Schneider, 1939; Schrotten, 1980; Prieto Alonso, 1980; Santamarina, 1980).

Pour comprendre les représentations accordées à ce trait phonétique il faut rappeler l'histoire du galicien, qui, pour des raisons historiques, après une période médiévale de splendeur littéraire et d'usage généralisé de la langue dans toutes les fonctions, quand il n'existait qu'une langue *galego-portugaise*, commence à perdre du terrain à partir du XVe siècle, en même temps que les relations avec le Portugal indépendant s'interrompent et que le castillan commence à se généraliser en Galice. Peu à peu le castillan est identifié à la noblesse (galicienne castillanisée ou venue de Castilla surtout) et à la bourgeoisie (surtout catalane) tandis que le galicien reste la langue des paysans et perd le statut de langue cultivée (rôle tenu dorénavant par le castillan)⁵ (Mariño, 1998).

2 Voir, pour plus d'information, Fernández Rei, 1991; Freixeiro Mato, 1998; Recalde, 1993.

3 Fondée dans la coïncidence du territoire *gheadophone* avec les endroits où l'on a trouvé des restes de ces cultures primitives.

4 D'après cette théorie, les Galiciens quand ils essaient de parler castillan et face à la difficulté de réaliser le son [x], qui n'existe pas en galicien, le prononceraient comme *g* (*joven* > *goven*), puis lorsqu'ils seraient capables de le prononcer correctement tomberaient dans un phénomène d'hypercorrection et étendraient la prononciation du [x] aux mots castillans avec *g* (*luego* > *luejo*...), puis à tous ceux du galicien.

5 La perception que les Portugais avaient du galicien n'était pas plus favorable: il était considéré comme un «desvio rústico, arcaico e provincial da Norma portuguesa» et devient une espèce de référent négatif, un exemple à ne pas suivre pour le portugais (Vazquez Corredoira, 1998).

Le galicien, continua, certes, pendant des siècles et jusqu'à nos jours, à être la langue majoritaire de la Galice, mais son prestige a toujours été mince et son usage, cantonné aux fonctions basses, associé à l'idée de pauvreté et d'ignorance. À la suite de la promulgation du Statut d'Autonomie, en 1981, et de la mise en route, deux ans plus tard, de la Loi de Normalisation Linguistique, le galicien a peu à peu (re)gagné la dignité et la reconnaissance sociale; peu à peu, son usage s'est *normalisé* dans de nombreux domaines (même si, pour quelques-uns encore, le castillan reste hégémonique).

La trajectoire de la *gheada* est conditionnée par celle du galicien. Cette innovation phonétique, on l'a vu, très répandue en Galice, qui semble avoir ses origines aux *Séculos Escuros* (XVI-XVIIIe siècle) (Mariño, 1994), a été traditionnellement considérée comme une marque de rusticité et de manque de culture, jusqu'à être stigmatisée et devenir un *marqueur* sociolinguistique (Labov) du galicien parlé. Traditionnellement on a considéré que l'apparition de la *gheada* était due à l'influence du castillan sur le secteur le plus illettré des locuteurs galiciens, de là le franc rejet d'une grande partie des grammairiens du XIXe siècle et de la première moitié du XXe. Tout cela explique le fait que les grands écrivains de la littérature galicienne du XIXe (Rosalía de Castro, Curros Enríquez et Eduardo Pondal), élevés pourtant dans de zones *gheadophones*, ne l'aient jamais utilisée dans leur écriture⁶.

Depuis la fin du XVIIIe siècle les manifestations contraires à cette innovation sont fréquentes. Elle sera considérée «un defecto de la gente idiota.... [que] en ninguna gramática, en ningún vocabulario pueden [las *gheadas*] hallar cabida» (Marcial Valladares, *Diccionario Gallego-Castellano*, 1884), un «vicio» de las «gentes incultas de la zona costera occidental» quand ils parlent castillan (Armando Cotarelo, «El castellano en Galicia», BAE, XIV, 1927), un défaut «intolérable en el lenguaje culto» (Couceiro Freijomil, *El idioma gallego*, 1935), un «signo de rusticidad e incultura» qui fait du galicien une langue «desagradable y rústica» (Carré Alvarellós, «La gheada en Galicia», 1956).

Absente du discours formel ou médiatique et réservée aux gens d'extraction populaire, la «*gheada*» à été largement utilisée dans la littérature comme stigmaté de certains personnages (à allure ridicule, voire grotesque) voulant abandonner leur langue maternelle (le galicien) au profit de la langue de prestige (le castillan). Les exemples ne manquent pas; je propose

6 Même si d'autres traits phonétiques dialectaux trouvaient leur place dans l'écriture. C'est le cas du *seseo* (*cabe[s]a* par *cabe[θ]a*).

d'observer les deux dessins ci-dessous apparus dans la presse galicienne des années 1920. Le premier appartient à Castelao⁷ et montre une femme d'origine populaire et *galegophone* qui prétend avoir oublié sa langue pendant qu'elle «servait» les gens de la ville⁸. La *gheada* (*jallejo*) ainsi que le mot *esquenció* (refait sur le galicien *esquenceu* avec la terminaison du castillán *-ió*) restent un stigmaté ineffaçable et trahissent ses propres mots. Le deuxième, de Vidales Tomé⁹, montre une conversation entre un militaire et un paysan qui ont partagé surement une enfance en galicien¹⁰ (révélé par ce *xa ' ne... plus*). Deux mots trahissent l'origine galicienne du soldat, le premier *falar* (cast. *hablar*) et le deuxième et le plus frappant de nouveau *jallejo*. Donc la *gheada* reste un stigmaté qui affiche malgré eux l'origine populaire de ces personnages et les rend ridicules, car ils sont tombés dans leur propre piège en voulant renier leur langue et leur pays: désormais ils n'appartiennent à aucun des deux mondes.



– De andar a servir se me esquenció de todo el jallejo.
– Vaites, vaites.

(Galicia, 3-IV-1924)



– ¿E logo ti xa non falas galego?
– Como voy a falar jallejo, si soy de Murcia.
(El Pueblo Gallego, 1925)

Parallèlement la *gueada* sert aussi de stigmaté comme le montre le dessin ci-dessous de Vidales Tomé¹¹ ou l'on trouve un personnage populaire, un balayeur, qui essaie de parler castillan mais son discours est plein de

7 Castelao, *Escolma*. A Coruña: Ed. O Castro (col. Os nosos humoristas), 1992, p. 96.

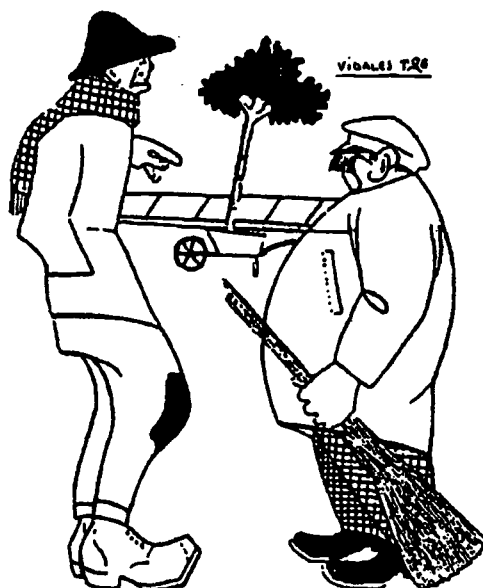
8 En allant servir j'ai oublié tout mon galicien («jallejo») / – Tiens! Tiens!

9 Vidales Tomé. *Escolma*. A Coruña: Ed. O Castro (col. Os nosos humoristas), 1982, p. 66.

10 – Alors tu ne parles plus galicien / – Comment veux-tu que je parle galicien si je viens de Murcia (Capitale de province de l'Andalousie).

11 *Op. cit.*, p. 23.

marques de son origine¹²: *gheada* (*Jobierno*), *gueada* (*Gunta*), vulgarismes (*adefensa*) et *galeguismes* (*basoura*). Donc, de nouveau deux personnages, dont l'un est réaliste et parle en galicien et l'autre est naïf et grotesque et essaie de parler castillan, avec toutes les marques de son origine.



- Mira, Farruco, nuestra Gunta de adefensa pedirá del Jobierno que autorice el uso de basouras más longas que esta.
- ¡Xa, xa; como que diso percisamente está pendiente a salvación de España!

(*Vida Gallega*, 15-VIII-1917)

La *gheada* a eu aussi ses défenseurs, très peu nombreux pendant des siècles mais de plus en plus présents aujourd'hui, en particulier parmi le cercle des philologues attachés à l'*Instituto da Lingua* de l'Université de Santiago de Compostela, qui ont travaillé directement dans l'élaboration des Normes orthographiques de la langue galicienne. Depuis leurs premiers textes à visée normative ils ont défendu ce trait phonétique et lui ont attribué un statut d'emblème identitaire, c'est-à-dire, d'un trait propre au galicien et qui ne peut pas être rejeté. Deux de ses membres, R. Alvarez et F. Fernández Rei¹³, avaient même défendu ardemment ce trait dans un article publié en 1977. Le résultat de ce mouvement de sympathie pour ce trait phonétique est que l'actuelle norme orthographique du galicien

-
- 12 - Ecoute, Farruco, notre Comité (*Gunta*) de défense (*adefensa*) demandera du Gouvernement (*Jobierno*) l'autorisation d'employer des balais plus longs que celui-ci / - Bien sûr! comme si le salut de l'Espagne en dépendait.
 - 13 Récemment reçu membre de la *Real Academia Galega* (septembre 1999), F. Fernández Rei a été le premier à utiliser dans son discours d'entrée *gheada* et *seseo*.

(officialisée en 1983), élaborée par cet Institut, admet pour le graphème [g] une prononciation *gheadophone* optionnelle.

Quant à son usage réel, on a constaté récemment une diminution de sa présence parmi les locuteurs des dernières générations [comme l'a observé F. Fernández Rei à partir de l'analyse d'enregistrements faits dans les années 70 (*Atlas lingüístico galego*) et vingt ans plus tard (*Arquivo do galego oral do ILG*)]. Mais, malgré cette perte, la *gheada* continue à avoir une vitalité importante, conduisant souvent à la perte de son aspiration, ce qui l'assimile de plus en plus au j [x] du castillan (Fernández Rei, 1996).

Cependant, les préjugés contre ce trait parmi les locuteurs de galicien semblent continuer à exister et à conditionner son utilisation dans des discours formels. C'est ce qu'a montré M. Recalde dans une enquête réalisée parmi des lycéens: ce trait phonétique est plus présent dans les situations intimes et son utilisation diminue ou il est absent lorsqu'il s'agit d'un discours formel (Montserrat Recalde, 1993 et 1994).

Il semblerait pourtant que, dix-sept ans après la mise en oeuvre de la *Lei de Normalización Lingüística* (1983), la «*gheada*» soit aujourd'hui «à la mode», même si cela ne signifie pas que les préjugés dont je viens de parler aient totalement disparus. L'orgueil linguistique récupéré en partie pour le galicien, a contribué à la régénération de ce trait si longtemps stigmatisé. Depuis des années, on le trouve, sans être nécessairement porteur de connotations négatives, représenté dans l'écriture par certains écrivains galiciens, ou dans la presse galicienne pour connoter l'oralité (Fernández Rei, 1996), et il est utilisé abondamment dans les chansons des groupes galiciens de musique jeune, et aussi à la télévision ou à la radio.

On est en train d'assister à un changement de représentation: les connotations historiquement négatives de ce trait phonétique seraient après des années de stabilité, en cours de mutation.

Une tendance dans ce sens a déjà été observée par Kabatek: les jeunes étudiants qu'il interviewe (entre 1993 et 1994) et qui reconnaissent l'existence de ce phénomène dans leur dialecte évitent l'utilisation de la *gheada*, mais en même temps ils ont tendance à la valoriser très positivement. Par ailleurs ceux qui ne l'ont pas dans leur dialecte disent l'utiliser parfois pour «marquer l'expressivité» ou même pour s'intégrer parmi les locuteurs de leur contrée. Elle est considérée souvent comme une marque d'authenticité (Kabatek, 2000, pp. 152-156). L'interprétation de ces résultats est pourtant à prendre avec précaution car tous les jeunes cités pour illustrer ses affirmations, d'ailleurs interviewés à l'*Instituto da Lingua*, dont j'ai déjà

parlé, sont étudiants de philologie galego-portugaise, ont donc développé une réflexion linguistique préalable et sont susceptibles d'exprimer des attitudes militantes ou voire nationalistes.

Un corpus plus spontané est celui constitué par les chansons des groupes du mouvement musical appelé *rock bravú* et le discours qui les accompagne. Le *bravú* (mot dialectal qui veut dire: 'fauve', 'odeur du gibier') est un mouvement culturel (littéraire et musical surtout) qui s'est développé en Galice durant les années 90. La caractéristique la plus importante de ce mouvement est, à mon avis, la combinaison de la revendication de la *galeguité* la plus authentique avec l'assimilation et l'ostentation du métissage dont la culture galicienne actuelle est composée. Une société où cohabitent la tradition et la modernité, la culture rurale transmise de siècle en siècle et qui a constitué le folklore galicien et la technique la plus moderne, arrivée souvent à la campagne galicienne sans transition après l'entrée de l'Espagne dans la CEE.

Le *rock bravú*, manifestation la plus visible et probablement la première de ce mouvement, répond à cette définition. D'un point de vue musical il reprend les influences des chants traditionnels proprement galiciens (*muiñeiras, pandeiradas...*) mais aussi des chansons entendues dans les bals de village (*corridos mexicains, pasodobles, etc*), sans oublier les rythmes modernes: punk, ska, ragga-muffin, hardcore... Cette complexité se manifeste d'un point de vue linguistique: l'authenticité et la tradition sont représentées par l'usage du galicien traditionnel ou dialectal et leur refus, souvent manifesté, de la norme, le métissage par l'usage qu'il font de différents registres et de différentes langues. La plupart des membres des groupes *bravús* avaient autour de 15 ans¹⁴ en 1983, c'est-à-dire qu'ils ont vécu en pleine adolescence l'officialisation du galicien, les premières années de son enseignement au Lycée, ainsi que le commencement des émissions de la Radio et de la Télévision Galiciennes (février et juillet 1985 respectivement). Cela pourrait expliquer le conflit interne qu'ils vivent (et que véhiculent leurs chansons) entre une langue galicienne dialectale dévalorisée attachée à la ruralité et une autre en voie de normalisation, présentée par l'école et les médias comme étant capable d'exprimer n'importe quel sujet.

Leur utilisation de la *gheada* ainsi que le discours qu'ils tiennent sur elle est une preuve du conflit entre les représentations historiques accordées à ce trait phonétique et la mutation qui est en train de se produire vers sa valorisation.

14 Si l'on croit à un article paru dans *Suplemento Cultura da Voz de Galicia* le 18-4-96.

La *gheada* est sans doute un élément clé chez ces groupes (même s'ils ne l'utilisent pas tous¹⁵), une marque de leur défense de la langue authentique, celle que l'on parle dans leurs villages. Car il ne faut pas oublier que beaucoup de membres de ces groupes travaillent à la campagne où dans le secteur de la pêche (mais il y a aussi parmi eux des étudiants) et qu'ils reflètent ce monde rural dans leurs chansons. Pour certains groupes la *gheada* est un élément qui les caractérise et dont ils sont fiers, elle devient un symbole de leur refus des normes sociales, comme le montrent ces citations:

Eu son estudante de Filoloxía Hispánica- di Alfonso- e observo que non hai unanimidade cara unha tendencia concreta; entón, dalgunha forma rebélome contra iso, e concluo en que cada quen fale como queira, ges, jotas e o que sexa. (Alfonso de *Olo ó Can*, en *A Nosa Terra*, 19-8-93)

Parvos, todos, sobre todo ó intentar homologar un idioma. Eu me enterei de que falaba con xeadá e con seseada cando fun estudar a Vigo, ós quince anos. Ou sexa que durante quince anos non o sabía... A parte de que deberíamos estar orgullosos de tanta diversidade. (*Herdeiros da Crus* en *El Progreso*, 4-5-96)

La *gheada* est même présente dans des chansons qui n'hésitent pas à proclamer la supériorité de la «race» galicienne opprimée, comme l'on peut voir dans la chanson suivante, qui recrée le mythe celte¹⁶.

Eu nacín nunha aldea
un día de Abril mentres chovía,
enraizado na terra [...]
Eu medreiche con orgullo,
co espírito galego,
eu teño a forza do aire,
eu teño a forza do vento.
Eu funme facendo a idea
de que aínda estamos en gherra
cunhas linguas estranas,
cunha cultura allea.
Quixerón acabar connosco
pero nós somos gherreiros,

(*Ruxe Ruxe*)

Mais malgré cette «ostentation» de la *gheada* il faut avouer qu'elle n'a pas perdu ses connotations négatives, même chez des groupes qui l'utilisent presque systématiquement comme *Herdeiros da Crus*. Les exemples où

15 D'ailleurs, elle n'est pas toujours représentée à l'écrit.

16 Sentiment d'appartenance à la race celte qui a son origine au XIXe siècle et qui se maintient consciemment ou inconsciemment jusqu'à nos jours (Barreiro Fernández, 1986; Tarrío Varela, 1998, pp. 64-65).

les groupes *bravús* reproduisent les préjugés historiques de la *gheada* sont nombreux. Elle peut apparaître comme le stigmaté, par exemple:

- du curé d'origine galicienne quand il veut parler castillan, dans la chanson suivante du groupe *Herdeiros da Crus*

ALABARE

Padre me confieso de todos los pecados,
me confieso que soy malo, soy el mismo diablo
Hijo mío que hiciste para ser tan *desjrasiado*.
Padre, se lo cuento pero no en castellano.

- ou du jeune qui rêve de monter dans l'échelle sociale et qui essaie de changer de langue. C'est le cas de «Son fillo de José», du même groupe, écrite dans un castillan avec beaucoup d'interférences du galicien populaire (variété de transition entre les deux langues appelée parfois «castrapo»), qui textualise un *fonctionnement diglossique* qui naît d'un préjugé, d'une représentation négative du galicien (langue assimilée à la pauvreté, à l'ignorance et à la rusticité) où la *gheada* accomplit une fonction principale. Avec cette parodie le groupe ridiculise ce personnage, figure de transition entre deux mondes (l'urbain et le rural) et entre deux langues, exclu de tous les deux. Comme le *franchimand* du conflit diglossique franco-occitan (Gardy, 1987), il porte les marques de son péché d'orgueil: interférences galiciennes dans son lexique (*bico, beira, arrechéja-te...*) et *gheada*, avec deux prononciations: [x] et, comme l'a observé Fernández Rei (1996), assourdissement du g justement dans les formes calquées du castillan: *venca, tencas*.

Son fillo de José
y de mi madre también
vivo *á beira do mar*
y estoy estudiando para cuando sea *jrande*
Compraré un chalé
Compraré un chalé
y un coche también
!Ostia!
Venca, mujer *arrechégha-te a min*
Y dame un *bico* en los labios
No tencas miedo que no hajo daño
Compraré un chalé....
Compraré un chalé
Compraré un chalé
y un coche también
mujer
Te quiero tanto
como la *jata* al *jato*
que *embriajado* estoy de tí

ay, qué pin-pín
 Compraré un chalé
 Compraré un chalé
 y un coche también
 !Ostia!

La *gheada* peut devenir aussi une marque détestée et un objet *d'auto-odi* (Ninyoles, 1969). Tel est le cas d'une chanson intitulée «Galego en Madrid», dans le *Feito na casa de O Caimán do río Tea*. Le protagoniste arrive à Madrid et se sent étrange. Mais ce qui attire le plus notre attention c'est que dans une chanson écrite en galicien populaire avec des influences du castillan et sans *gheada* (et sans *seseo* non plus, tous les deux traits dialectaux de la zone d'origine de ce groupe) on trouve deux mots où elle est présente: *juapo* (beau) et *enjominado* (gominé), prononcés par le protagoniste lorsqu'il parle de son aspect personnel dans la phrase qu'il adresse à une fille.

GALEGO EN MADRID

Cando cheguei, pensaba que estaban de coña
 por mirar todos pra min porque eu non
 levaba boina
 Quizás se vira, vestido de chulapona
 e pasar desapercibido no parque do Retiro
 andar perdido pola calle Serrano
 levo o can de palleiro cara a carreira de galgos
 Despois alí que non me deixan competir
 i dicen que non me deixan competir
 porque dicen que non ten e que lle falta
 «pedigree»
 Si, aí, si, galego de aquí
 si, si, galego de Madrid
 Vou cara a sede de banco
 para ver se me dan ese cheque en branco
 Afiliándome a ese partido
 subirei de escalada, serei ministro
 Mira nena como estou de juapo
 con este uniforme e pelo enjominado
 A que si, que non parece verdade
 quen diría que eu son Galicia Calidade

A mon avis les quatre derniers vers sont une manifestation de *l'auto-odi* et des préjuges face à la *gheada* comme marque du galicien rural. L'auteur semble, avec une espèce d'humour noir, se moquer du protagoniste qui, malgré son apparence, ne peut pas dissimuler son origine. Cf. le proverbe «Le singe est toujours singe, fût-il déguisé en prince»: le protagoniste, malgré ses cheveux gominés et son uniforme continue à être un paysan à Madrid: la *gheada* semble en être la preuve.

Cette interprétation se confirme si l'on observe le reste des chansons du disque où l'on trouve deux niveaux de galicien: celui plus ou moins standard et celui populaire. La *gheada* n'apparaît que dans deux chansons traditionnelles de thème rural et lexique populaire voire vulgaire. Pour ce groupe la *gheada* semble représenter le monde rural et primitif, car le sujet du reste des chansons est très différent.

Je vais commenter encore un autre cas significatif d'utilisation publique de la *gheada* et de mutation dans les représentations. Il s'agit de la série télévisuelle galicienne *Mareas Vivas* dirigée par Antón Reixa, un personnage aux multiples facettes qui dans les années 80 avait aussi introduit la *gheada* dans les concerts qu'il donnait comme membre du groupe *Os resentidos*, très connu en Galice et aussi dans le reste du territoire espagnol et qui sans doute a influencé le mouvement musical *bravú* (Fernández Rei, 1996). Dans cette série, qui raconte la vie quotidienne d'un village de pêcheurs sur la Costa da Morte, tous les personnages supposés autochtones utilisent un galicien plus ou moins standard mais avec *seseo* et *gheada* (ainsi que quelques autres traits dialectaux) tandis que ceux qui ne sont pas du village et qui procèdent souvent de la ville (le juge, le médecin, qui est une femme, l'instituteur) parlent un galicien dépourvu de ces traits. C'est sans doute une représentation assez véridique de la réalité même si, comme l'a observé F. Fernández Rei (1996), ce que le spectateur écoute est la *gheada* (et aussi le *seseo*) urbaine, c'est-à-dire sans aspiration.

Mais ce qui est nouveau dans cette série est que la *gheada* ne fonctionne pas (sauf pour certains personnages spécialement pittoresques et folkloriques) comme un marqueur socioculturel: l'avocat (pas très sérieux c'est vrai) fis du «coq» du village parle aussi avec *gheada*, tout comme madame le maire, le curé et tous les villageois y compris les enfants à l'école. Même la protagoniste féminine de la série, la jolie veuve d'un pêcheur, fiancée du juge, utilise ce trait phonétique.

Cette série a obtenu un succès inattendu pour une production galicienne, elle est devenue la série la plus regardée de la télévision galicienne depuis ses premiers épisodes¹⁷ (diffusés en janvier 1999 et souvent rediffusés). Actuellement on attend une nouvelle série d'épisodes.

17 La presse galicienne s'est fait l'écho de ce succès. Voir par exemple *La Voz de Galicia* du mois de janvier 1999.

Sans doute la présence de la *gheada* à la télévision depuis presque deux ans va influencer sa perception historiquement négative mais les études restent à faire pour apprécier correctement ce changement de perception.

On l'a vu: la *gheada* est un phénomène de variation géolinguistique et socioculturelle du galicien, dont l'usage et la représentation dont elle est l'objet sont en pleine mutation.

D'un point de vue géolinguistique la *gheada* est en train de voir réduire son territoire d'usage surtout dans les nouvelles générations comme conséquence de la généralisation d'un modèle cultivé du galicien parlé propagé par l'école et diffusé par la radio et la télévision.

D'un point de vue socioculturel la situation s'est compliquée. La *gheada* continue à être un marqueur sociolinguistique mais la situation actuelle de la langue galicienne a fait que les fonctionnements diglossiques qu'elle peut provoquer se sont élargis.

La *gheada* continue souvent à fonctionner comme un stigmate des gens d'origine populaire et pas très cultivés quand ils veulent parler la langue de prestige, le castillan. Mais, comme depuis au moins une dizaine d'années le galicien a développé aussi un modèle de prestige, la *gheada* devient aussi un marqueur du galicien populaire et dialectal par rapport à un galicien «light», c'est-à-dire sans traits dialectaux trop évidents et surtout sans *gheada* et *seseo*. L'utilisation de la *gheada* connote donc une ambiance traditionnelle, rurale et folklorique.

Toutes ces représentations négatives de la *gheada*, profondément ancrées dans la société sont difficiles à modifier. La récupération du prestige de la langue galicienne, ainsi que les efforts conscients de certains universitaires et intellectuels pour plaider son usage et son prestige ont ouvert le chemin à un changement d'images mais ce sera sûrement son usage naturel dans les médias (surtout la télévision) qui sera seul capable d'y parvenir.

Bibliographie

- Alvarez, Ch. & Fernández Rei, F. (1977). En defensa da 'geada'. *Teima*, 20, 8.
- AAVV (1996). *Unión bravú*. Vigo: Edicións do Cumio.
- Barreiro Fernández, X.R. (1986). A recreación do mito celta. *A nosa terra*, 27-29.
- Boyer, H. (1997). Conflit d'usages, conflit d'images. In H. Boyer (éd.), *Plurilinguisme: «contact» ou «conflit» de langues?* (pp. 9-35). Paris: L'Harmattan.
- (1997). *Langues en conflit. Etudes sociolinguistiques*. Paris: L'Harmattan.
- Boyer, H. & Peytard, J. (coord.) (1990). *Les représentations de la langue: approches sociolinguistiques*. *Langue française*, 85.

- Fernández González, J. R. (1981). *El habla de Ancares (León). Estudio fonético, morfosintáctico y léxico*. Oviedo: Servicio de Publicaciones de la Universidad de Oviedo.
- Fernández Rei, F. (1981). Gheada. *Gran Enciclopedia Gallega*, t. 16, 21-23.
- (1990). *Dialectoloxía da lingua galega*. Vigo: Xerais.
- (1996). *Gheada e seseo no galego coloquial e no galego estándar dos anos 90. Notas sobre a súa presenza nos media e no textos musicais I Congreso Internacional. A lingua galega: historia e actualidade*. Santiago de Compostela, sous presse.
- Freixeiro Mato, X.-R. (1998). *Gramática da lingua galega I. Fonética e fonoloxía*. Vigo: A nosa terra.
- Gardy, Ph. (1987). Sur la textualisation du francitan dans le temps long: mise en scène du traitement linguistique comme interlangues. *Cahiers de linguistique de Nice*, 75-87.
- Gardy, Ph. & Lafont, R. (1981). La diglossie comme conflit: l'exemple occitan. *Langages*, 61, 75-91
- Kabatek, J. (1996). *Die Sprecher als Linguisten: Interferenz und Sprachwandelphänomene dargestellt am Galicischen der Gegenwart*. Tübingen: Max Niemeyer.
- (2000). *Os falantes como lingüistas. Tradición, innovación e interferencias no galego actual*. Vigo: Xerais.
- Kremnitz, G. (1981). Du «bilinguisme» au «conflit linguistique» cheminement de termes et de concepts. *Langages*, 61, 63-73.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris: Les Editions de Minuit (trad. de *Sociolinguistic Patterns*, University of Pennsylvania Press, 1973).
- Lafont, R. (1977). Sobre el procés de patoisització. *Treballs de Sociolingüística catalana*, 1, 131-136.
- Mariño Paz, R. (1994). Testemuños de gheada nos primeiros textos galegos do XIX. *Actas do XIX congreso internacional de lingüística e filoloxía románicas*. (t. 6). (pp. 207-222). A Coruña: Fundación Barrié de la Maza.
- (1998). *Historia da lingua galega*. Santiago de Compostela: Sotelo Blanco Edicións.
- Monteagudo, H. & Santamarina A. (1993). Galician and Castilian in contact: historical, social, and linguistic aspects. In R. Posner, & J. N. Green (éd.), *Trends in Romance Linguistics and Philology*. (v. 5). (pp. 117-173). Berlin-New York: Mouton de Gruyter.
- Ninyoles, R.-Ll. (1969). *Conflicte lingüístic valencià*. Valencia: Tres i Quatre.
- Pensado Tomé, J. L. (1970). Interferencias estructurales castellano-gallegas: el problema de la gheada y sus causas. *Revista de Filología Española*, LIII, 27-44.
- Pensado Tomé, J. L. & Pensado Ruíz, C. (1983). «Gueada» y «Gheada» gallegas. Anexo 21 de *Verba*. Santiago de Compostela.
- Prieto Alonso, D. (1980). A gheada: variantes fonéticas, distribución xeográfica e interpretación. *O ensino*, 3, 39-45.
- Rabanal, M. (1958). Rasgos de sustrato en la lengua gallega. *Homenaxe a Ramón Otero Pedrayo no LXX aniversario do seu nacemento*. (pp. 119-128). Vigo: Galaxia.
- Recalde, M. (1993). *Usos e actitudes sobre a gheada*. Tese de licenciatura, inédite. Universidade de Santiago de Compostela.
- (1994). *Gheada e situación*. *Verba*, 21, 339-367.
- Regueira, J. L. (2000). Estándar oral e variación social da lingua galega. *Cinguidos por unha arela común: homenaxe ó profesor Xesús Alonso Montero*. Edición coordinada por Rosario Alvarez [e] Dolores Vilavedra. Santiago de Compostela: Universidade de Santiago de Compostela, Servicio de Publicacións e Intercambio Científico.
- Santamarina, A. (1980). Novas consideracións ó redor das orixes da gheada. *Verba*, 7, 243-249.

- Schneider, H. (1939). Studien zum Galizischen des Limiabeckens (Orense-Spanien). *Volkstum und Kultur der Romanen (Spreche, Dichtung, Sitte)*. Hamburg: Vierteljahrsschrift herausgegeben vom Seminar für romanische Sprachen und Kultur an der Hamburgischen Universität.
- Schroten, J. (1980). Interpretación de la gheada gallega. *Verba*, 7, 209-222.
- Souto, X. (1995). *A tralla e a arroutada*. Vigo: Xerais (col. Ferros).
- Tarrio Varela, A. (1998). Do enxebre ó bravú. *Revista Galega do Ensino*, 21, 59-88.
- Valiño, X. (1999). *Rock bravú. A paixón que quiema o peito*. Vigo: Xerais.
- Vazquez Corredoira, F. (1998). *A construción da lingua portuguesa frente ao castelano*. Santiago de Compostela: Laiovento.
- Vidal Figueroa, T. (1997). Estructuras fonéticas de tres dialectos de Vigo. *Verba*, 24, 313-332.
- Zamora Vicente, A. (1952). La frontera de la gheada. *Homenaje a Fritz Krüger*. (pp. 11-25). Mendoza: Univ. Nacional de Cuyo, Facultad de Filosofía y Letras.

Une méthode statistique pour le contrôle des changements vocaliques sous l'effet du style de parole. Applications à l'espagnol

Bernard HARMEGNIES & Kathy HUET

Université de Mons-Hainaut¹

Dolors POCH-OLIVÉ

Universidad Autónoma de Barcelona²

It is well known that the speech signal conditions of emission can result in influences on the speaker, leading to dramatic changes on her or his speech productions. However, most of the studies performed on the *speaking styles* restrict their observations on very contrasted situations and compare the so-called *spontaneous* speech (collected during an ordinary conversation) to the *laboratory* speech (produced without any communication intention). In this paper, Spanish productions of a single speaker were analysed. Three situations with gradual involvement of the speaker in the communication process have been studied by means of a new methodology for the assessment of the system's degree of organization in each speaking style, as initiated by previous analysis of Frenchspeaking subjects.

1. Introduction

Fortement influencée par la dynamique épistémologique d'une *linguistique de la langue*, la phonétique expérimentale s'est, dès ses origines, appliquée à décrire les propriétés acoustiques des sons du langage comme si ces derniers étaient des objets stables aux propriétés immuables. Cette quête vouée à l'échec s'est rapidement heurtée à une évidence empirique: *l'irreproductibilité* des sons de parole, qui se traduit par l'impossibilité, même pour un locuteur expert, de produire de manière répétée exactement le même phénomène acoustique au moyen de ses organes phonateurs.

Les descriptions phonétiques que fournissent les manuels doivent dès lors être considérées comme autant d'images *canoniques* des phénomènes sonores susceptibles d'être produits par les locuteurs d'une langue déterminée plutôt que comme des descriptions physiques exactes. Leur vérité est, au mieux, statistique, et il faut accepter que le réel, soumis à la

1 Département de Communication Parlée, 18, place du Parc, B-7000 Mons.

2 Departamento de Filología Espanyola, 08193 Belaterra, Barcelona, España.

variabilité, caractéristique de tous les comportements humains, s'en écarte – parfois notablement.

Il serait abusif, cependant, de considérer comme erratiques et totalement imprédictibles les phénomènes impliqués, dont nombre de déterminants, en particulier articulatoires, ont, de fait, été identifiés. Si certaines de leurs sources de variation d'ordre mécanique ont ainsi été décrites, il reste à s'interroger sur le rôle que d'autres variables, aux effets relevant d'une étiologie moins directe, peuvent jouer dans ce domaine. De ce point de vue, la perception, par le locuteur, des caractéristiques de la situation de communication, ainsi que ses intentions illocutoires, et plus généralement, toutes les stratégies développées par l'énonciateur pour s'adapter au contexte communicatif, sont d'un grand intérêt pour le linguiste.

L'étude des *styles de parole* constitue une manière d'aborder ce questionnement, dans la mesure où elle cherche à mettre en rapport des types discursifs spécifiques avec des structures de variabilité acoustique déterminées.

Néanmoins, étant donné la complexité des phénomènes à l'étude, une simple approche descriptive des observations acoustiques est insuffisante, et le développement de procédures quantitatives adaptées est indispensable. C'est dans cet esprit que sont menés les travaux que nous rapportons ici.

La présente contribution est à situer dans le cadre des recherches entreprises, depuis plusieurs années, en collaboration entre les laboratoires de phonétique des universités de Barcelone (UAB) et de Mons (UMH). Celles-ci se caractérisent par une focalisation sur les répercussions, dans le signal de parole, des caractéristiques situationnelles des contextes d'énonciation.

A la faveur des différentes études nées dans le cadre de cette collaboration, les productions de locuteurs natifs de différentes langues romanes ont été étudiées (le français: [Poc92] et [Hue00], l'espagnol: [Har92], le catalan: [Ble93], l'italien: [Har95] et le portugais: [Del97]).

L'ensemble de ces recherches ont confirmé l'existence de différences objectives entre les productions obtenues sous l'effet des différents styles de parole. Les recherches susmentionnées ont tenté de cerner les spécificités de ces variations, et y sont parvenues par le biais de différentes stratégies de quantification.

Dans le présent texte, nous nous efforcerons de passer en revue ces différentes démarches en nous attardant plus particulièrement sur un nouvel outil conceptuel, l'indice ϕ récemment mis au point [Hue00]. Les procédures de traitement seront illustrées au départ des analyses vocales

d'enregistrements originaux en langue espagnole recueillis auprès d'un locuteur hispanophone natif, originaire d'Amérique Centrale.

2. Le phénomène

Les figures 1 et 2 donnent une bonne illustration des phénomènes sur lesquels portent les études envisagées. En effet, la figure 1 montre le graphe des fréquences formantiques obtenues à la faveur de l'analyse de voyelles de notre locuteur ayant, sur requête, procédé à la lecture d'une liste de mots hors de tout contexte communicationnel. La figure 2 montre, en contraste, les mêmes voyelles isolées des mêmes mots extraits, cette fois, des productions du même locuteur à la faveur d'une conversation spontanée.

Un simple coup d'œil aux deux figures convainc immédiatement de l'existence de différences entre les deux styles de parole. Ce constat syncrétique ne peut cependant demeurer impressionniste et il importe de le rationaliser en se dotant des instruments permettant d'en opérer une analyse *objectivée*.

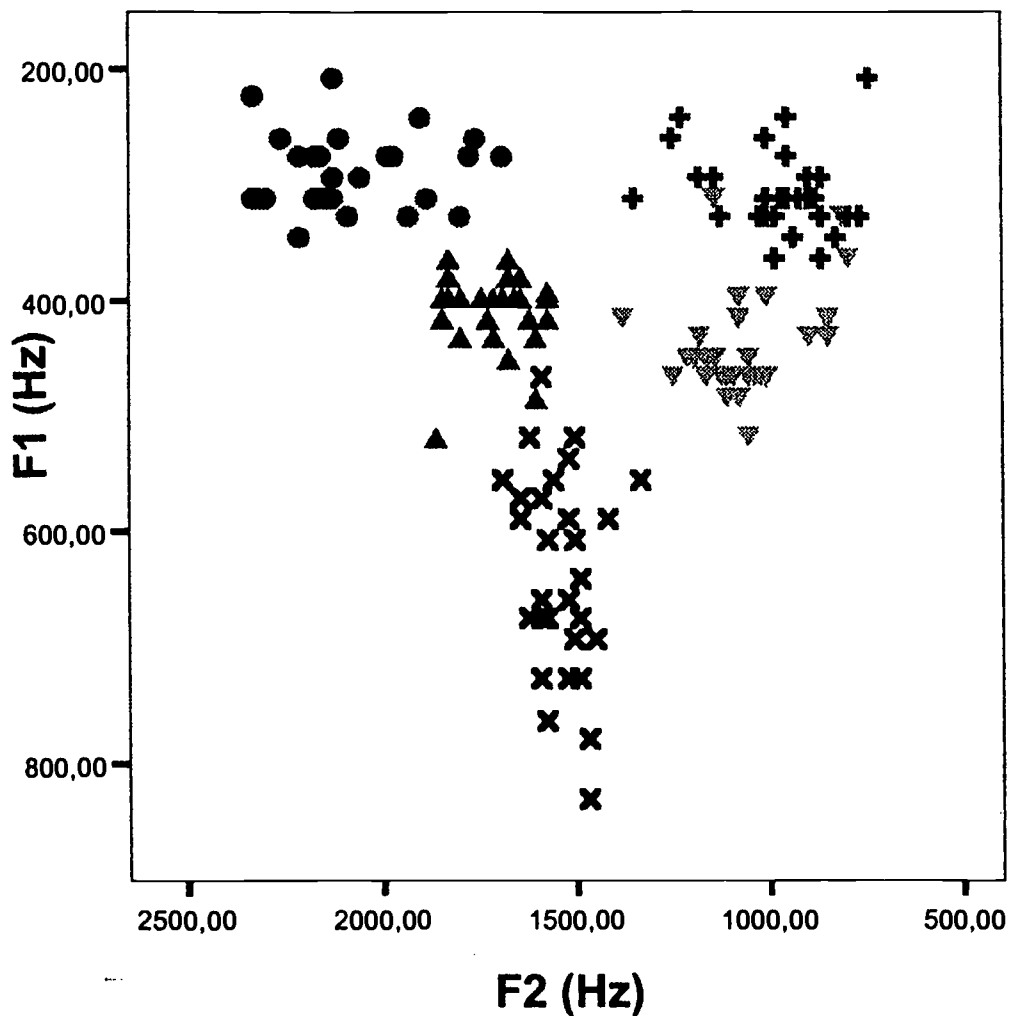


Figure 1: Nuages formés par les voyelles dans le plan bifonantique F_1/F_2 en parole de laboratoire.

Codes:

/i/	/e/	/a/	/o/	/u/
●	▲	×	▼	+

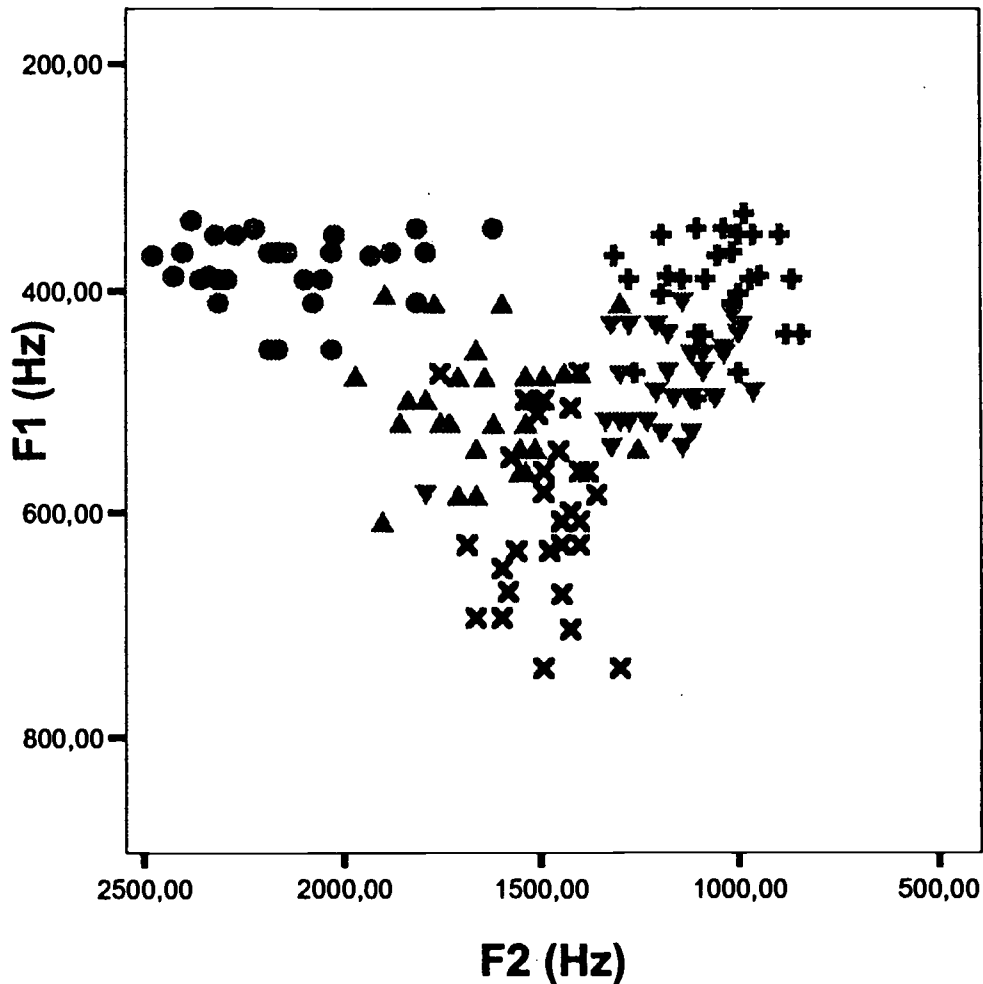


Figure 2: Nuages formés par les voyelles dans le plan bifonmantique F_1/F_2 en parole spontanée.

3. La centralisation

Une manière d'appréhender les variations observées consiste à les considérer sous l'angle d'un phénomène par ailleurs bien connu: la *centralisation*. Celui-ci peut être considéré de différents points de vue. On peut le voir comme le résultat d'une tendance des voyelles à se neutraliser, et à adopter un timbre proche de celui qui caractérise la voyelle neutre théorique [Fan64], sous l'effet d'un relâchement général des contraintes articulatoires. On peut également le considérer comme le résultat cumulatif de l'effet des phénomènes coarticulatoires. Nous nous bornons ici à adopter une position purement descriptive cherchant à estimer dans quelle mesure les voyelles produites dans différents styles se caractérisent par des valeurs les rapprochant plus ou moins du centre de l'espace formantique. La figure

3 illustre cette démarche, en montrant les moyennes des nuages de points relatifs à la parole spontanée et à la parole de laboratoire.

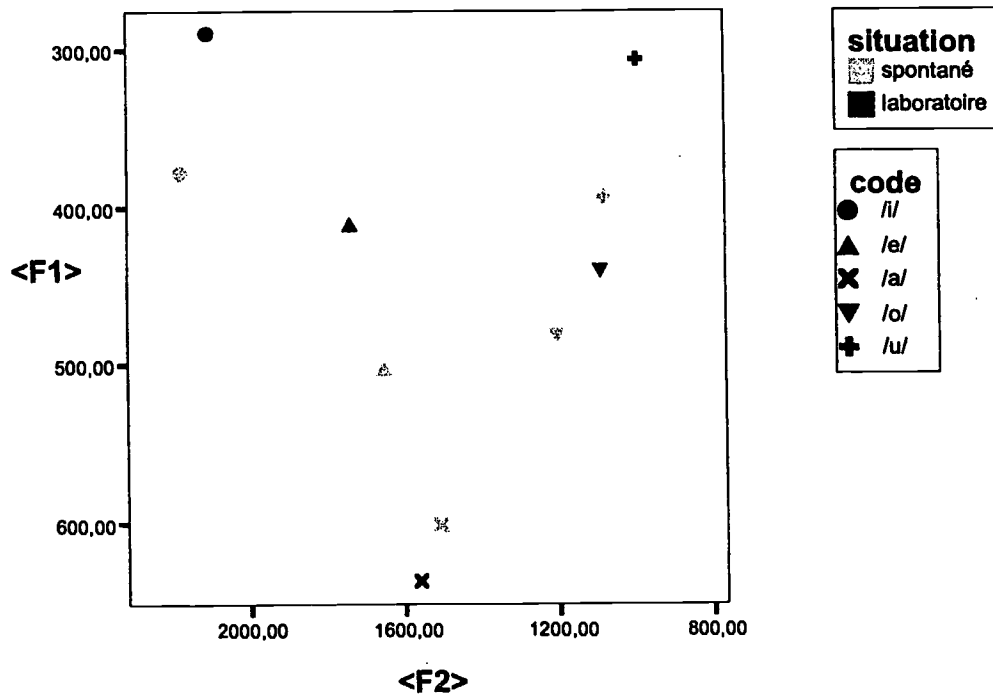


Figure 3: Valeurs moyennes des fréquences des deux premiers formants (F_1 et F_2) de chaque ensemble de voyelles pour les deux situations de communication: la parole spontanée et la parole de laboratoire.

Cet objectif peut être atteint au moyen d'une métrique de centralisation. L'indice delta (δ) [Har92] répond à ce souhait. Il se base sur le principe que toute voyelle réalisée dans un style déterminé peut être localisée dans le plan bifonnantique F_1/F_2 . A condition qu'on se dote d'un centre, la distance euclidienne entre celui-ci et le point voyelle correspondant à une réalisation dans un style peut être aisément calculée. Si deux styles sont comparés l'un à l'autre, pour une voyelle déterminée correspondant à un environnement phonétique spécifique, on peut obtenir une distance au centre relative au premier style et une distance au centre relative au deuxième style. A leur tour, les deux distances peuvent être comparées. C'est très exactement le principe de l'indice δ , qui, pour une paire inter-style de réalisations vocaliques, opère la différence entre la distance euclidienne obtenue en parole de laboratoire et la distance euclidienne obtenue en parole spontanée.

L'indice δ est nul en l'absence de centralisation. Par contre, il est positif si la réalisation en parole spontanée est plus proche du centre que la réalisation en parole de laboratoire ne l'est. Si ce calcul est appliqué à un ensemble de voyelles, on peut calculer un δ moyen pour chaque catégorie

phonologique. La figure 4 en fournit une illustration qui montre les moyennes des indices δ obtenus pour notre locuteur s'exprimant tantôt en parole spontanée tantôt en parole de laboratoire.

En outre, comme, pour chaque paire inter-style de voyelles, δ est obtenu par différence, on peut poser l'hypothèse nulle d'un δ nul et la tester au moyen de procédures inférentielles banales telles que le test t de Student pour échantillons appariés ou toute procédure équivalente (par exemple, le test de Wilcoxon). On obtient alors, pour chaque catégorie phonologique, une information relative au caractère plus ou moins significatif de la centralisation observée. Dans la figure 4, les astérisques indiquent ainsi les δ significatifs au taux de .05 .

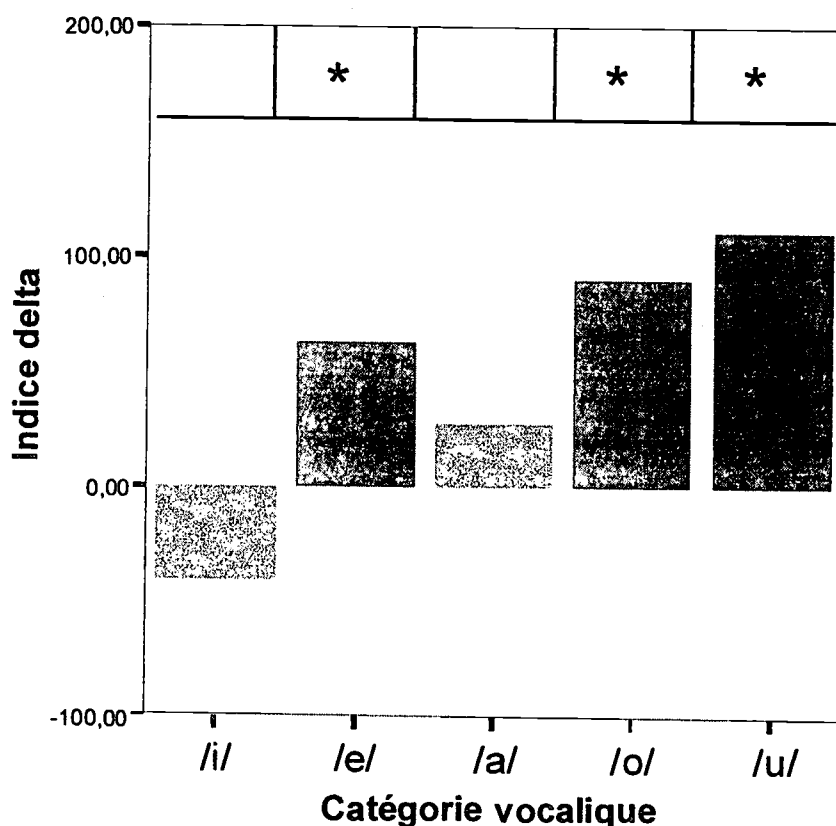


Figure 4: Moyennes de l'indice δ pour les 5 catégories vocaliques produites par le locuteur. Les * indiquent les δ significatifs à $\alpha = .05$.

4. Centralisation et éloignement de la périphérie

Si l'indice δ présente quelque intérêt, il est également entaché de limitations. La plus évidente est relative au choix du centre. Si, théoriquement, la modélisation du tractus vocal au repos par un tube de section uniforme de

17.5 cm de long [Fan64] présente un intérêt certain, intuitivement on ne peut manquer d'être insatisfait par un modèle qui ne tiendrait pas compte des différences inter-individuelles. Ce choix apparaît certes comme une métaphore conceptuelle intéressante, mais certainement pas comme une référence universelle, parfaitement adaptée à tout locuteur. En outre, le caractère massif d'une modélisation qui ignore les différences inter-individuelles ne s'assortit que malaisément au caractère microscopique des évaluations intra-sujets qui font l'objet de la recherche.

La résolution optimale de ce problème n'est certes pas aisée. On pourrait l'envisager au travers de tentatives de modélisation à base articulatoire recourant à des techniques d'imagerie médicale. D'autres procédures, moins invasives, peuvent user de diverses formes d'étalonnage du sujet, notamment par application de diverses techniques de résumé statistique à des productions très diversifiées [Poc91].

Néanmoins, si ces approches respectent bien l'idée d'une migration des nuages vocaliques en parole spontanée, elles postulent que cette migration est *convergente*. Or, des données telles que celles présentées à la figure 3 mettent en doute l'idée que c'est vers un point unique que s'opèrent les déplacements de nuages de points. On y observe en effet que si *éloignement de la périphérie* il y a bien, celui-ci ne se caractérise pas nécessairement par une convergence en un point.

Les trajectoires que forment les droites passant par des moyennes inter-styles ne se coupent pas en un point unique, loin s'en faut (*cf.* figure 5).

Plutôt que de *centralisation*, il vaudrait mieux parler de *dépériphérisation*, quelque barbare que puisse apparaître ce néologisme. Diverses tentatives de modélisation ont été appliquées à cette notion, notamment par recours à une modélisation vectorielle des trajectoires des nuages de points [Del97].

5. Accroissement de la variabilité

5.1 Une approche locale

Pour intéressantes que soient ces observations, elles ne peuvent cependant tenir compte d'un autre aspect du phénomène à l'étude. Un regard rétrospectif sur les figures 1 et 2 montre que si globalement la variabilité du système *décroit* en parole spontanée (les points se répartissent sur une surface plus réduite du plan F_1/F_2), au contraire, elle *s'accroît* si on ne prend en considération que les réalisations relevant d'une catégorie phonologique déterminée. Les figures 6 et 7 montrent ainsi la croissance

surfacique du nuage de points correspondant à la réalisation de [e] au passage du style de laboratoire au style spontané.

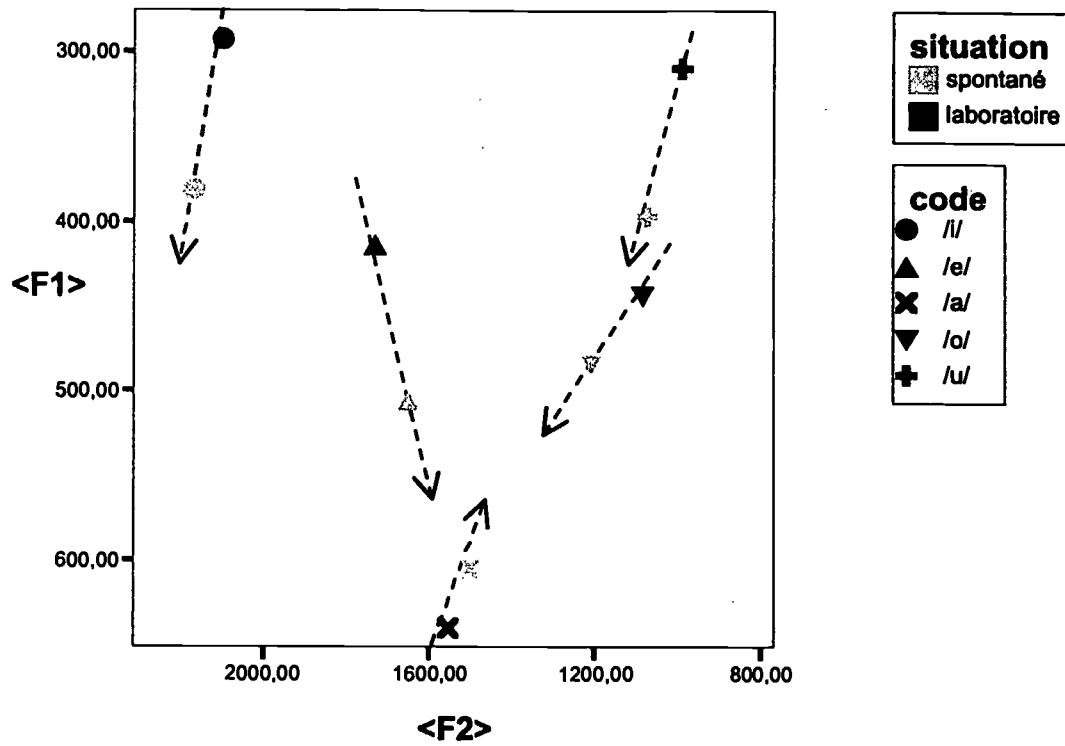


Figure 5: Déplacements des centres de gravité des nuages vocaliques de la situation de parole de laboratoire à celle de parole spontanée.

Ces observations ont été modélisées par calcul des écarts-types en F_1 et en F_2 des distributions des fréquences formantiques et comparaison des écarts-types les uns aux autres de style à style. Comme le suggère le tableau 1, on peut ainsi montrer que les écarts-types, tant en F_1 qu'en F_2 , ont tendance à être plus grands en parole spontanée qu'en parole de laboratoire.

	F_1		F_2	
	Laboratoire	Spontané	Laboratoire	Spontané
i	31.82	40.41	175.80	216.11
e	32.23	52.78	99.91	174.45
a	86.48	74.61	76.24	102.33
o	44.94	42.68	132.49	157.13
u	35.85	42.35	143.59	127.74

Tableau 1: Ecart types de F_1 et F_2 en parole de laboratoire et en parole spontanée.

5.2 Approches globales

Les observations relevant de la centralisation, combinées à celles relatives à l'accroissement de la variabilité intra-nuage donnent du phénomène à l'étude une caractérisation plus ample. Si, en parole spontanée, le système, *dans son ensemble*, décroît en variabilité mais *dans ses parties* s'accroît en variabilité, les frontières entre nuages ne peuvent être que plus floues en parole spontanée; le système ne peut être que moins organisé. C'est cependant par observation parcellaire que cette conclusion peut être dégagée à la lumière des spéculations quantitatives sur la centralisation d'une part et l'accroissement surfacique des nuages vocaliques d'autre part. Le système – c'est clair – apparaît plus *entropique* en parole spontanée qu'en parole de laboratoire, mais manque d'une mesure synthétique de cette entropie.

Dans diverses recherches précédemment citées, une procédure quantitative basée sur l'analyse discriminante a pu fournir les prémices d'une telle évaluation. A cet effet, pour chacun des styles de parole, les fréquences formantiques de chacune des voyelles sont considérées comme les variables permettant l'établissement de fonctions discriminantes. L'appartenance aux catégories vocaliques est considérée comme variable a priori et, une fois obtenues les fonctions discriminantes, une simulation de tâche de reconnaissance est opérée pour chacune des voyelles mesurées. Pour chaque voyelle, la catégorie vocalique a posteriori peut être soit identique soit différente de la catégorie réelle (a priori). Dans ce cas, l'identification est correcte; dans l'autre, elle est incorrecte. La combinaison de l'ensemble des décisions ainsi prises peut fournir un pourcentage global d'identification correcte.

Si ce pourcentage est important, c'est que, sur base de la seule information contenue dans les fréquences formantiques, il est possible d'identifier les voyelles. Si ce pourcentage est peu important, c'est au contraire que l'information à base acoustique est insuffisante pour identifier la catégorie vocalique. Dans un système caractérisé par un haut degré d'organisation, les frontières inter-nuages sont bien marquées et l'identification est dès lors fréquemment correcte. Au contraire, dans un système très désorganisé, il existe d'importants taux de recouvrement entre nuages et le pourcentage d'identification correcte est donc médiocre.

Le pourcentage global d'identification correcte peut ainsi être utilisé – certes de manière quelque peu détournée – comme un indice du degré d'organisation du système. Le tableau 2 montre les matrices de confusion obtenues, pour notre locuteur, en parole spontanée et en parole de laboratoire et indique que les pourcentages globaux d'identification correcte sont,

pour la parole spontanée de 83.3% et pour la parole de laboratoire de 95.3%.

Voy. Réelle	Voyelle prédite (%)					Voy. Réelle	Voyelle prédite (%)				
	/i/	/e/	/a/	/o/	/u/		/i/	/e/	/a/	/o/	/u/
/i/	93.1	6.9	-	-	-	/i/	93.3	6.7	-	-	-
/e/	-	100	-	-	-	/e/	3.3	73.3	13.3	6.7	3.3
/a/	-	6.7	93.3	-	-	/a/	-	20.0	76.7	3.3	-
/o/	-	-	-	90.0	10.0	/o/	-	3.3	-	83.3	13.3
/u/	-	-	-	-	100	/u/	-	-	-	10.0	90.0
Parole de laboratoire: 95.3% de reconnaissance correcte						Parole spontanée: 83.3% de reconnaissance correcte					

Tableau 2: Matrices de confusion obtenues en parole spontanée et en parole de laboratoire.

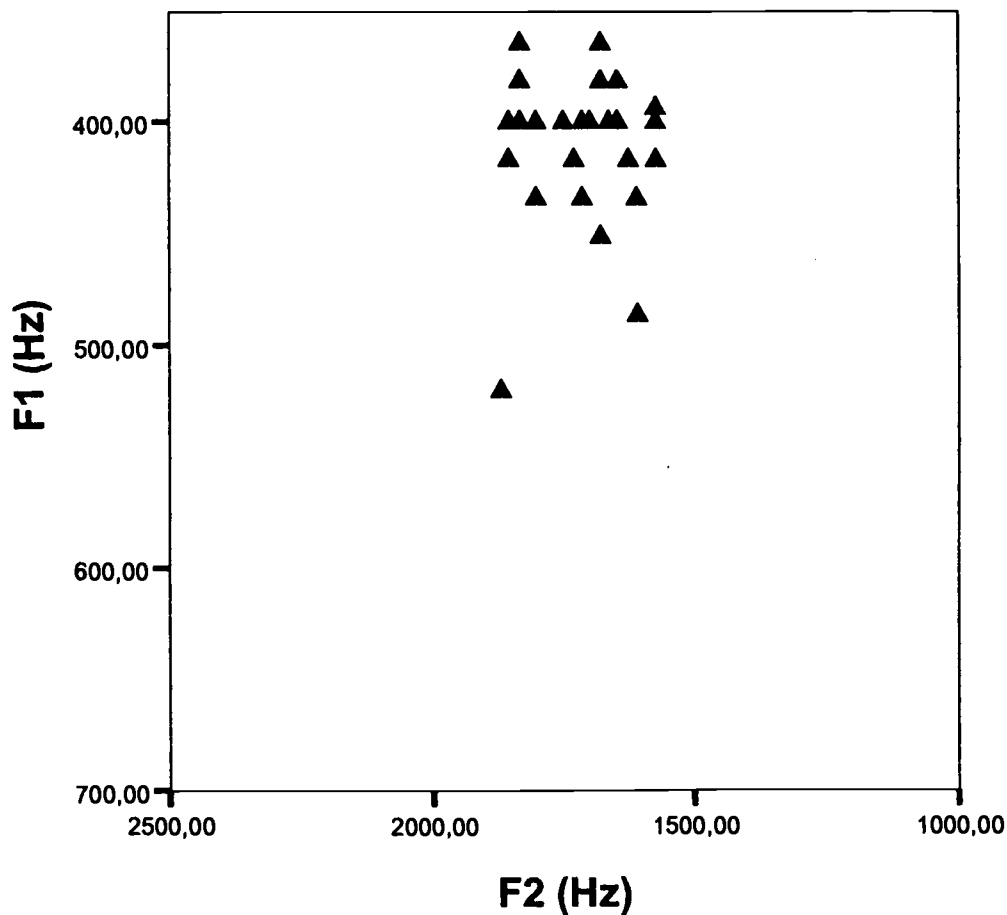


Figure 6: Nuage dans le plan bifonnantique F₁/F₂ correspondant au [e] pour la parole de laboratoire.

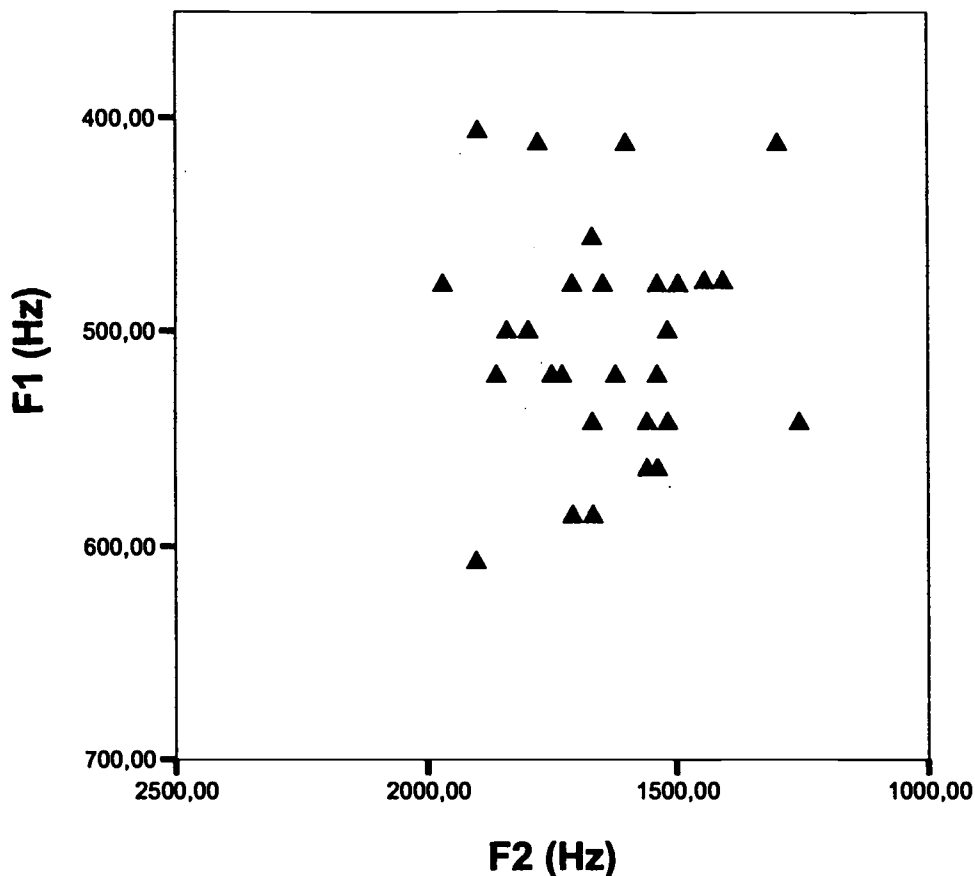


Figure 7: Nuage dans le plan bifonantique F_1/F_2 correspondant au [e] pour la parole spontanée.

5.3 Une mesure de désorganisation

Le pourcentage de reconnaissance dérivé de l'analyse discriminante a été utilisé dans plusieurs de nos recherches. Malgré ses limitations conceptuelles, il s'est avéré apte à établir de manière satisfaisante les relations entre styles de parole caractérisés par des degrés de désorganisation variables.

Néanmoins, la figure 8 illustre ses limites. Dans l'expérience considérée, inspirée de [Hue00], trois styles de parole ont été pris en considération. Le premier et le second consistent en la reproduction des styles *spontané* et *laboratoire* précédemment utilisés. Le troisième met en scène un locuteur produisant, dans une situation comparable à celle de la parole de laboratoire, une liste de mots isolés. Le locuteur a pour consigne de les faire comprendre à un comparse, présenté comme interlocuteur éloigné, avec qui il entretient des communications (volontairement bruitées) par le biais d'un casque et d'un micro. Les mots faisant l'objet de l'étude sont

mélangés avec des distracteurs. L'interlocuteur n'intervient que pour faire clarifier la production des mots-cibles.

Ainsi que l'indique la figure 8, le pourcentage de reconnaissance correcte relatif à la parole spontanée est très différencié des deux autres. Néanmoins, ces deux autres pourcentages sont très voisins l'un de l'autre; suffisamment pour que l'on doute du fait que ces deux conditions d'énonciation produisent, en fait, des styles de parole différents.

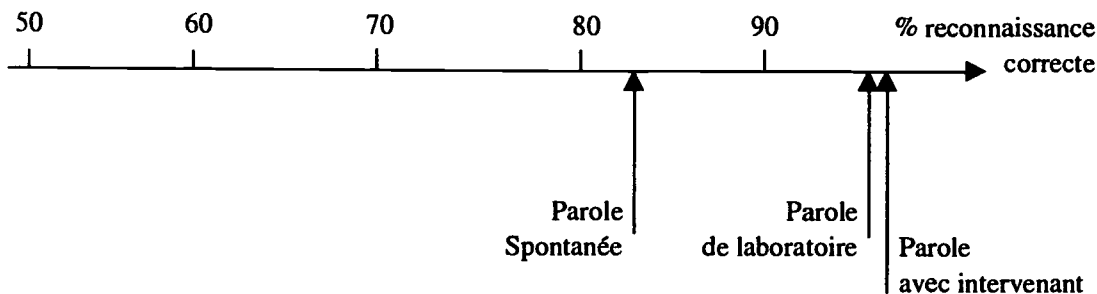


Figure 8: Pourcentage de reconnaissance correcte pour les trois situations de communication.

5.4 L'indice ϕ

Comme expliqué plus haut, les pourcentages de reconnaissance obtenus par le biais de l'analyse discriminante ne permettent pas de différencier de manière saillante les données vocales recueillies à la faveur de situations de communication bien contrastées. De plus, cette technique (simulation d'une tâche de reconnaissance automatique sur base de fonctions discriminantes dérivées des valeurs formantiques) ne donne finalement qu'une information indirecte et assez grossière sur la variabilité à l'étude.

En vue de pallier ces défauts, une nouvelle procédure, inspirée de l'analyse de variance, a été mise au point. Celle-ci se base sur l'établissement d'une analogie entre d'une part, l'écart (en analyse de variance) d'une valeur – donnée ou moyenne – à la moyenne de référence et, d'autre part, la distance euclidienne (pour nos voyelles) entre un point dans le plan F_1/F_2 – voyelle ou centre de gravité d'un nuage vocalique – et le centre de gravité de référence. Le but est de quantifier, au moyen d'un indice que nous dénommerons ϕ , et qui s'inspire de la statistique F de Fisher-Snedecor, le rapport de la variabilité inter-nuage à la variabilité intra-nuage.

La figure 9 présente schématiquement les différents concepts qui vont être exposés et qui entrent dans la conceptualisation de l'indice ϕ :

- toute production de voyelle est localisée dans le plan F_1/F_2 par un point j de coordonnées $(F_1(j), F_2(j))$. L'indice j varie de 1 à N_k au sein du nuage k .

- toutes les productions appartenant à une même catégorie vocalique k forment un nuage de points dont le centre de gravité ($G(k)$) de coordonnées $(F_1(k), F_2(k))$ peut être aisément calculé en considérant la moyenne des $F_1(j)$ et la moyenne des $F_2(j)$ de tous les points formant le nuage k ($1 \leq j \leq N_k$). L'indice k varie de 1 à c (où c est nombre de catégories vocaliques propres à chaque langue).
- tous les nuages (ou encore tous les points les constituant) forment un ensemble dont le centre de gravité (G_{Tot}) de coordonnées (F_1, F_2) est calculé en considérant la moyenne des $F_1(j)$, tous nuages confondus et la moyenne des $F_2(j)$, tous nuages confondus ($1 \leq j \leq N$).

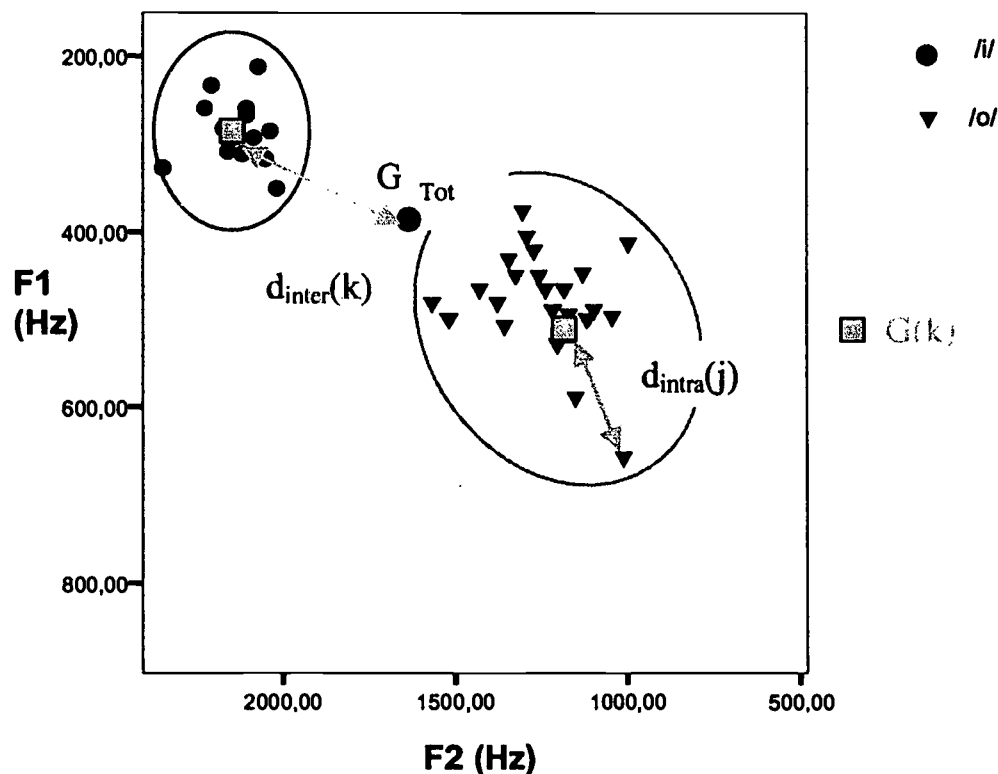


Figure 9: Eléments conceptuels aidant à la définition de l'indice ϕ .

Le calcul de cet indice ϕ , demande la détermination de deux ensembles de distances:

- des distances intra-nuage (d_{intra}) définies pour chaque point d'un nuage k comme étant la distance euclidienne entre ce point j et le centre de gravité du nuage k ($G(k)$) auquel il appartient:

$$d_{intra}(j) = [(F_1(j) - F_1(k))^2 + (F_2(j) - F_2(k))^2]^{1/2}$$

avec $F_1(k)$ la moyenne des $F_1(j)$ de tous les points formant le nuage k et $F_2(k)$ la moyenne des $F_2(j)$ de tous les points formant le nuage k .

- des distances inter-nuage (d_{inter}) définies pour chaque nuage k comme étant la distance euclidienne entre le centre de gravité de ce nuage k et celui de l'ensemble des nuages de points (G_{Tot}):

$$d_{inter(k)} = \left[(F_1(k) - F_1)^2 + (F_2(k) - F_2)^2 \right]^{1/2}$$

avec F_1 la moyenne des $F_1(j)$, tous nuages confondus et F_2 la moyenne des $F_2(j)$, tous nuages confondus.

Ces distances étant considérées comme des écarts, nous pouvons calculer des 'sommés de carrés d'écarts' (SCE):

$$SCE_{intra} = \sum_{k=1}^c \sum_{j=1}^{N_k} d_{intra}^2(j) \quad \text{et} \quad SCE_{inter} = \sum_{k=1}^c [N_k * d_{inter}^2(k)]$$

avec leur nombre de degrés de liberté respectifs:

$$L_{intra} = N - c \quad \text{et} \quad L_{inter} = c - 1$$

Enfin, nous pouvons calculer l'indice ϕ pour chacune de nos situations de communication:

$$\phi = \frac{CM_{inter}}{CM_{intra}}$$

où les carrés moyens (CM) sont obtenus en divisant les SCE par le nombre de degrés de liberté correspondant:

$$CM_{intra} = \frac{SCE_{intra}}{L_{intra}} \quad \text{et} \quad CM_{inter} = \frac{SCE_{inter}}{L_{inter}}$$

Appliquée aux mêmes données que celles présentées à la figure 8, cette procédure fournit, pour chaque situation de communication, des valeurs de l'indice ϕ pointées sur la figure 10.

Au vu de ces résultats, il apparaît que peut être opéré le même classement des situations de production que celui qui avait émané du traitement à base d'analyse discriminante. Ainsi que le montre la figure 10 et par comparaison avec la figure 8, la répartition des valeurs obtenues de ϕ sur le domaine de définition de la variable est cependant plus régulière que celle des pourcentages de reconnaissance. En effet, si ces derniers montrent une nette différence entre la parole spontanée et les trois autres styles de parole, ils se singularisent par une concentration importante de ces trois valeurs autour de celle de la parole de laboratoire.

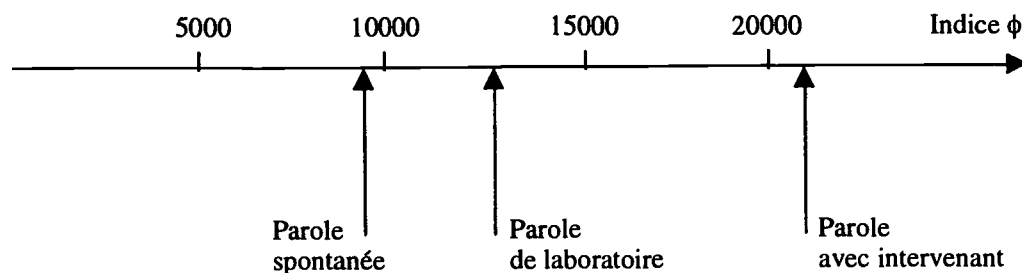


Figure 10: Valeurs de l'indice ϕ pour les trois situations de communication présentées à la figure 8.

La figure 11 résume ces constatations en montrant bien que la projection en ordonnée (pourcentage de reconnaissance) des points représentant les situations de communication ne fait apparaître que deux lieux sur l'axe, alors que la projection en abscisse en révèle trois. La mesure opérée par le biais de l'indice ϕ s'avère donc plus valide que celle dérivant de l'analyse discriminante, puisqu'elle dégage trois groupes de valeurs, chacun correspondant à une situation de production de parole.

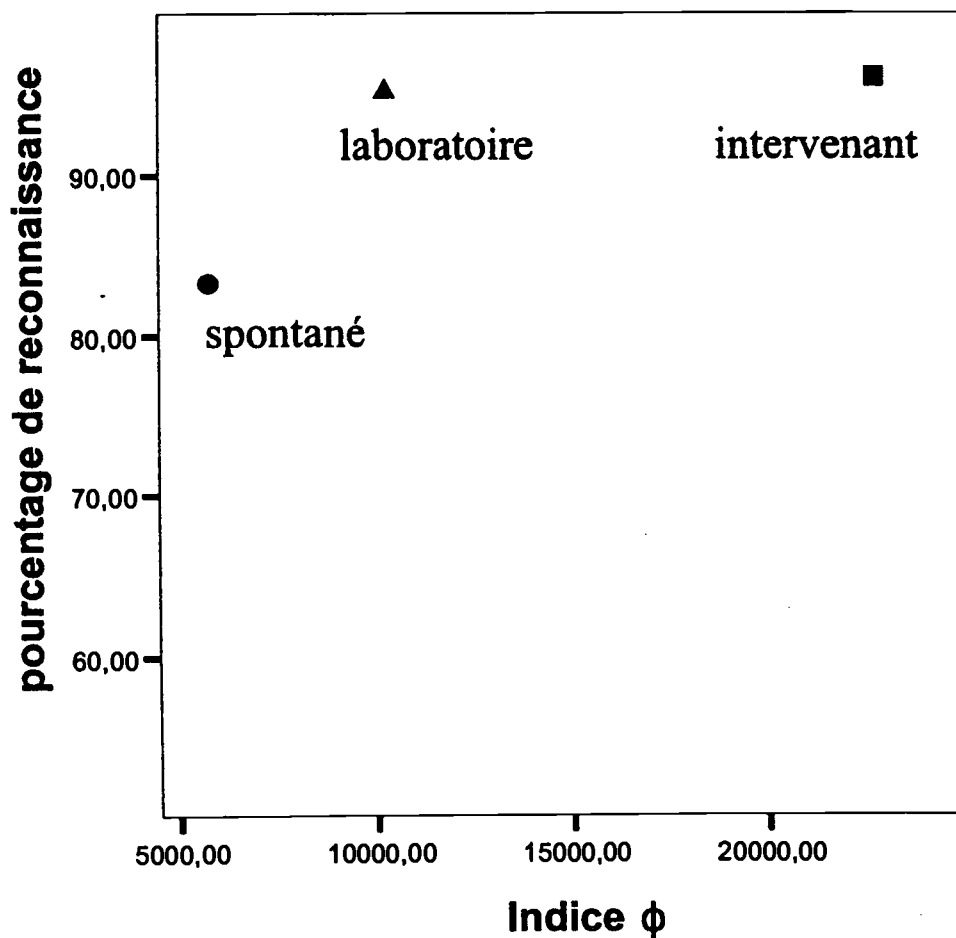


Figure 11: Pourcentage de reconnaissance correcte obtenu par l'analyse discriminante en fonction de l'indice ϕ pour les trois situations de communication dans lesquelles a été placé le locuteur.

6. Conclusions

Les recherches relatées ici montrent l'intérêt de tentatives successives visant à développer des procédures quantitatives aptes à rendre compte le plus pleinement possible de phénomènes spécifiques.

Elles soulignent également l'importance de la réflexion associée au développement des instruments mathématiques. Plus qu'une simple spéculation technique, celle-ci pousse en effet à la recherche d'une précision conceptuelle renforcée et engage à un examen critique d'idées conventionnelles, telles celle de centralisation.

Enfin, l'ensemble de l'entreprise mène à la confirmation empirique de différences objectives entre styles de parole d'une manière globalement inductive. Celle-ci doit, bien évidemment être complétée d'une spéculation conceptuelle à caractère théorisant et susceptible de produire, au départ d'une démarche à caractère déductif, les observations opérées au moyen d'investigations du type de celles présentées dans cet article.

Bibliographie

- Huet, K. & Harmegnies, B. (2000). Contribution à la quantification du degré d'organisation des systèmes vocaliques. *Actes des XXIIIèmes Journées d'Etude sur la Parole – JEP'2000*. (pp. 225-228). [Hue00]
- Poch, D. & Harmegnies, B. (1992). Variations structurelles des systèmes vocaliques en français et espagnol sous l'effet du style de parole. *Journal de Physique, IV- C1*, 283-286. [Poc92]
- Harmegnies, B. & Poch-Olivé, D. (1992). A study of style-induced vowel variability: laboratory versus spontaneous speech in Spanish. *Speech Communication, 11*, 429-437. [Har92]
- Blecua-Falgueras, B., Poch-Olivé, D. & Harmegnies, B. (1993). Variaciones en la organización de las vocales del español y del catalán en función del estilo de habla. *Proceedings of the International Conference of Applied Linguistics, Granada*. (pp. 97-107). [Ble93]
- Harmegnies, B. & Poch-Olivé, D. (1995). A dynamic Approach of Vowels Systems in Italian. *Proceedings of the XIIIth Inter-national Congress of Phonetics Sciences, Stockholm, 1*. (pp. 408-412). [Har95]
- Delplancq, V. & Harmegnies, B. (1997). Une modélisation à base angulaire pour l'étude de la réduction vocalique. *Actes du 4e congrès français d'acoustique, Toulouse, Teknea*. (pp. 389-393). [Del97]
- Fant, G. (1960). *Acoustic theory of speech production*. The Hague: Mouton. [Fan64]
- Poch, D. & Harmegnies, B. (1991). Vowel reduction in spontaneous speech in Spanish. *Proceedings of the ESCA Workshop on Phonetics and Phonology of Speaking Style: reduction and elaboration in speech communications, UAB Barcelona*. (pp. 311-315). [Poc91]

Remerciements

Los autores agradecen a Luis de Arizon su generosa y amical colaboración.

Maturation syntaxique chez le jeune enfant (9-36 mois) Continuité ou rupture?

Gabrielle KONOPCZYNSKI
Université de Franche-Comté¹

This paper deals with an important question in the area of developmental psycholinguistics. It studies the conditions for a presyntactic utterance to become a «canonical sentence» or, better, «canonical utterance» at the stage of the two-words combinations.

Two main points are highlighted:

- How a prelinguistic utterance, nearly without words, between 9-12 months, can nevertheless have a linguistic modality
- How this utterance becomes a syntactic-semantic-prosodic unit when lexicon is being acquired. The focus is put on the importance of prosody and on the relations between the different parameters to create the first grammatical networks.

Evidence is taken from spontaneous speech recordings of a large population of children both typical and atypical for their language development; auditive, acoustical, and linguistic analyses were carried out on these data.

[*Mots clés*: acquisition du langage, syntaxe émergente, développement prosodique, combinaison de deux mots, phrase canonique, variation]

Introduction

«Variation is everywhere»: ce titre d'un récent colloque (septembre 2000) tenu à Colchester, qui pourrait résumer le contenu de ces journées, s'applique particulièrement bien au domaine qui va être abordé ici, celui du langage émergent. En effet, s'il y a variation et hétérogénéité dans le langage adulte, qui est somme toute un langage achevé permettant de communiquer avec des unités et des règles relativement semblables dans une communauté linguistique donnée, le langage émergent, par définition même, se cherche, vise une cible, certes peu homogène, mais qui semble exister dans notre conscience linguistique. La variation et l'hétérogénéité y sont donc particulièrement fortes. Un exemple parmi d'autres servira à le

¹ Laboratoire de Phonétique, E.L.A.DI., LaSELDI, Faculté des lettres et sciences humaines, 30, rue Mégevand, F-25030 Besançon cedex.

montrer: celui de la mise en place de ce qu'il est convenu d'appeler «la phrase canonique», c'est-à-dire la première combinaison de deux éléments lexicaux par l'enfant, dans la période qui suit le mot isolé. Cette production sera appelée «énoncé canonique», car la notion de phrase est à rejeter pour l'oral (Charolles *et al.*, 2000) chez l'adulte, et encore plus dans le langage émergent où elle est particulièrement inadéquate; elle ne saurait en aucun cas recouvrir la «phrase» de l'adulte, unité grammaticale de l'ordre de l'écrit, obéissant à des contraintes spécifiques, ni être jugée en fonction du critère de grammaticalité s'appliquant au langage adulte oral, comme le font trop de travaux tombant ainsi dans le piège de l'adultocentrisme.

La période des énoncés à deux termes occupe une place privilégiée dans la littérature pédiolinguistique (bilan in Konopczynski, 1998): elle est en effet une étape particulièrement importante à étudier du point de vue de la syntaxe émergente. Dans le développement de l'enfant, elle apparaît généralement entre 16 et 24 mois, et c'est là le premier indice de variabilité, car si tous les enfants à développement langagier «typique» suivent à peu près la même chronologie dans les acquisitions, l'âge de ces acquisitions est sujet à forte variabilité inter-individuelle, comme l'ont déjà montré de nombreux travaux. Ce point sur la variabilité «âge» ne sera pas développé, mais il fallait le rappeler pour mémoire.

Dans cette étude sera examiné le rôle des paramètres prosodiques lors du passage de l'énoncé présyntaxique à l'énoncé canonique car cet aspect est généralement oublié, seul l'ordre des mots étant pris en compte par la majorité des pédiolinguistes.

Le système infantin fonctionne selon des règles qui lui sont propres, formant un ensemble cohérent, dont il convient de découvrir le fonctionnement spécifique. Tâche d'autant plus ardue que ce système, en évolution constante, passe, comme chez l'apprenant d'une L2, par divers stades «d'interlangue» de plus en plus complexes pour atteindre progressivement la cible adulte. C'est là une seconde importante source de variation intra- et interindividuelle.

Cette étude tentera donc de montrer les changements progressifs des compétences et des performances du bébé, lors de sa toute première entrée (9 à 36 mois) dans la syntaxe, avec en arrière-plan continuuel la question suivante: y-a-t-il continuité ou rupture d'une phase à l'autre? Trois questions d'ordre général se posent:

- a) comment un énoncé prélinguistique, dans la période 9-15 mois, où l'enfant ne dispose pas encore de lexique, peut-il malgré tout convoyer une modalité linguistique, ce qui constitue les prémices

d'une grammaire émergente? Ce point ne sera qu'un rappel, car déjà exposé dans des publications antérieures;

- b) comment, lors de l'explosion du lexique, cet énoncé primitif évolue en une «unité sémantico-syntactico-prosodique» (USSP) possédant le statut d'énoncé canonique et quelles conditions doivent être réunies pour arriver à ce but. Les séquences d'éléments verbaux combinés de diverses façons ont déjà fait l'objet de diverses études depuis l'élaboration des grammaires pivot dans les années 1960 (Braine, 1963; Brown & Bellugi, 1964; Brown & Fraser, 1964). Ces énoncés, appelés «formes transitionnelles» représentent un phénomène bien documenté, même au niveau des comparaisons interlangues (*Parole* n° 7/8, 1998); mais, que ce soit dans les recherches menées dans le cadre de la grammaire générative, ou des nouvelles phonologies, et même dans les études récentes qui se veulent intégratives, c'est-à-dire prenant en compte l'interaction des diverses composantes langagières (*Langue Française*, 1998) le rôle des paramètres prosodiques est presque systématiquement oublié;
- c) enfin, troisième point qui sera développé en association avec le second: dans ces premiers énoncés canoniques, quelle est la chose essentielle? L'ordre des mots ou la prosodie qui grammaticalise l'énoncé? Seront mises en évidence quelques relations qu'entretiennent les paramètres prosodiques entre eux pour créer les premiers réseaux grammaticaux de la langue, et les stratégies diversifiées utilisées par les enfants pour atteindre une cible commune.

Après un bref état des lieux sur la grammaire émergente, il sera fait un rapide résumé des capacités linguistiques du bébé encore *infans*, c'est-à-dire sans parole, mais qui exprime diverses modalités linguistiques par le biais de la prosodie (et aussi du gestuel, dont nous ne tiendrons pas compte ici, mais qui commence à être étudié systématiquement (Jouanjan-L'Antoëne, 1982; Bruner, 1983; Morford & Goldin-Meadow, 1992; articles de Jouanjan-L'Antoëne, ainsi que Garitte & Jouanjan-L'Antoëne in *Parole*, 1998). La section suivante concernera les questions que posent les énoncés à deux éléments et leurs caractéristiques syntaxico-intonatives ainsi que les diverses réponses, souvent contradictoires, qui leur ont été apportées. La dernière partie posera des jalons pour des éléments de discussion.

1. Le problème des grammaires émergentes dans la littérature: quelques rappels théoriques

Jusqu'à très récemment, dans les études sur l'acquisition du langage, certaines périodes, telle la période charnière entre 9 et 15 mois ont été presque totalement oubliées sous le prétexte – erroné (Konopczynski, 1986, 1990) – qu'il s'agit d'une période pré-linguistique où le bébé ne fait pas encore montre de potentialités adultes; d'autres périodes ont au contraire intéressé les linguistes depuis longtemps. Ainsi le stade des premiers mots, la mise en place du lexique et les combinaisons de deux mots considérées comme étant les premières ébauches de phrases ont fait couler beaucoup d'encre, surtout dans les années 1960 à 1978. Dans l'espace attribué ici, citer l'ensemble des travaux serait une gageure. Rappelons en outre qu'ils sont presque tous consacrés aux langues anglaise et russe (bilans in Greenfield & Smith, 1976). Ces recherches ont contribué à mettre sur pied la théorie dite des grammaires pivot, très fortement critiquée d'ailleurs car elle pose de nombreux problèmes signalés in Konopczynski, 1998. Devant l'échec des grammaires pivots, les chercheurs tournèrent leurs efforts vers des énoncés plus longs, avec l'hypothèse, fort discutable, qu'à ce stade le langage de l'enfant est suffisamment semblable à celui de l'adulte pour pouvoir être analysé avec les mêmes techniques. D'où des travaux axés sur les régularités grammaticales, avec deux types d'exclusions:

- a) celle des énoncés dits agrammaticaux (en fonction de la norme adulte), pourtant les plus significatifs pour découvrir les indices de développement;
- b) rejet des paramètres extra-linguistiques, notamment situationnels. N'oublions pas que la pragmatique n'était pas encore passée par là, surtout en France! La recherche des relations entre les mots dans une séquence à partir du modèle de la grammaire générative (Mc Neill, 1970) aboutit certes à une grammaire enfantine intéressante en soi, mais présentant deux faiblesses majeures: a) elle s'avère trop puissante car elle permet de générer des phrases plus complexes que celles dont l'enfant est capable, b) elle ne peut arriver à expliquer les différences individuelles. Enfin, une carence essentielle est à relever: dans l'étude des relations entre les éléments constitutifs d'une séquence, les chercheurs de ce groupe n'ont guère pensé à examiner les caractéristiques prosodiques des énoncés pour interpréter les pseudo-énoncés. Par ailleurs, dans une langue telle que le français où l'ordre des mots est plus contraint que dans une langue à flexion, la relation ordre des mots / prosodie est-elle de même type chez l'enfant que chez l'adulte?

Connaissant l'usage linguistique que le bébé fait de l'ensemble des paramètres prosodiques depuis l'âge de 9 mois, il nous a semblé indispensable de proposer une autre théorie, celle de «l'intonologie développementale interactive» (I.D.I) (Konopczynski, 1986, 1990, 1991, 1998; Vinter, 1994) pour rendre compte de la prosodo-syntaxe des premiers pseudo-énoncés canoniques, de leur hétérogénéité et de leur évolution ultérieure.

De toutes ces constatations est née une seconde série de questions de recherche:

- a) comment l'énoncé prélinguistique évolue-t-il en quelques mois pour former une «unité» possédant le statut d'énoncé oral canonique?
- b) faut-il que soient réunies des conditions sémantiques, lexicales, syntaxiques et prosodiques pour arriver à ce but? Ne seront traitées ici que les conditions prosodiques;
- c) quelles en sont les manifestations concrètes sur le plan de la parole?

Le programme de recherches empiriques (mené dans le cadre de l'ethnométhodologie), sur lequel mon groupe travaille depuis quelques années (Konopczynski, 1991, 1994, 1998; Konopczynski & Vinter, 1995) précisé ici pour répondre à ces questions concerne les productions spontanées de divers enfants français: bébés à développement linguistique typique, suivis longitudinalement entre 12 et 36 mois et enfants à risque biologique ou social ou présentant diverses pathologies langagières. L'apport des données du langage retardé ou déviant est important; la désorganisation pathologique peut simuler pour nous la méthode expérimentale; elle présente de ce fait un intérêt méthodologique et heuristique (Vinter *et al.*, 1997). En outre, les déviations et les retards montrent des phases souvent si rapides dans le développement typique que leur saisie est difficile. Mais il va de soi que ces deux aspects, dont nous avons besoin pour notre étude, ne représentent pas les liens les plus importants entre typique / pathologique.

2. Structuration prosodique et modalités linguistiques dans la période prélinguistique: quelques certitudes

A partir de divers travaux antérieurs portant sur la période charnière de 8 à 24 mois (Konopczynski, 1986, 1990, 1991), un modèle développemental d'acquisition de la structuration prosodique du français, nommé Intonologie Développementale Interactive a été proposé (Konopczynski, 1998). Il montre entre autres que la structuration temporelle du français, avec un rapport syllabes finales / syllabes non finales (SF/SNF) compris chez l'adulte entre 1.5 minimum et 2 (ce qui signifie que les SF sont deux

fois plus longues que les SNF) se met en place très tôt, vers 13/14 mois environ. Curieusement, cette acquisition montre peu de variabilité inter-individuelle chez l'enfant français développant normalement son langage, et ce quel que soit le stade de développement lexical auquel il est arrivé; les travaux font apparaître qu'il est présent autant chez les bébés qui sont encore au stade du protolangage que chez ceux qui ont déjà un index lexical relativement élevé. Ainsi, une étude des droites de régression corrélant la variable âge avec la variable durée syllabique des SNF chez 14 de nos sujets donne $r = 0.763$ (valeur minimale significative ou vms: = +/- 0.63). De même, la corrélation entre SF/SNF pour les mêmes sujets donne $r = 0.648$ (S). Rappelons que plus r s'approche de 0, meilleure est la corrélation entre 2 variables. Ces chiffres indiquent une variabilité interlocuteur réduite. Le lecteur notera que nous sommes pour le moment à contre-courant de tout ce qui a été dit à cette rencontre et dans notre propre introduction! En revanche, le comportement des SF prises isolément est beaucoup plus erratique, avec des fortes variations intra- et inter-locuteurs. Ainsi, le sujet SK, qui affiche une diminution régulière de ses SNF, a du mal à contrôler la durée de ses SF qui est fluctuante pendant quelques mois, avec une valeur de $r = 0.106$, non significative. Nous avons expliqué ce phénomène antérieurement (1990) par le fait que l'allongement final (AF) n'est pas quelque chose d'inné, même s'il est relativement répandu dans la nature; il faut l'acquérir, et, comme toute acquisition, elle se fait par des successions de réussites/erreurs, et par l'utilisation de stratégies diversifiées selon les locuteurs. Quand 20 sujets sont pris en compte, la variabilité devient totale, comme le prouve un $r = 0.005$ (pour plus de détails, cf. Konopczynski, 1991). Cette acquisition de l'AF est tout aussi robuste, quoique plus tardive, chez les enfants à risque (grands prématurés dont environ la moitié ne l'a pas encore mis en place à 14 mois, mais l'aura acquis à 90% à 24 mois (Konopczynski *et al.*, 1995) et encore plus tardivement chez ceux qui souffrent de diverses pathologies langagières (sourds: Vinter, 1992, 1994; dysphasiques: Chalumeau, 1994).

Les études de notre groupe de recherche montrent que la mise en place (ou l'absence) de cette structuration rythmique, du moins en français, est un des indices les plus fiables pour prédire le développement ultérieur d'un langage oral compréhensible (Bacri, 1984; Konopczynski & Vinter, 1995).

Acquérir la structuration temporelle de sa langue maternelle est une des toutes premières manifestations de l'acquisition de mises en relations au niveau langagier. Mais nous en sommes encore au stade du non référentiel, de l'infragrammatical. Quel est le statut des éléments mis en relation? S'agit-il de proto-mots ou de «proto-mots prosodiques» qui, selon la

définition de tous les phonéticiens actuels, sont, en français, une suite d'unités lexicales caractérisée par une seule proéminence terminale? Ces dernières peuvent être soit une globalité non analysée, soit une suite de plusieurs termes qui représentent de véritables unités lexicales pour l'enfant, non identifiables par l'adulte en tant que telles, mais pourtant interprétables en situation par ce même adulte, grâce notamment aux autres paramètres prosodiques (mélodie, intensité, caractéristiques vocales, Konopczynski, 1986, 1991) et gestuels.

L'étude de ces autres paramètres prosodiques, notamment celle de la hauteur de la voix et de la mélodie (Konopczynski, 1986, 1991, 1994) a montré que l'enfant se sert, exclusivement en situation d'interaction avec un adulte, d'une voix rangée dans une zone médiane et surtout de mélodies bien typées, présentant des paramètres récurrents (forme, fréquence fondamentale initiale, finale, moyenne, registre général employé, intensité) pour des énoncés auxquels l'adulte attribue une modalité linguistique précise, telle que appel, interrogation, ordre, assertion. Précisons que l'interprétation en termes de modalités linguistiques est donnée tant par l'adulte présent dans l'interaction, qui dispose d'informations contextuelles, que par des auditeurs extérieurs n'ayant aucune connaissance de la situation (enregistrements audio). Or l'attribution d'une modalité à un énoncé dépourvu de couche verbale relève d'un processus d'interprétation linguistique qui repose exclusivement sur les seuls traits prosodiques. On peut donc en conclure que le bébé sait, dès 9 mois, se servir de l'ensemble des paramètres prosodiques pour faire passer des messages n'ayant certes pas encore de contenu référentiel, mais déjà porteurs d'une modalité linguistique précise. En fait, l'«*infans*» de 9 mois possède déjà cinq des dix intonèmes de base du français décrits par Delattre (1966)! Il a mis en place des moules prosodiques, des prototypes, avec voix, rythme et intonation adéquats, globalement signifiants, qui sont les structures d'accueil pour le lexique en voie d'émergence. Une étude plus récente de Bassano *et al.* (1994) sur un seul sujet (14-30) mois confirme nos conclusions de 1986.

L'honnêteté intellectuelle nous oblige à dire qu'à l'époque où nous avons commencé nos recherches (1975) une grande carence existait dans l'étude de la prosodie infantine, et notre but était surtout de détecter d'éventuels invariants qui confirmeraient notre hypothèse d'acquisition précoce de structures prosodiques signifiantes. Nous avons certes trouvé des variations, que nous avons expliquées à l'époque en termes de créativité de la part de l'enfant, qui n'imité pas simplement le modèle, mais qui crée ses propres patrons. Nous retravaillons actuellement sur ces variations et sur nos premières hypothèses explicatives.

Après la mise en place des moules, les énoncés inarticulés – ou quasi – et non référentiels se transforment progressivement en énoncés de mieux en mieux identifiables. Le «mot», utilisé d'abord seul et en fonction des contraintes situationnelles, va devenir signe. Une étape cognitive et langagière importante est franchie; elle ne fait pas l'objet de cette contribution. Rappelons cependant que ces nouvelles unités sont à considérer comme des actes de langage à part entière, porteurs d'illocution, mais encore actes linguistiques primaires.

Une troisième série de questions se pose à la fin de cette période prélinguistique. Elles sont de deux ordres:

- a) qu'en sera-t-il de la variabilité dans les étapes suivantes? Le fait de viser une cible précise réduira-t-il la variabilité, ou au contraire, l'hétérogénéité du modèle adulte sera-t-elle accentuée dans la parole enfantine, qui se cherche?
- b) la seconde question n'est plus d'ordre descriptif, mais théorique: y-a-t-il rupture dans l'évolution langagière, avec nouveau départ sur des bases de type phonologique (Locke, 1983), ou au contraire continuité avec utilisation des éléments acquis précédemment, comme le pensent actuellement la majorité des chercheurs?

3. Période linguistique: assemblage de deux mots

3.1 *De (trop) nombreuses questions*

Quand le lexique de l'enfant s'accroît de manière spectaculaire vers 18-24 mois et que des juxtapositions de deux éléments s'installent, plusieurs questions se posent. Tous les enfants vont-ils procéder de la même façon? Vont-ils jouer les uns sur l'ordre des mots pour exprimer les relations entre les éléments, les autres sur la prosodie? Quel usage l'enfant fait-il maintenant des moules prototypiques de la prosodie mis en place durant la période précédente? Le passage du mot unique à l'énoncé minimal de deux éléments se fait-il par étapes successives? Si étapes il y a, quelles sont leurs caractéristiques? Existe-t-il un premier stade dans lequel les éléments juxtaposés resteraient des unités isolées, non intégrées dans un patron d'ensemble ou sont-ils immédiatement une véritable combinaison?

3.2 *Des réponses contradictoires*

Les réponses sont diverses et contradictoires. Certains optent pour la première hypothèse et pensent que les premières séquences seraient consti-

tuées de deux éléments indépendants mais en chaîne gardant chacun sa propre enveloppe prosodique et séparés par une petite pause. C'est le cas de Bloom (1973), Dore (1975) et de la plupart des auteurs des années 1970 qui parlent de «*chained successive single words*».

Plus récemment, des chercheurs, tels que Cresti & Moneglia (1995) ou Carubbi & D'Odorico (1998) parlent «d'articulation informative» car l'assemblage de deux éléments apporte des informations nouvelles et leur chaînage permet, de par la proximité de deux éléments, de changer le sens global d'une production (Veneziano, 1999).

On pourrait résumer cette série de positions de la façon suivante: l'enfant produit d'abord une première unité lexicale (UL₁) avec intonation terminale (IT) et AF + pause (notée #) puis une seconde unité lexicale UL₂ (avec également AF et intonation terminale), ces deux unités tonales gardant leur indépendance fonctionnelle tout en contribuant à un nouveau sémantisme. Cette hypothèse peut se reformuler de la façon suivante:

$$(i) \quad UL_1(AF+IT) + \# + UL_2(AF+IT) + \# = 2 \text{ UL}$$

$$\text{soit } 1+1=2$$

On peut aussi penser aussi que, dès les premières juxtapositions de mots, l'enfant est capable d'émettre directement un énoncé canonique, même si celui-ci est encore minimal puisque réduit à deux constituants. Il prend soit la forme d'un pseudo-énoncé exprimant par exemple des relations d'appartenance (*auto papa* = la voiture de papa) ou un rapport thème / rhème (*papa est parti en auto*), etc., soit celle d'un véritable énoncé canonique (*papa mange*) qui peut lui-même exprimer diverses modalités (assertion, question, injonction) selon l'intonation dont il est affecté et que l'enfant sait utiliser à bon escient depuis plusieurs mois. Les deux constituants ne seraient donc plus simplement en position parataxique, mais en combinaison intime, émis avec une prosodie adéquate dès le départ pour constituer cet énoncé minimal qui représente une seule unité tonale, une unité syntaxico-sémantico-prosodique (USSP), que l'on peut reformuler, selon le modèle (i) de la façon suivante:

$$(ii) \quad UL_1 + UL_2 (AF+IT) + \# = 1 \text{ USSP}$$

$$\text{soit } 1 + 1 = 1$$

Cette seconde formule montre qu'en intonosyntaxe, il existe de bizarres relations mathématiques où $1 + 1 = 1!$ (formule proposée dans Konopczynski, 1986, mais non démontrée).

Il conviendrait ici de préciser les quatre conditions (d'ordre sémantique, énonciatif, génératif (occurrence et productivité), et prosodique) qui

doivent être respectées pour qu'une production puisse être considérée comme un énoncé oral canonique, car le recours à une «définition intuitive» n'est plus de mise. Nous nous limiterons aujourd'hui au critère d'ordre prosodique. Celui-ci demande qu'un énoncé soit séparé des autres par une pause, mais que ses deux termes soient enchaînés et liés par une seule courbe intonative, adéquate pour la modalité à exprimer. Si les deux éléments d'une séquence sont chacun affectés d'une intonation de type terminal, il ne pourra pas s'agir d'un énoncé unique, mais bien de la juxtaposition de deux éléments isolés. Dore *et al.* (1976) signalaient déjà cette condition primordiale, hélas trop souvent oubliée.

3.2.1 L'introuvable étape intermédiaire

De nombreuses analyses instrumentales effectuées entre 1986 et 1990 sur les toutes premières combinaisons de sujets entre 14 et 17 mois ont confirmé l'hypothèse (ii), à savoir $1+1=1$. Nous n'avions pas trouvé, pour la vingtaine d'enfants français examinés, trace d'une ou de plusieurs étapes intermédiaires, pas plus que n'en trouvèrent d'autres auteurs, pour des langues très diverses, tels que le hongrois (Kassai, 1979), l'anglais (Branigan, 1979; Duchan & Oliva, 1979), l'italien (Carubbi & D'Odorico, 1998). Tout au plus des étapes intermédiaires pourraient-elles être le simple fait de stratégies d'acquisition individuelles. Certes, les conclusions sur une langue donnée ne peuvent être transposées directement à une autre, chacune ayant ses spécificités prosodiques; néanmoins, elles apportaient de l'eau à notre moulin. Un certain nombre de faits militaient donc en faveur de l'hypothèse du passage rapide du mot unique à la juxtaposition parataxique, étape brève, puis à l'énoncé canonique, sans étapes intermédiaires dignes d'intérêt. Mais un point précis peut être à l'origine de ce résultat: les locuteurs enfants enregistrés étaient tous de «bons parleurs» (issus de milieux socio-culturels favorisés), sujets appelés holistiques ou expressifs ou productifs (Lieven & Pine, 1993). En outre, ces conclusions s'opposaient à l'hypothèse en vigueur dans les années 1975/80, à savoir qu'il existerait plusieurs étapes intermédiaires entre deux mots gardant chacun son individualité, et l'USSP proposée ci-dessus.

3.2.2. Des indices de l'existence d'étapes intermédiaires?

3.2.2.1. L'apport des études de langages atypiques

L'analyse des productions d'enfants dysphasiques nous a fait reconsidérer notre position antérieure. La thèse de Chalumeau (1994), un des rares travaux faisant appel à des techniques instrumentales et des mesures

précises, s'intéresse à de jeunes dysphasiques, suivis longitudinalement. Dans son étude des énoncés à deux termes, l'auteur note que ces derniers sont généralement séparés par de longues pauses et affectés chacun d'un patron prosodique indépendant, de type terminal. Ainsi, Victor, 5 ans, produit un énoncé signifiant «(je ne) sais pas» avec ton plat sur chaque terme, pause longue entre les deux termes et manque d'AF. De même, Prune 6;1 ans dit un énoncé signifiant «Do(ro)thée (a) chanté» où tous les paramètres prosodiques (pause extra-longue, courbe mélodique, durées) empêchent les deux termes de s'intégrer dans un ensemble formant «phrase». Un autre enfant, Dany, 5 ans, prononce plusieurs fois [pɛl] # [dan] , avec ton plat sur les deux éléments d'égale longueur séparés par une très longue pause. L'orthophoniste, qui tente toujours d'interpréter les énoncés des enfants dans un but thérapeutique, propose divers sens, mais Dany ne se satisfait pas de son interprétation, et finalement il émet sa production dans un seul souffle, sans pause, avec la forme adéquate ascendante / descendante pour une énonciative, et des durées syllabiques raisonnables (pɛL = 250ms + dan = 750ms.) L'orthophoniste interprète immédiatement comme «oui, tu t'appelles Dan». Chalumeau relève chez tous les enfants ces étapes: mots totalement isolés, mots se succédant, chacun avec une intonation terminale et des pauses d'une telle durée que l'on ne peut relier les termes entre eux. Puis la pause se raccourcit et disparaît, des courbes mélodiques continues, à deux directions apparaissent; les deux termes forment alors une seule séquence. Chalumeau note que l'enfant dysphasique ne peut parvenir à progresser qu'une fois cette première condition de mise en relation établie. Ces étapes dans lesquelles les dysphasiques restent longtemps ont permis d'examiner avec un regard nouveau les interrogations initiales.

3.2.2.2. Nouvelles recherches

Une dizaine d'années après les affirmations du groupe de Bloom, une recherche sur le hongrois, peu citée, rouvrirait le débat. Fonagy (1984), analysant instrumentalement les dirèmes de ses deux enfants (20 et 24 mois), montre que les «couples d'énoncés primitifs» se transforment en constituants d'un énoncé complexe. Certaines productions sont certes constituées de ce qu'il appelle «deux énoncés gardant une certaine indépendance l'un vis-à-vis de l'autre», mais au cours de la **même séance** (notre soulignement)

les deux énoncés se sont progressivement rapprochés et ont fini par fusionner. (...) ils se transforment en thème et propos, et préconisent des rapports syntaxiques tels que les syntagmes prédicat-objet, prédicat-adverbe, etc. (1984, p. 517).

Actuellement, notre point de vue s'est nuancé; il s'est rapproché de celui de Fonagy (1984), suite à l'analyse instrumentale d'un vaste corpus fourni par l'INSERM (publications de Le Normand, 1986 et suivantes, et détails méthodologiques in Konopczynski, 1998). Quoique spécifique, il est particulièrement révélateur. Il provient en effet de 52 enfants français de milieux socioculturels diversifiés, anciens grands prématurés de faible poids de naissance, enregistrés à 2 ans d'âge réel, (soit à 24 +/- 2 mois d'âge chronologique). Ils sont comparés à des enfants nés à terme et appariés. Comme nous l'avons souligné dans l'Introduction, le recours à des cas à risque a une valeur méthodologique indéniable; certains de ces enfants prématurés ont en effet un développement situé dans les intervalles de confiance d'enfants nés à terme appariés au cas par cas, d'autres semblent en avance: ainsi 18 enfants dépassent la moyenne des enfants contrôles pour l'indice de richesse de Vocabulaire (VOC) et onze d'entre eux présentent une Longueur Moyenne d'Énoncé (LME, calculée en mots) comprise entre 1.6 et 1.9, dépassant donc la LME moyenne (1.6) d'enfants nés à terme établie par Le Normand *et al.* (1995), d'autres encore présentent de légers retards, et certains des retards plus importants, sans qu'aucun d'entre eux puisse être considéré comme étant atteint d'une pathologie langagière aux âges où ils ont été examinés (2 ans et 3 ans 1/2; le suivi se continue à 5 et 7 ans). Dans cet échantillon, tous les cas de handicaps moteurs ou intellectuels ont été exclus. Ces sujets peuvent donc être comparés à des enfants se situant à des étapes très rapprochées de leur développement linguistique. Sur les 52 sujets, nous avons retenu actuellement deux sous-groupes extrêmes pour deux raisons: ils représentent bien la variabilité dans l'acquisition et ils offrent un échantillon qui simule une diachronie. Le sous-groupe dit «fort» comprend les vingt-deux enfants qui présentent les meilleures performances langagières, tant du point de vue de la LME, reflet de la maturité syntaxique que de la richesse lexicale (VOC = nombre de mots différents durant une séance²) (Bardot, 1996; Konopczynski, 1998); le sous groupe dit «faible» est constitué d'un ensemble de onze enfants se situant à l'autre extrémité de l'échelle des performances langagières comme en témoignent l'utilisation majoritaire de mots isolés ainsi que les chiffres du tableau 1. Les différences sont statistiquement significatives, tant pour la LME que pour l'indice de Vocabulaire. Seul le groupe fort sera pris en compte ici.

2 Une séance dure 20 minutes; elle consiste en une situation de jeu avec matériel standardisé (Le Normand, 1986).

Cohorte des 52 prématurés	Sous groupe «fort»	Sous groupe «faible»	Cohorte d'enfants nés à terme appariés
LME moyenne: 1.3 extrêmes	1.5 (1.27 à 1.9)	1.2 (1.08 à 1.26)	1.6 (1.1 à 2.8)
VOC. moyen: 44 extrêmes	70 (31-129)	34 (18-61)	47 (19-150)

*Tableau 1: Performances langagières comparées
enfants prématurés / enfants contrôles
(Résultats fournis par Le Normand *et al.*, 1995)*

Le groupe «fort» a fourni un total de 3.354 énoncés, dont 1.427 énoncés à deux éléments et plus. Après exclusion de divers énoncés qui sont discutables (énoncés mixtes, formes figées, proto-formes d'article + nom, etc.) 1.184 énoncés ont été analysés. Seuls sont pris en compte ici les 588 énoncés à deux éléments lexicaux. Un écart important est à noter entre le nombre total d'énoncés et le nombre d'énoncés différents: la plupart des enfants répètent le même énoncé au cours d'une séance. Ce pourrait être un artefact de la situation, mais Fonagy (1984), qui enregistrait ses propres enfants en milieu familial, en situation totalement spontanée, et Veneziano *et al.* (1990) qui étudient des interactions spontanées mère/enfant, relèvent le même phénomène. Il s'agit très probablement d'un processus d'appropriation lexico-sémantique, avec répétition du même geste moteur, jusqu'à atteinte de la cible visée. Une analyse distributionnelle des combinaisons de deux éléments a permis de relever les divers types de combinaisons, l'ordre des éléments combinés et leur fréquence d'occurrence (tableau 2).

Verbe + Adverbe	= 100	Interjection + Adverbe	= 29
Verbe + Nom	= 76	Pronom + Verbe	= 28
Nom + Nom	= 44	Préposition + Nom	= 27
Adverbe + Nom	= 41	I + Nom	= 25
Adverbe + Adverbe	= 30	Verbe + Verbe	= 22

(auxiliaire + verbe a été comptabilisé dans ce groupe)

Tableau 2: Analyse distributionnelle des combinaisons de deux éléments

Les autres combinaisons, y compris nom (sujet) + verbe, inférieures à 13 occurrence, ne sont pas prises en compte bien qu'elles puissent être intéressantes pour détecter des indices d'évolution chez un sujet particulier. On aura noté que notre classification se fonde pour le moment sur les critères de la grammaire traditionnelle que nous ne considérons pas comme les meilleurs pour traiter de la grammaire enfantine, même si ces catégories représentent en fin de compte la cible à atteindre.

L'étude du tableau 2 permet dès à présent, même en se fondant sur la seule analyse de constituants, sans encore faire intervenir le rôle de la prosodie, de confirmer que les notions de classe pivot et de classe ouverte (Braine, 1963) ne se justifient nullement, comme l'ont déjà démontré Bloom (1970), Brown (1973) pour ne citer que les ouvrages-phares. L'analyse du tableau 2 révèle en outre trois faits importants:

- a) elle permet de rappeler que le niveau langagier d'un enfant n'est pas catégorisable strictement en termes d'étapes: stade du mot unique, des deux mots, des trois mots, etc. Au même âge, tous les enfants ne sont pas au même stade de développement langagier, ce qui est un phénomène bien connu; mais surtout, à moment donné de l'évolution, plusieurs stades coexistent: un passé révolu il y a peu, un présent complexe contenant déjà un futur tout proche se chevauchent et brouillent en quelque sorte l'ordre chronologique. Ainsi, le sujet 23 a une L.M.E. de 1.8, 101 mots différents et 335 énoncés, dont une large part de mots isolés (146), une part quasi égale d'énoncés à deux (75) et à trois mots (62) et déjà 27 combinaisons plus longues. En revanche, le sujet 21, même âge que le sujet 23, entre à peine dans le stade des juxtapositions (seulement 12 énoncés à 2 éléments);
- b) il semble exister un rapport entre l'indice de maturité syntaxique, révélé par la LME et l'indice de richesse lexicale, ce qui a été confirmé par d'autres études (cf. bilan in Bassano, 1999), mais il n'est pas net chez tous les sujets; certains d'entre eux commencent à montrer une légère dissociation lexico-syntaxique qui va s'accroître avec l'âge (Le Normand *et al.*, 1995);
- c) en revanche, une corrélation beaucoup plus nette apparaît entre le nombre d'énoncés différents et la richesse lexicale. Mais ces points relèvent d'une autre étude.

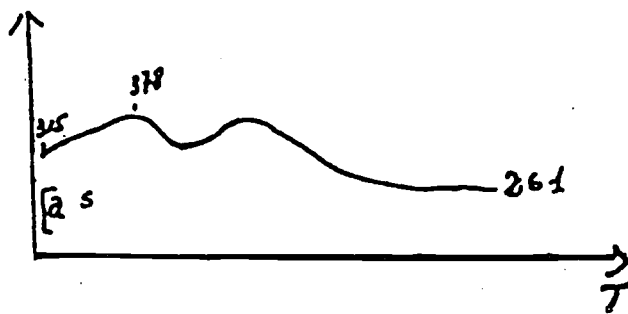
L'analyse prosodique est consacrée essentiellement aux énoncés apparemment identiques sur le plan formel, et notamment identiques quant à l'ordre des mots et à leur catégorie, mais différenciés par la prosodie, leur donnant ainsi une modalité et un sens différents. Ainsi, *chien méchant* prononcé avec intonation continue montante et voix aiguë, en se tournant vers le partenaire adulte, est de toute évidence une question, transformée dans les énoncés suivants en assertives prenant diverses formes: émis sans pause, leur intonation peut être soit descendante, soit en cloche. Enfin, dans *chien # méchant* et *méchant # chien* avec pause et intonation ascendante ou descendante suivie d'un plateau au point d'arrivée de la courbe mélodique et intensité plus forte que dans les énoncés précédents, *chien* prend une valeur de vocatif. Interpréter ces énoncés comme des répétitions paraît

donc une erreur; ils sont de nature différente (autres exemples in Konopczynski, 1998). L'enfant se sert des oppositions intonatives (et probablement de la gestualité, que nous n'avons pas pu étudier) avec un rendement maximal, car il ne dispose pas encore ni d'un lexique suffisamment large, ni de formulations syntaxiques diversifiées, alors que chez l'adulte cet emploi d'intonations oppositives se limite quasiment aux interrogatives non marquées grammaticalement (*il pleut / il pleut?*).

Même dans les énoncés assertifs, seule la prosodie actualise l'énoncé en lui donnant un sens. C'est ainsi qu'elle permet d'interpréter le *maman voiture* assertif, sans pause entre les deux éléments soit comme une relation sujet (*maman*) / objet (*voiture*) soit comme une relation d'appartenance (= la voiture de maman).

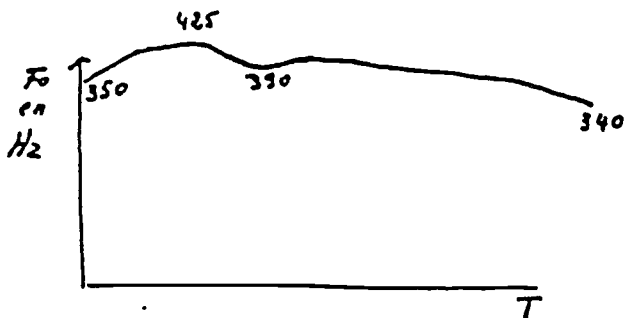
Notre analyse intonative a permis jusqu'à présent de dégager deux comportements majoritaires: chez certains enfants il y a trace d'étape(s) intermédiaire(s), chez d'autres pas; d'autres encore présentent, lors d'une même séance de 30 minutes, toutes les possibilités, signe de variations intra-locuteur importantes. Souvent, les combinaisons de deux mots, quoiqu'affectées d'une enveloppe prosodique unique, étendue sur tout l'ensemble, présentent une ébauche d'inflexion (mélodie flottante) de la courbe à la fin du premier élément lexical que nous appellerons finale provisoire. Cette mélodie flottante semblerait indiquer une survivance de deux anciens contours terminaux indépendants l'un de l'autre, dont les exemples suivants montrent trois étapes: dans *assis poussette* (iii), les deux éléments sont quasi indépendants; à preuve la forte descente de Fo sur la fin de *assis* et la remontée sur *pou*; mais l'énoncé est émis sans trace de pause ni d'allongement intermédiaire. *Tombé bonhomme* (iv) est affecté d'une enveloppe unique et seule la finale définitive est allongée, mais l'ébauche de flottement est encore présente; enfin, tous les éléments prosodiques de *assis dodo* (v) montrent un énoncé dans lequel les deux éléments sont en totale interrelation, avec la courbe en forme de cloche culminant à la fin du premier mot. On voit en revanche que l'ordre des mots n'est guère contraint [*cf. tombé bonhomme, ex. (iv)*].

exemple (iii)



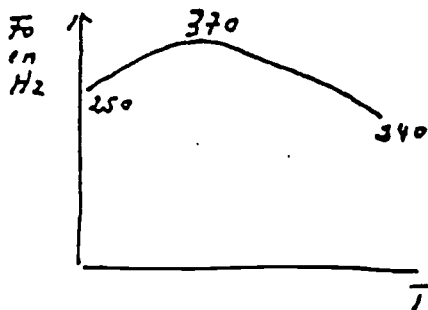
[a si pu set] = assis poussette

exemple (iv)



[ã be mɔ nɔ m] = tombé bonhomme

exemple (v)



[a si do do] = assis dodo

Figure 1: courbes mélodiques des énoncés 6 [asipuset] = assis poussette; 7 [ãbemɔnɔm] = tombé bonhomme; 8 [asidodo] = assis dodo

NB: Ces énoncés sont prononcés par le même enfant, lors de la même séance.

D'après les données de Carubbi & D'Odorico (1998), il semble en aller de même en italien. A l'étape de 200 mots, les exemples suivants: *porto pane* = (je) porte pain et *cappello togli* = chapeau (je) enlève le montrent.

Le tableau 2 fait apparaître 76 occurrences présentant l'ordre verbe-sujet, alors que l'ordre sujet-verbe est cinq fois inférieur. C'est bien la structuration prosodique et non l'ordre des constituants de l'énoncé qui se révèle être, à cet âge, un bon indice de l'entrée dans la syntaxe. Il conviendra ensuite d'étudier quand et comment l'ordre canonique des mots du français se met en place.

Ces réalisations sont-elles le fait de contraintes de type psycholinguistique (maturité cognitive de l'enfant) ou de contraintes de programmation au niveau de l'acte de parole (impossibilité à cet âge de programmer à la fois la prosodie et l'ordre des mots, ou le niveau segmental, par exemple) et donc d'un passage obligatoire pour tout locuteur ou encore de simples stratégies individuelles qui semblent devenir de plus en plus nombreuses avec l'accroissement de la LME? L'état actuel de nos recherches ne permet pas encore de répondre sur ce point. La comparaison des performances de nombreux enfants s'avère nécessaire. Constatons cependant que, comme pour la structuration temporelle, l'hétérogénéité n'est guère présente dans les premiers énoncés canoniques. Peut-être ne peut-il avoir variabilité quand peu d'éléments existent? Celle-ci s'installerait progressivement, avec l'accroissement en nombre des unités.

4. Discussion

Il semblerait que les enfants holistiques passent directement de la juxtaposition parataxique à la mise en relation d'éléments, d'autres ont des stratégies variées, d'autres encore, souvent les plus lents pour le démarrage langagier, présentent systématiquement des étapes intermédiaires, plus ou moins discernables et de durée variable. Une de ces phases intermédiaires, importante, est le moment où deux unités lexicales sont clairement liés par la courbe intonative globale, et participent donc du même énoncé qui acquiert un sens nouveau: il y a rapprochement conceptuel des deux constituants et probablement changement de relations sémantiques des deux termes, et ce, quel que soit leur ordre. Au niveau cognitif, cette performance rend compte du fait que l'enfant est maintenant capable de programmer simultanément les parties d'un tout, ce qui entraîne une réduction du temps mis pour les exprimer. Cependant, la relation structurelle entre les parties de ce tout reste quelque peu floue, témoin cette mélodie flottante citée plus haut, qui montre complémentarité plutôt que forte intégration.

L'enfant entrerait donc dans le sens graduellement, les deux composantes de l'énoncé unique étant dans une complémentarité prosodique qui serait le reflet de leur complémentarité syntaxique et sémantique. Il affine peu à peu le sémantisme de son message et commence à mettre en place des catégories grammaticales différenciées, chaque terme pouvant assurer, selon la prosodie dont il est affecté, une fonction spécifique.

Mais ce phénomène est-il le reflet d'étapes successives? Chez l'enfant dysphasique, peut-être. Chez l'enfant à développement typique ne s'agirait-il pas plutôt de réorganisations? On connaît les réorganisations du système perceptif du bébé, qui de super-discriminateur dès la naissance (bilan des capacités perceptives du bébé in Kuhl, 1987, et dans les travaux de Bertoncini), est progressivement conditionné par la langue de son environnement et, dès 12 mois, perd ses fines capacités de discrimination en mettant en place le crible phonologique de sa langue maternelle que pourtant il ne parle pas encore. Le modèle d'assimilation perceptive ou PAM de C. Best (1995) décrit en détail ce phénomène. Nos propres travaux au niveau de la production ont mis en évidence la réorganisation des paramètres temporels et mélodiques. Le même processus de réorganisation semble être à l'œuvre lors de la mise en place de l'énoncé canonique.

L'hypothèse de l'existence de périodes distinctes qui marqueraient chez l'enfant des conceptualisations différentes sur la façon d'exprimer le sens par le biais du langage semble donc discutable; celle d'un processus d'affinement et de restructuration est d'autant plus satisfaisante que, à partir du moment où l'enfant relie deux signes par le biais de la prosodie, le recours à la situation pragmatique ne s'avère généralement plus aussi indispensable. L'énoncé dans lequel existent maintenant des relations fortes peut se comprendre «tel qu'en lui-même» (à preuve, les auditeurs écoutaient des cassettes audio) et peut se dégager partiellement des contingences liées à une situation concrète, du moins pour un certain nombre d'énoncés. Une distanciation par rapport au vécu devient possible, preuve que des processus cognitifs, discernables lors de l'apparition chez l'enfant de la fonction sémiotique, sont maintenant clairement mis en oeuvre. Il n'en reste pas moins, que, comme dans le discours adulte, lors d'énoncés plus complexes, qui demanderaient une explication que l'enfant est encore incapable de donner, c'est la relation au geste, au contexte qui permet d'inférer la signification voulue par l'enfant.

La mise en place de la première syntaxe est donc bien le résultat d'acquisitions graduelles et de réorganisations; un tel processus présente en outre l'avantage d'être en cohérence avec le développement antérieur pour lequel la démonstration a été faite dès 1986 de la continuité dans les

acquisitions prosodiques précoces de la période charnière; cette continuité n'apparaît pas de façon évidente, car elle n'est pas linéaire, mais faite de ralentissements, de stagnations et même d'apparentes régressions, qui sont en fait des réorganisations successives. La même réorganisation a été signalée par de nombreux chercheurs aux niveaux lexical et sémantique (Fenson *et al.*, 1994) ainsi que, plus récemment, au niveau gestuel (Jouanjean-L'Antoëne, 1998). A l'étape de la mise en place de l'énoncé canonique, il en va de même: sous des allures apparentes de sauts qualitatifs, la progression, lorsqu'elle est soumise à une micro-analyse, s'avère lente, graduelle, avec là aussi, des régressions apparentes, signes, en fait, de réorganisations, tant langagières que cognitives. Les nouvelles acquisitions sont le résultat d'un processus de sélection et de combinaisons adéquates, et non celui d'une rupture avec départ sur de nouvelles bases. Le modèle explicatif des équilibres ponctués (Gould & Eldredge, 1977) nous semble particulièrement adéquat pour expliquer ces observations. Variation et hétérogénéité apparaissent dans le rythme des acquisitions, témoin de stratégies individuelles, plutôt que dans leur contenu. L'apparente rapidité de certaines acquisitions est poussée à son extrême chez les sujets les plus holistiques. Elle peut induire en erreur et faire conclure à une discontinuité ou du moins à un passage brusque, mais l'analyse fine des paramètres langagiers montre une indéniable continuité dans le développement. L'apparition de l'énoncé canonique, au même titre que l'émergence des moules prosodiques, n'est pas une explosion, un coup de tonnerre dans un ciel bleu, mais bien le fruit d'une longue et discrète préparation, d'une mise en place progressive avec stratégies individuelles, de laquelle on peut affirmer, en reprenant le titre d'un article du phonéticien Ladefoged «out of chaos comes order» (1983, p. 83).

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce aux crédits ministériels attribués à l'Equipe Langage / Discours: interactions chez l'enfant, modèles interactifs, modèles dynamiques (E.LA.DI, E.A. n°2281) et à un contrat de recherche INSERM (CRI 4U009B).

Bibliographie

- Actes du Colloque de Colchester (à paraître). *Variation is everywhere*. Colchester, septembre 2000.
- Bacri, N. (1984). L'intelligibilité du langage enfantin: intonation et compréhension de la parole. In M. Moscato, & G. Pierrault-le-Bonniec (éds), *Construction et Actualisation du Langage*. (pp. 81-99). Rouen: Presses Universitaires.
- Bardot, A. (1996). *Analyse prosodico-syntaxique d'énoncés d'enfants de deux ans nés prématurés*. Besançon: Mémoire de Maîtrise, Université de Besançon. (dir.: G. Konopczynski).

- Bassano, D. (1999) L'interaction lexicale / grammaticale et l'acquisition des verbes. *Parole*, 9/10, 29-48.
- Bassano, D. & Mendes-Maillochon, I. (1994). Early grammatical and prosodic marking of utterance modality in French: a longitudinal case study. *Journal of Child Language*, 21(3), 649-676.
- Best, C. T. (1995). Développement de la perception des sons de parole de différentes langues au stade préverbal. In G. Konopczynski, & S. Vinter (éds), *Le Premier Langage Peut-il être Prédicatif du Développement Langagier Ulérieur?* (pp. 19-29). Isbergues: L'Ortho-Édition.
- Bloom, L. (1973). *One Word at a Time. The Use of Single Word Utterances before Syntax*. La Hague: Mouton.
- Braine, M. (1963). The ontogeny of English phrase structure: the first phase. *Language*, 39, 1-14.
- Branigan, G. H. (1979). Some reasons why successive single word utterances are not. *Journal of Child Language*, 6(3), 411-422.
- Brown, R. (1964). *A First Language: the Early Stages*. Londres: G. Allen & Unwin.
- Brown, R. & Fraser, C. (1963). The acquisition of syntax. In C.N. Cofer, & B. Musgrave (eds), *Verbal Behavior and Learning: Problems and Processes*. (pp. 49-73). New York: McGraw-Hill.
- Brown, R. & Bellugi, U. (1964). Three processes in the acquisition of syntax. *Harvard Educational Review*, 34.
- Carubbi, S. & D'Odorico, L. (1998). Structuration intonative et temporelle des premières combinaisons de mots en italien. *Parole* 7/8, 291-311.
- Chalumeau, P. (1994). *L'Intonation de Phrase dans la Rééducation du Langage de l'Enfant: le Cas des Enfants Dysphasiques*. Thèse, Université de Besançon.
- Charolles, M., Le Goffic, P. & Morel, M.A. (à paraître). Actes du Colloque «Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase?» Paris, Sorbonne Nouvelle, sept. 2000.
- Cresti, E. & Moneglia, M. (1995). *Conditions communicatives pour la formation de l'énoncé complexe chez le jeune enfant*. Florence: XIII Colloque du GROFED, texte d'un atelier.
- Delattre, P. (1966). Les dix intonations de base du français. *French Review*, 40(1), 1-14.
- Dore, J. (1975). Holophrases, speech acts, and language universals. *Journal of Child Language*, 2(1), 21-40.
- Dore, J., Franklin, M.B., Miller, R.T. & Ramer, A.L. (1976). Transitional phenomena in early language acquisition. *Journal of Child Language*, 3(1), 13-28.
- Duchan, J. & Oliva, J. (1979). Using intonation to determine psycholinguistic structuring of a child's early multisyllabic utterances. *Language Sciences* 1(1), 26-35.
- Fenson, L., Philip, S. D., Reznick, J. S., Bates, E., Thal, D. & PeticK, S. (1994). *Variability in Early Communicative Development, Monographs of the Society for Research in Child Development*, Serial No 242, 59(5).
- Fonagy, I. (1984). La genèse de l'énoncé articulé. *Neuropsychiatrie de l'Enfance*, 32(10-11), 517-527.
- Garitte, C. & Jouanjan-L'Antoëne, A. (1998). De l'interaction entre deux jumelles hétérozygotes (âgée de 11 à 32 mois) à la conversation: continuité-discontinuité? *Parole*, 7/8/1, 221-234.
- Gould, S.J. & Eldredge, N. (1977). Punctuated equilibria: the tempo and mode of evolution reconsidered. *Paleobiology*, 3, 115-151.

- Greenfield, P.M. & Smith, J. N. (1976). *The Structure of Communication in Early Language Development*. New York: Academic Press.
- Jouanjean-L'Antoëne, A. (1982). *Etude préliminaire de la communication gestuelle et verbale chez 16 enfants de 2 à 3 ans observés dans une crèche de Rennes: cas particulier du geste de pointer du doigt*. Thèse, Université de Rennes 1.
- (1998) Continuité et discontinuité dans l'émergence de la communication gestuelle et langagière. *Parole*, 7/8, 203-220.
- Kassai, I. (1979). Melodic patterns in child language. Abstract anglais in *Magyar Fonetikai Füzetek*, 4, 147-170.
- Konopczynski, G. (1986). *Du Prélangage au Langage: Acquisition de la Structuration Prosodique*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Strasbourg II.
- (1990). *Le Langage Émergent I: Caractéristiques Rythmiques*. Hambourg: Buske Verlag.
- (1991). *Le Langage Émergent II: Aspects Vocaux et Mélodiques*. Hambourg: Buske Verlag.
- (1994). Structure intonative du langage émergent. In B.K. Halford & H. Pich (éds), *Intonation*. (pp. 157-192). Tübingen: G. Narr Verlag.
- (1998). De l'énoncé présyntaxique à la phrase canonique: aspects syntaxico-prosodiques. *Parole*, 7/8, 263-288.
- Konopczynski, G., Delfosse, M.-J. & Crunelle, D. (1995). Etude comparative du babillage (9 mois) de bébés prématurés et de bébés nés à terme. *Cahiers du Creslef*, 39/40, 117-152.
- Konopczynski, G. & Vinter, S., (éds) (1995). *Le Premier Langage Peut-il être Prédictif du Développement Langagier Ulérieur?* Isberghe: L'Ortho-Édition.
- Kuhl, P. (1987). Perception of speech and sound in early infancy. In P. Salapatek & L. Cohen (eds), *Handbook of Perception*, vol. 2. (pp. 275-382). New-York: Academic Press.
- Ladefoged, P. (1983). Out of chaos comes order: physical, biological, and structural patterns in phonetics. *Proceedings of the X^o Int. Cong. of Phonetic Sciences*, vol. I. (pp. 82-95). Utrecht / Dordrecht: Foris Publications.
- Langue Française* (1998). L'acquisition du français langue maternelle, n°118, Paris: Larousse.
- Le Normand, M.T (1986). A developmental exploration of language used to accompany symbolic play in young normal children (2-4 years old). *Child: Care, Health and Development*, 12, 121-134.
- Le Normand, M.T., Delfosse, M.J., Crunelle, D. & Vittrant, C. (1995). Le développement du langage dans une population de 52 enfants nés avant 36 semaines et de faible poids de naissance: résultats à 2 ans et à 3 ans 1/2. *A.N.A.E.*, 31, 4-10.
- Lieven, E. V.M. & Pine, J. M. (1993). Reanalyzing rote-learned phrases: individual differences in the transition to multi-word speech. *Journal of Child Language*, 20, 551-571.
- Locke, J.L. (1983). *Phonological Acquisition and Change*. London: Academic Press.
- McNeill, D. (1970). *The Acquisition of Language. The Study of Developmental Psycholinguistics*. New-York: Harper & Row.
- Morford, M. & Goldin-Meadow, S. (1992). Comprehension and production of gesture in combination with speech in one-word speakers. *Journal of Child Language*, 19, 559-580.
- Parole*, 1998 (vol. 7/8) et 1999 (vol. 9/10) 2 numéros spéciaux sur l'acquisition du langage, dirigés par G. Konopczynski. Revue éditée par l'Univ. de Mons-Hainaut (Belgique).
- Veneziano, E. (1999). Early lexical, morphological and syntactic development in French: Some complex relations. *Journal of Bilingualism*, 3/2, 183-217.
- Veneziano, E., Sinclair, H. & Berthoud, J. (1990). From one-word to two words: repetition patterns on the way to structured speech. *Journal of Child Language*, 17(3), 663-650.

- Vinter, S. (1992). *Mise en Place des Éléments Prosodiques dans le Langage Émergent de l'Enfant Sourd: Rôle des Stimulations Acoustiques et des Interactions Sociales*. Thèse, Université de Besançon.
- (1994). *L'Émergence du Langage de l'Enfant Déficient Auditif: Des Premiers Sons aux Premiers Mots*. Paris: Masson.
- Vinter, S., Chalumeau, P. & Konopczynski, G (1997). De l'infrasyntaxique à la syntaxe. L'apport de la pathologie. In C. Martinot (éd.), *Actes du Colloque sur l'Acquisition de la Syntaxe*. (pp. 153-171). Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, n° 631.

Genèse(s) et changement(s) grammaticaux: quelques modestes leçons tirées de l'émergence des créoles et de l'acquisition des langues étrangères

Daniel VÉRONIQUE¹
Université Paris III

The following article considers a few mechanisms of the linguistic change that occur at the grammatical and lexical functionings level. The linguistic phenomena that stem from these mechanisms can be seen in the socio-linguistic macro context of the speeches autonomisation and vehicularisation. This article examines the development of the morphosyntactic and semantic propriety of finiteness and its grammatical effects on French as a foreign language as well as on the genesis of French Creoles. Its author makes an attempt at clarifying the rôle of re-analysis and grammaticalisation in the emergence and development of a verbal *aspecto-temporal* system in the analysed data. He goes on to describe the different stages of manifestation of a verbal morphological flexion in French as a foreign language as well as in French Creoles. The change that can be seen in these data relies upon the tension between the motivation and iconicity of the primary grammatical functionings on the one hand and the arbitrariness due to the appending of a finiteness marker, on the other.

0. Introduction

Je me propose de comparer quelques aspects de l'appropriation de fonctionnements grammaticaux en langue étrangère – en l'occurrence en français, langue étrangère (dorénavant (FLE) – par des adultes non scolarisés, à l'émergence de constructions grammaticales analogues lors de la genèse des langues créoles – ici les créoles français (CF) – en vue de nourrir une réflexion sur le changement linguistique. J'examinerai, suivant en cela les propositions de divers courants en linguistique (*cf.* par exemple, Klein & Perdue, 1992, et Meisel, 1995), le développement de la propriété morphosyntaxique et sémantique de finitude (*finiteness*) et ses effets grammaticaux dans l'évolution des variétés linguistiques envisagées. Ces analyses conduites dans une perspective fonctionnaliste, dont je préciserai les termes *infra*, tenteront d'établir le rôle de la réanalyse et de la grammaticalisation

¹ Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III, UFR Didactique du français langue étrangère, 46, rue Saint-Jacques, F-75230 Paris Cedex 05.

dans les processus de genèse et de changement linguistiques. Je serai amené à interroger, de façon complémentaire, la motivation et l'iconicité des premiers agencements syntagmatiques dans les données acquisitionnelles et dans celles provenant de la pidginisation / créolisation. Le développement de la propriété abstraite et arbitraire de la finitude s'oppose à l'extension des marquages linguistiques iconiques. On peut voir dans la tension entre iconicité et arbitrarité l'un des facteurs de la dynamique des langues.

La confrontation du continuum développemental de l'acquisition et du continuum évolutif de la pidginisation / créolisation (Corder, 1977) appelle quelques préalables méthodologiques et théoriques. C'est ce à quoi sera consacrée la première partie de cette contribution. Après avoir défini la nature des procès de grammaticalisation et de réanalyse dans les 'parlers émergents' et leurs interrelations avec la propriété d'iconicité, objet de la seconde partie de ce texte, j'analyserai certaines évolutions grammaticales dans les variétés d'apprenants et les continuums créoles. Dans la dernière partie de ce texte, je m'interrogerai sur l'apport de ces analyses à la compréhension du changement linguistique.

1. L'étude de l'acquisition des langues étrangères et de l'émergence des créoles: questions de méthode et de théorie

1.1 Des chassés-croisés entre recherches sur l'acquisition des langues et étude de la genèse des créoles

Dans les débats qui agitent les spécialistes des langues créoles, la question de l'acquisition du langage et celle de l'acquisition des langues secondes comme facteurs déterminants de la genèse de ces langues occupent une place importante, et cela depuis longtemps (*cf.* par exemple le débat entre Valdman et Bickerton en 1983). Réciproquement, de nombreux chercheurs travaillant sur l'appropriation non guidée des langues, en milieu social, se sont tournés vers les travaux sur la créolisation afin d'y trouver des modèles explicatifs (*cf.* Véronique, 1994; Wekker, 1996; DeGraff, 1999). Cette attente réciproque est bien résumée dans la citation suivante de Klein & Perdue, 1993, pp. 260-261:

L'acquisition des langues par des adultes se situe à mi-chemin entre le changement linguistique et la créolisation [...]. Dans le changement linguistique, des items lexicaux fonctionnant au sein d'un système déjà grammaticalisé perdent leurs valeurs (*get bleached*), [...] alors que dans la créolisation, l'apprenant crée des contraintes phrastiques en l'absence d'input (*sic*) [...]. Dans ces deux cas, il faut expliciter le choix des catégories

que les locuteurs grammaticalisent, et, de plus en matière de créolisation, l'on doit commenter l'ordre dans lequel la grammaticalisation se produit. Lors de l'appropriation des langues par des adultes au contraire, l'apprenant reçoit presque toujours de l'input grammaticalisé [...] et l'on doit expliquer la séquence suivant laquelle certaines contraintes phrastiques de la langue cible sont acquises mais aussi fournir les raisons pour lesquelles certaines catégories grammaticalisées ne sont pas apprises.

Ces auteurs insistent sur le processus de mise en paradigmes des unités linguistiques dans les lectures d'apprenants analysés, et sur les contraintes phrastiques susceptibles de structurer la combinatoire de ces unités. Ils méconnaissent cependant, le fait que la créolisation ne se produit pas hors de tout input, et que des processus de grammaticalisation entamés dans la langue matrice se poursuivent éventuellement dans les créoles qui en sont issus (Bruyn, 1995).

Créolistes et acquisitionnistes sont divisés dans leur domaine de recherche respectif par leur théorie linguistique de référence et par des visions du fonctionnement des langues opposées. Les travaux réunis dans Véronique (1994), Adone & Plag (1994), Wekker (1996) et Degraff (1999) illustrent bien ces controverses entre partisans des approches formelles à la manière des grammaires chomskyennes et tenants des fonctionnalismes linguistiques. Deux aspects de ces débats doivent être rappelés ici: celui qui se noue autour des connaissances linguistiques à décrire [celles qui structurent la grammaire intériorisée (*i-grammar*) ou celles qui sont mobilisées lors de l'emploi effectif des langues dans la communication ordinaire (*e-grammar*)], et, celui, corollaire, de l'autonomie des fonctionnements syntaxiques par rapport à leur mise en œuvre discursive et pragmatique. J'inscrirai mes réflexions dans une perspective fonctionnaliste qui pose que la mise en discours et la pragmatique textuelle sont en interrelation avec les fonctionnements syntaxiques, et que ceux-ci ne sont pas autonomes, ou ne sont que partiellement indépendants, de leurs dimensions sémantiques et pragmatiques (*cf.* Véronique, 1994, 1998). Dans une telle perspective, on ne saurait dissocier compétence linguistique (*i-grammar*) et compétence pragmatique (*e-grammar*). J'illustrerai *infra* cette divergence lors d'une brève discussion de Lumsden, 1999. J'aborderai la question du développement de la grammaire dans l'appropriation de la langue seconde par des adultes, et dans la pidginisation / créolisation, à partir de l'hypothèse de la variété de base formulée par Klein & Perdue, 1997 (*cf.* également Perdue, 1996).

1.2 *L'hypothèse de la 'variété de base' et la genèse des langues créoles*

Selon Klein & Perdue (1997), les connaissances d'un apprenant adulte lors de l'appropriation d'une langue étrangère se développent suivant trois grandes étapes, qui conduisent ce dernier de la production de messages où prédominent des éléments nominaux, vers un stade où ses énoncés sont organisés autour de verbes non fléchis² avant de parvenir enfin au stade des énoncés à verbe fléchi. Lors de l'élaboration de ses variétés successives, l'apprenant exploite les valeurs sémantiques et pragmatiques des unités de la langue cible qu'il a identifiées et organise ses messages en fonction de l'information à transmettre en discours.

Dans la première étape de cette trajectoire, les énoncés des apprenants sont structurés (i) par une organisation en topique-focus – le focus occupant la dernière position, et (ii) par des structurations spécifiques liées à des domaines sémantiques tels l'agentivité, la référence au temps ou à l'espace etc. Le SN à valeur agentive tend à occuper la première place dans les énoncés où il apparaît. Les expressions référentielles s'organisent autour de l'élément à situer (le thème dans la terminologie de Klein & Perdue), placé en règle générale, avant l'élément situant ou relatum. La portée des unités adverbiales à valeur temporelle ou de focalisation, etc., est cantonnée à droite de l'unité cible ou noyau, en fonction de l'organisation topique-focus, ou dans les limites du focus, si le noyau se confond avec l'unité focale (Perdue, 1996).

Parmi les principales suites syntagmatiques attestées dans les variétés d'apprenants au stade de l'organisation nominale, comme au stade de la variété à verbe non fléchi, et qui sont employées dans des tâches narratives, descriptives ou conversationnelles, on relève celles-ci:

– SN₁ V SN₂

1. Abdelmalek (AE) (Cycle 3³): le⁴ elle /ilmavole⁵/ un bagueette de pain

-
- 2 On entend par «verbe non fléchi», une forme verbale dont la variation morphologique ne semble être porteuse d'aucun signifié spécifique (de temps, d'aspect, de mode, de nombre, etc.). Dans le français des apprenants arabophones dont il sera question, la forme la plus fréquente du verbe non fléchi est la forme «radical verbal + E / I», exemple [parte] / [parti]. Un verbe est dit fléchi si à toute variation formelle est associée, de façon régulière, un signifié (de personne, de temps, etc.).
- 3 Le recueil de données auprès de chaque informateur s'est effectué sur une base mensuelle. Trois cycles de neuf entretiens ponctuent les trois années de collecte de données. Les tâches ont été répétées lors de chaque cycle d'entretiens, si bien que nous disposons de trois versions des mêmes tâches recueillies à environ un an d'intervalle.
- 4 Voici les principales conventions de transcription utilisées:

– SN₁ Cop SN₂/ Adj. / Prep. P (Prepositional phrase)

2. AE (Cycle 1): France /se/ difficile

– V SN₂

3. AE (Cycle 1): après /evini/ administration

4. AE (Cycle 1): /jāna/ cinq heures.

Comme Klein et Perdue (1992) l'indiquent, l'organisation à verbe non fléchi constitue une zone de fossilisation potentielle. C'est ce type de système qui semble attesté lors des premières productions «pré-créoles» ou «pidginisés» à l'origine des CF (*cf.* Prudent, 1993). Les travaux de Klein & Perdue montrent que la propriété d'iconicité – la recherche de la transparence et de l'univocité des séquences – détermine le traitement de l'information reçue et produite à ce stade de l'appropriation de la LE.

1.3 L'émergence graduelle des langues créoles

La genèse des langues créoles telle que la décrivent Chaudenson (1981) et Baker (1984) par exemple, est un processus graduel qui s'étend sur au moins une cinquantaine d'années. De multiples facteurs, externes – le passage d'une société d'habitation à une société de plantation, et ses corrélats démographiques, par exemple – et internes – linguistiques – y sont déterminants. L'appropriation linguistique constitue l'un des éléments de ce processus, sinon le facteur décisif, sous les formes de l'appropriation de la langue cible par la population servile alloglotte initiale (les *bossales*) et, ultérieurement, de l'acquisition de la langue de première socialisation par les esclaves nés dans les chaînes, les esclaves créoles.

Il faut certes différencier deux ordres de phénomènes, des démarches psycholinguistiques individuelles et des fonctionnements sociolinguistiques collectifs (Andersen, 1983). Cependant, on peut considérer que les principes opérationnels psycholinguistiques de traitement (et d'appropriation) linguistique et les phénomènes sociaux d'autonomisation et de véhicularisation / vernacularisation des parlers (Manessy, 1994; Tabouret Keller & Le Page, 1985) sont liés. Pour Mufwene (1996), les démarches communicatives des apprenants, leurs ajustements réciproques en situations de contact, sont au cœur de la genèse des langues créoles. Baker et Chaudenson insistent sur le fait que la matrice sociale (organisation en

- Seuls les syntagmes verbaux sont notés entre barres obliques

- +, ++, +++ indiquent des pauses de durée variable

5 /ilmavole/ et les autres «verbes» cités ici sont considérés comme non fléchis car ils ne présentent aucune variation morphologique significative à ce stade.

habitation et en plantation et modes de socialisation, rapport démographique de la population servile à la population des maîtres, vagues d'importation des esclaves et naissance d'esclaves créoles) déterminent un continuum de pratiques linguistiques et la cristallisation de variétés créoles stables.

Dans des situations où il y a compétition entre plusieurs manières de dire, les «stratégies de communication» les moins marquées, c'est-à-dire les moins coûteuses, tant sur le plan du traitement cognitif que des ressources linguistiques structurales à mobiliser, l'emportent. En termes cognitifs et structuraux donc, le degré de marque (*markedness*) – produit de facteurs tels que la régularité, l'invariabilité, la fréquence, l'extension, la transparence sémantique, et la saillance perceptuelle – explique les restructurations, les innovations et les grammaticalisations responsables de la «basilectalisation» des variétés 'pré-créoles' (cf. Baker, 1984) et de l'émergence des vernaculaires créoles (Mufwene, 1996).

On peut concevoir que l'autonomisation et la véhicularisation de *variétés de base*, issues de l'appropriation de la langue dominante (Manessy, 1994; Valdman, 1994; Véronique, 1998, 1999) – les variétés *pré-créoles* –, constituent le socle linguistique qui, par le jeu de la grammaticalisation et de la réanalyse – ce que l'on peut nommer la pidginisation / créolisation – donne naissance aux premières attestations des langues créoles.

1.4 Hypothèses sur les fonctionnements grammaticaux dans les variétés d'apprenants et le continuum créole

Les différences grammaticales entre les CF, en tant que systèmes constitués, et les variétés d'apprenants de français langue seconde saisies dans leur dynamique développementale sont patentes. Ce sont plutôt les premières étapes du continuum créole émergent et les variétés pré-basiques et basiques des apprenants (Perdue, 1993, 1996) qui présentent des similitudes, lesquelles disparaissent au fur et à mesure de l'appropriation de la langue cible et du développement *des variétés d'apprenants avancées* (cf. Bartning, 1997). Au-delà d'éventuelles, mais hypothétiques, ressemblances formelles, ce qui autorise ces comparaisons, ce sont les principes opérationnels mis en œuvre par les acquéreurs-utilisateurs.

Il convient d'ajouter cependant que les identités de fonctionnement et d'évolution entre les systèmes rapprochés dans leurs phases précoces sont plus facilement observables dans certains domaines linguistiques que dans d'autres. On peut y voir le poids spécifique des structurations linguistiques

et cognitives des langues en contact, le rôle de l'exposition à des données linguistiques et le jeu des propriétés d'iconicité et de motivation par exemple.

2. Les procès de grammaticalisation et de réanalyse dans les 'parlers émergents'

2.1 Définir la grammaticalisation

2.1.1 Meillet et Lehmann

On reconnaît à l'article de Meillet, «L'évolution des formes grammaticales», article paru en 1912, un rôle fondateur. Il y défend l'idée que «l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome» est l'un des deux procédés par lesquels se constituent les formes grammaticales, l'autre étant l'analogie. A ses yeux, «la 'grammaticalisation' de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système». Lehmann (1983 et 1991) reprend et systématise la définition de Meillet. Il pense la grammaticalisation selon les axes saussuriens du paradigmatique et du syntagmatique en posant que l'on peut repérer sur ces deux axes, en fonction de paramètres comme le poids, la cohésion et la variabilité, divers aspects de la grammaticalisation. Il cite la perte d'autonomie sémantique sur le plan paradigmatique, l'intégration dans des listes closes – la paradigmatisation – et la perte de variabilité paradigmatique. Dans le domaine syntagmatique, Lehmann relève des réductions de l'empan de la portée d'une unité, des pertes d'autonomie syntagmatique (fixité de position), et des transformations d'unités autonomes en affixes.

2.1.2 Bickerton, Givón et la grammaire cognitive

Perdue 1993 distingue au moins deux, sinon trois types de grammaticalisation. Ces définitions sont partagées principalement mais non exclusivement par des chercheurs qui se réclament de la grammaire cognitive. Dans une première acception, la grammaticalisation renvoie à la façon dont la grammaire de différentes langues encodent des distinctions sémantiques à l'intérieur d'un même domaine conceptuel. L'exemple des verbes de mouvement est tout particulièrement éclairant. En effet, quand l'on compare les verbes romans qui associent dans l'unité lexicale le mouvement et la direction (cf. par exemple *monter*, *descendre*, *entrer*, *sortir*, etc.) et les verbes germaniques qui fusionnent plutôt le mouvement et la manière (cf. *hop*,

crawl, swim, etc.) en confiant à des prépositions l'indication de la direction (*up, down, in, out, etc.*), la différence conceptuelle et grammaticale est flagrante.

Dans une seconde acception, proche de la précédente et identique à la *grammaticization* de Givón (1979) et de Bickerton (1981, 1990), la grammaticalisation désigne le procès par lequel un ensemble de catégories conceptuelles reçoit une expression grammaticale. Dans le système de Bickerton, les fonctionnements linguistiques émergents reposent sur trois piliers, la prédictibilité – l'association récurrente de référents et de propriétés – la grammaticisation, et la syntaxe (celle que définit le modèle «Principes et Paramètres»). Givón (1979) préconise une caractérisation de la grammaticalisation proche de celle de Bickerton: des cycles évolutifs sont à l'œuvre dans la langue, l'on passe du mode d'organisation pragmatique au mode syntaxique, des configurations discursives à des constructions syntaxiques arbitraires et à des contraintes morphologiques.

Le troisième sens du terme 'grammaticalisation' est celui qui désigne le pilotage des activités discursives par l'interaction des catégories conceptuelles et grammaticales de la langue. C'est ce que signifie Slobin (1991) en commentant des productions en langue maternelle: «le locuteur fait des choix conceptuels pendant le processus même de formulation des énoncés en fonction des principes grammaticaux structurant la langue en question. Autrement dit, en apprenant une langue, on apprend en quelque sorte à «penser pour parler» processus qui permet l'accès immédiat aux notions grammaticalisées» (traduction de Perdue).

2.1.3 Grammaticalisation et réanalyse

Au sein des recherches sur l'évolution des langues, des chercheurs s'opposent sur la définition, voire sur l'interprétation des notions de grammaticalisation et de réanalyse. Cette recherche de critères définitoires croise des préoccupations de nature cognitive tout autant que des questions liées à l'appropriation du langage. Haspelmath (1998) s'élève contre l'opinion répandue, suivant laquelle la réanalyse serait le facteur principal, ou l'un des facteurs de la grammaticalisation (Hopper & Traugott, 1993). Il souhaite distinguer la grammaticalisation typologique ou universelle (Detges, 1999) de la réanalyse. Pour Haspelmath, la grammaticalisation se caractérise par un changement graduel par lequel des unités de divers rangs, mais de façon prototypique des lexèmes, perdent de leur substance sémantique, voire phonique, de leur mobilité et s'organisent en paradigmes et en unités obligatoires. Ce mouvement unidirectionnel s'explique selon

Haspelmath par des facteurs cognitifs – le recours à la métaphore et à la métonymie pour représenter des notions génériques et abstraites – et communicationnels (ce que l'on nomme traditionnellement la loi du moindre effort, par exemple).

Pour Haspelmath, la réanalyse est un changement dans la structure hiérarchique de la phrase qui conduit à un reparenthésage des constituants; la réanalyse résulte d'un processus d'abduction. Il reprend ainsi à son compte la définition de Langacker (1977), souvent citée: «change in the structure of an expression or class of expressions that does not involve any immediate or intrinsic modification of its surface manifestation»⁶. Heine et Reh (1984) formulent une définition de la réanalyse qui met davantage en relief sa dimension discursive: «we wish to distinguish between the evolution of lexical or grammatical *morphemes* on the one hand and that of syntactic or pragmatic *structures* on the other. [...] We will reserve the label «reanalysis» to the latter phenomenon»⁷.

Haspelmath est plus proche de Langacker que de Heine et Reh. Pour lui, la grammaticalisation et la réanalyse sont deux processus disjoints qui s'opposent par la gradualité, la directionnalité et le rôle de la production et de la perception. La réanalyse est un processus lié à l'appropriation par lequel l'apprenant fournit une description structurale différente pour une séquence d'unités données alors que la grammaticalisation est un facteur majeur de l'évolution syntaxique en diachronie. Ce point de vue est partagé par Detges (1998) pour qui la réanalyse est une stratégie du récepteur.

Lumsden (1999) propose un usage de la notion de réanalyse explicitement différent de celui de Langacker (1977). Sa démonstration consiste essentiellement à montrer que les unités lexicales du haïtien ne sont analogues aux unités françaises équivalentes (celles qui en seraient la source étymologique) que sur le seul plan de la forme sonore et que leur valeurs syntaxiques et sémantiques sont celles attestées dans des lexèmes équivalents des langues des populations serviles, créatrices des langues créoles. Il tente d'établir également que les catégories fonctionnelles du haïtien proviennent de la réanalyse des catégories lexicales de la langue superstrat; la forme phonologique d'une entité lexicale provenant du français est associée dans le cours du changement linguistique au contenu lexical d'une unité gram-

6 «Un changement au sein d'une expression ou d'une classe d'expression qui n'implique aucune modification intrinsèque ou immédiate de sa réalisation en surface».

7 «Nous souhaitons distinguer l'évolution des morphèmes lexicaux ou grammaticaux de celle des structures syntaxiques ou pragmatiques [...]. Nous conserverons l'étiquette «réanalyse» pour désigner ce dernier phénomène».

maticale nécessaire à la langue créole émergente. Le processus que Lumsden désigne ici sous le terme de réanalyse correspond plutôt à ce que les travaux fonctionnalistes décrivent comme des faits de grammaticalisation.

2.1.4 La notion de grammaticalisation dans les travaux en acquisition des langues

Les recherches sur le développement de la grammaire lors de l'acquisition des langues secondes sont sous-tendues par la référence à la grammaticalisation, principalement dans le sens où Givón l'emploie, c'est-à-dire d'un cycle conduisant le développement des tours syntaxiques et des fonctionnements morphologiques. Dans son introduction, au numéro de *Studies in Second Language Acquisition* consacré à *Grammaticalization in Second Language Acquisition*, de 1992, Dittmar indique qu'à cette date la notion est peu employée dans le domaine des travaux sur l'acquisition des L2, mais que la mise en place de projets longitudinaux, devrait permettre de mieux saisir l'appropriation de la grammaire en temps réel. A la suite de Traugott & König (1991), Dittmar se demande si les deux processus pragmatiques qui semblent agissants dans l'évolution diachronique – la métaphorisation et le renforcement de l'informativité (*informativeness*) – ne jouent pas également un rôle lors de l'appropriation d'une L2.

Dans la même livraison, Giacalone-Ramat, tout comme Pfaff d'ailleurs, souhaitent distinguer entre la grammaticalisation historique et diachronique et la grammaticalisation acquisitionnelle. Pfaff constate des parallélismes entre l'émergence de la grammaire chez de jeunes apprenants turcs de l'allemand et l'évolution diachronique de la grammaire allemande. Giacalone-Ramat met en lumière le fait que la grammaticalisation diachronique conduit à l'émergence de nouvelles formes alors que la grammaticalisation acquisitionnelle rapproche la variété de l'apprenant de celle des natifs. «In the grammaticalization perspective the learner's task may be conceived as one of discovering what semantic (cognitive) distinctions are obligatorily expressed through what grammatical forms in the target language»⁸ (Giacalone-Ramat, 1995, p. 269).

8 «Dans la perspective de la grammaticalisation, la tâche de l'apprenant peut être vue comme celle de déchiffrer quelles distinctions sémantiques (cognitives) sont obligatoirement exprimées à l'aide de quelles formes grammaticales dans la langue cible».

2.1.5 Synthèse

Dans cette contribution, je défends les positions suivantes:

- Dès les premières productions en langue étrangère et l'attestation des premières formes créoles ou pré-créoles, sont à l'œuvre de façon concomitante des principes pragmatiques, sémantiques et des fonctionnements de micro syntaxe. Selon les domaines, les structurations sont liées à des faits de réanalyse sous l'influence de L1, à des transferts ou encore à des innovations résultant de l'appropriation même. L'iconicité des unités et de leurs fonctionnements en rendent leur appropriation d'autant plus facile.
- La mise en grammaire des divers rapports et distinctions sémantiques et conceptuels requis dans une langue cible déterminée présente des rythmes différents selon les domaines concernés; la construction de la deixis temporelle ne se réalise pas au même tempo que celle de la référence aux entités.
- La mise en grammaire apparaît donc comme un processus graduel et hétérogène. Cela tient à la diversité des micro systèmes à structurer, à la complexité des situations de contact linguistique, qui engage une certaine variété d'activités et de représentations cognitives.

3. L'iconicité

Les travaux acquisitionnels (Slobin, 1985; Radford, 1990; Andersen, 1984) tout comme les recherches typologiques ont établi que l'iconicité – l'isomorphisme et la motivation (Croft, 1990, pp. 164 *et seq.*) – participe de l'émergence et du changement grammatical. Newmeyer (1992, p. 789), qui s'inscrit dans l'école générativiste, établit que «[...] iconicity has played a major role in shaping the grammatical properties of human languages»⁹, et que la syntaxe générative est en mesure, grâce à son appareil de description, de représenter le rapport iconique qui lie le niveau conceptuel et le niveau structurel dans le domaine des relations prédicat-arguments et de la quantification. L'iconicité peut être définie comme un ensemble de contraintes cognitives qui régissent les rapports forme-fonction dans les langues humaines (*cf.* Croft, 1990, pp. 164 *et seq.*; Swiggers, 1993; Danon-Boileau, 1993; Kleiber, 1993), et qui visent à leur conférer un fonctionnement non arbitraire (Givón, 1984, pp. 30 *et seq.*).

9 «[...] l'iconicité a joué un rôle majeur dans le façonnage des propriétés grammaticales des langues humaines».

L'iconicité de certaines unités et de leurs fonctionnements peut certes être remise en question par le procès d'évolution linguistique (Heine, Claudi & Hünemeyer, 1991, pp. 213 *et seq.*); il faut y voir l'un des effets des mises en paradigme provoquées par la grammaticalisation (Croft, 1990, pp. 164 *et seq.*). Mais, le lien iconique peut également être préservé ou revivifié lors du changement linguistique. Haspelmath (1999, p. 1050) relève ainsi que «as an item is demanticized, it is also formally reduced and nobody would expect an element to become formally reduced but semantically enriched»¹⁰.

4. La finitude (*finiteness*)

Les écoles fonctionnaliste et formaliste s'accordent à reconnaître un rôle majeur à la finitude dans le développement de la syntaxe en L1 et en L2, tout particulièrement dans le domaine propositionnel (Jordens, 1995; Meisel, 1994, 1997; DeGraff, 1999; Klein, 1998, à paraître). Selon Givón, la finitude relève du domaine de la sémantique propositionnelle en tant qu'elle est codée par la syntaxe (Givón, 1984, pp. 41 *et seq.*). Dans la tradition formaliste, la finitude est une propriété de la morphologie verbale associée à l'accord et au temps, responsable de la sous-catégorisation de VP. Selon cette école de pensée, dans l'acquisition du langage, le développement de la finitude, c'est-à-dire la croissance d'IP (*Inflectional Phrase*), représente la première étape de la maturation syntaxique (Meisel, 1994). Pour ces mêmes auteurs, il n'est pas certain que la finitude joue un rôle analogue dans l'acquisition des langues secondes (Meisel, 1997). Dans une perspective fonctionnaliste, la finitude est définie comme support d'un opérateur abstrait d'assertion. L'émergence de cette propriété morphosyntaxique et sémantique entretient des relations avec le développement de la temporalité, de l'organisation topique-focus et de l'ordre des mots en L1 autant qu'en LE (Klein, 1998, à paraître).

10 «Au fur et à mesure qu'un item perd de sa substance sémantique, il perd également de sa substance phonique. On ne peut s'attendre à ce qu'un item qui s'étirole sur le plan formel se trouve par-là même enrichi sémantiquement».

5. Temporalité: le développement grammatical des variétés d'apprenants* et des variétés créoles

* Tableau 1: Les apprenants arabophones de français (données biographiques des principaux informateurs)

	Abdelmalek (AE)	Abdessamad (AD)	Abderrahim (AB)	Zahra (Z)
Age (1983)	20	24	26	34
Etat-Civil	Célibataire	Célibataire	Célibataire	Mariée
Scolarisation	Ecole primaire	aucune	Ecole primaire	aucune
Arrivée	Sept. 81	Oct.81	Sept.92	1981
Cours de français	1h/semaine (7 mois)	1h/semaine (7 mois)	aucun	1h/sem (4 mois)
Autres langues	Arabe écrit + rudiments d'espagnol	aucune	Arabe écrit + rudiments d'espagnol	aucune
Emploi	pêcheur	maçon	plongeur	femme de ménage

A travers cette étude du développement de l'expression de la temporalité dans des données provenant de l'acquisition du FLE et de l'évolution des CF, je souhaite explorer les interactions entre le principe d'iconicité et le développement grammatical – le marquage de la finitude au sein du syntagme verbal et des unités qui lui sont associées – lequel développement résulte, entre autres, de l'action de la grammaticalisation et de la réanalyse.

5.1 *Finitude et temporalité*

5.1.1 Dans l'acquisition du FLE

Le développement de la temporalité dans l'acquisition du FLE par des arabophones peut être envisagé comme la transition d'une dépendance à l'égard des moyens contextuels, pragmatiques et lexicaux, à un marquage fonctionnel sur le syntagme verbal, éventuellement associé à d'autres moyens grammaticaux et discursifs. Cet itinéraire balise le passage d'une expression de la valeur d'assertion implicite et non marquée – une finitude pragmatique et sémantique – à une finitude morphologique associée principalement, mais non exclusivement, à l'expression verbale de la deixis temporelle.

5.1.1.1 *Moyens lexico-pragmatiques et contextuels*

5. (Zahra narre le déroulement d'un cours d'alphabétisation)
 Z. et après le livre
 E. le livre ouais? et qu'est-ce que vous faites? un livre

- Z. /e/ la dame la cassette comme ça
 E. oui
 Z. /e/ / iparle/
 E. ah d'accord
 Z. /kompri/?
 E. oui
 Z. /e/ après /e/ le livre comme ça /e/ la cassette /iparle/ comme la dame
 E. oui
 Z. moi /iparle/ comme la cassette
 E. oui
 Z. /e/ après /e/ la dame tous / tous la dame /iparle/ pour le livre

Ce récit recueilli au début de la collecte de données illustre le recours de Zahra au contexte et à la connaissance du monde partagée avec son interlocuteur pour mettre en mots son propos. Les différents éléments du récit sont rapportés en appliquant le principe iconique de l'ordre naturel. Zahra emploie également le connecteur *après* pour indiquer la succession des évènements. On relèvera le fort étayage fourni par l'enquêteur ainsi que l'occurrence des formes /e/ et /iparle/, laquelle sera commentée *infra*.

6. (Abdelmalek raconte son arrivée en France)
 E. tu peux / oui alors tu peux me dire quand c'est / depuis combien de temps tu es là?
 A. comment le problème comme /âtre/ la France?
 E. ouais par exemple ouais
 A. ah ouais parce que moi /liâtre/ la France /jana/ pas de passeport /jana/ pas de rien
 E. ouais
 A. parce que /âtre/ la France /e/ la montagne
 E. tu es passé par la montagne?
 A. ouais
 E. ah
 A. /jana/ cinq jours /e/ la montagne après /lâtre/ la France /lepase/ la douane de France /komjes/? quinze kilomètre
 E. à pied?
 A. ouais /lapje/ /e/ après /ilaparte/ l'autoroute /jana/ pas des sous /jana/ rien après /jana/ /e/ le stop après /leveny/ le gendarme

Les seules indications claires d'une inscription des évènements narrés dans un intervalle temporel antérieur au moment de l'énonciation sont fournies par les interrogations de l'enquêteur, qui, à l'aide de cet étayage, cadre la narration d'Abdelmalek. A la différence du récit précédent, celui-ci fournit une structuration chronologique des évènements grâce à l'emploi d'*après*, au recours à l'information calendaire /jana/ *cinq jours* et à des moyens lexicaux indirects: l'information apportée par les verbes de déplacement /âtre/ / /liâtre/, /lepase/, /ilaparte/, /leveny/ et les substantifs *montagne*, *douane*, *autoroute*. Les verbes se présentent sous une forme longue (*li/e*) + *Ve* apparemment non analysée. Leur apport éventuel à la construction de la référence temporelle tient à leur mode d'action, élément de leur sens

lexical; dans l'extrait cité, il s'agit essentiellement de verbes processifs et d'entités statives /jana/, /e/.

Dans cet autre passage du même récit d'Abdelmalek,

7. après /ale/ la voiture la commissariat + la commissariat «comment /sapel/ pourquoi /ãntre/ la France la montagne?» parce que moi /letravaj/ l'Espagne /jana/ la carte de séjour d'Espagne après /ilaparle/ la télégramme /se/ pas /liparle/ comment ça /liparle/ après /ilasini/ les comment? la commissariat une heure après /ale/ la fourgonette,

on peut noter, à la suite de Klein, Dietrich, Noyau (1993), que les «segments verbaux» présentent des variations formelles soit à l'initiale \emptyset / le / ila / li, soit à la finale \emptyset / e / i, sans que l'on puisse clairement établir une relation univoque entre les modifications de forme et les différences de signification. L'essentiel de la référence temporelle passe par le recours au parallélisme iconique entre l'ordre évènementiel et l'ordre narratif et les adverbes de situation temporels comme *après*.

Avant de développer une flexion verbale à valeur temporelle, les apprenants ont recours à des adverbes temporels et à des subordinations. Ainsi, Starren et Van Hout (1996) et Starren (1996) ont montré comment *toujours* par exemple était susceptible de marquer des valeurs aspectuelles d'habitude en 8, d'itération en 9 et de continuité en 10,

8. Z. toujours toujours l'ardoise
I. oui d'accord? chaque fois?
Z. non toujours l'ardoise le premier (...) /e/ après le livre
9. A. deux mois moi toujours /telefone/ papa
10. Z. un mois moi toujours mal la tête .

11 illustre le rôle de la subordonnée temporelle dans la construction de la référence temporelle, du moment repère ou temps topique plus précisément,

11. Z. ton mari ta copine /eleparti/ le Maroc à vacances le/ la dame ne /se/ pas /e/ tous les papiers à la maison /e/ ton mari la femme tous les papiers passeport /e/ après /kølø/ /parti/ le Maroc /kølø/ /ilparti/ au Maroc /e/ après le /kominis/ /e/ après /saje/.

Certains informateurs parviennent à référer à un intervalle temporel postérieur au moment de l'énonciation, et à introduire des valeurs modales conditionnelles ou hypothétiques, grâce à l'éventuel usage d'unités comme *même*,

12. A. je /parti/ vacances /parti/ vingt à Perpignan + Perpignan je /parti/ /serje/ /travaj/ + je /serj/ un travail vendanges + je /krwa/ +même /ilreste/ ici toujours mistral + je /travaj/ pas hein (Entretien 9, cycle 1).

Les propositions finales en *pour* + X permettent également l'expression d'évènements non réalisés chez certains apprenants,

13. Z. après charlie /ileparti/ à /lestora/ comme ça /idomande/ les choses pour /mānZe/ après /leparti/ sans pas /ipeje/ après charlie /irapel/ à la police pour /iturn/ à la prison.

L'alternance /*serse*/ vs *je /ser/* en 12 et celle de /*ileparti*/ vs /*leparti*/ en 13 seront analysées *infra*

5.1.1.2 Le développement de la morphologie verbale

Si les formes verbales utilisées par les apprenants dès les premiers enregistrements présentent une certaine alternance formelle, celle-ci n'acquiert des valeurs sémantiques que graduellement. Les «verbes» manifestent une variation à l'avant (à gauche) du lexème verbal qui comporte les segments suivants: $\emptyset / i / le/$. Le lexème verbal, quand il est identifiable, se présente le plus souvent suivi de *e / i*, d'où /*lekase*/, /*lesini*/. Donc, outre des variations de «désinences», les «racines» lexicales connaissent également une certaine variation. La réanalyse et la grammaticalisation de l'alternance $V+\emptyset$ vs $V+e/i$ constitue une étape cruciale du développement de la finitude morphologique dans les données analysées. La règle des premières productions semble être soit la spécialisation des lexèmes verbaux dans l'un des deux schèmes ($V+\emptyset$ pour *rester /res/*, $V+e / i$ pour *partir /parti/* par exemple) chez certains apprenants (Zahra par exemple), ou une luxuriance morphologique – cf. la diversité des formes verbales chez Abdelmalek (/dorm/, /edorm/, /edormi/ /iladormi/, /ladormi/, /lidorm/, /lidormi/ pour *dormir*). Cependant, cette prolifération morphologique ne concerne qu'un nombre limité d'unités lexicales verbales.

a) L'élément /e/

Dans les premières productions de certains informateurs, il est difficile de séparer les pronoms clitiques de la langue cible (LC), les segments dérivés des auxiliaires de la LC, et la «racine» verbale. Comme l'indiquent les exemples cités plus haut, la préfixation verbale est importante dans les lectes d'apprenants. Chez Malika, une apprenante débutante, le schème /e/ + X structure fréquemment les productions,

14. E. à la poste+ comment ça se passe à la poste?+ quand tu veux téléphoner?
 M. /e/ la maison
 E. oui? quoi?
 M. /tilifuni/ de la poste /e/ la maison
 E. tu téléphones à la poste
 M. /e/ la maison

Chez des apprenants plus avancés, on relève également l'occurrence d'un segment vocalique /e/. Cette unité apparaît dans des environnements où il est tantôt possible de distinguer un /e/ connecteur d'un /e/ 'verbal' (cf. le récit cité en 5. *supra*),

- Z. /e/ après /e/ le livre comme ça
- Z. /e/ après /e/ la dame tous / tous la dame /iparle/ pour le livre,

et où, tantôt, l'on est poussé à interroger le statut de l'unité, élément vocalique d'un appendice pré-verbal non analysé ou auxiliaire?

- Z. ton mari ta copine /eleparti/ le Maroc
- Z. /e/ après /saje/ /ileparti/ le Maroc.

b) Les alternances verbales

Dès l'entretien 1 du premier cycle, à la question de l'enquêtrice «*qu'est-ce que tu fais?*», Zahra répond

15. /tikompri/ /e/ je /kōprā/ pas parle,

L'alternance /kompri/ - /kōprā/ provient sûrement de ce que le segment contenant /kōprā/ a été appris comme une formule figée. Le contexte de la négation semble contraindre la variation verbale dans les données des arabophones (cf. *infra*). Lors de la cinquième rencontre du cycle 1, Zahra produit les énoncés suivants où la variation des éléments «pré-verbaux» semble être liée à la présence d'un syntagme nominal agentif (cf. l'exemple 11 *supra*),

16. Ton mari ta copine /eleparti/ le Maroc à vacances

/e/ après /kølø/ /parti/ le Maroc

la femme le Maroc /saje/ /eleparti/

/kølø/ /iparti/ au Maroc

/e/ après /saje/ /ileparti/ le Maroc.

Dans un énoncé comme 17,

17. Z. /e/ après /ser/ celui-là la maison grand /e/ après /raʃte/ toutes les choses /e/ après moi /parti/ le Maroc /serʃe/ les enfants avec la carte jaune à la Paris,

on peut avoir le sentiment d'un contraste entre un procès pourvu de durée /ser/ qui se distingue d'un procès ponctuel ou d'un accomplissement /serʃe/. Dans l'exemple 12 *supra*, la forme longue /serʃe/ apparaît dans le contexte de *je /parti/*. L'alternance en 13 entre /ileparti/ et /leparti/ semble obéir à une contrainte locale tout comme en 12. Il semble donc que l'alternance $V+\emptyset$ vs $V+e$ marque tantôt une valeur temporelle et tantôt des conditionnements locaux, telle la successivité des verbes (une contrainte de ce type existe en langue source).

Lors du même entretien (deuxième entretien du deuxième cycle), à la question suivante de l'enquêtrice, «*quand ton mari est parti en France alors toi tu as continué à travailler?*», Zahra répond,

18. Z. toujours parce que moi /travaje/ le couture + toujours moi l'habitude pour /travaj/ + /se/ pas pour /res/ à la maison /se/ pas bon.

On peut considérer que la construction *pour* + *V* à valeur finale et prospective est responsable de l'emploi de la forme lexicale nue – forme d'occurrence habituelle de /res/ alors que l'activité (au sens de Vendler) /travaje/ se réalise comme une forme *V+e*.

Dans les extraits suivants (Cycle 3, entretien 6), on peut observer que Zahra emploie l'opposition *V+∅* et *V+e* avec des valeurs aspecto-temporelles variées.

19. E. Vous n'y allez pas souvent? (à l'école)
 Z. une fois pour hanan /tōbe/ à l'école (...) mais /jāna/ les os /gōfil/ comme ça après moi /parti/ avec hanan pour /levwar/ l'institutrice
 – ----
 Z. après moi /le parti/ mon docteur pour /il a fe/ les radios pour ma fille.

Alors que /levwar/ rappelle la forme infinitive de la LC, /a fini/ a la forme d'un «passé composé» de LC et /tōbe/, une forme «participe» en LC (à noter qu'en LS, la proposition de but *be/* est suivi d'un verbe à l'inaccompli). Cette variabilité des rapports forme-valeur représente sûrement une étape par rapport à la répartition initiale des formes en *V+∅* et *V+e* en fonction du mode d'action du verbe.

Dans un texte du neuvième entretien du troisième cycle, Zahra commente la faillite de son patron dans les termes suivants:

20. E. tu pars au Maroc cet été?
 Z. /se/ pas parce que /on arete/ le travail le patron /i ferme/ l'atelier /a fe/ faillite.

Dans ce fragment, les verbes ont le schème *V+e*, éventuellement précédé de l'auxiliaire *a*. Il s'agit de situer des événements «passés». Elle explique ensuite, la source des difficultés de l'entreprise,

21. Z. parce que lui /ja/ beaucoup de problèmes pour /travaj/ /ja/ beaucoup /lisāsje/ (...) nous /on travaj/ la fin du mois /i pej/ pas les ouvriers /se/ pas content pour /travaj/ comme ça.

Dans ce second segment, il ne s'agit pas de relater des événements ponctuels situés dans un moment antérieur mais de caractériser des événements pourvus d'une certaine durée, voire d'une certaine «habitualité», le schème *V+∅* est dominant, y compris dans la proposition de but introduite par *pour*. Dans l'extrait suivant enfin, Zahra poursuit l'explication de la faillite et narre quelques épisodes.

22. /se/ patron lui /a/te/ tissus beaucoup et après /i pej/ pas les clients après tout le monde /i poze/ plainte contre lui après la justice /port/ les papiers pour /il a fe/ le saisie pour les machines et tout

 toutes les semaines /i port/ les papiers pour saisie.

Le contraste V+Ø et V+e marque des rapports d'antériorité entre évènements, par exemple entre /aʃte/ et /i pej/ et entre /poze/ plainte et /port/ les papiers .

En un sens, l'utilisation de V+Ø n'a pas beaucoup varié depuis les premières productions de Zahra; l'emploi du schème V+Ø s'est simplement étendu.

Selon Klein et coll. 1993, l'alternance V+Ø - V+e possède plusieurs valeurs dans la variété d'apprenant d'Abdelmelek. Dans un premier temps, les verbes dynamiques /ãtre/, /parti/ etc. se présentent sous la forme V+e alors que les verbes statifs ont une forme V+Ø, par exemple /sapel/. Par ailleurs, la forme V+Ø renvoie à quelques procès imperfectifs ou prospectifs – inaccompli – alors que V+e renvoie plutôt à des valeurs de parfait ou de perfectif – accompli. A ces valeurs, se rajoute une autre utilisation: V + Ø désigne des évènements génériques et habituels alors que V+e renvoie à des évènements singuliers dans le passé, comme dans 23:

23. A. il /vjê/ il /done/ la clé /ilmadi/,

alors qu'en 24., il s'agit d'évènements habituels dans une «transaction commerciale»,

24. AE. moi je /demãd/ 160 francs il /don/ rien + l'autre /ilmadi/ non je /don/ 140 moi je /di/ non 160 francs et je /vãdr/ 150.

Le contexte de la négation et le placement correct du négateur *pas* après la partie fléchie du syntagme verbal fournit une bonne preuve de la segmentation des 'temps composés' en auxiliaire et participe passé. On peut comparer

25. A. non non je /kraʃ/ pas non
non je /suf/ pas non
non je pas /sufle/
(entretien 6, cycle 2)

26. A. même euh je pas /parte/ toujours hein une fois par semaine + chaque fois je /part/
pas hein
(entretien 7, cycle 2)

et

27. A. voilà je /di/ rien /tuʃe/ de mandat (...) je rien /tuʃe/ de mandat je rien /travaj/ /Ze/
rien /tuʃe/
(entretien 6, cycle 3)

où l'on peut observer l'insertion du morphème négatif entre l'auxiliaire et le verbe¹¹.

11 On pourrait évidemment s'interroger sur l'exactitude des transcriptions «je rien /tuʃe/» et «/Ze/ rien /tuʃe/»: elles ont fait l'objet d'écoutes attentives de deux transcrip-teurs différents, Et-tayeb Houdaïfa et Philippe Soghomonian.

Dans son analyse de l'emploi grammatical progressif de la morphologie verbale chez Abdelmalek, Noyau (1995) identifie une évolution qui conduit cet apprenant d'un emploi des alternances morphologiques verbales en fonction de la temporalité inhérente des situations – hypothèse fondée sur le mode d'action du verbe – à un emploi où la forme $V + e$ présente une valeur d'accompli, de perfectif et désigne les procès dynamiques de l'avant-plan tandis que la forme $V + \emptyset$, forme d'arrière-plan, indique l'habituel, l'itératif ou l'imperfectif. Cette répartition morphologique aspecto-temporelle ne peut se développer qu'à partir de l'analyse de l'auxiliaire (cf. également, Véronique & Houdaïfa, 1988, et Véronique 1994).

5.1.2 L'expression de la temporalité dans les CF

5.1.2.1 Morphologie verbale

Dans les premières attestations des CF atlantiques relevées par des voyageurs et autres évangélistes, les verbes présentent fréquemment une forme infinitive comme *tenir* dans l'énoncé suivant relevé à Saint-Christophe dans les premières décennies de la présence française dans l'île (Mongin, ca. 1682, d'après Jennings, 1995),

28. Si moi pas tenir Louis moi mourir de faim,

ou, de façon plus ambivalente, une forme en $V+e$ notée à l'infinitif comme *iurer*, *dérober* et *aller* dans le passage suivant de Pelleprat, 1655 (cité d'après Hazaël-Massieux, 1996).

29. Seigneur, toy bien sçave que mon frère luy point mentir, point luy iurer, point dérober, point aller luy à femme d'autre

Dans cet énoncé qui évoque la variété pré-basique (Perdue, 1996), on relève également l'emploi de $V+\emptyset$ sous la forme de *sçave*.

Lors des premières attestations de CF dans l'Océan Indien (cf. Chaudenson, 1981), les verbes apparaissent soit à la forme $V+\emptyset$, ou à la forme $V+e$, ou éventuellement à une forme infinitive distincte de $V+e$,

30. Si nou n'a pas gagné malheur, ça bon (1768)

31. Moi voulé baiser ça négresse la (1777).

Comme l'atteste *voulé* en 31, les modaux précèdent les autres marqueurs pré-verbaux dans ces créoles (cf. Véronique, 1995; Hazaël-Massieux, 1996, pp. 209 *et seq.*)

Dans les premières attestations de CF, l'expression de la temporalité passe par l'emploi des mêmes procédés que dans les variétés d'apprenants des phases pré-basiques et basiques: dépendance sur le contexte, sur les

moyens lexico-pragmatiques et sur l'iconicité diagrammatique (le principe de l'ordre naturel). L'aspect lexical verbal est utilisé ainsi que l'alternance formelle $V+\emptyset$ et $V+e$ en fonction des contraintes locales. Le développement de marqueurs pré-verbaux est un phénomène tardif qui résulte de l'action de la grammaticalisation et de la réanalyse. Au contraire de l'évolution vers une finitude morphologique verbalé attestée dans des lectes d'apprenants, les CF réanalysent des tours périphrastiques attestés dans *l'input* pour signifier des valeurs aspecto-temporelles. Ils prolongent ainsi des grammaticalisations commencées dans la langue lexificatrice.

5.1.2.2 Réanalyse et grammaticalisation dans les CF: les marqueurs aspecto-temporels pré-prédicatifs¹²

Les analystes des créoles français insistent sur deux aspects spécifiques des systèmes aspecto-temporels des créoles français: leurs reprises des formes périphrastiques verbales des dialectes français (Goodman, 1964) et les différences d'économie des systèmes malgré les étymons identiques de leurs unités (Goodman, 1964; Valdman, 1978; Hazaël-Massieux, 1996, par exemple).

a) Le traitement de *être / été (à) > te, ti*

Goodman (1964) relève des formes dérivées de fr. *été*¹³, porteuses des valeurs de passé, dans tous les créoles français atlantiques et de l'Océan Indien. Il indique que le morphème *ti*, issue de *été*, n'est attesté qu'en mauricien. Dépouillant un vaste ensemble de textes, Baker et Corne (1982) observent des occurrences de *été* à valeur temporelle en créole mauricien entre 1779¹⁴, soit une cinquantaine d'années après le début de la colonisation de l'île, et 1835-39. *té* est attesté à partir de 1816; cette forme est encore en usage dans des variétés archaïsantes ou «francisées» de cette langue. *ti*, la forme contemporaine, n'apparaît qu'à partir de 1839, selon Baker et Corne, vers 1850 selon Chaudenson (1981).

Dans les rares documents disponibles au long du dix-huitième siècle pour le mauricien, seuls quatre marqueurs sont présents. Ils apparaissent isolément. Il s'agit de \emptyset – les premières notations rapportent des énoncés

12 Je reprends ici des passages de Véronique, 1995, et de Véronique, 1997.

13 Pour Chaudenson (1981), l'étymon probable de la construction *été / té / ti* + Prédicat est le tour français *être à* + Infinitif. D. Fattier m'indique que l'étymon probable du marqueur créole doit être *était* plutôt qu'*été*.

14 Les différentes datations indiquées ici et ailleurs renvoient aux documents écrits disponibles. Elles ne fournissent qu'une chronologie relative des usages réels.

créoles en situation (cf. Hazaël-Massieux 1989) où seul l'aspect lexical du prédicat semble pertinent (cf. 5.1.2.1) – *été, fini* (1734) et *va* (1777)¹⁵. La réduction de *été* à *té* dans des textes du début du dix-neuvième est quasi contemporaine de l'attestation de la combinaison de *té* avec tous les marqueurs usités à cette période, *te fini* (1816), *té va* (1855), *té pour* (1855) – la première occurrence de *pour* se trouve dans un texte de 1818 –, *té après* (1850) – *après* est attesté à partir de 1822. Se met en place à cette période, l'ordre fixe des marqueurs prédicatifs: Marqueur d'antériorité temporelle ou \emptyset + Marqueur aspectuel / modal.

Le système aspecto-temporel à quatre termes du mauricien au dix-huitième siècle se modifie: la valeur temporelle de «passé» de *té* est clairement fixée par rapport aux diverses valeurs aspectuelles et modales que véhiculent, entre autres, *après, fini, va* et *pour*. Cette réorganisation sémantique, qui se manifeste autour de 1850, s'accompagne d'une érosion phonique de *fini* > *fin* et de la substitution de *ti* à *té*. Une modification nouvelle interviendra dans ce système, au vingtième siècle, par l'extension de l'emploi de *pu* au détriment de *va* (cf. *infra*). Le schème d'évolution [*été* / *té* (attesté seul avec une valeur de passé) > *té* en combinaison avec *après* / *fini* constituant une séquence 'marqueur temporel + marqueur aspectuel'] est, lui, identique dans les *CF*.

Le traitement diachronique de *été* en mauricien, tel qu'il vient d'être esquissé, présente une similitude – être à l'origine du marqueur *té* – et une différence – la réanalyse de *été* en auxiliaire et en marqueur temporel (cf. *infra*) – d'avec les autres créoles français.

En haïtien, Baker et Corne (1982) relèvent les formes *té* (1776) – une centaine d'années après le début de l'entreprise coloniale –, *étois* (1785), *étois après* (1785), et les combinaisons *té après, té fini* en 1802, ainsi que *t'a*. L'ordre 'Marqueur d'antériorité temporelle / \emptyset + Marqueur aspectuel / modal' est également attesté ici. Vers 1887, soit environ deux cents ans après le début de la période coloniale, des formes réduites de *après, apé* / *pé*, ainsi que des combinaisons comme *ta va* sont attestées. La complexification du système haïtien suit la même voie et le même rythme que ceux du mauricien, du moins en sa phase initiale. Par la suite, ce système se 'radicalisera' (cf. Valdman, 1978).

Hazaël-Massieux (1996, p. 221) dresse un parcours de développement des marqueurs pré-prédicatifs aspecto-temporels et modaux dans les créoles

15 D. Fattier attire mon attention à juste titre sur le danger des conclusions *ex silentio*: la non-attestation de certaines combinaisons dans les textes disponibles n'indiquent pas qu'elles n'étaient pas employées.

des Petites Antilles analogue à ceux du mauricien et du haïtien. Il relève des combinaisons de formes verbales en *V+e* ou à l'infinitif avec des modaux. Il pose à la base des systèmes des Petites Antilles une opposition entre des formes nues en *V+Ø* et *V+e* d'une part, et les mêmes formes précédées de marqueurs prédicatifs d'autre part. Les premiers marqueurs attestés sont *té* et *qu'à / ka* (duratif). Les premières combinaisons de marqueurs attestées, *té qué* (antérieur + prospectif), *té va* (antérieur + prospectif), *té ka* (antérieur + duratif) apparaissent dans des textes publiés entre 1815 et 1848, soit quelques 200 ans après l'établissement français dans les Petites Antilles (Hazaël-Massieux, 1996, p. 212). Le développement ultérieur, fait de grammaticalisations, suit un cheminement analogue à celui des autres CF, et développe une organisation aspecto-temporelle propre, avec l'apparition d'une unité spécifique *ka* (duratif) (Hazaël-Massieux, 1996, pp. 237 *et seq.*).

b) Le traitement de *pour / être pour >pu* et *aller / va >alé / va*

Selon Gougenheim (1929 / 1971), l'expression *être pour + infinitif* acquiert une valeur de futur prochain et diverses nuances modales en français à partir du début du XVI^e siècle. Cet usage a été transporté dans les différents CF ainsi que le tour analytique avec *aller*. Cette dernière forme est attestée plus tôt comme marqueur de 'prospectif'. D'après Baker & Corne (1982), *alé* est relevé en haïtien dès 1776, et *va / a* dès 1792. Fattier (1992) note explicitement l'absence dans le texte de Ducœurjoly de 1802 de la combinaison *pour* avec *allé*, à l'origine de la tournure contemporaine *pral / pralé*. L'usage aspectuel et modal de *pou* n'est relevé qu'à une période plus récente en haïtien pour disparaître ensuite selon Spears (1991). Dans les Petites Antilles, la valeur de futur est d'abord exprimée à l'aide d'une forme dérivée de *aller* (*va, allé*) et de la forme *sra*. Ces marqueurs au développement tardif, seront ultérieurement grammaticalisés en *ké* (*ka+alé*) et *sa*; l'usage de *ké* se généralisera (Hazaël-Massieux, 1996, pp. 315 *et seq.*). En mauricien, si *va* et *pour* sont attestés dès 1805 et 1818 respectivement, il faut véritablement attendre la période contemporaine pour voir *pu* l'emporter sur *va*. Cette évolution est fort bien caractérisée par Hazaël-Massieux (1993) et Baker (1993).

c) La copule

Le traitement des auxiliaires et de la copule du français semble avoir donné lieu à des solutions différentes dans les CF atlantiques et ceux de l'Océan Indien. Certes, ces unités sont souvent à l'origine de «conglomérés» (Benveniste, 1974) dans les deux ensembles, comme dans le cas des négateurs créoles (*cf. infra*). Analysant précisément la pré- et la post-

position des négateurs dans les CF de la Caraïbe, Hazaël-Massieux (1996, p. 177) indique que la post-position de *pa* à *té* dans ces CF doit être interprétée comme l'indice qu'(*é*)*té* a longtemps fonctionné comme copule avant d'être réanalysé comme marqueur pré-prédicatif, cédant la place comme copule à *se*¹⁶. Selon lui l'existence d'un futur négatif (*cf.* l'emploi de *ap* dans ce contexte en haïtien), distinct du futur positif en *va*, plaide également en faveur de la thèse que *va* et *été* ont maintenu initialement dans les CF atlantiques leur statut grammatical d'auxiliaire comme en français. Fattier (1994, p. 68) indique que dans le créole colonial de Ducoeurjoly (1802), les éléments qui font fonction de copule sont: \emptyset et *c'est*. Elle évoque également le verbe d'existence *yé* pour lequel elle propose l'étymon fr. *lui est* > cr. *ljé*.

Selon Baker & Syea (1991), l'émergence de *été* comme réalisation de la copule dans les contextes syntaxiques spécifiques de l'interrogatif, du comparatif et du locatif en mauricien, constitue l'aboutissement du développement du système des marqueurs prédicatifs, procès qui voit, entre autres, la substitution de *ti* à *té* et *été*. Selon ces auteurs, à partir de 1880, la réalisation *été* de la copule – l'autre réalisation étant \emptyset , notamment dans le contexte des énoncés équatifs – est présente dans les mêmes contextes syntaxiques qu'en mauricien contemporain. Ils y voient l'indice d'un système de marqueurs prédicatifs devenu autonome.

5.1.2.3. Synthèse

L'examen du traitement des tours périphrastiques français *être à*, *être pour* et *aller* en mauricien et en haïtien illustre plusieurs phénomènes. On admettra, toutes choses égales par ailleurs, que les premiers emplois créoles de ces formes manifestent des faits de réanalyse, au sens de Langacker (1977). La lenteur de l'émergence des distinctions aspecto-temporelles et modales semble liée, par contre, aux chaînes de grammaticalisation qui se développent dans ces langues en cours d'élaboration. Si tous les systèmes créoles ont transformé *été* en marqueur temporel de passé, la place réservée à \emptyset , ainsi que la contribution du mode d'action des lexèmes verbaux ont conduit les systèmes à diverger (*cf.* Valdman, 1978; Hazaël-Massieux, 1996). Il est remarquable que les mêmes étymons donnent naissance tantôt à des «auxiliaires» et «semi-verbes» au sens de Valdman (1978), et tantôt à

16 Les recherches d'inspiration générativiste (DeGraff, 1992; Gadelli, 1997) considèrent que *se* doit être analysé comme un pronom résomptif plutôt que comme une copule. DeGraff (1992) conteste également le statut de copule locative de *yé*, postulant qu'il s'agit plutôt d'une pro-forme verbale à fonction anaphorique.

des marqueurs prédicatifs; c'est ce qu'illustre les cas de *capable* – à l'origine du modal *kapav / kaav* en mauricien et du marqueur *ka* dans les Petites Antilles¹⁷ – et de *pour*.

A l'instar du développement de la temporalité chez les apprenants arabophones de FLE, et toutes choses égales par ailleurs, l'on peut considérer que la finitude morphologique se développe dans les premières attestations des CF à partir du moment où des moyens grammaticalisés d'expression de la temporalité, les marqueurs pré-prédicatifs, se mettent en place. Ce développement est lent si l'on se fie aux attestations disponibles. On relèvera également la lenteur de la réanalyse et de la grammaticalisation subséquente de *té* en marqueur d'antériorité et de le statut structural, longtemps indéterminé de *été / yé / sé / lé*, formes issues de fr. *été*.

6. Observations finales

L'intérêt de rapprocher le processus diachronique de genèse des CF – même si la vitesse de ce changement semble supérieure à celle d'autres évolutions linguistiques (Thomason & Kauffman, 1988) – et la courte durée de l'appropriation d'une langue étrangère par l'adulte repose sur la thèse que l'appropriation des langues étrangères par des adultes dans les conditions sociales de l'esclavage est le mécanisme fondamental de la pidginisation et de la créolisation, et donc de l'émergence des vernaculaires créoles. L'examen détaillé du développement de l'expression temporelle verbale dans l'acquisition du FLE et dans la genèse des CF ne manque pas de surprendre par les analogies décelables entre ces évolutions. Alors que les données linguistiques en entrée (*input*) ne sauraient être identiques, et que les matrices sociolinguistiques présidant à l'émergence de ces variétés sont radicalement différentes, on peut noter le parallélisme suivant: dans une phase de dépendance contextuelle où la référence temporelle est confiée à des moyens lexico-pragmatiques, la morphologie des verbes français donne lieu à une réanalyse autour de l'opposition $V+\emptyset - V+e$. Le développement de la finitude morphologique entraîne des réanalyses et des grammaticalisations des auxiliaires, des modaux et des verbes de phase qui, à différents moments de la diachronie du français, ont servi et servent à marquer des relations aspecto-temporelles et modales.

17 D. Fattier (communication personnelle) ne pense pas que *capable* soit à l'origine du *ka* antillais et me rappelle qu'Hazaël-Massieux (1996) suggère également deux autres étymons, *qu'est à V infinitif* et *qu'à V infinitif*.

Cette analogie d'évolution était l'idée que le continuum *pidgin /pré-créole* > *créole* posé par certains chercheurs et les variétés pré-basiques et basiques mises en œuvre lors de l'appropriation d'une langue étrangère sont, toutes choses égales par ailleurs, identiques. Le développement de la finitude conduit ces variétés à se distinguer à partir de matériaux linguistiques partiellement dissemblables (les tours périphrastiques devaient être plus fréquents dans l'entrée linguistique française à l'époque de la créolisation que de nos jours). C'est la raison pour laquelle les unités créoles produites par réanalyse et grammaticalisation sont différentes des unités de la langue lexicatrice, voire du 'substrat', qui constituent leurs étymons. Une différence de matrice sociale explique pourquoi l'apprenant d'une langue étrangère tend à se conformer au modèle de la LC alors qu'une telle observation ne peut être faite dans le cas des créoles.

Cet article a proposé une réflexion sur quelques mécanismes du changement linguistique. On a tenté de montrer comment la réanalyse et la grammaticalisation opéraient sur des matériaux de construction provenant principalement du français. Les multiples changements décrits à l'échelle microscopique des fonctionnements lexicaux et grammaticaux sont façonnés par les contraintes typologiques des données linguistiques où la grammaticalisation et la réanalyse sont mises en œuvre. Les propriétés antagonistes de l'iconicité, qui engendre une certaine simplicité des fonctionnements, et de l'arbitrarité – représentée ici par l'émergence d'un marquage morphologique de la finitude sur le verbe –, qui rend les évolutions plus complexes, participent également de ce façonnage. Les analogies observées dans l'apparition d'une flexion morphologique verbale permettent de comprendre des facteurs structurants du changement. Le devenir des modifications observées – la fossilisation dans le cas des lectes d'apprenants et la cristallisation d'une nouvelle langue dans le cas des CF – ne s'expliquent que dans le macro-contexte de la focalisation et de la diffusion (Tabouret-Keller & Le Page, 1985), de l'autonomisation et de la véhicularisation (Manessy, 1994), phénomènes non abordés dans cette contribution.

Bibliographie

- Adone, D. & Plag, I. (eds) (1994). *Creolization and language Change*. Tübingen: Niemeyer.
- Alleyne, M. (1996). *Syntaxe historique créole*. Paris: Karthala; Schoelcher: Presses Universitaires Créoles.
- Andersen, R.W. (ed.) (1983). *Pidginization and Creolization*. Rowley (Mass.): Newbury House Pub.
- (1983). A language Acquisition Interpretation of Pidginization and Creolization. In R.W. Andersen (ed.), *Pidginization and Creolization*. (pp. 1-56). Rowley (Mass.): Newbury House Pub.

- (1984). The one to one principle of interlanguage construction. *Language Learning*, 34, 1, 77-95.
- Baker, P. (1984). Agglutinated French articles in Creole French: their evolutionary significance. *Te reo*, 27, 89-129.
- (1993). Contribution à l'histoire du futur en créole mauricien. *Etudes Créoles*, 16, 1, 87-100.
- (ed.) (1995). *From Contact to Creole and Beyond*. London: University of Westminster Press.
- (1996). On the development of certain prepositional forms in Mauritian and Other creoles. In D. Véronique (éd.), *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Baker, P. & Corne, C. (1982). *Isle de France Creole: Affinities and origins*. Ann Arbor: Karoma.
- Baker, P. & Syea, A. (1991). On the copula in Mauritian Creole, past and present. In F. Byrne & T. Huebner (eds), *Development and structure in creole languages. Essays in honor of Derk Bickerton*. (pp. 159-175). Amsterdam: J. Benjamins.
- Bartning, I. (éd.) (1997). Les apprenants avancés. *AILE*, 9.
- Benveniste, E. (1974). Formes nouvelles de la composition nominale. In E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*. (Vol. 2). (pp. 163-176). Paris: Gallimard.
- Bernabé, J. (1983). *Fondal-natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*. Paris: L'Harmattan (3 vol.).
- Bickerton, D. (1981). *Roots of language*. Ann Arbor: Karoma.
- (1983). Comments of Valdman's «Creolization and Second Language Acquisition». In R. Andersen (ed.), *Pidginization and Creolization*. (pp. 235-240). Rowley (Mass.): Newbury House Pub.
- (1990). *Language & Species*. Chicago & London: The University of Chicago Press.
- Bruyn, A. (1995). *Grammaticalization in Creoles: The development of determiners and relative clauses in Sranan*. Amsterdam: IFOTT.
- Chaudenson, R. (1981). *Textes créoles anciens (La Réunion et Ile Maurice). Comparaison et essai d'analyse*. Hambourg: Helmut Buske.
- Closs Traugott, E. & Heine, B. (eds) (1991). *Approaches to grammaticalization*. (Vol. 1 & 2). Amsterdam: J. Benjamins.
- (1991). Introduction. In E. Closs Traugott & B. Heine (eds), *Approaches to grammaticalization*. (Vol. 1). (pp. 1-14). Amsterdam: J. Benjamins.
- Corder, S.P. (1977). Language continua and the Interlanguage Hypothesis. In S.P. Corder & E. Roulet (eds), *Actes du 5ème Colloque de linguistique appliquée. The notions of simplification, interlanguage and pidgins and their relation to second language pedagogy*. (pp. 11-17). Genève: Librairie Droz.
- Croft, W. (1990). *Typology and Universals*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Danon-Boileau, L. (1993). De quelques préjugés relatifs à l'usage des notions de motivation et d'iconicité. *Faits de Langues «Motivation et iconicité»*, 1, 79-87.
- DeGraff, M. (1992). *Creole grammars and the acquisition of Syntax: The case of Haitian*. Thèse de PhD., Univ. de Pennsylvanie.
- (1996). Creole languages and parameter setting: A case study using Haitian Creole and the pro-drop parameter. In H. Wekker (ed.), *Creole languages and language acquisition*. (pp. 65-105). Berlin: Mouton de Gruyter.

- (ed.) (1999). *Language Creation and Language Change. Creolization, Diachrony and Development*. Cambridge (Mass.): The MIT Press.
- (1999). Creolization, Language Change, and Language Acquisition: A Prolegomenon. In M. DeGraff (ed.), *Language Creation and Language Change. Creolization, Diachrony and Development*. (pp. 1-46). Cambridge (Mass.): The MIT Press.
- Detges, U. (1999). Wie entsteht Grammatik? Kognitive und pragmatische Determinanten der Grammatikalisierung von Tempusmarkern. In J. Lang & I. Neumann-Holzschuh (eds), *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*. (pp. 31-52). Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Dittmar, N. (1992). Grammaticalization in Second Language Acquisition. *Studies in Second Language Acquisition*, 14, 3, 249-257.
- Fattier, D. (1992). Un fragment de créole colonial: le *Manuel des habitants de Saint-Domingue* de S.J. Ducœurjoly, 1802. Paper given at the 7e Colloque International des Etudes Créoles, Mauritius, 54 pp.
- (1994). Un fragment de créole colonial: *Le Manuel des Habitans de Saint-Domingue* de S.J. Ducoeurjoly, 1802. Réflexions sur l'apprentissage et la créolisation. In D. Véronique (éd.), *Créolisation et acquisition des langues*. (pp. 53-74). Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- (1998). *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole: L'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*. Thèse de doctorat d'État, Université de Provence.
- Gadelli, K.E. (1997). *Lesser Antillean French Creole and Universal Grammar*. Gothenburg: Department of Linguistics, Göteborg University.
- Giacalone Ramat, A. (1992). Grammatical processes in the area of temporal and modal relations. *Studies in Second Language Acquisition*, 14, 3, 297-322.
- (1995). Function and form of modality in learner Italian. In A. Giacalone Ramat & G. Crocco Galeas (eds), *From Pragmatics to Syntax. Modality in Second Language Acquisition*. (pp. 269-293). Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- (2000). Typological considerations on Second Language Acquisition. *Studia Linguistica*, 54, 2, 123-135.
- Givón, T. (1979). *On understanding grammar*. New York: Academic Press.
- (1984). *Syntax. A functional-typological Introduction*. (Vol. 1). Amsterdam: J. Benjamins.
- Goodman, M.F. (1964). *A comparative study of Creole French dialects*. La Haye: Mouton.
- Gougenheim, G. (1929 / 1971). *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris: Nizet.
- Haspelmath, M. (1998). Does grammaticalization need reanalysis? *Studies in Language*, 22, 2, 49-85.
- (1999). Why is grammaticalization irreversible? *Linguistics*, 37, 6, 1043-1068.
- Hazaël-Massieux, G. (1989). La grammaticalisation des connexions. In R. Ludwig (éd.), *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*. (pp. 201-211). Tübingen: G. Narr.
- (1993). L'expression du futur en créole mauricien. *Etudes Créoles*, XVI, 1, 61-75.
- (1996). *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*. Aix-en-Provence: Publications de l'Univ. de Provence.
- Heine, B. & Reh, M. (1984). *Grammaticalization and Reanalysis in African Languages*. Hamburg: Helmut Buske.
- Heine, B., Claudi, U. & Hünnemeyer, F. (1991). *Grammaticalization. A conceptual framework*. Chicago: University of Chicago Press.

- Hopper, P. & Closs Traugott, E. (1993). *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jennings, W. (1995). Saint-Christophe: Site of the first French Creole. In P. Baker (ed.), *From Contact to Creole and Beyond*. (pp. 63-80). London: University of Westminster.
- Jordens, P. (ed.) (1997). Introducing the basic variety. *Second language Research*, 13, 289-300.
- Kleiber, G. (1993). Iconicité d'isomorphisme et grammaire cognitive. *Faits de Langues «Motivation et iconicité»*, 1, 105-121.
- Klein, W. (1998). *Assertion and finiteness*. (ms.).
- (à paraître). *On Finiteness*.
- in collaboration with Dietrich, R. & Noyau, C. (1993). The acquisition of temporality. In C. Perdue (ed.), *Adult language acquisition: cross-linguistic perspectives. Vol. II: The results*. (pp. 73-118). Cambridge: CUP.
- Klein, W. & Perdue, C. (1992). *Utterance structure (Developing Grammars Again)*. Amsterdam: J. Benjamins.
- (1993). Concluding remarks. In C. Perdue (ed.), *Adult language acquisition: cross-linguistic perspectives. Vol. II: The results*. (pp. 251-272). Cambridge: CUP.
- (1997). The Basic Variety. *Second Language Research*, 13, (4), 301-347.
- Langacker, R. (1977). Syntactic reanalysis. In C.N. Li (ed), *Mechanisms of Syntactic Change*. (pp. 57-139). Austin: University of Texas Press.
- Lehmann, C. (1985). Grammaticalization: Synchronic Variation and Diachronic Change. *Lingua e stile*, 20/3, 303-318.
- (1995). *Thoughts on Grammaticalization*. Lincom Europa: München & Newcastle.
- Le Page, R.B. & Tabouret-Keller, A. (1985). *Acts of identity. Creole-based approaches to language and ethnicity*. Cambridge: CUP.
- Lumsden, J.S. (1999). Language Acquisition and Creolization. In M. De Graff (ed.), *Language Creation and Language Change. Creolization, Diachrony and Development*. (pp. 129-157). Cambridge (Mass.): The MIT Press.
- Manessy, G. (1995). *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*. Paris: Ed. du CNRS.
- (1994). Modalités d'appropriation d'une langue seconde (français d'Afrique et créoles français). In D. Véronique (éd.), *Créolisation et Acquisition des langues*. (pp. 211-224). Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Meillet, A. (1921). *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: Honoré Champion.
- Meisel, J. (1991). Principles of Universal Grammar and Strategies of Language Learning: Some Similarities and Differences between First and Second Language Acquisition. In L. Eubank, *Point Counter Point Universal Grammar in the Second Language*. (pp. 231-276). Amsterdam: J. Benjamins.
- (1994). Getting FAT: Finiteness, Ageement and Tense in early grammars. In J. Meisel (ed.), *Bilingual first language Acquisition. French and German Grammatical Development*. (pp. 89-129). Amsterdam: J. Benjamins.
- (1997). The L2 Basic Variety as an I-language. In P. Jordens (ed.). (pp. 374-385).
- Mufwene, S.S. (1996). The founder principle in Creole genesis. *Diachronica*, 13, 1, 115-168.
- Newmeyer, F.J. (1992). Iconicity and generative grammar. *Language*, 68, 4, 754-796.
- Noyau, C., et coll. (1995). The acquisition of French. In R. Dietrich, W. Klein & C. Noyau, *The Acquisition of temporality in a second language*. (pp. 145-210). Amsterdam: Benjamins.

- Perdue, C. (ed.) (1993). *Adult language Acquisition: Cross-linguistic perspectives*. (Vol. 1 & 2). Cambridge: CUP.
- (1996). Pre-Basic varieties: The first stages of second language acquisition. In E. Kellerman, B. Weltens & T. Bongaerts (eds), *Toegepaste Taalwetenschap in Artikelen 55, Proceedings of the Nijmegen EUROSIA Conference*. (pp. 135-149).
- Pfaff, C. (1992). The issue of Grammaticalization in Early German Second Language. *Studies in Second Language Acquisition*, 14, 3, 273-296.
- Prudent, L.F. (1993). *Pratiques martiniquaises: genèse et fonctionnement d'un système créole*. Thèse pour le Doctorat d'état, Univ. de Haute Normandie.
- Radford, A. (1990). *Syntactic theory and the Acquisition of English Syntax*. Oxford: Blackwell.
- Slobin, D.I. (1985). Crosslinguistic evidence for the language-making capacity. In D.I. Slobin (ed.), *The crosslinguistic study of language acquisition*. (Vol. 2). (pp. 1157-1256). Hillsdale, N.J: Lawrence Erlbaum.
- (1991). Learning to think for speaking: language, cognition and rhetorical style. *Pragmatics*, 1, 7-25.
- Spears, A. (1991). *Haitian creole «pou»*. (ms.).
- Starren, M. (1996). Temporal adverbials as a blocking factor in the grammaticalization process of L2 learners. In *CLS proceedings of the Opening of the Academic year 1996 / 1997*. (pp.1-16).
- Starren, M. & Van Hout, R. (1996). Temporality in learner discourse: What temporal adverbials can and what they cannot express. *Zeitschrift für Literatur Wissenschaft und Linguistik*, 104, 35-50.
- Stein, P. (1984). *Kreolisch und Französisch*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Swiggers, P. (1993). Iconicité: un coup d'oeil historiographique et méthodologique. *Faits de Langues «Motivation et iconicité»*, 1, 20-28.
- Traugott, E. & König, E. (1991). The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited. In E. Traugott & B. Heine (eds), *Approaches to grammaticalization*. (pp. 189-218). Amsterdam: J. Benjamins.
- Thomason, S.G. & Kaufman, T. (1988). *Language Contact, Creolization and Genetic linguistics*. Berkeley: University of California Press.
- Valdman, A. (1978). *Le créole: structure, statut et origine*. Paris: Klincksieck.
- (1983). Creolization and Second language Acquisition. In R. Andersen (ed.), *Pidginization and Creolization*. (pp. 212-234). Rowley (Mass.): Newbury House Pub.
- (1994). Décréolisation, Repidginisation et étiolement linguistique dans le développement des Créoles. In D. Véronique (éd.), *Créolisation et Acquisition des langues*. (pp. 191-210). Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- (1996). La diffusion dans la genèse du créole louisianais. *Communication au 8ème Colloque International des Etudes Créoles*. Pointe-à-Pitre, Guadeloupe.
- Véronique, D. (éd.) (1994). *Créolisation et Acquisition des langues*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- (1995). Acquisition des modalités en français langue étrangère et développement des modalités dans les créoles français. In A. Giacalone Ramat & A. Crocco Galeas (eds), *From Pragmatics to Syntax. Modality in Second Language Acquisition*. (pp. 59-82). Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- (1997). Le devenir des «petits mots»: *pour* dans quelques créoles français. *Faits de langues*, 9, 61-70.

— (1999). L'émergence de catégories grammaticales dans les langues créoles: grammaticalisation et réanalyse. In J. Lang & I. Neumann-Holzschuh (eds), *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*. (pp. 187-209). Tübingen: Max Niemeyer Verlag.

Wekker, H., (ed.) (1996). *Creole languages and language acquisition*. Berlin: Mouton-De Gruyter.

La variation synchronique et diachronique de la syntaxe de la négation du français chez des adultes en milieu guidé

Corinne ROYER

Universidad Ramon Llull¹

Our main hypothesis is that negation and finiteness are linked in the development of Foreign Language Acquisition in some comparable ways as they are for First Language Acquisition. By contrasting synchronic intrapersonal variability data with change occurring in the diachronic data about negation, we show how adult learners of French in a classroom environment switch from a Nominal Utterance Organization governed by semantic-pragmatic strategies to a Finite Utterance Organization constrained by syntactic rules (Klein & Perdue, 1993, 1997). Specific to our context of investigation, this phenomenon can be observed through the increasing rate of overt and covert-repairs in spontaneous oral production (Levelt, 1989), which are signs of metalinguistic consciousness emerging parallel to the process of grammaticalization.

0. Introduction

La recherche présentée ici porte sur l'acquisition de la morphosyntaxe négative du français L2 dans une perspective énonciative et interactionnelle. Mon hypothèse principale est qu'il existe un lien entre la mise en place d'une syntaxe négative conforme à la langue cible et le développement de la catégorie du verbe et je décris comment des apprenants débutants développent l'expression de la négation lors d'activités d'interaction orale tout au long de 300 heures de cours. Afin d'observer comment s'effectue l'appropriation j'ai tenu compte de la situation d'interaction ainsi que des modalités d'énonciation qui accompagnent la production linguistique. J'argumente que la présence croissante d'activités de reformulations signalent un changement progressif de la nature des énoncés où la négation apparaît. En effet, les marques textuelles d'attention aux formes linguistiques – phénomène qui caractérise sans doute davantage l'apprenant en milieu guidé que celui en milieu naturel – permettent d'induire le passage d'une phrase mémorisée ou

¹ ESADE, Escuela de Idiomas, Av. d'Esplugues, 92-96, E-08034 Barcelona.

*lexicale*² (c'est-à-dire une phrase qui n'est pas analysée grammaticalement) à une négation prédicative régie par des règles syntaxiques.

1. Cadre théorique

Klein & Perdue (1993, 1997) identifient trois lectures ou *variétés* d'apprenants (*learner varieties*) balisant l'appropriation d'une langue étrangère ou seconde (L2) en milieu naturel; cela commence par une organisation nominale des énoncés (*Nominal Utterance Organization*) où dominent des principes sémantiques et pragmatiques. Ensuite la catégorie du verbe apparaît dans une modalité non finie (*Infinite Utterance Organization*), ce qui marque le début d'un processus de grammaticalisation qui s'achève avec la mise en place de la finitude (*Finite Utterance Organization*)³. Klein & Perdue (1993, p. 27) suggèrent que l'expression de la négation dans la variété basique (NUO et IUO) se trouve affectée par les différents principes sémantique de portée et pragmatique de topique-focus. Relativement peu d'informateurs du corpus ESF ont développé le lecte FOU, nous disposons, par conséquent, de données plus limitées pour observer l'expression de la négation dans la variété postbasique. Mais, étant donné que la négation semble être affectée par les grands principes qui régissent les premiers stades de l'apprentissage d'une L2, on peut raisonnablement faire l'hypothèse d'une restructuration ultérieure de la syntaxe négative autour de la catégorie du verbe.

Meisel (1997) défend un point de vue opposé. Une comparaison de l'acquisition de la négation en français langue première et langue étrangère et en allemand langue première et étrangère lui permet de conclure que l'acquisition de la négation est de nature fondamentalement distincte dans les deux cas. Le développement de la syntaxe négative chez les enfants qui apprennent à parler semble étroitement lié à l'acquisition du système verbal et notamment à l'acquisition de la distinction entre verbe fini et non fini. Par contre, l'analyse de données longitudinales d'apprenants hispanophones de français oral L2 et allemand L2 montre, selon cet auteur, que la

2 Signalons la profusion terminologique se référant à ce phénomène: *chunks, langage formulaic, phrases lexicales ou mémorisées, expressions figées* ou *fortement stéréotypées* etc. Je privilégierai dorénavant dans ce texte le terme de *phrase lexicale* (Nattinger & De Carrico, 1992) pour me référer aux énoncés prédicatifs qui ne sont pas analysés grammaticalement.

3 Klein & Perdue (1993, pp. 27-29) définissent la finitude de la manière suivante: «The finite verb component (...) involves four meaning components: tense, aspect, mood, and assertion. (...) In many languages, the finite verb is also marked for agreement in person or number. But this is just a formal marking...».

négation est acquise indépendamment de la flexion verbale. Le fait, par exemple, que des apprenants de français langue étrangère placent le négateur *PAS* devant le verbe fini est la preuve que les deux structures ne sont pas connexes dans leur développement. Un argument majeur est que ce type d'erreur ne se produit pas chez l'enfant qui acquiert sa langue maternelle⁴. Considérant en outre la grande variabilité et les phénomènes de régressions qui caractérisent l'apprentissage d'une L2, Meisel conclut que la négation est formulée selon des stratégies pragmatiques de linéarisation des énoncés⁵. En d'autres termes, Meisel conteste l'accès de l'apprenant de L2 à une grammaire universelle.

La question de savoir si les apprenants de L2 ont accès aux catégories fonctionnelles de la Grammaire Universelle est donc très débattue, et les chercheurs tentent d'y répondre en étudiant l'appropriation de l'expression de la négation en relation avec le développement de la finitude (Tomaselli & Schwartz, 1990; Meisel, 1997; Stoffel & Véronique, 1996; Schlyter, 1999; Giuliano, 2000; Giuliano & Véronique, à paraître). Le problème qui se pose est la définition des critères pour décider si un apprenant de L2 possède ou a acquis le concept de finitude (Schlyter, 1999; Giuliano & Véronique, à paraître). Les recherches apportent de plus en plus d'éléments qui suggèrent que l'apprenant de L2 a accès à la finitude avant que la morphologie verbale apparaisse (Lardièrre, 1998: *The Missing Inflection Hypothesis*).

Il semble donc difficile de comparer l'apprentissage d'une L2 avec celui d'une L1, si on ne peut pas analyser les données selon les mêmes critères formels. Quand un apprenant de L2 produit, par exemple, la phrase «il pas connaît», du point de vue de la norme de la langue cible, il s'agit d'un verbe fléchi donc fini, mais du point de vue de la grammaire interne de l'apprenant, la forme [kone] a pu être repêchée aléatoirement dans le répertoire lexical et ne répond nullement à une organisation grammaticale de l'interlangue. En d'autres termes, cet énoncé ne prouve pas la mise en place du concept de finitude.

4 Meisel s'appuie sur ses propres travaux et ceux d'autres chercheurs comme Depez & Pierce (1993) pour affirmer que les enfants qui acquièrent le français L1 ne placent pas le négateur *pas* devant un verbe fini une fois établie la distinction entre verbe fini et non fini.

5 Meisel, 1997, p. 248: «It does not refer to specific features of grammatical sentence structure but to linear arrangements of element of speech. It may therefore well be semantic-pragmatic in nature».

Raisonnement exclusivement à partir d'un produit linguistique, en prenant comme référence le modèle natif de la morphologie verbale, peut conduire à une analyse inexacte d'un énoncé. Je propose une démarche différente qui tient compte de la dimension dynamique de l'appropriation à travers l'étude de la variation synchronique et du changement diachronique qui en résulte.

Ellis, N. (1996) et Ellis, R. (1999) argumentent que les apprenants ne construisent pas des «systèmes» grammaticaux à chaque moment de leur développement et que l'étude de la variation et notamment de la variation libre (Ellis, 1999, p. 464) permettrait de comprendre la relation entre un apprentissage de nature lexicale et le procès de grammaticalisation, car c'est le répertoire lexical qui, selon ces auteurs, alimente le développement d'un système grammatical.

Les études menées jusqu'à présent ont analysé essentiellement des données d'apprenants en milieu naturel ou mixte. Il est également intéressant d'observer ce qui se passe quand l'acquisition d'une L2 se réalise dans un contexte conçu à cette fin. Des données collectées en classe de langue peuvent apporter un nouvel éclairage sur les itinéraires de développement de la morphosyntaxe négative du français L2 et sa relation avec l'émergence de la flexion verbale. Ce sont précisément les efforts d'appropriation et les subtils changements qui en résultent qu'une étude longitudinale en milieu guidé permet d'observer.

Ce qui m'intéresse donc est de décrire le processus de grammaticalisation et en particulier, je me propose de saisir le passage d'une étape lexicale à un système analysé. Si les critères d'identification des phrases lexicales ont été bien définis (Nattinger & DeCarrico, 1992; Weinert, 1994 et 1995) il est nécessaire de développer également un outil qui permette d'identifier avec une plus grande précision les énoncés qui font l'objet d'une analyse.

2. Nature des données, choix méthodologiques et outils d'analyse

Le cadre institutionnel, le type d'enseignement, les sujets

Les données ont été recueillies à Esade (Universidad Ramon LLull) qui est une université privée de Barcelone spécialisée dans les Hautes Etudes Commerciales. Les programmes d'apprentissage des langues étrangères sont éminemment fonctionnels et orientés vers le monde des affaires. Les étudiants sont âgés de 24 à 28 ans, ont tous au minimum un bac + 4 et étudient le français dans le cadre d'un master en gestion d'entreprise (*Master*

in Business Administration). Les cours quotidiens durent deux heures trente, ce qui représente douze heures trente hebdomadaires d'enseignement / apprentissage. Deux enseignants se relaient du lundi au vendredi. La méthodologie communicative intègre néanmoins un enseignement grammatical explicite. Les étudiants étaient de vrais débutants au début du programme.

Données socio-biographiques ayant trait aux sujets de cette étude

apprenant	âge	sexe	lieu de naissance	langue(s) maternelles	autres langues connues	apprentissage antérieur du français
JAR	24	M	Algeciras (Espagne)	castillan	anglais (Proficiency)	non
PAB	24	M	Murcie (Espagne)	castillan	anglais (Proficiency)	non

Les moments enregistrés

Les sujets ont été enregistrés chaque semaine au cours d'activités d'interaction orale sans temps de planification. L'intention pédagogique était de mettre les étudiants en situation de négocier le sens, d'élaborer collectivement le discours. Les données obtenues de cette manière peuvent être qualifiées de «naturelles» en classe, c'est-à-dire, non élicitées pour faire apparaître la négation. Il ne s'agit donc pas d'enregistrements de pratiques grammaticales; les apprenants ne recevaient aucune consigne allant en ce sens même si le souci pour la forme linguistique affleure constamment comme le révèlent les données.

Le total d'enregistrement: nombre de séquences, temps, semaines

Il s'agit d'une étude en cours et les résultats résumés ci-dessous ont été obtenus sur la base de la production orale hebdomadaire de deux apprenants hispanophones (Pablo et Javier) au cours des 24 premières semaines de leur apprentissage du français, ce qui couvre 300 heures de contact avec la langue cible.

Outils d'analyse

Les séquences où des énoncés négatifs apparaissent, ont été transcrites intégralement de manière à rendre compte de la dynamique conversationnelle. Le contexte est souvent nécessaire pour comprendre le sens de certains énoncés qui autrement demeureraient obscurs. La prise en compte de la dynamique de la conversation est essentiel aussi pour distinguer, comme le

propose Dausendschön-Gay (1997, p. 30) «le réemploi immédiat d'une nouvelle unité saisie dans l'interaction» de «la production verbale d'une unité acquise auparavant de façon itérée et stable».

Les tours de paroles, contenant des négations, ont été transcrits de manière à refléter le plus fidèlement possible leur modalité d'énonciation. Les conventions de transcription⁶ intègrent les phénomènes liés à la régulation du discours tels que les pauses d'hésitation non remplies et remplies, les allongements de syllabes, les accélérations ou ralentissements du débit, les accents d'insistance etc. Ce dispositif de transcription est conçu de façon à analyser avec plus de précision que dans l'étude pilote (Royer, 1999) les structures grammaticalisées.

Afin d'identifier les phrases lexicales, j'ai repris les critères recensés par Weinert (1995), et pour distinguer les structures grammaticalisées, je me suis appuyée sur les travaux de Levelt (1989) à propos de la régulation du discours.

Levelt définit deux catégories d'autoreformulations en fonction du moment où le locuteur prend conscience d'une erreur: Quand la reformulation se produit avant la réalisation de l'erreur, l'auteur parle de *covert-repairs*, car on ignore sur quel élément précis portent ces «reformulations masquées» (Bange & Kern, 1998, p. 140). Ce travail de contrôle du discours se manifeste typiquement à travers des pauses remplies ou non, des hésitations, des répétitions, des allongements syllabiques comme on peut le voir dans l'exemple suivant:

AA euh un moment ! ((rires)) euh euh notre notre hôtel ne::: ne [permi] le::: ne [permi] pas le présente du chien

Quand le travail de reformulation se produit après une réalisation inadéquate, on parle dans ce cas d'*overt-repairs*, ou «reformulations

6 Echantillon des conventions de transcription:

	une pause
	une pause moyenne
	une pause longue
c'est:::	allongement syllabique
vous ne comp-	indique un mot abruptement interrompu
§	indique qu'il n'y a pas de pause entre deux tours de parole
>	indique un tour de parole qui se poursuit
{(VB) texte}	voix basse
{(M) TEXTE}	accent d'intensité, prononciation tonique
[komo]	transcription phonétique
/	intonation montante
\	intonation descendante

manifestes», car il est possible de savoir sur quel(s) élément(s) précis porte la réparation:

ML	le meilleur acteur de l'année / Arnold Schwarzeneger
CS	il n'a fait il n'a fait >
?	oui
AR	((rires))
CS	> il n'a pas fait
ML	cette année /
CS	oui cette année \

Les deux catégories de reformulations signalent une «activité cognitive de contrôle des énoncés», c'est-à-dire que le locuteur-apprenant réfléchit à l'adéquation de ses énoncés. Dans cette étude, je m'appuie sur la présence de reformulations manifestes et masquées pour identifier les structures grammaticalisées ou en voie de grammaticalisation⁷. Je reprends ainsi les suggestions de Bange & Kern (1998) et Vasseur & Arditty (1996, p. 75) d'étudier longitudinalement les «procédés réflexifs auto-centrés», afin de «repérer les principales étapes et de confirmer l'itinéraire de développement de la langue de l'apprenant». Cette démarche, comme le disent Vasseur & Arditty, permet de mettre en évidence les questions que l'apprenant se pose, et le degré et type de contrôle qu'il exerce sur son apprentissage. J'exploite le fait que le contexte d'apprentissage dans lequel j'ai recueilli mes données (milieu guidé) encourage les activités réflexives sur les formes linguistiques. Ces activités réflexives, qui laissent des traces observables dans le discours (reformulations), permettent d'induire certaines procédures de grammaticalisation⁸.

En résumé, si les phrases lexicales se distinguent comme le rappelle Weinert (1995) par, notamment, un contour prosodique sans rupture et une plus grande fluidité, par contraste, une structure négative hésitante dont les éléments sont entre-coupés de pauses, reformulés, laborieusement co-construits avec les partenaires révélera alors un énoncé en cours d'analyse.

7 Les reformulations masquées, observables dans un énoncé isolé, ne sont pas en elles-mêmes suffisamment significatives. C'est leur étude longitudinale, en association avec les reformulations manifestes, qui permet d'induire que le travail de réflexion et de contrôle porte sur la syntaxe de la négation.

8 Il est important de préciser cependant, que l'absence d'activités de reformulation dans le discours d'un apprenant ne signifie pas qu'il n'y a pas de règles syntaxiques sous-jacentes à ses énoncés.

3. Les données diachroniques: itinéraires d'appropriation de la négation sur 24 semaines

Voici, résumés, les itinéraires d'appropriation de la syntaxe négative suivis par deux apprenants (Pablo et Javier) au cours de 24 semaines de contact avec la langue cible (300 heures de cours).

3.1 Itinéraire d'appropriation de la négation chez Pablo

Les premières semaines de son apprentissage, Pablo exprime la négation au moyen de «*non*», [*ilnepa*] et, «*je ne sais pas*»:

Pablo utilise «*non*» tout d'abord comme négation anaphorique. Mais On remarque aussi certaines occurrences de «*non*» plus difficiles à interpréter, à moins d'étendre le champ d'observation à la séquence interactive. Dans l'exemple suivant, «*non*» invalide tout l'échange qui s'est développé suite à une question initiale mal formulée; Pablo voulait savoir, en fait, quelle était l'ancienneté professionnelle et non l'âge du personnage dont les trois apprenants parlaient:

(5e semaine)

PAB > quel âge [e] a Antoine Voisin /
 RAU quarante-six ans
 ? quarante-six
 RAU xxx c'est très très haut
 PAB non [ke] quel âge ancienneté /
 RAU ancienneté [jepa]
 PAB Tim/
 TIM [jepa]

Cet usage de «*non*», qui sert à évaluer l'échange verbal ou la justesse d'un énoncé, se développera par la suite. Dans les exemples suivants, «*non*» signale des énoncés que Pablo juge inadéquats:

(8e semaine)

PAB «and» des autres [etudie] | non [etudie] non | [travaje] en Madrid
 (...)

 P hum hum | d'accord bien | et vous qu'est-ce que vous aimez faire le week-end
 PAB euh:: je:: je préfère non | j'ai | j'ai besoin / é- étudier | dans le week-end ma je préfère je préfère euh:: sortir à la nuit>

«*non*» est donc un «commentaire», une «réflexion» de l'apprenant sur sa propre production ou celle du groupe. Il est bien sûr difficile de démêler qui est le destinataire privilégié de ce commentaire: ses interlocuteurs ou lui-même? Quoi qu'il en soit, c'est bien la situation de communication qui pousse Pablo à réviser sa production.

[*ilnepa*] est une phrase lexicale qui apparaît accolée à «*non*», et s'utilise comme négation anaphorique:

(première semaine)
 JAR est-ce que c'est un acteur
 PAB ((en riant)) non il n'est pas
 TIM est-ce que c'est une politique
 PAB (non il n'est pas il n'est pas)

Mais très vite Pablo commence à décomposer la forme [*ilnepa*]. Il «fléchit» tout d'abord le pronom sujet:

(4e semaine) PAB > [Ze ne pa]

Puis, l'apprenant sépare [ne] et [pa]:

(5e semaine)
 ALT et il est fatigué \
 P et il est fatigué
 PAB (non:: il n'est pas-) non il n'est fatigué pas

La phrase lexicale «*je ne sais pas*» apparaît au cours de la quatrième semaine. Observons la séquence suivante:

PAB “no | estamos con | Christine”
 ? oui
 RAU ah très diplomate
 PAB très diplomate | ((lit ses informations)) sait [kôvê- i- kre] ((long silence))
 RAU ((lit les informations de PAB)) = sait >
 PAB =[Zð ne se::]>
 RAU > convaincre>=
 PAB > [Ze ne pa]
 RAU > ses interlocuteurs
 PAB [Ze xx py::] parler xxxxxxxxx
 RAU sait | sait convaincre convaincre ses interlocuteurs
 PAB ses inter- lo- cuteurs
 (...)
 TIM il le le remarque mademoiselle Michèle Lance / || comment c'est comment c'est travaille
 PAB xx /
 TIM oui
 PAB eh:: je ne sais pas || ((lit ses informations à voix haute)) [bRijã] [e- etydie]/>

Les apprenants exécutent une tâche communicative (analyser les candidatures de 4 personnages) qui implique des ressources en langue (compréhension du vocabulaire, argumentation et négociation avec les partenaires) plus larges que celles dont Pablo dispose à ce moment de son apprentissage. C'est la raison pour laquelle il s'exprime en L1 («*no | estamos con | Christine*»), tente malgré tout de participer en français mais ne parvient pas à finir ses énoncés ([Zð ne se::], [Ze ne pa]). Il a finalement recours à la phrase lexicale «*Je ne sais pas*» pour pallier ses

déficits linguistiques et communicatifs. Ceci est une stratégie que Pablo utilisera relativement souvent à partir de la 4e semaine.

Les structures NEG+VERBE et NEG+VERBE+PAS

A partir de la 6e semaine, et jusqu'à la fin du recueil de données, de nouveaux verbes s'intègrent régulièrement dans le répertoire de l'apprenant. Les négations se réalisent de deux manières: *NE+V+PAS* ou *NE+V*. Les nombreuses traces textuelles de reformulation montrent l'attention que l'apprenant porte à ses énoncés:

- (7e semaine) vous ne ne | écoutez pas::
 (9e semaine) je n'aime:: pas
 (11e semaine) ils ils ne:: ne: [poe] | [paje]
 le propriétaire [n-] | [nabite] pas::
 (16e semaine) je ne:: je ne:: hum je ne viens | euh:: beaucoup à Barcelone
 je ne crois que je [puve] faire ...

On constate que la structure *NE+V* se produit quand le verbe est suivi d'un complément. C'est en tout cas, un phénomène que l'apprenant cherche à corriger à partir de la 16e semaine:

Mais je ne sais que- je ne sais pas quoi:: | je choisirai

C'est aussi ce que traduit l'accentuation de plus en plus fréquente de la particule de négation *PAS* derrière le verbe:

(18e semaine) je [ne::] | je ne [voe] {(M) PAS} | [le] [le] réalité

Parallèlement, Pablo a de nouveau recours à une phrase lexicale quand, pour la première fois, dans le corpus, il se mesure à une structure verbale complexe comme le passé composé. Dans l'extrait suivant, Pablo reproche à ses professeurs de lui enseigner l'entreprise sans y avoir travaillé. Il tente de dire: «*les professeurs n'ont pas travaillé dans l'entreprise*»:

(18e semaine)
 PAB toutes les pro- tous les | professeurs / xxx | et:: il- [il:nijapa] | étude [ilnijapa]
 travaillé::>
 P heinhein
 PAB > dans dans l'entreprise \

Les phrases lexicales constituent donc une ressource importante tout au long de l'apprentissage; elles permettent d'assurer un niveau et un rythme de communication, mais elles servent aussi de tremplin au processus de grammaticalisation. C'est effectivement la première fois, dans les données, que cet apprenant cherche à construire un énoncé négatif au passé composé. Le passé composé est particulièrement difficile car il est formé de deux éléments distincts (l'auxiliaire et le participe passé) qui se partagent l'expression de la finitude (aspect, temps, modalité et personne).

Les difficultés pour identifier les marques de la finitude dans cette structure, pourraient expliquer que l'apprenant ne sache pas très bien où placer la négation comme on peut le voir dans l'exemple suivant:

(21e semaine)

pourquoi est-ce que{(DC) vous: [na::] commandé | {(M) PAS} \ eh:: depuis longtemps...vous vous n'avez pas ll vous [na] [na] commandé {(M) PAS}\ euh:: pour notre entreprise

Il semble donc que la mise en place de la négation du français L2 se produise en parallèle avec le développement du verbe fini, même si la morphologie verbale n'est pas toujours conforme à celle de la langue cible.

Au moment où s'arrête le recueil de données, la structure de la négation *NE+V+PAS* se manifeste dans des énoncés où les verbes portent aussi des marques de flexion. On peut en déduire que Pablo a développé le concept de finitude, même si sa morphologie verbale est instable et ne coïncide pas toujours avec la norme de la langue cible, comme on peut l'apprécier dans les deux exemples suivants:

(24e semaine) ...les les gens qui [travaje] à temps partiel | euh:: ils ilsss ne:: [navõ] pas:: de {(M) temps | euh je crois que c'est bonne idée pour::...

(24e semaine) tu (n'auras) pas de- | beaucoup de temps | (pour euh-

3.2 Itinéraire d'appropriation de la négation chez Javier

Les premières semaines de l'apprentissage, Javier (JAR) exprime la négation au moyen d'un petit répertoire de phrases lexicales: *[(il)nepa]/[nðsepa]/[nðpa]/[nose]* et «je ne suis pas d'accord», «je ne connais pas»; «je ne sais pas».

[(il)nepa] et ses variantes

Les phrases lexicales du type *[(il)nepa]* apparaissent tout d'abord comme négation anaphorique:

(première semaine)

P il n'est pas chanteur | et musicien non plus
JAR nein il n'est pas

Elles deviennent ensuite la particule de négation de la structure *NEG+SN*. Dans l'énoncé suivant, l'apprenant explique que ses études à Esade ne lui laisse pas de temps (*[nðpa] | temps*) pour faire du sport.:

(8e semaine) euh | xx sport xx sport \ | pourquoi:: | eh ll e à Esade ll [nðpa] | temps>

A partir de la 7e semaine, une nouvelle variante, *PAS+SN*, apparaît. Il s'agit en fait, d'une (re)prise de l'énoncé de l'interlocuteur:

JAM non | pas sœurs pas sœurs
 JAR pas sœurs \ j'ai:: [du] frères frères>
 JAM hum hum

La stratégie *NEG+SN*, (principe sémantique de portée), caractéristique de la variété NUO, sera très représentée dans toute la production de Javier; il développera plusieurs variantes avant de privilégier *PAS+SN*:

(10e semaine) ((riant)) non \ll no possible \
 (13e semaine) y [nose] ll [nose] un besoin
 (14e semaine) avec noirs cheveux ll et::: noir cheveux ll ne pas::: | pas haute haute | pas:::xxxx
 (16e semaine) petite c'est c'est | pas Cadiz \ | eh c'est Algeciras c'est
 (17e semaine) [nose] bon/ pas bon

Il s'agit donc de variations lexicales où il est difficile de détecter un mouvement de grammaticalisation: on ne constate pas réellement d'évolution, même si l'apparition de *PAS+SN* suggère que Javier a extrait la particule négative des phrases lexicales.

«je ne suis pas d'accord»; «je ne connais pas»; «je ne sais pas»

Ces phrases lexicales garantissent dans un premier temps la participation de Javier à la dynamique de la conversation. Ce sont des énoncés qu'il reprend après l'interlocuteur:

(4e semaine)
 VIC (185) je crois que le meilleur c'est | ma:: Monsieur Antoine | Boisin Boisin
 JGO euh:: je:: ne::: suis pas d'accord
 VIC non?
 JAR je ne suis pas d'accord | aussi

(7e semaine)
 JAR est-ce que vous [kone] llAsia ll l'Asia?
 JAM non je ne connais pas l'Asia | je connais l'Africa l'Europe l'Amérique | ah pas l'Asia pas::: l'Amérique (del) sur \ "= je [konese] pas=
 JAR {(VB) "querer = querer="}
 JAM et vous /
 JAR non {(AC) je ne connais pas} ll l'Asia \ pero "quiero"ll [jame] non [Zeme] xxx | xl [jame] [kone] | l'Asia xxx

Mais à partir de la 10e semaine, les activités de reformulations reflètent un changement; l'apprenant commence à décomposer «je ne sais pas». Observons les différentes occurrences du verbe *savoir* au cours de l'enregistrement de la 10e semaine:

JAR j'ai [eskute] [ekute] sur la médecine /l (an) sur les sports ll je ne sais pasl la relation ll avec | la médecine avec ll les sports \ {(AC) je ne sais pas} (...)

JAR [bläk] IIII je ne sais la relation | (ne) sais {(M) PAS} la relation | entre II les spor-tifs

On voit comment Javier reformule son énoncé et accentue la particule de négation *PAS* qu'il venait d'oublier.

On pourrait interpréter la structure *NEG+ V* («*je ne sais la relation*» et 11e semaine: «*je ne suis d'accord*») comme une régression; l'apprenant passe d'énoncés conformes à la langue cible «*je ne sais pas*» et «*je ne suis pas d'accord*» à des formes déviantes. En réalité, ce phénomène signale probablement le début du processus de grammaticalisation. Ce qui est remarquable, c'est le contrôle exercé par l'apprenant sur sa production. En effet, dès que ce phénomène commence à se produire l'apprenant tend à s'autocorriger:

(10e semaine) IIII je ne sais la relation | (ne) sais {(M) PAS}_la relation| entre II les spor-tifs

(14e semaine) oui xx autres personnes sont | no [s] II ne sont importantes | ne sont pas importantes (...)

L'apparition d'activités de reformulation de la syntaxe négative coïncide aussi avec l'introduction de nouveaux verbes et l'émergence d'une morphologie verbale. Les efforts de Javier pour construire des énoncés conformes à sa représentation de la langue cible sont patents:

(18e semaine) et:: je ne [konese] Fran- je ne [kone] | je ne [konese] pas France

Javier, comme Pablo, prête une attention particulière à l'élément *PAS*. Celui-ci est maintenant souvent accentué. Au cours de l'enregistrement de la 20e semaine on remarque aussi la présence – unique dans tout le corpus – d'un *PAS* accentué devant un verbe:

JGO hum::: le problème est-ce que euh::: | quelques groupes pensent que::: euh l'information que::: | que vient dans dans le magazine est::: très::: eh II hu::m II c'est que l'information [es::] [e] euhm [esss] II (147) n'est pas::: II actuelle\ c'est le problème \ et::: il y a des groupes que::: simplement | euh::: | euh II [vœ] euh::: [vœ] le le magazine et::: le::: | (151) [il] [il] [il] [il] ne le::: le [li] {(M)PAS}\

ANT est-ce que vous croyez (...)

ALA (...) mais les autres employés ne savent pas xxx avec les formations qu'il y a dans les magazines

(...)

JAR como | Juan Gonzalo dit | eh:: la personne euh {(M) PAS } li-lire le [magazē] [magazē] \ | quelques personnes | [e] {(M)PAS} lire le [magazē] \ | xxx (l'exit [le] l'exit /)>

Cette séquence est intéressante car Javier veut reprendre l'énoncé de Juango («*como Juan Gonzalo dit...*») mais il place *PAS* immédiatement après le sujet, ce qui l'oblige à mettre le verbe à l'infinitif («*li-lire*») pour ne pas violer la règle «*PAS derrière le verbe fini*».

Les données de la 23e semaine offrent une autre illustration de cette tendance à situer *PAS* devant le verbe. Mais, on voit aussi les efforts de l'apprenant pour formuler l'énoncé d'une manière conforme à la langue cible:

[vu pa] | vous || vous savez pas ...

On remarque la disparition de *NE* dans cet énoncé. Ceci est très rare chez les apprenants en milieu guidé. Cette donnée confirme que Javier identifie *PAS* comme la particule de négation du français.

Au moment où s'arrête le recueil de données, l'expression de la négation chez Javier se caractérise par une très grande variabilité et instabilité. Trois constructions cohabitent: *NEG+SN*; *NEG+V* et *NEG+VERBE+PAS*. La structure la plus fréquente est *NEG+SN*, caractéristique de la variété NUO. Le lecte de cet apprenant présente donc certains traits de la variété postbasique (FUO), qui se caractérise par un développement de la finitude, dans un ensemble où prédominent des stratégies de la première étape de l'acquisition d'une L2.

4. Variation synchronique: un exemple de la façon dont les phrases lexicales alimentent le procès de grammaticalisation

L'analyse des données dans leur dimension diachronique montre que le passage d'une étape où les phrases lexicales sont dominantes à une étape où les négations sont analysées est un processus très progressif et intégré. Une étape ne se substitue pas à une autre. En fait, les phrases lexicales ne disparaissent jamais et si elles demeurent une ressource communicative commode elle facilitent également le passage à la grammaire comme l'illustre l'analyse de la séquence ci-dessous. Au cours de la 11^e semaine, différentes strates de la négation cohabitent dans l'interlangue de Pablo. Les phrases lexicales sont encore très présentes, mais leurs contours s'assouplissent. Ce ne sont plus des blocs émis isolément; l'apprenant les insère maintenant dans des énoncés plus longs et parvient parfois à les décomposer au point de les métamorphoser en une structure négative analysée. Ce travail d'appropriation s'effectue avec l'aide de son interlocutrice. Dans cet extrait, Pablo défend les squatters:

(11e semaine)

2122. PAB très bien \ ((PAB lit la phrase qu'il doit défendre)) "les squatters ont raison de s'installer dans des propriétés inoccupées" | propriétés inoccupées/ || qu'est-ce que c'est le: les squatters /

2123. ALA je pense que c'est les gens qui:: qui n'a pas:: un maison || que que qui habitent:: dans les rues || (je [ne] pas sûre)

2124. PAB non je pense que ils sont:: || gens xxxxx | qui habitent || à la:: | à la maison qui:: || il n'y a pas:: || gens \
2125. ALA mais je pense que ils: | ils n'avons pas:: || rason \ raison
2126. PAB pourquoi /
2127. ALA parce que:: ce n'est pas:: légal
2128. PAB légal / || oui mais:: il n'y il n'y a pas::: | il || i::: || xx [il] [ne] (“¿cómo es?”) ils [navō] | ils [nave]- ils [nave] pas::
2129. ALA ils [nō] || [ō] | {(VB) non / || il n'ont / | pas \}
2130. PAB § “eso!” ils ils: [ilō-] “espera” [ilō] pas:: | eh:eh:: ils [nō] pas:: || mason maison / | maison || et les:: les maisons c'est désoccupé
2131. ALA mais il y a un propriétaire | de de cette de cette maison
2132. PAB oui | mais:: mais le:: le propriétaire [n-] | n'[abite] pas::: ((silencio)) à la:: à la mason

En 2128, Pablo thématise la difficulté de manière implicite à travers des reformulations masquées (répétitions, allongements syllabiques, pauses etc.), et explicitement en recourant à la L1 (“¿cómo es?” = «comment c'est?»). Sa partenaire tente à son tour différentes formules dont la dernière est reconnue sans hésiter comme la meilleure par Pablo (§“eso” = «c'est ça!») qui cherche alors à la reprendre sans y parvenir tout de suite, demande à sa partenaire du temps (“espera!” = «attends!») essaie de nouveau, se trompe encore, juste avant de formuler l'énoncé souhaité. Et sans transition, les deux apprenants poursuivent leur discussion à propos des squatters.

La structure négative analysée «ils n'ont pas» émerge ici d'un substrat constitué par la phrase lexicale [ilnijapa] et elle est clairement liée à l'éclosion d'une flexion verbale. Les nombreuses marques de reformulation qui accompagnent son émission permettent d'induire un processus de grammaticalisation.

L'observation de ces phénomènes suggère des réflexions théoriques et méthodologiques: Tout d'abord, l'émission d'un énoncé jugé conforme par les apprenants (et conforme en fait!) s'est étendu sur plusieurs tours de paroles et a impliqué la coopération des destinataires et destinataires du message. Il s'avère alors difficile (et guère pertinent) de comptabiliser les occurrences d'énoncés négatifs car leurs réalisations oscillent du tour de parole à la séquence coénonciative⁹. Par ailleurs l'analyse des énoncés dans leur contexte discursif et énonciatif permet d'intégrer dans le champ d'étude les phénomènes d'instabilité synchronique qui éclairent certains aspects du processus d'appropriation d'une L2. En ce sens, la langue et la parole sont indissociables et la classique opposition entre compétence et

9 Voir Jeanneret & Py (1999) pour ce concept.

performance dont l'objet est la langue déjà acquise, n'est pas fonctionnelle dans notre perspective.

5. Conclusion

L'intégration des phénomènes énonciatifs et interactifs dans la description des itinéraires d'appropriation de la syntaxe de la négation du français L2 apporte, à mon avis, un éclairage différent sur l'acquisition d'une L2: D'une part, l'analyse longitudinale des activités de reformulation a permis d'identifier un mouvement de réorganisation progressive de la morphosyntaxe négative autour du verbe fini, et il semble bien que l'appropriation de la négation du français L2 dépende de l'acquisition de la finitude. D'autre part, on a pu voir comment l'interaction avec d'autres apprenants peut contribuer – si l'apprenant en décide ainsi – au développement de la syntaxe de la L2. En somme, au-delà des similitudes, ce sont aussi les particularités qu'une étude de cette nature met en évidence, car si le mouvement de grammaticalisation semble relativement clair chez Pablo, il a fallu, par contre, passer au crible la production de Javier pour déceler les traces d'une organisation syntaxique des énoncés.

Les différences dans la manière dont ces deux apprenants développent la L2, rappellent la dimension également individuelle et la dépendance contextuelle des processus d'appropriation, que la recherche des constances de l'acquisition d'une L2 ne doit pas occulter si l'un des objectifs, à terme, de la linguistique de l'acquisition est d'améliorer les propositions didactiques et pédagogiques afin de mieux répondre à la diversité des besoins, des rythmes et des styles d'apprentissage.

Bibliographie

- Bange, P. & Kern, S. (1998). La régulation du discours en L1 et L2. *CALaP*, 16-17, 107-141.
- Dausendschön-Gay, U. (1997). Interaction sociale et processus d'acquisition: il ne suffit pas de communiquer. *CALaP*, 15, 25-32.
- Deprez, V. & Pierce, A. (1993). Negation and functional projections in early grammar. *Linguistic Inquiry*, 24, 25-67.
- Ellis, R. (1989). Are classroom and naturalistic acquisition the same? A study of the classroom acquisition of German word order rules. *Studies in Second Language Acquisition*, 11, 28-305.
- (1994). *The Study of Second Language Acquisition*. Oxford: Oxford University Press.
- Giuliano, P. (2000). *L'Acquisition et l'Expression des Fonctions Négatives en Français et en Anglais comme Langues Secondes: Confrontations d'Etudes Longitudinales et Apports Théoriques pour l'Acquisition en Milieu Naturel*. Thèse de Doctorat, Université de Paris VIII / Università degli Studi di Bergamo, décembre 2000.

- Giuliano, P. & Véronique, D. (à paraître). *The acquisition of negation in French L2. An analysis of Moroccan Arabic and Spanish 'learner varieties'*.
- Jeanneret, T. & Py, B. (1999). Apprentissage de la syntaxe dans l'interaction exolingue. Communication au XIe colloque *Usages pragmatiques et acquisition des langues*, Paris, 19-21 avril 1999.
- Klein, W. & Perdue, C. (1993). Utterance structure. In C. Perdue (ed.), *Adult Language Acquisition: cross-linguistic perspectives*. [Volume II (Eurosla)]. (pp. 3-40). Cambridge: Cambridge University Press.
- (1997). The Basic Variety (or: Couldn't natural languages be much simpler)? *Second Language Research*, 13 (4), 301-347.
- Lardière, D. (1998). Case and tense in the 'fossilized' steady state. *Second Language Research*, 14 (1).
- Levelt, W. J. M. (1989). *Speaking: From Intention to Articulation*. Cambridge (Mass.): MIT Press.
- Meisel, J. M. (1997). The acquisition of the syntax of negation in French and German: contrasting first and second language development. *Second Language Research*, 13 (1), 227-263.
- Nattinger, J.R. & Decarrico, J.S. (1992). *Lexical Phrases and Language Teaching*. Oxford: Oxford University Press.
- Royer, C. (1999). Les itinéraires d'appropriation de la négation en milieu guidé. Communication présentée au colloque *Usages pragmatiques et acquisition des langues étrangères*, Paris, 19-21 avril 1999.
- Schlyter, S. (1999). Verbes et négations chez des apprenants suédophones de français. Communication présentée au colloque *Usages pragmatiques et acquisition des langues étrangères*, Paris, 19-21 avril 1999.
- Stoffel, H. & Véronique, D. (1996). L'acquisition de la négation en français par des adultes arabophones. Communication présentée au colloque *The Structure of Learner Language. Utterance and discourse structure in language acquisition*, Espinho, Portugal, septembre 1996.
- Tomaselli, A. & Schwartz, B.D. (1990). Analysing the acquisition stages of negation in L2 German: support for UG in adult SLA. *Second Language Research*, 6 (1), 1-38.
- Vasseur, M.T. & Arditty, J. (1996). Les activités réflexives en situation de communication exolingue: réflexions sur quinze ans de recherche. *Aile*, 8, 57-87.
- Weinert, R. (1994). Some Effects of a Foreign Language Classroom on the Development of German Negation. *Applied Linguistics*, 15 (1), 76-101.
- (1995). The role of formulaic language in second language acquisition: a review. *Applied Linguistics*, 16 (2), 181-203.

Variation et hétérogénéité de récits en français de jeunes élèves tunisiens

Chiraz ANANE¹

Université de Paris X (GRAL)

Université de Tunis 1

Arabic and French are fluently spoken in Tunisia. However, the position of French language is variable. In fact, it isn't uniformly spoken by all the people. This language is more present in the capital and in the big towns (in urban area) and may be absent in other towns (specially in the rural area).

Children learn first Tunisian Arabic. At school, they learn the literal Arabic (since the first year school), then they start learning French from the third year of primary school.

The variable position of French language may influence the acquisition process of this language.

We propose to analyse some narrative productions of 10 pupils selected in two schools (one in a urban area, another in a rural area) in order to observe the development of French language. We pay a particular attention to the narrative structure and the time expression in these productions.

Enseigné obligatoirement dans l'ensemble des écoles étatiques Tunisiennes à partir de la troisième année primaire (dans certaines écoles privées, l'enseignement du français se fait dès la première année), le français est pour certains apprenants une langue nouvelle qu'ils découvrent sur les bancs de l'école. Pour d'autres, c'est une langue avec laquelle ils sont déjà familiarisés, voire qu'ils pratiquent déjà et qu'ils retrouvent au sein de l'institution scolaire.

Les questions qui se posent sont les suivantes: comment ces groupes de pairs ayant des expériences linguistiques hétérogènes et qui suivent un enseignement identique réagissent-ils à cet enseignement? quel est l'impact de la variation du statut de la langue sur son apprentissage?

L'acquisition d'une langue ne se limite pas à l'apprentissage de listes de mots, mais se présente entre autres comme la construction d'un répertoire sémiotique nouveau et l'apprentissage de la gestion des enchainements entre les énoncés, de leur cohérence et de leur cohésion. Aussi avons-nous

1 Rue Iben Bassem, Bloc 11, Apt 7, 1004 El Menzah, Tunisie.

choisi d'étudier l'appropriation de la langue française par de jeunes enfants à travers une activité d'élaboration d'un discours, le récits².

Notre travail s'articulera donc autour de deux volets. Nous présenterons d'abord la situation sociolinguistique en Tunisie, situation hétérogène et variable. Nous analyserons ensuite des récits produits par de jeunes apprenants durant les trois premières années de leur apprentissage officiel de la langue française et nous nous intéresserons plus particulièrement à l'expression de la temporalité dans ces productions.

1. Variation et hétérogénéité de la situation sociolinguistique en Tunisie

1.1 Situation de la langue arabe

Selon les textes officiels, l'arabe est la langue officielle du pays. C'est la langue de l'ensemble des Tunisiens. Cette langue est pratiquée sous diverses variétés.

Nous trouvons d'abord l'arabe littéral, variété dans laquelle sont prononcés les discours politiques et les serments religieux. C'est aussi dans cette variété que sont traitées toutes les démarches administratives.

L'arabe littéral tient son importance du fait qu'il est la langue de la religion, celle de la Révélation, du Coran. C'est la langue du sacré et qui demeure sacrée.

Toutefois, les communications quotidiennes, les échanges entre les personnes se font en tunisien (appelé aussi parler tunisien ou dialecte tunisien). C'est en fait une variété simplifiée de l'arabe littéral (les voyelles sont réduites surtout à la fin des mots, réduction du nombre de personnes, etc.). C'est cette variété que l'enfant tunisien perçoit dès sa naissance et qu'il acquiert en premier. C'est donc la langue maternelle par excellence. Son statut n'est toutefois pas reconnu. En effet, ce parler est marginalisé par les intellectuels arabophones qui le méprisent³ mais qui pourtant l'utilisent dans leurs communications quotidiennes. Certains d'entre eux pratiquent une variété intermédiaire entre le littéral et le dialectal, connue comme arabe intermédiaire.

2 La maîtrise des compétences interactionnelle, socioculturelle et stratégiques que requiert l'élaboration d'un récit ne sera pas prise en considération.

3 Ce parler est dit «aamiya» (populaire?) ou encore 'darija', appellations dévalorisantes. Notons que cette situation n'est pas spécifique à la Tunisie. L'ensemble des pays arabes la vivent.

A l'âge de la scolarisation, l'enfant se doit d'apprendre l'arabe littéral et il lui est alors défendu de parler tunisien au sein de la classe. Dans ce cas, il se verrait faire des remarques du type «*esh bik titkellem bil barbri?*» (pourquoi parles-tu en berbère?)⁴.

A l'âge de six ans, le jeune enfant est donc confronté à une situation diglossique propre au pays. Le dialecte tunisien est parlé à la maison, dans la rue et avec les amis. L'arabe littéral, lui, est la langue de prestige. C'est celle de l'école, de l'enseignement.

Certains enfants interrogés lors de notre enquête paraissent un peu perdus lors de nos premiers entretiens. Ils n'osaient s'adresser à nous en dialecte tunisien même quand nous insistions pour qu'ils le fassent.

C'est en fait un rapport quasi-conflictuel qui existe entre le dialectal et le littéral, chacune de ces variétés ayant son propre statut social.

1.2 *Situation de la langue française*

Dans le paysage linguistique tunisien figure également la langue française, introduite dans le pays au XIX^{ème} siècle et qui connaît de nos jours un recul certain. Longtemps, elle fut la langue prédominante dans les secteurs vitaux de la vie moderne (les démarches administratives se faisaient dans cette langue; les enseignements scientifiques étaient, très tôt, dispensés dans cette langue, alors qu'à présent, ils ne le sont qu'à partir de la quatrième année secondaire, ...). Aujourd'hui, la langue française demeure encore la langue des échanges scientifiques et techniques (entre universitaires par exemple).

Miled (1995) note que le statut formel ou encore «officiel»⁵ de cette langue, tel qu'il a été présenté dans les instructions officielles du ministère de l'éducation au cours des dernières décennies, a connu également plusieurs changements. Ces instructions, qui définissent entre autre le statut de cette langue, la présentaient en 1958 comme «la langue de la culture et sa pédagogie s'apparentait à celle d'une langue maternelle» (idem, p. 21). En 1963, cette langue était «dominante dans l'enseignement et constituait un outil principal d'accès aux connaissances surtout scientifiques» (idem, p. 21). En 1990, elle était définie comme «un outil qui contribue, à côté de

4 Anecdote vécue avec l'un des apprenants qui s'est vu faire cette remarque par la directrice de l'établissement alors qu'il racontait, sur ma demande, un récit en tunisien.

5 Miled (1995) établit une différence entre le statut officiel de la langue et son statut de fait «lié aux usages sociaux et aux pratiques réelles du français dans les milieux où il est enseigné» (p. 20).

la langue arabe, à la formation intellectuelle culturelle et scientifique de l'élève» (idem, p. 21).

Aujourd'hui, certains textes présentent cette langue comme «langue étrangère privilégiée».

Ainsi, le statut officiel de cette langue ne cesse d'être modifié en fonction de facteurs politiques et idéologiques.

Son statut «de fait», telle qu'elle est réellement utilisée dans la société, ne coïncide pas toujours avec son statut officiel. Il varie selon les régions, les opinions et les personnes. Il demeure tributaire de certaines variables que Miled (1995) présente comme suit:

- a. *Variable géographique*: dans les grandes agglomérations, les villes balnéaires et les zones urbaines, le français est assez présent dans le paysage linguistique. Il y est employé quotidiennement à côté de la langue arabe.

En revanche, cette langue est absente dans les zones rurales et à «l'intérieur» du pays. Les seules traces du français qu'on peut trouver dans ces régions sont les emprunts à cette langue qui ont été intégrés dans le parler dialectal (emprunts conservés tels quels (*sac*) ou ayant subi quelques transformations *rubba* pour robe, *caratabla* pour cartable).

- b. *Variable sociale*: les classe sociales aisées ainsi que les intellectuels sont plus familiarisés avec cette langue. Ils en font un usage quotidien.
- c. *Variable socio-professionnelle*: le français est plus usité dans les métiers dits scientifiques et technologiques (les médecins, les informaticiens, les ingénieurs l'emploient couramment). Il est quasi-inexistant dans les administrations et complètement absent dans les professions juridiques.
- d. *Variable affective*: le français a été perçu pendant longtemps comme la langue du colonisateur, celle de la domination. Nombreux sont les «francophobes» qui, aujourd'hui encore, conservent une certaine rancœur et refusent de pratiquer cette langue voire de l'apprendre.

«Je ne parle pas français à la maison parce que le français c'est pour l'école». C'est comme cela que plusieurs enfants habitant en zone rurale expliquent le fait qu'ils ne pratiquent cette langue qu'en classe. Pour eux, la scission semble évidente: le français n'est parlé qu'à l'école. Cette langue est vite oubliée une fois la porte de l'établissement franchie.

Bref, la situation sociolinguistique du pays est en cours de changement. L'arabe, sous toutes ses variantes, est en train de regagner du terrain, et la

langue française voit son importance diminuer. Cette «langue étrangère privilégiée» passe de langue «dominante» à «langue dominée». Son statut demeure toutefois assez variable et oscille entre celui d'une langue étrangère et celui d'une langue seconde⁶.

Afin de rester fidèle à la situation sociolinguistique du pays, et dans le but d'étudier la structure narrative de récits en langue française par de jeunes élèves tunisiens, nous avons décidé de recueillir notre corpus dans deux écoles, l'une sise en zone urbaine où les apprenants ont divers contacts avec cette langue en dehors de la salle de classe; l'autre en zone rurale où les apprenants n'ont aucune occasion de pratiquer cette langue en dehors du cadre scolaire.

2. Variation et hétérogénéité des récits en langue française

2.1 Les sujets

Dans chacune des deux écoles, nous avons sélectionné certains élèves, qui durant tout leur cycle primaire se sont prêtés (et se prêtent encore) à notre exercice. Dans le cadre de ce travail, nous avons retenu cinq apprenants pour chacun des groupes et ce pour les trois phases d'entretien.

Ecole en zone urbaine (Ecole Primaire El Menzah V)

	Année d'étude	Nbre d'apprenants	Moy. d'âge	Nbre d'années de frçs
1998	3e année	5	8 ans	1
1999	4e année	5	9 ans	2
2000	5e année	5	10 ans	3

Ecole en zone rurale (Ecole primaire Kantarat Benzart)

	Année d'étude	Nbre d'apprenants	Moy. d'âge	Nbre d'années de frçs
1998	3e année	5	8 ans	1
1999	4e année	5	9 ans	2
2000	5e année	5	10 ans	3

Ces apprenants suivent des cours de langue française dès la troisième année primaire à raison de 10 heures / semaine. A partir de la cinquième année, le volume horaire augmente et devient de 12 h 30 /semaine.

6 Cuq (1991) fait la différence entre langue étrangère et langue seconde. Pour lui, «toute langue non première est une langue étrangère». Il ajoute que «parmi les langues étrangères, certaines ont des propriétés particulières qui les font appeler langues secondes».

Besse (1987) avait déjà avancé que «sur le plan pédagogique, on considère qu'il y a enseignement / apprentissage d'une langue seconde quand ses apprenants ont la possibilité quotidienne d'être confrontés à elle en dehors des cours qui en relèvent».

2.2 Matériel

Nous avons présenté à chaque enfant une histoire en images (présentée sous forme de planches) en lui demandant de suivre l'histoire, de la comprendre, et ensuite de nous la raconter. Le support restait à chaque fois sous les yeux de l'enfant qui pouvait le consulter autant qu'il le désirait. Nous restions quelque peu à l'écart (de façon à ne pas voir le support).

Nous avons retenu ici un seul récit (histoire du chat et des oisillons) dont les planches ont été constituées par M. Hickmann. Elles ont été utilisées dans de nombreuses études sur l'acquisition du langage par l'enfant dans diverses langues. Nous y reviendrons par la suite.

2.3 Cadre théorique

La dimension textuelle implique des contraintes qui permettent de constituer à partir d'une suite de propositions un tout cohésif et cohérent. Selon le modèle de la *Questio* (Klein & Stutterheim, 1989) «la structure d'un texte est contrainte globalement et localement par la nature de la *quaestio* à laquelle le texte entier est censé répondre» (p. 41, notre traduction). Cette question, implicite, peut être formulée de la façon suivante:

Qu'est ce qui s'est passé (pour P) à t_i+1 ?

Elle détermine chacun des niveaux global (concernant la macro-structure narrative) et local (concernant chaque proposition) et concerne:

1. **La répartition de l'information en deux structures:** la structure principale, constituée des propositions qui répondent directement à la *quaestio*, appelée également trame; la structure secondaire, appelée arrière-plan (propositions qui ne répondent pas à la *quaestio* et qui présentent des informations complémentaires – descriptions, évaluations, discours rapporté, etc).
2. **La structure informationnelle de l'énoncé** constituée d'un *topique* (le topique ouvrant la gamme des possibles offert par la *quaestio*) et d'un *focus* (spécifiant un élément de cette gamme).
3. **Le mouvement référentiel:** la manière dont se développe l'information d'un énoncé à l'autre pour les différents domaines référentiels (temps, espace, entités, procès, modalités).

7 P = personne; t_i = temps initial; t_i+1 = l'instant après le temps initial.

Nous allons essentiellement nous intéresser à deux phénomènes: la répartition de l'information, et la référence au temps, en nous attardant en particulier sur l'emploi des connecteurs et des inflexions verbales.

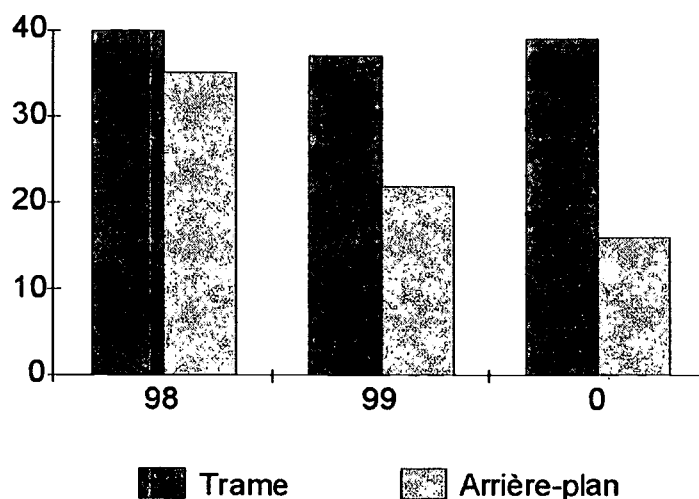
Hickmann & Roland (1992), dans une étude menée auprès de groupes d'enfants âgés de 4, 7 et 10 ans français, anglais et allemands, ont relevé dans les productions narratives des jeunes Français un emploi massif du présent (il représente 85 % des flexions utilisées par les enfants de 4 ans et 70 % de ceux de 10 ans). L'imparfait est moins fréquent que le passé composé (désormais PC) et le passé simple (désormais PS). A 7 ans, les enfants emploient 7 % de flexions à l'imparfait et 7,5 % de PC et PS. A 10 ans, ce taux atteint 10 % de flexions à l'imparfait et 14 % entre le PC et le PS. Elles ont noté que la forme en *-ant* s'observait principalement dans les récits des enfants de 10 ans.

Par ailleurs, elles ont constaté qu'avec les verbes bornés⁸, les enfants à tous les âges emploient des PS et PC. Elles relèvent que très peu de flexions du type passé perfectif sont produites avec les verbes non bornés.

Berman & Slobin (1994) se basent sur des productions narratives d'enfants de 3 à 9 ans dans diverses langues et constatent que de façon générale, le profil des sujets change de manière franche vers 9 ans.

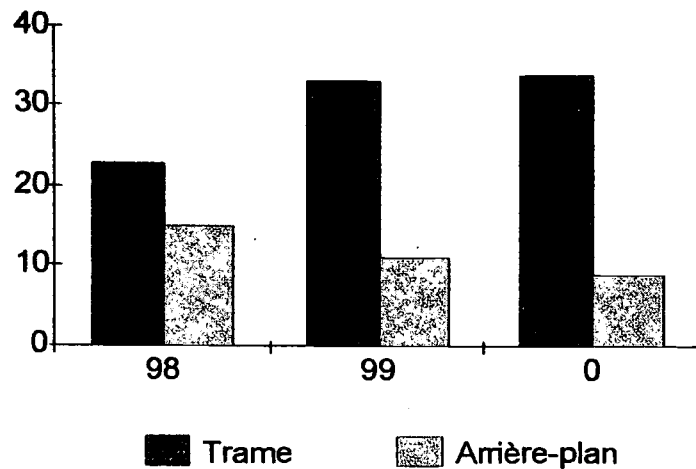
3. Analyse des résultats

3.1 Distributions des propositions en trame / arrière-plan



Distribution de la trame et de l'arrière-plan dans les récits des élèves en zone urbaine

8 Verbes bornés: dont on perçoit la fin (= 2 états: Klein, *cf.* 3.4).



Distribution de la trame et de l'arrière-plan dans les récits des élèves en zone rurale

Nous relevons, à partir de ces graphiques, une diminution nette, chez les **apprenants en zone urbaine**, du nombre de propositions relevant de l'arrière-plan tout au long des trois années et une quasi stagnation des propositions relevant de la trame. Ces apprenants décrivent moins la situation spatiale et se contentent de narrer les actions essentielles.

En revanche, chez les **apprenants en zone rurale**, nous notons une augmentation certaine des propositions de la trame et une diminution des énoncés de l'arrière-plan. L'arrière-plan était essentiellement constitué lors des premiers enregistrements (en 1998) de répétitions et de propositions descriptives du type:

- Ahmed 98⁹:
1. le chat dans le jardin
 2. le chat marche dans le jardin
 3. le /z/oiseau vole
 4. le chat marche marche

Ce type de proposition a diminué et a laissé place à des propositions relevant de la trame et exprimant des actions en rapport direct avec le récit.

Ainsi, la progression est plus remarquable chez les apprenants ruraux qui semblent avoir amélioré tout au long de ces trois années leurs compétences orales discursives. Au fur et à mesure des prélèvements, leurs récits se font plus cohérents.

9 98: réfère à l'année de l'enregistrement.

3.2 *Emploi des connecteurs*

Les connecteurs permettent de structurer les productions et de les rendre plus cohésives¹⁰. Ils expriment les liens qui unissent chacune des propositions (conséquence, simultanéité, etc.).

Nous avons relevé les connecteurs employés par ces jeunes élèves .

Connecteurs relevés dans les productions des élèves en zone rurale

	1998	1999	2000
Et	4	16	7
Après	/	1	/
Quand	/	1	1
Après un moment	/	1	/
Tout à coup	/	1	2
Soudain	/	/	3
TOTAL	4	20	13

Pour marquer les relations entre les différentes propositions, ces apprenants s'appuyaient essentiellement sur le PON¹¹ lors du premier prélèvement. Seul le connecteur additif «et» était employé, et de façon encore timide (4 occurrences).

Cet «archi-connecteur précoce et polyvalent» (Fayol, 1985) reste dominant tout au long des prélèvements. A ses côtés apparaissent ensuite d'autres connecteurs qui introduisent un évènement brusque et soudain.

Exemples:

- Ahmed: 5. il grimpe l'arbre
 6. **soudain** le chien arrive
 7. il attrape le avec la queue
- Jihed: 4. il saute il saute dans le + sur le l'herbe
 5. **tout à coup** le chien attaque le chat
- Maroua: 3. quand elle va
 4. il il grimpe l'arbre pour+ pour manger les petits oisillons
 5. **soudain** un chien le voit

10 La cohésion «fait référence aux marques linguistiques traduisant, dans la surface textuelle, les interrelations entre énoncés concaténés» (Fayol, 1985, p. 111).

11 PON: Principe de l'ordre Naturel: «L'ordre dans lequel les évènements sont mentionnés correspond à leur ordre de succession dans la réalité» (Klein, 1989, p. 165).

Lors du premier prélèvement (les apprenants n'en étaient qu'à leur premiers mois d'acquisition), leurs productions étaient encore fragmentaires. Elles étaient organisées de façon purement pragmatique en topique et focus. Toute leur attention était portée sur le lexique, sur l'information qu'ils allaient donner et sur la façon de la présenter (focalisation de l'attention sur les opérations de bas niveau en rapport avec le lexique et le flux sonore).

Exemple:

- Soumeia 98: 1. le /z/oiseau sur l'arbre
 2. le chat marche marche marche
 3. le /z/oiseau vole
 4. le chat mange le /z/oiseau

Trois ans plus tard, cette structure disparaît et laisse place à des énoncés mieux structurés dans les quels on trouve une structure syntaxique comprenant le schéma (sujet – verbe – complément):

- Soumeia 00: 1. un jour l'oiseau vole
 2. tout à coup un chat arrive
 3. il veut manger ses + ses petites oiseaux
 4. il grimpe l'arbre

Connecteurs relevés dans les productions des élèves en zone urbaine

	1998	1999	2000
ET	19	16	13
Alors	3	5	6
Mais	1	2	2
Et après	1	/	/
Alors après	1	/	1
Quand	1	1	/
A ce moment-là	/	2	/
Tout à coup	/	3	1
Alors quand	/	1	1
Et quand	/	1	2
Mais soudain	/	/	1
Pendant que	/	/	1
Puis	/	/	1
TOTAL	26	31	29

Nous constatons que, de façon générale, les **apprenants en zone urbaine** emploient un plus grand éventail de connecteurs. Bien que le connecteur «et» soit le plus présent, ces apprenants emploient également d'autres connecteurs. «Alors» est employé dès les premiers enregistrements comme connecteur logique marquant une relation de cause à conséquence:

- Safia:
1. un jour le chat avait faim
 2. **alors** il voulait manger les œufs de la /z/oiseau

Lors du second prélèvement, nous notons l'émergence de locutions telles que «à ce moment-là» qui introduit une notion de simultanéité:

- Menel:
7. il grimpe l'arbre
 8. mais il ne peut pas
 9. **à ce moment-là** un grand chien vient

ou encore «tout à coup», qui rompt le déroulement du récit et signale l'apparition d'une complication.

Au troisième prélèvement, la simultanéité est exprimée à l'aide d'une locution conjonctive «pendant que»:

- Safia:
7. alors ce chat s'enfuit
 8. **pendant que** la mère oiseau qui ne savait rien revenait

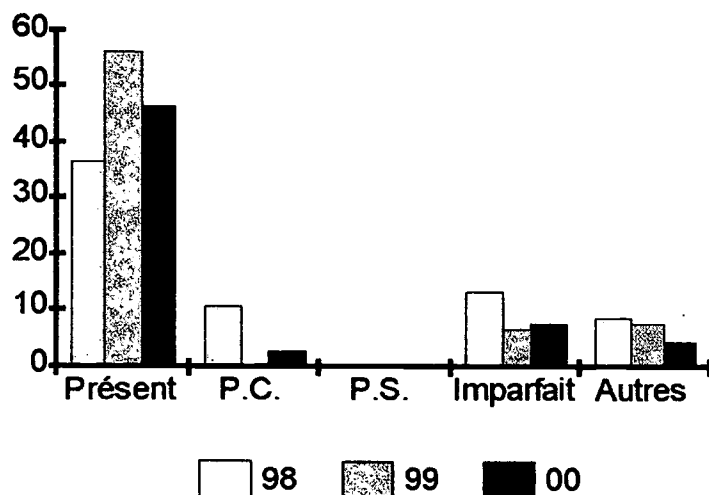
De façon générale, nous pouvons dire qu'au long des trois prélèvements une évolution est constatée chez les élèves en zone rurale, dans les productions desquels, nous notons le passage d'une quasi-absence de connecteurs à un emploi plus fréquent de ces éléments. Chez les élèves urbains, nous notons un changement qui va dans le sens de la diversification et de l'emploi de connecteurs plus spécifiques.

3.3 *Emploi de la flexion verbale*

Nous allons voir pour chacun de ces groupes les types de flexions employés.



Distribution des flexions verbales dans les productions des élèves ruraux



Distribution de la flexion verbale dans les productions des élèves urbains

Nous notons chez l'ensemble des apprenants (ruraux et urbains) un emploi nettement prédominant du présent lors des trois prélèvements. Ce constat rejoint celui de Hickmann et Roland (1992), qui avaient noté que ce temps était le plus employé par les jeunes francophones.

Durant les trois prélèvements, nous relevons chez **les ruraux** un emploi quasi-exclusif du présent. Le passé n'apparaît que lors du troisième prélèvement de façon extrêmement timide. Il apparaît une seule fois dans un discours rapporté:

- Maroua 00: 10. elle dit + elle dit au chat
11. «merci monsieur, tu as sauvé la vie de mes petits».

Chez **les apprenants urbains**, nous relevons également une utilisation massive du présent (tout au long des trois prélèvements). En seconde position vient l'imparfait suivi du passé composé (dont la fréquence a diminué par rapport au premier prélèvement). Nous relevons également quelques futurs périphrastiques:

- Fériel 00: «descendez
je vais jouer avec vous»

des impératifs:

- Menel 99: elle dit:
«faites attention
ne vous éloignez pas»

- Fériel 00: et leur dit:
«ne ne jouez pas avec le chat»

ainsi que des emplois idiosyncrasiques qui traduisent une recherche de nouvelles formes verbales et une acquisition en cours:

Cheker 99: elle se dit:
 «si je montais + l'arbre et je mangeais + mangerai les oiseaux
 rien ne me arriverait»
 alors + alors quand il escalada + escaladerai l'arbre
 le chien qui le regarde
 le tire par la queue

3.4 *Relation entre la flexion verbale et le sémantisme des verbes*

Y a-t-il un rapport entre la flexion verbale et le sémantisme des verbes? est-ce que les apprenants associent certaines formes verbales à certains types de verbes?

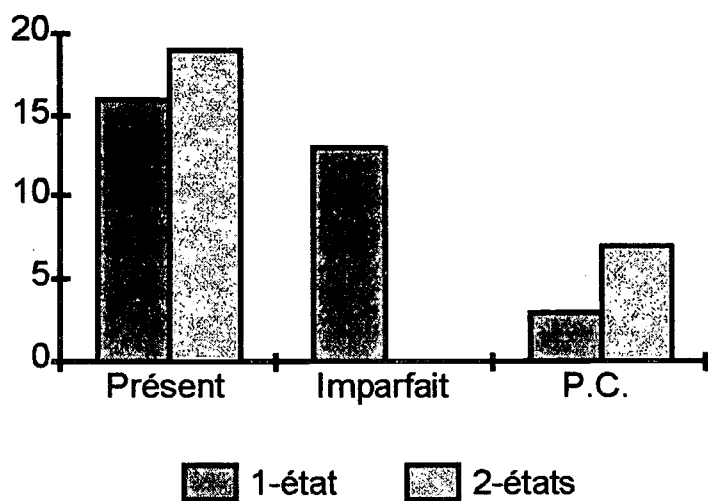
A la suite de Klein (1994), nous retenons les types de procès suivants:

1. 0-état (prédications de propriété): il n'y a aucune modification sur l'axe du temps. Le procès n'est pas lié à un moment en question spécifique. Ex: *le chat est noir*.
 Entrent dans cette classe les procès dits d'états ou verbes statifs.
2. 1-état (états, processus, activité): situations qui ont une durée homogène. Ex: *le chat court dans le jardin*.
3. 2-états (action, évènement): situation comportant un contraste interne (entre avant / après). Le procès est télique. Ex: *l'oiseau est parti*.

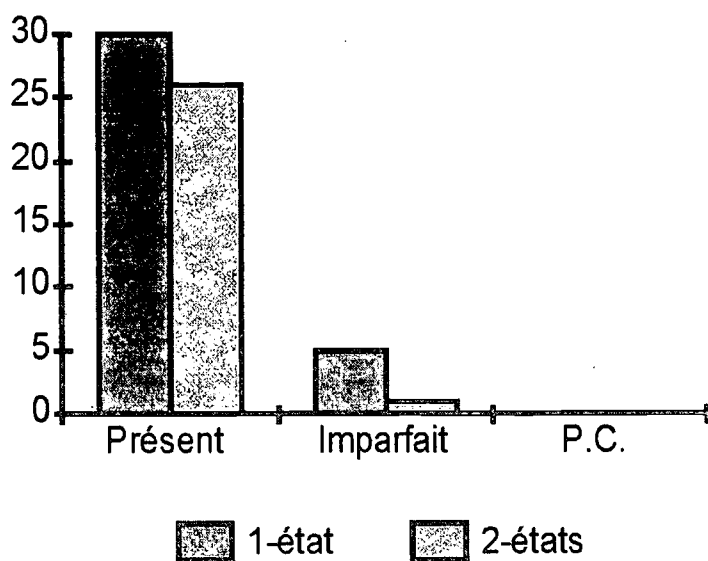
Les **apprenants ruraux** n'ont employé dans leurs productions qu'un seul tiroir verbal (le présent) associé aux différents types de verbes. La seule flexion du passé relevée est associée à un procès à 2-états («*tu as sauvé la vie de mes petits*»). Cette unique occurrence ne nous permet de tirer aucune conclusion.

De ce fait nous n'étudieront pas les corrélations entre les procès et les formes verbales pour les productions de ce groupe (une seule forme, celle du présent étant employée avec l'ensemble des types de procès).

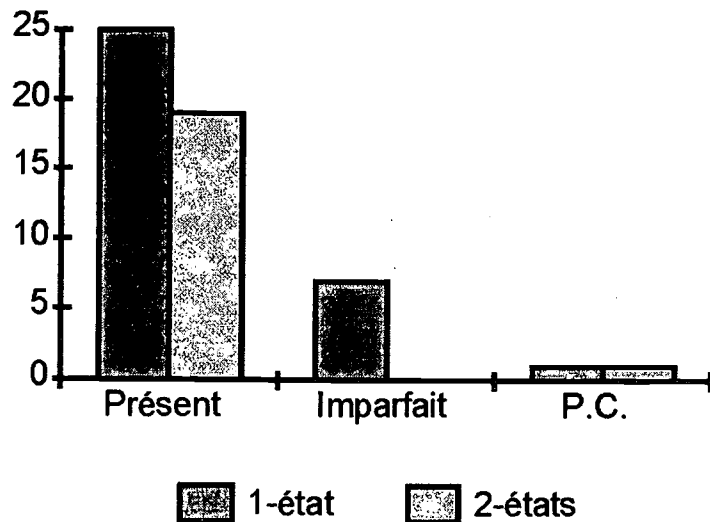
Par ailleurs, les procès à 0-état étant inexistant dans toutes les narrations, nous ne nous intéresserons lors de l'analyse des productions des apprenants urbains qu'aux procès à 1 et 2-états.



**Relation entre la flexion et le sémantisme des verbes dans les récits 1
(premier prélèvement)**



**Relation entre la flexion et le sémantisme des verbes dans les récits 2
(second prélèvement)**



Relation entre la flexion et le sémantisme des verbes dans les récits 3
(troisième prélèvement)

Dans ces trois prélèvements, les apprenants ont associé le présent à des procès à 1 et à 2-états. L'imparfait est presque toujours associé à des procès à 1-état; le passé composé est relié à des procès à 1 et à 2-états.

Il semblerait donc que ce soient les types de procès qui orientent le choix de la flexion. Le présent, «temps neutre», est associé aussi bien à des procès à 1 qu'à 2-états. L'imparfait, souvent présenté comme indiquant une perspective interne (aspect imperfectif) est associé à des procès à 1-état, c'est-à-dire des procès n'ayant pas de borne intrinsèque.

4. Remarques générales

D'une façon générale, nous constatons que ces deux groupes d'apprenants de langue française qui suivent un apprentissage scolaire similaire, mais qui ont des parcours linguistiques différents, produisent des récits qui divergent à plusieurs niveaux:

1. la répartition des productions en trame / arrière-plan: la trame est certes dominante dans les productions des deux groupes.

Les fonctions de l'arrière-plan sont toutefois différentes: chez les élèves ruraux, il était (lors des premiers prélèvements) essentiellement constitué de répétitions; chez les élèves urbains, il servait à décrire, à présenter des états psychologiques et à introduire des discours rapportés.

2. les connecteurs: ils sont plus nombreux et plus diversifiés chez les apprenants urbains que chez les ruraux.

3. la flexion temporelle: c'est à ce niveau que la différence est la plus remarquable. Les apprenants urbains possèdent un nombre plus important de formes verbales que les apprenants ruraux, qui se limitent à l'emploi du présent.

* La situation sociolinguistique du pays (variation du statut de la langue française) laisse son empreinte dans ces productions. En effet, bien que ces élèves suivent le même enseignement, la variation du statut de cette langue dans l'environnement qui est le leur marque le processus de leur apprentissage de façon notable. La variation est importante entre élèves urbains et ruraux.

* La progression la plus remarquable est constatée chez les élèves ruraux. L'école semble leur avoir profité plus qu'aux élèves urbains. A ceux-ci, l'école n'a pas apporté plus de choses qu'ils ne savaient déjà. En revanche, pour les apprenants ruraux qui n'ont aucun contact extérieur avec cette langue, l'école est la seule source d'apprentissage, la seule source d'input.

Bibliographie

- Berman, R. & Slobin, D.I. (1994). *Different ways of relating events in narrative: a cross-linguistic development study*. Hillsdale (NJ): Erlbaum.
- Cuq, J.P. (1991). *Le français langue seconde*. Paris: Hachette.
- Hickmann, M. & Roland, F. (1992). *Déterminants sémantiques et pragmatiques dans l'acquisition du temps et de l'aspect: étude comparative du français, de l'allemand et de l'anglais*. Réseau européen de laboratoires sur l'acquisition des langues. Lyon, septembre- octobre.
- Fayol, M. (1985). *Le récit et sa construction*. Neuchâtel, Paris: Delachaux & Niestlé.
- Klein, W. (1994). *Time in language*. Routledge: Londres.
- Klein, W. & von Stutterheim, C. (1989). Referential movement in descriptive and narrative discourse. In R. Dietrich & C. Graumann (eds), *Language processing in social context*. (pp. 39-76). Amsterdam: Elsevier.
- Miled, M. (1995). Français langue seconde, français langue étrangère: éléments de différenciation et quelques implications didactiques. *Revue des langues vivantes*, 8, 15-29. Faculté des lettres, Tunis.

Le changement linguistique et le contact linguistique à Bruxelles et à Strasbourg

Jeanine TREFFERS-DALLER
University of the West of England¹

The main purpose of this article is to show that structural factors are responsible for a number of subtle differences in the outcome of language contact in Brussels and Strasbourg, and that sociolinguistic factors have little explanatory power in this matter. Differences between the rules for past participle formation in Dutch as spoken in Brussels and Alsatian as spoken in Strasbourg are claimed to be responsible for the differences in the integration patterns of French past participles as well as for differences between the occurrence of French past participles that maintain French morphology, the so-called unintegrated past participles. The latter occur only in French-Alsatian contact but not in French-Dutch contact. Thus, the present article offers some counterevidence to Thomason and Kaufman's (1988, p. 35) claim that «it is the sociolinguistic history of the speakers, and not the structure of their language, that is the primary determinant of the linguistic outcome of language contact.» Evidence from other bilingual communities along the Romance-Germanic frontier provides additional support in favour of the hypothesis that structural rather than sociolinguistic factors are responsible for the contact patterns observed along the frontier.

Introduction

La publication des Actes du Colloque sur le changement linguistique vient à un moment particulièrement bien choisi, parce qu'elle coïncide avec la publication d'un ouvrage très important de William Labov: la publication du deuxième tome de son ouvrage sur le changement linguistique. On le sait, en 1994, Labov publia un premier tome sur les facteurs internes dans le changement linguistique – considéré généralement comme une étape dans l'histoire de la linguistique. Maintenant donc, sept ans plus tard, un deuxième tome sur les facteurs externes voit le jour. Tout comme la publication du premier tome, la publication du deuxième tome aura sans doute un effet très important sur la recherche linguistique en général et la recherche sur le changement linguistique en particulier.

Pour notre contribution, la publication de Labov est particulièrement importante, parce qu'elle donne une nouvelle perspective sur la relation entre les facteurs internes et les facteurs externes dans le changement

1 Fac. of Languages & European Studies, Frenchay Campus, Coldharbour Lane, GB-Bristol BS16 1QY.

linguistique. C'est Labov qui a été le premier à montrer comment l'analyse des changements linguistiques en cours (*change in progress*) peut nous aider à comprendre les processus du changement historique. Cette approche diffère donc de celle de Thomason & Kaufman, qui, en 1988, dans un livre sur le changement linguistique provoqué par le contact linguistique (*contact-induced language change*) se concentrent sur le changement historique et les facteurs internes. Même si l'objectif de Thomason & Kaufman est de systématiser les faits linguistiques, et non pas de faire une analyse sociolinguistique, ces auteurs (1988, p. 35) maintiennent que les facteurs d'ordre sociolinguistique jouent un rôle primordial dans le changement linguistique: «it is the sociolinguistic history of the speakers, and not the structure of their language, that is the primary determinant of the linguistic outcome of language contact».

Le but de ma contribution est donc, en premier lieu, d'évaluer cette thèse centrale, en étudiant certains aspects du contact linguistique à Bruxelles et à Strasbourg et de comparer cette thèse avec l'approche labovienne du changement linguistique. Les données sur lesquelles l'analyse est basée proviennent de deux corpus de conversations spontanées: celui de Strasbourg, recueilli par Penelope Gardner-Chloros (1991) et celui que j'ai rassemblé à Bruxelles (Treffers-Daller, 1994). Sur la base de ces données, je pense qu'il est possible de montrer que la thèse de Thomason & Kaufman est problématique, tout au moins dans la formulation donnée dans leur livre. Ceci dit, il faut bien reconnaître que le modèle qu'ils présentent dans leur livre fait généralement des prédictions correctes pour Bruxelles et Strasbourg, comme je l'ai montré ailleurs (Treffers-Daller, 1999). Cependant, la thèse mentionnée ci-dessus n'est pas, à mon avis, soutenable dans sa forme actuelle.

Les facteurs internes et les facteurs externes

La présente contribution aux Actes du Colloque sur le changement linguistique, se concentre sur une question qui préoccupait déjà Meillet: celle des rapports entre le changement linguistique et le changement social. Selon Meillet (1921), si l'on veut comprendre le changement linguistique, il faut tout d'abord établir les correspondances entre les structures sociales et les structures linguistiques, et ensuite découvrir comment un changement dans le système social se traduit dans un changement linguistique. Les chercheurs sur le contact des langues, eux aussi, s'intéressent à cette question. Pour Weinreich (1953, p. 5) les rapports entre le système linguistique et le contexte social forme le thème central de ses études sur

l'interférence²: «In linguistic interference, the problem of major interest is the interplay of structural and non-structural factors that promote or impede such interference».

Qu'est-ce qui détermine le résultat du changement linguistique? Labov (1994, 2001), en se basant en partie sur le programme de recherche proposé par Weinreich, Labov & Herzog (1968), nous montre qu'il y a (au moins) cinq problèmes différents en jeu ici. Le cadre général étant bien connu, l'aperçu de ces problèmes centraux peut être bref. Il s'agit du problème du *déclenchement* (*the actuation problem*), du problème de la *transition* (*the transition problem*), du problème de l'*évaluation* (*the evaluation problem*), du problème des *contraintes*, et finalement du problème de l'*enchâssement* (*the embedding problem*). C'est celui-ci qui nous intéresse le plus ici. Le problème de l'enchâssement peut, d'une part, être approché d'un côté structurel: il s'agit alors des répercussions d'un changement linguistique particulier sur l'ensemble du système linguistique. En d'autres termes, on s'intéresse ici à la manière dont un changement linguistique peut provoquer un autre changement linguistique. D'autre part, le problème de l'enchâssement consiste en l'analyse des rapports entre le changement linguistique et le changement social. C'est ici donc que les relations entre les facteurs structurels et les facteurs sociaux sont au centre de l'intérêt. Comme on sait, selon Labov, pour expliquer le phénomène de changement linguistique il ne suffit pas de chercher dans la structure linguistique. Bien au contraire, pour comprendre les causes d'un changement il faut chercher dans la structure sociale, et détecter, par exemple, comment ce changement se propage d'une personne à l'autre et d'un groupe à l'autre. Il y a donc deux aspects au problème de l'enchâssement: un aspect structurel (interne) et un aspect social (externe).

L'analyse de l'intégration structurelle et sociale des participes passés empruntés en alsacien et en flamand de Bruxelles, dont nous parlons ici, illustrera précisément ces deux aspects du problème de l'enchâssement. J'espère montrer que l'intégration structurelle (morphologique) des participes passés en flamand et en alsacien est un processus qui se fait en grande partie indépendamment de l'intégration sociale.

2 L'interprétation de Weinreich de la notion d'interférence est très large et comprend un grand nombre de phénomènes que bon nombre de chercheurs contemporains considèrent comme relevant d'origines diverses.

Pourquoi Bruxelles et Strasbourg?

Il faut bien se poser la question, tout d'abord, de savoir comment une étude des phénomènes de contact au long de la frontière linguistique peut contribuer à la discussion sur les rapports entre les facteurs linguistiques (internes) et les facteurs sociolinguistiques (externes) dans le contact des langues. A mon avis, il y a, au moins, trois raisons d'étudier les phénomènes de contact linguistique dans cette région. Premièrement, parce que le contexte social du contact linguistique à la frontière linguistique est relativement bien connu. Or, nous possédons, en général, des informations sur le nombre de locuteurs des différentes variétés, sur le prestige de ces variétés et sur le contexte historique et social. En général, dans la linguistique historique, on n'a pas accès à de telles informations. C'est pourquoi il est important de mettre à l'épreuve la thèse centrale de Thomason & Kaufman dans une situation de contact où nous possédons ces informations. Deuxièmement, parce que les caractéristiques des langues romanes et des langues germaniques sont connues, et leur développement historique est également bien étudié, même si toutes les variétés du côté romanique et du côté germanique n'ont pas été décrites en détail.

Troisièmement, comme Thomason & Kaufman ne discutent pas de la situation de contact entre les langues romanes et les langues germaniques le long de la frontière linguistique, les données bruxelloises et strasbourgeoises n'ont donc pas joué de rôle dans la formulation de la théorie de Thomason & Kaufman. L'analyse des phénomènes de contact à Bruxelles et à Strasbourg offre donc une possibilité authentique de mettre leur théorie à l'épreuve sans que le raisonnement ne devienne circulaire.

En principe, les situations de contact à Bruxelles et à Strasbourg sont comparables, pour plusieurs raisons: il s'agit d'un contact entre des variétés germaniques et des variétés romanes; d'un contact qui existe depuis un millénaire; de situations de contact où les variétés françaises ont plus de prestige que les variétés germaniques; de locuteurs qui sont des bilingues stabilisés, habitants autochtones des métropoles en question, qui utilisent au moins deux variétés dans la vie de tous les jours. Ceci dit, il ne faut pas oublier que, comme je l'ai montré ailleurs (Treffers-Daller, 1994), quand on regarde de près, il existe des différences importantes entre les deux villes (voir tableau 1 pour plus de détails).

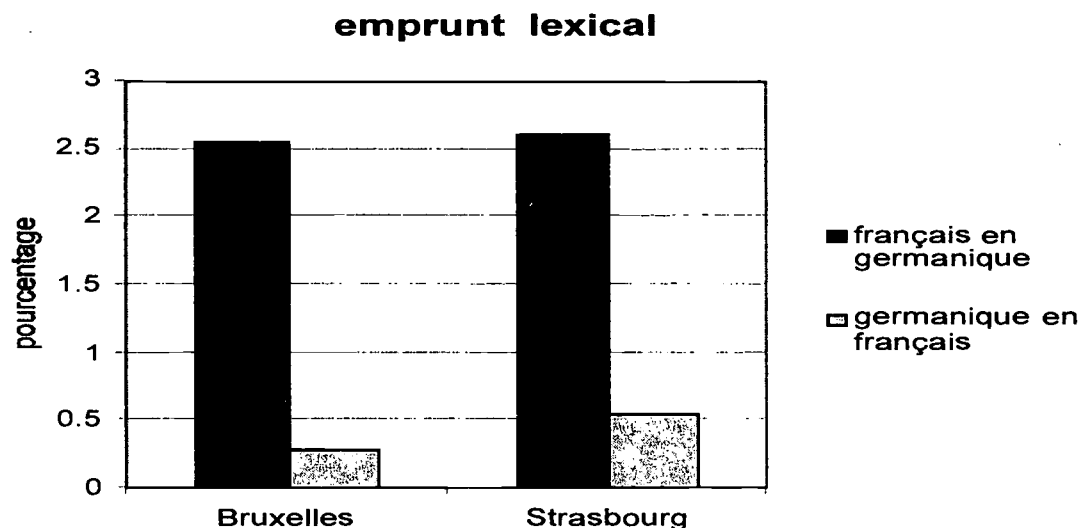
Cette comparaison montre clairement qu'il existe des différences importantes entre Bruxelles et Strasbourg, et que ces deux métropoles ne sont similaires qu'à un niveau très superficiel. Il est important de signaler ces différences, parce que les phénomènes de contact que l'on trouve à Bruxelles et à Strasbourg sont très similaires, d'un point de vue quantitatif

et d'un point de vue qualitatif, *malgré* le fait qu'il existe des différences fondamentales dans la situation sociolinguistique des deux villes. Si l'on croit à la thèse centrale de Thomason & Kaufman, selon laquelle l'histoire sociolinguistique des locuteurs aurait une influence primordiale sur le résultat linguistique, on devrait s'attendre à trouver des différences bien plus importantes entre les phénomènes de contact dans les deux villes: mais ce n'est pas le cas. Il n'y a que des différences très modestes entre le résultat linguistique du contact linguistique dans ces deux villes.

Tableau 1 – Bruxelles et de Strasbourg: aperçu des différences

Bruxelles	Strasbourg
Deux langues officielles (néerlandais-français)	Une langue officielle (le français)
Bruxelles situé dans un environnement officiellement néerlandophone (province du Brabant néerlandophone)	Strasbourg situé dans un environnement officiellement francophone
Le flamand de Bruxelles est un symbole d'identité régionale pour un petit groupe de locuteurs	L'alsacien est un symbole important de l'identité régionale
Le flamand de Bruxelles n'est pas un «dachlose Aussenmundart»	L'alsacien est un «dachlose Aussenmundart» (Kloss, 1977)
Conflit linguistique majeur	Absence de conflit linguistique majeur
Le français et le néerlandais tous les deux langues d'instruction	Le français seule langue d'instruction
Le français et le néerlandais: employés dans les médias	Le français: langue principale dans les médias
Le néerlandais standard important dans la communication de tous les jours	L'allemand a peu d'importance dans la communication de tous les jours
Peu de locuteurs du néerlandais (standard/dialectal): 15-30%	Beaucoup de locuteurs de l'alsacien (60%)
Trois variétés du français et du néerlandais coexistent	Deux variétés du français coexistent avec l'alsacien

Les similitudes sur le plan linguistique peuvent être résumées ainsi. Tout d'abord, comme le montre le graphique numéro 1, dans les deux villes, l'emprunt lexical est beaucoup plus important dans les variétés germaniques (flamand bruxellois et alsacien strasbourgeois) que dans les variétés françaises.



En plus, il existe des ressemblances qualitatives frappantes entre l'emprunt lexical à Bruxelles et à Strasbourg: l'emprunt y est limité au niveau deux de l'hierarchie d'emprunts de Thomason & Kaufman. Pour le niveau deux (emprunt structurel faible), Thomason & Kaufman prédisent l'emprunt de mots de fonction et, plus spécifiquement, de conjonctions et d'adverbes (particules adverbiales). Cette observation est correcte pour le flamand bruxellois et l'alsacien, ainsi que pour d'autres régions le long de la frontière linguistique, comme l'a montré Riehl (1996) pour les régions germanophones de la Belgique et pour le Tyrol.

L'influence interlinguale structurelle (syntaxique et phonologique), par contre, est plus manifeste dans les variétés françaises (Treffers-Daller, 1999). Il existe donc une asymétrie fondamentale dans les phénomènes de contact, et cette asymétrie existe dans les données provenant des deux métropoles.

Tableau 2 – Résultats linguistiques du contact des langues à Bruxelles et à Strasbourg

Direction du contact	langues romanes → langues germaniques	langues germaniques → langues romanes
type de phénomène	emprunt	interférence
lexique	très forte	modéré
phonologie	faible	forte
syntaxe	faible	modérée /forte
morphologie flexionnelle	très faible	très faible

En conclusion, donc, on peut dire que les phénomènes de contact à Bruxelles et à Strasbourg sont très semblables d'un point de vue quantitatif ainsi que d'un point de vue qualitatif, malgré le fait qu'il existe des différences considérables dans la situation sociolinguistique des locuteurs.

Les participes passés empruntés

L'analyse des participes passés empruntés, qui formera le sujet de ce paragraphe, semble contredire ce que je viens de dire, parce qu'ici les deux situations de contact sont différentes. Il existe des différences subtiles entre la façon dont ces participes sont intégrés morphologiquement en alsacien et en flamand. Il s'agit ici donc d'une exception à la situation esquissée plus haut: premièrement, il existe des procédures différentes en alsacien et en flamand pour intégrer ces participes morphologiquement et deuxièmement, nous trouvons en alsacien des participes français inintégrés, qu'on ne trouve pas en flamand de Bruxelles. Or, ces différences sont intéressantes parce qu'elles sont inattendues, dans le contexte de la similitude globale entre les phénomènes de contact dans les deux villes. Il est intéressant de voir si ces différences peuvent être expliquées à l'aide de facteurs externes (sociaux) ou internes (structurels). Nous parlons ici donc tout d'abord de l'enchâssement structurel (*structural embedding*) des participes et ensuite nous parlerons de l'enchâssement social (*social embedding*) des participes.

Tout d'abord j'aimerais expliquer la terminologie que j'utilise ici: j'appellerai participe intégré un participe français emprunté par l'alsacien et intégré morphologiquement:

(1) *ge-arrang-eer-d* (< *arrangé*) – participe intégré

(2) *arrangé* (participe inintégré)

Pour les participes intégrés, la racine *arrang-* est entouré de préfixes et de suffixes flamands: le préfixe *ge-* et le suffixe *-d* forment ensemble la morphologie des participes passés), tandis que *-eer* est un suffixe que l'on attache à toutes les racines verbales françaises empruntés quand elles sont utilisées en flamand/néerlandais.

En alsacien, les verbes français sont intégrés de la même manière, sauf qu'on utilise le suffixe *-ier*, prononcé [ir], pour former *arrangieren*. La première différence entre Strasbourg et Bruxelles s'observe dans les participes passés empruntés: en alsacien, les participes passés ne reçoivent pas de préfixe *ge-*.

(3) *arrang-ier-t* (< *arrangé*) (Strasbourg)

(4) *ge-arrang-eer-d* (< *arrangé*) (Bruxelles)

La deuxième différence entre Bruxelles et Strasbourg réside dans le fait que l'on trouve dans le corpus de Strasbourg des participes français qui n'ont pas été intégrés en alsacien, mais qui gardent la morphologie française:

- (5) Noh het er *remercié*
 Alors a il remercié
 «Alors il (nous) a remercié.» (corpus Gardner-Chloros, conversation B, p. VII)
- (6) Sie sind *condamnés* worre (Gardner-Chloros, 1991, p. 131)
 Ils sont condamnés été
 «Ils ont été condamnés.»
- (7) Tee het er als zamme *mélangé*
 Tee a il tout ensemble mélangé
 «Il a toujours mélangé différentes sortes de thé.» (Gardner-Chloros, 1991, p. 167)
- (8) De Larouge het ne aa schunn *soigné*
 De Larouge a le aussi déjà soigné
 «De Larouge l'a soigné aussi.» (Gardner-Chloros, 1991, p. 141)
- (9) Noch schlimmer, wenn de client *recalé* wurde am
 Encore pire quand le client recalé était au

 permis weje de panne d'essence
 permis à cause de le panne d'essence
 «Encore pire, quand le client était recalé au permis à cause d'une panne d'essence.»
 (Gardner-Chloros, 1991, p. 152)

On trouve des phénomènes parallèles à d'autres points le long de la frontière linguistique. Riehl (1996) montre qu'il existe des participes français intégrés en allemand, tel qu'il se parle dans la région germanophone de la Belgique, *cf.* (10).

- (10) Die Jugend hat das Englische *adoptiert*
 La jeunesse a le anglais adopté
 «La jeunesse a adopté l'anglais.» (Riehl, 1996, p. 196)

Les participes français sont donc intégrés de la même manière à Strasbourg et dans la région germanophone de la Belgique. Riehl (1996) ne donne pas d'exemples de participes inintégrés, mais elle a entendu l'exemple suivant en Belgique (communication personnelle).

- (11) Ich bin für Umweltschutz *engagé*
 Je suis pour protection de l'environnement engagé
 «Je milite pour la protection de l'environnement³.»

Biegel (1996), pourtant, trouve des exemples des deux catégories à Walscheid en Lorraine⁴. Ces exemples sont intéressants, parce il s'agit ici non seulement de participes français empruntés en allemand, tels que ceux que l'on trouve en (12) et en (13), mais aussi du processus en sens inverse: participes allemands empruntés en français, voir (14) et (15). Les données strasbourgeoises ne contiennent pas d'exemples de ce dernier type.

- (12) Er isch jetzt *décidé*, unn do wird nett
 Il est maintenant décidé, et cela sera pas...
 «Il a maintenant décidé, et cela ne sera pas....» (Biegel, 1996, p. 196)

- (13) Manchmol sahn se ma se isch nimme
 Parfois disent ils mais elle est plus

décidée odder se will jetzt noch nett
 décidée ou elle veut maintenant encore pas
 «Parfois on dit ça, mais elle n'est plus décidée ou elle ne veut pas encore.»
 (Biegel, 1996, p. 196)

- (14) Quand ma fille est partie sans rien dire, il l' a
 Quand ma fille est partie sans rien dire, il l' a

geschnitt, il l' a sentie et il a tout payé
 ignoré(e), il l' a sentie et il a tout payé
 «Quand ma fille est partie sans rien dire, il l'a ignorée, il l'a sentie et il a tout payé.»
 (Biegel, 1996, p. 196)

- (15) C' est fou quand-même, mais c' est *ussgehängt*,
 C' est fou quand-même, mais c' est affiché

 c' est quand-même publié.
 c' est quand-même publié
 «C'est fou quand-même, mais c'est affiché, c'est quand-même publié.»
 (Biegel, 1996, p. 196)

3 Informateur mâle, 45 ans, Eupen, participating observation, 1996, non-publié (Claudia Riehl).

4 Biegel ne traduit pas ses exemples. Les traductions données sont donc approximatives.

En plus, Dell'Aquila & Dal Negro (communication personnelle) m'ont envoyé cet exemple d'un participe intégré dans le contact italien-allemand (Rimella – Walsersdeutsch):

- (16) Är ischt hit *grivot*
 He is today *g(e) + rivé + t*
 «Il est venu aujourd'hui.»

Dans le flamand de Bruxelles nous ne trouvons que des participes d'origine française entièrement intégrés, avec préfixe et suffixe flamand. On dirait donc en flamand de Bruxelles: *geremercieerd, gemelangeerd, gesoigneerd, gedecideerd*, etc.

Les différences entre les règles d'intégration morphologique des participes passés (la présence et l'absence du préfixe *ge-*) ont été décrites en détail dans la littérature (Kiparski, 1966; Schultink, 1973; Wiese, 1996; Geilfuss-Wolfgang, 1998). Elles peuvent être résumées ainsi: Il existe des différences subtiles entre les règles de la formation du participe passé en allemand et en néerlandais. En allemand et en alsacien, tout comme en néerlandais, le préfixe *ge-* est supprimé dans tous les verbes qui commencent par un morphème inaccentué. Dans tous les exemples suivants, l'accent d'intensité tombe sur le deuxième morphème.

Exemples allemands

verkaufen (vendre)	- verkauft	*ge-verkauft
übersetzen (traduire)	- übersetzt	*ge-übersetzt
entgehen (échapper)	- entgangen	*ge-entgangen
wiederrufen (révoquer)	- wiederrufen	*ge-wiederrufen

Exemples néerlandais

verkopen (vendre)	- verkocht	*ge-verkocht
vertalen (traduire)	- vertaald	*ge-vertaald
ontgaan (échapper)	- ontgaan	*ge-ontgaan
herroepen (révoquer)	- herroepen	*ge-herroepen

La situation avec les verbes commençant par un préfixe accentué, est entièrement différente. Ainsi, *übersetzen* (mettre de l'autre côté), prononcé avec l'accent d'intensité sur le préfixe, obtient le participe suivant: *übergesetzt*. Ici le préfixe *ge-* est inséré après le premier morphème, mais devant la racine du verbe. Il existe des cas entièrement parallèles en néerlandais. Nous n'en discuterons pas ici, car ces exemples n'ont aucune importance pour la discussion présente. Cependant, il existe une autre catégorie de verbes qui nous intéresse beaucoup, c'est-à-dire celle des verbes commençant par une syllabe inaccentuée qui ne fait pas partie d'un

préfixe. Ici, les règles de formation du participe passé sont différentes en allemand et en néerlandais:

Exemples allemands

schlampampen (ripailler)	- schlampampt	*ge-schlampampt
trompeten (jouer de la trompette)	- trompetet	*ge-trompetet
prophezeihen (prophétiser)	- prophezeit	*ge-prophezeit
kalfatern (calfater)	- kalfatert	*ge-kalfatert
krakeelen (se chamailler)	- krakeelt	*ge-krakeelt
scharmützel (escarmoucher – se disputer)	- scharmützelt	*ge-scharmützelt

Exemples néerlandais

slampampen	- geslampampt
trompetten	- getrompet
profeteren	- gefrofeteerd
kalefateren/kalfaten	- gekalfaterd, gekalfaat
krakelen	- gekrakeeld
schermutselen	- geschermutseld

(Exemples néerlandais empruntés à Schultink, 1973)

En allemand donc *ge-* est non seulement supprimé devant un préfixe inaccentué, mais devant toute syllabe qui ne reçoit pas l'accent d'intensité, y compris les verbes empruntés au français. Chez ces verbes empruntés, l'accent tombe sur le morphème *-ier* ou *-er*. La première syllabe reste inaccentuée et ne fait pas partie d'un préfixe: donc en allemand on supprime *ge-*, mais en néerlandais on ne le supprime pas. En néerlandais, *ge-* n'est supprimé que si la syllabe inaccentuée fait partie d'un préfixe.

Exemples de verbes empruntés au français

	allemand/alsacien	néerlandais/flamand
marchieren/marcheren	marchiert	gemarcheerd
arrangieren/arrangeren	arrangiert	gearrangeerd
gratulieren/feliciteren	gratuliert	gefeliciteerd
restaurieren/restaureren	restauriert	gerestaureerd

Or, les participes des verbes empruntés au français sont traités différemment en alsacien et en flamand. En allemand, les règles sont donc, pour ainsi dire, entièrement phonologiques, tandis qu'en néerlandais une contrainte morphologique empêche l'application de la règle phonologique en certains cas. En néerlandais, le préfix *ge-* apparaît plus souvent qu'en allemand: la contrainte morphologique qui opère en néerlandais, n'existe plus en allemand/alsacien. Selon Kiparski (1966), en moyen haut allemand

les formes avec *ge-* existaient encore, mais cette règle est tombée en désuétude en allemand moderne.

Ces observations sont intéressantes pour nous pour plusieurs raisons. Premièrement, il est important de voir que les verbes français sont intégrés selon des règles déjà existantes dans la langue: il n'est pas question de créer de règles spéciales pour les verbes français: ils appartiennent à une catégorie de verbes qui n'ont pas l'accent sur la première syllabe. Il s'agit ici donc vraiment d'une intégration morphologique des participes dans la grammaire du flamand / de l'alsacien, c'est-à-dire dans la grammaire de la langue emprunteuse: il n'y a pas de grammaire spéciale bilingue pour ces constructions (hormis peut-être, si l'on veut, le morphème *-ier/-eer* qui n'est utilisé que pour intégrer les verbes de source romane dans les deux langues germaniques). Dans la terminologie labovienne, l'enchâssement structurel des verbes empruntés au français est donc peu problématique: les règles de formation des participes passés en flamand ou en alsacien ne changent pas à cause de l'importation de ce groupe de verbes.

Deuxièmement, il est clair que les différences dans l'intégration de participes passés empruntés à Bruxelles et à Strasbourg peuvent être expliquées par des facteurs structurels, c'est-à-dire des différences dans la grammaire du flamand et de l'alsacien. Il est évident, je crois, que des facteurs sociolinguistiques ne peuvent pas expliquer l'occurrence du préfixe *ge-* dans la formation des participes passés en alsacien et en flamand.

Troisièmement, les différences entre les grammaires de l'alsacien et du flamand sur ce point peuvent être importantes pour expliquer le fait que nous trouvons des participes inintégrés (voir plus haut) à Strasbourg, mais pas à Bruxelles. C'est de ces participes inintégrés que nous allons parler maintenant.

Dans un grand nombre de théories traitant des contraintes structurelles sur l'alternance de codes et de l'emprunt, la notion d'équivalence ou de congruence joue un rôle important. Il existe plusieurs interprétations de ces notions, mais nous nous intéressons ici à l'interprétation que Muysken (1990) et Myers Scotton (1993) en donnent. Ces auteurs montrent que les catégories syntaxiques d'une langue ne sont pas automatiquement équivalentes aux catégories syntaxiques d'une autre langue. Il est relativement simple de voir que les noms français et allemands sont des catégories équivalentes ou congruentes, mais il est bien plus difficile d'établir l'équivalence des catégories fonctionnelles, telles que les auxiliaires, les pronoms, les articles. La question qui nous intéresse ici est la suivante: A quel point

les participes passés sont-ils perçus comme étant équivalents en français et en alsacien? Ou en flamand et en français?

A mon avis, il est plus facile d'établir l'équivalence entre les participes passés alsaciens et français qu'entre les participes passés flamands et français, en raison du fait que l'alsacien n'attache pas de préfixe *ge-* aux participes empruntés au français. Il est donc plus simple de voir que *arrangé* et *arrangiert* sont équivalents que de voir que *arrangé* et *gearrangeerd* sont équivalents.

Comme nous l'avons vu plus tôt, il n'y a que peu de différences entre le résultat linguistique du contact des langues à Bruxelles et à Strasbourg. Les deux exceptions à cette uniformité sont liées aux participes. Je crois que l'intérêt de cette analyse réside surtout dans le fait de faire un lien entre les deux phénomènes: Il vaut mieux donner une explication uniforme à ces deux phénomènes que d'avancer deux explications séparées. De plus, comme nous l'avons aussi vu, il est improbable que des facteurs d'ordre sociolinguistique puissent expliquer pourquoi l'on trouve des participes français inintégrés à Strasbourg mais pas à Bruxelles. Le fait que ces constructions se retrouvent dans d'autres communautés bilingues tout au long de la frontière linguistique ne fait que renforcer cette argumentation: à Walscheid en Lorraine, comme à Strasbourg, il s'agit d'une situation de contact où une variété de l'allemand est en contact avec une variété du français, mais ces deux situations de contact ne sont probablement pas identiques d'un point de vue sociolinguistique. Les ressemblances entre le résultat du contact linguistique dans ces deux communautés bilingues sont donc probablement dues au fait que ces situations de contact sont similaires d'un point de vue structurel.

Je pense donc qu'il est difficile, en étudiant ces données, de maintenir que les facteurs sociolinguistiques, en premier lieu, déterminent les résultats linguistiques du contact linguistique. Dans les données étudiées ici nous avons plutôt l'impression que les facteurs structurels y jouent un rôle primordial.

Cette analyse ne serait pourtant pas complète sans quelques remarques sur l'enchâssement social du phénomène des participes empruntés. J'ai constaté que les informateurs qui produisent des participes inintégrés à Strasbourg appartiennent à la génération intermédiaire dans l'étude de Gardner-Chloros. C'est eux que Gardner-Chloros considère comme *balanced bilinguals*. La génération la plus âgée à Strasbourg ne maîtrise pas le français à tel point, et il est donc pour cette raison peu probable qu'elle produise des constructions alsaciennes avec des participes français inintégrés. La génération la plus jeune dans le corpus de Gardner-Chloros

n'a qu'une connaissance passive de l'alsacien. Elle ne produit que très peu de phrases alsaciennes. La génération intermédiaire pratique l'alternance de codes plus fréquemment que les deux autres générations, et l'emploi de participes français inintégrés est un exemple typique de leur façon de mélanger les deux langues. Parfois le français sert de langue de base dans leurs énoncés et parfois c'est l'alsacien. D'ailleurs, le manque d'intégration des emprunts est un phénomène bien connu au niveau phonologique. Les études sur l'intégration phonologique d'emprunts (Haugen, 1950 et Poplack *et al.*, 1988) nous montrent que les locuteurs qui n'ont qu'une connaissance relativement réduite de la langue seconde (dans ce cas le français) produisent des emprunts qui sont phonologiquement intégrés dans la langue première (l'alsacien), tandis que les bilingues emploient ces emprunts dans leur forme phonologique originale (i.e. française). Selon Hartweg (1985) c'est exactement ce qu'on trouve chez les jeunes Alsaciens: les emprunts au français apparaissent sous une forme inintégrée dans le discours de ces jeunes. Pour les participes passés, nous voyons la même chose sur le plan morphologique: l'intégration morphologique est absente. L'absence d'intégration morphologique des participes peut donc être interprétée comme un signe qu'un *Matrix Language Turnover* (Myers Scotton, 1998) est en train de se produire chez la génération intermédiaire: le français joue un rôle de plus en plus important dans leurs énoncés et a le plus souvent le rôle de langue de base dans l'alternance des langues.

La situation à Bruxelles est différente, à cause de la présence du néerlandais standard. Le *language shift* est un phénomène très complexe à Bruxelles: les variétés locales sont en voie de disparition, mais – au moins pour une partie des locuteurs – il n'y a pas que le français qui les remplace: le néerlandais standard y joue un rôle aussi. Et comme les règles morphologiques du néerlandais standard pour l'intégration des participes passés sont parallèles à celles du flamand de Bruxelles, le néerlandais peut fournir un support à ce point. Ce support n'existe pas du côté alsacien.

Conclusion

Quelle est donc la conclusion de cette contribution à propos de l'influence des facteurs sociolinguistiques sur le contact des langues dans ces régions?

Dans ses études sur le contact des langues à Ottawa-Hull, Poplack montre qu'un grand nombre de facteurs sociaux (réseaux sociaux, âge, secteur de la ville où l'on habite) ont une influence indéniable sur la fréquence d'occurrence des emprunts. Il en va de même à Bruxelles: les facteurs sociaux mentionnés ci-dessus ont une certaine influence sur la fréquence

d'occurrence des emprunts. Je ne veux donc pas nier l'influence des facteurs sociolinguistiques dans le contact des langues. La thèse que je défends est que *l'enchâssement structurel d'un changement linguistique est réglé en premier lieu par des facteurs d'ordre structurel: les facteurs sociolinguistiques ne peuvent pas les expliquer.*

Le point de départ de cette conférence était la thèse centrale de Thomason & Kaufman qui déclarent «it is the sociolinguistic history of the speakers, and not the structure of their language, that is the primary determinant of the linguistic outcome of language contact.» Les analyses présentées ici nous montrent, à mon avis, que la thèse centrale de Thomason & Kaufman ne peut être soutenue dans sa forme actuelle, parce qu'elle ne distingue pas entre l'enchâssement structurel et l'enchâssement social. Dans ce contexte, il est donc important, à mon avis, de rappeler que Labov (1994, p. 3) estime que l'enchâssement structurel et l'enchâssement social sont effectivement indépendants l'un de l'autre. Par conséquent, les facteurs externes et les facteurs internes peuvent, à un certain degré, être étudiés indépendamment.

Dans cette contribution, nous espérons avoir montré qu'une analyse détaillée des phénomènes de contact à Bruxelles et à Strasbourg peut illustrer le rôle respectif joué par les facteurs externes et les facteurs internes dans le changement linguistique. Nous espérons aussi que de nouvelles études sur les phénomènes de contact apparaissant le long de la frontière linguistique révéleront d'autres ressemblances et dissemblances de ces contacts, en différents points de cette frontière, et que ces études nous informeront davantage sur l'influence des facteurs internes et externes dans le changement linguistique.

Bibliographie

- Biegel, T. (1996). *Sprachwahlverhalten bei deutsch-französischer Mehrsprachigkeit*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Gardner-Chloros, P. (1991). *Language Selection and Switching in Strasbourg*. Oxford: Clarendon Press.
- Geilfuss-Wolfgang, J. (1998). Über die optimale Position von *ge-*. *Linguistische Berichte*, 176, 581-588.
- Hartweg, F. (1985). Die Entwicklung des Verhältnisses von Mundart, deutscher und französischer Standardsprache im Elsass seit dem 16. Jahrhundert. In W. Besch, O. Reichmann, & S. Sonderegger (eds.), *Sprachgeschichte. Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*. Berlin, New York: Walter de Gruyter, 1949-1977.
- Haugen, E. (1950). The analysis of linguistic borrowing. *Language*, 26, 210-32.
- Kiparsky, P. (1966). Über den deutschen Akzent. *Untersuchungen über Akzent und Intonation im Deutschen. Studia grammatica* (Berlin), VII, 69-98.

- Kloss, H. (1977). Über einige Terminologie-Probleme der interlingualen Linguistik. *Deutsche Sprache*, 3, 224-237.
- Labov, W. (1994). *Principles of linguistic change. Volume 1: Internal factors*. Oxford UK and Cambridge USA: Blackwell.
- (2001). *Principles of linguistic change. Volume 2: External factors*. Oxford UK and Cambridge USA: Blackwell.
- Meillet, A. (1921). *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: H. Champion.
- Muysken, P. (1990). Concepts, methodology and data in language contact research: ten remarks from the perspective of grammatical theory. *Papers for the workshop on concepts, methodology and data. ESF Network on Code-switching and Language Contact*. (Basel, 12-13 January 1990), 15-30.
- Myers-Scotton, C. (1993). *Duelling languages: grammatical structure in codeswitching*. Oxford: Oxford University Press.
- (1998). A way to dusty death. The matrix language turnover hypothesis. In L.A. Grenoble & L.J. Whaley (eds), *Endangered languages: language loss and community response*. (pp. 289-316). Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Poplack, S., Sankoff, D. & Miller, C. (1988). The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation. *Linguistics*, 26, 47-104.
- Riehl, C.M. (1996). Deutsch-romanische Sprachkontakte: Gemeinsamkeiten der Kontaktphänomene am Beispiel des Deutschen. In N. Boretzky, W. Enninger & Th. Stolz (eds), *Areale, Kontakte, Dialekte. Sprache und ihre Dynamik in mehrsprachigen Situationen*. (pp. 189-206). Bochum: Brockmeyer.
- Schultink, H. (1973). Het prefix *ge-* in Nederlandse (en Duitse) verleden deelwoorden. *Nederlandse Taalgids* 66, 5, 409-418.
- Thomason, S.G. & Kaufman, T. (1988). *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*. Berkeley etc: University of California Press.
- Treffers-Daller, J. (1994). *Mixing two languages: French-Dutch contact in a comparative perspective*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- (1999). Borrowing and shift-induced interference: contrasting patterns in French-Germanic contact in Brussels and Strasbourg. *Bilingualism: Language and Cognition*, 2 (1), 1-22.
- Weinreich, U. (1953). *Languages in contact*. Publication 2. New York: Linguistic Circle of New York.
- Weinreich, U., Labov W. & Herzog, M. (1968). Empirical foundations for a theory of language change. In W. Lehmann & Y. Malkiel (eds), *Directions for Historical Linguistics*. (pp. 95-188). Austin: University of Texas Press.
- Wiese, R. (1996). *The phonology of German*. Oxford: Clarendon Press.

Quels changements linguistiques dans l'attrition de la L1 chez le bilingue tardif?

Barbara KÖPKE

Université de Toulouse-Le Mirail¹

This article reports on some data of a psycholinguistic study of first language attrition in German first generation immigrants. On the basis of the individual variation in performance evidenced by the data, I claim that L1 attrition in late bilinguals is not only the consequence of lack of L1 use. A comparison of the performance of three selected German-English bilinguals rather suggests that, among other factors, contact with other immigrants – as is the case in immigrant communities – might generate changes in linguistic competence. In this case it would be necessary to distinguish two types of intra-generational L1 attrition: (a) attrition in isolated immigrants who never use L1 in the host country, which mainly yields processing difficulties and problems in lexical retrieval, and (b) attrition in members of immigrant communities where changes of the linguistic norm within the community can take place, resulting in modifications of linguistic competence.

L'étude de l'attrition est concernée par les changements linguistiques qui interviennent lorsqu'une langue d'un bilingue est moins souvent utilisée qu'auparavant, suite à une modification des besoins linguistiques du bilingue. Notre travail se situe dans la même perspective que celui de Grosjean & Py (1991) et Py & Grosjean (à paraître), avec la différence que notre étude porte uniquement sur le changement individuel, chez des immigrants de la première génération qui ne font pas partie d'une communauté d'immigrés.

Cette différence nous paraît importante et il est d'ailleurs maintenant coutume, dans les recherches s'intéressant à l'évolution de la L1 chez des immigrants, de distinguer (cf. De Bot, 1998; Van Els, 1986) *attrition* (qui a lieu à l'intérieur d'une même génération) et «*shift*» (qui intervient à travers plusieurs générations). En effet, quand on observe le changement à travers plusieurs générations, il se pose la question de la transmission de la langue: on ne peut pas partir du même point de référence que lorsqu'on a affaire à des immigrants de la première génération, surtout quand il s'agit de bilingues tardifs qui peuvent être considérés comme ayant complètement maîtrisé la

1 Laboratoire Jacques Lordat (EA 1941), Institut des Sciences du Cerveau de Toulouse (IFR n° 96), Maison de la Recherche, 5, allées Antonio-Machado, F-31058 Toulouse cedex.

L1 (selon les normes de la communauté d'origine) avant le début du bilinguisme. Dans les études impliquant plusieurs générations, une partie du changement est forcément attribuable à une transmission incomplète de la langue et l'importance de cette partie est, le plus souvent, difficile à évaluer.

Mais – et c'est là l'hypothèse que nous tenterons de défendre dans cet article – il paraît tout aussi important de distinguer l'attrition *individuelle* et l'attrition à l'intérieur d'une *communauté d'immigrés*², puisqu'il est fort probable que le changement ne s'opère pas de la même façon quand l'immigré dispose du «feedback» d'autres d'immigrés que s'il ne parle jamais la L1 dans le pays d'accueil.

Pour étayer cette hypothèse, nous allons nous appuyer sur quelques données issues d'une étude psycholinguistique de l'attrition (Köpke, 1999). Il ne s'agit donc pas tant de se pencher sur la nature des changements linguistiques, mais plutôt d'évaluer s'il y a vraiment des changements linguistiques dans l'attrition de la L1, et si oui, dans quelles conditions ils surviennent.

Après avoir rapidement présenté la méthodologie, nous allons examiner les résultats de quelques sujets dont les performances nous permettront d'illustrer notre hypothèse.

1. Présentation de l'étude

Le but principal de cette étude était d'étudier le rôle de la L2 dans l'attrition d'une L1 chez des bilingues tardifs. C'est pourquoi la méthodologie est basée sur une comparaison de deux groupes d'immigrés allemands avec des L2 différentes. L'étude comporte ainsi trois groupes de sujets:

Groupe A: 30 bilingues allemand-anglais dans le milieu anglophone de Montréal

Groupe F: 30 bilingues allemand-français dans le sud-ouest de la France

Groupe C: 30 sujets contrôles quasi-unilingues en Allemagne

Les sujets bilingues sont tous des bilingues tardifs qui ont émigrés en moyenne à l'âge de 24 ans (14-36 ans), ils ont passé en moyenne 23,5 ans (7-44) dans le pays d'accueil et utilisent essentiellement leur L2 dans la vie quotidienne. Le groupe contrôle unilingue est composé d'Allemands

2 Par communauté d'immigrés nous entendons un ensemble d'immigrés de la même origine qui constitue un réseau relationnel important doté d'une infrastructure destinée à favoriser le contact au sein du groupe, ainsi que le maintien de la langue et de la culture d'origine: écoles, clubs, rencontres, églises, journaux, émission radio, etc.

n'ayant que des connaissances scolaires en langues étrangères sans aucune opportunité de les pratiquer.

Les performances en L1 des sujets ont été évaluées à l'aide de trois épreuves (description d'images, construction de phrases et jugement de grammaticalité) qui sont décrites dans la suite.

1.1. Description d'images

Le sujet regarde des planches comportant chacune deux dessins et doit expliquer, en allemand, la différence entre ces deux dessins, guidé par une question posée par l'expérimentateur. Par exemple, devant une planche avec un premier dessin montrant un garçon qui pêche et un deuxième dessin où le garçon se trouve dans l'eau, le sujet doit répondre à la question: «Qu'est-ce qu'il lui est arrivé sur le deuxième dessin?» La réponse attendue est quelque chose comme «Il est tombé dans l'eau.», ou: «Le garçon est allé à la pêche et il n'a pas fait attention et puis il est tombé dans l'eau.». Les réponses attendues contiennent des contrastes structurels entre la L2 et la L1 du sujet. Toutefois, nous n'allons pas décrire les résultats impliquant l'aspect contrastif du protocole ici, puisqu'il n'est pas au centre de notre propos.

Ce qui est plus pertinent ici, c'est que l'épreuve a permis de rassembler un corpus d'environ 15000 mots par groupe. Ce corpus contient des erreurs qui ont été relevées à l'aide de juges natifs et classées en différentes catégories selon le niveau linguistique concerné. Ces catégories sont les suivantes:

- **LEX** = erreurs lexicales ou lexico-sémantiques
e.g. «die Zunge ziehen» au lieu de «die Zunge herausstrecken»
- **SYN** = erreurs syntaxiques affectant l'ordre des mots, l'omission ou l'addition de constituants syntaxiques
e.g. «das Mädchen offensichtlich fischt» au lieu de «das Mädchen fischt offensichtlich»
- **GRA** = erreurs impliquant les morphèmes grammaticaux de genre, de cas, etc.
e.g. «das Hirsch» au lieu de «der Hirsch»
- **EXP** = erreurs³ d'usage et expressions maladroitement
e.g. «dann habt Spaß» au lieu de «dann viel Spaß»

3 Le terme «erreur» ne doit pas être pris au pied de la lettre ici: les erreurs d'usage ne sont justement pas de vraies erreurs, mais plutôt des maladresses. De même, nous n'estimons pas que le code-switching constitue une erreur chez des bilingues, toutefois, il peut être considéré comme un comportement inapproprié dans le contexte de ce test, puisque les sujets étaient informés que le test devait se dérouler en allemand uniquement.

- PRP = substitutions de prépositions
e.g. «Der gräbt für einen Knochen» au lieu de «Der gräbt nach einem Knochen»
- MDM = manques du mot
e.g. «wie sagt man das, is' doch so'n Ausdruck, (rire), ich weiß es im Französischen...»
- SWI = *code-switching* vers la L2
e.g. «Zielt auf das äh «moose»...»
- PHO = erreurs phonologiques
e.g. «zaun'se» au lieu de «schaun'se»
- ICL = erreurs inclassables
e.g. «der ver- ver- erste Bild...»

1.2. Construction de phrases

Dans la tâche de construction de phrases, les sujets doivent formuler une phrase complète à partir de mots apparaissant sur un écran d'ordinateur

Stimulus: TRINKEN / NIE / KAFFEE / GROSSMUTTER
(boire / jamais / café / grand-mère)

Cible: Meine Grossmutter trinkt nie Kaffee.
(Ma grand-mère ne boit jamais de café)

Le temps de présentation est limité et les sujets répondent oralement. Cette tâche vise plus particulièrement à tester l'encodage morphosyntaxique (avec un aspect contrastif également). Comme dans la tâche précédente, toutes les erreurs ont été relevées et classées.

1.3. Jugement de grammaticalité

La troisième épreuve est une tâche de jugement de grammaticalité tout à fait classique. Les stimuli consistent en des phrases agrammaticales en allemand et en des distracteurs grammaticaux (correspondant chacun à un stimulus), comme dans l'exemple suivant:

Stimulus E-1a
*Marie oft ißt Schokolade.
(*Marie souvent mange du chocolat.)
(Marie often eats chocolate.)

Distracteur E-1a-D
Franz trinkt oft Orangensaft.
(Franz boit souvent du jus d'orange.)
(*Franz drinks often orange juice.)

Stimuli et distracteurs sont présentés par ordinateur et le sujet doit répondre en appuyant sur une touche marquée OUI ou NON (en allemand) selon qu'il considère que le stimulus est grammatical ou pas. Le temps de présen-

tation n'est pas limité, mais les sujets sont incités à répondre aussi rapidement que possible.

2. Résultats

2.1. Résultats globaux pour les groupes

Nous allons résumer très brièvement les principales conclusions qui émergent des résultats des deux groupes bilingues.

Tout d'abord, l'analyse des erreurs pour les trois tâches montre qu'il faut distinguer *différents types d'erreurs*, en fonction de leur origine:

- a) Des difficultés d'accès affectant surtout des unités lexicales et pouvant être expliquées par des hypothèses psycholinguistiques basées sur la notion de fréquence d'activation, telle que l'hypothèse du seuil d'activation (Paradis, 1993).
- b) Des erreurs de performance traduisant des problèmes de traitement dépendant des exigences psycholinguistiques de la tâche à accomplir. Ces erreurs semblent provenir d'une surcharge procédurale liée à l'inaccessibilité de la L1.
- c) Des erreurs impliquant une restructuration de la compétence linguistique sous-jacente, caractérisées par une certaine stabilité.

Globalement, l'apparition de ces différents types d'erreurs dépend de la tâche que le sujet a à résoudre: par exemple, la tâche de jugement de grammaticalité semble la plus apte à mettre en évidence des restructurations de la compétence, puisque dans les tâches de production orale, il faudrait pouvoir montrer une stabilité des erreurs pour pouvoir conclure qu'il y a restructuration de la compétence. Même si les deux tâches de production orale permettent d'observer – dans des proportions différentes – les trois types d'erreurs, on peut quand même affirmer que la nature de chaque tâche favorise la génération de tel ou tel type d'erreur.

Ainsi, les résultats de la tâche de description d'images montrent que le lexique est plus affecté par l'attrition que la grammaire et cela notamment au niveau de l'accès au lexique. On peut donc conclure, que l'accès lexical constitue la difficulté principale que les sujets rencontrent en discours spontané, mais il faut également noter que la tâche est exigeante à ce niveau, puisque le sujet est obligé de dénommer quelques-uns des objets représentés sur les dessins pour pouvoir répondre.

Les exigences de la tâche de construction de phrases sont différentes, ce qui se traduit par une autre distribution des erreurs dans les différentes catégo-

ries: ici nous relevons moins d'erreurs d'accès lexical, mais plutôt des problèmes de traitement en temps réel. Ceux-ci se traduisent par des erreurs lexicales (production de synonymes notamment) et des *switches* phonologiques, indiquant que le sujet se concentre dans cette tâche – particulièrement exigeante en terme de traitement de par la contrainte temporelle – sur l'étape de production qui est ressentie comme la plus importante: l'encodage syntaxique. La même interprétation peut être valable pour les erreurs morphologiques qui sont observées, alors que les «vraies» erreurs syntaxiques, contre toute attente, ne sont pas plus fréquentes chez les sujets bilingues que chez les sujets contrôles.

En revanche, les résultats de la tâche de jugement de grammaticalité montrent que la sensibilité linguistique intuitive est modifiée pour certaines structures grammaticales de la L1, chez les deux groupes bilingues. Cette modification semble attribuable, en grande partie, à une influence de la L2, ce qui pourrait indiquer une restructuration de la compétence linguistique. Il faut toutefois remarquer que cela concerne uniquement le jugement portant sur des structures agrammaticales, le jugement de structures grammaticales étant, chez tous les sujets bilingues, parfait. Cette tâche met donc en évidence une certaine insécurité des sujets par rapport aux normes de leur L1.

D'un autre côté, l'étude permet également d'observer des *différences quantitatives et qualitatives entre les deux groupes bilingues*. Il apparaît notamment que le groupe francophone ne montre quasiment pas de défaillances en production orale, leurs difficultés se résument principalement à quelques problèmes à trouver les mots et à un nombre très réduit de problèmes de traitement sous contrainte temporelle dans la tâche de construction de phrases⁴. Pourtant, les sujets du groupe francophone utilisent plutôt moins souvent leur L1 dans le pays d'accueil que les sujets anglophones. Ces différences entre les deux groupes bilingues semblent au moins en partie attribuables à des différences dans le cadre socioculturel du pays d'accueil (cf. Köpke, 2000). Mais le cadre socioculturel n'est certainement pas non plus la seule source de variation.

En effet, l'étude met également en évidence une variabilité importante des performances à l'intérieur de chaque groupe. L'analyse des données individuelles nous amène à proposer l'hypothèse que ce n'est pas tant le manque d'utilisation de la L1 d'un bilingue tardif qui est à l'origine de

4 Notons toutefois que les sujets francophones montrent autant de difficultés dans la tâche de jugement de grammaticalité que les sujets anglophones. Le manque d'utilisation laisse donc quand même quelques traces dans ce groupe.

l'attrition. Les données suggèrent plutôt que ce ne sont pas les immigrés qui parlent le moins souvent la L1 qui font le plus d'erreurs. Ils ont plutôt tendance à être moins bavards dans la tâche de description d'images (phrases courtes voire même réponses monosyllabiques) et ils ont éventuellement plus de problèmes d'accès lexical. Parmi ceux qui font le plus d'erreurs, il y a des gens qui fréquentent des clubs allemands et qui ont des contacts réguliers avec d'autres immigrés allemands. Seulement, avec eux ils parlent soit la L2, soit ils fonctionnent en mode bilingue et ne se donnent pas la peine de chercher les mots qui leurs manquent en L1.

2.2. Tendances individuelles

Pour illustrer cette hypothèse, nous allons examiner les données de trois sujets qui semblent avoir des performances représentatives pour différents problèmes liés à l'attrition. Il s'agit dans les trois cas de bilingues anglophones au Canada et il faut souligner que ce sont tous des sujets qui ont plus de difficultés que la moyenne. Ce choix est dû au fait que même le groupe anglophone comporte des bilingues qui sont toujours très à l'aise dans l'utilisation de leur L1.

Tabl. 1: Profils des sujets bilingues présentés en exemple pour les tendances individuelles

Variable	Sujet 1	Sujet 2	Sujet 3
sexe	f	m	m
âge	55	54	64
âge au moment de l'immigration	26	18	25
durée d'immigration	29	36	39
profession	infirmière	comptable	prof d'arts graphiques
fréquence des séjours en RFA	une fois par an	plus rarement que tous les 2 ans	jamais
utilisation de l'allemand	une fois par semaine	moins d'une fois par mois	jamais
auto-évaluation des connaissances de la L2*	mieux L2 (parler)	pareil	mieux L2 (tout sauf lire)
préférences linguistiques	essaie de parler L1 avec amies allemandes (club)	toujours L2	toujours L2

*Note: pour cette question, on a demandé aux bilingues de comparer leurs performances en L1 et L2 pour quatre modalités: parler, écrire, comprendre et lire.

Le tableau 1 résume le profil bilingue des trois sujets présentés à titre d'exemple. Le sujet 1 illustre le cas des bilingues qui parlent encore assez régulièrement leur L1. Il s'agit d'un sujet féminin⁵, infirmière de métier, qui fait parti d'un club allemand à Montréal et qui rencontre des amies d'origine allemande environ une fois par semaine, avec qui elle essaie de parler allemand. Elle rentre dans son pays d'origine assez régulièrement, en moyenne une fois par an. Malgré des contacts relativement réguliers avec sa L1, elle estime mieux parler sa L2.

Les deux autres sujets, tous deux masculins, ont beaucoup moins de contacts avec la L1, surtout le sujet 3 qui semble ne plus du tout avoir de contacts avec d'autres germanophones depuis son immigration 39 ans auparavant. Il déclare ne jamais retourner en Allemagne, et ne jamais parler allemand au Canada. Il préfère parler anglais en toute circonstance, et estime ses connaissances de la L2 meilleures que celles de la L1, sauf au niveau de la compréhension écrite, qu'il juge identique dans les deux langues. Le sujet 2 se situe entre les deux autres sujets au niveau de l'utilisation de la L1. Il a plus souvent l'occasion de parler la L1 que le sujet 3 – mais quand même nettement moins que le sujet 1 – et il préfère utiliser l'anglais en toute circonstance. Les sujets 2 et 3 évitaient d'ailleurs de parler allemand avec l'expérimentateur en dehors du test.

Vu ces différents profils, si l'on part du principe que le maintien de la L1 est fonction de la fréquence d'utilisation de cette langue (comme ce que suggèrent les résultats de De Bot *et al.*, 1991), on devrait donc s'attendre à ce que le sujet 1 ait les meilleures performances, puis le sujet 2, et que le sujet 3 montre les performances les plus faibles. Ce n'est pourtant pas ce qui apparaît dans les résultats.

En effet, si nous considérons d'abord les résultats de la tâche de description d'images (tabl. 2), il apparaît que le *sujet 1* (qui utilise la L1 plus souvent que les deux autres) fait, de loin, le plus d'erreurs dans toutes les catégories. C'est également le sujet le plus bavard, qui a produit le plus de mots⁶ et qui semble le moins gêné dans l'utilisation de l'allemand. On peut supposer que chez ce sujet une restructuration de la compétence est en cours, parce qu'il y a des erreurs qui reviennent ou qui se ressemblent.

5 Signalons que, d'après des analyses statistiques, le sexe n'a aucune influence sur les résultats.

6 Soulignons que les nombres d'erreurs indiqués dans les tableaux ont été calculés pour un total de 1000 mots produits.

Tabl. 2: Nombre d'erreurs par 1000 mots par sujet et par catégorie d'erreurs dans la tâche de description d'images

Sujet	Mots	LEX	GRA	SYN	EXP	PRP	SWI	MDM	TOT
1	657	7,61	9,13	9,13	4,57	3,04	7,61	6,09	50,23
2	215	9,30	0	0	4,65	0	0	0	18,60
3	346	14,45	0	0	8,67	5,78	5,78	2,89	37,57
groupe ^a	564	5,94	2,02	5,09	3,70	2,06	4,01	2,15	27,21

Note: Mots = le nombre total de mots produits par le sujet; LEX = erreurs lexicales; GRA = erreurs morphologiques; SYN = erreurs syntaxiques; EXP = erreurs d'usage et expressions maladroites; PRP = substitutions de prépositions; SWI = code-switching; MDM = manques du mot; TOT = total d'erreurs.

^a Pour comparaison, nous indiquons la moyenne pour l'ensemble du groupe A.

Contre toute attente, c'est le *sujet 2* qui fait le moins d'erreurs, mais c'est également celui qui parle le moins. On peut supposer qu'il s'agit d'une stratégie d'évitement: une production de 215 mots dans cette tâche est très succincte car l'épreuve comporte tout de même 30 stimuli, ce qui fait une moyenne de 7 mots par réponse. Il n'est donc pas étonnant qu'il ne fasse pas d'erreurs syntaxiques (ni grammaticales) puisque la syntaxe de ses productions est de tout façon très réduite. A part 2 erreurs lexicales et une maladresse d'expression, ce sujet arrive – en parlant le strict minimum – à produire des réponses correctes.

Quant au *sujet 3*, qui ne parle vraiment jamais l'allemand, il montre également de bonnes performances au niveau de la grammaire (bien qu'il soit un peu plus bavard que le précédant), mais il produit tout de même nettement plus d'erreurs affectant les prépositions et le lexique en raison de problèmes d'accès lexical évidents.

Au niveau du discours semi-spontané, les trois sujets présentent donc des profils assez différents qui ne sont pas en rapport avec l'usage qu'ils font de la L1. Le sujet 1 fait des erreurs à tous les niveaux linguistiques, mais paraît néanmoins assez à l'aise dans l'utilisation de la L1. Le sujet 2 présente une spontanéité verbale extrêmement réduite qui lui permet d'éviter les erreurs; et chez le sujet 3, l'absence totale de pratique de la L1 affecte uniquement le lexique (surtout son accès) et les prépositions, mais ses connaissances grammaticales paraissent très bien préservées.

Tabl. 3: Nombre total d'erreurs par sujet et par catégorie d'erreurs dans la tâche de construction de phrases

Sujet	LEX	SYN	GRA	EXP	SWI	PRP	TOT
1	2	2	2	1	1	1	9
2	1	2	1	2	1	0	7
3	1	0	1	0	0	1	3
groupe ^a	1,1	0,83	0,76	0,86	0,56	0,4	4,53

Note: LEX = erreurs lexicales; SYN = erreurs syntaxiques; GRA = erreurs morphologiques; EXP = erreurs d'usage et expressions maladroites; SWI = code-switching; PRP = substitutions de prépositions; TOT = total d'erreurs.

^a Pour comparaison, nous indiquons la moyenne pour l'ensemble du groupe A.

Les résultats de la tâche de construction de phrases (tabl. 3) corroborent cette interprétation. De nouveau, c'est le *sujet 1* qui produit le plus d'erreurs affectant toutes les catégories. Mais cette fois ci, il est suivi de près par le *sujet 2*, puisque la tâche ne permet pas l'utilisation de stratégies d'évitement. Le plus remarquable est toutefois la performance du *sujet 3*, qui – malgré le fait qu'il ne parle jamais l'allemand – ne fait que peu d'erreurs dans cette épreuve impliquant pourtant une contrainte temporelle importante. En revanche, il est certain que la tâche n'est pas très couteuse en ce qui concerne l'accès lexical puisque tous les lexèmes sont donnés. Donc, pour quelqu'un dont le problème principal en L1 est de retrouver les mots, cette tâche est effectivement moins difficile.

Dans la tâche de jugement de grammaticalité (tabl. 4) les tendances sont les mêmes avec des différences peut-être encore plus marquées. Le sujet 1 a toujours les performances les plus basses et le sujet 3 les meilleures, le sujet 2 se situant entre les deux autres. De nouveau, le résultat du sujet 3 – qui garde au bout de 40 ans de non-utilisation de la L1 un jugement des structures grammaticales intact et un assez bon jugement des structures agrammaticales – est le plus remarquable, puisqu'il se situe même au-dessus de la moyenne du groupe.

Tabl. 4: Pourcentage de réponses correctes et temps de réponses moyens par sujet dans la tâche de jugement de grammaticalité

Sujet	% stimuli	TR stimuli	% distracteurs	TR distracteurs
1	65,00	4068	96,25	3308
2	71,25	4873	97,50	3672
3	81,25	3891	97,50	3572
groupe ^a	80,85	3293	96,45	3065

Note: TR = temps de réponse moyen en ms.

^a Pour comparaison, nous indiquons la moyenne pour l'ensemble du groupe A.

3. Discussion

Ces quelques données montrent donc clairement que les difficultés en L1 pouvant survenir chez des immigrés ne sont pas forcément dépendantes de la fréquence d'utilisation de cette langue. Elles indiquent également que l'attrition peut se manifester de différentes manières: alors que le sujet 1 (et le sujet 2 également d'après les résultats de la tâche de construction de phrases) semblent éprouver quelques difficultés à tous les niveaux linguistiques, chez le sujet 3, seul l'accès et l'utilisation du lexique (incluant les prépositions) semblent être affectés par le manque d'utilisation de la L1.

D'autres études sur l'utilisation de la L1 chez des immigrés corroborent l'hypothèse que l'attrition – et à plus forte raison une restructuration de la compétence – ne provient pas du seul manque d'utilisation. Par exemple Grosjean & Py (1991) et Py & Grosjean (à paraître) étudient des immigrés qui utilisent leur L1 nettement plus souvent que ceux qui ont participé à notre étude, et ils constatent tout de même des changements linguistiques relativement importants. D'autres auteurs aussi observent des modifications dans les performances en L1 chez des immigrés qui continuent à parler cette langue dans la vie quotidienne (Altenberg, 1991; Major, 1992; Olshtain & Barzilay, 1991), alors que d'autres études ne trouvent pas ou très peu d'attrition chez des sujets n'ayant que peu de contacts avec la L1 (De Bot *et al.*, 1991; Jaspaert & Kroon, 1992). Toutefois, la plupart des recherches rapportées dans la littérature comportent des différences méthodologiques importantes, il faut donc rester très prudent dans la comparaison de ces travaux. En ce sens, c'est l'étude de Schoenmakers-Klein Gunnewiek (1998) qui est le plus à même d'appuyer notre hypothèse, puisqu'elle compare deux groupes d'immigrés portugais aux Pays-Bas et en France. Schoenmakers constate que l'attrition observée (qui est dans l'ensemble plutôt faible dans cette étude) est moins importante aux Pays-Bas qu'en France, où il existe une communauté portugaise importante avec toute une infrastructure.

Il paraît donc raisonnable de postuler que le fait d'appartenir à une communauté d'immigrés peut favoriser l'attrition au lieu de l'empêcher, dans la mesure où les moyens qui sont a priori déployés dans de telles communautés linguistiques pour favoriser le maintien de la L1 (clubs, écoles, églises, journaux, etc.) peuvent aussi servir à véhiculer des changements de la norme linguistique qui s'opèrent au sein de la communauté. Si tel est le cas, il faudrait distinguer deux types d'attrition: d'une part, une restructuration de la compétence favorisée par des modifications de la norme dans une communauté d'immigrés, et d'autre part, une attrition individuelle causée par l'absence de contact avec la L1 et qui entraîne essentiellement des

difficultés d'accès à la L1. En d'autres termes, on pourrait penser que, pour que la compétence en L1 d'un bilingue tardif puisse changer, il faut justement que la langue soit pratiquée afin que les erreurs se stabilisent.

Les sujets 1 et 3 de l'échantillon présenté ici semblent bien illustrer ces deux tendances. Le sujet 1 – alors qu'il fait des efforts pour pratiquer l'allemand avec d'autres immigrés pour ne pas l'oublier – fait preuve de difficultés à tous les niveaux linguistiques, y compris syntaxique et morphologique, et nous avons mentionné que la répétition de certaines erreurs suggère qu'une restructuration de la compétence est en cours. En revanche, le sujet 3 qui n'utilise plus du tout l'allemand garde apparemment une compétence grammaticale presque intacte et l'attrition se manifeste chez lui essentiellement par des problèmes d'accès lexical. Ces problèmes sont néanmoins suffisamment importants au bout de presque 40 ans d'émigration pour qu'il évite de parler l'allemand spontanément.

Ainsi, il semble tout à fait utile, dans des recherches futures sur l'attrition, de distinguer des sujets appartenant à une communauté d'immigrés dans le pays d'accueil et ceux chez qui ce n'est pas le cas, parce que ce fait peut avoir des répercussions aussi bien sur le degré que sur la nature de l'attrition observée. Mais il est évident que ce n'est pas le seul facteur qui intervient dans le processus.

L'analyse de la littérature, ainsi que quelques observations issues de notre étude (Köpke, 1999) suggèrent que plusieurs variables semblent favoriser l'attrition ou une restructuration de la compétence:

- La proximité structurelle entre la L1 et la L2 joue un rôle incontestable dans la mesure où des interférences se produisent plus facilement entre éléments qui se ressemblent; d'ailleurs, notre étude suggère que ce sont les contrastes partiels (*cf.* Vogel, 1995) qui engendrent le plus de difficultés chez les immigrés.
- Le contact avec d'autres immigrés, et notamment avec des immigrés de la deuxième ou troisième génération, peut favoriser une restructuration de la compétence par une modification de la norme au sein de la communauté. Remarquons qu'il peut s'agir d'une «micro-communauté» dans la mesure où de tels changements linguistiques pourraient très bien intervenir au sein d'un couple par exemple.
- L'absence de contacts avec le pays d'origine est néanmoins un facteur important, mais, d'après ce que nous avons vu, il semble plutôt intervenir en rendant l'accès à la L1 (temporairement?) difficile.
- Des facteurs attitudeux tels que la volonté d'intégration, l'attachement au pays d'origine, l'attitude envers le bilinguisme, etc. jouent

certainement un rôle très important, tout comme pour l'apprentissage des langues. Au niveau de l'attrition, le rôle de tels facteurs est particulièrement illustré par les résultats de Schmid (2000).

- Le fait que certains immigrants fonctionnent plus souvent en mode bilingue que d'autres intervient sans doute également. D'abord parce qu'une activation simultanée fréquente peut réduire les possibilités du sujet à inhiber la L2 lorsqu'il veut parler en L1 seulement, donc au niveau de la performance linguistique. Mais il est également possible que le fait de passer souvent d'une langue à l'autre, comme lors du code-switching, facilite aussi une restructuration de la compétence.

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive, et il faudra dans tous les cas examiner ces facteurs de façon plus systématique afin de déterminer plus précisément leur rôle.

4. Conclusion

Nous avons proposé l'hypothèse qu'il existe plusieurs types d'attrition – tel que cela a déjà été proposé par Sharwood-Smith (1983) et Ammerlaan (1996) – qui sont fonction de l'utilisation que fait le bilingue de sa L1.

D'après les résultats que nous avons vus, le simple manque d'utilisation consécutif à l'émigration entrainerait plutôt des problèmes de traitement et notamment d'accès lexical. En revanche, pour qu'il y ait une restructuration de la compétence dans l'attrition d'une L1, il faudrait plus de circonstances défavorables que la simple non-utilisation: parmi d'autres facteurs, le contact avec une communauté d'immigrés semble plutôt favoriser une telle restructuration, puisque le feed-back d'autres immigrants permet une modification de la norme linguistique au sein de la communauté, qui peut à son tour entrainer une restructuration de la compétence linguistique sous-jacente chez l'individu.

Il semble en effet probable que, pour qu'il y ait une restructuration de la compétence, il faut que le bilingue pratique la L1 dans le pays d'accueil avec d'autres immigrants. Sinon il s'agit plutôt d'atrophie que d'attrition, les mots et structures devenant de plus en plus difficilement accessibles, mais il n'y a pas un processus créatif comme on peut l'observer dans une restructuration.

Bibliographie

- Altenberg, E.P. (1991). Assessing first language vulnerability to attrition. In H.W. Seliger & R.M. Vago (eds), *First Language Attrition*. (pp. 189-206). Cambridge: Cambridge University Press.
- Ammerlaan, T. (1996). «*You get a bit wobbly...*» *Exploring bilingual lexical retrieval processes in the context of first language attrition*. Thèse de Doctorat, Université de Nijmegen.
- De Bot, K. (1998). Connecting the psycholinguistics and sociolinguistics of language attrition and language shift: the role of language use as an interface. *Third International Conference on Maintenance and Loss of Minority Languages*. Veldhoven, Pays-Bas, 26-27 novembre 1998.
- De Bot, K., Gommans, P. & Rossing, C. (1991). L1 loss in an L2 environment: Dutch immigrants in France. In H.W. Seliger & R.M. Vago (eds), *First Language Attrition* (pp. 87-98). Cambridge: Cambridge University Press.
- Grosjean, F. & Py, B. (1991). La restructuration d'une première langue: l'intégration de variantes de contact dans la compétence de migrants bilingues. *La Linguistique*, 27, 35-60.
- Jaspaert, K. & Kroon, S. (1992). From the typewriter of A.L.: A case study in language loss. In W. Fase, K. Jaspaert & S. Kroon (eds), *Maintenance and Loss of Minority Languages*. (pp. 137-147). Amsterdam: John Benjamins.
- Köpke, B. (1999). *L'attrition de la première langue chez le bilingue tardif: implications pour l'étude psycholinguistique du bilinguisme*. Thèse de Doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- (2000). Effet du pays d'accueil sur le maintien de la langue. Le cas des immigrés d'origine allemande. *Education et Sociétés Plurilingues / Educazione e Societa' Plurilingue*, 9, 59-65.
- Major, R.C. (1992). Losing English as a first language. *The Modern Language Journal*, 76 (2), 190-208.
- Olshtain, E. & Barzilay, M. (1991). Lexical retrieval difficulties in adult language attrition. In H.W. Seliger & R. M. Vago (eds), *First Language Attrition*. (pp. 139-150). Cambridge: Cambridge University Press.
- Paradis, M. (1993). Linguistic, psycholinguistic, and neurolinguistic aspects of «interference» in bilingual speakers: The Activation Threshold Hypothesis. *International Journal of Psycholinguistics*, 9(2), 133-145.
- Py, B. & Grosjean, F. (à paraître). Variantes de contact et compétence bilingue. Approche expérimentale. In V. Castellotti & B. Py (éd.), *La notion de compétence en langue*. Paris: Didier.
- Schmid, M.S. (2000). *First language attrition, use, and maintenance. The case of German Jews in anglophone countries*. Ph.D Dissertation, Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf.
- Schoenmakers-Klein Gunnewiek, M. (1998). *Taalverlies door taalcontact? Een onderzoek bij Portugese migranten*. Tilburg: Tilburg University Press.
- Sharwood Smith, M. (1983). On first language loss in the second language acquirer: Problems of transfer. In S. Glass & L. Selinker, *Language Transfer in Language Learning*. (pp. 222-231). Rowley, MA: Newbury House.
- Van Els, T.J.M. (1986). An overview of European research on language attrition. In B. Weltens, K. De Bot & T. Van Els (eds), *Language attrition in progress*. (pp. 3-18). Dordrecht: Foris.
- Vogel, K. (1995). *L'interlangue. La langue de l'apprenant*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.

Homogénéité et hétérogénéité de la langue latine selon Varron et Aulu-Gelle: aspects historique, social et fonctionnel

René AMACKER
Université de Genève¹

Of the many Latin texts in which we find views on language — and in particular on linguistic change and variation — Varro's *De Lingua Latina* and Gellius' *Noctes Atticae* provide good examples of the perspectives, respectively, of the Stoic philosopher and of the 'antiquarian' philologist. Stoics consider that language was created as perfect as possible, almost completely motivated; in this view, every inconsistency is due to some initial error, to borrowing, or to the wear of time (following the epistemological model of the Four Ages). Morphological heterogeneity can be ascribed to anomaly, a principle which contrasts analogy and formal perfection. For Gellius, the original perfection of language is attested in the first Roman writers; but he knows that phonology, morphology, lexicon and even syntax have changed over time. He also refers to synchronic discrepancies in pronunciation and lexical variations due to local and mostly social circumstances (thus following the model of rhetorics). Generally speaking, linguistic changes or variations are always considered, both by the philosopher and the philologist, as the result of the working of the natural law of progressive corruption.

Les idées romaines sur la langue se trouvent dispersées dans plusieurs sortes de textes, notamment, bien sûr, dans les ouvrages techniques des grammairiens, des philosophes et des théoriciens de la rhétorique; mais aussi dans les ouvrages littéraires, chez Cicéron, par exemples, ou Pline le Jeune. César lui-même avait écrit sur l'analogie un livre perdu. Reconstituer, sur cette base hétérogène, une doctrine cohérente qui représenterait le savoir commun des Latins en la matière est évidemment impossible, d'autant que chez un même auteur, parfois à quelques pages de distance seulement, on surprend des idées diamétralement opposées les unes aux autres².

Dans ces conditions, le rôle du lecteur moderne est délicat: il doit, d'une part, agir en philologue prudent pour comprendre les textes en évitant de les surinterpréter; mais il doit aussi, d'autre part, agir en historien, voire en épistémologue, pour tenter de mettre au jour, ici la démarche, là l'enjeu

1 Faculté des Lettres, 2, rue de Candolle, CH-1211 Genève 4.

2 Cf. mon article de 1990, pp. 272 et 286.

intellectuel, qui les sous-tendent. Concernant le changement linguistique, sous les espèces de l'évolution, de la variation et de l'hétérogénéité, c'est, à mon sens, ce dernier point de vue qui permet peut-être le mieux d'aborder les textes antiques, qui ne parlent jamais, il faut le dire d'emblée, ni de la langue ni du changement 'en eux-mêmes et pour eux-même', – s'il m'est permis de paraphraser ici la dernière phrase du *Cours de linguistique générale*.

J'articulerai ma communication en deux parties inégales, l'une consacrée à la philosophie du langage (dans laquelle les stoïciens occupent une position dominante), l'autre à ce que je propose d'appeler, faute de mieux, la philologie (dans laquelle les grammairiens triomphent). Pour conclure, je tenterai de montrer à quels modèles épistémologiques, plus ou moins consciemment adoptés, les auteurs dont je parle ont recouru.

1. Philosophie du langage

Pour les besoins de mon exposé, je distinguerai la perspective génétique, pseudo-historique, de la perspective fonctionnelle.

1.1. J'ai déjà eu l'occasion, en d'autres temps, de montrer que la pratique étymologique des Anciens, développée par les stoïciens dans la voie ouverte par le *Cratyle* de Platon, mais connue surtout – les textes originaux ayant péri – par Varron et par Augustin, suppose la transparence (morphologique et sémantique) totale de la langue et, par conséquent, sa réduction par voie hypothétique à des mots iconiques aussi courts que possible³. Pour Varron, par exemple, tout ce qui est authentiquement latin devrait répondre, pour ainsi dire par définition, à cette exigence d'homogénéité morphologique et sémantique originelle; les exceptions, source de l'hétérogénéité observée, résultent, dans cette perspective, de trois causes distinctes: les mots qui résistent à l'analyse étymologique peuvent avoir été (i) mal établis par les inventeurs de la langue latine, ou (ii) obscurcis par l'influence perturbatrice du temps, ou (iii) empruntés à une langue étrangère⁴.

3 Cf. mon article de 1991 [1992] (les procédés mis en œuvre par Varron sont tous fondés sur le mécanisme réel de la langue, sinon qu'ils sont généralisés sans la garantie de l'intersubjectivité). Une thèse seulement en partie analogue se trouve esquissée par Herbermann, 1991, pp. 364-365.

4 Cf. VARRO *ling.* 5,3 *quae ideo sunt obscuriora, quod neque omnis impositio verborum exstat, quod vetustas quasdam delevit, nec quae exstat sine mendo omnis imposita, nec quae recte est imposita, cuncta manet: multa enim verba litteris commutatis sunt interpolata; neque omnis origo est nostrae linguae e vernaculis verbis, et multa verba*

A cet égard, certains auteurs, constatant les ressemblances indéniables entre le grec et leur langue (par exemple en *agros* et *ager* 'champ cultivé'), avaient même supposé que le latin dérivait, au moins en partie, du grec arcadien, qui aurait été apporté en Italie par Évandre (héros qu'Énée va trouver, au chant 8 de l'*Enéide*, à l'emplacement de la future Rome)⁵.

Les écoles philosophiques autres que le stoïcisme ont des positions différentes: les aristotéliens, pour qui la langue est conventionnelle, n'ont pas grand chose à dire sur l'origine du langage⁶, tandis que les Épicuriens, pour qui le langage est issu progressivement, dans les diverses sociétés humaines, du besoin de communication qui a donné forme aux cris primitifs, se placent hors du courant principal qui considère, très généralement, que le temps est facteur de corruption⁷.

1.2. Au point de vue fonctionnel, dans les ouvrages qui nous ont été conservés, les Latins n'ont guère étudié leur langue que dans son aspect morphologique au sens large, que Varron appelait *declinatio* (c'est-à-dire flexion, dérivation et même composition)⁸. Ici aussi s'opposent la perfection théorique et l'imperfection réelle. La première répond au principe de

aliud nunc ostendunt, aliud ante significabant «Ces matières sont d'autant plus obscures que la création des mots ne s'est pas conservée manifeste dans son ensemble, parce que le temps a effacé certaines de ces créations; celle qui s'est conservée manifeste n'a pas été créée dans son ensemble sans erreur; celle qui a été créée correctement ne reste pas intacte, car beaucoup de mots ont été altérés par des changements de lettres; l'origine (des mots) ne provient pas dans son ensemble de mots domestiques propres à notre langue; beaucoup de mots désignent à présent autre chose qu'ils ne signifiaient jadis» (je garde dans ma traduction toute la maladresse du texte, qui trahit peut-être une adaptation hâtive d'une source grecque par Varron).

5 Cf. VARRO *ling.* 5,21 *hinc fines agrorum termini, quod eae partes propter limitare iter maxime teruntur; itaque hoc cum I in Latio aliquot locis dicitur, ut apud Accium, non terminus, sed terimen; hoc Graeci quod termona. Pote vel illinc; Evander enim, qui venit in Palatium e Graecia, Arcas* «de là [de *terere* 'user, fouler'] les délimitations des champs, *termini* 'bornes, limites', parce que ces régions, à cause du chemin limitrophe, sont particulièrement foulées; c'est pourquoi [à cause de l'étymologie par *teritur* 'est foulé'] ce mot se dit avec *i* en certains lieux dans le Latium, comme chez (le poète) Accius: non pas *terminus*, mais *terimen*; c'est ce que les Grecs (appellent) *termôn*. Il est possible même (que *terminus* tire son origine) de là, car Évandre, qui s'installa sur le Palatin venant de Grèce, était Arcadien». Une autre tradition faisait du latin une variété du grec éolien (cf. Herbermann 1991: 360).

6 Par exemple, le fameux passage d'ARISTOTE. *int.* 1 (16 a 4-9) élude tout à fait la question.

7 EPICVR. *epist. ad Herod.*, apud DIOG LAËRT. 10,75; LVCR. 5,1019-1055. Sur la position épicurienne, bonne synthèse dans Hossenfelder (1991). Je reviens sur la question de l'origine du langage chez les auteurs latins dans un article à paraître.

8 Sur ce concept, voir Taylor, 1975.

l'analogie, c'est-à-dire de la régularité, autrement dit de l'homogénéité du système. La seconde repose sur l'anomalie, c'est-à-dire l'irrégularité, l'exception, voire la faute, autrement dit l'hétérogénéité du système⁹.

Il est vrai que, pour Varron tout au moins, la perfection analogique ne saurait rendre un compte exact de la nature de la langue réellement parlée, qui est bien plutôt un composé d'analogie et d'anomalie, l'homogénéité analogique n'étant apparemment qu'un idéal, construit par la généralisation abusive des règles qui ordonnent telles ou telles parties de la langue. De même, nous avons vu que l'homogénéité originelle morphologique et sémantique, selon le même auteur, pouvait avoir souffert de menues erreurs dues aux difficultés rencontrées par les créateurs de la langue, la perfection supposée n'étant, ici aussi, qu'une vue de l'esprit, effet d'une illusion rétrospective, dont je crois d'ailleurs qu'elle n'est pas autre chose que la projection pseudo-historique, sur le plan génétique, de l'idéal analogique établi pour sa part sur le plan fonctionnel.

La position philosophique, telle qu'elle se lit chez Varron (ou, bien plus tard, chez Augustin), ignore presque tout à fait les variations et les hétérogénéités d'ordre sociologique¹⁰. Ce n'est en revanche pas du tout le cas de la position que j'ai proposé d'appeler philologique, dont le caractère principal est d'être une forme de purisme, fondé sur un corpus d'auteurs classiques qui déterminent pour des siècles la norme du bon usage.

2. Philologie

Je dois peut-être justifier ici le terme de philologie que j'ai retenu pour désigner la position des auteurs, grammairiens ou intellectuels, qui font de la littérature du passé leur idéal linguistique. Voici donc mes raisons. La première tient simplement au fait que, dès Platon et Aristote, est *philologos* l'amateur des lettres, tel justement Aulu-Gelle, 'antiquaire' du deuxième

9 Sur cette question, on consultera Collart, 1954, pp. 132-157. Taylor (1991, pp. 336 et 338; 1996, p. 9) défend après Collart l'idée que la dispute des analogistes et des anomalistes est fortement grossie par Varron pour les besoins de sa démonstration, thèse que je ne crois pas pouvoir partager sans nuance (j'ai l'intention de revenir ailleurs sur cette question).

10 A ce propos, et encore qu'il ne s'agisse pas, à proprement parler, d'un fait de nature sociolinguistique, il faut peut-être faire une exception pour la langue poétique, à quoi Varron réserve une place à part. Il est vrai aussi qu'une partie de ses remarques éparées sur les variations diatopiques peuvent être traduites en termes sociologiques (je pense en particulier à l'opposition qu'il établit entre la langue de Rome et celle des campagnes, notamment en *ling.* 5,97).

siècle de notre ère, que je prends comme représentant du courant puriste.¹¹ La seconde, c'est que les auteurs en question, qui ne jurent que par les textes anciens, doivent à tout moment évaluer la fidélité des manuscrits qu'ils consultent, les fautes de copie n'étant pas l'apanage des scribes médiévaux ou modernes; or le *b a ba* de la philologie, hier comme aujourd'hui, consiste justement dans l'établissement d'un texte aussi correct que possible.

Cette condition purement matérielle, qui, avant l'invention de l'imprimerie, grevait bien plus sérieusement encore qu'aujourd'hui la connaissance des textes, donne lieu à une forme élémentaire de variation et d'insécurité, qu'Aulu-Gelle signale expressément comme telle au moins dans trois de ses 120 notices où se lisent des observations d'ordre grammatical (sur 398 notices conservées de ses *Nuits attiques*)¹².

Ici aussi on peut utilement distinguer le point de vue diachronique du point de vue synchronique, encore que les informations que nous lisons chez Aulu-Gelle les confondent souvent.

2.1. L'homogénéité originelle de la langue devient, chez Aulu-Gelle comme chez ses pairs et chez les grammairiens, la pureté – admise par principe – de la langue d'autrefois, incarnée dans les textes des meilleurs auteurs classiques¹³. En certaines occasions, on croirait presque que les puristes aspiraient à figer la langue dans ce qu'ils considéraient comme son état de perfection passée. Malheureusement pour eux, l'usage change peu à peu – changement qu'ils tiennent en général pour une forme de décadence,

11 Il y a relativement peu de travaux consacrés à Aulu-Gelle. Holford-Strevens (1988, pp. 126-141, chapitre «The Latin Language») est, à ma connaissance, le seul auteur récent à s'être occupé un peu longuement des conceptions de notre antiquaire en matière de langue (il cite bien des exemples que j'allègue aussi, mais dans une perspective différente de la mienne).

12 Cf. notamment GELL. 18,5 (les manuscrits courants d'Ennius portent la leçon *quadrupes ecus* 'cheval quadrupède', mais le texte authentique doit être, selon Aulu-Gelle, *quadrupes eques* 'cavalier quadrupède', c'est-à-dire 'monté').

13 Dès la période alexandrine, les Grecs avaient constitué ainsi des canons d'auteurs, et pour certains auteurs, des recueils de leurs oeuvres majeures qui sont souvent à l'origine des corpus conservés; cette coutume a duré longtemps: par exemple les sept tragédies de Sophocle que nous avons en entier ont fait l'objet d'une telle édition eclectique qui date seulement du 4e ou du 5e siècle de notre ère (cf. *RE* III A 1080,67 - 1081,8 [von Blumenthal, 1927]).

notamment quand il s'agit de lexique et de syntaxe, bien moins quand il s'agit de phonologie et de morphologie¹⁴.

Concernant les changements phonologiques, quatre notices, dont l'une (GELL. 4,7) signale que le second *a* du nom *Hannibal* (aux cas obliques, tout au moins) était long dans la période archaïque, et qu'il est devenu bref dans la langue classique. Une autre n'est peut-être, au deuxième siècle, qu'orthographique (GELL. 10,11): le génitif singulier correct de *praecox* 'précoce' était *praecocis*, devenu à tort *praecoquis*. Les deux autres notices signalent des changements dans la place du ton: en 13,26 Aulu-Gelle nous dit même qu'on ferait rire de soi si l'on accentuait le vocatif de *Valerius* à l'ancienne, avec le ton haut sur le *a* (il faut en conclure que, de son temps, le vocatif et le génitif étaient tous deux *Vàléri*, avec le ton haut sur *e*).

Quatorze notices signalent des changements morphologiques entre le passé et le présent d'Aulu-Gelle. Deux exemples suffiront. L'un des textes (GELL. 6,9) rapporte que les verbes *poscere* 'demander', *mordere* 'mordre', *pungere* 'piquer', et d'autres, avaient, dans la langue archaïque, un parfait redoublé en *e* (*peposci*, *memordi*, *pepugi*), contrairement aux formes classiques (*poposci*, *momordi*, *pupugi*). Une autre (GELL. 13,21) cite des textes qui prouvent que *peccatum* 'faute' et *tributum* 'impôt' ont eu des formes de la 4^e déclinaison (*peccatus*, *tributus*), et que Cicéron a forgé le féminin exceptionnel *antistita* d'*antistes* (de la 3^e décl.)¹⁵.

Huit notices mentionnent au total une dizaine de changements syntaxiques; par exemple: la langue archaïque faisait de *futurum* une forme invariable en fonction d'infinitif futur du verbe *esse* 'être' (GELL. 1,7); la formule *opus est* 'il faut (une chose)' a pu se construire avec l'accusatif, plutôt que l'ablatif classique (GELL. 17,2,15)¹⁶; il a existé un participe intransitif *occasus* 'couché' (dit du soleil), de forme passive, sur un verbe intransitif, donc en principe exclu par le système latin, qui avait disparu à l'époque classique (GELL. 17,2,10)¹⁷.

14 «Gellius appeals to the uncorrupted language in use before Augustus» (Holford-Strevens, 1988, p. 127).

15 En fait, on trouve, à côté d'*antistes* au féminin, la forme *antistita* déjà chez Plaute (*Rud.* 624) et chez Accius (*trag.* 167), à qui Cicéron (*Verr.* II 4,99) l'a peut-être empruntée (cf. *ThLL* II 186,22s. [von Mess, 1901]).

16 '*Nihil sibi*' inquit '*divitias opus esse*'; *nos* '*divitiis*' dicimus «Il n'avait nullement besoin des richesses [à l'accusatif], dit-il (Manlius Capitolinus); nous, nous disons 'de richesses' [à l'ablatif]», citation du vieil annaliste Claudius Quadrigarius (frg. 26 *Peter*).

17 Les modernes confirment (cf. *ThLL* IX 2, 352,71s. [Baer, 1973]).

Du côté du lexique aussi, Aulu-Gelle mentionne tout aussi bien des changements de sens que des disparitions de mots. Sur dix-huit notices, donnant plus de vingt-trois exemples, six mentionnent des mots sortis de l'usage, tous les autres ayant changé de sens. Un seul exemple de chaque catégorie: le mot *bellarium*, qui désignait un type de service dans l'ordonnance des repas, n'existe plus (GELL. 13,11);¹⁸ le classique *deprecari* 'chercher à détourner par ses prières', est devenu, dans le peuple, un intensif de *precari*, signifiant 'supplier' (GELL. 10,11).¹⁹

2.2. Ce sont probablement les informations qu'Aulu-Gelle nous donne sur l'état de la langue de son temps qui sont les plus précieuses.

En premier lieu, on trouve chez lui une sensibilité explicite pour les symptômes qui annoncent un changement des plus importants en latin, je veux dire la perte de la valeur distinctive de la quantité vocalique²⁰. Sur sept notices, signalant une dizaine de cas, on le voit mentionner des quantités fautives pour sept mots. Ainsi, il dit (GELL. 7,15) avoir surpris, dans la bouche de deux de ses amis cultivés, aussi bien *quiesco* 'se reposer' avec *e* bref (quantité surprenante pour nous, mais correcte, semble-t-il, pour Aulu-Gelle) que *quiesco* avec le même *e* long que dans *stupesco* 'plonger dans la stupeur' etc., – verbes dérivés de thèmes en *e* long (*stupeo* 'être dans la stupeur' etc.); de même, il entend prononcer *actito* 'plaider souvent' avec *a* bref erroné (GELL. 9,6)²¹. *Mutatis mutandis*, Aulu-Gelle surprend de son temps ce que nous pouvons surprendre du nôtre chez certains locuteurs français, à savoir l'indistinction fréquente de l'opposition entre *é* et *è* en fin

18 Le *ThIL* II 1805,37s. (Sinko, 1905) montre que le mot était, en fait, revenu à la mode dès la fin du 1er siècle de notre ère.

19 La langue littéraire du 4e siècle ne connaît pratiquement plus que cet usage, déclaré vulgaire au 2e siècle (le *ThIL* V 1, 600, 1s. [Gudeman, 1911] montre que cette valeur a des antécédents classiques).

20 On a des exemples épigraphiques au 1er siècle déjà (inscriptions métriques de Pompéi, notamment *CIL* IV 5092 et 10024), mais Aulu-Gelle est, à ma connaissance, le premier auteur ancien qui enregistre – bien entendu sans en concevoir la portée à venir – le phénomène en question (Holford-Strevens (1988, pp. 133-134) ne tire aucune conclusion linguistique des remarques qu'il cite, sinon pour dire que l'usage a changé). Environ un siècle après lui, le grammairien Sacerdos dénonce expressément le barbarisme qui consiste à confondre la quantité des voyelles intérieures (*SACERDOS gramm.* VI 451,4-6) et finales (*ibid.*, 494,7-11) des mots dans la prononciation de son temps. Vers 425, enfin, Augustin constate que «les oreilles des gens d'Afrique ne distinguent pas la prononciation longue ou brève des voyelles» (*AvG. doctr. christ.* 4,24 *Afrae aures de correptione vocalium vel productione non iudicant*).

21 Le *a* du participe *actus* et de son dérivé le fréquentatif *actitare* était effectivement long quand la quantité des voyelles était pertinente.

de mot, et pas seulement entre le futur et le conditionnel à la première personne du singulier (qui n'a pas entendu nettement tel journaliste radiophonique dire qu'un navire Anglé a sombré?).

Au point de vue morphologique, les sept notices signalent surtout des variations libres, comme les accusatifs pluriels *urbes* et *urbis* 'villes' (GELL. 13,21), les adverbes *quartum* et *quarto* 'quatrièmement' autrefois pourtant distingués (GELL. 10,1)²², ou le genre indifféremment masculin ou féminin de *finis* 'fin, limite' (GELL. 13,21 encore). A lire le texte GELL. 14,5 on apprend que les grammairiens se disputaient à propos du vocatif des adjectifs en *-ius*: les uns préconisaient *egregie* 'remarquable', les autres (sur le modèle des substantifs, probablement) *egregi*. Le critère de choix, en cas de variation libre, c'est l'oreille, c'est-à-dire ce que nous appellerions le gout (13,21); en cela, Aulu-Gelle suit simplement l'enseignement de Cicéron, pour qui l'oreille devait même l'emporter sur la règle²³.

La syntaxe nous vaut cinq exemples pour quatre notices. Nous apprenons ainsi que *quoad vivet* 'tant qu'il vivra' est synonyme de *quoad morietur* 'jusqu'à ce qu'il meure' (GELL. 6,21), que la locution *die quarto* signifie aussi bien 'il y a trois jours' que 'dans trois jours' (GELL. 10,24), ou que, selon le sens qu'il faut donner à la phrase où la forme se présente, *subruptum erit* peut représenter un seul verbe – au futur antérieur passif, dirions-nous – ou deux verbes, c'est-à-dire le futur du verbe 'être' et le participe passif du verbe 'dérober' (GELL. 17,7)²⁴.

Sur plus de quinze notices relatives au lexique de son temps, je signalerai seulement ses remarques sur les deux valeurs, pour lui contradictoires (intensive ou augmentative et diminutive),²⁵ du préfixe *ve-* (GELL. 5,12; 16,5), ou la synonymie de *festinare* et *properare* '(se) hâter, accélérer',

22 Aulu-Gelle admet la distinction entre *quartum* 'pour la quatrième fois' et *quarto* 'en quatrième lieu', confondus déjà par Ovide.

23 CIC. *orat.* 159 *consule veritatem: reprehendet; refer ad auris: probabunt* «consulte la 'vérité' (la règle linguistique), elle se gendarmera; raporte-toi à ton oreille, elle approuvera» (il s'agit de la prononciation avec *i* long du préfixe *in-* devant *s* et *f*).

24 Cette observation (qu'Aulu-Gelle emprunte à Nigidius Figulus) dément les philologues modernes (p. ex. Taylor, 1991, pp. 336 et 339) qui assurent que les Latins, à la seule exception de Varron, n'avaient pas reconnu l'existence du futur antérieur (toujours confondu, il est vrai, chez les autres auteurs latins avec ce que nous appelons le subjonctif parfait): les exceptions sont au moins au nombre de trois (Varron, son contemporain Nigidius et Aulu-Gelle).

25 GELL. 5,12,10 *nam et augendae rei et minuendae ualet*; 16,5,5 '*ve*' *particula ... tum intentionem significat, tum minutionem*.

verbes qu'en revanche Caton distinguait (GELL. 16,14), et la remarque analogue concernant *vanus* 'vaniteux, inconstant' et *stolidus* 'stupide, niais' (GELL. 18,4).

Une de ces notices lexicales cite un fragment de Varron, avec une remarque qui se retrouve d'ailleurs encore dans les ouvrages conservés de cet auteur (VARRO *rust.* 1,2,1; cf. *ling.* 7,12): Varron, sur ses vieux jours, surprenait sur le vif un changement lexical: lui qui avait toujours appelé le bedeau *aeditumus*, on voudrait qu'il se plie désormais au nouvel usage et dise *aedituus* (cité par GELL. 12,10).

On ne trouve pas, chez Aulu-Gelle, de véritables observations sur des formes dialectales, par exemple compagnardes, comme Varron en a quelques-unes (ainsi VARRO *ling.* 5,97: on dit *hedus* à la campagne et *haedus* à Rome, pour le chevreau). Il citait toutefois un substantif utilisé en Afrique du nord, *cupso*, dont nous ignorons le sens (GELL. 8,13)²⁶. Sur la variation diatopique, Aulu-Gelle signale seulement que les noms des vents changent selon les régions (GELL. 2,22). On ne considérera pas comme des cas de variation la simple origine étrangère de tel ou tel mot (GELL. 15,30 sur *petorritum* 'char', d'origine gauloise, et sur *lancea* 'lance', d'origine espagnole, science empruntée à Varron)²⁷.

Il est plus disert sur les variations sociologiques. Presque toutes les notices sur les changements lexicaux mentionnent que le peuple prête aux mots des sens erronés. Au détour d'une notice (GELL. 20,11), nous apprenons qu'un certain P. Lavinius avait écrit un *de uerbis sordidis* «Sur l'argot (?)» inconnu par ailleurs²⁸. Commentant des passages tirés du premier livre des *Annales* de Q. Claudius Quadrigarius dans une notice déjà citée ici (17,2,21), Aulu-Gelle nous dit que *arrabo* 'arrhe' est un synonyme vulgaire de *pignus* 'gage' (probablement dans le sens du texte où Aulu-Gelle trouve

26 Comme le livre 8 est perdu, sauf les *capitula*, ce que l'auteur y disait de ce mot a disparu.

27 Il aurait pu trouver aussi l'information chez Quintilien (*inst.* 1,5,57), qui signale encore l'adjectif *gurdus* 'bête' comme équivalent vulgaire de *stolidus* 'stupide' venu d'Espagne (*ibid.*).

28 Aulu-Gelle est notre seule source pour ce grammairien, qu'on place ordinairement au 2^e siècle de notre ère. L'exemple unique repris par l'auteur est *sculna* (dont Lavinius, au témoignage d'Aulu-Gelle, dit qu'il figurait dans une oeuvre aujourd'hui perdue de Varron, et qui se lit plus tard chez Macrobe, *Sat.* 3,17,16), synonyme employé par le peuple (*vulgo*) au lieu du plus raffiné (*elegantius*) *sequester* 'arbitre, dépositaire' et que Lavinius rattachait étymologiquement, par l'intermédiaire de la forme supposée *seculna*, au verbe *sequi* 'suivre' auquel il rapporte aussi *sequester*. Il reste qu'il m'est difficile de croire qu'un mot utilisé par Varron ait été vraiment jugé *sordidum* 'bas, sale' par Aulu-Gelle!

le mot, c'est-à-dire pour désigner des otages, comme dans plusieurs passages de Tite-Live), et que *arra* est encore plus vulgaire²⁹. Au total, une dizaine de notices signalent la variation entre usage élevé et usage bas, tandis qu'une seule se rapporte à la langue technique, en l'occurrence celle de la vie militaire, dont l'auteur mentionne quelques verbe typiques, tels l'archaïque *copiari* 'se munir abondamment', déclaré expressément *verbum castrense* 'mot militaire', ou *lignari* 'faire provision de bois', *aquari* 'faire provision d'eau', etc. (17,2,9).

Rappelons que la rhétorique avait codifié depuis longtemps les niveaux de styles, avec leurs variations lexicales et syntaxiques bien déterminées³⁰. L'enseignement scolaire a suivi: il arrivera un temps où les grammairiens pourront dire que telle formule est une licence poétique chez un auteur classique, mais est un barbarisme chez vous et moi³¹.

L'excès de purisme est néanmoins condamnable; Aulu-Gelle n'est pas un intégriste de l'antiquité linguistique³². Ainsi, on le voit réprimander un jeune homme qui parle tellement à l'ancienne qu'il en est incompréhensible; car ceux qui s'exprimaient ainsi au début de l'histoire de Rome ne parlaient pas comme les premiers habitants de l'Italie, mais ils se servaient des mots de leur temps; de même, ce jeune homme peut vivre à l'ancienne, si cela lui chante, mais il doit se servir de la langue présente (GELL. 1,10).

Quand il cite une foule de mots inventés par les poètes archaïques (dans une demi-douzaine de notices), il lui arrive de critiquer l'auteur pour avoir créé des formes peu respectueuses des règles ordinaires; ainsi, le mimographe Laberius est cité pour sa néologie débridée, lui qui appelle le

29 C'est le seul exemple que je puisse citer dans lequel un auteur s'exprime en supposant une échelle lexicale comprenant deux degrés vulgaires à côté du degré ordinaire (la théorie rhétorique des trois niveaux de style peut avoir influencé la remarque d'Aulu-Gelle). Dans la langue juridique, *arrabo* (mot d'origine sémitique) ou sa forme abrégée *arra* désignent spécifiquement un gage financier, même si l'on peut en trouver des emplois métaphoriques hors de la sphère économique.

30 La *Rhétorique à Herennius*, de la première moitié du 1er siècle avant J.-C., donne des exemples très éclairants des trois niveaux de style (RHET. Her. 4,12-14).

31 Cf. Consent. *gramm.* V 387, 21-24 *metaplasmsus vel ob similitudinem lectionis aut veteris consuetudinis a doctis fit scienter, barbarismus vero ab imprudentibus nulla aut veterum aut consuetudinis auctoritate perspecta assumitur* «le métaplasme est produit sciemment par les gens instruits, par exemple sur le modèle d'un texte ou d'un usage ancien, tandis que le barbarisme est commis par des ignorants qui ne considèrent aucune autorité, que ce soit celle des anciens (auteurs) ou celle de l'usage» (cf. Lambert, 1908, p. 214 «Le métaplasme est le barbarisme des poètes»).

32 Malgré son gout pour l'archaïsme, «this does not mean that Gellius either practiced or preached a wholesale return to ancient usage» (Holford-Strevens, 1988, 132).

voleur *manuarius*,³³ qui dit *elutriare* 'débousser' pour 'laver'³⁴ et *lavandaria* (au neutre pluriel) pour 'linge à laver' (GELL. 16,7)³⁵. Ailleurs, en revanche, il admet sans trop de difficulté les créations poétiques, pourvu qu'elles se recommandent à lui par leur antiquité même, tels les cinq mots (sur six vers cités) de Furius d'Antium qu'il cite en 18,11 (*lutescere* 'se transformer en boue', *noctescere* 'se faire nuit', etc.); lui-même toutefois hésite et considère comme inadmissibles des mots qui seraient certes potentiellement latins, mais non encore entrés dans l'usage, dont il faudrait se servir, par exemple, pour traduire du grec (cf. GELL. 11,16)³⁶.

3. Conclusion

Sans même fouiller toute la littérature latine, on trouve aisément des textes qui prouvent que les Anciens étaient sensibles à bien des formes de la variation linguistique, conçue le plus souvent comme une atteinte à la perfection, que cette dernière soit conçue comme originelle et mythique ou comme classique et littéraire.

Sauf chez les épicuriens, pour les philosophes du langage (tel Varron) le modèle est en somme celui de l'âge d'or, suivi de la décadence historique; ce modèle épistémologique est très fréquent dans l'Antiquité, comme on sait (il suffit de penser à la théorie des quatre âges). Pour la philologie,

-
- 33 Dérivé désignant celui qui fait profession de sa main; Laberius disait aussi *manuari* 'jouer de la main', pour 'voler'.
- 34 Il est possible que Laberius ait fait un composé mi-latin, mi-grec (explication du dictionnaire de Gaffiot, par *ex-* et *loutrion* 'eau sale d'un bain'), mais on admet maintenant (révision du dictionnaire par P. Flobert) qu'il jouait aussi sur *lutum* 'boue', dont il invente ou reprend au peuple un dérivé fantaisiste (que je tente de rendre dans mon interprétation du verbe); toutefois, pour le *ThlL* (V 2, 436,24s. [Krohn, 1933]), ce verbe, dont on connaît quelques exemples postérieurs, est rapporté à *eluere* 'ôter en lavant, rincer', à *lavare* 'laver' et à *lotor* (variante *lutor*) 'laveur, blanchisseur', mais la formation est de toute manière irrégulière.
- 35 *Laberius verba pleraque licentius petulantiusque finxit* «Laberius inventa une majorité de mots en prenant trop de liberté et d'une manière trop irrévérentieuse» (rubrique du chapitre 16,7).
- 36 Pour traduire le grec *polupragmosunè* 'fait de s'occuper de beaucoup de choses', il considère comme insuffisant le néologisme *negotiositas* 'accaparement par les affaires' (Gaffiot) et renonce à forger un mot composé latin – qu'on doit supposer être **multinegotius* – parce qu'il serait éminemment choquant (11,16,4 *insigniter asperum absurdumque*); en 16,8 Aulu-Gelle mentionne les termes *profatum* et *proloquium* tentés en latin pour rendre le grec *axiôma* 'proposition' en logique, puis il mentionne les adjectifs *adiunctus* et *conexus* traduisant le grec *sunèmmenos*, désignant la réunion de deux propositions (l'exemple qu'il donne est du type 'si *p* alors *q*'), etc.

l'âge d'or est le classicisme; sur une tonalité plus frivole, le modèle est pourtant foncièrement le même: tout est soumis à la loi de la dégradation progressive.

L'établissement de l'idéal, du côté des philosophes du langage, se fait au nom d'une théorie de la régularité parfaite, ou analogie, projetée sur l'origine supposée iconique. Du côté des philologues, l'idéal se décrète au nom de l'autorité; en ce sens, c'est un deuxième modèle idéologique qui s'impose, celui de l'autorité, justement³⁷. Je crois cependant qu'on peut trouver jusque chez Varron des traces de ce modèle³⁸, très présent aussi dans toute l'Antiquité et même ravivé par le christianisme (pour qui les Écritures sont la source indubitable de la vérité).

Si Varron va jusqu'à envisager une authentique politique linguistique pour tenter de corriger les défauts que le temps a produits³⁹, la position philologique recourt essentiellement à la culture, à la formation scolaire, pour maintenir aussi pur que possible son idéal classique⁴⁰. Le temps aidant, la distance entre la langue ainsi apprise et la langue parlée réelle se fait si grande que la compréhension n'est plus garantie. L'anecdote du jeune homme baragouinant comme aux siècles passés est là pour prouver qu'au fond Aulu-Gelle était bien conscient des inconvénients du conservatisme linguistique à tous crins. Et s'il en faut une preuve supplémentaire, voici la première phrase de GELL. 13,30:

On peut remarquer que la plupart des mots latins se sont éloignés de la signification qu'ils avaient en naissant, pour en prendre une nouvelle, soit très différente soit toute voisine, et

37 Ce modèle est alexandrin et littéraire: le poète Callimaque avait pour devise de ne rien écrire qui ne fût attesté. Pour le rôle de l'*auctoritas* chez Aulu-Gelle, cf. Holford-Strevens, 1988, p. 130 («the highest principle in Gellius' eye») et *passim*.

38 Les étymologies à la mode stoïcienne (issues d'une interprétation sans doute trop sérieuse du *Cratyle* de Platon, elle-même fondée sur le principe d'autorité) ne peuvent en général pas s'imposer par leur évidence linguistique, elles ne peuvent donc se recommander que de l'autorité de qui les propose (j'ai tenté cette explication dans mon article de 1991).

39 Cf. VARRO *ling.* 9,16 et le commentaire que j'en donne dans mon article de 1998 (1999).

40 Je ne veux pas dire par là qu'Aulu-Gelle, que j'ai retenu comme exemple éclatant de la position philologique, ait l'esprit grammairien, bien au contraire (cf. Holford-Strevens, 1988, p. 126, «Gellius ... despises professional *grammatici* both intellectually and socially»). Ce dédain va parfois si loin qu'Aulu-Gelle se trompe au moins une fois de manière flagrante dans une de ses interprétations: à propos de LVCR. 2,1153-1154 *haut ... mortalia saecla superne / aurea de caelo demisit funis in arva* «ce n'est pas d'en haut une corde qui fit descendre les êtres mortels du ciel sur les emblavures d'or», il prétend, évidemment à tort, que l'épithète *aurea* qualifie *funis* 'corde' (par là exceptionnellement du féminin, à son avis), alors que l'expression *aurea arva* désigne bien entendu la terre à l'époque de l'âge d'or (GELL. 13,31,31).

que cet éloignement a été produit par la coutume et par l'ignorance des hommes qui emploient à tort et à travers des mots dont ils n'ont pas appris de quelle nature ils sont⁴¹.

Près de deux siècles et demi plus tard, Augustin devra en prendre son parti; quoique formé à la culture la plus classique, dans ses sermons d'évêque au bon peuple d'Hippone il devra recourir à la langue que ses ouailles pouvaient seule comprendre, celle de son temps⁴². C'est pourquoi il expliquera un jour qu'il préfère dire vulgairement *ossum* 'os' plutôt que correctement *os*, avec un *o* jadis bref qui ne se distinguait plus de l'*o* jadis long du mot *os* 'visage'⁴³.

Bibliographie

Les textes anciens sont cités selon les conventions usuelles de la philologie.

Gaffiot, Félix. *Dictionnaire illustré latin-français*. Paris: Hachette, 1924.

Gaffiot, Félix. *Le Grand Gaffiot. Dictionnaire latin-français*. Nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de Pierre Flobert. Paris: Hachette, 2000.

CIL = *Corpus inscriptionum Latinarum*. Berlin, 1863—

RE = *Realencyclopädie der Altertumswissenschaft* [Pauly-Wyssowa]. Stuttgart (puis München) 1893-1980 [une grande partie des volumes a été reproduite par Druckenmüller à Munich].

ThL = *Thesaurus linguae Latinae*. München, 1900—.

Amacker, R. (1990). L'argumentation pragmatique chez Priscien: 'personne' et 'délixis'. *Historiographia Linguistica*, 17, 269-291.

— (1991). [1992]. Science et conscience de la langue dans l'étymologie varronienne. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 45, 21-49.

— (1998). [1999]. Le rôle du sujet parlant dans le *de lingua Latina* de Varron. In Actes du colloque «Epistémologie historique de la linguistique» (Sion, 4-5 septembre 1997), *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 51, 39-61.

— (à paraître). Varron, Lucrèce, Augustin: aspects de la philosophie du langage à Rome. In *Les origines du langage: mythes, théories, poétiques, fictions*, Actes du colloque international (Genève, 8-9 décembre 2000). *Le Genre humain* (livraison de 2002?).

41 *Animadvertere est pleraque verborum Latinorum ex ea significatione, in qua nata sunt, decessisse vel in aliam longe vel in proximam, eamque decessionem factam esse consuetudine et inscitia temere dicentium, quae, cuimodi sint, non didicerint.*

42 Son motto, en la matière, était qu'il valait mieux être repris par les grammairiens plutôt qu'être incompris des gens (AVG. *enarr. in psalm. 138,20 melius est reprehendant nos grammatici quam non intellegant populi*).

43 AVG. *doctr. christ. 4,24 cur pietatis doctorem pigeat, imperitis loquentem, 'ossum' potius quam 'os' dicere, ne ista syllaba non ab eo quod sunt 'ossa', sed ab eo quod sunt 'ora', intellegatur* «pourquoi le maître de piété se gênerait-il de dire, en parlant à des ignorants, *ossum* plutôt qu'*os*, s'il veut éviter de voir cette syllabe *os* comprise, non pas comme forme du mot dont le pluriel est *ossa* 'os', mais comme forme du mot dont le pluriel est *ora* 'bouche' ?».

- Collart, J. (1954). *Varron, grammairien latin*. Paris: Les Belles Lettres.
- Herbermann, C.P. (1991). Antike Etymologie. In P. Schmitter (Hrsg.), *Sprachtheorien der abendländischen Antike*. (pp. 353-376). Tübingen: G. Narr [= Geschichte der Sprachtheorie 2].
- Holford-Strevens, L. (1988). *Aulus Gellius*. London: Duckworth & Co.
- Hossenfelder, M. (1991). Epikureer. In P. Schmitter (Hrsg.), *Sprachtheorien der abendländischen Antike*. (pp. 217-237). Tübingen: G. Narr [= Geschichte der Sprachtheorie 2].
- Taylor, D. J. (1975). *Declinatio: A Study of the Linguistic Theory of Marcus Terentius Varro*. Amsterdam: J. Benjamins.
- (1991). Roman Language Science. In P. Schmitter (Hrsg.), *Sprachtheorien der abendländischen Antike*. (pp. 334-352). Tübingen: G. Narr [= Geschichte der Sprachtheorie 2].
- (1996). *Varro – De Lingua Latina X. A new critical text and English translation with prolegomena and commentary*. Amsterdam & Philadelphia: J. Benjamins.

L'unilinguisme français contre le changement sociolinguistique

Henri BOYER

Université Paul-Valéry, Montpellier III¹

To begin with, we shall describe the french unilingual, also seen as a sociolinguistic ideology, in its varieties, especially since the french Revolution: an ideology based on few representations that are both inner and outer linguistic.

Then, we shall observe the attitude of the unilingual in the collective epilinguistic field of experiment. One discourse in particular is being analyzed: it is the debate on the Internet about the signature by France of the european charter on regional or minor languages. As such it is a testimony of the permanency of a dominant linguistic market in which the unilingual goes on fighting any important sociolinguistic change upon the territory of the national language.

On sait que la politique linguistique (explicite ou implicite) de l'État français, d'abord monarchique, puis républicain, a été décisive dans l'évolution des conflits diglossiques (Gardy & Lafont, 1981; Boyer, 1986; Kremnitz, 1987) qu'ont eu à subir les langues historiques de France. Cette politique linguistique (le singulier, surement discutable, est utilisé pour pointer une incontestable continuité) s'est fondée sur un *dispositif représentationnel* de l'ordre de l'*idéologie* (sociolinguistique)²: une idéologie qui s'est épanouie tout au long de la construction de l'Etat-Nation français et qui, en matière

1 ARSer/DIPRALANG, rte de Mende, F-34199 Montpellier cx 5.

2 L'«idéologie» est entendue ici comme un corps (plus ou moins) fermé de *représentations partagées* (dans le cas qui nous intéresse de *représentations intra et interlinguistiques*), mobilisé à des fins plus ou moins ostensiblement politiques et/ou de manipulation des esprits (Boyer, 1998, p. 10). Pour moi, les *représentations partagées* (plus ou moins stéréotypées), qu'elles participent ou non d'une *construction idéologique*, sont les constituants fondamentaux de l'*imaginaire communautaire*. Hiérarchiquement (voir Rouquette & Rateau, 1998), elles coiffent les *attitudes*, à vocation factitive, qu'elles inspirent et qui sont autant d'instructions comportementales (largement inconscientes) qui se traduisent par des *opinions* (susceptibles d'être énoncées) et par des *pratiques verbales et non-verbales*. Pour prendre un exemple qui concerne la réflexion dont il est fait ici état, la représentation puriste de la langue composante, on le verra, d'une idéologie sociolinguistique baptisée *unilinguisme*, est à l'origine d'une attitude appelée après Labov «insécurité linguistique» qui peut se traduire par un discours épilinguistique (ex: «En bon français, on ne dit pas... mais...») qui exprime une certaine opinion sur l'usage de la langue, et une surenchère normative en discours (du point de vue phonétique ou/et grammatical et/ou lexical) appelée «hypercorrection».

glottopolitique, a développé une quête sans faille de l'*unilinguisme*. Cette quête présente deux aspects solidaires, que l'on peut résumer par la formule: pas de concurrence (pour la langue *nationale*), pas de déviance (par rapport à l'usage *légitime*).

L'unilinguisme, un dispositif représentationnel réducteur

Pas de concurrence: la traduction de l'unilinguisme ici, c'est bien entendu l'*unification linguistique du territoire*, qui coïncide avec l'histoire sociolinguistique de la France et qui se confond avec la construction de l'État national commencée sous la Monarchie (dès ses débuts), mais accélérée à partir de la Révolution.

Cette histoire, c'est l'histoire d'une *domination linguistique* qui a connu plusieurs phases, depuis un état de plurilinguisme effectif jusqu'à un état contemporain de quasi-monolinguisme, en passant par divers stades de la *diglossie* (ou plus exactement de *diglossies*, si l'on prend en considération la pluralité des conflits ouverts entre le français et l'ensemble des langues concurrentes).

Si ce processus d'unification linguistique a tendu à promouvoir durant l'Ancien Régime la langue du Roi comme unique langue administrative de l'État monarchique, il a imposé à partir de la Révolution la langue française comme seule langue *nationale*. Cette imposition n'a pourtant trouvé son expression juridique la plus claire que dans les dernières années du XXe siècle, avec cette inscription dans la Constitution française, à l'occasion de la révision de 1992 (motivée par la ratification du traité de Maastricht): «La langue de la République est le français». Cet énoncé, qui est désormais l'article 2 de ladite Constitution serait pour certains lourd de contraintes glottopolitiques: il semble faire problème pour la ratification de la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*³.

C'est bien la Révolution française qui est le moment-clé de la *légitimation* d'une unification linguistique en faveur du français (Schlieben-Lange, 1996), même si l'ambition de certains révolutionnaires en la matière ne se concrétisera qu'un siècle plus tard avec la mise en œuvre par la Troisième République d'une politique de francisation conduite par l'École publique gratuite, obligatoire et laïque.

3 Durant le débat à propos de la révision constitutionnelle, la majorité des parlementaires réunis en Congrès ont rejeté un amendement clairement anti-jacobin mais somme toute modéré, qui proposait d'ajouter à la phrase «La langue de la République est le français» l'énoncé: «dans le respect des langues et cultures régionales et territoriales de France».

Pas de déviance. Il s'agit de l'autre face de l'unilinguisme français, complémentaire de la lutte permanente pour l'unification linguistique du territoire: l'obsession de l'*uniformisation de l'usage de la langue*, par le respect scrupuleux d'une norme unique, du Bon Usage. Et du reste, ce n'est sûrement pas un hasard si l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) est édictée durant les débuts de ce qu'on considère comme la période de *standardisation* de la langue française, que D. Trudeau (Trudeau, 1992) fait aller de 1529 (date de la publication de *Champ Fleury* de Geoffroy Tory) à 1647 (date de la publication des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas). C'est donc en France la période où s'opère le processus sociolinguistique que S. Auroux appelle *grammatisation*, «processus qui conduit à *décrire* et à *outiller* une langue sur la base de deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique: la grammaire et le dictionnaire» (Auroux, dir., 1992, p. 28).

Ce processus sociolinguistique-culturel fondateur s'est développé en France de manière très particulière. On peut dire pour aller vite que la *grammatisation* a subi dans ce cas une dérive: au lieu d'installer des normes grammaticales, lexicales, orthographiques... *ouvertes*, indispensables à la maturité de la *communauté linguistique* (Labov, 1976), on a sacralisé *une* norme du français, on a idéalisé *un* usage puriste de la langue, on a institutionnalisé – et donc solidifié – *le* Bon Usage, et ce, bien entendu, en phase avec la confirmation d'une tendance profonde à l'unification linguistique du territoire en faveur du français (dont il vient d'être question plus haut).

Il est clair que *le* français et son unique usage *légitime* ont conjointement partie liée à l'Etat, dès son entrée dans l'époque moderne. L'unification politico-administrative de la France s'est incontestablement appuyée sur *une seule* langue *uniformisée* et ce n'est pas un hasard si l'Académie française a été créée par Richelieu en 1635; c'est précisément au XVII^e siècle, âge d'or de l'Etat monarchique absolutiste, qu'on observe ce phénomène singulier de «verrouillage» de la *grammatisation*: un idéal de langue (très circonscrit du point de vue sociologique) tend à se fossiliser et on voit s'installer une célébration officielle de la langue française (Decrosse, 1986) Dès lors tout ce qui va apparaître comme une menace contre la perfection de la langue sera *a priori* refusé, stigmatisé.

Ce *fétichisme de la langue*, dénoncé par Bourdieu & Boltanski (1975), installé durablement dans l'imaginaire collectif des Français (un authentique *Sur-Moi* sociolinguistique) est le produit d'une *construction idéologique* nommée ici *unilinguisme*. On peut considérer, à la suite de ce qui vient d'être observé, qu'elle est constituée de quelques *représen-*

tations inter et intralinguistiques partagées, parfaitement solidaires (Boyer, 1990 et 1998; voir également Decrosse, 1986; Eloy, 1993; Gardy & Lafont, 1981; Houdebine, 1994; Knecht, 1993; Leeman-Bouix, 1994; Maingueneau, 1979; Martinet, 1969), qui peuvent être ainsi identifiées:

- une représentation hiérarchique des langues historiques, selon laquelle seules certaines langues (le français en tout premier lieu) seraient dotées d'un «génie» et auraient plus que d'autres le droit d'être utilisées sans limitation d'espace ni de domaine et auraient donc vocation à «l'universalité». Bien entendu, selon cette représentation, *langue* s'oppose à *dialecte*, la plus basse des «conditions» (linguistiques) étant en France le *patois*, (c'est-à-dire en fait une non-langue);
- une représentation politico-administrative de la *langue*, qui, pour ce qui concerne le français, confond langue «nationale» et langue «officielle», ne tolère qu'un autre statut (d'une classe politico-administrative inférieure), celui de langue «régionale» (voire «locale») et qui a obtenu récemment une légitimation constitutionnelle avec le fameux énoncé de 1992 dont il a été question: «*La langue de la République est le français*» (c'est moi qui souligne);
- une représentation élitiste (fantasmée) de *la langue*: *LE* français, qui considère que l'état de perfection (et de beauté) qu'aurait atteint cette même langue ne cesserait de se dégrader. D'où l'obsession puriste d'un «bon usage» (de nature profondément scripturale) qui vise à exclure la variation / l'hétérogénéité (pourtant inhérentes à une activité linguistique collective normale) sous diverses désignations stigmatisantes: «charabia», «petit nègre»... ou à les juguler par rejet à la périphérie à l'aide d'une opération de repérage-codification. *La langue* est ainsi posée comme idéalement immuable, inaltérable, indépendante pour ainsi dire de la communauté d'usagers, et son intégrité est sans cesse menacée *de l'intérieur* par ces usagers (certains? la plupart? de plus en plus? les jeunes surtout?) et aussi *de l'extérieur* (par les emprunts, par exemple: dans la dernière période les emprunts à l'angloaméricain).

Le dispositif représentationnel ainsi décrit (dispositif minimal auquel peuvent s'intégrer d'autres représentations «associées») constitue une *idéologie* dont la vocation a été / est de promouvoir l'unilinguisme dans ses deux orientations solidaires: *interlinguistique* et *intralinguistique*. Deux faits sociolinguistiques récents semblent venir cependant contrarier la quête jusque là sans faille de l'*unilinguisme*, sous ces deux orientations.

Tout d'abord, une dissidence *intralinguistique*: celle des jeunes des périphéries urbaines (plus particulièrement de la région parisienne), la plupart

nés dans des familles d'immigrés (d'origine maghrébine bien souvent), et qui sont en train de maltraiter avec virtuosité et systématisme les normes du français (phonétiques, grammaticales mais surtout lexématiques...), en particulier avec l'utilisation de procédés argotiques anciens ou plus récents: le *verlan* en premier lieu (Bachmann & Basier, 1984; Méla, 1991; Boyer, coord., 1997).

Deuxième fait, de nature *interlinguistique*: le *Rapport Poignant*, remis au Premier Ministre, le 1er juillet 1998, sur les «Langues et Cultures régionales», qui proposait à Lionel Jospin de signer enfin la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*⁴.

L'unilinguisme en discours

Des *opinions* suscitées sur Internet⁵ (prés de 400 interventions) à la suite de la signature de la *Charte* témoignent largement d'*attitudes* contradictoires en la matière (selon que l'unilinguisme est revendiqué, combattu ou simplement agissant).

La question posée, invitant à réagir «A chaud!» était du reste en elle-même une invitation à la polémique: «Selon vous la promotion des langues régionales dans la vie de tous les jours met-elle en danger la langue française, et avec elle la République?». Cette question était précédée, sur le site Régions de France Telecom, du texte «informatif» suivant:

La France accepte le plurilinguisme

La France vient finalement de signer la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Cette charte, qui reconnaît comme patrimoine culturel les langues parlées dans le pays, a été adoptée en 1992. Mais la France ne voulait pas la signer la jugeant contraire à sa Constitution, qui affirme que «le français est la langue de la République». Désormais, il reste à établir la liste des langues régionales qui bénéficieront de la protection de la charte. Un rapport vient de recenser 75 langues parlées sur tout le territoire (dont une cinquantaine dans les DOM-TOM)... Reste aussi la ratification de la charte par le Parlement...

L'ensemble des intervenants accepte de répondre plus ou moins directement à la question posée et de prendre part à un débat où l'argumentation n'a que très rarement sa place. Ainsi, ils sont nombreux à approuver la

4 Il est clair que cette nouvelle attitude glottopolitique est due à des pressions internationales, et surtout européennes, et aux actions militantes. Elle est peut-être due également à une certaine stratégie de recherche de crédibilité et de légitimité pour une politique linguistique internationale du français (en particulier pour ce qui concerne la francophonie) à laquelle beaucoup reprochaient ses contradictions.

5 Site Régions de France Telecom (Wanadoo):
<http://www.wanadoo.fr/themes/bin/rubrique.cgi?t=regions>

signature de la Charte, à ne voir dans la promotion des langues régionales aucun danger pour le français ou la République, et à s'opposer aux discours produits par les «jacobins» et autres «franchouillards».

Dans la majorité des cas, il y a dans le «camp des approbateurs» l'évocation d'un contentieux, celui-là même que le Rapport Poignant reconnaît et vise à neutraliser, une évocation qui n'oublie pas la violence (au moins *symbolique*) qu'ont dû subir à l'école de la République les usagers des «patois»:

Mais ce qui m'intéresse plus particulièrement dans le corpus dont il est question ici, ce sont les interventions qui, répondant positivement à la question posée, déclinent selon diverses modalités les composants des représentations qui constituent le dispositif qui a nourri (et continue de nourrir) l'unilinguisme. J'en reproduis ci-après (très fidèlement) quelques-unes, dont certaines qui cumulent des traits appartenant à deux voire trois des représentations de base que j'ai caractérisées plus haut:

le déclin français..., de Tourné - vendredi 7 mai 1999

L'unité d'un pays, c'est d'abord une langue parlée et comprise par l'ensemble de ses habitants. Demain comment se comprendront entre eux les Basques, Alsaciens, Occitans, Bretons, Catalans, Corses etc...dans un état désunis. Autant tracer des frontières et se séparer. La France s'est constituée avec la langue française, le régionalisme conduira au séparatisme et détruira toute unité. Non à l'aventurisme de nos élites bien pensantes. Je veux pouvoir encore parler Français de Strasbourg à Bordeaux

aucun risque, de william - samedi 8 mai 1999

Le français est déjà une langue moribonde! Du ministre de l'éducation nationale qui ne sait pas faire la différence entre genre et sexe à l'écrasante domination de l'«anglais», tout concourt à la disparition de la langue française. Une langue c'est effectivement l'expression d'une culture et la culture française est si malade que l'espoir de sa survivance est quasi nul! Alors les langues régionales!!! Ceci dit, une langue unique, qui permet de se comprendre au lieu de se battre quel beau rêve!

Attention Nation en danger, de sylvain issalys - samedi 8 mai 1999

La langue n'est pas une mode, il s'agit d'un véhicule de communication. La langue est également relative au concept de nation. Pouvons-nous imaginer deux personnes de même nationalité et incapables d'échanger leurs idées. Le consensus national n'a plus de sens de ce fait. Que dire de la volonté de vivre ensemble si nous ne nous comprenons pas. L'Etat et ses Institutions sont mises à mal par l'actualité, la «famille» génère de moins en moins d'enfants et dure de moins en moins longtemps. Que reste t-il de stable dans notre Société? Quel est l'objectif poursuivi à moyen et long terme d'une telle décision?

Une seule langue, de Stephane - dimanche 9 mai 1999

La France est une République unie basée entre autres depuis le traité de Villers-Coteret sur le Français obligatoire pour tous. Oui pour les langues régionales et la «culture locale» comme patrimoine (encore que... quelle proportion de bretons parle encore le breton???) mais non pour des langues locales situées en parité avec le Français. La langue est un

facteur d'union d'un pays. Encourager les particularismes ne peut que nuire à cette cohésion.

Langues régionales, de Philippe VAN WELDEN - dimanche 9 mai 1999

Le français doit rester la seule langue officielle en France pour une raison évidente de cohésion nationale. Il suffit de voir ce qui se passe en ex-yougoslavie pour comprendre que ce serait vite la pagaille en France. Je me souviens qu'étant militaire à Strasbourg, je n'appréciais guère qu'on parle alsacien en ma présence. Je trouvais cela parfaitement discourtois. Il ne viendrait même pas à l'idée de parler Néerlandais (j'habite les Flandres françaises) en présence de personnes ignorant cette langue. Les langues régionales doivent rester ce qu'elles sont actuellement des dialectes locaux.

...de ETIENNE - dimanche 9 mai 1999

Je suis opposé à ce qui me paraît être une atteinte à l'idée de nation et un recul de la langue française. L'existence d'une langue commune est un des critères qui fondent l'idée de nation. Multiplier les langues officielles, c'est porter atteinte à un bien commun, la langue française, qui contribue au sentiment d'appartenance à une même nation. C'est aussi menacer la langue française, déjà malmenée et partout en recul. Le bilinguisme parfait n'existe pas, ou pas durablement. La maîtrise d'une langue l'emporte inévitablement à un moment donné sur l'autre. Le risque existe donc d'aboutir sur notre territoire à des régions qui avant tout soucieuses de leurs traditions, de leur langue régionale, finiront par ne plus se sentir partie intégrante de la nation française et dans lesquelles le français ne sera plus pratiqué que comme 2ème langue, avec le même résultat que celui que l'on connaît en France quant à la maîtrise d'une 2ème langue, qu'il s'agisse de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol ou de n'importe quelle autre.

Le florilège pourrait être beaucoup plus riche: il se voulait juste assez diversifié pour mettre en évidence la convergence des composants représentationnels de l'*unilinguisme*. On laissera cependant le mot de la fin à cette intervention qui, tout en approuvant la signature, opère un déplacement du danger auquel serait exposée la langue française, manifeste une adhésion à peine nuancée à la représentation politico-administrative bien française des langues en présence et ne peut s'empêcher de justifier le «français normatif enseigné à l'école»: *unilinguisme*, quand tu nous tiens...:

Ô France, pays frileux!, de Christian TALIN - samedi 8 mai 1999

A mon avis, le régionalisme linguistique ne présente aucun danger menaçant notre patrimoine culturel, au contraire: apprendre une autre langue permet de s'ancrer dans son «pays», sans porter préjudice à la langue nationale - langue de l'école et langue toujours vivante! En effet, au lieu de l'impérialisme linguistique américain, les langues régionales (dans leur richesse) peuvent apporter les mots manquants, les tournures du terroir à la langue française ainsi enrichie de l'intérieur. Cette langue qui a été hypernormalisée au XIXe siècle - l'orthographe était fort incertaine jusqu'au deux tiers du XVIIIe siècle - et, par conséquent, est une langue abstraite, frileuse, coupée de tous ses particularismes régionaux (voir le français normatif enseigné à l'école, MAIS ceci est nécessaire, bien entendu). C'est certainement du jacobinisme mal placé et une «paranoïa» sans objet que de voir un quelconque danger. En revanche, la mainmise (délirante) de l'américain, langue qui ne se retient plus sur la planète, est LE danger: même grammaire simplifiée et même orthographe minimale; bref, le «pidgin English» généralisé est pitoyable: mêmes

sons, mêmes normes de raison, bref l'Europe de l'Ouest caniche des Etats-Unis, voilà LE vrai danger d'aliénation linguistique... qui suit, c'est une vérité première, l'aliénation économique et politique.

On doit donc considérer que le dispositif représentationnel dont il a été question tout au long de cette contribution, demeure encore bien prégnant et opérationnel, si l'on peut dire, dans l'imaginaire linguistique hexagonal. Il est encore (pour longtemps?) le plus sûr rempart contre toute velléité de changement sociolinguistique, sinon en rupture avec l'héritage idéologique du moins quelque peu conséquent: il n'admet que des licences périphériques donc plus ou moins marginales... mais dument contrôlées par le Centre, ou des pratiques symboliques (officielles ou militantes). Et encore!⁶.

Ainsi pour ce qui concerne la «langue des cités», les médias (écrits essentiellement) se sont chargés d'un abondant «cadrage» à vocation pédagogique proclamée (Boyer, 1994). Pour ce qui concerne la reconnaissance républicaine, tardive certes, mais affirmée très officiellement dans le *Rapport Poignant* (Poignant, 1998), des langues dites «régionales», on peut se demander si les retombées pratiques de cet acte hautement symbolique ne seront pas hypothéquées par la générosité de la confrontation de «ce que la linguistique sait des langues effectivement parlées sur le territoire de la République avec les principes, notions et critères énoncés par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires», confrontation proposée par B. Cerquiglini, Directeur de l'INALF, dans un *Rapport adressé*

6 Voir la polémique qui a duré deux ans (1989-1991) et qui s'est achevée avec l'échec d'un essai, émanant des autorités compétentes (Conseil Supérieur de la Langue Française, Académie française et Gouvernement) non pas de *réformer* en profondeur (le mot *réforme* fut considéré comme tabou, dès le début) l'orthographe française, mais simplement de *rectifier* un certain nombre d'anomalies et d'incohérences de notre système orthographique (qui comporte, on le sait, de nombreux cas de graphèmes a-fonctionnels). Il s'agissait, par exemple, de clarifier l'usage des traits d'union dans les mots composés, de supprimer certains accents circonflexes totalement inutiles et d'unifier morphologiquement certains paradigmes lexicaux (ex: *bonhomme / bonhomie*).

Ceux qu'on pourrait qualifier d'*intégristes de la langue* se manifestèrent de manière spectaculaire dans les médias (Journal Télévisé y compris) créant à cette occasion plusieurs associations de défense du *statu quo* orthographique.

Résultat: les «rectifications», objectivement utiles et appuyées par les autres francophones (voir par exemple Matthey, 1996), furent présentées en fin de compte comme de simples «recommandations», laissant la liberté de choix aux usagers si bien qu'en 1991, les responsables des principaux dictionnaires renoncèrent à proposer dans leurs nouvelles éditions les graphies «recommandées», même à titre de variantes (Arrivé, 1993).

au Ministre de l'Éducation Nationale de la Recherche et de la Technologie et à la Ministre de la Culture et de la Communication en avril 1999, dans lequel il est retenu 75 «langues de France» (on observera l'intéressante expulsion du qualificatif *régionales*, utilisé dans le Rapport Poignant, lequel n'est pas exactement de même nature que le Rapport Cerquiglini, il est vrai)... dont le corse, qui semble promis à l'aube du troisième millénaire à un traitement républicain de faveur.

A suivre, évidemment⁷.

Bibliographie

- Arrivé, M. (1993). *Réformer l'orthographe?* Paris: PUF.
- Auroux, S. (dir.) (1992). *Histoire des idées linguistiques*. Liège: Pierre Mardaga.
- Bachmann, C., & Basier, L. (1984). Le verlan: argot d'école ou langue des keums? *Mots*, 8, 169-185.
- Bourdieu, P., & Boltanski, L. (1975). Le fétichisme de la langue. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 4.
- Boyer, H. (1986). «Diglossie»: un concept à l'épreuve du terrain. L'élaboration d'une sociolinguistique du conflit en domaines catalan et occitan. *Lengas*, 20.
- (1990). Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. *Langue française*, 85, 102-124.
- (1994). Le jeune tel qu'on en parle. *Langage et société*, 70, 85-92.
- (1998). La part des représentations partagées dans la dynamique des conflits sociolinguistiques. *V Trobada de Sociolingüistes Catalans* (Barcelona, 24-25 avril 1997), Barcelona, Generalitat de Catalunya-Departament de Cultura.
- (1999). L'unilinguisme français: une idéologie sociolinguistique qui s'essouffle mais ne se rend pas. *Travaux de didactique du français langue étrangère*, 41, 27-37.
- (2000). Ni concurrence, ni déviance: l'unilinguisme français dans ses œuvres. *Lengas*, 48.
- (coord.) (1997). *Les mots des jeunes. Observations et hypothèses*. (Langue française, 114).
- Decrosse, A. (1986). Généalogie du français: purisme et langue savante. In M.-P. Gruenais (coord.), *Etats de langue*. Paris: Fondation Diderot/Fayard.
- Eloy, J.M. (1993). L'insécurité en français monolithique ou quel est le salaire de la peur? *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 19.3-4 et 20.1-2.
- Gardy, Ph., & Lafont, R. (1981). La diglossie comme conflit: l'exemple occitan. *Langages*, 61, 75-91.
- Houdebine, A.M. (1994). De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 20.1-2.
- Knecht, P. (1993). Neutralisation diatopique et suspension de l'Histoire dans la normogénèse du français. In D. Latin, A. Queffelec & J. Tabi-Manga (éds), *Inventaires des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologies*. Paris: John Libbey.
- Kremnitz, G. (1987). Diglossie. Possibilités et limites d'un terme. *Lengas*, 22.

7 Ce texte s'appuie sur deux articles récents (Boyer, 1999, et Boyer, 2000), dont il reprend l'essentiel en développant certaines propositions.

- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris: Minuit.
- Leeman-Bouix, D. (1994). *Les fautes de français existent-elles?* Paris: Editions du Seuil.
- Maingueneau (1979). *Les livres d'école de la République 1870-1914*. Paris: Le Sycomore.
- Martinet, A. (1969). *Le français sans fard*. Paris: PUF.
- Matthey, M. – Délégation à la langue française (1997). *Les rectifications de l'orthographe du français*. Neuchâtel: Institut Romand de Recherches et de Documentation Pédagogiques.
- Méla, V. (1991). Le verlan ou le langage du miroir. *Langages*, 101, 73-94.
- Poignant, B. (1998). *Langues et cultures régionales, Rapport au Premier Ministre*. Paris: La Documentation Française.
- Rouquette, M.-L., & Rateau, P. (1998). *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Schlieben-Lange, B. (1996). *Idéologie, Révolution et uniformité de la langue*. Liège: Pierre Mardaga.
- Trudeau, D. (1992). *Les inventeurs du bon usage (1529-1647)*. Paris: Minuit.

Images de la variation du français: dominantes et harmoniques, changements¹

Véronique CASTELLOTTI
Didier DE ROBILLARD
Université François Rabelais²

This article tries to gather knowledge about an ill-explored field: representations towards French in France. It discusses ways and means to produce empirical data on this subject. This data indicates that the field described above deserves investigation, as, alongside standard French, the other «parlures» sampled here produce a variety of different attitudes and representations. However hypothetical as these results may be considered (owing to the number of informants for example), they seem to depict informants anxious of social camouflage through language use. An interest towards meridional French appears as an important feature, as well mixed feelings towards samples of rural French.

Préambule

S'intéresser au changement linguistique suppose décrire le changement accompli, révolu, ce dont nous nous occuperons peu ici, mais aussi tenter de percevoir les changements qui se dessinent à des signes ténus. Parmi ces signes, les représentations, en tant qu'éléments constitutifs des phénomènes linguistiques (donc du changement), acquièrent une importance singulière.

Si l'on s'intéresse au français en France, à part de rares travaux comme Gueunier, Genouvrier & Khomsi (1978), les études portant explicitement sur les représentations sont loin d'abonder. On pourrait sans doute arriver à glaner quelques éléments en «détournant», en lisant entre les lignes, les travaux visant d'autres objectifs, mais cela nous paraît insuffisant pour donner à cette question l'ampleur qu'elle mérite, d'où notre choix de travailler dans ce domaine. Sans entrer dans le détail, cela est d'autant plus

-
- 1 L'opération dont il est rendu compte ici a bénéficié d'un soutien financier de 30 000 F de la part de la Délégation générale à la langue française, et s'est effectuée au sein de l'équipe «Français émergents, contacts de langues» de l'Université de Tours, qui y a globalement contribué par la discussion du questionnaire initial, et l'examen critique des produits empiriques et des analyses effectuées après le recueil de données. *Remerciements particuliers à Isabelle Pierozak, et Géraldine Salin (Salin 2000) qui ont fourni une part importante des données utilisées ici.*
 - 2 Faculté des Lettres, Département de linguistique, (Histoire des représentations, *Français émergents, contacts de langues*), 3, rue des Tanneurs, F-37041 Tours cedex 01.

important si on partage le point de vue selon lequel on peut certes rendre compte d'une langue à l'aide de la notion de «système», mais à condition d'admettre que ce système n'est pas donné, qu'il est au contraire construit, et donc constitué de représentations, à plus d'un titre: représentations du système, des systèmes en général, des systèmes linguistiques voisins, en contact³, représentations de l'articulation entre ces systèmes, représentations socio-affectives, qui influencent la vision que l'on peut avoir du système⁴, etc. Ce préambule n'est pas le lieu d'entrer dans le détail de ce débat: on se référera à Marcellesi (1984, 1986), Calvet (1999), Robillard (1993, 2001-a, -b, sous presse), qui ont utilisé ces approches pour d'autres (variétés de) langues, ce qui n'interdit pas de les transférer maintenant au français.

Analyser les représentations est une entreprise perçue comme délicate, longtemps rejetée hors du champ de la linguistique, jusqu'à ce qu'elle prenne corps à la faveur du développement de la sociolinguistique (Hazaël-Massieux, 1993, p. 292; Houdebine, 1982, 1985, 1997; Lafontaine, 1986; Blanchet, 2000), sans cependant faire l'unanimité parmi les sociolinguistes. On parle souvent, et à juste titre, du caractère complexe de la procédure de mise en évidence des représentations. Cela est exact, mais il serait alors juste d'en faire autant à propos de la mise en évidence de systèmes, comme le fait par exemple A. Culioli (1984) opération loin d'être plus facile à réaliser, sauf à placer la linguistique dans le champ des sciences monologiques, ce qui n'est évidemment pas sans conséquences (Mahmoudian & Mondada, éd., 1998, pour un excellent exemple récent de traitement de ces questions).

Notre objectif, à travers l'analyse des résultats d'enquêtes présentés ci-dessous, consiste à sonder les représentations des variations du français, en nous intéressant tout particulièrement au rôle respectif des différentes variables (notamment géographique, sociale, générationnelle) dans l'élaboration de ces représentations, ainsi qu'à leur éventuelle stabilité. Il ne s'agit en effet que d'un coup de sonde, dans la mesure où les données dont nous

3 La représentation que l'on a des systèmes en général n'est pas neutre: les linguistes ont souvent privilégié les systèmes fermés, alors que la notion de système *ouvert* est disponible. De même, l'idée que l'on se fait des langues en contact influence celle de la langue que l'on étudie, etc.

4 Ainsi par exemple, une représentation du français comme langue menacée par l'anglais, ou comme dans les D.O.M., menacée par le contact avec le créole, ou menacé par la «langue des jeunes», n'induit pas la constitution du même système pour le français. On peut juger de cela par exemple, chez les Québécois, à la chasse aux emprunts à l'anglais passant inaperçus en France comme «Stop» ou «Week-end».

faisons état ne sont pas statistiquement représentatives; il faut donc considérer la présente étude plus comme une approche partielle et expérimentale qui prendra tout son sens en s'intégrant, conjointement à d'autres micro-enquêtes du même type, comme une touche sur un tableau pointilliste, dont l'intelligibilité ne se découvre, le temps aidant, que lorsqu'on peut avoir une vision globale et synthétique de l'ensemble.

Production^s des données

Les données sur lesquelles nous nous fondons ont été recueillies par des étudiants en Maîtrise et en Licence de Sciences du langage de l'Université de Tours⁶, après une réflexion commune sur les approches de production des données en sciences humaines, le questionnaire ayant été élaboré au sein de l'équipe «Français émergents» de la même université.

Ce mode de production explique ce qu'il faut, sans conteste, appréhender comme une certaine contradiction dans notre approche: en effet, les considérations tenues plus haut pointent toutes dans la même direction, celle de données de type plus «qualitatif» que «quantitatif» (encore que rien n'interdise de quantifier des données qualitatives⁷, ce qui invite sans doute à nuancer cette opposition). Or notre démarche, on le verra, implique que l'on quantifie dans un premier temps, pour essayer de dégager de grandes directions avant de les faire préciser aux témoins, dans un deuxième temps,

-
- 5 Ce terme est utilisé à dessein (Mahmoudian & Mondada, 1998) pour souligner que c'est le cas de toute «donnée», terme emprunté d'ailleurs à des sciences «monologiques» (Bakhtine, 1981), qui, de nos jours, contestent d'ailleurs ces approches. De ce point de vue, cela vaudrait la peine de proposer un terme qui soit transparent quant au statut à accorder à ce sur quoi on s'appuie pour réfléchir, «produits empiriques» par exemple? Ce terme aurait l'avantage, bien entendu, de souligner l'aspect «produit», mais également celui d'être suffisamment générique pour inclure les produits de l'observation participante, les textes, etc. Ce type d'expression n'est évidemment pas très pratique, d'où le maintien de l'emploi de «donnée», mais dans le sens de «produit empirique».
- 6 Emilie Berthier, Catherine Declerck, Stephanie Hervé, Laetitia Pasquier, Angélique Roger et Géraldine Salin, ainsi qu'Hélène Martins-Baltar, de l'Université Paris X. Les enquêtes qualitatives plus récentes ont été réalisées par Hafida Moulay, Cécile Charles, Aline Chambenoît, Caroline Ferre, Marie-Aude Guet, Julie Renaux, Morgane Muller, Estelle Verdureau, Lydie Hilaire, Soraya Tlili, Géraldine Denis, Benjamin Breteau, Stéphanie Luce, Lucie Boyeldieu, Mallory Latre, Mélanie Pescheteau, Aurélie Ramus, Laetitia Gauthier.
- 7 Même si l'on ne «compte» pas de manière très explicite, le simple fait de rechercher des «grandes tendances» implique le plus souvent qu'une fois analysées les produits empiriques qualitatifs, on essaie de déterminer, de manière quantitative, lesquelles sont les plus fréquentes.

au moyen d'une enquête complémentaire destinée à faire émerger des éléments plus «qualitatifs».

Chaque enquêteur a utilisé le questionnaire auprès d'une dizaine d'informateurs, en prenant soin, lorsque cela était possible, de choisir une population où l'on pouvait voir varier des paramètres importants: âge, sexe, témoins sédentaires et témoins ayant vécu dans des lieux différents, etc. Bien entendu, les conditions expérimentales, si l'on entend par là une simulation de ce qui pourrait s'organiser en laboratoire, ne sont pas remplies, mais approchées: plutôt que l'isolation d'une variable unique, on a cherché plutôt à limiter les variables.

Le protocole de recueil de données était le suivant: les témoins (parfois pris un à un, parfois en groupe) étaient informés qu'ils allaient entendre des échantillons de parole sur une bande, que ces extraits étaient «pris sur le vif», et non pas fabriqués à dessein, et qu'ils seraient brefs. Les témoins se sont vus ensuite expliquer la suite des opérations: après chaque échantillon, un questionnaire portant sur l'échantillon leur est soumis, auquel ils répondent. Il leur est rappelé, pour atténuer le caractère potentiellement scolaire qui peut se dégager de ce protocole, qu'il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses aux questions proposées, et que ce qui intéresse l'enquêteur, porte sur la façon dont le témoin «vit» sa langue au quotidien.

Les échantillons soumis aux témoins ont été rassemblés selon un principe visant à constituer un ensemble où il y aurait au moins des variations de type social et régional, ces deux axes nous intéressant particulièrement. Les échantillons ont été soit empruntés à *Les accents des Français* (Carton, Rossi, Autesserre & Léon, 1983), soit choisis dans un ensemble d'enregistrements effectués à la radio et / ou à la télévision.

Le choix des échantillons s'est avéré délicat, d'abord parce qu'il n'y en a pas un grand nombre de disponibles, satisfaisant aux exigences ci-dessus. Parmi ceux que nous nous sommes procurés directement (par exemple en enregistrant des fragments sur les médias), il a fallu éliminer ceux qui étaient de mauvaise qualité sonore (bruits de fond...), ceux dont la thématique risquait de parasiter l'enquête. Malgré cela, des interrogations demeurent, liées à la représentation de la tâche que peuvent avoir les témoins, à leurs stratégies pour participer à l'exercice qui leur était proposé. Ainsi, beaucoup de témoins voient derrière un échantillon (pourtant publié in Carton *et al.*, 1983) la présentatrice de télévision Mireille Dumas, d'autres ont vu l'une ou l'autre émission d'où ont été extraits les échantillons. De notre point de vue, cela fait partie des aléas de la production de données; tenter de tout contrôler, aseptiser peut avoir autant d'inconvénients que l'inverse parce que cela rend les conditions de production des données

artificielles, ce qui peut tout autant nuire à l'enquête. L'essentiel, de notre point de vue, est de «déclencher» l'apparition de visions stéréotypées, par des échantillons que nous pensons significatifs.

A l'évidence, cette manière de procéder participe d'une conception de l'activité scientifique et linguistique que nous ne pouvons évoquer en détail ici, mais dont nous pouvons dire, brièvement, qu'elle suppose que la liste des facteurs est ouverte à cause de la créativité des sujets et de leur implication dans la tâche, conçoit que la recherche s'apparente plus à l'observation d'incidents critiques, et mise, en dernière analyse, autant sur un relatif contrôle des conditions d'accès au terrain (éviter qu'il n'y en ait trop d'aléatoires) que sur la réflexion a posteriori à propos des conditions réellement rencontrées, et leur incidence sur les données produites (Robillard, 2001-b).

Analyse des résultats

Le questionnaire a été rempli par 135 témoins. Nous présentons ci-dessous la liste des étiquettes utilisées pour désigner les échantillons, afin de pouvoir interpréter les réponses des témoins. Il ne s'agit que d'une liste d'étiquettes, le débat résumé plus haut montre suffisamment que nous ne voulons nullement «enfermer» des catégories sociales dans ces étiquettes ou dans ces stéréotypes: Voici donc le codage utilisé plus bas:

- | | |
|-----------------------------|-------------------|
| 1: «Solognot»(SO) | 5: «Midi»(MI) |
| 2: «Africain»(AF) | 6: «Alsacien (AL) |
| 3: «Parisien populaire»(PP) | 7: «Standard»(ST) |
| 4: «Banlieue»(BA) | |

Le premier tableau concerne les résultats d'enquête obtenus en réponse à la question cherchant identifier, parmi les échantillons soumis aux témoins, le degré de compréhension déclaré face à chacun des extraits (Q. 2: *comment comprenez-vous ce qui vient d'être dit? parfaitement – assez bien – difficilement – pas du tout*). Bien entendu, il est probable que le fait de dire qu'on comprend un échantillon peut signifier, dans des proportions variables selon les témoins, et de manière difficile à déterminer de manière claire, que les témoins comprennent vraiment ces échantillons, ou qu'ils souhaitent les comprendre. On mesure bien en effet qu'une des difficultés de tous les types d'enquête est de savoir exactement quelle est la représentation que les informateurs se font de la tâche à effectuer: cette représentation peut ne pas être identique à celle de l'enquêteur, et elle peut ne pas être identiques pour tous les témoins...

Pour effectuer un classement, chaque «degré» de compréhension a été associé à un nombre de points, dont le total correspond au rang global obtenu.

Tableau 1: classement compréhension déclarée, vue d'ensemble

Rang	Parlure	Score
1	ST	200
2	PP	194
3	BA	164
4	MI	163
5	AL	118
6	AF	107
7	SO	85
Total		1031

Standard fantasmé / norme empirique?

Il semble exister, dans les parlures arrivant en tête pour la compréhension, une relation étroite entre les échantillons ST et PP, entre lesquels l'écart est minime. Il est à noter que pour Carton *et al.* (1983) le 3 est étiqueté, à cette date, «parisien populaire», étiquetage que nous avons conservé sous réserve de vérification. En toute rigueur, l'absence de point de repère diachronique (enquête similaire) interdit tout commentaire sur d'éventuels changements survenus. Cependant, si l'étiquetage de Carton *et al.* est représentatif de celui que pouvait faire l'ensemble de la communauté linguistique, il semble bien qu'à côté d'un standard qu'il faut bien appeler «théorique», mais nous préférons «fantasmé» (il s'agit d'un imaginaire très efficace sur les comportements), à savoir le ST, semble apparaître un «standard empirique», le PP. L'opposition «fantasmé» / «empirique» essaie de rendre compte du fait que si le ST est connu de tous, il est sans doute moins régulièrement pratiqué que le PP. Cela est si vrai que, lors des séances de formation des enquêteurs, ainsi que pendant les discussions qui ont suivi les enquêtes, ceux-ci, lorsqu'ils parlaient du «standard», désignaient souvent le PP, le ST étant perçu comme une sorte de «sur-norme» (François, 1976), aspect qui est apparu lors des enquêtes plus qualitatives (avec entretien) effectuées dans un second temps. Ce point mériterait des enquêtes complémentaires, ne serait-ce qu'à cause des évidentes implications didactiques qu'il peut avoir. Il ne faut évidemment pas se hâter d'en conclure à la substitution du PP au ST (l'orthographe normative du français constitue une sorte de sur-norme depuis longtemps, en face d'une orthographe empirique (Lucci & Millet, 1994), et la substitution n'a pas lieu, même si Internet pourrait constituer une goutte d'eau de plus, qui

pourrait contribuer à faire déborder le vase (Wynants, 1997, p. 258, pour un point de vue général; Pierozak, 2000 et à paraître plus précisément sur Internet).

Société hédoniste, français «cool»?

Si l'on agrandit l'empan de la zone observée et que l'on observe de façon plus détaillée les rangs obtenus selon les groupes de témoins, on s'aperçoit que les échantillons ST et MI sont quasiment les seuls (avec le PP (3 fois) et le BA, mais une seule fois) à pouvoir apparaître dans les deux premières positions. On ne dispose pas, en diachronie, de point de repère précis quant à la valeur attribuée au MI dans le passé, et il est donc difficile, en toute rigueur, de parler de changement. On notera cependant que N. Gueunier *et al.* (1979, p. 84) observent que, à la question «Qui a un accent?», la catégorie qui revient le plus souvent est celle qui se réfère à l'accent du midi. Cette variété avait donc, il y a vingt ans, une certaine saillance, qui a pu se transformer qualitativement, à moins que les réponses ne soient différentes parce que les questions le sont: N. Gueunier *et al.* enquêtent sur la norme, nous enquêtons sur la *variation*. Cependant, il serait bien étonnant que le MI ait été, dans le passé, si bien placé dans la hiérarchie sociolinguistique⁸ sans que l'on s'en soit aperçu d'une manière ou d'une autre.

Il serait important d'identifier le critère qui provoque ce classement. En effet, l'enseignement traditionnel de la sociolinguistique tendrait à faire penser que les variantes valorisées pourraient avoir en commun le fait d'être urbaines, et il est possible que le MI soit perçu comme tel, la ville de Marseille pouvant servir de point d'appui crédible à cela. Mais il se peut aussi que le MI soit plutôt symptomatique d'un changement dans la hiérarchie des valeurs sociales / sociolinguistiques, son association avec les vacances, le soleil (dans les entretiens qualitatifs), permettant une dérive métonymique vers l'univers des loisirs, celui de l'hédonisme (notre société serait une «société des loisirs»). Nos données ne permettent pas d'aller plus loin que le fait d'identifier un domaine où une enquête approfondie serait sans doute prometteuse. Il est évidemment intéressant de prendre conscience du fait que la position du ST en première place est beaucoup plus stable que celle du MI: l'amplitude du ST va du premier rang (5 fois

8 Il doit cependant être clair que la transformation en «rangs», données de type binaire, de chiffres étalés sur une continuité peut provoquer des «effets de seuil» de nature à transformer l'interprétation qu'on peut faire des données.

sur 7) au 3 rang (1/7), alors que la fourchette du MI va du second rang au 4° rang.

Vers plus de pluralisme linguistique?

Si on établit le bilan synthétique des commentaires effectués ci-dessus, on a l'impression que, de plus d'une manière, la communauté linguistique française se «décrispe», si l'on attribue au standard fantasmé la valeur d'une forme liée à l'univers scolaire, à l'autorité, etc. En effet, les formes de français qui talonnent le standard fantasmé sont des formes qui semblent liées à des valeurs comme les loisirs (MI), les relations informelles (PP), la jeunesse (BA). Bien entendu, il s'agirait ici de souhaits exprimés de manière plus ou moins implicite, et rien n'indique que de tels processus sont effectivement en marche.

Phénomènes secondaires

Terminons ces commentaires en signalant quelques phénomènes moins importants et / ou moins facilement perceptibles.

Lorsqu'on observe le détail des résultats, on a l'impression que la parlure méridionale semble avoir la faveur des groupes de témoins jeunes alors que les autres groupes le classent en 3e position, ce qui pourrait s'interpréter comme une indication de changement linguistique en cours (mais on connaît les difficultés et les incertitudes des interprétations en «temps apparent»).

De même, le détail des données montre que la parlure «alsacienne» connaît des classements très erratiques: entre les 3° et 7° rangs. Cela pourrait être dû à une interprétation de cette «parlure» tantôt comme étant «étrangère» (à cause des analogies avec l'allemand), tantôt comme étant «rurale» et nationale.

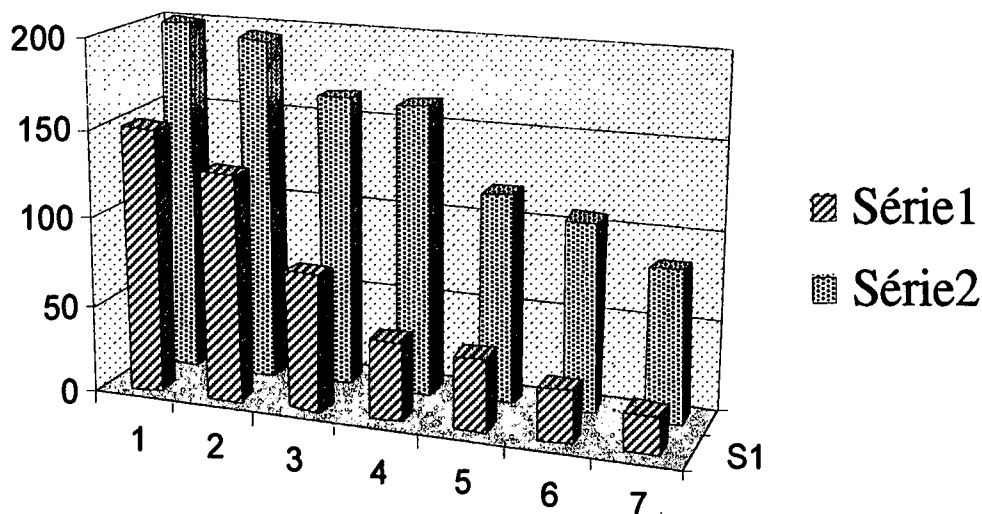
Des tendances apparaissent déjà dans les réponses à la question portant sur les déclarations de compétence passive. La confrontation avec les souhaits portant sur la compétence active (Q. 7: *aimeriez-vous parler de cette façon? / curseur positionné sur un segment de «beaucoup» à «pas du tout»*) permettront de les vérifier ou de les infirmer, de les affiner éventuellement, les deux questions ne traitant pas le même type d'attitudes envers la variation.

Tableau 2: scores, classement compréhension déclarée / souhaitée, vue d'ensemble

Rappel Tableau 1			Souhaits de compétence active		
Rang	Parlure	Score	Rang	Parlure	Score
1	ST	200	1	ST	150
2	PP	194	2	MI	129
3	BA	164	3	PP	77
4	MI	163	4	AF	45
5	AL	118	5	BA	42
6	AF	107	6	AL	30
7	SO	85	7	SO	22
Total		1031	Total		495

En caractères romains: chiffres du tableau précédent; à titre comparatif; la comparaison visuelle est facilitée par les tableaux 3 et 4.

Tableau 3



Second plan = Compréhension déclarée⁹

Premier plan = Souhaits de compétence active

9 A la lecture de ce tableau, on sera attentif au fait que les deux graphiques ne font pas figurer les échantillons le long de l'abscisse dans le même ordre:

Souhaits de compétence active:	ST	MI	PP	AF	BA	AL	SO
Compréhension déclarée:	ST	PP	BA	MI	AL	AF	SO

Tableau 4: comparaison des classements compétence passive vs active

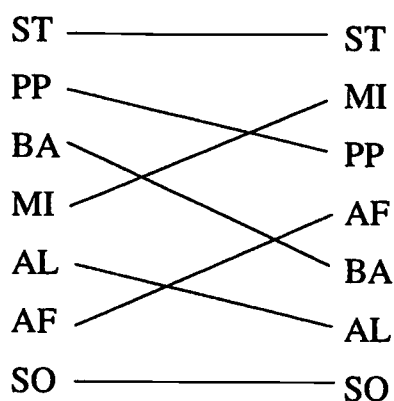


Tableau 1

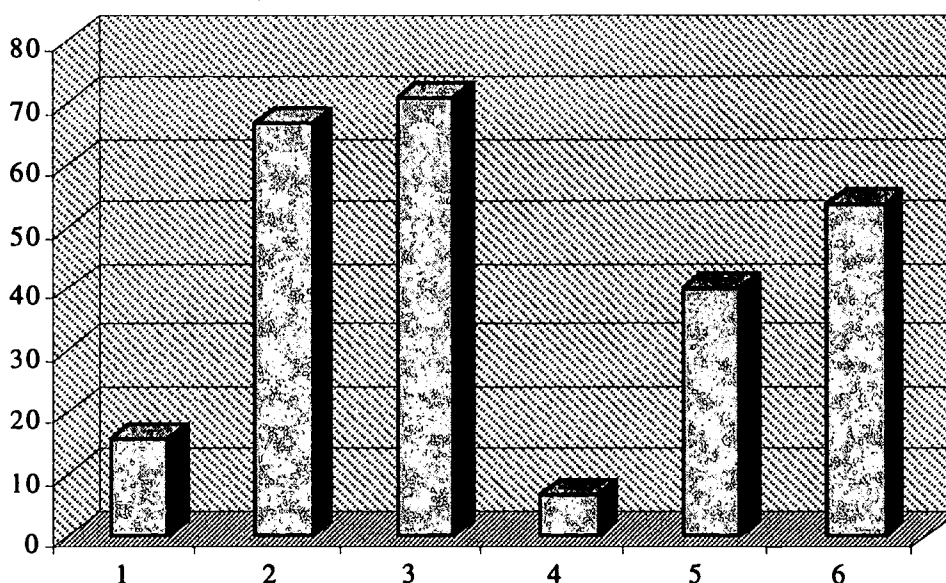
Tableau 2

Observations

- 1° A l'évidence, le changement de question provoque des changements dans les réponses: les souhaits et priorités en matière de compétence passive ne sont pas les mêmes qu'en matière de compétence active.
- 2° Le standard polarise les locuteurs, et constitue toujours un des centres de gravité. L'histoire de cette variété, l'importance des vecteurs le diffusant en permanence, notamment l'école, expliquent sans doute suffisamment ce phénomène. Avec le SO, il s'agit de la seule parlure qui reste stable, indépendamment de la question posée. Ces deux parlures posent pour ainsi dire un cadre, à l'intérieur duquel tout est mobile. Si le standard est unique, il existe sans doute de nombreuses parlures autres que le SO, qui entreraient dans la même catégorie, probablement sous-tendue par le paramètre «rural».
- 3° Si on considère non seulement les classements (qui ont tendance à «binariser» les éventuels continua), mais également les scores (voir graphique notamment), on peut adopter deux stratégies interprétatives, l'une fondée sur le statique, sur les classements, l'autre sur la dynamique, les trajectoires. En effet, on constate d'une part que des *couples* sont constitués, sur la base de leur degré d'appréciation (scores proches). D'autre part, les *trajectoires* décrites par les membres de ces couples rapprochent d'autres échantillons.
- 4° Il est intéressant de constater que les couples qui avaient l'air de se constituer sur la base de scores proches, et distincts de ceux des / du couple(s) le(s) plus proche(s) «éclatent» pour ainsi dire, sans en constituer d'autres dans la nouvelle hiérarchie, les scores, plus également répartis ne donnant plus d'arguments pour constituer des

paires de parlures. Plus spectaculaire peut-être, la nouvelle hiérarchie a l'air d'entrelarder, pour les 4 premières places, des parlures considérées comme non «rurales»(ST, PP, BA) d'échantillons à identité plus indéterminée (MI, AF, AL). Si l'on observe maintenant l'écart entre les parlures, on s'aperçoit que les choses sont plus compliquées. Le calcul détaillé qui permet de construire cet indicateur est donné en note¹⁰. Il s'agit de tenter de mesurer l'écart dans les scores entre les deux parlures dont le score se suit, en neutralisant le fait que lorsque deux scores sont élevés, et l'écart élevé, cela n'a sans doute pas la même valeur que le même écart numérique entre deux scores plus faibles. La méthode proposée consiste donc à transformer l'écart en pourcentage du chiffre le plus bas de la fourchette. Cela aboutit au tableau 5:

Tableau 5 : Ecart relatif



1: Ecart ST MI, 2: MI – PP, 3: PP – AF, 4: AF – BA, 5: BA – AL, 6: AL – SO.

10 ST – MI: $150 - 129 = 21$ 16%
 MI – PP: $129 - 77 = 52$ 67%
 PP – AF: $77 - 45 = 32$ 71%
 AF – BA: $45 - 42 = 3$ 07%
 BA – AL: $42 - 30 = 12$ 40%
 AL – SO: $30 - 22 = 8$ 27%

Les écarts les moins marqués sont ceux qui séparent ST et MI, puis AF et BA, que l'on peut considérer donc comme constituant des catégories potentielles, du type de celles établies plus haut. Soulignons que le fait qu'il s'agisse de paires n'est pas le résultat d'une décision de notre part, mais de l'indicateur choisi et construit.

Cet indicateur confère une lisibilité nouvelle au tableau 3, puisqu'il permet de formuler des hypothèses de catégorisation: l'échelle se lirait maintenant: ST + MI; PP; AF + BA, AL; SO.

Alors que le couple (compréhension) ST + PP constituait un ensemble que différençait seulement le degré de formalité et le degré d'existence empirique, la paire apparaissant en tête (compétence souhaitée) semble constituée d'échantillons symbolisant des valeurs différentes: le ST, se rattachant aux mêmes que plus haut (neutralité, efficacité, uniformité) alors que le MI se démarque de ces valeurs. On imagine mal MI associé à celles qui sont indiquées ci-dessus: l'image, sans doute stéréotypique, qu'il semble véhiculer est manifestement autre. Il est certainement trop tôt (et notre enquête trop partielle) pour affirmer quoi que ce soit de plus précis, mais il est déjà intéressant d'observer ce classement en seconde position, pour ce qui est des souhaits déclarés de *compétence active*, détaché des autres variétés.

PP ne vient qu'ensuite, et on ne peut que faire le constat que, pour ce qui est de l'image que l'on projette de soi, le MI dépasse PP, et de beaucoup (tableau 5). Il reste à tenter de comprendre le pourquoi de ce phénomène, et il est difficile, avec les données exploratoires que nous avons en mains, d'en dire plus. Sinon en proposant deux hypothèses, non contradictoires: le caractère moins marqué régionalement de PP peut rivaliser difficilement avec MI, et / ou son caractère socialement marqué peut aussi le handicaper par rapport aux associations socialement floues de MI: s'agit-il d'une variété urbaine? liée à quelle classe sociale? L'indétermination de MI pourrait en faire le succès, liée à des connotations de vacances, nature accueillante (soleil, pas de pollution), loisirs¹¹. La suite de la série prend sens: AF, BA, qui étaient cotés de manière complètement opposée se retrouvent évalués de manière proche, peut-être parce que le caractère

11 Un recensement des publicités télévisuelles où apparaît la parlure méridionale indique les produits suivants: huile d'olive, fromage frais aux herbes, herbes de Provence (accent = authenticité), lessive, liquide vaisselle (nature non polluée = propreté, parfum ambiant) et, de manière indirecte, choucroute (si même des Méridionaux authentiques connaissent et apprécient la marque vantée, c'est qu'elle est bonne, même s'ils ont du mal en prononçant le nom). La rareté des parlures régionales ou simplement autres que standard dans la publicité est un phénomène qui mérite examen plus approfondi.

socialement marqué, au 2^o degré, alors perçu comme peu valorisant de ces façons de parler, est plus perceptible à un locuteur qui s'imagine lui-même dans la peau du locuteur qu'il vient d'entendre. Et en queue de classement, on trouve les deux parlures les plus rurales, AL moins que SO parce que susceptible d'être perçu comme variété étrangère, ce qui semble confirmer que le pôle extrême de cette échelle est «rural».

Une cohérence peut alors apparaître si l'on tente de faire la synthèse de cet ensemble: 2 facteurs pourraient expliquer le classement obtenu, par leur hiérarchisation et leur interaction, aspects que nous connaissons encore mal, bien entendu:

1^o + / – socialement marqué (au sens «stratificatoire»)

2^o + / – rural

Si l'on considère maintenant les trajectoires, il est assez spectaculaire de constater que les parlures qui prennent l'ascenseur sont AF et MI, soit deux parlures non spontanément catégorisées comme rurales, ce qui conforte l'hypothèse ci-dessus.

On pourrait cependant s'interroger sur les trajectoires suivies par PP et BA, parlures pouvant être considérées comme spécifiquement urbaines qui, pourtant, se dirigent vers le bas. Il semblerait ici que les hypothèses émises *supra* trouvent un début de confirmation: PP et BA sont des parlures urbaines, mais sont également imprégnées d'une valeur sociale, plus que MI et AF, plus associées pour leur part à des variétés «exotiques»¹².

On peut également percevoir de manière plus globale, dans les résultats de ce travail de terrain, le fait que les témoins sont plus sensibles aux aspects positifs d'une parlure qu'aux aspects négatifs lorsqu'il s'agit de compétence passive, alors que, lorsqu'ils s'imaginent utilisant eux-mêmes une parlure, les aspects négatifs polarisent l'attention. Cela pourrait signifier que, pour soi, on préfère une certaine forme d'«innocuité» sociale, de prudence, de neutralité, qui devient la priorité, aspect qui en vient à occulter d'éventuels aspects qui, pour être positifs, n'en sont pas moins interprétés comme «marqués»?

12 Certaines réponses à la première question de notre enquête, demandant de décrire l'échantillon entendu, tendent à étayer cette hypothèse: BA par exemple est souvent étiqueté comme «banlieusard», alors que MI est décrit comme «chantante» ou «amusante».

Les Français devant la variation: un terrain pertinent?

Tout en se situant dans une veine analogue à celle des *Français devant la norme* par l'importance accordée aux représentations¹³, ce travail de terrain, qui pourrait s'intituler, si ce n'était pour son ampleur modeste, 'Les Français devant la variation', semble bien indiquer, au moins, que ce domaine mérite d'être exploré plus avant. En effet, indépendamment des débats méthodologiques que l'on peut et doit avoir, ou de ceux concernant la représentativité des échantillons, populations etc., un élément apparaît clairement, l'espace sociolinguistique occupé par le français (donc l'espace de sa variation, et son standard) est loin d'être un jardin à la française où tout a sa place, et où tout est contrôlé. Si la suprématie du standard ne fait pas de doute, le reste de l'espace de la variation est traversé de tensions, d'attirances, de dynamismes, d'équilibres méritant l'attention du linguiste, puisque les échantillons autres que le standard ne font pas l'objet d'évaluations semblables (voir Castellotti & Robillard, à paraître, pour plus de détails sur d'autres aspects de ce travail de terrain). C'est peut-être à ce niveau des représentations que le changement et l'hétérogénéité sont le plus perceptible: parallèlement à un fort attachement à la norme, dont on peut voir les traces à travers différents phénomènes sociaux et culturels (championnats d'orthographe, courriers des lecteurs dans les journaux, etc.), les témoins seraient partagés vis-à-vis des variations, tendant à en valoriser certaines au point de les préférer parfois au standard; ces tendances révèlent peut-être l'émergence d'un terrain favorable au changement.

Si l'on entre dans le détail, et de manière peut-être un peu surprenante, un axe prioritaire +/- social semble organiser la gamme des français, lié secondairement à un axe +/- urbain, imbriqué dans le premier, s'y superposant parfois, parfois le croisant. Contrairement à l'espace linguistique de l'anglais britannique où, semble-t-il, la variation sociale est beaucoup plus perceptible (en tout cas perçue¹⁴) le jeu est plus feutré, subtil en France, où le sujet est quasiment tabou. Ainsi, certains répondants à cette enquête ont-ils pu y réagir en disant que:

Ca me gêne d'émettre des jugements car ça pointe le doigt sur des différences peut-être réelles mais qu'on n'a pas envie de montrer du doigt. (Salin, 2000, p. 71).

13 Avec une différence importante: la place faite aux contacts de langue.

14 Nous remercions nos collègues Jean-Paul Régis et Jean-Michel Fournier d'avoir attiré notre attention sur ce phénomène à l'occasion d'un séminaire où ils nous ont invités. Si cela était vrai pour l'américain, cela mettrait en perspective les résultats obtenus par l'utilisation d'approches laboviennes strictes en France.

On peut répondre que des stéréotypes dans ce questionnaire,... des stéréotypes qu'on n'a pas envie de mettre finalement. (Salin, 2000, p. 71).

Ce type de remarques est finalement une indication que l'enquête atteint bien son but, puisque l'objectif en est d'étudier les attitudes des témoins vis-à-vis de certains stéréotypes, et montre aussi que les témoins sont gênés d'admettre que, comme tout locuteur, ils ont intégré, et utilisent des catégories stéréotypiques au quotidien (on peut penser à un appel téléphonique de la part d'un inconnu, où cet aspect est très saillant)¹⁵, qui influencent leurs comportements. C'est pourtant notamment autour de ces stéréotypes que se construit l'intégration sociale, au sens de la conscience de sa propre appartenance à une communauté donnée (Amossy & Herschberg-Pierrot, 1997). L'adhésion aux stéréotypes dominants, en France, vis-à-vis de la norme et des variations du français instituent de fait une certaine forme d'identité culturelle à laquelle il est difficile de se soustraire. Une caractéristique intéressante des témoins interrogés semble être le désir d'occulter l'origine sociale, d'où le malaise de ces témoins, pris dans une double contrainte, entre le désir de se montrer «politiquement corrects» tout en se maintenant lié à leur groupe d'appartenance. Chez N. Gueunier *et al.* (1978, p. 95) on peut également trouver quelques traces de ce type d'attitude: 45% des témoins restent sans réponse à la question «Pourquoi parlent-ils bien (mal)», les autres catégories de réponses concernant les facteurs «régionaux», «socio-professionnels», «culturels». Ceci ne peut que susciter des interrogations en chaîne qui portent les germes d'enquêtes à programmer.

Cette dominante ne doit pas occulter des harmoniques. En plus de la valeur conférée à chaque échantillon le long de cet axe, ce qui apparaît surtout lorsqu'on interroge les témoins sur leur souhaits de compétence active, la plupart d'entre eux font entendre des notes différentes, masquées par la valeur principale, mais présentes néanmoins. Ainsi apprend-on que l'uniformité du standard pourrait en constituer la faiblesse, ce qui met en vedette, a contrario, la parlure méridionale ou le «standard empirique».

Autant de domaines que des enquêtes supplémentaires pourront explorer, autant de voies à exploiter peut-être pour des politiques linguistiques, des stratégies didactiques, qui ont privilégié jusqu'ici, ce qui est indispensable, la prise en compte des aspects descriptifs de la variation. La prise en compte des représentations apparaît de plus en plus comme un élément déterminant pour tout ce qui concerne les domaines d'intervention en

15 Un travail de terrain préliminaire (observations, entretiens informels) effectué par Florian Dignac auprès de personnels travaillant dans des centrales d'appels téléphoniques indiquent que ce comportement y est très banal (mémoire de maîtrise en cours).

matière de langues, tant du point de vue de l'aménagement (Baggioni & Robillard, 1987; Robillard, 1987, 1992-a, -b, 1994) que dans la dimension des processus d'apprentissage (Castellotti, Coste & Moore, à paraître). Comme le rappelle Jodelet (1989), les représentations sont des systèmes d'interprétation «qui organisent les conduites et les communications sociales» et, à ce titre, elles participent à la fois de la stabilité (parfois de l'inertie) et de l'évolution, non seulement d'un point de vue social et culturel, mais aussi sur le plan plus spécifiquement linguistique, dans la mesure où leur production même est intrinsèquement liée au discours (Py, 2000).

A travers les traces de ces représentations concernant les variations du français, on peut observer des dominantes et des harmoniques qui se conjuguent pour esquisser un paysage sociolinguistique en constante évolution. Comme le savent bien phonéticiens, musiciens, il suffit qu'une harmonique trouve un résonateur en phase pour accroître sa perceptibilité. Le changement social, les politiques linguistiques, les perspectives didactiques peuvent pourvoir à cet aspect des choses, ce qui motive d'autant plus la nécessité, à côté des travaux portant sur la norme, d'étudier le champ des attitudes face à la variation, en parallèle à la description des systèmes, celui des représentations liées à ceux-ci, car il s'agit de champs en interaction certes, mais qui ne se déduisent pas mécaniquement les uns des autres, méritant donc chacun autant d'attention.

Bibliographie

- Amossy, R., & Herschberg-Pierrot, A. (1997). *Stéréotypes et clichés*. Paris: Nathan Université.
- Baggioni, D., & Robillard, D. de (1987). Répertoire linguistique et représentations chez les francophones de l'île Maurice. (Communication au Colloque *Contacts de langues: Quels modèles?*, IDERIC, Nice, septembre 1987). *Présence Francophone*, 37 (1990), 37-65.
- Bakhtine, M. (1981). *Le principe dialogique*. Paris: Seuil.
- Blanchet, Ph. (2000). *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-linguistique*. Rennes: Presses universitaires.
- Boutet, J. (1992). La linguistique variationniste face à l'expertise linguistique et au sens. *Langages*, 108, 90-100.
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris: Plon.
- Carton, F., Rossi, M., Autesserre, D., & Léon, P. (1983). *Les accents des Français* [+ une cassette audio]. Paris: Hachette, collection «De bouche à oreille».
- Castellotti, V., & Moore, D. (1999). Shémas en coupe du plurilinguisme. *Bulletin suisse de linguistique appliquée (VALS-ASLA)*, 69, 27-50.
- Castellotti, V., Coste, D., & Moore, D. (sous presse). Le proche et le lointain dans les représentations des langues et de leur apprentissage. In D. Moore (éd.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage: références, modèles, données et méthodes*. Paris: Didier-CREDIF «Essais».

- Castellotti, V., & Robillard, D. de (à paraître). Des Français devant la variation: quelques hypothèses. In V. Castellotti & D. de Robillard, *France, pays de contacts de langues. Actes du colloque de Tours, nov. 2000*.
- Culioli, A. (1984). Pourquoi le français parlé est-il si peu étudié? *Recherches sur le français parlé*, 5, 291-300.
- François, D. (1976). Sur la variété des usages linguistiques chez les adultes. *La pensée*, 190, «Classes sociales, langage, éducation», 63-73.
- Gueunier, N., Genouvrier, E., & Khomsî, A. (1978). *Les Français devant la norme. Contribution à une étude du français parlé*. Paris: Champion.
- Guimelli, Ch. (Dir.). (1994). *Structures et transformations des représentations sociales*. Neuchâtel-Paris: Delachaux & Niestlé.
- Hazaël-Massieux, M.-Ch. (1993). *Ecrire en créole*. Paris: L'Harmattan.
- Houdebine, A.-M. (1982). Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain. La norme, concept sociolinguistique. *Le français moderne*, 1, 42-51.
- (1985). Pour une linguistique synchronique dynamique. *La linguistique*, 21, 7-35.
- (1997). Imaginaire linguistique (théorie de l'article). In M.-L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*. (pp. 165-167). Bruxelles: Mardaga.
- Jodelet, D. (Dir.). (1989). *Les représentations sociales*. Paris: PUF.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris: Editions de Minuit.
- Lafontaine, D. (1986). *Le Parti-pris des mots*. Bruxelles: Mardaga.
- Lodge, A. (1997). [1993 éd. angl.]. *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris: Fayard.
- Lucci, V., & Millet, A. (éds). (1994). *L'orthographe de tous les jours. En quête sur les pratiques orthographiques des Français*. Paris: Champion.
- Mahmoudian, M., & Mondada, L. (éds). (1998). *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête. Cahiers de l'ILSL*, 10.
- Marcellesi, J.-B. (1984). La définition des langues en domaine roman: les enseignements à tirer de la situation corse. *Actes du XVIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Aix-en-Provence, 29 août-3 septembre 1983)*, vol. 5. (pp. 309-314). Marseille: Jeanne Lafitte.
- (1986). Actualité du processus de naissance de langues en pays roman. *Cahiers de linguistique sociale*, 9, 21-29.
- Moreau, M.-L. (éd.). (1997). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Bruxelles: Mardaga.
- Pierozak, I. (2000). Les pratiques discursives des internautes. *Le français moderne*, 1, 109-129.
- (à paraître). Approches sociolinguistiques des pratiques discursives en français sur internet: «ge fais des fotes si je vœux». *Revue française de linguistique appliquée* (I. Léglise, éd.).
- Py, B. (éd.). (2000). *Analyse conversationnelle et représentations sociales. TRANEL*, 32.
- Robillard, D. de (1987). Aménagement linguistique, planification des langues et processus décisionnels. In R. Chaudenson & D. de Robillard (1989), *Langues, économie et développement* (Tome I). (pp. 67-79). Marquis, Montmagny (in publication 33).
- (1992-a). De la gestion empirique du multilinguisme à l'aménagement formalisé à l'île Maurice: première partie: une enquête, des constats. In D. Baggioni, L.-J. Calvet, R. Chaudenson, G. Manessy, & D. de Robillard, *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*. (pp. 167-192). Paris: Didier.
- (1992-b). De la gestion empirique du multilinguisme à l'aménagement formalisé à l'île Maurice: deuxième partie: des propositions d'intervention. In D. Baggioni, L.-J. Calvet,

- R. Chaudenson, G. Manessy, & D. de Robillard, *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*. (pp. 216-237). Paris: Didier.
- (1993). *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice*. EDICEF.
 - (1994). Quand le chat n'est pas là, les souris parlent français: L'insécurité linguistique face au français et en français à l'île Maurice. *Cahiers de linguistique de l'Université de Louvain*, 20. 1-2, 109-121.
 - (1997). Peut-on intégrer les apports de la sociolinguistique à la linguistique descriptive? Communication aux 3e Journées scientifiques du réseau *Le français en francophonie*, Yaoundé, janvier 1996. In C. Frey, & D. Latin (éds.), *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion*. (pp. 403-410). AUPELF-UREF / De Boeck.
 - (2001-a). Sociolinguistique, villes, créoles: des fenêtres sur une linguistique chaotique? Communication présentée au *Colloque sur les villes plurilingues*, Libreville, septembre 2000. In L.-J. Calvet & A. Moussirou-Mouyama (éds), *Le plurilinguisme urbain*. (pp. 463-480).
 - (2001-b). Peut-on construire des «faits linguistiques» comme chaotiques? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat. *Marges Linguistiques* (Revue électronique), 1, 163-204 (M. Santacroce, éd., www.marges-linguistiques.com).
 - (à paraître). *En lizje kokê patat ên lizje vej gardjê?* La linguistique peut-elle passer «Entre-les-langues». Exemples de contacts français / créoles à la Réunion. *Cahiers de linguistique africaine* (C. Canut, éd.)
- Salin, G. (2000). *Les représentations de la variation en périphérie tourangelle*. Mémoire de maîtrise. Université de Tours. (124 p.).
- Wynants, B. (1997). *L'orthographe, une norme sociale*. Bruxelles: Mardaga.

Tensions, contaminations et appropriation progressive d'autres langages dans l'univers linguistique et socioculturel de Daniel Pennac

Antonella LEONCINI BARTOLI
Università di Macerata¹

This article aims at studying the linguistic change (variation, heterogeneity) as it can be found in the works of Daniel Pennac. Heterogeneity at different levels - phonetic (transcription of a foreign accent), lexical (borrowings which incorporate words of origins other than French or neologisms by use and by form), syntactical (wealth of elliptic structures) and stylistic (special taste for metaphors) - which leaves traces in the language itself of the mixture of different races and cultures highlighted by the microcosm of the neighbourhood of Belleville in Paris. Such social and cultural heterogeneity which imposes linguistic changes to the language due to racial coexistence, reflects a period of transition, the end of the XXth century, and encourages tolerance by infusing to French language a new creative flavour.

Pour la proposition de communication présentée dans le cadre de ce colloque, notre choix s'est porté sur un corpus de textes littéraires. Il s'agit des romans les plus célèbres de Daniel Pennac publiés entre 1985 et 1997².

Ce corpus présente à notre avis un triple intérêt:

1. le contexte socioculturel choisi par l'écrivain est celui de notre société de consommation observée à une époque de transition: la fin du XXe siècle dans une métropole caractérisée par des phénomènes retentissants tels la toute-puissance médiatique, l'attention soutenue portée à l'enfance et à l'univers des jeunes et les graves problèmes posés d'une part par l'intégration dans le tissu social et dans la vie active d'immigrés fragilisés identitairement et, de l'autre, de certaines couches marginalisées de la population (telles les petites vieilles

1 Dipartimento di Studi su Mutamento Sociale, Istituzioni Giuridiche e Comunicazione, via Crescimbeni 14, I-62100 Macerata (Italia).

2 Il s'agit précisément de: *Au bonheur des ogres* (1985); *La fée carabine* (1987); *La petite marchande de prose* (1989); *Monsieur Malaussène* (1995); *Messieurs les enfants* (1997), tous publiés à Paris chez Gallimard, ainsi que de la nouvelle *Des Chrétiens et des Maures*, Paris, Le Monde/Gallimard, 1996. Sont exclus les romans destinés à un public spécifique, enfants ou adolescents, publiés à la même période par Gallimard jeunesse collection «Lecture junior» ou par Nathan dans la collection «Pocket junior».

dames protagonistes de *La fée carabine* ou les prisonniers dans *La petite marchande de prose*);

2. la langue dont Pennac fait usage se veut une langue apte à la fois à «photographier» le réel (c'est la manie d'une des héroïnes: Clara) et à le transcender par le fantastique, à «coller» le plus possible à la réalité racontée et exemplifiée à travers le microcosme de Belleville, dans le 20^e arrondissement de Paris, où la contiguïté raciale et culturelle conduit à un contact de langues portant à une variation et à une hétérogénéité qui marquent cette langue faisant une large part au français parlé, délibérément non standard et à forte teneur argotique;
3. il s'agit donc d'une transposition de l'oral dans l'écrit dans des romans de «grande consommation» où des «voix autres» viennent constamment en émailler l'écriture. Cette tentative non légitimée par un genre particulier comme celui de la littérature francophone identitaire par exemple est cependant facilitée par la présence d'une intrigue policière qui apparente ces romans au genre du polar³, plus portés au constat sociologique et à se constituer en miroirs d'une époque, comme Goudaillier (1998) l'a montré en procédant à l'analyse de romans policiers récents pour le corpus textuel de *Comment tu tchatches? Dictionnaire du français contemporain des cités*⁴.

Nous nous proposons d'étudier la place accordée à la variation et à l'hétérogénéité bien présentes dans ces oeuvres à différents niveaux: phonético-graphique par la tentative de rendre des traits d'oralité, tel un accent étranger, par l'introduction d'irrégularités graphiques dans le système français; lexical par l'adoption d'emprunts et de néologismes; morphosyntaxique par l'insertion d'énoncés rapportés et par l'intégration de formes stigmatisées; stylistique enfin par l'exubérance d'images véhiculées par des figures de type métonymique ou métaphorique. Ceci afin de montrer comment l'hétérogénéité se révèle constitutive non seulement de la langue de Pennac, mais aussi du genre même de ses romans s'ouvrant à d'autres langages pour témoigner des enrichissements possibles de la langue contemporaine.

3 Ses deux premiers romans figurent en effet dans la collection «série noire» de Gallimard. C'est seulement à partir de *La petite marchande de prose* que ses romans, vu l'énorme succès remporté, passeront dans la «collection blanche».

4 En particulier le chapitre «Elaboration du dictionnaire – relevés non linguistiques», p. 38.

1. Paroles dites et paroles transcrites

Nous aimerions tout d'abord prendre en considération les phénomènes de variation et d'hétérogénéité tels qu'ils se présentent dans des extraits de transcription graphique – même si le terme restitution graphique serait plus approprié – qui visent à rendre compte, dans un dialogue romanesque, d'un accent asiatique. Compte tenu des observations sur la notation écrite de l'oral qui soulignent incessamment l'insuffisance et l'imperfection constitutives de toute entreprise de transcription, nous envisageons ici d'analyser ces élaborations graphiques pour en étudier le fonctionnement et les conséquences au niveau du message idéologique de l'écrivain et des représentations qu'il veut susciter chez ses lecteurs. Comme tout énoncé, sa restitution graphique est nécessairement orientée vers et en fonction d'un destinataire. En effet, la notation graphique présente au moins trois types de nécessités:

1. celle de tenir compte du contexte et du cotexte dans lequel s'insère cette notation et de ses destinataires afin d'opter pour une plus grande lisibilité dans son rendu par écrit ou une plus grande fidélité à la prononciation orale. Ces problèmes se posent également dans les choix dits «ciblistes» ou «sourciers» opérés par les traducteurs;
2. celle d'être discontinue là où le flux oral est continu;
3. celle d'interpréter (privilégier d'une part et donc pénaliser de l'autre) une partie du corps de la voix humaine en essayant de la restituer autant que possible par des phénomènes de compensation : accents, diphtongues...⁵.

Le passage de *La fée carabine*, chapitre 3, pp. 29-30 et 31 nécessite une brève contextualisation car ce roman mêle aux contraintes narratives propres à la littérature policière: délit et enquête successive, des procédés qui s'apparentent à la littérature fantastique: inquiétude voire angoisse, suspense et surprise⁶. C'est dans le cadre de meurtres violents de vieilles dames à Belleville qu'un jeune inspecteur chargé de l'enquête vient d'être assassiné. Dans le passage en question, une vieille veuve vietnamienne, la veuve Hô, après avoir assisté à la découverte par la police du cadavre de

5 Nous suivons l'analyse de Gadet (1997, pp. 29-30). Barthes (1981, p. 11) s'est penché sur ce qu'il appelle «la trappe de la scription» et sur les pertes de la parole transcrite: «ce qui se perd dans la transcription, c'est tout simplement le corps – du moins ce corps extérieur (contingent) qui, en situation de dialogue lance vers un autre corps, tout aussi fragile et affolé que lui, des messages intellectuellement vides, dont la seule fonction est en quelque sorte *d'accrocher* l'autre et de le maintenir dans son état de partenaire».

6 De même dans tous les titres de ses romans, réel et fiction sont étroitement imbriqués.

l'inspecteur, est surprise dans ce même quartier, alors qu'elle prélève imprudemment une importante somme d'argent, par un «pur Kabylie et un grand Noir» aux apparences menaçantes mais qui ne semblent pas altérer son calme. C'est à ce moment de suspense et de tension entre une «violence consommée» et une «violence présumée» que se situe le dialogue:

«- Eh! grand-mère!

Le Noir la rattrapa en deux enjambées.

- T'as paumé un biffeton, mémé!

(...)

- Tu lis pas les journaux? Tu sais pas ce qu'on leur fait, nous aut'les junkies à vous aut'les vieilles peaux?

Entre ses incisives écartées soufflait le vent du Prophète.

- **Biell pôh?** demanda la vieille, **pas gompli biell pôh...**

- Les vioques, traduisit le grand Noir.

- Tout ce qu'on invente pour vous piquer vot'blé, t'es pas au courant?

- Rien que ce dernier mois à Belleville on s'en est fait trois!

(...)

- Tu vas à Paris? Demanda le rouquin.

- **Tgez ma bell'ville**, répondit la vieille.

- Et tu prends le métro avec tout ce pognon sur toi?

Le bras droit du rouquin s'était posé comme un châle autour des épaules de la vieille.

- **Bedit bébé bient de naitle**, expliqua-t-elle, soudain radieuse, **boucoupe cadeaux!**»

Nous pouvons d'emblée remarquer que pour des raisons de lisibilité:

1. cette transcription n'est notée suivant aucune typologie codifiée de transcription (API, transcription intonative ou orthographique, orthographe aménagée...);
2. le découpage en mots correspondant aux unités classiques du système français est maintenu;
3. cette notation tente de mimer avec les moyens graphiques du français une prononciation étrangère.

Il s'agit ici du français parlé par une asiatique, opération qui implique des difficultés de prononciation: l'accentuation, l'intonation, le rythme, le débit unis peut-être aux hésitations (les points de suspension en témoignent) de quelqu'un qui ne maîtrise pas bien la langue. Or Pennac ne fait pas recours au commentaire métadiscursif visant à expliciter pour le lecteur la perception de ce français accentué, comme il le fera parfois, mais fait parler son personnage au style direct en s'efforçant d'en restituer l'image acoustique. En ce qui concerne les consonnes l'auteur procède aux substitutions suivantes:

7 Gadet (1997, pp. 29-30).

1. les consonnes sourdes par les correspondantes sonores:
 - /f/ devient /v/ comme dans «vaille» (famille) ou «bell’ville» (belle fille);
 - /p/ devient /b/ comme dans «bedit» (petit);
 - /t/ devient /d/ comme dans l’exemple précédent;
 - /k/ devient /g/ comme dans «gompli» (compris);
2. les sons simples par des sons composés:
 - /ʃ/ devient /tg/ comme dans «tgez» (chez);
 - /ʒ/ devient /dz/ comme dans «pouôtédger» (protéger);
3. la vibrante /r/ n’est pas notée mais remplacée par la liquide /l/ comme dans «gompli» (compris) ou «naitle» (naitre).

Pour ce qui est des voyelles nous remarquons:

1. la présence de signes diacritiques destinés à suggérer des allongements: accents, surtout accents circonflexes;
2. la simplification de graphèmes complexes tels:
 - «eau» dans «boucoup» (beaucoup), «pôh» (peau) affectant jusqu’aux noms de famille: «Malôtzène» (Malaussène, pp. 166-167).

L’extrait qui suit présente un échantillon plus étendu de ce type de transcription. Il se situe cette fois-ci à la fin du roman, au chapitre 38, pp. 300-301. La veuve Hô qui est, comme le lecteur l’a appris par la suite du récit, l’inspecteur de police Van Thian déguisé pour des raisons d’enquête, a été blessé à mort par l’assassin des vieilles dames et il consume dans son propre corps son ascendance mixte – mère française et père tonkinois – par une lutte fratricide entre ses deux identités:

«Prisonniers du même corps, la veuve et l’inspecteur semblaient instruire le même divorce depuis une éternité. Chacun des deux désirait ardemment la mort de l’autre; c’était ce qui les maintenait en vie. (...)

La veuve Hô reprochait, entre autres, à l’inspecteur Van Thian les longues nuits d’hiver passées à plonger son bras dans la mâchoire coulissante des distributeurs de billets. A l’entendre, c’était aussi dangereux que d’aller chercher une alliance tombée dans la gueule d’un squal. Mais le vieux flic ricanait, rappelant à la veuve le plaisir secret qu’elle avait éprouvé à secouer les liasses de billets sous le nez du pauvre monde.

– **Menteurg!** s’écriait la veuve, **tsal’menteurg!**

– Arrête de me casser les burnes, retourne vendre ton nhuok-mam à Cho Lon.

C’était aussi un fameux terrain de dispute, cela, leurs nationalités respectives...

L’inspecteur Van Thian reprochait ses origines à la veuve, d’autant plus méchamment que celle-ci ne se privait pas de lui rappeler son manque total de racines.

– Et toâh? D'ouèg tiu eïs toâh? Tiu eïs de niull'parg! Dje suis fierg, moâh, d'êtle de Tchoaleun! (Ainsi prononçait-elle le nom de Cho Lon, le faubourg chinois de Saigon, quand il avait plutôt tendance à en faire un Cholon sur Marne).

(...)

– Pas la peine de tourner autour du pot, tu as bel et bien essayé de me faire buter.

– Tça, c'eï la meilleurgue!

(...)

– Les begdites bilules, tse n'eï pas moâh! protestait-elle, tseï Dzanine!

Il grondait:

– Ne touche pas à Janine.

– Dzanine la dzeïante, c'eï elle, les begdites bilules!

– Il répétait:

– Touche pas à Janine.

Mais elle sentait qu'elle tenait le bon bout.

– Elle eï morgte!»

Dans ce débat symbolique avec l'altérité le corps humain comme l'espace scriptural sont partagés, voire déchirés par l'écartèlement consommé par les deux identités. Dans cet extrait en effet:

1. aux signes diacritiques s'ajoute le tréma;
2. la ponctuation, souvent exclamative, témoigne de l'implication passionnée de ces échanges;
3. les consonnes «h» et «g» prolifèrent;
4. on remarque des variantes dans la notation des mêmes sons ou des mêmes mots: «beaucoup» est orthographié «boucoup», «bôcoup» ou encore «beaucoupe» (p. 168); «moi» figure également sous les formes «moah» ou «moâh», ainsi que «peux» écrit «peuh» ou «peug».

Ces «monstres graphiques (...) où la raison grammaticale n'est pas intervenue»⁸ apparaissent comme des orthographes fantaisistes mais favorables à une réappropriation acoustique au moyen d'artifices typographiques. Là aussi aux innovations narratives semblent correspondre des inventions formelles: pour décrire des monstres (bien présents dans toute la production de Pennac) il faut une forme monstrueuse qui leur soit appropriée avec toutefois un regard ironique... Même si elle est partielle et flottante, cette notation tente de restituer un corps à la voix, par delà les quelques notations physiques⁹, conférant une présence et une allure bien réelle au personnage. Paradoxalement, à travers une vision stéréotypée, toute occidentale, de la prononciation asiatique, à évidente visée humoristique ici, c'est grâce à

8 Gadet, 1997, p. 31.

9 «une vietnamienne (...) une minuscule vieille, en robe thaï toute droite, ses grosses chaussettes de jésuite fichées dans des socques de bois (...) son long visage attentif et sceptique» et encore «son petit rire made in là-bas», *Fée carabine*, pp. 26 et 168.

cette connivence instaurée avec le lecteur que Pennac véhicule un message de respect et de reconnaissance de l'Autre. L'asiatique est ainsi humanisé, senti plus proche, voire plus familier par l'occidental. Les écarts à la norme orthographique n'apparaissent donc pas, dans ce contexte, comme négativement connotés mais par leurs flottements et leurs exagérations ils invitent le lecteur à l'abandon de toute logique intellectualisante pour s'adresser uniquement à son imaginaire. Le foisonnement des consonnes «h» et «g» ou de sons difficiles à prononcer relèvent de ces graphies délibérément compliquées qui sont des formes «d'hyperxénisme», comme les a définies Masson (1995) dans une étude sur la transcription des formes exotiques¹⁰. Par le sourire ou le rire que suscitent ces marques graphiques variables, un discours de rapprochement à l'Autre, d'intercompréhension et de tolérance est tissé, introduisant l'hétérogénéité d'une voix – discours implicite – qui vient se superposer à la voix normée et codifiée et qui ouvre d'autres regards et d'autres perspectives sur un même monde où les conceptions du temps et du danger, comme dans l'exemple cité, peuvent être différentes.

2. Exotisme et luxuriance lexicale

C'est à partir de la double exigence de rechercher d'une part, un style concret et plastique qui puisse «coller» le plus possible à la réalité par son caractère immédiat qui allie brièveté, spécificité et expressivité et d'autre part, raconter une histoire qui rende compte d'un univers contemporain plurilingue et pluriculturel aux prises avec des problèmes tels que la violence, la solitude ou l'intégration que Daniel Pennac parsème le corps de son écriture d'emprunts et de néologismes ainsi qu'à un niveau plus macroscopique, de figures. Dans son imaginaire, les éléments puisés à des cultures différentes s'entremêlent pour enrichir sa prose dans l'espace de chacun de ses romans aspirant à la réconciliation, à l'intégration, opérées en premier lieu par la langue. Le besoin d'un «remaniement lexical»¹¹ visant à reproduire faits, sensations, sentiments et rapports humains mouvants – voire contradictoires – ponctue son écriture de mots non-conventionnels afin de mettre en évidence l'hétérogénéité inhérente à toute langue se vouant à peindre cette complexité.

Ces insertions de lexèmes étrangers s'intègrent dans le système linguistique français sans «frontières de la parole»¹² (guillemets, italique) ni gloses ou

10 Masson (1995, p. 69).

11 Picoche (1992, p. 41).

12 Herschberg Pierrot (1993, chap. 6, pp. 101-110).

traductions et tentent d'y recréer une langue-culture «autre» par l'emprunt aux champs sémantiques les plus variés: le groupe d'appartenance ethnique, la nourriture et la cuisine, les vêtements, les rituels et les cérémonies ou encore la religion; l'écrivain se fait ainsi un «ethnographe de la langue»¹³. Ces mots empruntés pour la plupart à l'arabe, puis à l'hébreu, le yiddish, le chinois ou le vietnamien, suivant l'importance des différentes vagues d'immigration dans le quartier de Belleville, introduisent la référence à des facteurs extra-linguistiques liés ici à des variations diatopiques et surtout ethniques¹⁴. Emprunts qui n'ont pas tous la même fréquence d'emploi, dans les romans de Pennac comme dans le lexique des habitants de Belleville ou dans celui de ses lecteurs pour qui le degré de transparence peut donc être variable pour des mots plus courants correspondant à des emprunts déjà anciens et donc non ressentis comme tels, comme «couscous», «meschoui», «muezzin», «kabyले», «smala», «saber», «djellabah» ou moins usuels comme «sourate» (plus spécialisé) ou «mesfouf»¹⁵. C'est également le cas pour les mots empruntés à l'hébreu «bar-mitsva», «schmock», «golem» plus intériorisés par la langue que «talesh» ou «tephillin» ou que des mots chinois comme «wawa» (bébé) qui figure en italique et est glosé et traduit par l'auteur. Des mots vietnamiens comme «nhuok-mam» ne présentent aucun soulignement ou explicitation dans le texte l'auteur escomptant ce mot connu par un public francophone fréquentant les restaurants chinois comme précédemment familiarisés avec la cuisine arabe. Là encore le degré de familiarité avec ces mots renforce les liens du narrateur et de ses personnages avec le lecteur alors que leur opacité est censée, par delà l'effet de dépaysement, aiguïser la curiosité de tout lecteur non autochtone constituant pour lui l'occasion d'élargir son champ linguistique et culturel.

Relèvent également des interférences diatopiques les emprunts – parfois même des expressions ou des tournures de phrase – de l'anglo-américain bien qu'une exploitation et un statut différent leur soient réservés par l'auteur. Véhiculés par les médias, phénomènes de mode qui «font jeune» ou «dans le coup», l'écrivain les enregistre plus par souci d'authenticité que par véritable empathie. Il y a en effet une prise de distance de l'écrivain par l'insertion de ces tournures entre parenthèses ou figurant comme des commentaires synthétiques d'une situation qui viennent ponctuer à haute

13 Picoche (1992, p. 38).

14 «Variation organisée selon les découpages démographiques», Gadet (1997, p. 5).

15 Glosé ironiquement par Pennac: «je t'offre un mesfouf de la mariée: semoule, cannelle, petits pois, fleur d'oranger, recueillement et raisins secs, qu'en dis-tu?» *Des Chrétiens et des Maures*, p. 23.

voix un raisonnement mental ou une situation donnée: «why not», «no future», «yourself Malaussène». Emprunts qui introduisent une distanciation ironique qui se révèle dans l'alternance ou le mélange des codes: «no man's land de l'incertitude» ou le «New Vélodrome Made in Chirac»¹⁶ qui mêlent le français à l'anglais – de manière hybride – comme dans l'expression désormais courante «c'est cool»¹⁷.

Des variations de type diaphasique interviennent avec une même distanciation ironique voire parodique à la Molière dans l'utilisation de termes médicaux-pharmacologiques dans *Des Chrétiens et des Maures* (p. 42) et dans *Messieurs les enfants* (p. 186) ou dans la création incessante de néologismes de forme ou d'emploi. Une grande sensibilité à la polysémie induit l'auteur à créer des néologismes par analogie formelle avec d'autres mots existants et à en faire matière à discussion dans les commentaires métalinguistiques de deux policiers:

«...Or Julie Corrençon a été droguée avant d'être dépontée.

– «Dépontée»?

– Un néologisme que je m'autorise, monsieur, par glissement du verbe «défenestrer».

– Je ne sais pas si je dois permettre de telles audaces dans mon service, Pastor.

– Peut-être préféreriez-vous «empénichée», monsieur?»¹⁸

Néologismes par abréviation, dérivation ou composition savante tels les «pseudopodes de la Loi» ou le «délire pédagogicide»¹⁹ ou formations qui abusent d'éléments de composés savants utilisés comme préfixes intensifs tels «super, post, méga, micro, top», emprunts faits au latin, au grec ou à l'anglais que Pennac allie à des substantifs ou à des adjectifs pour aboutir aux effets cocasses de mots et d'expressions telles que: «psycho-biblique» ou «micro-martyr en lunettes roses» (description par épithète homérique du jeune frère du héros dans *Monsieur Malaussène*). C'est par la sensibilisation du lecteur à la langue en tant qu'instrument et à ses infinies potentialités qui appellent à être découvertes ou redécouvertes qu'il pose indirectement le problème concernant les mots composés. Dans «néo-post-soixante-huitard» par exemple, la profusion de traits d'union révèle au-delà d'un regard amusé sur sa langue, la labilité et la fragilité du système linguistique créant par accumulation et rectifiant à chaque fois son point de

16 *Fée carabine*, p. 199.

17 *Ibid.*, p. 121.

18 *Ibid.*, p. 182. De même «encostardé, cravaté, lunetté» dans *Messieurs les enfants*, p. 28. Citons un autre exemple de cette attention extrême portée par Pennac aux mouvements de la langue in *Monsieur Malaussène*, p. 87: «Alors Benjamin...cette paternité? (...) –ça va Matthias, je la *négoce*, comme on dit aujourd'hui. –Vous la *gérez*? Nous rigolions un peu. Les habits neufs des mots, c'est toujours un bon sujet de rigolade».

19 Respectivement *Monsieur Malaussène*, p. 14, et *Messieurs les enfants*, p. 158.

vue²⁰. De même il use de suffixes hyperboliques en *-issime* du type «caniculissime», «grandissime»²¹ pour relever une désémantisation des mots ou un effet de mode dont la publicité fait grand usage, jusqu'à vanter dernièrement la saveur d'une sauce tomate «pulpissimo»...

«Foisonnement lexical (...), effervescence du vocabulaire, (...) et exubérance de la création lexicale»²² qui témoignent du métissage linguistique attesté dans des quartiers à forte présence d'immigrés mais aussi d'une volonté d'évasion et de défi aux contraintes de la norme. La langue parlée de Pennac est cependant moins transgressive qu'il n'y paraît. Dans ces romans, la fonction purement créative et ludique qui est celle de raconter des histoires nous paraît prioritaire face aux fonctions cryptique – à moins qu'elle ne soit inhérente à l'intrigue elle-même pour créer une sensation de suspense²³ – ou identitaire. Nous constatons en effet que Pennac met en oeuvre surtout les «procédés sémantiques»²⁴ tels que l'emprunt à diverses langues étrangères ainsi qu'à l'argot français, le néologisme, l'usage de mots métaphoriques (blé, joncs, oseille, artiche, pour argent) ou à connotation culturelle forte²⁵. Les «procédés formels» à côté des néologismes de forme, font appel à la troncation par apocope pour les mots les plus usuels (manif, restau, maso, rédac, mob, frigo, beauf(rère), télé; procédé appliqué également aux mots en argot), à quelques sigles (ONU, ENA, BHV, HLM, DDASS), à des rares mots de verlan (keuf, meuf), à quelques resuffixations après troncation (bricolos, écolos) écartant des procédés aux effets trop cryptiques comme l'aphérèse ou l'absence de marques désinentielles verbales.

Par la superposition de différents procédés linguistiques ainsi que par le mélange de mots de niveaux de langue différents, Pennac accentue

20 Pennac crée néanmoins, avec une intention parodique héritée de Queneau, des formules synthétiques heureuses avec des traits d'union: «Le couplet sur la famille-constrictor, l'entreprise-crocodile, le couple-python et la télé-miroir, on me l'avait servi jusqu'à l'indigestion», in *La petite marchande de prose*, p. 53.

21 *Monsieur Malaussène*, pp. 22-23.

22 Goudaillier (1998, p. 15).

23 Comme par exemple la phrase en espagnol répétée à plusieurs reprises par l'inconnu dans le coma dans *Des Chrétiens et des Maures*: «Cristianos y Moros».

24 Cette distinction entre «procédés sémantiques» et «procédés formels» de création lexicale nous l'empruntons à Goudaillier (1998, pp. 17-18).

25 Les mots ou syntagmes à Charge Culturelle Partagée (CCP) qui renvoient à un contexte culturel appelant parfois à être explicité comme «charentaises» ou «Frontalement national», cf. Galisson (1992).

l'hétérogénéité de son style visant à un humour directement issu de la réalité.

3. Intégration culturelle et intégration morphosyntaxique: énoncés rapportés, citations et formes stigmatisées

Une des particularités de l'écriture de Pennac consiste dans le prolongement et l'amplification du procédé lexical de l'emprunt, c'est-à-dire dans l'insertion d'énoncés rapportés ou de citations en langue étrangère dans le fil de son discours. Ces énoncés variés viennent tisser des relations intertextuelles multiculturelles. Le sujet de l'énonciation n'étant plus unique mais devenant multiple à l'instar du rôle du conteur qui, se substituant au narrateur du roman, sert chaque soir aux membres de la famille Malaussène leur quotidienne «tranche de mythe»²⁶. Benjamin en effet va céder sa place de conteur au vieux libraire Risson (*Au bonheur des ogres*) puis à l'inspecteur Van Thian qui, après avoir raconté à la famille *La fée carabine*, lira, en cédant donc la parole, les romans de l'écrivain à succès J.L.B. (*La petite marchande de prose*) et enfin à Clément surnommé Graine d'Huissier (*Monsieur Malaussène*). Au sein de cette structure romanesque construite en abyme qui caractérise la tétralogie de la famille Malaussène, l'auteur se plait à insérer, le plus souvent au discours direct, «une situation de communication dans une autre en (lui) laissant son indépendance, discours dans le discours, chacun conservant ses repérages propres»²⁷. Cette insertion d'un matériau signifiant dans un autre vise à authentifier la situation décrite et, dans le cas de larges insertions syntaxiques en langue étrangère, à respecter l'intégrité de la parole de l'Autre étranger. Cette parole étrangère qui «humanise» son texte puisqu'elle se révèle tantôt consolatrice, tantôt thaumaturgique voire remplissant les offices d'un viatique pour l'au-delà. C'est le cas de l'insertion du chant consolatoire en arabe, transcrit orthographiquement dans le texte, prononcé par Yasmina, mère ad interim des enfants Malaussène:

«Qui dit que l'arabe est une langue gutturale, voix sèche du désert, râle de sable et de ronces? L'arabe est langue de colombe, aussi, promesse lointaine des fontaines. Yasmina roucoule: «*Oua eladzina amanou oua amilou essalahat...*». Yasmina s'est assise sur le tabouret de Thian le conteur: «*Lanoubaouanahoum min eljanat ghourafan...*». (...) Ce

26 *La Petite marchande de prose*, p. 111.

27 Maingueneau (1976, pp. 123-124).

n'est pas encore la paix revenue, mais c'est tout de même le sommeil, la main allée dans la main de Yasmina... «*Tajri min tahtiha ellanhar halidjin fiha...*»²⁸.

C'est également le cas de l'assassin des vieilles dames de Belleville, Risson, le fou de littérature, qui psalmodie en arabe alors qu'une dose fatale de drogue lui est injectée, afin de bercer sa propre mort lente:

«– Et connais-tu au moins Imru al Qays, prince de la tribu de Kinda, jeune homme? Il est de ta culture, celui-là, de ta culture la plus ancienne, l'antéislamique! – Connais pas de prince non plus, avoua Mo le Mossi.

Mais le vieux s'était mis à psalmodier, sans crier gare: – *Qifa, nabki min dikra habibin oua manzili...* Simon traduisit pour le Mossi, en repoussant doucement le piston de la seringue. Il souriait. – Arrêtons-nous, pleurons au souvenir d'une amante et d'une demeure (...))»²⁹

Dans ces deux cas, commentaires et traductions de l'auteur permettent de mieux intégrer au texte français les énoncés étrangers, découpés ici comme des citations, à travers une continuité référentielle qui relie les deux langues-cultures par-delà le temps et l'espace. C'est également par les commentaires appréciatifs de l'auteur ou de ses personnages introduisant ces énoncés qu'une adhésion empathique du lecteur est possible.

Pour ce qui concerne l'intégration de formes stigmatisées dans le système morphosyntaxique français normé, Pennac s'inspire de situations de classe dont il a pu être témoin pour les recueillir comme documents authentiques et comme ressources ludiques mettant en relief les écarts entre norme et usages. «Que vaux-je comme père et que vaujera Julie comme maman?» écrit-il dans un monologue de Monsieur Malaussène³⁰, une longue interrogation procréatoire où il se moque gentiment de son héros. De même il souligne l'ambiguïté de certaines tournures susceptibles d'engendrer des quiproquos:

«On va le soigner, a dit Jérémy. On va le soigner et on va le garder. – Le garder? a demandé Thérèse. Pourquoi le garderait-on? Nous ne le connaissons même pas! Et, comme Thérèse s'évertuait à ne pas comprendre. – Le garder quoi! Bien le garder! Faire les sentinelles! Pas *se* le garder! Le garder!»³¹

28 *La petite marchande de prose*, p. 87; l'italique figure dans le texte ainsi que la traduction française que Pennac insère à la page suivante en fin de chapitre.

29 *La fée carabine*, pp. 250-251. Les vers figurent en italique dans le texte. D'autres portions d'énoncés figurent en chinois dans *Des Chrétiens et des Maures*, pp. 21, 25, ainsi que dans *La Petite marchande de prose* ou encore en anglais (citations de Stevenson) dans *Messieurs les enfants*, pp. 95-96 et 190.

30 *Monsieur Malaussène*, p. 30.

31 *Des Chrétiens et des Maures*, p. 40.

Ou encore, beaucoup plus souvent dans les textes, les liaisons fautives qui se prêtent à des jeux poétiques d'allitération, comme ici dans le pataquès : «Zabo z'au long bec»³². A cet intérêt apparemment purement formel pour les formes stigmatisées se joignent en fait des préoccupations sociales. Dans *Messieurs les enfants* en effet, une faute d'accord semble stigmatiser l'appartenance à un groupe et devenir un facteur de reconnaissance identitaire et de cohésion fraternelle. C'est par elle que passe l'intégration sociale. Le professeur Crastaing s'étant emparé d'un dessin dénigratoire qui le représente et s'enquérant de son auteur, un enfant, Nourdine Kader, un Beur deuxième génération, se dénonce :

«Non, c'est moi qui l'a fait, m'sieur!

– Tiens donc, fit Crastaing sans s'émouvoir, ce n'est pas une classe de cinquième, décidément, c'est la villa Médicis.

– Non, m'sieur, c'est moi qui l'a fait!

– C'est moi qui l'*ai* fait, Kader; on parle le français, s'il vous plaît.

(Mais non, mais non, pas le plus petit soupçon de racisme là-dedans: la même phrase prononcée depuis trente ans devant ceux qui martyrisaient la langue, voilà tout (...))³³

Par la suite Nourdine mis à l'écart par ses camarades, excédé d'avoir manqué encore une fois son intégration :

«s'était mis à crier du plus profond de son enfance (...) et de tous les frères de la deuxième génération: – Je sais bien que c'est entre vous deux! Depuis toujours c'est entre vous deux. (...) Et pourquoi vous croyez que j'ai dit que c'était moi le dessin? Hein? Pourquoi? Vous y avez pensé à ça? Vous y avez pensé *vraiment*? Pourquoi il s'est levé le sale crouille du fond de la classe? Pourquoi il s'est levé le grand con frisé du fond de la classe, à gueuler «C'est moi qui l'a fait, c'est moi qui l'a fait!» comme s'il savait pas qu'on dit «c'est moi qui l'ai fait?»³⁴

Exemple ici de ce besoin d'économie et de cet effet d'invariabilité analysés par Gadet reprenant la perspective fonctionnaliste de Frei³⁵.

L'entorse consciente à la norme linguistique amène à réfléchir sur ceux qui la détiennent, sur son caractère conformiste et uniformisateur, sur sa distance par rapport à l'usage, donc encore une fois sur la langue et ses variations à travers le cas d'un immigré qui semble mieux en maîtriser les règles que les natifs...

32 *La Petite marchande de prose*, p. 100. Voir aussi Gadet (1997, pp. 55-56).

33 *Messieurs les enfants*, p. 23.

34 *Ibid.*, p. 203.

35 Gadet (1997, p. 22) où une erreur semblable figure à l'exemple (29). Frei (1929).

4. A la recherche de l'image juste

«Quand je vous dis que l'imagination ce n'est pas le mensonge, Pritsky, cela signifie, entre autres, qu'une image doit être «juste» pour représenter ou signifier quelque chose...»³⁶.

Dans les romans de Pennac les images, de son aveu même, sont ce qui est constitutif de la manière de raconter une histoire. Images percutantes, imprévisibles, déconcertantes parfois, qui sont des «raccourcis d'expression» pour donner à voir, d'un seul coup, les traits distinctifs d'un personnage, d'un objet, d'un lieu ou d'une situation. Métaphores, métonymies et comparaisons, les tropes privilégiés par Pennac, font défiler une véritable «rhétorique du discours parlé»³⁷ sous les yeux du spectateur. Pour caractériser un personnage en effet, une métaphore ou une comparaison suffisent: «La préhistoire en personne» résume la brutalité et l'impressionnante carrure d'un écrivain potentiel à qui les Editions du Talion ont refusé un manuscrit; «livre neuf, le croissant chaud de l'éditeur» évoque le produit de la même maison d'édition;

«avec toutes ses façades manquantes le long de ses trottoirs, le Boulevard ressemble à une mâchoire édentée»

est une description de Belleville³⁸. Souvent, ce sont les perceptions des sens qui inspirent ces images qui visent à

«renouer avec de l'humain, du vivant, de l'approximatif, du gousteux, de l'odoriférant...»³⁹.

C'est à travers les images que d'autres langages viennent alimenter et «contaminer» son imagination et son style. Ce sont tout d'abord le conte pour enfants et la bande dessinée, deux genres familiers à Pennac dont on perçoit l'écho ici dans le personnage à chaque fois différent du conteur; dans les titres même de ses romans, autant de palimpsestes renvoyant à un héritage commun de contes, fables ou récits; dans les rôles de premier plan confiés aux enfants, et encore dans les effets d'onomatopée (glou-glou, flop-flop, plop, tchip-tchip), dans l'attention portée aux couleurs et aux odeurs, dans les imitations d'accent ou de prononciations enfantines aussi bien que dans cette «identification comparative» qui substitue aux noms propres des métaphores caractérisantes (Shérif, Planche à voile, Graine

36 *Messieurs les enfants*, p. 90.

37 Blanche-Benveniste & Jeanjean (1987, p. 23).

38 Les citations sont tirées respectivement de *La Petite marchande de prose*, pp. 15 et 26, et de *Au bonheur des ogres*, p. 51.

39 *Messieurs les enfants*, p. 250.

d'Huissier...)⁴⁰. Ce sont également la mise en scène théâtrale (avec les monologues de Malaussène) ou cinématographique par la spectacularisation apprêtée pour le lecteur dans les premiers chapitres de *La Petite marchande de prose* ou de *Monsieur Malaussène* ou encore les gros plans zoomant sur les personnages comme pour le visage de la vietnamienne (alias l'inspecteur Van Thian) dont «l'image venait de se greffer sur tous les écrans de l'hexagone» ou, ailleurs, «les câbles du cou»⁴¹ de l'écrivain refusé. Ces références explicites et implicites à des grands metteurs en scène comme Fellini, dans «L'Allée des femmes» décrite dans *Messieurs les enfants*, viennent enrichir ses descriptions. C'est enfin au domaine publicitaire sur lequel la société de consommation assoit ses bases que Pennac emprunte quelques-uns de ses slogans: «L'essayer c'est l'adopter», «Alors P'tit Lu, tu viens faire tes devoirs?»⁴² L'hétérogénéité constitutive de la langue de Pennac se révèle être, à un niveau supérieur, une hétérogénéité de genres privilégiant toute donnée visuelle observée à travers une superposition de points de vue.

L'écriture de Pennac est sans cesse parcourue par un questionnement transversal sur la langue, apparaissant tendue, tordue, mutilée, mais aussi exotique, luxuriante et par-dessus tout humanisante, ouverte à toutes les variations stylistiques. Blanche-Benveniste et Jeanjean introduisant leur étude consacrée au français parlé remarquaient que «prendre en compte toutes sortes de français parlés et aussi le français écrit, c'est évidemment rendre l'objet d'analyse plus compliqué; et il semble que beaucoup de linguistes aient redouté cette hétérogénéité; c'est sans doute une des raisons qui ont poussé à séparer si bien écrit et oral, et à imaginer une grammaire spécifique du français parlé spontané»⁴³, il nous semble que l'œuvre de Pennac ayant opéré cette fusion, consacre peut-être, de par sa popularité, le passage de la variation au changement.

Bibliographie

- Barthes, R. (1981). *Le grain de la voix. Entretiens 1962-1980*. Paris: Seuil.
Béguelin, M.J. (dir.) (2000). *De la phrase à l'énoncé*. Bruxelles: De Boeck.

40 *Des Chrétiens et des Maures*, p. 59.

41 *La fée carabine*, pp. 26, 29, 40 et 41, et *La Petite marchande de prose*, p. 18.

42 *Messieurs les enfants*, p. 103 et p. 33.

43 Blanche-Benveniste & Jeanjean (1987, p. 3). Pour ce qui concerne une étude linguistique prenant en compte la diversité et l'hétérogénéité nous renvoyons à Béguelin (2000).

- Blanche-Benveniste, C., & Jeanjean, C. (1987). *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris: Didier Erudition.
- Frei, H. (1929). *La grammaire des fautes*. Genève: Slatkine.
- Gadet, F. (1997). *Le français ordinaire*. Paris: A. Colin.
- Galisson, R. (1992). *De la langue à la culture par les mots*. Paris: Clé International.
- Goudaillier, J.P. (1998). *Comment tu tchatches? Dictionnaire contemporain des cités*. Paris: Maisonneuve et Larose.
- Herschberg Pierrot, A. (1993). *Stylistique de la prose*. Paris: Belin.
- Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris: Hachette.
- Masson, M. (1995). A propos des variations orthographiques des mots d'origine exotique. *Langue française*, 108, 66 à 75.
- Picoche, J. (1992). *Précis de lexicologie française* (rééd.). Paris: Nathan.

Quelques remarques rétrospectives

Daniel COSTE

Ecole normale supérieure, Lyon¹

Cette fin de parcours est aussi l'occasion, sinon d'un retour aux origines, du moins d'un regard rétrospectif sur le point de départ du colloque. Il est alors aisé de constater que tout a été posé, balisé, d'entrée de jeu. Par le texte introduisant aux résumés des communications qui, s'agissant de changement, posait la question des méthodes et des modèles, des niveaux d'analyse, des données et des contextes. Par la conférence d'ouverture de Jeanine Treffers-Daller, rappelant que Labov distingue entre facteurs internes, facteurs externes et facteurs cognitifs du changement et que le même et d'autres proposent un examen du changement linguistique sous cinq aspects: départ et déclenchement du changement, diffusion et transmission, contraintes rencontrées, évaluation, enchâssement. Le titre même de la rencontre, par la mention trilogique «évolution», «variation», «hétérogénéité», ouvrait large le champ des déclinaisons possibles.

Au demeurant, le pari de réunir des comparatistes, des historiens de la langue, des sociolinguistes, des acquisitionnistes, des didacticiens et des dialectologues donnait en effet toute ouverture à d'autres formes de «variation» et d'«hétérogénéité» (termes nettement plus mobilisés dans les contributions et les discussions que celui d'«évolution»).

L'étonnant dès lors – du moins pour le présent commentateur – reste qu'un certain nombre de lignes de force, de transversalités, voire de convergences soient aussi nettement apparues. On peut les regrouper sous quelques têtes de chapitre.

1. Représentations du changement et choix méthodologiques

1.1. Un rejet de la linéarité. Cela ne surprendra guère. Le changement n'est représenté par personne sous le mode, même métaphorique, d'une linéarité, d'un déroulement continu et ininterrompu, qu'il s'agisse d'acqui-

1 Ecole normale supérieure Lettres et Sciences humaines, EA 2534 «Plurilinguisme et apprentissages», 15, Parvis René-Descartes, F-69366 Lyon cedex 07.

sition, d'histoire de la langue ou de déplacements sociolinguistiques. Les amateurs de progressions bien ordonnées en seront pour leurs frais.

1.2. Une place centrale de la variation. Des trois termes entrant, avec «changement», dans l'intitulé du colloque, c'est – observation moins immédiatement triviale – «variation» qui se taille la meilleure part dans les textes et les échanges.

1.3. Un jeu de contraintes et de latitudes. La langue ou, plus largement, les systèmes linguistiques sont considérés, quelles que soient l'approche et l'origine disciplinaires des intervenants, comme lieux de contraintes et espaces de latitudes, à penser à la fois sous ces deux dimensions pour l'histoire au long cours, l'acquisition individuelle, les fonctionnements dialectaux.

1.4. Une mise en rapport du macro et du micro. Pour la plupart, il s'agit bien d'articuler un travail sur des données apparemment très ponctuelles et des questionnements ou des modélisations beaucoup plus génériques. Pas de construction interprétative détachée du «détail», mais pas non plus de travaux qui se satisferaient vraiment d'une description monographique de modifications observées au plus près.

Ce dernier point est symptomatique de l'actualité et de l'opportunité du colloque: dans nombre des secteurs représentés, après une époque marquée par de vastes théories à vocation unifiante et abstraite, on en était revenu à des études empiriques fines de portée explicitement limitée. Tout indique aujourd'hui une volonté de tenir les deux bouts et de toujours mettre en relation questionnements théoriques et analyse d'observables.

1.5. Une interrogation sur les données. Pour légitime, voire nécessaire, que soit cette recherche de conjonction, elle ne va pas sans poser le problème de la nature, de l'existence, de la représentativité des données. Les domaines concernés présentent cette caractéristique commune, dès lors qu'ils prennent pour objet le changement linguistique, de se heurter aux difficultés des études longitudinales: les données rassemblées, parfois partiellement reconstruites, souvent lacunaires, prennent ici ou là plus valeur d'indices déconnectés d'un mouvement que de pièces stables d'un ensemble présumé cohérent.

1.6. Un besoin d'indicateurs et de repères du changement. D'où, comme il est bien apparu dans nombre de contributions, la question centrale des indicateurs et des marques du changement. Qu'est-ce qui est indice? Et indice de quel changement? Et comment situer, mesurer ce changement? Par rapport à quels repères? Des repères à placer dans un «avant»

ou dans un «après». Là encore, acquisitionnistes et historiens peuvent se retrouver autour d'interrogations qui ne sont pas que méthodologiques.

2. Modèles du changement linguistique

2.1. *Qu'est-ce qui fait que ça change?* Au-delà des principes classiquement évoqués («économie», «analogie», réponse à un «défaut» ou à un «excès», modification selon les règles ou hors les règles, etc.), on a pu relever des insistances sur:

- le jeu de possibles offerts par système et pratiques linguistiques à un moment donné;
- la concurrence entre des solutions formelles pour un même besoin d'expression;
- une modification des «saillances» pouvant entraîner un flou, une confusion, puis une sorte de basculement vers d'autres régularités.

2.2. *Changement et prototypes.* Si les modèles cognitifs reposant sur le concept de prototype ont reçu un écho notable en sémantique, ils trouvent aussi, à l'évidence, une résonance quand il y a lieu de rendre compte de changements morphologiques. A des conceptions reposant sur des classes dont les membres doivent tous comporter la même configuration de traits, on voit se substituer des représentations fondées sur des ensembles non précisément délimités d'éléments réunis dans la mesure où ils sont perçus comme plus ou moins proches d'un individu exemplaire, prototype central. Dès lors, un déplacement dans le choix de cette figure prototypique, dans un espace où des formes peuvent, à un moment donné, être considérées comme en compétition, provoque, comme en chaine, d'autres décalages et translations, de nouveaux regroupements.

2.3. *Changement et polymorphisme.* Dans bien des contributions, et là encore relevant de domaines disciplinaires distincts, c'est sur l'excès plus que sur le défaut que l'accent est mis quand il s'agit de rechercher les causes du changement. La pluralité des formes, le polymorphisme, semble source de recherche de nouveaux équilibres dans la régulation, et bientôt de régularités nouvelles (par spécialisation, réduction, différenciation de ce qui était devenu quelque peu flou par abondance indistincte). Et tel ou tel exposé a bien marqué en quoi, dans le traitement évolutif de ce polymorphisme, choix individuels et évaluations collectives trouvaient leurs parts respectives.

2.4. *Changement et théorie des catastrophes.* La théorie des catastrophes a aussi trouvé des voix pour s'y référer, directement ou non, dans

ce colloque. Et on voit bien de quel apport peut être un dispositif théorique qui, d'une part, articule le microscopique et le macroscopique (le minuscule écart initial du *clinamen* – si on en craint pas de mêler les références! – peut entraîner d'énormes bouleversements) et, d'autre part, concilie continuité et rupture (une longue période d'insensibles glissements quasi linéaires conduit à une transformation brutale).

2.5. *Changement et modèle écologique.* Dans cette revue pour le moins cavalière d'environnements théoriques de référence qui ont pu influencer sur les communications et les discussions, une conception écologique avait naturellement sa place. Explicitement mobilisée par l'un des résumés annoncés, une telle conception présente un autre double avantage pour qui, quel que soit son champ disciplinaire, se soucie du changement linguistique. D'un côté, le modèle écologique permet de mettre en rapport facteurs «externes» et facteurs «internes» du changement, et en outre il autorise un traitement de l'hétérogénéité. Tout ne bouge pas en même temps, tout ne bouge pas au même rythme, tout ne bouge pas de la même manière, mais tout bouge et, directement ou indirectement, tout a effet sur tout.

On ne prétendra pas que ces niches interprétatives – ici caricaturées – aient toutes donné lieu à développement et à revendication théoriques explicites au cours du colloque. Mais, par delà ce qui peut tenir à l'air du temps, à l'ambiance épistémique, voire à certaines modes conceptuelles, de telles options ou allusions répondent à des visées lisibles communes: définir un cadre qui autorise à penser ensemble, pour traiter du changement linguistique, le micro et le macro, l'individuel et le collectif, le synchronique et le diachronique, le structurel et le social, voire le ludique et l'économique. L'ambition n'est pas mince et la caractérisation qu'on en fait présentement résulte plus d'un regard global sur la rencontre que d'une préoccupation affichée dans chacune des contributions. Il n'empêche: un rassemblement comme celui-ci est, de par son caractère composite à dessein, d'autant plus révélateur de certaines transversalités.

3. Espaces de questionnement

Dans les travaux présentés, bien d'autres espaces de questionnement récurrent pourraient sans doute être distingués, où les différences de positionnement seraient aussi plus marquées. On s'en tiendra ici à trois passages incontournables pour toute étude du changement.

3.1. *L'appréciation, l'évaluation du changement.* Même s'il y a rejet de la linéarité, difficile d'échapper tout à fait à des jugements orientés

quant au sens et aux effets de ce qui est transformation. Il n'est pas certain que les dérives téléologiques du changement comme – en dernière instance – progrès ou les dérives réactionnaires du changement comme dégradation, décadence ou, à tout le moins, rupture d'un ordre établi soient à ranger au musée des conceptions préscientifiques. Les oppositions farouches à certaines formes du changement linguistique ne relèvent pas seulement d'un conservatisme dépassé. Et, à l'inverse, il paraîtrait étonnant que les modèles de l'acquisition ou de l'apprentissage ne situent pas le changement au regard d'un développement, d'une complexification perçus comme une forme de progrès ou du moins d'évolution (bien que, comme déjà noté, ce dernier terme de la trilogie initialement proposée pour la rencontre soit resté le moins thématiqué).

3.2. La prise en compte de la déviance, de la transgression, du mixte. Certaines interventions ont rappelé que telle ou telle politique de la langue refuse aussi bien la concurrence entre formes que ce qui est perçu comme déviance. Mais il y a lieu aussi de relever que bien des recherches s'intéressent aujourd'hui aux pratiques et aux fonctionnements de l'alternance codique, du parler bilingue, des parlers des banlieues, des transgressions diastratiques entre variétés sociolinguistiques socialement indexées et que ces thèmes sont également présents dans la littérature contemporaine. C'est intégrer dans le champ du changement des données et des facteurs qui n'y ont pas toujours trouvé place. C'est retrouver ce rôle majeur accordé à la variation et au polymorphisme, mais sous l'angle aussi des contacts de langue, des déviations hors normes.

3.3. La part à faire à l'hétérogène. Plus largement, c'est bien le sort fait au troisième terme déclinant le changement: «hétérogénéité», qui demanderait examen plus attentif. L'hétérogénéité, longtemps exclue ou innommée, prend statut reconnu dans la réflexion. Mais à quel titre et avec quelle définition? Marginale et cantonnée à la frontière des modes et facteurs reconnus de changement? Posée comme vivier aléatoire pour des nouveautés à venir, à côté de mouvements opérant dans l'homogène? Montrée et mise en scène comme pratiques langagières ordinaires de sociétés marquées par le brassage des langues, les revendications identitaires linguistiques, l'affirmation distinctive des différences et le jeu sur les normes? Ou bien encore, sans excès de jeux sur les lexies, hétérogénéité à concevoir comme constitutive du linguistique et du social (quels que soient par ailleurs les organisations structurées de l'un et de l'autre) et à penser de ce fait comme à la source même du changement?

4. De quelques absences et minorations

Dieu merci, tout colloque laisse matière abondante à quelques autres. C'est donc dans la perspective d'un avenir où le changement linguistique serait – comme on doit le souhaiter – toujours un objet de réflexion rassemblant des spécialistes de divers horizons que, pour ne pas se risquer ici à une conclusion, il peut être utile de pointer, sous forme d'une simple énumération, quelques aspects moins présents que d'autres dans le déroulement de la rencontre. Chacune de ces questions prend évidemment des aspects divers selon que l'on est historien des faits linguistiques, sociolinguiste ou spécialiste de l'acquisition, mais, dans tous ces cas, elle se pose. Et on relèvera sans peine des voisinages ou recoupements entre ces diverses zones d'interrogation.

4.1. Les rythmes des changements linguistiques et la variation de ces rythmes.

4.2. Les dimensions polémiques et conflictuelles des changements linguistiques.

4.3. Les interventions dans le changement linguistique. Des politiques linguistiques jusqu'à l'action pédagogique.

4.4. Les relations entre représentations sociales des langues et changement linguistique.

4.5. Les relations entre outillage métalinguistique, «grammatisation» de la langue et changement linguistique.

4.6. Les relations entre les sémiologies et technologies de la langue et le changement linguistique.

4.7. Les phénomènes d'attrition, d'involution des langues comme formes de changement linguistique, au niveau individuel ou collectif, dans une perspective structurelle et / ou fonctionnelle.

Autant de thématiques susceptibles de donner lieu à de nouvelles rencontres entre linguistes hétérogènes!

Chaque numéro des TRANEL est placé sous la responsabilité d'un rédacteur, en principe un membre du corps enseignant de l'institut de linguistique, ou exceptionnellement une personne extérieure titulaire d'un doctorat ou spécialisée dans le domaine concerné. Avant publication, chaque article est relu par au moins un rapporteur anonyme extérieur à l'Institut. Le rédacteur et les rapporteurs peuvent demander à l'auteur des modifications de son texte.

L'auteur est informé, dans un délai d'un mois, de l'acceptation ou du refus de son texte, ou de la demande d'éventuelles modifications. Le même délai doit être observé après réception des remaniements demandés par le rédacteur.

Chaque article doit comporter un résumé de 10 à 15 lignes, rédigé en anglais, et doit être livré, selon les normes typographiques établies par la rédaction, sur support informatique, accompagné d'un tirage papier.

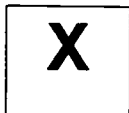


U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)



NOTICE

Reproduction Basis



This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket)" form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.



This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").